REVUE
DES
ÉTUDES ANCIENNES

Tome 43
1941



SWETS & ZEITLINGER N.V.
AMSTERDAM — 1966

Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux

QUATRIÈME SÉRIE

Publiée par les Professeurs des Facultés des Lettres
d'Aix, Alger, Bordeaux, Montpellier, Poitiers, Toulouse

REVUE

DES

ÉTUDES ANCIENNES

Tome 43
1941

SWETS & ZEITLINGER N.V.
AMSTERDAM — 1966

LA VAISSELLE COMMUNE
ET
LA VIE DE TOUS LES JOURS
A L'ÉPOQUE MINOENNE

Communication faite au Congrès archéologique de Berlin
le 22 aout 1939

Quand les choses du passé appartiennent à la vie de la campagne, il est plus facile d'en parler, car il y a dans cette vie une constance et une continuité qui réduisent l'étendue des siècles.

Mary Webb, *Sarn.*

Moins luxueuse que la vaisselle peinte, la céramique sans décor a peu retenu en Crète l'attention des archéologues. La forme d'un vase évolue moins facilement que ses ornements : on ne peut donc l'utiliser comme indice chronologique. Dans l'ornementation, un peuple met beaucoup de son art, de sa façon de voir le monde ; le style d'une œuvre permet de la ranger avec sûreté dans une province déterminée ; aucune ressource de ce genre avec la vaisselle grossière exhumée des palais crétois. Aussi conçoit-on qu'elle ait été quelque peu négligée ; plus abondante que l'autre sur les champs de fouilles, on en parle moins dans les livres ; la méthode qu'il faut employer à sa critique est moins sûrement définie ; dans les musées, on la relègue à l'arrière-plan. Pourtant, si elle ne fournit que des enseignements médiocres sur l'histoire ou l'art d'une civilisation, elle nous instruit, plus que tout objet de prix, sur la vie quotidienne menée par les habitants de la demeure ; de l'étude précise des types qu'elle nous offre, on pourra tirer un tableau des occupations et des coutumes ; le présent exposé a pour objet de mettre en valeur — à l'aide de quelques exemples empruntés surtout au palais minoen de Mallia — les méthodes qu'elle comporte et le parti qu'on en peut tirer.

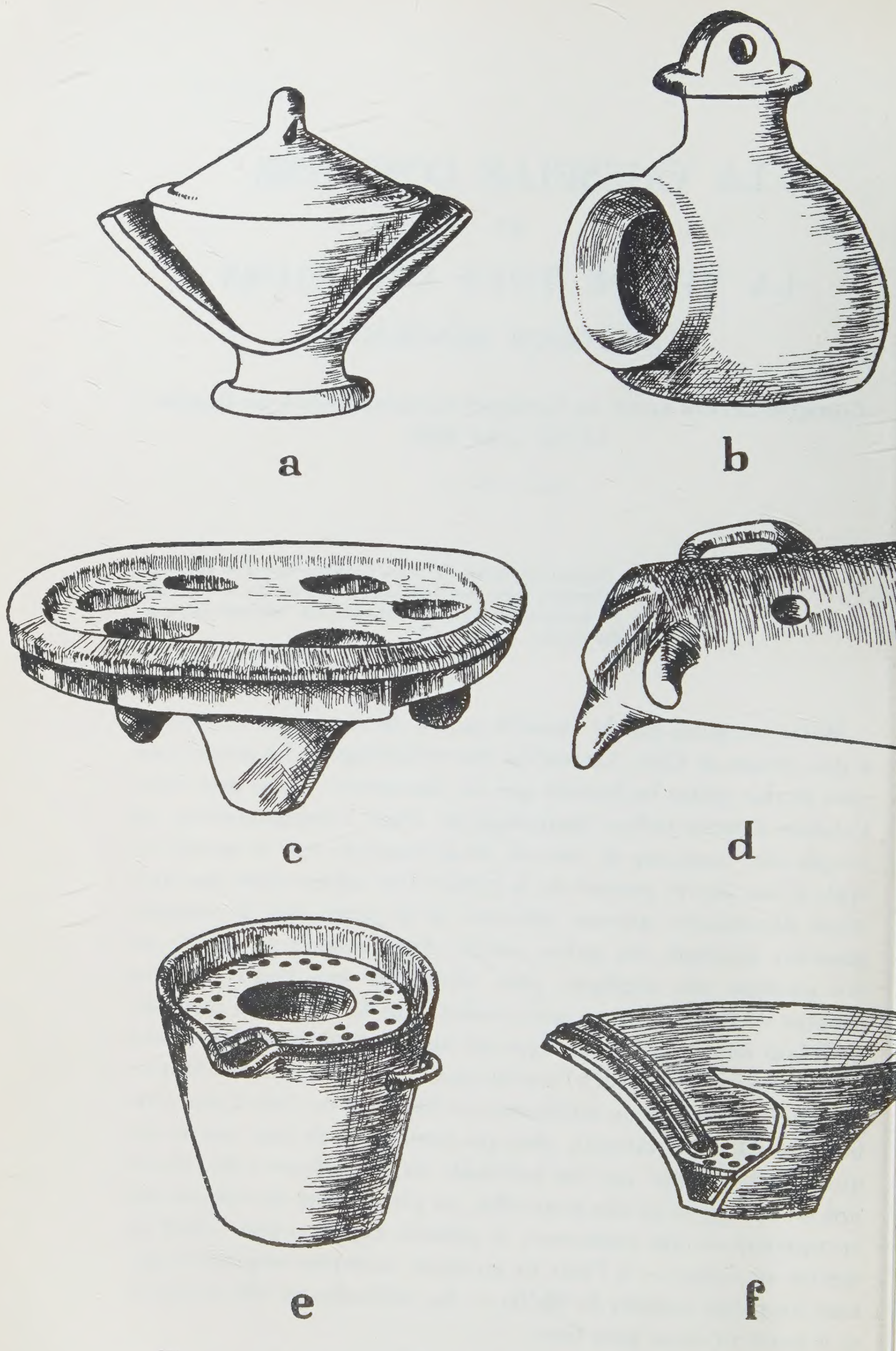
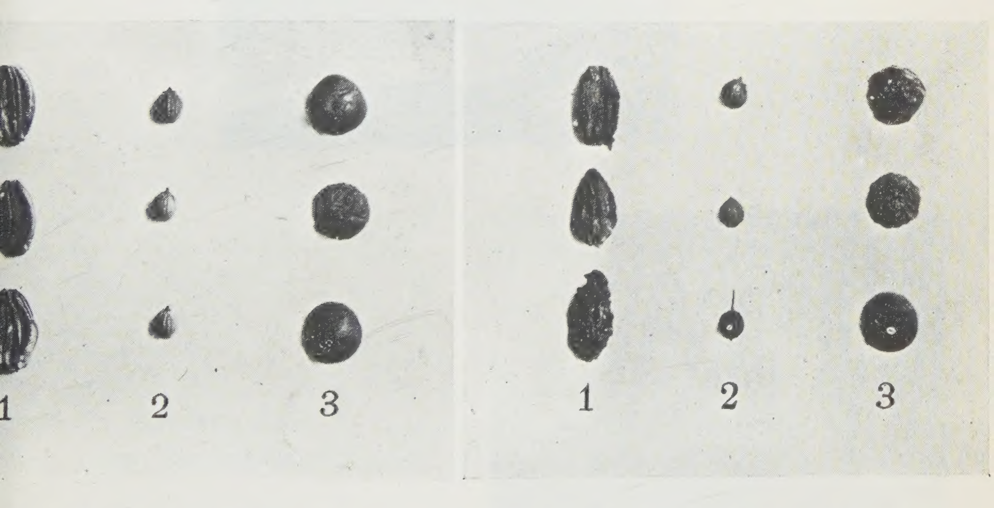


Fig. 1. — Types divers d'ustensiles a l'époque minoenne

1. — Blocs éboulés du mur Sud du palais de Mallia sous lesquels fut découvert le « fire-box »

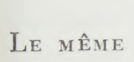


2. — (A gauche) Fruits recueillis sur des plantes indigènes en Grèce (A droite) les mêmes carbonisés recueillis dans l'encensoir du palais

1. *Ferulago nodosa.* 2. *Coriandrum sativum.* 3. *Juniperus oxycedrus.*

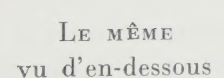


Le brûle-parfum de Mallia
vue latérale


Le même



vu d'en haut


Le même
vu d'en-dessous



* * *

Si l'on consulte la riche encyclopédie que Sir Arthur Evans, dans *The Palace of Minos*, a donnée de la civilisation minoenne, on sera frappé du petit nombre des développements consacrés à la vaisselle commune. J'en relève deux plus détaillés : c'est au tome I l'étude de la vaisselle du quartier Nord-Est [1], au tome II la critique des formes recueillies dans une maison du Sud-Est [2]. Un examen des conclusions auxquelles parvient le savant anglais met en relief tout ce qu'il y a encore d'hypothétique dans ces recherches. Sans doute, les formes très simples des aiguières, des marmites, des cruches, des lampes parlent si clairement aux esprits modernes que la destination s'en établit sans raisonnement ; encore faut-il remarquer que nous ne nous faisons le plus souvent aucune idée précise du contenu de chaque récipient. Mais l'embarras est plus grand quand la forme se complique, au moment même où les particularités du récipient semblent nous orienter vers un emploi bien défini ; on se contente alors de faire autour des anomalies de formes foisonner les hypothèses sans jamais atteindre à la certitude. Quelques exemples illustreront le caractère précaire de ces conjectures.

Un récipient d'argile à double paroi (fig. 1, a) [3] est interprété comme un réchaud portatif dont la chaleur interne ne pouvait se répandre à l'extérieur ; cette explication plausible n'est pourtant étayée d'aucun argument. Le petit pot suspendu muni d'une ouverture latérale (fig. 1, b) [4] fait naître trois hypothèses : est-ce une lanterne? un pigeonnier? un abri pour nid d'hirondelles? Le disque percé de trous circulaires et supporté par trois pieds (fig. 1, c) [5] est, nous dit-on, « clearly an egg-stand », mais le commentateur ajoute que l'abondance de ces ustensiles en un même lieu laisse supposer « a votive rather than a purely domestic purpose ». Le tube énigmatique, pourvu d'un trou pour un axe et d'une fente longitudinale (fig. 1, d) [6], est qualifié de « démêloir d'Ariane », hypothèse favorable à la rêverie mythologique, mais peu fondée sur des raisons. Notre impuissance à présenter une explication certaine apparaît

1. *Palace of Minos*, I, p. 562-590.
2. « House of the Sacrificed Oxen », *Palace of Minos*, II, p. 301-311.
3. *Palace of Minos*, I, p. 568, fig. 412.
4. *Palace of Minos*, II, p. 306, fig. 177.
5. *Palace of Minos*, II, p. 307, fig. 178.
6. *Palace of Minos*, II, p. 308, fig. 179.

mieux encore à propos des vases à double fond, dont l'un a été exhumé des maisons prépalatiales de Knossos (fig. 1, e)[1] et dont l'autre provient des couches profondes de Mallia (fig. 1, f)[2] ; ces récipients, différents par ailleurs de forme, possèdent tous deux une cloison intérieure percée de trous et munie d'un déversoir ; faut-il penser « that grapes were crushed above the diaphragm,... so that the juice would trickle through the perforations into the recipient below »? Le simple examen et la méditation sur les détails de la forme ne permettent guère d'aller plus loin que la question.

Le progrès des fouilles, les observations et comparaisons plus nombreuses nous permettent aujourd'hui d'être parfois plus exigeants ; les simples hypothèses ne doivent plus suffire ; deux voies conduisent à la certitude : parfois on pourra recueillir à l'intérieur du vase les produits mêmes qu'il enfermait jadis ; la destination se déduit alors de l'analyse de ces produits ; tantôt une civilisation voisine nous présentera un vaisseau de forme identique et dont la destination peut être établie ; on étendra alors les résultats de l'un à l'autre. Dans un cas, déduction directe ; dans l'autre, induction par analogie ; le contenu explique le contenant ou le semblable explique le semblable ; les exemples suivants illustreront, l'une après l'autre, ces deux méthodes.

* * *

Au cours de la campagne menée en 1932 au palais de Mallia[3], le long de la bordure méridionale, sous un amas de gros blocs précipités des parties hautes (pl. I, en haut), nous avons exhumé plusieurs objets de bronze ou d'argile datant de la dernière époque de l'occupation (M. R. I de la chronologie d'Evans = 1500 environ av. J.-C.). L'un de ces objets, d'un type très fréquent dans les fouilles minoennes[4], se rattache à la série des récipients auxquels

1. *Palace of Minos*, IV, p. 72, fig. 45.

2. Le vase est signalé dans *B. C. H.*, 1933, *Chronique*, p. 297 : « Une petite jatte, ornée d'un feston de bandes blanches et rouges, possède un double fond, celui du dessus étant troué comme une passoire. » — Pour sa forme générale, le récipient se rapproche beaucoup du « incense burner », *Palace of Minos*, IV, p. 72, fig. 44 ; mais ce dernier ne présente pas de déversoir. — On comparera encore, pour le même emploi du diaphragme perforé, les « coupes à infusion » de Palaikastro, *Unpublished Objects*, p. 71-72 et fig. 57, et la fameuse « théière » de Phaistos, Pernier, *Il palazzo minoico di Festos*, p. 296 et pl. XXXIV.

3. Sur ces fouilles, cf. provisoirement *B. C. H.*, 1933, *Chronique*, p. 296-297.

4. Cf. les exemplaires reproduits dans *Mallia, 1er Rapport*, pl. XXX, 3 ; *2e Rapport*, p. 37 et pl. XVII ; *B. S. A.*, 1899-1900, p. 73, fig. 15 (Knossos) ; Mosso, *Cretan Palaces*, p. 300, fig. 145 b.

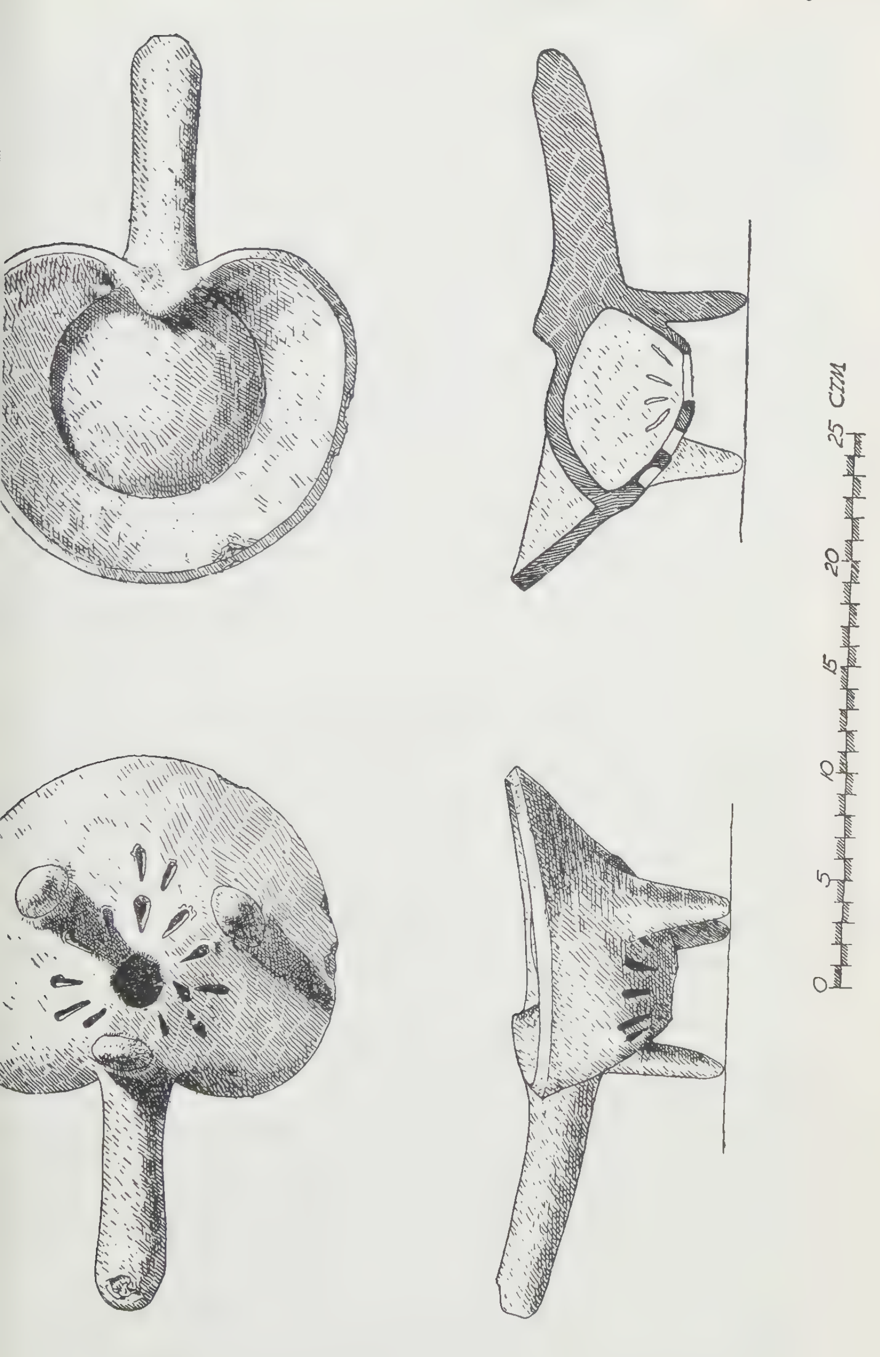


Fig. 2. — « Fire-box » trouvé dans les ruines de Mallia

les explorateurs anglais ont donné le nom de *fire-boxes* = boîtes à feu (fig. 2 et pl. II). Ils se composent tous d'un bol circulaire qui contient à l'intérieur une capsule dont la partie supérieure, bombée et close, émerge au centre du récipient tandis que la partie inférieure est percée de trous et de rainures et s'achève au point le plus bas par une ouverture plus large. L'ensemble offre trois variantes : ou bien le bol contenant la capsule n'est soutenu par rien et devait reposer sur l'ouverture d'un autre vase [1] ; ou bien un bourrelet circulaire le supporte qui permettait de l'adapter exactement à une embouchure [2] ; ou bien — c'est le cas de l'exemplaire de Mallia — il est pourvu d'un manche et de trois pieds sur lesquels jadis il reposait [3]. Que penser d'ordonnances aussi complexes? Les hypothèses sont multiples : comme on discerne en plusieurs points de ces récipients des traces de flammes, on a supposé qu'ils contenaient des charbons, mais où les placer? dans le bol? dans la capsule? les deux hypothèses ont été faites [4]. De plus, pourquoi ces charbons? vaporisait-on un liquide dans le réceptacle supérieur [5]? ou tout au contraire un liquide froid permettait-il à la vapeur de se condenser dans la capsule [6]? La diversité des conjectures trahit l'incertitude des archéologues.

La trouvaille de 1932 vient nous tirer d'embarras. La capsule centrale n'était point vide comme à l'ordinaire ; elle contenait une centaine de petits fruits allongés ou sphériques, parfois incomplètement carbonisés et qui devaient, à l'époque minoenne, avoir été soumis à une combustion rapide, à la place même où ils furent trouvés. A ma prière, M. Politis, professeur de botanique à l'Université d'Athènes, voulut bien se charger de les analyser. Les résultats de son enquête, consignés dans les *Praktika de l'Académie*

1. A Gournia, *Gournia*, pl. II, 20 (l'orifice est sur le côté) ; à Knossos, *B. S. A.*, VI, p. 73, fig. 14 ; à Mallia, *B. C. H.*, 1929, p. 523 : « de longs récipients tubulaires, percés sous les anses de trous d'aération et *coiffés d'une petite assiette d'argile* ».

2. A Palaikastro, *B. S. A.*, IX, p. 323, fig. 23, 2 ; à Knossos, *Palace of Minos*, III, p. 347 ; à Phylakopi, *Excavations at Phylakopi*, p. 211, fig. 188.

3. A Knossos, *B. S. A.*, VI, p. 73, fig. 15 ; à Tylissos, *Tylissos à l'époque minoenne*, p. 35, fig. 18 ; *Tylissos, Villas minoennes*, p. 94 ; à Mallia, *Mallia, 1er Rapport*, p. 55, pl. XXX, 3 ; *2e Rapport*, pl. XVII ; à Eutresis, *Excavations at Eutresis*, p. 180, fig. 252.

4. Dans le bol, Mosso, *Cretan Palaces*, p. 300, d'après l'analogie d'autres vases plus simples ; il ne propose rien pour le contenu de la capsule ; — dans la capsule, Dawkins, *B. S. A.*, IX, p. 343 ; Evans, *Palace of Minos*, III, p. 347 : « with a hole below for the insertion of the charcoal ».

5. Charbonneaux, *Mallia, 1er Rapport*, p. 55-56 : « Ne serait-ce pas des récipients thermogènes, destinés à conserver chaud un liquide quelconque dans une pièce où il n'y avait pas de feu? »

6. Mosso, *Cretan Palaces*, p. 296-297 : « this (la dépression supérieure) was probably filled with water, which would serve as a cooler by evaporating ».

d'Athènes[1], indiquent que nous avons affaire à trois sortes de plantes aromatiques : le genièvre, le coriandre, la *ferulago nodosa* (pl. I, en bas). — Vers le même temps, M. Marinatos, explorant la grotte d'Amnisos, s'aperçut qu'un récipient analogue contenait, non plus cette fois dans la capsule, mais dans le bol, quelques charbons[2]. Cette double constatation nous livre le secret de l'ustensile : c'était un brûle-parfums. On commençait par retourner le récipient ; on introduisait les baies odoriférantes par la cavité inférieure que l'on rebouchait ensuite avec une pastille de glaise ; puis on le posait sur ses pieds et l'on déposait dans le bol les charbons enflammés. La boîte d'argile chauffée lentement sous leur action volatilisait l'arome contenu dans les baies et les bouffées de parfum s'échappaient par les fentes de la cavité inférieure. Les potiers de la maison Kerameikos, à Athènes, ont bien voulu exécuter une réplique du vase antique ; nous avons pu faire fonctionner devant nous l'ustensile, retrouvant ainsi, de façon certaine, l'usage auquel il était destiné.

* * *

Il est vrai que, dans un pays où les denrées périssables se conservent si mal, où le bois et même l'ivoire ont peine à parvenir jusqu'à nous, les hasards des fouilles ne permettent pas toujours de déterminer la destination d'après le contenu du vase. Serons-nous alors, comme tout à l'heure, rejetés vers les simples hypothèses? Une méthode plus sûre se présente, celle des survivances. En Crète même, et plus généralement dans tous les pays méditerranéens qui usent de vaisselle de terre, les types exigés par les occupations journalières ne varient pas grandement. Un climat et des ressources analogues entraînent les mêmes habitudes de vie ; des mêmes habitudes naît une vaisselle semblable. Il suffit de visiter la cour d'une maison moderne de paysan crétois pour saisir combien, du passé au présent, la vaisselle s'est peu transformée : à l'entrée, les mêmes grandes jarres, qui s'alignaient jadis dans les palais royaux, contiennent l'eau ou l'huile pour l'usage de la maison ; suspendue au plafond, la lampe continue d'épandre la maigre lueur de sa mèche

1. Jean-Ch. Politis, *Détermination de fruits trouvés dans un encensoir du palais minoen de Mallia*, dans les *Praktika de l'Académie d'Athènes*, 8, 1933, p. 217-223.

2. Communication verbale de M. Marinatos ; l'objet est conservé au Musée de Candie ; sur ces fouilles d'Amnisos, cf. le rapport de M. Marinatos dans les *Praktika de la Société archéologique d'Athènes*, 1930.

nageant dans l'huile. Si la forme est restée identique, on remonte aisément de l'usage actuel à l'usage antique. Un bon exemple est fourni par l'exégèse de l'*oil separator* ou séparateur d'huile trouvé par les Anglais à Praisos [1] et dont le palais de Mallia a fourni aussi un exemplaire (fig. 3) [2]. La destination en serait à jamais restée énigmatique si les paysans n'avaient toujours l'habitude, pour faire dégorger l'huile des olives, de les soumettre à l'action de l'eau chaude dans une cuve que l'on vide ensuite par le bas. — D'autres

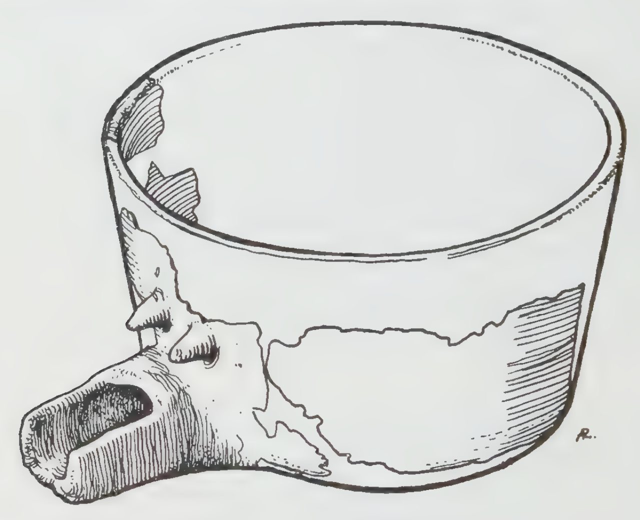


Fig. 3. — « Oil-separator » trouvé au palais de Mallia

civilisations méditerranéennes, employant de nos jours la vaisselle de terre, peuvent aussi fournir une explication. Nous avons recueilli parmi les ruines du palais de Mallia plusieurs plaques d'argile (fig. 4), certaines pourvues d'une base, d'autres se prolongeant à angle droit par une surface plane, d'ailleurs sans décor, mais dont une des bordures présente une suite de creux et de reliefs assez régulièrement alignés [3]. Des objets semblables à Palaikastro ou à Phylakopi n'avaient pas reçu d'explication précise [4]. Il se peut

1. Bosanquet, *B. S. A.*, VIII, p. 268-269, fig. 35 et 36 ; autres exemplaires à Gournia (*Gournia*, p. 27-28) ; un autre, inédit, provient de la ville de Mallia.

2. L'objet, signalé dans *B. C. H.*, 1927, *Chronique*, p. 497, sera publié prochainement dans *Mallia, 3e Rapport*.

3. Cf. *Mallia, 2e Rapport*, p. 19 et n. 2.

4. L'objet de Palaikastro, du type B, mais pourvu d'anses latérales, est qualifié par les archéologues anglais de « Trough with open Ends », cf. *Unpublished objects*, p. 72, fig. 58 a. — D'autres pièces de Palaikastro non reproduites sont rapprochées de la plaque de Phylakopi, *Excavations à Phylakopi*, p. 212, fig. 189, du type A : « spit-rests? ».

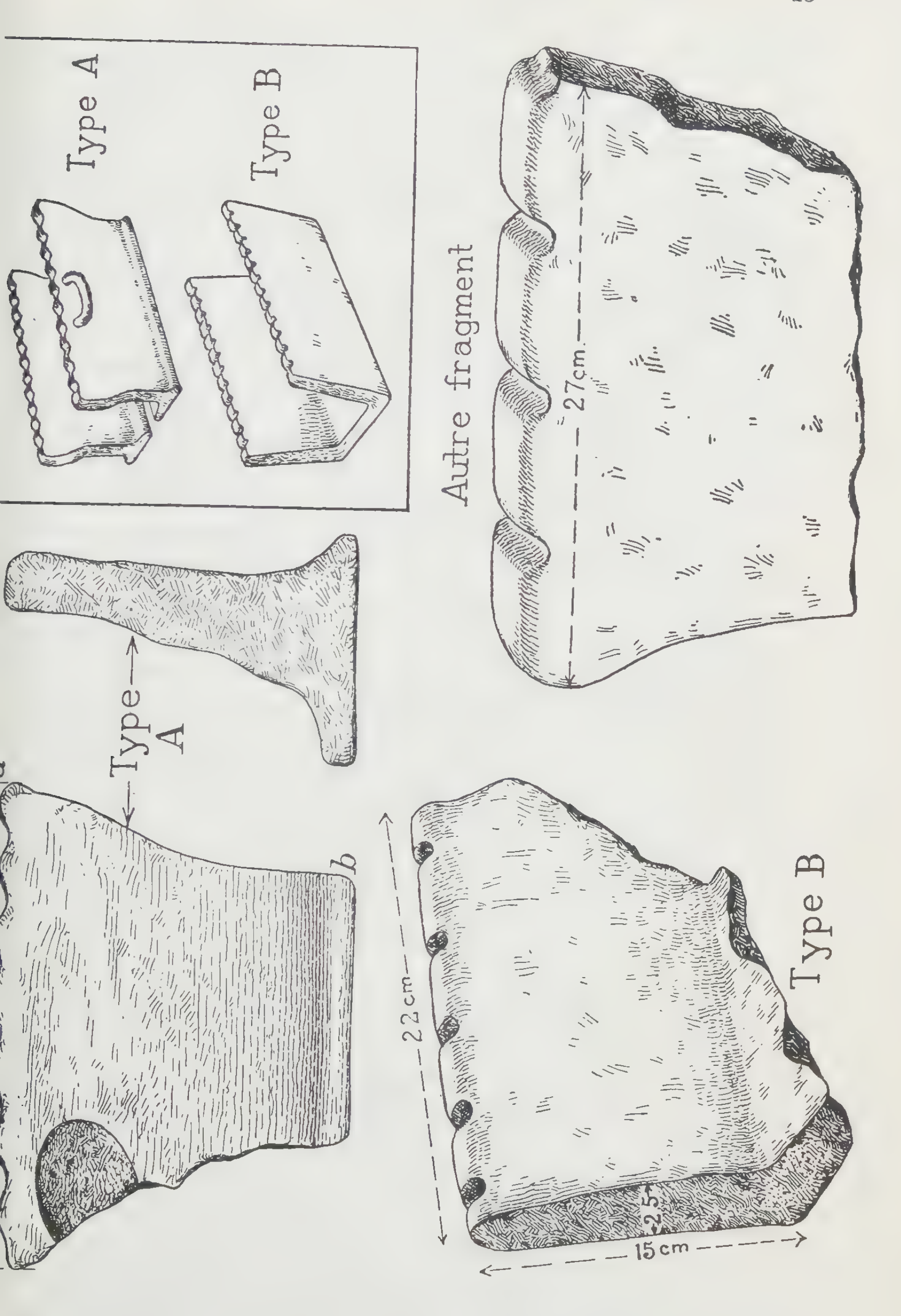


Fig. 4. — Supports de brochettes trouvés au palais de Mallia

même qu'en plusieurs endroits ces plaques grossières n'aient pas retenu l'attention des fouilleurs. Nous fûmes aussi embarrassés devant les exemplaires de Mallia, jusqu'au jour où le hasard d'une visite nous en fournit la solution. Devant les collections du musée de Fez, je fus arrêté par un ustensile berbère en argile de forme identique à celui de Palaikastro ; ces objets, fabriqués encore de nos jours, ont une destination que l'on me donna aussitôt ; ils servent de supports aux brochettes alignées dans les cavités du rebord.

Il est hors de doute que la destination des pièces crétoises est identique : tantôt sous forme de deux chenets séparés, tantôt sous forme de récipients que des poignées permettaient de déplacer, ils supportaient les σουϐλάκια de moutons ou d'agneaux qui sont toujours restés familiers à la cuisine de l'Anatolie. On se souvient alors qu'au IXe chant de l'*Iliade*[1], quand les Grecs dépêchent une ambassade à Achille pour le prier de sortir de son hautain isolement, le héros leur offre un repas ; les morceaux de viande rôtie qui feront la joie des hôtes sont cuits au foyer avec des brochettes ; Achille, pour les saupoudrer, les soulève des chenets où elles reposent : κρατευτάων ἀπαείρας[2]. On ne savait plus guère à l'époque alexandrine la nature exacte de ces κρατευταί[3] ; le poète ne nous a-t-il pas transmis le souvenir d'un ustensile que les Achéens avaient hérité des Crétois? Les odeurs de viande grillée, qui circulent d'un bout à l'autre de l'épopée homérique, nous sommes sûrs maintenant qu'elles se répandaient déjà à travers les palais crétois et composaient, mêlées aux bouffées de genièvre et de coriandre, une atmosphère de griserie, de liesse et de ripailles.

*
* *

Ces quelques exemples illustrent tout le parti qu'on peut tirer d'une vaisselle qui semble d'abord n'avoir d'autre mérite que sa grossièreté. Plus qu'aucun gobelet de luxe, plus qu'une arme d'apparat, elle fait revivre les vieilles demeures. Les seuls quartiers des palais crétois dont on puisse établir la destination sont ceux qui

1. *Iliade*, IX, 206 sqq.
2. Je suis la leçon d'Aristarque, ἀπὸ τῶν κρατευτάων ἆρας.
3. Les scoliastes nous ont transmis trois interprétations. Selon certains, ce seraient les salières (τῶν ἀγγείων ἐν οἷς οἱ ἅλες εἰσίν) ; d'autres, avec plus de vraisemblance, mettaient le mot en rapport avec les brochettes, mais y voyaient, tantôt les poignées qui permettaient de les saisir (τῶν λαϐῶν τῶν ὀβελίσκων), tantôt les chenets où elles reposaient (τῶν λίθων ἐφ' ὧν οἱ ὀβελίσκοι τίθενται τῶν κρεῶν ὀπτωμένων ou encore τῶν ἐξοχῶν τῆς ἐσχάρας, αἷς ἐπιτίθενται οἱ ὀβελοί) ; la dernière explication est la meilleure.

en contiennent ; au palais de Mallia, on distingue grâce à elle, d'après les formes et les contenus qu'elle offre, soit de profonds magasins où les jarres s'alignent le long de petits trottoirs[1], soit des cuisines où abondent les marmites[2], soit des sanctuaires où auprès des ex-voto se pressent les brûle-parfums[3]. — Aussi, et ce sera mon premier vœu, l'étude n'en doit pas être dissociée des salles dont elle fournit le mobilier ; la conservation des exemplaires les plus typiques peut être combinée avec la restauration du bâtiment ; il est à souhaiter que sur place, au milieu des ruines, les murs redressés abritent de petits musées de la vaisselle journalière ; c'est pour notre part ce que nous avons tenté de faire à Mallia[4] ; en gardant au milieu du palais et parfois dans la salle même où ils nous apparurent ces humbles témoins de la vie quotidienne, nous nous sommes efforcés, comme firent les Italiens à Pompéi, de faire sentir aux visiteurs un peu de la vie d'autrefois.

Mon second vœu sera pour souhaiter qu'au Musée de Candie — dont les soins éclairés de l'éphorie grecque sont en train de réordonner les collections — une juste place soit faite à ces vases d'usage courant, dans une salle qui pourrait s'intituler *Salle de la vie minoenne*, et s'organiser sur le modèle de celle consacrée au British Museum à la *Greek and Roman Life*. Ainsi le visiteur ne serait pas seulement initié à l'histoire ou à l'art, il comprendrait mieux les habitudes et les usages.

Enfin, cet exposé a montré que la présentation d'un de ces ustensiles n'est parfaite que si l'on peut en même temps en fixer la destination et indiquer comment il fonctionne. Il conviendrait donc qu'on ne séparât point de la pièce morte une photographie où elle apparaîtrait vivante aux mains de ceux qui continuent d'en user. Ce mode de présentation, déjà heureusement mis en pratique au Trocadéro de Paris pour le Musée de l'homme et le Musée des traditions populaires, permettrait de saisir d'un coup d'œil la culture minoenne, non plus seulement sous son aspect artistique et princier, qui est le plus connu, mais aussi dans la variété de ses traditions paysannes.

Fernand CHAPOUTHIER.

1. *Mallia, 1er Rapport*, pl. XXIV.
2. *Mallia, 2e Rapport*, p. 8 : quartier X.
3. *B. C. H.*, 1929, *Chronique*, p. 523.
4. Cf. un aspect des magasins de Mallia dans *B. C. H.*, 1931, p. 515, fig. 32.

NOTES SUR LA POLITIQUE ATHÉNIENNE

AU DÉBUT DU IVe SIÈCLE

ET PENDANT LA GUERRE DU PÉLOPONÈSE

Dans un ouvrage publié en 1934 sur la politique extérieure d'Athènes de 404 à 338 av. J.-C., nous avons négligé divers aspects du sujet : nous n'avons rien dit, notamment, des sentiments inspirés par cette politique aux disciples de Socrate durant la guerre de Corinthe. La thèse complémentaire de M. Humbert avait déjà contribué, d'ailleurs, à élucider plusieurs éléments du problème [1], qu'un pénétrant article de M. Treves a rappelé en 1938 à l'attention des historiens [2]. Plus récemment encore, dans une étude fort utile et consciencieuse sur Alcibiade, M. Hatzfeld n'a pas cru devoir accepter certaines remarques de M. Humbert [3]. Tenant compte de ces distingués travaux, nous nous proposons ici d'élargir les conclusions que nous avons présentées il y a six ans sur les différents courants de l'opinion athénienne au début du IVe siècle.

Vers 393-392, époque à laquelle Platon composa le *Gorgias* [4], cette opinion semble, en effet, très divisée au sujet de la politique extérieure [5] ; nous estimons pouvoir maintenir les observations que nous avons formulées dans ces pages ; mais elles ont besoin d'être précisées et développées.

On discerne en premier lieu une attitude radicalement hostile ou indifférente à tout accroissement ou relèvement de la puissance navale et économique d'Athènes : c'est celle du petit groupe « socra-

1. J. Humbert, *Polycratès, l'Accusation de Socrate et le Gorgias* ; Paris, Klincksieck, 1930.

2. P. Treves, *Introduzione alla storia della guerra corinzia* ; Pavia, Regia Università, 1938.

3. J. Hatzfeld, *Alcibiade, étude sur l'histoire d'Athènes à la fin du Ve siècle* ; Paris, Presses universitaires de France, 1940.

4. Avec M. Treves (*o. l.*, p. 184, n. 3), nous acceptons sur ce point les très plausibles arguments de M. Humbert (*o. l.*, p. 11). L'auteur ajoute que le *Gorgias* — comme la Κατηγορία de Polycratès, à laquelle il ripostait — est « peut-être en relation avec la victoire de Cnide » : il ne pourrait s'agir, en tout cas, que d'une relation un peu lointaine, cette bataille datant de l'été 394 (et non de l'été 393, comme l'écrit M. Humbert).

5. P. Cloché, *La politique étrangère d'Athènes de 404 à 338 avant J.-C* ; Paris, Alcan, 1934, p. 7-12, 21.

tique », qui se manifeste dans le *Gorgias*. Platon reconnaît que Miltiade, Thémistocle, Cimon et Périclès furent de zélés « serviteurs de la cité » : ils ont été assez habiles pour combler ses vœux ; en particulier, ils l'ont amplement pourvue de remparts, de vaisseaux et d'arsenaux. Mais c'est là une œuvre parfaitement vaine ou dangereuse : ces illustres personnages n'ont pas vraiment « agrandi l'État », ou, plutôt, l'agrandissement dont ils furent les artisans n'était, en réalité, « qu'une enflure malsaine où se cachait un ulcère ». C'est qu'en procurant aux Athéniens une foule d'arsenaux, de murailles, de ports, de tributs et d'autres « bagatelles » de même nature, ces hommes ne se souciaient ni de modération ni de justice : ils ne visaient qu'à satisfaire les désirs d'Athènes, alors qu'un devoir tout contraire s'imposait à eux : résister à ces désirs néfastes ou frivoles et chercher, par la persuasion ou la contrainte, à rendre meilleures les âmes de leurs compatriotes ; ils ont ainsi négligé « la seule tâche qui soit digne d'un bon citoyen [1] ». Loin de contrecarrer la volonté des Athéniens, afin de les améliorer, ils ont préféré « les servir et s'efforcer de leur être agréables » ; ignorant « l'art politique véritable », qu'à l'exception de Socrate — ou peu s'en faut — nul Athénien n'a pratiqué, ces prétendus « serviteurs de la cité » furent les véritables auteurs des fléaux qui finirent par accabler Athènes [2]. En somme, ce n'est pas à ceindre de murailles le port et la ville qu'un homme d'État doit consacrer ses peines, mais à transformer radicalement les cœurs de ses concitoyens, à les rendre « aussi parfaits que possible » ; tous ses efforts doivent avoir pour fin « l'acquisition de la justice et de la tempérance [3] ». A la morale des Forts, qui est celle du contradicteur de Socrate et de « la plupart des potentats » (les pires des hommes [4]), Platon oppose donc expressément la morale des Justes.

On n'a pas assez remarqué que ce mépris du philosophe pour la puissance navale et militaire de sa patrie ne se rattache à nulle préférence politique déterminée ; il traite, en effet, avec un égal dédain les chefs des divers partis qui, au ve siècle, s'étaient disputé la prépondérance. Ce n'est pas seulement contre Thémistocle et Périclès, grands serviteurs de ce régime démocratique auquel Platon fut toujours si hostile, que sont dirigés les sarcasmes du *Gorgias* [5] :

1. *Gorgias*, 503 *a*, 517 *b c*, 518 *e*, 519 *a*.
2. *Ibid.*, 515 *c*, 516 *d*, 519 *a b*, 521 *a d*.
3. *Ibid.*, 513 *e*, 515 *b c*, 507 *d e*.
4. *Ibid.*, 526 *a b*.
5. *Ibid.*, 515 *c d e*, 516 *a d*.

leurs principaux adversaires, Miltiade et Cimon, en qui la tradition aristocratique saluait les chefs des γνώριμοι [1], sont aussi durement raillés : « Crois-tu toujours », dit Socrate à son contradicteur, « qu'ils aient été de bons citoyens, les Périclès, les Cimon, les Miltiade, les Thémistocle? » Loin de blâmer les Athéniens d'avoir ostracisé Cimon et condamné Miltiade, il voit dans l'incapacité de ces prétendus grands hommes la cause du malheur qui les a frappés : « S'ils avaient possédé la vertu que tu leur attribues », dit-il encore, « ils n'eussent jamais subi un pareil traitement [2]. » Aucun chef de parti, qu'il soit démocrate ou « aristocrate », n'obtient donc l'estime, la sympathie ou l'indulgence de l'auteur du *Gorgias* [3], et Cimon est déclaré responsable de la catastrophe d'Athènes au même titre que ses adversaires Thémistocle et Périclès [4].

Ennemi résolu de tout accroissement des forces militaires et maritimes, Platon adhère implicitement à la politique de paix qui, de 403 à 395, règle les rapports des Athéniens avec leurs vainqueurs, à la grande satisfaction des classes possédantes [5] ; mais cette attitude « philolaconienne » n'est pas précisément la même que celle de Cimon : fervent admirateur de Sparte, assurément, le fils de Miltiade n'avait jamais subordonné — comme le feront jusqu'en 395 les dirigeants de la démocratie restaurée — l'activité athénienne aux exigences de la puissante cité du Péloponèse ; son idéal, c'était l'hégémonie commune d'Athènes et de Lacédémone, et non la soumission de l'une aux volontés de l'autre.

Avec la parfaite indifférence de l'auteur du *Gorgias* pour le relèvement d'Athènes contraste fort nettement la politique des instigateurs et artisans de l'alliance athéno-thébaine, de l'expansion navale et des conquêtes ; les principaux d'entre eux sont Thrasybule et Conon, qui, de 395 à 389, ont rendu à leur patrie son indépendance diplomatique, restauré les Longs Murs, écrasé à Cnide la flotte péloponésienne et rouvert aux Athéniens le chemin de l'Égée, du littoral thrace et des Détroits [6]. C'est précisément de ces deux personnages que Polycratès glorifiait les exploits dans l'ouvrage auquel ripostait le *Gorgias* [7].

1. Aristote, Ἀθηναίων Πολιτεία, 28, 2.
2. *Gorgias*, 515 *d*, 516 *d e*.
3. Exception faite d'Aristide, dont le philosophe vante l'équité « célèbre dans la Grèce entière » (*ibid.*, 526 *b*).
4. *Ibid.*, 519 *a*.
5. Cf. P. Cloché, *La politique étrangère d'Athènes*, p. 7-8, 11-12.
6. *Ibid.*, p. 14-20, 30-34, 38-40.
7. Cf. Libanius, § 160, p. 106, cité dans Humbert, *o. l.*, p. 15. La victoire de Cnide, dit

Mais ce n'est pas seulement la politique de force et de prestige suivie par ces hommes d'État qu'un disciple de Socrate devait logiquement condamner : la restauration partielle de l'empire athénien avait aussi pour effet, déjà réalisé ou éventuel, l'acquisition d'avantages économiques et financiers plus ou moins considérables[1], pour lesquels Socrate et Platon professaient un dédain sans réserve. Polycratès venait de reprocher à Socrate de n'être pas « un homme d'affaires » (τραπεζίτης), de ne prendre aucune part à cette activité commerciale qui était la source la plus précieuse de la richesse d'Athènes[2] ; et l'une des accusations lancées à Périclès dans le *Gorgias* est d'avoir rendu ses concitoyens « avides d'argent » ; le philosophe y qualifie de simples « bagatelles » deux moyens de s'enrichir par le trafic et la conquête : les ports et les tributs[3]. N'était-ce pas blâmer, au moins tacitement, toute la politique pratiquée depuis 395 et qui se poursuivra durant plusieurs années encore après la composition du dialogue platonicien?

Aux deux courants d'opinion radicalement hostiles que nous venons de signaler, il convient d'en ajouter un troisième, d'un caractère plus modéré et nuancé, qui trouve son expression la plus saisissable dans le discours prononcé en 391 par Andocide.

La carrière de ce personnage avait été fort agitée, et il suffit d'en rappeler les principaux épisodes pour montrer l'impossibilité de le ranger dans un parti politique bien distinct. Membre d'un riche et illustre génos, il avait appartenu durant sa jeunesse à une hétairie ; compromis dans les scandales de 415, bénéficiaire d'un décret d'impunité, mais bientôt frappé d'atimie et obligé de quitter sa patrie, il avait heureusement conduit diverses opérations commerciales et procuré aux démocrates athéniens, en 411, du blé, du cuivre et des rames. Rentré en Attique, il s'était vu emprisonner par l'oligarchie des Quatre-Cents ; mais cette mésaventure et l'aide qu'il venait de prêter aux démocrates ne lui avaient pas décidément gagné les sympathies des démocrates, et, vers 409, semble-t-il,

l'auteur, « suscita l'enthousiasme dans le parti démocratique et sans doute inspira à Platon des sentiments très différents » (p. 11) : l'opposition entre les théories du *Gorgias* et les aspirations de la démocratie « impérialiste » est ici judicieusement indiquée ; mais il n'eût pas été inutile d'ajouter que, dès avant la bataille de Cnide (août 394), l'activité maritime de Conon, la rupture de la paix athéno-spartiate de 404 et les débuts de la reconstruction des Longs-Murs (juin-juillet 394), avaient provoqué, selon toute vraisemblance, la méprisante irritation du futur auteur du *Gorgias*.

1. Cf. P. Cloché, *La politique étrangère d'Athènes*, p. 21, 24, 34-35, 39-40.
2. Cf. Libanius, § 134, p. 89 ; cité dans Humbert, *o. l.*, p. 15.
3. *Gorgias*, 515 *e*, 519 *a*.

en dépit d'une ardente profession de foi démocratique[1], il échouait à obtenir sa réhabilitation. D'où un nouvel exil, cette fois volontaire, qui prendra fin grâce aux conventions d'amnistie de 403. Poursuivant ou reprenant le cours de son activité économique, Andocide avait enlevé au démocrate Agyrrhios, par une surenchère, la ferme du fructueux impôt du cinquantième[2] ; mais il n'en garda pas moins de précieux appuis dans le parti démocratique : à la fin de 399, lors du procès que lui intenta Képhisios, il fut soutenu par un des orateurs qui réclameront le plus énergiquement en 396 la guerre contre Lacédémone, Képhalos[3], et par le principal accusateur de Socrate, Anytos[4]. Sept ans plus tard, il était chargé de négocier la paix avec les Spartiates et conseillait aux Athéniens d'accepter les propositions de leurs ennemis. Nous ne reprendrons pas ici l'analyse détaillée de la harangue qu'il prononça à cette occasion et que suivit son départ pour un exil définitif[5] : nous nous bornerons à montrer que cette dernière manifestation de l'activité publique d'Andocide ne cadre exactement ni avec les aspirations et les traditions de la démocratie conquérante — comme nous l'avons déjà partiellement indiqué — ni avec les théories du *Gorgias*. Ce discours *sur la Paix*, en somme, n'est pas sans offrir quelque analogie avec la carrière de l'habile et souple personnage qui s'était mêlé ou heurté à des milieux politiques fort différents.

Rappelons, d'abord, qu'Andocide se sépare très nettement, en 391, de Thrasybule, de Conon, de Callistratos (neveu de cet Agyrrhios dont l'orateur avait été l'heureux adversaire en 399)[6], en déclarant à la fois inutile et impossible la prolongation de la lutte et en s'attaquant à tout projet de s'emparer des fertiles régions (comme la Chersonèse de Thrace) que convoitait la clientèle des chefs démocrates. Il se sépare aussi de ces derniers quand, n'ayant nul égard à leurs susceptibilités nationales, il insiste sur les récents avantages obtenus par les Lacédémoniens (qualifiés de « vainqueurs » sans la moindre réserve) et glisse si promptement, en revanche, sur l'éclatante victoire remportée par Conon en 394[7]. Il se rapproche enfin d'une certaine tradition antidémocratique, lorsque,

1. Andocide, II, 16, 26-27.
2. Id., I, 133-134.
3. *Helléniques d'Oxyrhynchos*, II, 2 (cf. P. Cloché, *Politique étrangère*, p. 9, 14).
4. Andocide, I, 150.
5. Cf. P. Cloché, *Politique étrangère*, p. 22-29.
6. Voir ci-dessus.
7. Cf. P. Cloché, *Politique étrangère*, p. 24-26.

résumant l'histoire extérieure d'Athènes durant une partie du ve siècle, il blâme la politique et la stratégie de Périclès (sans nommer celui-ci, d'ailleurs) : il montre Athènes, en effet, rompant « à cause des Mégariens » la trêve de 446-445 et laissant ravager son territoire ; d'une façon non moins tendancieuse, c'est à la « paix de Nicias » qu'il attribue l'origine de la prospérité financière et maritime dont les Athéniens avaient joui, en réalité, sous le principat de Périclès [1] ; enfin, s'il traite de « malheur » la paix de 404, qui avait suscité tant de colères dans les milieux démocratiques, il ajoute aussitôt que ses concitoyens devaient « s'en tenir alors pour satisfaits [2] ».

Mais, si la harangue d'Andocide sur la paix ne pouvait que heurter, dans le passé comme dans le présent, les sentiments et les vœux de la démocratie « radicale », elle n'était pas non plus de nature à recevoir l'approbation de l'auteur du *Gorgias* (qui, du reste, soucieux avant tout de justice et de vertu [3], méprisait sans doute un brasseur d'affaires comme Andocide et nourrissait peut-être une vive antipathie à l'égard de l'homme qui, en 399, avait eu l'appui d'Anytos).

Le discours de 391, en effet, renferme nombre de passages qui sont en contradiction formelle avec les idées du *Gorgias*. C'est ainsi que l'orateur vante longuement l'utilité de cet appareil militaire, naval et financier où les Athéniens du ve siècle avaient mis tant d'orgueil et d'espérances : les Longs Murs, les centaines de trières neuves, les arsenaux maritimes, les abondants revenus procurés par le *phoros*, les possessions de la cité dans la mer Égée et en Thrace [4]. Platon qualifiait de « bagatelles » ces précieux avantages : Andocide, d'accord sur ce point avec la tradition de Cimon et de Périclès, se félicite de les voir garantis aux Athéniens (partiellement du moins) par la paix qu'il les exhorte à conclure [5] ; loin de railler, sans distinction de partis, les divers artisans de cette grandeur matérielle, loin de traiter de « malsaine enflure » l'extension dont leurs talents et leurs efforts ont fait bénéficier Athènes, l'orateur déclare que les murailles et les trières ont été « le principe de la prospérité » nationale, le « point de départ » d'une puissance incomparable [6].

1. Andocide, III, 8-9.
2. *Ibid.*, 22 (traduction Dalmeyda).
3. Voir ci-dessus, p. 17.
4. Andocide, III, 5, 7, 8-9.
5. *Ibid.*, 12, 14, 23, 39.
6. *Ibid.*, 37, 40.

Ainsi, tout en résistant aux ambitions des démocrates « impérialistes », sous les coups desquels il allait succomber, Andocide défend des conceptions sensiblement éloignées de la doctrine platonicienne ; elles rappellent même à certains égards celles du personnage à qui le *Gorgias* prodigue ses sarcasmes les plus amers : le sophiste Calliclès[1]. Tous deux, en effet, célèbrent les Longs Murs d'Athènes et sa richesse en navires et en arsenaux ; tous deux vantent l'œuvre accomplie par différents stratèges du ve siècle[2]. Sans prédilection pour le Dèmos, ils aspirent l'un et l'autre à conquérir la faveur populaire et à la mettre au service de leurs ambitions : Andocide proteste à diverses reprises de son respect pour le régime démocratique[3] ; Calliclès, cherchant à « devenir puissant dans la cité », s'efforce de « gagner l'amitié du peuple athénien », aux désirs duquel il adapte son langage[4]. Enfin, comme Andocide, il professe des opinions assez nuancées, qui le distinguent nettement des démocrates « extrêmes ». C'est ainsi qu'il témoigne aux chefs des γνώριμοι, Miltiade et Cimon, la même admiration qu'aux chefs démocrates, Thémistocle et Périclès ; en outre, il affiche un mépris sans réserve pour « les orateurs de son temps », c'est-à-dire pour ceux qui ont succédé à Périclès, « mort récemment[5] » : il ne peut guère s'agir ici que de ces « démagogues » dont l'activité se déploya surtout de 429 à 404, et dont les principaux furent Cléon, Hyperbolos, Androclès et Cléophon. Ce sont là, suivant la dédaigneuse expression du contradicteur de Socrate, « les véritables orateurs populaires[6] » ; Calliclès se déclare « incapable de nommer un seul d'entre eux » qui cherche à rendre meilleures les âmes des citoyens et qui puisse être rapproché de Périclès ou de Cimon[7] : « Tu reconnaissais toi-même », lui dit Socrate, « qu'il n'en est point [de bon politique] parmi nos contemporains » ; et Calliclès de répondre : « Il s'en faut... de beaucoup, Socrate, qu'aucun des hommes d'État d'aujourd'hui ait réalisé une œuvre digne d'être comparée à celle de l'un quelconque de ceux-là[8]. »

Une autre raison, enfin, nullement décisive, il est vrai, mais

1. Dont nous supposons ici l'existence démontrée (cf. *infra*, p. 24-25).
2. Voir ci-dessus, p. 18.
3. II, 26-27 ; III, 1-2, 4, 6-7.
4. *Gorgias*, 481 *d e*, 513 *a b c*.
5. *Ibid.*, 503 *b c*.
6. « Tu es absurde, Socrate : on te prendrait pour un véritable orateur populaire » (*Gorgias*, 494 *c*).
7. *Ibid.*, 503 *a b*.
8. *Ibid.*, 517 *a b*.

assez séduisante, d'assigner à Calliclès parmi les partis politiques une sorte de position moyenne, analogue à celle d'Andocide, ce sont les rapports étroits de culture et d'amitié qui semblent l'avoir uni à Andrôn[1] ; ce dernier sera membre du gouvernement des Quatre-Cents et, après leur chute, il prendra, en qualité de bouleute, l'initiative des poursuites contre les chefs de l'oligarchie « radicale » : Antiphon, Archeptolémos et Onomaclès[2]. Calliclès eut donc pour ami l'un des partisans les plus actifs de l'aristocratie modérée.

Mais, si Andocide et Calliclès offrent assurément plus d'un trait commun, il existe entre eux, cependant, d'appréciables différences, qui, indépendamment de toute autre raison, nous défendraient d'en faire un seul et même personnage[3]. D'abord, tandis que l'auteur de la harangue *sur la Paix* fait un éloge assez vif de Lacédémone, de ses victoires de 394 et 393 et de la générosité dont elle a témoigné en 404 et dans les récentes négociations[4], Calliclès ne cèle point son hostilité à l'égard des admirateurs de Sparte : irrité des critiques adressées par Socrate à l'œuvre démocratique de Périclès (le philosophe blâme, notamment, l'institution des *misthoi*), il s'écrie : « C'est par les laconisants à l'oreille déchirée que tu as entendu tenir ces propos, Socrate[5] ! » D'autre part, nous avons vu qu'Andocide se montre sévère pour la politique et la stratégie de Périclès en 432-430 et qu'il attribue à la paix de Nicias tout le mérite d'une prospérité datant, en réalité, de l'époque péricléenne[6] ; or, Calliclès loue sans réserve la valeur et l'habileté de l'homme d'État à qui l'auteur du discours de 391 est si peu favorable : il persiste, en dépit des objections de Socrate, à le qualifier de bon citoyen et se fâche quand il entend le philosophe accuser Périclès d'avoir rendu les Athéniens paresseux et cupides ; s'il s'incline finalement devant l'argumentation de son adversaire, c'est de très mauvaise grâce, et en lui laissant la responsabilité d'avoir proclamé la malfaisance de la politique péricléenne[7]. Bref, toutes les admirations et toutes les antipathies de Calliclès et d'Andocide ne

1. *Ibid.*, 487 *c*.
2. Cf. P. Cloché, *R. É. G.*, 1920, p. 17 ; J. Humbert, *o. l.*, p. 42.
3. A notre connaissance, personne ne l'a essayé, alors que des historiens ne croyant pas en l'existence de Calliclès ont voulu l'identifier avec tel ou tel Athénien célèbre (cf. *infra*, p. 24).
4. Andocide, III, 18-23.
5. *Gorgias*, 515 *e*.
6. Voir ci-dessus, p. 21.
7. *Gorgias*, 503 *c*, 515 *d e*, 516 *c d*.

leur sont pas communes, et, même si la harangue du second était antérieure au *Gorgias*[1], il serait bien malaisé d'admettre que Platon a voulu représenter Andocide sous les traits de l'adversaire de Socrate.

Un autre rapprochement (qui ne va pas, du reste, jusqu'à l'identification) a été proposé : selon M. Humbert, le « mystérieux Calliclès » doit être rapproché de Polycratès : « à tout le moins », dit cet auteur, « *il y a du Polycratès dans Calliclès*[2] ». Celui-ci ne fut pas, comme certains l'ont cru, un homme politique vivant à Athènes vers la fin du ve siècle : il est invraisemblable, en effet, qu'au cours d'une période dont nous connaissons assez bien l'histoire publique, ce personnage, si éloquent dans le dialogue platonicien, n'ait point laissé trace de ses talents. En réalité, nous avons affaire ici, soit à une fiction pure et simple, soit, plutôt, à un pseudonyme. M. Humbert rejette les diverses hypothèses qui mettent sous le nom de Calliclès tantôt Isocrate, tantôt Alcibiade, tantôt l'oligarque Chariclès, tantôt tel ou tel autre citoyen illustre de la fin du ve siècle[3]. N'insistant pas, à juste titre, sur le rapprochement que l'on a suggéré entre le sophiste du *Gorgias* et Isocrate, il discute longuement les hypothèses assimilant Chariclès ou Critias à Calliclès, et il les repousse avec raison ; certaines de ses remarques, il est vrai, ne nous semblent pas très heureuses : il n'est guère permis de voir en Calliclès à la fois un démocrate et un adhérent du tiers-parti théraménien[4]. En fait, si Calliclès n'est assurément pas un « oligarque extrémiste[5] », violemment hostile à la démocratie et à ses grands hommes et ardemment favorable à Lacédémone, il diffère aussi très nettement des orateurs démocrates de la fin du ve siècle, qu'il méprise[6], et il n'éprouve nul attachement sincère pour le régime démocratique[7].

Si M. Humbert écarte résolument les audacieuses conjectures de divers érudits, il estime, en revanche, que Calliclès offre plus d'une analogie avec Polycratès : du moins, n'y a-t-il pas de fossé « entre le Polycratès historique » et le sophiste du *Gorgias ;* on a donc le droit de penser qu'en imaginant son Calliclès, le philosophe a « sou-

1. M. Hatzfeld date ce dialogue de 390 au plus tôt (*Alcibiade*, p. 47).
2. Humbert, *o. l.*, p. 37-38.
3. *Ibid.*, p. 38-42.
4. *Ibid.*, p. 41-42.
5. Comme le dit justement M. Humbert (*o. l.*, p. 41).
6. Voir ci-dessus, p. 22.
7. Voir ci-dessous, p. 25-26.

vent songé à Polycratès[1] » ; Calliclès, d'ailleurs, adresse à Socrate les mêmes reproches que l'auteur de la Κατηγορία. Bref, l'existence de rapports entre Polycratès et Calliclès n'est pas niable, bien qu'il « subsiste des différences notables » ; au surplus, Polycratès nous est assez mal connu[2].

Mais, en admettant l'existence de différences entre ces deux personnages, M. Humbert n'a-t-il pas d'avance implicitement reconnu la valeur des objections qu'un récent ouvrage élève contre sa théorie? Il y a dans ce rapprochement, dit M. Hatzfeld, « une sorte de gageure » ; Calliclès n'est pas un simple produit de l'imagination de Platon, mais un « personnage de chair et d'os » : dans ses premiers dialogues, le philosophe n'a point coutume de mettre en scène des êtres fictifs ; le *Gorgias* signale avec précision le dème de Calliclès (Acharnes), les amis en la société desquels il a étudié la philosophie (notamment, Andrôn), le jeune homme dont il est épris, Dèmos, et le père de ce dernier, Pyrilampès, mentionnés par d'autres textes. Il est donc bien difficile de nier l'existence de ce Calliclès, sophiste et homme politique, qui vécut à Athènes pendant la guerre du Péloponèse[3]. Ces arguments nous semblent fort plausibles : nous nous bornerons à insister plus qu'on ne l'a fait sur les différences séparant Calliclès de Polycratès.

Ce dernier, il est vrai, comme le rappelle très justement M. Humbert, nous est mal connu ; mais nous possédons, grâce à Libanius, sinon le texte, du moins le sens de plusieurs fragments de sa Κατηγορία ; or, certains d'entre eux s'opposent nettement à quelques-uns des propos tenus par Calliclès. Polycratès reproche à Socrate d'exhorter les jeunes gens à « combattre les lois » et de former des individus pleins d'audace, amis de la tyrannie et méprisant l'égalité : il faut l'arrêter, dit-il, et le chasser avant que ses disciples ne détruisent « la puissance des lois[4] ». L'auteur de la Κατηγορία respecte donc parfaitement — du moins en paroles — la législation démocratique et l'égalité. Calliclès, au contraire, tout en protestant de son amour pour le peuple, use sans ménagement d'un langage fort peu démocratique : non seulement il bafoue la « présomption » et l' « absurdité » des « orateurs populaires[5] », mais il déclare que « les lois sont faites par les faibles et la majorité » : c'est « dans leur

1. Humbert, *o. l.*, p. 50.
2. *Ibid.*, p. 61-62.
3. Hatzfeld, *Alcibiade*, p. 47-48 et p. 48, n. 8.
4. Libanius, § 38, p. 34 (cf. Humbert, *o. l.*, p. 15).
5. *Gorgias*, 482 *c*, 494 *d* (cf. *supra*, p. 22).

intérêt qu'ils légifèrent et décernent les éloges et les blâmes » : telle est la raison pour laquelle, « dans l'ordre de la loi », on juge « inique et laide l'ambition d'avoir plus que le commun des hommes ». A ces exigences de la loi, Calliclès préfère résolument les droits de la nature : celle-ci nous montre, en effet, que « la justice » a voulu partout la domination et le privilège des plus forts. Il y a donc lieu de rejeter la doctrine selon laquelle « on doit respecter l'égalité » : la vérité, c'est que « tous les biens des faibles et des petits appartiennent au meilleur et au plus fort[1] ».

Le contraste est flagrant entre de tels propos et les théories de Polycratès. On dira peut-être que l'auteur de la Κατηγορία était foncièrement partisan de la doctrine défendue par Calliclès : « Nous avons été... prévenus », dit M. Humbert, que ce sophiste « pense autrement qu'il ne parle en public » : le développement du *Gorgias* lui prête exactement « les idées antidémocratiques que le pamphlet (de Polycratès) avait reprochées » à Socrate : n'est-ce pas « un vieil argument que de montrer l'adversaire peu convaincu et de faire démentir son attitude publique par ses jugements privés[2] »? Malheureusement, rien ne démontre que Polycratès, si peu connu, ait vraiment usé d'un double langage : dans l'état actuel de nos documents, nous en sommes réduits à constater une opposition formelle entre les théories de la Κατηγορία et celles que soutient le brillant sophiste du *Gorgias*[3].

En revanche, il existe des ressemblances assez saisissantes entre Calliclès et un personnage beaucoup plus illustre : Alcibiade. C'est ce qu'a solidement établi M. Hatzfeld[4] : il rappelle que le *Gorgias* associe deux fois le nom d'Alcibiade à celui du contradicteur de Socrate (481 *d* et 519 *a b*) et que l'un et l'autre méprisaient foncièrement la démocratie (cf. Thucydide, VI, 16, 4 ; 89, 6) ; tous deux « avaient la même morale », qui soulevait l'indignation de Platon :

1. *Ibid.*, 483 *b c d*, 484 *a c*.
2. Humbert, *o. l.*, p. 44.
3. On a signalé, il est vrai, une autre analogie entre Calliclès et Polycratès : tous deux citaient le célèbre vers de Pindare sur la loi reine du monde (le premier en s'appuyant sur l'autorité du poète, le second en accusant Socrate d'avoir propagé la théorie de Pindare). Mais on ne peut tirer de cette circonstance nulle conclusion décisive, le texte attribué par Libanius à Polycratès n'étant pas le même que celui de Calliclès : M. Hatzfeld fait justement observer (*o. l.*, p. 47, n. 2) que, ni le texte authentique de Pindare ni celui de Polycratès ne nous étant parvenus, « tous les résultats fondés sur une base aussi incertaine restent forcément fragiles » (cf. Humbert, *o. l.*, p. 32-38).
4. Le rapprochement avait été déjà proposé (cf. Humbert, p. 39) : sans l'admettre, M. Humbert avait eu du moins parfaitement raison d'écrire : « Il (Calliclès) est plus comparable à Alcibiade qu'à l'un des *Trente* » (*ibid.*, p. 41).

si le philosophe fait exposer leur commune doctrine par Calliclès, et non par Alcibiade, c'est, probablement, parce que ce dernier n'avait pas été seul à la professer vers la fin du ve siècle et, aussi, parce que Platon répugnait à présenter sous un odieux aspect l'homme dont Socrate s'était épris[1].

Il est possible d'ajouter quelques remarques à ces judicieuses observations. D'abord, si les analogies sont grandes entre Alcibiade et le sophiste du *Gorgias*, ils sont également séparés par de notables différences : plusieurs des sentiments exprimés par Calliclès ne sont pas précisément d'accord avec diverses manifestations de l'activité politique déployée par Alcibiade. C'est ainsi que Calliclès prononce un chaleureux éloge de Périclès[2] : or, entre la politique de ce dernier et celle de son pupille, on peut relever de sérieuses différences[3]. Périclès n'a jamais rendu aux ennemis d'Athènes les services dont Alcibiade n'hésita point à faire bénéficier Lacédémone ; d'autre part, il n'a pas imprimé à la diplomatie athénienne cette allure quelque peu trépidante et désordonnée qu'elle aura parfois sous l'influence d'Alcibiade ; il y a, en somme, plus de cohésion dans l'activité du premier que dans celle du second. Enfin, il ne semble pas que Calliclès soit un véritable homme d'État : c'est surtout un admirateur des grands stratèges du passé, lointain ou récent, tandis qu'Alcibiade, même en adoptant une politique qui n'est pas absolument neuve (en 420, par exemple[4]), la marque d'une empreinte vigoureusement personnelle.

Mais, en dépit de ces différences, Alcibiade et Calliclès se ressemblent profondément par leur haine de l'égalité et leur attachement à la morale des Forts. Ce n'est pas seulement Thucydide qui signale l'existence de pareils sentiments chez Alcibiade[5] : on trouve aussi de précieuses indications sur ce point dans un document dont la date n'est pas très éloignée de celle du *Gorgias*. Nous sommes ainsi ramenés vers l'époque de la guerre de Corinthe.

Ce document, c'est le discours où Phaeax, agissant soit pour le compte de Nicias, « invisible et présent[6] », soit pour son compte personnel[7], est censé réclamer en 417 l'ostracisme d'Alcibiade : en

1. Hatzfeld, *o. l.*, p. 48-50.
2. Voir ci-dessus, p. 23.
3. Voir, sur ce point, le consciencieux exposé de M. Hatzfeld, *o. l.*, p. 31-32.
4. *Ibid.*, p. 86.
5. Voir ci-dessus, p. 26.
6. Cf. J. Carcopino, *L'ostracisme athénien*, 2e éd. Paris, Alcan, p. 227-231.
7. Cf. Hatzfeld, *o. l.*, p. 114-116.

réalité, ce *Contre Alcibiade* est un pamphlet des premières années du IVe siècle [1]. Qu'il ait été rédigé par un sophiste inconnu [2], ou bien par Andocide, dans les œuvres de qui il nous est parvenu [3], il renferme, en tout cas, un portrait d'Alcibiade rappelant celui que Thucydide a laissé du personnage. L'orateur accuse son ennemi, notamment, de ne pas s'estimer simplement « l'égal des autres Athéniens » et de ne pas même se résigner à « une supériorité médiocre ». Certes, Alcibiade se proclame « le gardien de la constitution » et il ne cesse de flatter « en masse » les citoyens [4] ; mais, au fond, il les méprise de toute son âme, dominée par « la cupidité et l'orgueil » ; il ne fait nul cas de la vertu où la cité trouve sa « meilleure sauvegarde » : l'obéissance aux magistrats et aux lois. Ce n'est pas à celles-ci qu'il accepte de se plier : c'est à ses caprices qu'il prétend soumettre les Athéniens [5]. Aspirant à la tyrannie, il s'exprime en démagogue, mais agit en despote et exige que personne n'élève la moindre prétention « contre la sienne », et les Grecs se rient des Athéniens en voyant qu'à lui seul un homme l'emporte sur la ville entière [6] : il faut donc ostraciser ce dangereux personnage, afin d'enseigner « le respect des lois aux insolents sans pudeur [7] ». L'ambition forcenée du pupille de Périclès, sa haine des entraves législatives et de l'égalité, sa prétention à tout dominer dans l'État sont ici décrites avec une netteté qui souligne à merveille les ressemblances entre Alcibiade et Calliclès, brillant défenseur de la morale des Forts.

Ce n'est pas que l'auteur du *Contre Alcibiade* soit un démocrate [8]. Jamais, sans doute, il ne critique à fond le régime établi ; mais il n'en est pas davantage un chaud partisan, lui qui s'exprime ainsi : « Les institutions reconnues les meilleures sont celles qui se trouvent aussi bien ajustées au peuple qu'à l'aristocratie [9]. » En outre, il est loin de donner une adhésion sans réserve à la politique extérieure de la démocratie du Ve siècle ; il déplore, notamment, la forte aug-

1. Cf. Carcopino, *o. l.*, p. 216-220. Cette chronologie est acceptée par G. Dalmeyda (Notice du *Contre Alcibiade*, dans l'édition Budé d'Andocide, p. 110). M. Gernet date l'œuvre de 397 ou 396 (*Notes sur Andocide*, dans la *Revue de philologie*, 1931, p. 318).
2. Cf. Carcopino, p. 216 ; Gernet, p. 313 ; Dalmeyda, p. 109.
3. Cf. P. Treves, *o. l.*, p. 180, n. 1
4. [Andocide], IV, 16.
5. *Ibid.*, 13, 19.
6. *Ibid.*, 24, 27-29.
7. *Ibid.*, 30, 39-40.
8. Pas plus que Phaeax, qui était censé prononcer le discours (cf. Carcopino, *o. l.*, p. 228).
9. [Andocide], IV, 6 (trad. Dalmeyda). Un peu plus loin (*ibid.*, 12), l'auteur va parler de « la foule » avec un mépris significatif (cf. *infra*).

mentation du tribut qu'Athènes infligea à ses alliés en 425, et il oppose à cette dure exigence l'équitable modération d'Aristide. C'est une telle politique, à son avis, qui provoqua la rébellion d'une partie de l'empire après la guerre de Sicile ; une décision comme celle de 425 pouvait, certes, « obtenir l'agrément de la foule » ; mais elle n'était pas des plus salutaires [1]. L'orateur va jusqu'à approuver tacitement, en la déclarant inévitable, l'insurrection des alliés : le résultat « nécessaire » des procédés d'Alcibiade, dit-il, « c'est que les cités confédérées songent à se tourner vers nos ennemis et nous haïssent » ; et il n'hésite même pas, quelques années après Aigos-Potamos, à tenir des propos élogieux sur Lacédémone, qu'il oppose en ces termes à l'orgueilleux Alcibiade : « Quelle différence entre lui et les Lacédémoniens ! Ceux-ci acceptent d'être vaincus, même quand ils ont des alliés pour concurrents : Alcibiade ne consent pas à l'être, même par des concitoyens [2]. »

Le *Contre Alcibiade* a donc été rédigé, semble-t-il, par un représentant de cette fraction de l'opinion athénienne qui, peu avant la guerre de Corinthe ou durant ce conflit, blâmait la politique « impérialiste [3] » : Alcibiade devait lui être fort antipathique en raison de l'hostilité qu'il avait manifestée à l'égard de Sparte en 420-418, de son rôle à l'origine de l'expédition de Sicile et de son activité militaire en 411-407 ; inversement, il est très possible que, pour les mêmes motifs, le souvenir du vainqueur de Cyzique ait éveillé des sympathies chez les partisans de la restauration de l'empire [4]. Mais il importe d'ajouter qu'à la même époque certains démocrates flétrissaient sans ménagement la conduite d'Alcibiade.

Vers 395 ou 394, un Athénien inconnu prononçait contre le fils de ce personnage un violent réquisitoire devant les héliastes [5]. Démocrate résolu et très hostile à Sparte, l'orateur félicite les bannis de 404-403 d'avoir « gagné la considération de tous » en occupant Phylé et en assaillant les murailles d'Athènes ; il déclare que, vou-

1. *Ibid.*, 11-12. — L'orateur exagère, du reste, l'importance du rôle d'Alcibiade en cette affaire (cf. Hatzfeld, *o. l.*, p. 68-69).

2. *Ibid.*, 28 (trad. Dalmeyda).

3. Cf. P. Cloché, *Politique étrangère*, p. 12, 21, etc.

4. Le nom du personnage, écrit L. Gernet, « symbolisait cet impérialisme démocratique et alimentaire dont beaucoup souhaitaient le retour » (*o. l.*, p. 319) ; vers 396, dit G. Mathieu, « tout un parti, qui songeait à la reconstitution de l'empire athénien », se réclamait de ce nom glorieux (Notice du discours *Sur l'attelage* dans l'édition Budé d'Isocrate, t. I, p. 49).

5. C'est le premier des deux discours contre Alcibiade que l'on a attribués à Lysias ; mais l'authenticité en a été fort discutée : elle est d'ailleurs admise par le plus récent éditeur de Lysias (sur cette question et sur la date, cf. M. Bizos, dans l'édition Budé des discours de Lysias, t. I, p. 217-218 et 222-223).

lant chasser une garnison étrangère et libérer des concitoyens asservis, ils avaient le droit d'agir ainsi ; plus loin, il déplore la victoire de Lacédémone, la destruction des Longs Murs et la domination des Trente[1]. Or, cet ennemi de l'oligarchie et de Sparte s'exprime avec la plus rude sévérité sur le compte d'Alcibiade. Rappelant ses divers « méfaits » — que son fils, dit-il, eût dû s'efforcer de racheter par une conduite exemplaire — il évoque, notamment, ses relations avec les Lacédémoniens, auxquels il fournit les moyens de nuire à sa patrie, et ses tentatives pour soulever les alliés ; il accuse même Alcibiade d'avoir fait plus souvent campagne avec les ennemis contre les Athéniens qu'avec ceux-ci contre ceux-là[2]. Plus loin, il dénonce la « perversité » et les trahisons de l'homme qui signala aux Spartiates les forteresses mal gardées de l'Attique et les alliés prêts à la révolte ; il souligne durement les échecs d'Alcibiade, son impuissance à libérer de l'invasion le sol attique, à rendre l'amitié de Chios aux Athéniens et, ajoute-t-il fort injustement, à leur procurer le plus modeste avantage. On ne doit pas s'en étonner : il n'était pas plus habile qu'un autre, et c'est uniquement en fait de scélératesse qu'il tenait le premier rang dans la cité. Enfin, il a frustré l'État de plus de 200 talents et livré la flotte à Lysandre[3]. L'acharnement que manifestent ces accusations — dont certaines sont d'une iniquité flagrante — nous montre avec éclat que les milieux aristocratiques n'étaient pas seuls à exécrer la mémoire d'Alcibiade.

Plusieurs passages de la Κατηγορία de Polycratès méritent aussi de retenir notre attention à cet égard : grand admirateur de Thrasybule et de Conon[4], l'auteur du pamphlet contre Socrate est en même temps fort hostile au fils de Clinias. Si mutilé qu'il soit, le texte de Libanius nous apprend, du moins, que Polycratès reprochait au philosophe d'enseigner à ses disciples la pratique du parjure, du vol et de la violence : de telles allusions, dit M. Humbert, visaient Alcibiade et Critias[5]. Plus bas, Libanius déclarait qu'Anytos[6], appelant Socrate « le maître des mauvaises actions », n'avait pu citer que ces deux personnages[7]. Les partisans de la démocratie

1. Lysias, XIV, 33-34, 39.
2. *Ibid.*, 29-30.
3. *Ibid.*, 35-38.
4. Voir ci-dessus, p. 18.
5. Cf. Libanius, 109, p. 74 ; 112, p. 72 (voir Humbert, *o. l.*, p. 14).
6. La Κατηγορία est censée avoir été rédigée par le principal accusateur de Socrate (Humbert, *o. l.*, p. 11-12).
7. Cf. Libanius, 136, p. 90 (voir Humbert, *o. l.*, p. 14).

et de la politique d'expansion n'étaient donc pas tous enclins à glorifier le nom d'Alcibiade[1].

L'aversion qu'inspirait le souvenir d'Alcibiade à une fraction de l'opinion démocratique est d'autant moins surprenante qu'il avait déjà rencontré de son vivant l'hostilité, parfois très âpre, de plusieurs démocrates (ou « démagogues »). Celui qui s'était attaqué à la politique extérieure de Nicias, et qui, en 404, devait succomber sous les haines de l'oligarchie philolaconienne, avait eu également pour adversaire l'un des principaux « successeurs » de Cléon, Hyperbolos[2], dont il avait déjoué les manœuvres en se rapprochant de Nicias[3] ; deux ans plus tard, c'est « l'homme le plus influent du parti populaire », Androclès, qui le poursuivra de son ardente inimitié et sera l'artisan le plus actif de son bannissement[4]. Bref, pendant la guerre du Péloponèse, comme à la veille et à l'époque de la guerre de Corinthe, Alcibiade a compté des ennemis acharnés dans des milieux fort divers. Rien de plus naturel : sa politique, singulièrement mobile et changeante, avait eu pour but essentiel, non pas la victoire d'un certain idéal ou la satisfaction d'intérêts collectifs, mais le triomphe d'une ambition tout individuelle, à laquelle différents partis ou différents États avaient tour à tour servi d'instruments.

En résumé, les quelques Athéniens inégalement célèbres dont on s'est occupé le plus longuement dans la présente étude ont suivi des carrières et nourri des projets bien dissemblables, et un parfait accord fut loin d'unir leurs conceptions respectives ; mais ils offrent tous au moins un caractère commun : ouvertement ou sans l'avouer, les uns et les autres n'attachent qu'une minime importance à la grandeur et à la puissance de la cité, ainsi qu'aux sentiments et volontés des partis. Tout cela, ils le sacrifient ou le subordonnent, soit à l'amélioration intellectuelle et morale de l'individu, soit au succès de convoitises et d'ambitions personnelles. Que leur activité s'inspire des conceptions les plus hautes, ou qu'elle obéisse

1. L'attitude de Polycratès ne doit pas nous faire oublier, du reste, que l'un des deux hommes d'État dont il vantait l'activité, Thrasybule, avait été durant un assez long temps le collaborateur d'Alcibiade (voir Hatzfeld, *o. l.*, p. 293, 327, 338, 343) ; il est d'ailleurs impossible de savoir quels sentiments le héros de Phylè éprouvait à l'égard de son ancien chef vers 395-390. Quant aux rapports entre Alcibiade et Conon, ils semblent avoir été empreints de quelque inimitié (voir les judicieuses remarques de M. Treves, *o. l.*, p. 183-184).

2. Aristophane (*Paix*, v. 683-684) le qualifie de προστάτης τοῦ δήμου.

3. Cf. Carcopino, *o. l.*, p. 232, 238-239.

4. Cf. Thucydide, VIII, 65.

à des mobiles inavouables, elle s'exerce trop souvent au détriment d'Athènes, dont elle a pour effet de mettre en péril la sécurité et l'indépendance ou d'entraver les tentatives de réorganisation et d'expansion : philosophes épris surtout de tempérance et de justice, aventuriers au passé trouble et suspect, politiciens de médiocre envergure ou « de grande classe[1] », impuissants à servir de façon durable aucun parti, tous contribuent plus ou moins délibérément, tantôt par une méprisante ironie et la propagation d'un nouvel idéal, tantôt par d'assez louches intrigues ou même des trahisons sans vergogne, à amoindrir les possibilités de résistance, de relèvement et d'agrandissement de leur patrie.

Paul CLOCHÉ.

1. Cf. Hatzfeld, *o. l.*, p. 353.

NOTES SUR L'HISTOIRE D'ALEXANDRE[1]

IX

LES COLONIES MACÉDONIENNES DE L'HYDASPE
BUCÉPHALIE ET NICÉE

Après l'issue triomphale de sa lutte contre Porus, Alexandre, sur les rives de l'Hydaspe, fonda deux villes, Bucéphalie et Nicée, la première en l'honneur du fameux cheval qui termina là sa glorieuse carrière, la seconde en commémoration de sa victoire. Ni l'une ni l'autre n'ont pu être identifiées avec certitude. Se trouvaient-elles séparées par le cours du fleuve, en assurant la protection des berges opposées? C'est l'opinion qu'admettent en général les érudits et les voyageurs. Mais, dans son ouvrage intitulé *The Greeks in Bactria and India*, qui fut analysé ici[2], W. W. Tarn se prononce contre la croyance habituelle. Commentant la *Géographie* de Claude Ptolémée, il estime, après examen de la liste où figure Βουκέφαλα, que celle-ci était située, non sur le bord occidental du Djélam, mais sur le bord oriental[3], donc du même côté que Nicée et comme elle plus ou moins dans le périmètre du champ de bataille. Faut-il souscrire à cette thèse?

Voyons d'abord ce que nous apprennent les textes. On peut relever dans la tradition grecque et latine une vingtaine de passages où Bucéphalie est citée, soit seule, soit conjointement avec Nicée[4].

1. Pour la Note précédente, voir *Rev. Ét. anc.*, t. XXXV, 1933, p. 257-277.
2. *Rev. Ét. anc.*, t. XLI, 1939, p. 266-272 (J. Hackin).
3. « The list shows that Alexandria Bucephala, contrary to the usual belief, stood on the east and not on the west bank of the Jhelun » (p. 245).
4. Mentionnent les deux villes : Arrien, V, 19, 4, et V, 29, 5 ; Diodore, XVII, 95, 5 (cf. XVII, 89, 6) ; Strabon, XV, 1, 29 ; Quinte-Curce, IX, 3, 23 (cf. IX, 1, 16) ; Justin, XII, 8, 8 ; Orose, III, 19, 4 ; Étienne de Byzance, s. v. Βοὸς Κεφαλαί (cf. s. v. Βουκεφάλεια). Ne mentionnent que Bucéphalie : Pline, *Hist. nat.*, VI, 23, 8 ; Plutarque, *Alex.*, 61, et *De Alex. virt.*, I, 5 ; Solin, *Collect. rerum memor.*, ch. 45, 9 (éd. Mommsen) ; Anonyme de Metz, *Rerum gestarum Alexandri Magni epitome*, § 62 (éd. O. Wagner) ; *Anonymi Periplus maris Erythraei* (§ 47) ; Ptolémée, Γεωγραφικὴ ὑφήγησις, VII, 1, 46, et VIII, 26, 8 ; *Ravennatis Anonymi*

Mais, dans ce nombre, il n'y en a que cinq susceptibles de fournir une indication topographique. Les voici :

Arrien, rappelant les motifs qui présidèrent à la double création, fixe Nicée sur le terrain où se produisit la décision militaire et Bucéphalie à l'endroit d'où Alexandre s'élança pour franchir l'Hydaspe[1]. Le témoignage me semble clair : il nous transporte tour à tour sur la rive gauche et sur la rive droite du Djélam.

C'est également ce que fait Strabon, quand il nous dit que les deux établissements en question se trouvaient de l'un et l'autre côté de la rivière que le conquérant macédonien avait traversée pour aller battre Porus[2].

Diodore s'exprime d'une façon analogue : relatant la fondation des deux colonies, il place l'une au delà du fleuve, dans le lieu où s'effectua le passage, l'autre dans celui où fut vaincu le roi indien[3]. Pour qui décrit la région illustrée par la victoire, « au delà » désigne nécessairement la lisière ultérieure, c'est-à-dire occidentale, de l'Hydaspe, et la détermination du site de Bucéphalie concorde avec les données des sources précédentes.

Quinte-Curce signale aussi que les deux villes fondées par le vainqueur le furent sur l'une et l'autre rive du fleuve[4].

Étienne de Byzance n'est pas une caution bien valable. Mais, puisque chez lui également nous voyons que Nicée et Bucéphalie furent assises par Alexandre sur les bords opposés de l'Hydaspe[5], rien ne nous empêche de croire l'assertion empruntée à un garant sérieux.

Justin et Plutarque, qui d'ordinaire contribuent avec plus ou moins d'exactitude à notre connaissance de la grande anabase, ne nous prêtent cette fois aucune aide. Ils se bornent à la désignation succincte des villes nouvelles sans rien ajouter qui nous renseigne

Cosmographia, II, 1 (éd. Pinder et Parthey) ; Table de Peutinger, segment XI ; Schol. Aristoph., *Nub.*, v. 23. — Orthographes : Βουκέφαλα (Ptolémée, Étienne de Byzance) ; ἡ Βουκέφαλα (Diodore) ; τὰ Βουκέφαλα (Arrien) ; Βουκεφάλεια (Étienne de Byzance, Schol. Aristoph.) ; Βουκεφάλια (Strabon, Plutarque) ; Bucephala (Quinte-Curce, Pline, Solin, Anonyme de Metz) ; Bucephale (Justin) ; Bucefale (Orose) ; ἡ Βουκέφαλος 'Αλεξάνδρεια (*Peripl. mar. Erythr.*) ; Alexandria Bucephalos (*Ravenn. Anonymi Cosmogr.*) ; Alexandria Bucefalos (Tab. Peut.).

1. « Ἵνα δὲ ἡ μάχη ξυνέβη καὶ ἔνθεν ὁρμηθεὶς ἐπέρασε τὸν Ὑδάσπην ποταμόν, πόλεις ἔκτισεν » (V, 19, 4).

2. « ἐφ' ἑκάτερα τοῦ ποταμοῦ, ὅπου τὸν Πῶρον ἐνίκα διαβάς » (XV, 1, 29).

3. « Ἔκτισε δὲ δύο πόλεις, τὴν μὲν πέραν τοῦ ποταμοῦ καθ' ὃν τόπον αὐτὸς διέβη, τὴν δ' ἄλλην ἐν ᾧ τόπῳ τὸν Πῶρον ἐνίκησε » (XVII, 89, 6).

4. « Rex duabus urbibus conditis in utraque fluminis quod superaverat ripa » (IX, 1, 6).

5. « ἐπ' ἀμφοτέραις ταῖς ὄχθαις τοῦ Ὑδάσπου ποταμοῦ πόλεις ᾤκισε Νίκαιαν Βουκεφαλάν τε » (s. v. Βοὸς Κεφαλαί).

sur leur position. Est-ce pour cette raison que W. W. Tarn qualifie d'ambigus les historiens d'Alexandre [1]? Mais quelques-uns d'entre eux, nous l'avons constaté, sont assez nets pour orienter utilement notre recherche [2].

Reste Ptolémée. Dans son livre VII, où Nicée manque à l'énumération, il insère Bucéphalie entre Sagala et Iômousa [3]. Les coordonnées géographiques dont il accompagne la mention de la ville sont les suivantes : longitude, 125° 30′ ; latitude, 30° 20′ [4]. Que valent ces chiffres? Est-il permis de s'appuyer sur eux pour résoudre le problème qui nous occupe?

Dans son *Examen critique des Prolégomenes de la Géographie de Ptolémée*, à propos de la *Composition mathématique* traduite par l'abbé Halma [5], A. J. Letronne, après avoir exposé la méthode consistant à déterminer les positions respectives des lieux par la mesure des distances et par les phénomènes célestes observés avec les astrolabes [6], notait que les Alexandrins n'ont jamais su prendre avec exactitude une latitude absolue [7], ajoutons ni une longitude.

A son tour, Vivien de Saint-Martin regrette les perturbations causées par le système factice qui substitue les notations astronomiques aux distances et aux directions [8] : l'emploi des itinéraires de marchands et de caravanes, c'est-à-dire de routiers, avec l'indication des stations journalières, est défiguré par la transformation que leur fait subir Ptolémée et qui leur ôte « une grande partie de leur valeur propre ». D'où le « vice radical » de l'ouvrage [9], les « erreurs presque incroyables que le géographe alexandrin a commises dans l'ajustement des matériaux qu'il avait à fondre dans ses Tables [10] ».

Sur ces Tables, rappelons-nous ce qu'énonce Paul Vidal de la

1. « The Alexander historians are all ambiguous » (*op. cit.*, p. 245, n. 1).
2. Comme ils avaient guidé celle d'Anspach, *De Alexandri Magni expeditione indica*, p. 60, n. 183.
3. VII, 1, 46.
4. Louis Renou, *La géographie de Ptolémée : l'Inde* (VII, 1-4), p. 22 ; André Berthelot, *L'Asie ancienne centrale et sud-orientale d'après Ptolémée*, p. 286, avec l'équivalence du méridien de Greenwich : 73° 40′.
5. *L'Almageste* des Arabes.
6. *Œuvres choisies*, éd. Fagnan, 2e série, t. I, p. 132.
7. *Ibid.*, p. 266.
8. *Étude sur la géographie grecque et latine de l'Inde et en particulier sur l'Inde de Ptolémée dans ses rapports avec la géographie sanscrite* (*Mém. présentés par divers savants à l'Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. V, 2e partie, 1858), p. 5.
9. *Ibid.*, p. 62.
10. *Ibid.*, p. 383. Vivien de Saint-Martin a formulé ailleurs les mêmes critiques : *Mémoire analytique sur la carte de l'Asie centrale et de l'Inde, construite pour les voyages de Hiouen-thsang*, dans la traduction de Stanislas Julien, t. II, p. 295-296.

Blache : « A croire l'apparence, chaque localité est exactement rapportée à ses coordonnées, et cependant Ptolémée déclare lui-même qu'il n'existe encore qu'un petit nombre de déterminations mathématiques... Ce mélange d'arbitraire, ce simulacre de rigueur sont bien propres à mettre l'esprit en défiance. On cherche un fil conducteur à travers cette multitude de noms, parmi lesquels il est évident que le vrai est indistinctement juxtaposé avec des notions incertaines ou inexactes [1]. »

André Berthelot, grand admirateur de Ptolémée, sur lequel il a beaucoup écrit [2], n'en signale pas moins de son côté, tout en louant l'effort méthodique accompli pour amasser tant de faits [3], les catégories d'erreurs qui entachent l'œuvre de l'illustre maître de la cartographie mathématique et qui entraînent « des inexactitudes graves dans la position relative des localités [4] ». Je me demande, en conséquence, comment W. W. Tarn réussit à tirer de Ptolémée la preuve que Bucéphalie doit être placée sur la rive gauche et non sur la rive droite de l'Hydaspe.

Il est vrai qu'à l'appui de son opinion il invoque l'Anonyme de Metz. Celui-ci, dans son résumé, groupe les épisodes marquants : passage du fleuve, bataille et défaite de Porus, pertes du côté d'Alexandre, dont celle de son cheval de guerre, « sous le nom duquel il fonda, en ce lieu, la ville qui s'appelle maintenant Bucéphalie [5] ». Les mots « in eo loco » semblent bien s'appliquer au champ de bataille où « de nombreux chevaux périrent [6] ». Mais Bucéphale fut-il tué avec eux? Arrien, qui fixe la ville fondée en son honneur à la place choisie pour effectuer le passage, assure qu'il mourut là, « non qu'il eût reçu aucune blessure, mais de fatigue et de vieillesse [7] ». La plupart des historiens, remarque aussi Plutarque, prétendent que le fameux coursier « fut percé de coups dans la bataille contre Porus et qu'il succomba peu après comme on le

1. *Les voies de commerce dans la Géographie de Ptolémée*, extrait des *Comptes-rendus* de l'Acad. des Inscr. et Belles-Lettres, séance du 6 novembre 1896, p. 6.

2. Voir, dans la *Rev. Ét. anc.*, 1934, p. 558, à propos des *Studien zur Geographie des Ptolemäus*, I, *Das Netz der Grenzpunkte*, de W. Kubitschek, un relevé de ses travaux et se reporter aussi, *ibid.*, 1936, p. 467-469, au compte-rendu qu'il a donné de la suite de ces *Studien zur Geographie des Ptolemäus : Die Ländergrenzen*, due au même érudit viennois.

3. *L'Asie ancienne, centrale et sud-orientale, d'après Ptolémée*, p. 117. Sur ces documents et sources, cf. Vidal de la Blache, *op. cit.*, p. 10-13.

4. *L'Asie ancienne*, p. 110-111.

5. « Igitur in eo loco oppidum eo cognomine condidit, quod nunc Bucephala nominatur » (O. Wagner, *Rerum gestarum Alexandri Magni epitome, e codice Mettensi*, § 62, dans les *Jahrbücher der classische Philologie*, Supplementband XXVI, 1901).

6. « equi occisi multi, in quibus equus Alexandri nomine Bucephalus » (*ibid.*).

7. V, 19, 4.

traitait des blessures qu'il avait reçues ; mais, au rapport d'Onésicrite, Bucéphale mourut de fatigue et de vieillesse ; car il avait trente ans [1] ». Entre les deux versions, l'une héroïque, la noble bête s'abattant en pleine mêlée sous les traits [2], l'autre prosaïque, le vieil animal finissant d'usure, il y a de fortes chances pour que la moins émouvante soit la véritable et alors le renseignement de l'Anonyme en est affaibli d'autant.

Si nous possédions les vingt-six cartes en vue desquelles Ptolémée avait rédigé son texte et dont son livre VIII renferme la description sommaire, celle où Bucéphalie devait figurer, d'après les observations astronomiques et le calcul du méridien [3], révélerait sans conteste sur quel bord de l'Hydaspe il la casait. Mais, « bien que sa *Géographie* ne soit en réalité que la légende explicative d'un atlas, Ptolémée lui-même n'a pas dressé de cartes, ou bien ces cartes ne sont pas parvenues jusqu'à nous [4] ». Les cartes annexées aux plus anciens manuscrits, cartes dont le dessin est postérieur de plusieurs siècles à la rédaction initiale, ne sont que des reconstitutions hypothétiques, telles que n'importe qui peut les imaginer à l'aide du texte [5].

Consultons, par exemple, la *Carte de l'Inde cisgangétique d'après le Venetus 516*, reproduite en transcription et en fac-similé par Louis Renou à la fin de son édition du livre VII : « Bucephala » y divague étrangement à une grande distance de sa vraie place, très loin du « Bidaspis » et tout près de l'Indus, dans le voisinage immédiat de Taxila. On ne saurait errer d'une façon plus grossière. Un autre manuscrit de la fin du XVe siècle, le *Ptolemaeus*, *Romae*, *1490* [6], se rapproche mieux de la réalité : « Bucephala » y est inscrite sur la rive droite du « Bidaspus », mais après sa réunion avec un affluent de gauche (le Sandabal). C'est également sur le bord occidental du « Bidaspès » qu'André Berthelot, dans son *Bassin de l'Indus d'après Ptolémée* [7], fixe « Boukephala », en respectant les déviations fantastiques causées dans la situation respective des villes par l'application des coordonnées du géographe.

1. *De Alex. virt.*, I, 5.
2. « πεσόντος ἵππου κατὰ τὴν μάχην » (Strabon, XV, 1, 29).
3. VIII, 26, 8.
4. A. Rainaud, *Dict. des antiquités* (Saglio), s. v. *Geographia*, p. 1542.
5. Cf. A. Berthelot, *Rev. Ét. anc.*, 1936, p. 467. Quatre d'entre elles furent compilées par Agathodémon d'Alexandrie (A. Rainaud, *loc. cit.*), un μηχανικός sur lequel on ne sait rien (Maurice Croiset, *Hist. de la Littérature grecque*, t. V, p. 710, n. 1).
6. A. E. Nordenskiöld, *Facsimile Atlas*, carte XXV.
7. *L'Asie ancienne*, fig. 8, en regard de la page 264.

Il ne nous sert à rien de savoir que Bucéphalie s'encadre entre Sagala et Iômousa. D'après Lassen, Iômousa correspondrait à Nurjamal[1], Sagala, d'après Smith, à Siâlkot[2]. Pour cette dernière ville, une question se pose : ne fait-elle qu'un avec Sangala, citadelle des Cathéens, enlevée par le conquérant du Pendjab? Vivien de Saint-Martin n'en doute pas[3], et, l'identifiant à la Çakala d'entre l'Hydraote et l'Hyphase, à la Che-Kie-lo de Hiouen-thsang, il la place non loin d'Amritsar[4]. De même, pour Barthélemy Saint-Hilaire, commentant l'*Archaeological Survey of India* par le major-général Alexander Cunningham, Sangala, c'est la Sakala des Brahmanes, le Sâgal des Bouddhistes, aujourd'hui la colline de Sângla, où subsistent des ruines[5]. Mais W. W. Tarn n'admet pas l'assimilation[6]. Elle est, en effet, douteuse, et Ptolémée, à qui l'on reproche d'avoir négligé les mémoires de l'expédition d'Alexandre[7], peut ne pas s'être plus soucié de Sangala que de Nicée. Au reste, fût-on renseigné d'une façon précise sur les sites de Sagala et de Iômousa, ces deux points de repère ne procureraient sur le jalon compris dans l'intervalle qu'un indice approximatif.

Ainsi, pour qui s'attache à vérifier la position exacte de Bucéphalie, Ptolémée n'est d'aucun secours. Nos seuls guides demeurent les quatre auteurs classiques et le compilateur byzantin dont nous avons dégagé les indications. A commencer par le vieux philologue Christophe Keller (Cellarius)[8], notre interprétation se recommande d'autorités imposantes. Pour Grote, Nicée était sur la rive orientale et Bucéphalie sur la rive occidentale[9]. D'après Droysen, des deux villes grecques fondées par Alexandre, l'une, Bucéphalie, marquait le point par lequel les Macédoniens avaient pénétré dans le royaume de Porus ; l'autre occupait le champ de bataille même[10]. Beloch les range également des deux côtés de l'Hydaspe[11]. Wilcken fixe leur

1. P. W., *Real-Encykl.*, s. v. *Iomusa*, col. 1856.
2. *Ibid.*, s. v. *Sagala*, col. 1781.
3. *Étude sur la géographie de l'Inde*, p. 261.
4. *Mémoire sur la carte de l'Inde*, p. 324-329.
5. *Inspection archéologique de l'Inde*, dans le *Journal des Savants*, juillet 1876, p. 409. Sur les différentes positions attribuées à Sangala, voir Anspach, *op. cit.*, p. 69, note 219.
6. Sangala : « unidentified, not Sagala-Sialcot » (*Cambridge Ancient History*, t. VI, p. 409).
7. Vivien de Saint-Martin, *Étude sur la géographie de l'Inde*, p. 61.
8. Curieuse distraction, dans son texte, le docte ancêtre allègue que Ptolémée place Bucéphalie sur la rive droite de l'Hydaspe : « Si Ptolemaeum sequimur, in dextra ripa » (*Notitiae orbis antiqui*, t. II, p. 865), tandis que sa carte (en regard de la p. 787) la reporte sur le bord opposé.
9. *Hist. de la Grèce*, t. XVIII, p. 275.
10. *Hist. de l'hellénisme*, t. I, p. 542-543.
11. *Griech. Geschichte*, t. IV[1] (2e éd., 1925), p. 28 (cf. Droysen, *op. cit.*, p. 543, n. 1 : « des deux côtés du fleuve »).

emplacement respectif là où le conquérant avait traversé le fleuve et à l'endroit de la bataille[1]. Un dernier savant, dont la compétence éprouvée s'étend aux diverses branches de la géographie ancienne, Ernest Honigmann, a bien voulu m'éclairer de ses avis. Dans une lettre écrite à Bruxelles le 7 mai 1940, il me répondait, au sujet de Bucéphalie : « Je crois qu'il ne faut en aucun cas se baser sur l'opinion de Ptolémée pour déterminer le site de la ville. » Il lui semble, conformément au témoignage d'Arrien, « qu'on doit la chercher sur la rive occidentale de l'Hydaspe ».

* * *

Si telle est, en effet, la solution juste, employons-nous maintenant à confronter le matériel littéraire avec la documentation géographique afin de savoir à quels équivalents modernes il convient de rapporter les deux localités anciennes. La région où nous sommes, depuis que le baron d'Elphinstone la parcourut en 1809, fut à maintes reprises étudiée par des observateurs attentifs qui s'efforcèrent de résoudre ce double problème : sur quel point Alexandre, venant de Taxila, atteignit-il l'Hydaspe ; sur quel point franchit-il le fleuve pour attaquer Porus?

Jusqu'en ces derniers temps, deux thèses s'opposaient. L'une, remontant à Burnes (1832) et adoptée notamment par le général Court, le major Abbott, l'historien Vincent Smith, soutenait que le conquérant, dans sa marche, avait suivi la grande voie qui, de Rawalpindi, aboutit en droite ligne à l'important carrefour de Djélam. L'autre, dont le principal défenseur fut le « Nestor de l'archéologie indienne », Alexander Cunningham, amenait les Macédoniens, par une seconde artère historique, à Djalalpour, en face de Mong, et fixait le lieu du passage, donc celui de Bucéphalie, à Dilawar[2]. Mais, depuis une dizaine d'années, de nouvelles recherches, successivement effectuées sur le terrain par Sir Aurel Stein et par Bernhard Breloer[3], ont modifié les vues antérieures.

1. *Alexandre le Grand*, éd. française, p. 189. Aucune remarque de situation dans J. Kaerst, *Gesch. des hellenist. Zeitalters*, t. I, p. 364-365 ; Th. Birth, *Alexander der Grosse*, p. 201 ; E. Kornemann, *Die Alexandergeschichte des Königs Ptolemaios*, p. 76.

2. Cf. Tomaschek, dans P. W., *Real-Encykl.*, s. v. *Bukephala*, col. 995.

3. Sir Aurel Stein, *The Site of Alexander's Passage on the Hydaspes and the Battle with Poros* (*Geographical Journal*, vol. LXXX, 1932, p. 31-46) ; Id., *Archaeological reconnaissances in North-Western India*, 1937. — Bernhard Breloer, *Alexanders Kampf gegen Poros* (*Bonner orientalistische Studien*), 1933.

J'ai analysé et commenté ces travaux en deux mémoires dont il me suffira de retenir ici les conclusions afférentes à notre sujet [1].

L'une est que les vraisemblances les plus fortes sont en faveur d'une assimilation de Bucéphalie à Djalalpour. L'autre est que, pour Nicée, le flottement subsiste. Il paraissait tentant de l'identifier à Mong [2]. Mais, si la traversée de l'Hydaspe s'est opérée devant Djalalpour, Mong a dû rester en dehors du champ de bataille. On observera néanmoins que les fondations d'Alexandre furent, non des actes d'ostentation, mais des mesures combinées pour des fins militaires. Comme tant d'autres colonies macédoniennes, les deux villes de l'Hydaspe étaient destinées à garder le pays, à contrôler le territoire, à le préserver contre des attaques : c'est pour cela que Cratère fut laissé en arrière pour les entourer de remparts [3]. Il s'ensuit que les emplacements choisis durent l'être en vertu de leur valeur stratégique.

Sans avoir la même importance que Djélam, étape maîtresse sur la grande voie de communication entre Kaboul et Lahore [4], tête de pont médiane reliant l'Ouest et l'Est de la Pentapotamie, Djalalpour, aboutissement d'une diagonale par où déferla plus d'une fois le torrent des invasions [5], mérite amplement d'être tenue pour l'héritière de Bucéphalie. Si Nicée fut établie aussi dans un centre routier, on pourrait la chercher dans la partie de la plaine où l'armée de Porus, face au camp macédonien de Haranpour, surveilla d'abord l'ennemi, puis, après le passage effectué en amont par surprise, s'ébranla en direction du Nord-Est pour la lutte suprême [6]. A cet égard, la ville actuelle de Malakwal, station du railway de Sindragar, ne serait pas indigne de prétendre à la succession de Nicée. Mais, tout compte fait, nous devons, avec Sir Aurel Stein [7], demeurer dans l'expectative.

Georges RADET.

1. *Alexandre et Porus : le passage de l'Hydaspe* (*Rev. Ét. anc.*, 1935, p. 349-356) ; *Explorations indo-iraniennes* (*ibid.*, 1938, p. 422-426). Le croquis joint au premier de ces articles est remplacé dans la présente Note par une carte due à l'amicale obligeance et au talent de dessinateur d'Yves Béquignon.

2. Cf. Anspach, *op. cit.*, p. 60, n. 183 ; Barthélemy Saint-Hilaire, *Journal des Savants*, juillet 1876, p. 408 (d'après Cunningham).

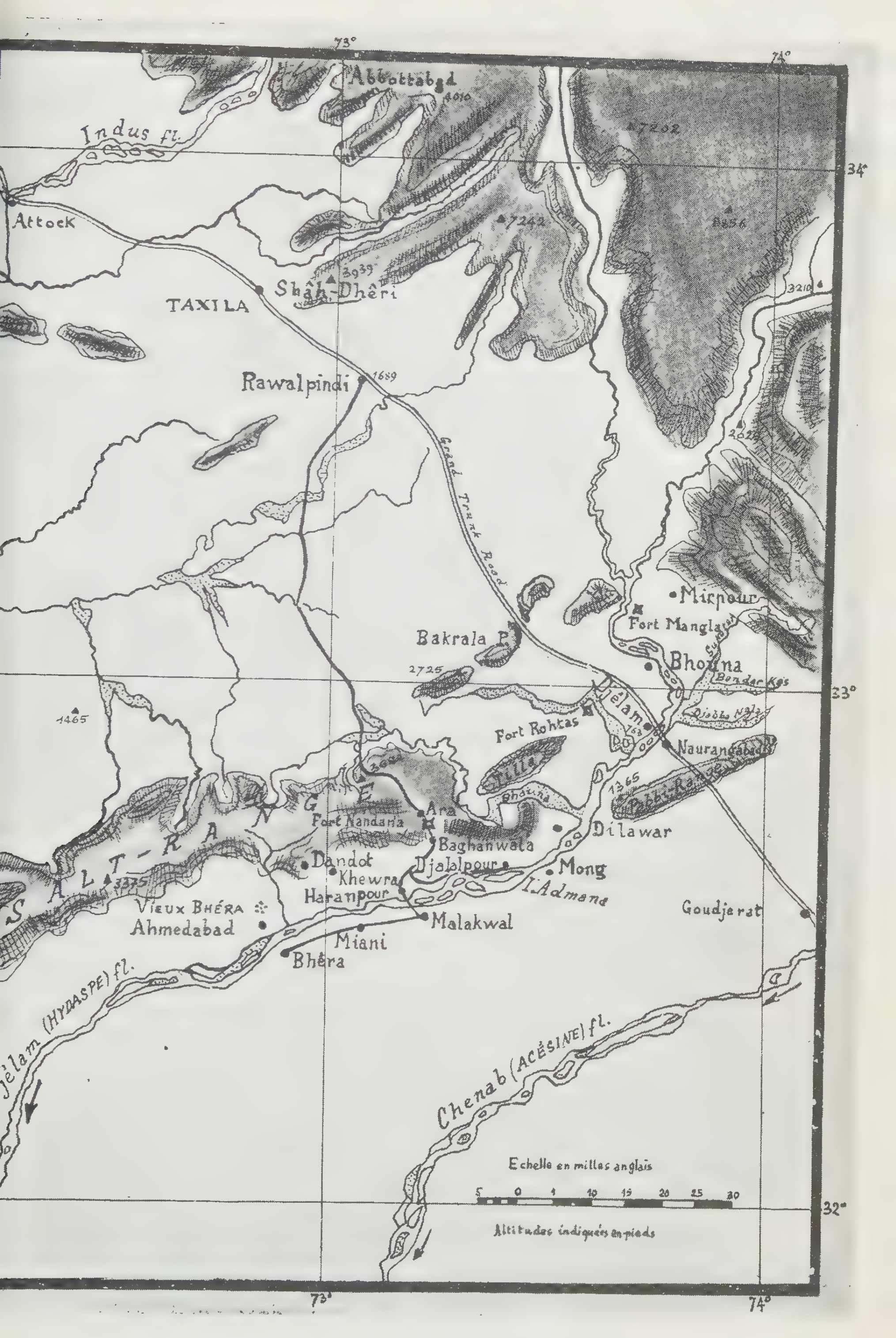
3. O. Stein, dans P. W., *Real-Encykl.*, s. v. *Nikaia*, col. 9.

4. D'où l'attraction qu'elle exerce ; y placent Bucéphalie : V. Smith, *The early History of India*, 3e éd., 1914, p. 71 ; A. Berthelot, *L'Asie ancienne*, p. 286 ; H. Berve, *Das Alexanderreich*, t. I, p. 294.

5. Entre autres, l'expédition que fit en 1014 Mahmoud de Ghazna (*Rev. Ét. anc.*, 1935, p. 350, et 1938, p. 422).

6. Voir, à ce sujet, Sir Aurel Stein, *Archaeol. reconn.*, p. 30.

7. *Ibid.*, p. 31.



MOYENNE VALLÉE DE L'HYDASPE

PAPYROLOGIE ET BYZANTINISME

La question n'est pas nouvelle. La papyrologie et le byzantinisme sont deux domaines scientifiques contigus, mais, comme les savants de chacune de ces spécialités ont travaillé isolément et souvent sans pouvoir beaucoup s'occuper de ce que faisaient leurs voisins, on croirait qu'un fossé profond les sépare. Sans doute, l'accroissement de nos connaissances oblige à la spécialisation. Mais, ce fossé, ne serait-il pas possible de le combler, si papyrologues et byzantinistes voulaient y travailler d'un commun accord, chacun au bout du petit terrain qu'il exploite? Pour commencer, trois questions, semble-t-il, pourraient servir à jeter des passerelles : ce sont celles de l'écriture, des textes documentaires et des textes littéraires. Des deux premières, dont l'étude est bien amorcée, on ne dira que quelques mots, pour s'étendre davantage sur la dernière, en particulier sur une toute petite partie de la dernière.

En ce qui concerne l'écriture, la vérité est en marche. Nul ne croit plus, par exemple, que la minuscule byzantine, malgré son brusque établissement — on ne dit pas : sa brusque apparition — soit un phénomène de génération spontanée. Des manuels de paléographie grecque[1], des publications de textes, de catalogues et de reproductions[2], des articles spéciaux[3] ont accrédité peu à peu l'opinion que la minuscule, peut-être sous l'influence de l'écriture latine[4], est le résultat d'une évolution de la cursive dans le sens de la fixité des formes et des dimensions régulières des lettres. Cette évolution atteignit par étapes son terme normal au IXe siècle.

Pour la question des documents, de leur rédaction en particu-

1. Citons seulement ceux de Kenyon, *Palaeography of Greek Papyri* (1899) ; Schubart, *Griechische Palaeographie* (1925) ; Sigalas, Ἱστορία τῆς ἑλληνικῆς γραφῆς (1934).

2. Nommons seulement parmi les plus récentes : K. W. Clark, *A descriptive catalogue of Greek New Testament manuscripts in America* (1937), avec 72 planches ; G. Rouillard et P. Collomp, *Actes de Lavra* (1937), avec un *Album* de 30 grandes planches.

3. Sans remonter aux articles anciens de Gardthausen dans les *Mélanges Graux* et de Zereteli dans l'*Archiv für Papyrusforschung I*, on ne renverra qu'au bref mais capital article de Zereteli : *Beispiele griechischer Kursive kurz vor der Ausbildung der Minuskel, Raccolta in onore di U. Wilcken* (1933), p. 84-88.

4. Cf. notamment Schubart, *Einführung in die Papyruskunde*, p. 31.

lier, H. I. Bell, au Congrès international de Papyrologie de Munich[1], et G. Rouillard, au Congrès international de Papyrologie de Florence[2], se sont employés de leur mieux, chacun selon son tempérament, à montrer qu'il n'y a point de solution de continuité, sous ce rapport, entre les deux domaines de la papyrologie et du byzantinisme et que, dès à présent, un certain nombre de questions pouvaient être étudiées avec fruit, dans l'intérêt des deux sciences.

Reste donc la question des textes littéraires. Elle pose une foule de problèmes, dont on voudrait d'abord indiquer quelques-uns, pour essayer ensuite d'en traiter un de très humble importance.

C'est un fait acquis que, quelle que soit la qualité des textes papyrologiques, ces textes sont toujours, comme on dit, contaminés. Le plus souvent même, ils sont contaminés de telle façon qu'ils ne favorisent jamais d'une manière décisive aucune des familles de manuscrits byzantins. On croit pouvoir en conclure que la formation des familles de manuscrits est postérieure à nos fragments papyrologiques et qu'ainsi les papyrus n'auraient connu qu'une tradition uniforme. Mais cette conclusion n'est-elle pas trop rigide? Ne serait-il pas possible, au contraire, quand nous avons pour un passage d'une œuvre littéraire plusieurs fragments papyrologiques, d'y déceler les premières et minimes divergences? Si cette constatation est impossible, pourrait-on entrevoir, soit dans l'intervalle entre les papyrus et les manuscrits byzantins, soit dans les manuscrits byzantins eux-mêmes, vers quelle époque et sous quelle influence les manuscrits ont commencé à diverger? De même que les papyrus permettent d'affirmer que, grâce à l'autorité des grammairiens du Musée, la Vulgate préalexandrine d'Homère cesse de circuler vers 150 av. J.-C., pour être remplacée par la Vulgate alexandrine, notre Vulgate[3], pourrait-on de même savoir si l'établissement de la minuscule, si la création d'ateliers de copie dans de nombreux couvents, si l'intervention de tel ou tel personnage[4], religieux ou laïque, ont pu être, à quelque titre ou à quelque degré, responsables de changements intervenus dans les textes? Ou bien

1. *Papyrology and Byzantine Studies, Papyri und Altertumswissenschaft* (1934), p. 314-326.

2. *Papyrus byzantins et documents d'archives, Atti del IV Congresso internazionale di papirologia* (1936), p. 63-67.

3. Cf. P. Collart, *Les papyrus de l'Iliade, Rev. de Philol.* (1932 et 1933), p. 318 sqq. et 61 sqq., et *Les papyrus de l'Iliade et de l'Odyssée, ibid.* (1939), p. 289-307.

4. On sait, par exemple, que Cassiodore, le fondateur du monastère de Vivarium, remaniait, avant de les faire traduire, les textes religieux qui choquaient son orthodoxie; cf. Fr. Blatt, *Remarques sur les traductions latines, Classica et Mediaevalia*, I[2], p. 237.

ces changements ne seraient-ils jamais que des accidents fortuits, perpétués et aggravés avec le temps? Voilà, entre beaucoup d'autres, des problèmes microscopiques, mais qui ont leur intérêt. Ils réclameraient, en tout cas, pour chaque auteur, peut-être pour chaque texte, une monographie, qui irait des papyrus aux manuscrits inclusivement [1].

Arrivons maintenant à une autre énigme, celle des ouvrages disparus. Ils sont légion et leur cas peut sembler désespéré. Mais qui aurait pu croire, il y a cinquante ans, qu'il nous serait donné de lire, entre autres, la *Constitution d'Athènes* d'Aristote et les *Odes* de Bacchylide, et les *Mimiambes* d'Hérondas et les *Ichneutes* de Sophocle, et les *Comédies* de Ménandre? Les papyrus nous en ont cependant apporté des exemplaires complets ou tronqués, qui s'échelonnent du IIe siècle avant au Ve siècle après Jésus-Christ. Mais ce sont toujours des exemplaires uniques. Après ces dates, les œuvres s'évanouissent de nouveau. Que sont-elles devenues? D'où vient que les copistes byzantins semblent les avoir ignorées? Quand, pourquoi, comment ont-elles disparu? Prenons l'exemple des *Comédies* de Ménandre, puisqu'une étude récente est consacrée à ce sujet par M. Przychocki [2]. Au IIIe siècle après Jésus-Christ, un catalogue de livres [3] nous donne cette mention : Μενάνδρου ἃ εὑρισ (?). A partir de cette date, bien que Démètrios Chalcondyle et Jean Malalas affirment que les exemplaires de Ménandre ont été brûlés avec d'autres œuvres profanes par des chrétiens [4], le savant polonais suit leurs traces jusqu'au XVIIe siècle. Leo Allatius les signale encore dans son ouvrage *De Psellis et eorum scriptis diatriba*. Cette affirmation serait confirmée par un catalogue de Vienne, qui pro-

1. Il y a, pour prendre un exemple, un commencement de solution en ce qui concerne Thucydide. M. Dain a publié en 1933, *Revue des Études grecques*, p. 20-28, une *Liste des manuscrits de Thucydide*, dont les plus anciens sont du Xe siècle. M. Powell, au Congrès d'Oxford, en septembre 1937 (cf. *Actes du Congrès*, 1938, p. 344, où la communication est résumée), a étudié *The Papyri and the text of Thucydides*. Moi-même, au congrès Budé de Strasbourg (cf. *Actes du Congrès*, p. 87-88), sans connaître le travail de M. Powell, j'ai examiné *Les papyrus de Thucydide*, dont le plus récent remonte au début du VIe siècle. M. Dain, au cours de la discussion, a « marqué l'unité de la tradition du texte, malgré la divergence des familles (sauf pour la dernière partie du ms. B) : cette unité du texte doit être assez ancienne, et des fautes communes, non encore décelées, sont sans doute la raison de certaines difficultés rencontrées dans l'exégèse du texte. M. Dain signale l'importance des différentes éditions d'époque byzantine, dont la dernière, faite, semble-t-il, dans un sens scolaire, aboutit à une édition crétoise représentée par une dizaine de mss. de basse époque... ».

2. *De Menandri comici codice in patriarchali bibliotheca Constantinopolitana olim asservato* (*Archiw. filolog.*, 13, 1938, p. 1-46 et 2 planches ; cf. *Rev. Ét. anc.*, 1938, p. 354-355).

3. Papyrus publié par M. Norsa : *Elenco di opere letterarie*, dans *Aegyptus*, I, 1921, p. 17-21.

4. Dioscoros, le propriétaire du Ménandre du Ve siècle, trouvé par G. Lefebvre, était chrétien.

viendrait de la Bibliothèque des patriarches de Constantinople. On lit, en effet, sur un feuillet de ce catalogue, reproduit en appendice : Τοῦ Μενάνδρου τὰς κωμῳδίας, ὅλας τὰς εἰκοσιτέσσαρας · καὶ ἐξηγεῖται αὐτὰς ὁ ὑπέρτιμος κὺρ Μιχαὴλ ὁ Ψελλός. Il est vrai que Krumbacher ne voyait là que légendes et fraudes. Mais M. Przychocki est convaincu, sinon que les comédies de Ménandre sont au mont Athos, comme le bruit en a couru en 1814, du moins qu'on aurait des chances de les découvrir dans les bibliothèques d'Orient. Il est clair qu'il y a là un travail de limier à entreprendre, pour retrouver, si possible, à l'époque byzantine, la piste des ouvrages profanes conservés par les papyrus et reperdus ensuite. S'il s'agit d'ouvrages religieux, leur disparition ou leur raréfaction s'explique sans doute plus aisément par des raisons d'orthodoxie, mais, puisque, pour des ouvrages, dont nous n'avions plus que des versions étrangères, les papyrus nous ont rendu le texte grec — par exemple, tout récemment, les Πράξεις Παύλου (vers 300)[1] et l'Ἐπιστολὴ Ἐνὼχ (ɪᴠ^{e} siècle) — comment se fait-il que ces exemplaires grecs, qui avaient subsisté, n'aient pas été copiés, même en cachette, à l'époque byzantine? Ou bien y en a-t-il encore quelque part des copies dissimulées? Autant de recherches à entreprendre.

Et voici un troisième point, une troisième enquête à commencer ou à poursuivre. En dehors des grands textes littéraires, que les papyrus avaient gardés et que les manuscrits byzantins nous ont transmis, non sans déchet, nous avons encore dans les papyrus toute une littérature, infime sans doute, mais dont il serait peut-être intéressant de savoir si elle a subsisté à l'époque byzantine et quel a été son destin. On pense ici plus spécialement — mais il y en a beaucoup d'autres — à ces textes très humbles que sont : les questions posées à des oracles, les amulettes, les devoirs d'écoliers.

On sait aujourd'hui, grâce aux papyrus, que les chrétiens avaient pris aux païens l'habitude d'interroger la divinité dans les cas embarrassants. Schubart a réuni et commenté ces textes dans un joli article[2] et on les trouve aussi réunis dans les *Papyri Graecae Magicae* de Preisendanz[3]. Mais les papyrus de cette nature s'arrêtent au ᴠɪ^{e} siècle actuellement. Il serait instructif de savoir si la pratique s'est conservée à l'époque byzantine, si les dévots ont continué à interroger Dieu et les saints Sérènos et Philoxènos ou se sont adres-

1. Cf. *Rev. Ét. anc.*, 1937, p. 162-165.
2. *Orakelfragen, Zeitschr. f. aegypt. Sprache*, 67 (1931), p. 110-115.
3. *P. G. M.*, II ; y ajouter *P. Harr.*, 54.

sés à d'autres saints, si les textes des questions posées nous ont été conservés, si le formulaire et la façon de procéder se sont modifiés.

Les chrétiens ont aussi emprunté aux païens la coutume de confectionner et de porter des amulettes. Le plus souvent, ils y inscrivaient des *Psaumes*, parfois aussi d'autres textes religieux. Kayser[1] pensait qu'il était inutile de chercher rien de raisonnable dans ces textes. J'ai essayé de montrer[2], au contraire, que, pour de pieuses raisons, faciles à discerner, certains *Psaumes* étaient préférés à d'autres. Les papyrus nous fournissent ce genre de textes jusqu'au VIIIe siècle[3] ; même un feuillet de papier nous en donne un exemple au XIIIe-XIVe siècle[4]. Mais il serait désirable d'avoir, en dehors de la liste dressée par les papyrologues, une liste analogue établie par les byzantinistes. On pourrait alors classer selon la nature des textes inscrits toute la collection d'amulettes ainsi réunie et en faire une étude d'ensemble.

Les devoirs d'écoliers n'ont pas une plus grande valeur littéraire que les deux catégories précédentes de textes, mais ils sont plus variés et plus nombreux[5]. On sait qu'Homère formait la base de l'enseignement, soit par des dictées tirées de ses œuvres, soit par des narrations imitées d'épisodes fameux, soit par des interprétations littérales (Ὀνομαστικὸν Ὁμήρου), où les termes désuets du vocabulaire épique étaient transposés par les mots correspondants de la κοινή. On dictait aussi et on faisait apprendre aux écoliers des fables et des sentences ou apophtegmes. Enfin, sous l'étiquette πολυμαθία, on leur donnait des notions élémentaires générales : noms des divinités, des métiers, des animaux, des fleuves, des mois,

1. *Gebrauch von Psalmen zur Zauberei*, *Zeitschr. d. morg. Gesell.*, 42 (1888), p. 456-482.

2. *Un papyrus Reinach inédit. Psaume 140 sur une amulette*, dans *Aegyptus*, XIII (1933), p. 208-212 ; *Psaumes et amulettes*, *ibid.*, XIV (1934), p. 463-467. Mlle Préaux, *Une amulette chrétienne aux Musées royaux d'art et d'histoire de Bruxelles*, dans *Chron. d'Ég.* (1935), p. 361-370, a bien voulu adopter et approfondir la même opinion, acceptée aussi par Kortenbeutel et Böhlig, *Ostrakon mit griechisch-koptischen Psalmentext*, dans *Aegyptus*, XV (1935), p. 415-418, et Stegmüller, *B. K. T.*, VIII (1939), p. 31, en publiant deux nouveaux exemplaires d'amulettes avec le *Psaume* 90.

3. Les amulettes chrétiennes sont dans Preisendanz, *P. G. M.*, II. Mlle Préaux, dans l'article indiqué ci-dessus, en a complété le relevé. Il s'est allongé depuis : *Ostracon Kortenbeutel*, *P. Mich.*, 136 ; *B. K. T.*, VIII, 12 et 13. On sait, d'autre part, que les Arabes connaissaient aussi les amulettes et y inscrivaient, entre autres, des versets du Coran ; cf. Bilabel et Grohman, *Griechische, koptische und arabische Texte zur Religion und religiösen Literatur in Aegyptens Spätzeit* (*P. Bade*, V, 1934), nos 143-154.

4. Bilabel et Grohman, *op. laud.*, no 129.

5. Pour ne pas multiplier dans la suite les références, je renvoie à mes deux articles : pour une étude d'ensemble sur les différents devoirs, *A l'école avec les petits Grecs d'Égypte*, dans *Chron d'Ég.* (1936), p. 489-507 ; pour un commencement de catalogue (177 numéros), *Les papyrus scolaires*, dans les *Mélanges Desrousseaux* (1937), p. 69-80.

etc. Toute cette science scolaire ne s'est évidemment pas perdue à l'époque byzantine ; mais nous n'y avons plus, comme pour les époques ptolémaïque et romaine — du moins, pas à ma connaissance — la bonne fortune de posséder des devoirs et des livres d'écoliers. Où donc faut-il s'adresser pour en trouver l'équivalent? Quelques recherches et un peu de chance m'ont permis de le découvrir. Toutes les notions élémentaires qu'on s'efforçait d'inculquer aux petits Égypto-Grecs dans les écoles, nous les retrouvons à l'époque byzantine dans des manuels bilingues destinés à des écoliers d'une autre sorte : on veut dire les glossaires et les guides de conversation à l'usage des Grecs désireux de parler latin et des Romains curieux de s'exprimer en grec[1]. Voici la Préface d'un Καθημερινῆς ὁμιλίας βιϐλιόν, qui ne laisse aucun doute à cet égard[2]. « Σὺν ἀγαθῇ τύχῃ καὶ εὐτυχῶς. Ἐπειδὴ ὁρῶ πολλοὺς ἐπιθυμοῦντας ῥωμαιστὶ διαλέγεσθαι καὶ ἑλληνιστὶ μήτε εὐχερῶς δύνασθαι διὰ τὴν δυσχέρειαν καὶ πολυπλήθειαν τῶν ῥημάτων, τῇ ἐμῇ κακοπαθείᾳ καὶ φιλοπονίᾳ οὐκ ἐφεισάμην τοῦ μὴ ποιῆσαι ὅπως ἐν τρισὶ βιϐλίοις ἑρμηνευμάτων πάντα τὰ ῥήματα συγγράψαι... Νῦν οὖν ἄρχομαι γράφειν, ἐπειδὴ νηπίοις παισὶν ἀρχομένοις παιδεύεσθαι ἀναγκαίαν ἑώρων ἀκρόασιν ἑρμηνευμάτων ὁμιλίας καθημερινῆς, δι' ἧς εὐχερέστερον ῥωμαιστὶ καὶ ἑλληνιστὶ λαλεῖν προϐιϐασθῶσι, τούτου ἕνεκεν διὰ βραχέων περὶ ὁμιλίας καθημερινῆς συνέγραψα. »

Puisque l'histoire de la guerre de Troie, puisque les héros d'Homère étaient familiers aux Grecs dès l'école, où ils servaient de sujets de devoirs, il n'y avait pas de thème plus propice pour les *Hermeneumata* que celui-là. Nous trouvons, en effet, dans les *Hermeneumata Stephani*[3], ce récit abrégé de la guerre de Troie : « ... οὓς ἀναγινώσκομεν παρὰ Ὁμήρῳ καὶ μεγίστους βασιλεῖς καὶ ἡγεμόνας Ἑλλήνων καὶ φρονίμους νέους καὶ γέροντας, οἵτινες ὕϐριν ἕνος πολίτου ἰδίου πάνκοινον κρίναντες, ὁμόψυχοι ἐντετευγμένοι ἢ ἀπολέσθαι ἢ κολάσαι Ἀλέξανδρον, ὅστις ἀπὸ Τροίας ναυσὶν πλεύσας εἰς Ἑλλάδα καὶ ξενισθεὶς ἐν βασιλείᾳ Μενελάου εἰς Λακεδαίμονα, ἐπιλαθόμενος εὐεργετημάτων καὶ ξενίας καὶ πάσης φιλανθρωπίας, ὡς βάρϐαρος καὶ ἄφρων, ἥρπασεν Ἑλένην ἄλοχον Μενελάου καὶ διεκόμισεν εἰς Τρωάδα, χώραν τῶν Τρώων, ὧν ἐϐασίλευεν Πρίαμος ὁ πατὴρ αὐτοῦ καὶ πόλιν Ἴλιον ἐσπευσμένως μετὰ στρατοῦ καὶ ναυσὶν ὁμοίως πολλαῖς, αἵτινες κεχωρήκασιν τὸν ὄχλον ἐκ πολλῶν ἠθροισμένον ἤτοι νήσων ἐνοίκους, βασιλεῖ Ἀγαμέμνονι ὑποτεταγμένοι μετὰ πολλῶν ἡγεμόνων, ὧν καὶ τὰς δυνά-

1. On les trouvera réunis dans les *Hermeneumata Pseudodositheana*, t. III du *Corpus glossariorum Latinorum* de Loewe-Goetz.

2. *C. G. L.*, III, p. 223 sqq. *Codex Einsiedl. 1*, de 1503. On la retrouverait, presque semblable, *ibid.*, p. 283 sqq., dans le *Montepessulanus H 306*, du IXe siècle, et encore, *ibid.*, p. 119-129, dans les *Monacenses lat. 13002*, de 1158, et *22201*, de 1165. Ici, comme pour les textes qui vont suivre, nous ne donnons pas les *Interpretamenta* latins, pour abréger.

3. *C. G. L.*, III, p. 382. Le texte est soigneusement respecté.

μεις θαυμάζομεν καὶ φρόνησιν ἐπαινοῦμεν, ἔπλευσαν εἰς Τρώαδα ὅπου ἂν πλεῖστα καὶ ἄξια μνήμης διετέλεσαν ἔτεσιν ἐννέα μαχόμενοι καταέναντι τῶν Τρώων · δεκάτῳ δὲ ἔτει πόλιν αὐτῶν ἐπόρθησαν, ἁπάντων ἀνῃρημένων ἀνυπερεχόντων, χωρὶς Αἰνείου[1], ὅστις διαφυγὼν εἰς Ἰταλίαν ἀρχηγὸς ἐγένετο τῆς ἐπιτάξεως Ῥωμαίοις · καὶ οὕτως Ἕλληνες ἀπέλαβον Ἑλένην... »

Les fables d'Ésope et de Babrios figuraient aussi aux programmes des écoles gréco-égyptiennes. Elles étaient donc également une excellente base, une base connue pour les *Interpretamenta* des manuels byzantins. Nous les y trouvons en effet. On lit dans les *Hermeneumata Leidensia*[2] : « Νυν ουν αρξωμε μυθους γραφιν αισωπιους και υποταξω υποδιγμα δια τουτον γαρ αι ζωγραφιδες συνεστηκαν · εισιν γαρλιαν αναχαιαι προς ωφελιαν του βιου ημον. » Et, comme tous ces manuels se copient l'un l'autre, nous retrouvons presque textuellement ce préambule dans le *Fragmentum Parisinum*[3] : « Νυν ουν αρξομαι υσοπου μυθους και υποταξω υποδιγμα της ζωης ημων · δια τουτων γαρ ζωγραφιαι συνεστηκασιν · ησιν γαρ λιαν ανχγκαια του βυου ημων. » Ensuite venaient, avec ou sans titre, des résumés d'une quinzaine de fables bien connues : *De cervo, De mure, De muribus et mustelis*, etc.

La question des maximes de morale est plus curieuse encore. Dans les écoles égypto-grecques, elles étaient, en général, tirées des poètes gnomiques ou de Ménandre et, souvent, rangées dans l'ordre alphabétique direct ou inverse de la lettre initiale. Mais il est un cas particulier, sur lequel on voudrait insister ici. Un maître d'école égyptien, au IIe siècle, s'était avisé, à cause de la beauté des formules, de faire copier à ses élèves la lettre sentencieuse d'Hadrien mourant à son fils[4]. On n'est pas peu surpris de retrouver Hadrien à l'époque byzantine dans les *Hermeneumata Leidensia*[5], entre autres : « Ταυτα εσονται αδριανού αποφασεις και, επιστολάς εξών · μΐζων ευχρηστια ακολουθι αντρωποις. » Il est bien regrettable que, malgré la promesse, il ne soit donné aucun passage des *Lettres* d'Hadrien[6]. Mais il est curieux de voir que les ἀποφάσεις de l'empereur se présentent toujours sous la forme : αἰτοῦντος ou λέγοντός τινος... Ἁδριανὸς εἶπεν, qui rappelle les formes constantes des « dits » de Diogène et des philosophes dans les papyrus scolaires (Ἰδὼν... Διογένης εἶπεν

1. On sent la valeur de l'allusion dans un manuel bilingue latin-grec.
2. *C. G. L.*, III, p. 39 sqq., 4 manuscrits du Xe siècle. L'orthographe et le manque d'accentuation sont respectés, comme pour le texte suivant.
3. *Ibid.*, p. 95, *Codex Parisinus lat. 6503*, du IXe siècle.
4. *P. Fayoum* 19, repris et légèrement amélioré par Crönert, *Archiv für Papyrusforsch.*, II, p. 364. On se rappelle que le voyage d'Hadrien en Égypte l'y avait rendu populaire.
5. *C. G. L.*, III, p. 31 sqq., et de même dans les *Hermeneumata Stephani*, p. 387 sqq. : Ἁδριανοῦ ἀποφάσεις. Orthographe, accentuation, ponctuation sont fidèlement respectées.
6. Sur cette question, cf. *P. Fayoum* 19, introduction.

ou Ἐρωτηθεὶς ὑπό τινος... εἶπεν) et qui correspond à la formule bien connue de la rhétorique : τίνας ἂν εἴποι λόγους ὁ δεῖνα. En voici un exemple[1] : « Αἰτοῦντός τινος ἵνα στρατεύσῃ, Ἁδριανὸς εἶπεν · ποῦ θέλεις στρατεῦσαι ; ἐκείνου λέγοντος · εἰς τὸ πραιτώριον, Ἀδριανὸς ἐξήτασεν · ἐν τόσῳ ἐν τῇ πολιτικῇ στρατείᾳ καὶ ἐὰν καλὸς στρατιώτης γένῃ, τρίτῳ βαθμῷ δυνήσῃ εἰς πραιτώριον μεταβῆναι. »

Enfin, il est tout naturel, à la réflexion, que les enfants, à qui on a enseigné à l'école dans leur langue maternelle des notions usuelles très générales, les apprennent de nouveau, devenus adultes, dans une langue étrangère. Il n'est donc pas surprenant que tous les *Hermeneumata* — il n'est pas besoin d'en citer ici un en particulier — nous offrent des chapitres intitulés : Περὶ διαφόρων ὀνομάτων θεῶν, Περὶ τεχνιτῶν, Περὶ ἰχθύων, πετεινῶν, τετραπόδων etc., Περὶ μηνῶν Ἑλλήνων, Αἰγυπτίων, etc.

On a posé ici, au total, plus de questions qu'on en a résolu en ce qui concerne la liaison à établir entre la papyrologie et le byzantinisme. Après avoir tracé une rapide esquisse des acquisitions faites et indiqué un certain nombre d'acquisitions à faire, on a tout juste essayé de montrer, pour prêcher d'exemple dans la mesure de ses connaissances, qu'il n'y a pas de solution de continuité entre la papyrologie et le byzantinisme dans la petite province que constituent les textes d'origine ou de destination scolaire.

Paul COLLART.

1. *C. G. L.*, III, 387.

A PROPOS DU DÉNOUEMENT DE L' « HÉCYRE »

Que Térence, dans l'*Hécyre*, ait abrégé, écourté, la pièce grecque qui était son modèle, Donat l'affirme expressément dans une note au vers 825 : « brevitati consulit Terentius » ; et, par le fait, l'*Hécyre* est plus courte d'une centaine de vers que la plus courte des autres pièces de Térence (l'*Andrienne*). Une autre note de Donat accompagnant le vers 816 — « reliqua pars argumenti per monodiam narratur » — nous enseigne à partir de quel point commence l'abrègement : à partir du moment où Bacchis, sortant de chez Myrrina, vient de dépêcher Parménon à la recherche de Pamphile. Et un mot de cette note — « narratur » — repris dans la suite de la note au vers 825 — « nam in graeca haec aguntur, non narrantur » — apprend par quel procédé l'abrègement était obtenu : par la substitution de récits à des scènes dialoguées.

Les notes de Donat laissent le champ libre à beaucoup d'hypothèses ; et, en effet, différentes reconstitutions ont été proposées pour la partie finale de l' Ἑκυρά. Particulièrement intéressante est celle qu'a proposée M. Kuiper dans une récente étude où il s'est appliqué à retrouver, à travers deux pièces de Térence — l'*Hécyre* et le *Phormion* — deux pièces d'Apollodore de Carystos[1].

L'innovation principale de M. Kuiper consiste à admettre qu'à la fin de l' Ἑκυρά se produisait une double *anagnorisis* : non seulement Pamphile était reconnu pour le jeune homme qui avait mis à mal Philoumène et pour le père de son enfant ; mais, en Bacchis, on reconnaissait une fille de Myrrina et de Phanias, née avant le mariage de sa mère à la suite d'une mésaventure pareille à celle de Philoumène, et exposée aussitôt après sa naissance. La double *anagnorisis* était réalisée grâce à deux anneaux semblables : l'un jadis arraché par Myrrina à Phanias lorsqu'il l'avait violée, placé par ses soins auprès de l'enfant qu'elle exposait, demeuré de tout temps en la possession de Bacchis, et que Bacchis portait couramment à son doigt ; l'autre, une copie du premier qu'avait fait exécuter

1. W. E. J. Kuiper, *Two Comedies by Apollodorus of Carystus, Terence's Hecyra and Phormio*. Lugduni Batavorum, F. J. Brill, 1938.

Myrrina avant de se dessaisir de l'original, qu'elle avait conservé par devers elle à toutes fins utiles, et que, plus tard, mariée à Phidippe et mère de Philoumène, elle avait donné à sa fille légitime — celui que Pamphile avait ravi dans les ténèbres à la victime de sa brutalité.

Et voici comment, d'après M. Kuiper, les choses se seraient passées. Myrrina, au cours de la visite que lui faisait Bacchis, avait remarqué son anneau ; elle avait dit à la visiteuse qu'un anneau tout pareil avait été, depuis quelque temps, perdu par Philoumène ; bien qu'elle ne dît pas dans quelles circonstances cela était arrivé, l'émoi qu'elle avait laissé paraître avait donné des soupçons à Bacchis, qui se rappelait avoir vu arriver chez elle, neuf ou dix mois auparavant, une nuit, Pamphile tout en désordre, porteur d'une bague qu'elle ne lui connaissait pas. Sortie de chez Myrrina, elle faisait appeler le jeune homme, lui arrachait par des questions pressantes l'aveu de ce qu'il avait fait cette nuit-là, se faisait remettre la bague dont il s'était alors emparé par violence. La bague était montrée à Myrrina, qui la reconnaissait aussitôt ; et les jeunes époux étaient rendus l'un à l'autre. Mais cela ne formait que la moitié du dénouement. Pamphile, d'après M. Kuiper, n'était pas allé à Imbros seulement pour recueillir l'héritage d'un défunt ; il y était allé pour tenir compagnie à un vieux parent pendant les derniers temps de sa vie. De ce vieil homme, qui avait été aux jours de sa jeunesse un vert galant, il avait reçu des confidences ; celle, entre autres, de la fredaine qui avait eu pour conséquence la naissance de Bacchis. Il avait su qu'à cette occasion Phanias avait perdu une bague dont le vieux cousin lui avait donné la description. Or, la description convenait à la bague de Bacchis, laquelle se trouvait du coup pourvue d'une filiation paternelle honorable. Myrrina se décidait alors à révéler ce qui lui était arrivé autrefois, à reconnaître ouvertement pour sa fille Bacchis, détentrice dès sa prime enfance d'une bague dont la provenance ne faisait plus de doute, puisque ce n'était pas la bague de Philoumène. Phidippe, brave homme, acceptait la situation, d'autant plus volontiers que Lachès prenait Bacchis sous sa protection et promettait d'assurer son avenir.

Cette reconstitution des données de l'Ἑκυρά et de son dénouement est à coup sûr ingénieuse ; pour l'édifier, M. Kuiper a fait preuve de beaucoup de finesse et d'une intime familiarité avec les ressources et procédés dramatiques de la Nouvelle Comédie. Sur

plusieurs points, son argumentation me paraît convaincante. Je lui donne volontiers cause gagnée quand il soutient que le dialogue remplacé chez Térence par les vers 825 et suivants se déroulait, non pas, comme on l'a cru souvent [1], entre Bacchis et Myrrina, mais entre Bacchis et Pamphile. Je partage sa répugnance à admettre que Pamphile ait pu faire cadeau à sa maîtresse de l'anneau arraché à Philoumène. Mais, si les deux anneaux, celui de Philoumène et celui de Bacchis, se ressemblaient si fort, Pamphile n'avait pu manquer de remarquer cette similitude, et il l'avait fait sans doute remarquer à Bacchis ; celle-ci, dès lors, lorsqu'elle entendait dire que Philoumène avait perdu une bague toute pareille à la sienne, ne devait-elle pas déclarer aussitôt qu'elle savait où était la bague perdue? M. Kuiper explique son silence par deux raisons : par une raison de discrétion, parce qu'elle ne se serait pas sentie en droit de dévoiler ce qui, après tout, était l'affaire d'autrui ; et par une raison de prudence, parce qu'elle ne voulait rien affirmer avant d'avoir acquis, en revoyant la bague détenue par Pamphile, l'entière certitude qu'elle ne se trompait pas. Mais ni l'une ni l'autre de ces raisons ne me semble satisfaisante. Bacchis savait la tendresse de Pamphile pour sa femme ; elle était animée du sincère désir de le rapprocher de Philoumène : elle n'avait donc pas à craindre qu'il la trouvât indiscrète si elle hâtait ce rapprochement. D'autre part, la connaissance qu'elle avait de la bague ravie à Philoumène était vraisemblablement assez précise pour n'avoir pas besoin de confirmation ; et rien ne l'autorisait à craindre que Pamphile se fût défait de cette bague ou qu'il l'eût égarée [2]. L'absence de Pamphile, observe M. Kuiper, a dû être une longue absence ; car, sans cela, il aurait, avant son départ, remarqué la grossesse avancée de sa femme ; sans doute ; mais cela n'exclut pas qu'elle se soit placée tout entière après le décès de Phanias ; des circonstances fortuites ralentissent les voyages d'aller et de retour [3], des formalités à

1. Comme je l'ai cru autrefois (cf. *Daos*, p. 480 : *The New Greek Comedy*, p. 378). L'idée que j'exprimais alors — que Myrrina pouvait être sortie de chez elle pour interdire à Bacchis l'entrée de sa maison — n'était pas, toutefois, aussi déraisonnable que paraît le trouver M. Kuiper : ce que Myrrina aurait voulu éviter, ce n'aurait pas été de se trouver personnellement face à face avec la maîtresse de Pamphile, mais d'admettre celle-ci en présence de Philoumène.

2. Ce qui, d'ailleurs, n'aurait pas forcément empêché la découverte de la vérité. Mis sur la voie par Bacchis, Philoumène et Pamphile auraient pu, rien qu'en confrontant leurs souvenirs, identifier, elle l'inconnu qui l'avait violée en tel lieu et à tel moment, lui l'inconnue qu'il avait violée en ce même moment et ce même lieu. Bien qu'il fût ivre (*vini plenus*) lorsqu'il commettait son attentat, Pamphile ne l'était sans doute pas au point de ne pas savoir où il l'avait commis ; et quant à l'heure, elle était connue de Bacchis (*nocte prima*).

3. V. 421 : « dies triginta aut plus eo in navi fui. »

remplir à Imbros, la réalisation de l'héritage, ont pu retenir le jeune mari hors d'Athènes bien plus longtemps que ne l'aurait voulu son impatience amoureuse. Admettons cependant que, contrairement à ce que laisse entendre le texte de Térence[1], Pamphile eût trouvé à Imbros Phanias encore vivant, qu'il ait passé en sa compagnie des journées et des mois, que Phanias ait évoqué devant lui des souvenirs de son jeune âge, conté ses bonnes fortunes, regretté de n'avoir pas de postérité, exprimé l'idée que peut-être un enfant de son sang, né d'un viol qu'il avait commis, existait quelque part sans qu'il le sût ; aurait-il songé à donner à Pamphile la description d'une bague qu'il avait perdue alors dans la bagarre? Ce n'est pas impossible ; cela me paraît, toutefois, peu probable. N'est-il pas étonnant aussi que Myrrina, si elle tenait à conserver un double de l'anneau de Phanias, ait mis ce double au doigt de Philoumène, l'exposant ainsi à être dérobé ou perdu?

Je n'insisterai pas plus qu'il ne faut sur ces chicanes de détail. Ce qui me retient surtout d'accepter l'hypothèse des deux anneaux et de la double *anagnorisis*, c'est le silence de Donat, qui ne laisse supposer rien de tel dans la comédie grecque que Térence a tronquée. Lorsqu'il dit, en note au vers 816 : « reliqua pars argumenti per monodiam narratur », qu'entend-il par « argumentum »? la seule partie de l'intrigue originale qui subsiste chez Térence? Bien plutôt, il me semble, la totalité de cette intrigue. L' « argumentum » de l' Ἑκυρά — la « graeca » avec laquelle Donat compare la pièce latine qu'il commente — ne devait comporter rien d'essentiel qui ne fût aussi dans cette pièce ; l'abrègement auquel a procédé l'adaptateur — « brevitati consulit Terentius » — tel que les notes de Donat invitent à le concevoir, n'était pas, je crois, la suppression, l'arrachement, de toute une partie du scénario, de toute une série d'incidents, de toute une moitié du dénouement ; il ne devait pas aller au delà du resserrement en quelques scènes de ce qui, chez Apollodore, était développé en des scènes plus nombreuses et plus longues.

Ce resserrement, comment s'opérait-il? Autrement dit : comment imaginer, à partir de l'entrée de Bacchis chez Myrrina, la marche de l'action? Le jeu des conjectures, en pareille matière, est un jeu périlleux. C'est donc sans aucune prétention à la certitude que je dirai quelle combinaison me paraît aujourd'hui la plus plau-

1. V. 171 : « Interea in Imbro moritur cognatus senex
horunc ; ea ad hos redibat lege hereditas.
Eo amantem invitum Pamphilum extrudit pater —. »

sible. Bacchis, quand elle se présentait chez Myrrina, ne portait, je crois, aucune bague — aucune bague, du moins, qui fût de nature à provoquer la curiosité de la mère de Philoumène. Elle donnait aux deux femmes l'assurance que, depuis son mariage, Pamphile ne la fréquentait plus et s'étonnait que cette assurance, loin de les satisfaire, ne fît qu'accroître leur consternation. On s'expliquait ; Myrrina, aux abois, mise en confiance par les bons sentiments dont Bacchis faisait preuve, par la compassion qu'elle manifestait pour le désespoir de Philoumène, lui révélait la vraie cause de ce désespoir et de son propre embarras : comment sa fille, neuf mois auparavant, avait été violée, une nuit, par un inconnu dont elle n'avait pu, dans l'ombre, distinguer le visage, et qui, au lieu de lui laisser entre les mains quelque objet qui pût permettre de le retrouver, lui avait au contraire arraché une bague. Ce récit réveillait dans la mémoire de Bacchis le souvenir de ce dont elle avait été témoin, vers le même temps — l'arrivée chez elle, la nuit, de Pamphile pris de vin, hagard, porteur d'une bague étrangère — et lui faisait concevoir le soupçon que l'agresseur de Philoumène pourrait bien n'être autre que celui qui, après, était devenu son mari. Quittant Myrrina sans lui avoir fait part de ce qu'elle soupçonnait, elle mandait Pamphile [1], le confessait [2], se faisait apporter la bague, la montrait à Myrrina et à Philoumène, qui la reconnaissaient ; les deux époux tombaient dans les bras l'un de l'autre. Et on laissait croire à Lachès, à Phidippe, à Sostrata, que cet heureux événement était le résultat de la seule démarche de Bacchis, qui aurait dissipé, par ses loyales déclarations, l'erreur de Philoumène et de sa mère.

A ce compte, Bacchis restait, à la fin de la pièce, ce qu'elle était au début : une femme du demi-monde. Son honnêteté n'était pas récompensée par la conquête d'un état civil en règle qui aurait fait d'elle une bourgeoise. Est-ce un inconvénient? est-ce une invraisemblance? Apollodore avait pu estimer la récompense suffisante si Bacchis était assurée de la bienveillance de Lachès et, en cas de besoin, de sa protection. Et il avait pu ne pas juger nécessaire, pour faire accepter qu'elle eût un bon cœur et de la générosité, de découvrir finalement en elle l'enfant de parents « comme il faut ».

1. Sans lui faire dire rien de plus que de venir la rejoindre (v. 809 : « die me orare ut veniat ») ; ce qui suit, aux vers 811-812, est une addition de Térence, motivée par le remaniement qu'il a fait subir à l'action.

2. Dans une scène dont les vers 825 et suiv. sont une transposition : transposition d'un dialogue en un récit (ce que signale Donat), transposition d'un moment de l'action à un moment du passé.

M. Kuiper observe avec raison que, bien qu'appelée en latin « meretrix », Bacchis n'est pas pour autant une femme qui fait métier de son corps, une marchande d'amour ; elle appartient à cette catégorie de femmes qui, disqualifiées pour le mariage avec un citoyen de la bonne société par l'humilité de leur naissance, ou par leur qualité d'étrangères, ou par l'incertitude de leur origine, pouvaient être des concubines fidèles, des « compagnes » (ἑταῖραι) aimantes et exemptes de rapacité. Que, dans la réalité, il y ait eu à Athènes de telles femmes capables, l'heure venue où leur amant « se rangeait » et convolait en justes noces, de s'effacer de plus ou moins bonne grâce, on peut le croire, il me semble, sans se faire de la gent féminine du IIIe siècle une idée trop avantageuse ; et que le théâtre, image de la vie, en ait admis quelques-unes parmi ses personnages, il serait arbitraire de le nier. Aussi bien l'auteur de l'*Hécyre* — de l'*Hécyre* ou de l'Ἑκυρά? — souligne-t-il à plusieurs reprises ce que le caractère de Bacchis, sur ce point, a d'exceptionnel :

V. 774 : Haec res hic agitur : Pamphilo me facere ut redeat uxor
oportet ; quod si perficio, non paenitet me famae,
solam fecisse id quod aliae meretrices facere fugitant...

V. 833 : Haec tot propter me gaudia illi contigisse laetor ;
etsi hoc meretrices aliae nolunt ; neque enim est in rem nostram
ut quisquam amator nuptiis laetetur. Verum castor
numquam animum quaesti gratia ad malas adducam partis.

Ces déclarations, dans la bouche de Bacchis, manquent de naturel et de convenance dramatique. Volontiers les rapprocherais-je des paroles de Pamphile recommandant à Bacchis de ne dire à personne comment le mystère fut éclairci[1] :

V. 866 : Neque opus est
adeo muttito. Placet non fieri hoc itidem ut in comoediis,
omnia omnes ubi resciscunt. Hic quos fuerat par resciscere
sciunt ; quos non autem aequomst scire, neque resciscent neque [scient,

et verrais-je dans les unes et les autres l'expression d'une vanité naïve d'homme de lettres, de dramaturge de second ordre — ce que fut Apollodore de Carystos — tenant à signaler que, dans la peinture des caractères et dans la construction de ses pièces, il ne sui-

1. D'après M. Kuiper, ce serait Térence qui parlerait ici par la bouche de Pamphile ; il est permis d'en douter.

vait pas de tout point les errements des maîtres ses prédécesseurs, mais savait « faire du nouveau[1] ».

Si l'Ἑκυρά était une pièce en cinq actes et si, comme le pense M. Kuiper, l'entrée de Bacchis chez Myrrina au vers 793 et le départ des deux pères après le vers 798 marquaient la fin de l'acte III, la combinaison que je suggère laisse-t-elle subsister assez de matière pour remplir deux actes encore? Je ne le crois pas impossible. Lorsque Bacchis, sortie de chez Myrrina, envoyait Parménon chercher son maître, elle ne devait pas faire dire en même temps à Pamphile qu'il eût à apporter une certaine bague ; ce n'était probablement qu'après la scène dialoguée à quoi fait allusion la note de Donat « in graeca haec aguntur, non narrantur », c'est-à-dire après avoir reçu de Pamphile une confession complète, qu'elle réclamait la bague révélatrice ; et, quand on la lui avait apportée, il fallait qu'elle la soumît à l'examen de Myrrina et de Philoumène ; ce qui pouvait entraîner, avant que l'*anagnorisis* fût parachevée — avant la fin du IVe acte? — la nécessité de quelques scènes. D'autre part, si Lachès et Phidippe étaient maintenus dans l'ignorance de cette *anagnorisis*, est-il inimaginable qu'Apollodore ait, de leur ignorance, tiré des effets comiques : que, par exemple, il ait représenté les deux pères de famille se congratulant de leur sagacité, qui leur avait permis, pensaient-ils, de discerner la véritable cause de la brouille entre Philoumène et Pamphile, et de leur sagesse, qui, à les en croire, leur avait fait trouver le moyen de la faire cesser? qu'il ait montré Phidippe rabrouant Myrrina, coupable d'après lui d'avoir, par son humeur soupçonneuse, par sa complaisance à écouter des commérages, semé la discorde entre sa fille et son gendre? Jointes à des scènes où Pamphile s'abandonnait à des transports de joie, où l'on comblait Bacchis de remerciements et d'éloges, des scènes de cette sorte pouvaient constituer un Ve acte — un Ve acte que Térence aura jugé languissant et dont il n'aura conservé, en fait de conséquence plaisante de l'incompréhension de certains personnages, que l'ahurissement de Parménon.

Ph.-E. LEGRAND.

1. Le personnage de Sostrata, la belle-mère pleine d'amabilité et de condescendance pour sa bru, était aussi, je pense, un personnage d'exception, contrastant avec le renom des belles-mères et leur présentation traditionnelle (v. 277 et suiv.). Et lorsque Myrrina, au vers 573, avant de dire que l'agresseur de sa fille lui a ravi une bague, précise que Philoumène, au contraire, n'a pu s'emparer d'aucun signe de reconnaissance, peut-être entend-elle faire remarquer, pour le compte du poète, qu'un motif assez répandu dans le répertoire de la Nouvelle-Comédie est employé à l'inverse de ce qui avait lieu d'ordinaire.

LES FOUILLES DE LYON

Les fouilles entreprises à Lyon sur la colline de Fourvière présentent un double intérêt, historique et archéologique : elles tendent, d'une part, à éclaircir les origines du christianisme en Gaule [1], d'autre part, à dégager des monuments romains.

Le martyre de 177 apr. J.-C. nous est connu par plusieurs textes, notamment la lettre adressée par les Églises de Lyon et de Vienne à celles d'Asie, citée au ɪᴠᵉ siècle par l'historien grec Eusèbe, et le récit succinct de Grégoire de Tours, qui vivait au ᴠɪᵉ siècle dans le clergé de Lyon [2]. Ils distinguent trois catégories de martyrs ; les uns, parmi lesquels l'évêque Pothin, moururent en prison ; ceux qui étaient citoyens romains, comme Vettius Epagathus, eurent la tête tranchée ; enfin, six, dont Blandine, furent livrés aux bêtes dans l'amphithéâtre.

Depuis des siècles, les topographes cherchent en vain l'emplacement de ce dernier édifice. Comme Grégoire de Tours précise que les chrétiens subirent la passion au lieu dit *Athanaco*, beaucoup en ont conclu un peu vite que l'amphithéâtre où périrent les moins nombreux se trouvait à Ainay, dont le nom dérive d'*Athanaco*. Or, plusieurs quartiers de la ville ont reçu cette appellation. Alphonse de Boissieu songeait à celui qui la conserve encore, et il arguait que l'église Saint-Martin d'Ainay contient, sciées chacune en deux, les colonnes qui décoraient l'autel de Rome et d'Auguste. Mais celui-ci s'élevait en réalité à deux kilomètres de là, dans la région de la rue Burdeau, qui appartenait autrefois à l'abbaye. Le sol d'Ainay a livré de nombreuses mosaïques et des objets mobiliers, tel un beau gobelet d'argent ciselé découvert en 1929 [3] ; là se pressaient de riches villas et les entrepôts désignés par deux inscriptions sous le nom de *Kanabae* [4] ; on n'y voit ni la trace ni la place d'un amphithéâtre. Franchissant la Saône, d'autres historiens, parmi lesquels Renan, proposaient de situer l'édifice aux abords de la cathédrale Saint-Jean ; mais cette hypothèse ne repose que sur l'interprétation erronée d'un texte épigraphique. Enfin, la colline Saint-Just, proche de Fourvière, s'appelait au Moyen-Age le puy d'Ainay — *podium Athanacense*. Or, deux mo-

1. Sur ce point, cf. Wuilleumier, *Ann. Éc. Hautes Ét. Gand*, I, 1937, p. 127 sqq. Je résume ici cette étude.
2. Eusèbe, *Hist. eccl.*, V, 1 ; Grégoire de Tours, *De glor. Mart.*, I, 48.
3. Cf. Wuilleumier, *Rev. arch.*, 1936, II, p. 46 sqq.
4. *C. I. L.*, VI, 29722 ; XIII, 1954.

numents romains y ont été découverts. Le premier, connu depuis le XVIe siècle, passa d'abord pour un théâtre, puis pour un amphithéâtre, enfin pour le théâtre des martyrs — expression contradictoire, car un théâtre, destiné à des représentations scéniques, ne pouvait servir à des exhibitions de fauves. En 1831, après quelques sondages, Artaud confirma l'hypothèse du théâtre et rallia tous les suffrages : il semble que ce soit un Odéon musical, mais il faut attendre des fouilles méthodiques pour déterminer exactement la forme et la nature de cet édifice. Le deuxième a été repéré en 1887 par Lafon, professeur à la Faculté des sciences, qui, suppléant par le calcul à l'insuffisance des sondages, crut trouver un monument elliptique, l'amphithéâtre des martyrs. Cependant, ses conclusions furent discutées et, en 1914, après de nouvelles prospections, l'architecte Rogatien le Nail traça le plan d'un théâtre ; mais il fut critiqué à son tour.

C'est pour mettre fin à cette querelle et résoudre ce que Renan appelait le « problème capital de la topographie sacrée » que des fouilles méthodiques furent entreprises. Les inspecteurs et architectes des Monuments historiques, MM. Jean Verrier, Gélis et Mortamet, les directeurs et ingénieurs de la voirie municipale, MM. Chalumeau, Chadenson, Lapeyre et Méjat, ont étroitement collaboré avec moi à ces recherches. Le débat est clos : l'édifice contient tous les éléments et les seuls éléments d'un théâtre classique ; les calculs de Lafon étaient fondés sur une erreur matérielle, qui avait transformé l'hémicycle en ellipse.

Le résultat historique est donc négatif ; mais il a l'intérêt d'orienter les recherches dans une autre direction. Tout le sol de Fourvière n'a pas encore livré son secret. Cependant, divers indices, des expressions d'Eusèbe et de Grégoire de Tours, des allusions de Suétone et de Juvénal[1], des traditions religieuses, des trouvailles archéologiques incitent à chercher plutôt l'amphithéâtre des martyrs, en dehors de la colonie fondée en 43 av. J.-C. par Munatius Plancus, dans une autre agglomération antique de Lyon, le bourg fédéral de *Condate*, où les délégués des soixante nations gauloises venaient, le 1er août de chaque année, depuis 12 av. J.-C.[2], célébrer le culte de Rome et de l'Empereur. Comme l'indique le nom de *Condate*, ce sanctuaire se dressait à l'ancien confluent du Rhône et de la Saône, aux abords de la rue Burdeau ; c'est de là que proviennent les Tables Claudiennes, les colonnes et la frise de l'autel, des gradins où sont inscrits les noms de plusieurs tribus gauloises. Malheureusement, ce quartier se prête mal aux fouilles archéologiques ; un sondage fut effectué en 1936 dans le seul terrain disponible, la terrasse du Jardin des Plantes, sur l'emplacement d'un monument romain qui avait passé lui aussi tantôt pour un théâtre et tantôt pour un amphithéâtre ;

1. Suétone, *Calig.*, 20 ; Juvénal, *Sat.*, I, 43.
2. Tite-Live, *Epit.*, CXXXIX.

mais il n'a remis au jour qu'une grande citerne du XIXe siècle, dont on avait perdu le souvenir ! D'après les procès-verbaux de l'époque, elle a été construite à grands frais et en pure perte, car des fissures l'ont rendue aussitôt inutilisable et elle a détruit tous les restes antiques. Il faut donc attendre encore pour percer le mystère de l'amphithéâtre chrétien.

A défaut de ce monument, les fouilles de Fourvière ont dégagé un grand et beau théâtre romain. Commencées à Pâques 1933 dans un verger où n'apparaissaient que quelques pierres grisâtres, interrompues à diverses reprises, elles ont donné lieu jusqu'ici à quatre ans de travail effectif. Il a fallu enlever les terres, qui s'élevaient jusqu'à 6 mètres de haut, les passer au crible, les transporter à 500 mètres de là pour remblayer un nouveau boulevard, et consolider les ruines. Dans ce dernier travail, nous avons suivi plusieurs principes essentiels : 1° fixer tous les restes anciens, qui, laissés en l'état, auraient vite disparu ; 2° replacer le plus de pièces possible ; 3° grouper les éléments d'un même décor de manière à constituer plusieurs témoins ; 4° n'utiliser, à l'exception du ciment moderne, que des matériaux anciens ; 5° s'abstenir de toute interprétation douteuse ; 6° éviter les restaurations intempestives : à quoi bon refermer les voûtes, relever les murs? Ce serait enlever au monument tout son cachet. Obligés de reconstituer les assises inférieures des gradins pour les rendre solides et utilisables, nous avons cherché à rompre la monotonie de lignes trop régulières par la fantaisie des arrachements anciens et à noyer un premier plan moderne dans un fond de ruines.

Avec ses 108^{m}50 de diamètre, le théâtre de Lyon se place entre ceux d'Arles et d'Orange, qui ont 102-103 mètres, et celui de Vienne, qui atteint 112 mètres. Il comprend, selon l'usage, quatre parties, la *cavea*, l'orchestre, la scène, les entrées.

Conformément aux principes de Vitruve[1], la *cavea* est tournée vers l'Est et adossée à une colline ; mais, comme le terrain ne s'y prêtait pas assez, les Romains ajoutèrent, comme pour les théâtres élevés en plaine, deux rangées de vingt-cinq voûtes[2] et un ensemble de murs concentriques ou rayonnants. La *cavea* se divise en deux *maeniana*, séparés l'un de l'autre par un mur demi-circulaire[3]. Le premier comprenait primitivement, comme à Orange et Arles, un marchepied inférieur, vingt rangs de gradins et une *praecinctio* dallée large de 4^{m}50, aux dépens de laquelle furent ajoutés ensuite, au moins en certains points, six gradins supplémentaires. Le deuxième *maenianum*, aujourd'hui effondré, devait comporter neuf ou dix rangs et un promenoir, supporté par une voûte demi-circulaire. La partie supérieure de l'édifice reste encore enfouie sous un

1. Vitruve, V, 3.

2. Les pieds-droits, formés de pierres et de tuiles, ont environ 8 mètres de longueur et 0^{m}90 d'épaisseur.

3. Il s'élève actuellement à 1^{m}90 et porte des traces d'arrachements jusqu'à 0^{m}65.

mur moderne, qui sera prochainement abattu. Les assises de gradins, hautes de 0m42 et profondes de 0m74, devaient porter des pierres de taille qui servaient de sièges et où étaient creusés, de place en place, des escaliers extérieurs. Trois autres escaliers intérieurs établissent une communication directe, comme à Autun[1], entre le haut du théâtre et la *praecinctio* du premier *maenianum*. Au bas de la *cavea* court, selon l'usage, un égout demi-circulaire, large de 0m60, qui était autrefois couvert de dalles percées de trous pour l'écoulement des eaux et dont le radier en briques accuse une double pente vers les deux extrémités.

Un joli *balteus* en cipolin vert, que nous avons pu redresser partiellement, sépare la *cavea* de l'orchestre, qui mesure 27 mètres de diamètre et se divise en deux parties assez bien conservées. Il comprend d'abord quatre rangées de gradins bas en marbre blanc, dont une vingtaine ont pu être rajustés[2] ; on y dressait les sièges mobiles — *subsellaria* — réservés à l'ordre sénatorial. Le reste de l'orchestre, laissé libre de sièges, avait reçu un beau pavement polychrome, posé sur un lit de brique pilée et formé de cipolin vert, de brèche rose et de granit gris ; le dessin, dont les lignes courbes et droites, les panneaux et les bordures se combinent harmonieusement, a pu être relevé et en partie reconstitué avec des centaines de fragments originaux. Une légère pente assurait l'écoulement des eaux, à travers une dalle percée d'un trou, dans un égout, haut de 1m15 et large de 0m65, qui suit le bord de l'orchestre du Nord au Sud et communique aux deux extrémités avec celui de la *cavea ;* la branche septentrionale de ce dernier se prolonge au delà du confluent jusqu'au mur antérieur de la scène.

Celui-ci[3] est séparé de l'orchestre par un pavement de marbre blanc, large de 2 mètres, où l'on descend par une marche, plaquée aussi de marbre ; il devait offrir aux spectateurs, sur une hauteur d'au moins 1 mètre, un décor de niches et de colonnettes établies sur le pavement. Une fosse, large de 0m60 et profonde de 3m80, le sépare d'un mur parallèle, plus épais[4] ; elle est traversée, tous les 3 mètres environ[5], par de grosses dalles percées de deux trous carrés[6] disposées sur trois étages et reliées par des conduits verticaux sur la face interne des deux murs ; six des quinze dalles supérieures restent en place et portent une rainure médiane, creusée par la traction des cordes. Ce dispositif, destiné à la manœuvre du rideau, existait dans la plupart des théâtres romains[7] ; mais

1. Cf. Wuilleumier, *Mélanges Radet*, Bordeaux, 1940, p. 701-702.
2. Ils mesurent 1m08 de longueur et 0m14 d'épaisseur.
3. Épaisseur : 0m70.
4. Épaisseur : 1m20. Il portait le devant de l'estrade.
5. La distance varie de 2m98 à 3m05 ; elle atteint 3m40 à l'extrémité septentrionale et 5m30 à l'extrémité méridionale.
6. Les dalles mesurent 1m55 × 0m85 × 0m50 ; les trous ont 0m35 de côté.
7. Sur les détails de la manœuvre, cf. Formigé, *Mém. Sav. étr. Acad. Inscr.*, XIII, 1914, p. 58 sqq.

il est mieux conservé à Lyon que partout ailleurs, et il présente un arrangement particulier : les trous et les conduits où s'encastraient les mâts formaient habituellement une seule rangée en Afrique, deux rangées en quinconce dans le Midi de la Gaule ; je n'ai retrouvé deux rangées face à face qu'en dégageant les théâtres de Vienne et d'Autun : ce renforcement est donc lié aux dimensions de la scène et aux rigueurs du climat. L'hyposcène, que recouvrait le *pulpitum*, forme une grande cavité rectangulaire de 57m50 sur 6m25, entourée de murs ; la longueur correspond exactement au diamètre du premier *maenianum*. Elle est divisée en deux par un petit mur transversal qui prolonge la limite septentrionale de l'orchestre ; la partie méridionale, la plus grande et la plus profonde, est accessible par un plan incliné et par un escalier de sept marches [1], qui servaient aux machinistes et permettaient aux acteurs d'apparaître sur l'estrade en sortant des profondeurs de la terre, comme l'atteste Pollux en mentionnant « l'escalier de Charon [2] ». Un rang de piliers, établis à mi-largeur, contribuait à soutenir l'estrade. Au delà du mur qui limite l'hyposcène s'étend, à un niveau légèrement supérieur, le massif bétonné qui portait le *frons scaenae*. Dans le fond, trois exèdres demi-circulaires marquent l'emplacement des portes habituelles ; celle du Sud a conservé les deux marches que l'acteur devait gravir pour redescendre ensuite sur la scène. Deux autres portes, ménagées dans les *parascaenia*, à droite et à gauche de l'estrade, permettaient d'y accéder de plain-pied ; elles donnaient, d'autre part, dans deux grandes salles rectangulaires, qui devaient servir de coulisses et de foyers.

En arrière du *frons scaenae*, des murs, un égout et une rigole, que nous dégageons peu à peu, semblent marquer l'emplacement des portiques recommandés par Vitruve pour abriter les spectateurs [3].

On entrait au théâtre, selon la coutume, par deux couloirs latéraux, qui passaient entre la *cavea* et la scène pour déboucher sur l'orchestre, le long des gradins du rang sénatorial. Suivons-les à rebours, en partant de là : ils étaient à ciel ouvert et pavés de marbre sur une longueur de 17 mètres, jusqu'à l'extrémité du mur antérieur de la scène ; puis on franchissait une porte en montant quatre marches ; au delà, les couloirs étaient voûtés et pavés en pierre sur une longueur de 27m50 et une largeur de 3m90. Celui du Nord présente une conservation remarquable : une vingtaine de dalles forment un pavement continu bordé de deux rigoles ; les murs s'élèvent jusqu'à 14 mètres de hauteur et portent un revêtement curieux : le bas est constitué par une plinthe et une moulure en marbre ; au-dessus, on distingue deux couches successives : un premier lit de brique pilée présente de place en place des trous de fixation et

1. Les marches ont 1m58 de largeur, 0m42 de profondeur et 0m20 de hauteur.
2. Pollux, IV, 132.
3. Vitruve, V, 9.

des empreintes de cannelures : c'est la preuve que les Romains y avaient encastré des panneaux de marbre déjà usagés en tournant la surface lisse vers l'extérieur ; ultérieurement, ce placage fut remplacé par un stuc blanc, où des rainures rectangulaires imitent le grand appareil et où une bande rouge jette un vif éclat : ce procédé, simple et peu coûteux, donnait belle apparence. Plus délabré, le couloir méridional a conservé toutefois une partie des rigoles et les traces d'un enduit différent de l'autre, un stuc rouge soigneusement poli. Contrairement à la coutume, les deux couloirs ne continuent pas en ligne droite : ils sont limités par des murs, et le public devait tourner à angle droit du côté de la scène en montant deux marches ; cette disposition, qu'on retrouve notamment au théâtre de Dougga[1], est due à la configuration du terrain. Le mur dressé au fond du couloir septentrional est précédé d'un soubassement, haut de $0^{m}70$, large de $1^{m}10$, constitué par des dalles verticales et horizontales, enduites de ciment rouge, qui recouvrent des canalisations destinées à l'écoulement des eaux. Le couloir méridional s'élargit en face des deux marches, et il est suivi par l'égout qui vient de l'orchestre. Arrivé derrière les *parascaenia*, le public se trouvait au pied de deux grands escaliers, que nous commençons à dégager : celui du Nord, dont les huit premières marches, conservées sur une largeur de $7^{m}50$, ont un aspect monumental, permettait de gagner le Forum sur la place de Fourvière ; celui du Sud, coupé de paliers, bordé par un égout en contre-bas, monte vers l'Ouest, le long du théâtre, et semble aboutir à une voie dallée qui couronne l'édifice.

Ce monument contient des matériaux variés, dont M. Mazenot, professeur de sciences naturelles au lycée Ampère, a pu déterminer l'origine : les moellons de substruction, qui sont coupés par quelques rangs de briques ou de tuiles, proviennent de Lyon même ; les pierres blanches de revêtement ont été extraites dans la vallée du Rhône, dans l'Ain et la Drôme ; enfin, les marbres de la décoration, qui se chiffrent par dizaines de mètres cubes et par milliers de fragments, et qui ont des formes et des couleurs multiples, ont été recueillis dans tout le bassin méditerranéen, en Italie, en Grèce et en Égypte. De nombreuses colonnes, lisses, cannelées ou torses, des bases richement ciselées, des chapiteaux corinthiens se dressaient sur la scène. Plusieurs fragments sculpturaux ont une valeur artistique : un beau torse de femme est drapé dans une étoffe légère[2] ; un casque attique, creux à l'intérieur, destiné sans doute à des têtes interchangeables, orné de deux griffons sur les côtés et de rosaces tout autour, reproduit un type connu par des monuments figurés[3] plus que par des originaux[4] ; un tronc d'arbre noueux servait de support à une

1. Cf. Carton, *Mém. Sav. étr. Acad. Inscr.*, XI, 1902, p. 121.
2. Hauteur : $1^{m}05$.
3. Cf. Daremberg-Saglio-Pottier, *Dict. ant.*, s. v. *galea*, p. 1443, fig. 3449.
4. Cf. Couissin, *Les armes romaines*. Paris, 1922, p. 403.

statue[1]. Une curieuse applique en plâtre coloré et doré, percée de deux trous de suspension, porte un masque comique, couronné de pampres et de bandelettes, dans un décor d'oves et de lotos, de volutes et d'acanthes[2]. Parmi les objets de céramique, un médaillon de vase, fabriqué à Lyon ou à Vienne, reproduit pour la première fois un type monétaire, celui de Faustine la Jeune entourée de quatre enfants, avec l'inscription FECVNDITAS [AVGVS]TAE[3]. Une trentaine de monnaies s'échelonnent d'Auguste à Dioclétien ; la plupart datent aussi de Marc-Aurèle et de Faustine. Le théâtre existait certainement à cette époque ; on ne peut dire encore s'il remonte au Ier siècle ou au début du IIe. Il a subi plusieurs remaniements et porte des traces d'incendie.

Quand il sera entièrement fouillé, nous dégagerons le petit théâtre, proche du grand comme à Pompéi et à Carthage, et nous mettrons au jour un pavement de mosaïque repéré dans le même terrain, sur 40 mètres de long, entre des murs à revêtement de marbre. Enfin, si les circonstances le permettent, nous constituerons, dans ce cadre de verdure et de ruines, le musée antique de Lyon, capitale des Gaules.

Pierre WUILLEUMIER.

1. Hauteur : 0m88.
2. Elle mesure 0m13 de largeur sur 0m10 de hauteur.
3. Diamètre : 0m 11. Cf. Wuilleumier, *Bull. Ass. lyonn. Rech. arhc.*, 193 8, p. 10 sqq.

CHRONIQUE DE TOPONYMIE

XXXIII

TRAVAUX DE L'ANNÉE 1940

Le ralentissement des travaux, provoqué par la guerre, s'est encore accentué en 1940. Plusieurs revues françaises ont dû suspendre ou espacer leur publication. D'autre part, les publications allemandes ne nous sont plus parvenues depuis le début des hostilités, et aucune publication étrangère depuis le début de juin dernier. Dans ces conditions, notre revue annuelle ne portera guère que sur les publications françaises. Nous nous en excusons, en espérant que l'an prochain le rétablissement des relations intellectuelles permettra de réparer les lacunes de la présente chronique.

En FRANCE, l'étude la plus importante a paru dans la *Revue des langues romanes* : Pierre Fouché, *Quelques considérations sur la « base » toponymique, à propos du pré-indoeuropéen* KAL-, *pierre* (n° de janvier-juin 1939 [paru en 1940], p. 295-326). L'auteur développe ici la communication si remarquée, qualifiée même de « révolutionnaire », qu'il a faite au premier Congrès de toponymie tenu à Paris en juillet 1938 ; une partie seulement de cette communication (faute de place) avait été insérée dans les *Actes et Mémoires* du Congrès (Paris, 1939, Institut de phonétique de la Sorbonne, p. 266 sqq. ; publication signalée ici, octobre-décembre 1939, p. 325). On lira pour la première fois la troisième partie, la plus hardie de la communication, dans laquelle l'auteur expose sa théorie sur la réduction du radical *kal-*, *kar-* à *al-*, *ar-*, et, lorsque la voyelle est réduite au degré zéro, de *kl-*, *kr-* à *l-*, *r-* : théorie qui ne manquera pas de susciter des controverses, mais qui, même si elle appelle des mises au point, ouvre de nouveaux et vastes horizons à la toponymie.

Dans les *Mélanges Martinenche* (Paris, 1939, p. 401-411), le même auteur, étendant encore le champ de sa théorie, rattache à une racine unique « palato-vélaire + voyelle + bilabiale » un certain nombre de racines sémitiques et indoeuropéennes désignant l'eau ou le cours d'eau, telles que l'aragonais *ibon*, pyrénéen *eoo*, lac, basque *ibai*, rivière, latin *aqua*, gotique *ahva*, eau, sanscrit *var*, eau, le type *gaba*, torrent, avec des conjectures encore plus hardies.

Encore un écho du Congrès de 1938. Dans les *Publications annuelles de la Société des fouilles archéologiques et des monuments historiques de l'Yonne*, qui, avec le présent travail, inaugurent une « série toponymique » (Auxerre, 1939, in-8°, 29 p.), M. René Louis (*Sens successifs et étymologie du nom de « Montjoie »*) complète la communication qu'il avait faite au Congrès de Paris (*Actes et Mémoires...*, p. 78-84). Renonçant à l'explication traditionnelle, l'auteur s'était rallié, comme moi-même, à l'étymologie de M. Gamillscheg par le germanique *mund-gawi*, composé dans lequel *mund-* signifie « protéger » ou « protection » et *gawi*, pays : il s'agit, à l'origine, d'une hauteur, naturelle ou artificielle, à valeur stratégique ; le hasard des rencontres homonymiques a fait interpréter au Moyen-Age les deux éléments de ce composé par *mont* et *joie* (latinisé en *mons gaudii*). Aux objections qui lui furent adressées, l'auteur répondit, l'année suivante, au Congrès du Creusot, en montrant le parallélisme des formes anciennes du pays d'*Ajoie* (*Alsegaudia*, sur un triens mérovingien) avec celles de *Montjoie*. Ce dernier aurait signifié en germanique « site de protection », plutôt que « protection du pays » ou « protège le pays ». La présente brochure reconstitue l'origine et la filiation des sens, expose le parallélisme avec *Ajoie* et donne le premier inventaire des toponymes *Montjoie* actuellement connus [1]. C'est une excellente monographie, bien documentée, conduite avec méthode et sens critique.

Dans les *Mélanges* qui ont été offerts à notre éminent et sympathique directeur Georges Radet [2], j'ai voulu, revenant sur la question, si féconde en enseignements, des bases pré-indoeuropéennes, montrer comment certains noms d'arbres et même d'animaux se présentent comme des dérivés du nom qui caractérise le sol où vit la plante ou la bête. Le *garric* du Midi, par exemple, est le chêne des terrains rocheux (base *kar-*, *gar-*, pierre), comme la *carrasca* espagnole et le *carvalho* (*car-u-alius*) portugais. Le *mélèze* (**mellice* ou **mellicius*) n'est pas l'arbre à miel, mais l'arbre de la montagne (*mello-*, variante gauloise de la base *mal-*). La taupe, *talpa*, est la bête de la terre (base *tal-*) (*Noms prélatins d'arbres et d'animaux d'après la dénomination du sol*, p. 609-612).

D'autres articles de ce volume sont consacrés ou touchent à la toponymie gallo-romaine. Analysant *l'exploitation métallurgique et le peuplement ancien dans la commune de Piégut-Plouviers* (Dordogne), Pierre Barrière donne une bonne synthèse communale sur le plan de la géographie historique, avec deux cartes (p. 560-566). — Fernand Benoit reconstitue *Le delta du Rhône à l'époque grecque*, avec les habitats qui s'étaient formés le long des voies navigables et des rivages ; il insiste sur les doubles noms (celtique et grec) de certaines localités, le nom gaulois ayant généralement survécu seul ; l'identification du quartier beaucai-

1. A joindre *Montgauzy*, hauteur qui domine Foix et une jonction de vallées.

2. Bordeaux, Feret, et Paris, Klincksieck, 1940, 1 vol. in-8°, XLIV + 713 p., avec figures et planches.

rois de *Rouanesse*, qui représenterait l'ancienne *Rhodanousia*, est à retenir (p. 567-572). — H. Gavel revient sur le nom de *Comminges*, l'ancien chef-lieu des *Convenae*, et rejette, par des arguments qui ne sont pas absolument convaincants, l'explication d'Antoine Thomas, qui rendait compte du passage de *Convenicum* à *Com(m)enge* par un fait de phonétique ibère, amenant *v* latin à *m* dans les mots anciennement empruntés au latin. Il propose une forme primitive **Comuenicum*, d'après la forme attestée par tous les manuscrits de Ptolémée, Κομουένοι = *Convenae*, alors que la forme de Strabon s'accorde avec la forme latine traditionnelle. Cette curieuse forme demande à être tirée au clair : il est possible qu'elle représente une forme indigène primitive, qui serait tombée, en latin, dans l'attraction paronymique de *convenae* et qui aurait été conservée dans la prononciation locale. Aux toponymistes pyrénéens de trancher la question (p. 628-635). — H. Rolland (*Ugium-Lavalduc*) établit que le nom du petit étang de *Lavalduc* (près de l'étang de Berre, La *Vauduch* au Moyen-Age) représente le *vallis de Ugio*[1] des textes latins du XIe siècle ; *Ugium* aurait été une localité située sur le plateau de Saint-Blaise. J'ajoute que ce nom, rapproché par l'auteur de celui d'*Ugernum* et de quelques autres, paraît identique au prototype du gaulois **ouk-s-ellos*, haut, reconstitué naguère par M. Hubschmied dans *Festschrift Bachmann*, 1921 (p. 653-659). — L'article de J. Vendryes sur *Un des noms du chef en gaulois*, **tigerno-*, éclaire le nom de la ville de *Thiers* (*castrum Tigernum*), de la ville ligure de *Tigullia* et des noms d'hommes *Tigellius*, *Tigurinus* (p. 682-685).

La *Société archéologique de Sens* a entrepris dans son *Bulletin* la publication du *Répertoire des noms de lieux de l'arrondissement de Sens*, sous la direction de MM. Rossé, archiviste, et Lachat, vice-président de la Société. Le tome XLI (années 1939-1940, in-8°, 212 p.) comprend le relevé, commune par commune, de tous les noms de « climats[2] », chemins et cours d'eau, relevés sur le cadastre de 1856. Les communes sont classées par ordre alphabétique, ainsi que les noms de climats, chemins... dans chaque commune (les premiers sont groupés par sections, quand il existe des sections). Un répertoire de ce genre sera certainement fort utile. Il est seulement regrettable qu'il ait été fait avec des relevés conservés depuis 1856 et où des erreurs de copie ne sont pas exclues. D'autre part, les quelques observations ou notes qui les accompagnent (cf., par exemple, p. 20 et 103) sont très insuffisantes au point de vue historique et renferment des erreurs (les maladreries étaient des léproseries ; *Noé* est une mauvaise orthographe de *noe*, *noue*, endroit maréca-

1. Petite mise au point phonétique : le groupe *gi* = *dj*, devenu final, s'est assourdi en *ch* = *tch* ; il est inexact de parler d'un « *g* durci en *c* », puis changé en *ch*.

2. Les « climats » sont les terroirs, qui, dans certaines régions, se distinguent des lieux-dits en ce que le lieu-dit s'applique à un territoire plus vaste que le climat (et dénommé plus anciennement).

geux, du gaulois *nauda*). — Le second fascicule, qui est à l'impression, comprendra la liste des toponymes classés par types (terroirs ; noms orographiques, hydrographiques ; chemins ; forêts) avec les formes anciennes et une explication des noms.

A la suite du *Glossaire du patois de Brotte-les-Luxeuil (Haute-Saône)*, J. Humbert (Paris, Droz, 1939) a donné la liste des noms de lieux-dits de la commune, en français, d'après le cadastre, et en patois.

C'est en Suisse qu'ont été publiés les *Mélanges* offerts à notre collègue grenoblois Antonin Duraffour, un des maîtres actuels de la dialectologie française (tome XIV des *Romanica Helvetica*. Paris, Droz, et Zürich-Leipzig, Niehans, 1939, in-8°, 276 p.). Les tirés à part des articles ayant été distribués avant le livre, j'avais pu signaler ici, dans le dernier numéro de 1939 (p. 327), l'article de notre collaborateur J.-E. Dufour sur *Andrésy-Andrézieux*. La critique que j'avais faite de l'étymologie **Honoratiacum* a amené, entre M. l'abbé Gardette et moi, une discussion dans le *Français moderne* d'octobre 1940 (p. 360-362) : cette discussion m'a permis de signaler que la forme *Ondresiacum* de 795 (pour *Andrésy*), citée par M. Dufour d'après A. Vincent, est tirée d'un soi-disant capitulaire de Charlemagne qui est un faux. Je conclus que, pour *Andrésy-Andrézieux*, on peut hésiter entre les prototypes **Honorisius*, latin (accepté par J. Soyer pour *Les Andrésis*, Loiret), et le germanique *Underik*-, mais que *Honoratius* me paraît toujours à écarter — à fortiori pour *Andressac*, qui représente un autre type.

Trois autres articles du même recueil sont relatifs à la toponymie. P. Æbischer, un des spécialistes de l'hydronymie, parmi lesquels il représente, avec J. Hubschmied, la tendance animiste, analyse les noms de six cours d'eau vaudois : l'un d'eux paraît latin (la *Sorge*, déverbal de *surgere*, jaillir), les autres gaulois (la *Chamberone*, de *cambo*-, courbe, pourrait évoquer un dieu-serpent (?), comme la *Cresentenaz* un dieu-crapaud [gaulois *craxantos*, crapaud], et la *Darbonaz* un dieu-taupe [*darbon*, taupe, en franco-provençal] ; la *Venoge* est rattachée à une déesse *Vinovia* et la *Senoge* à **sēnovia*, la « vieille » (p. 80-92). — H. Bosshard étudie des mots d'origine prélatine (en partie d'ordre topographique) dans les dialectes de Lombardie, avec leur extension géographique respective (p. 166-177). — L'article très documenté de J.-U. Hubschmied sur le suffixe roman *-inco*, *-anco* (p. 211-270) a soulevé et soulèvera de vives critiques. On est surpris qu'un éminent celtisant comme l'auteur se rallie à la théorie périmée d'une origine germanique, quand les récents travaux des linguistes italiens et suisses ont amplement confirmé l'existence prélatine de ce suffixe dans la toponymie des régions les plus archaïques de la Romania. Je renvoie, pour plus de détails, à ma critique parue dans le *Français moderne* (octobre 1940, p. 285-286)

Belgique. — Les *Mélanges de linguistique romane* offerts à notre collègue Jean Haust, l'éminent spécialiste du wallon, offrent aussi quelques travaux toponymiques. — A. Carnoy, le toponymiste flamand bien connu, étudie *le problème des Wavre*, spécialement dans l'extrême Nord de la Gaule. Il a le mérite d'appeler l'attention sur la possibilité d'un croisement entre le gaulois **voberos*, postulé par J. Loth, et un radical germanique *waveren*, se mouvoir : mais ce dernier peut difficilement être accepté comme prototype, surtout pour des raisons sémantiques (le mot désigne des friches, alluvions, marécages... dans le Nord — rien de mobile). Une partie de la bibliographie du sujet a échappé à l'auteur, qui ne paraît pas connaître mon étude publiée ici même (avril 1926), remise au point dans ma *Toponymie française*, et dans laquelle j'ai expliqué et classé par régions la filiation des sens. D'autre part, de nombreux W, qui demandent à être expliqués, n'accusent aucune influence germanique, mais traduisent graphiquement (en Lorraine, Wallonie, etc.) une labialisation romane, comme dans *Woëvre*, le *pagus Vabrensis* de Grégoire de Tours (p. 71-75). — J. Herbillon identifie avec vraisemblance un certain nombre de noms de lieux belges cités dans la *Vita Sancti Evermari* du xiie siècle : la forêt de Russon, aujourd'hui disparue (ancien « bois thiois »), sur les confins de Villers-l'Évêque et de Herstappe, *Vilario* (Villers-l'Évêque), *Gladuns* (Glons), *Althera* (Elderen) ; un des repaires du féroce Hacco, *Haccoletum* ou *Hacletum*, reste mystérieux (p. 225-232). — Enfin, A. Vincent inaugure un genre de recherches qui mériterait d'être développé : il nous donne un répertoire historique des formes qu'ont prises en espagnol, en italien, en anglais et en allemand, les noms des principales villes de Belgique : Anvers, Bruges, Bruxelles, Gand, Liége, Louvain, Malines, Mons, Namur, avec quelques autres exemples ; on assiste à la lutte, dans ces langues, entre les formes française et flamande et à des essais d'assimilation ; bibliographie très documentée (p. 405-412).

En Italie, notre actif collègue de Florence, Carlo Battisti, continue son magnifique Dictionnaire toponymique du Haut-Adige. Le dernier volume paru concerne les vallées de Badia et Marebbe (première partie : les noms de lieux-dits classés par communes, Florence, 1940, gr. in-8°, 318 p., avec planches topographiques hors texte). Cette vallée, dans la belle région des Dolomites, est tributaire de la Pusteria, qu'elle flanque au Sud (à l'Est de l'Isarco) ; la limite linguistique la coupe transversalement, la partie inférieure ayant été germanisée, tandis que la partie moyenne et supérieure a conservé son parler ladin. Contrairement à d'autres parties du Haut-Adige, les vallées dolomitiques ont été habitées tardivement (pas avant le xie siècle) ; seul le nom de *Marebbe* paraît prélatin (base *marra*, hauteur, tas...). La germanisation est postérieure à la fin du Moyen-Age ; dans la région germanisée, le pourcentage des

éléments latins en toponymie est en moyenne de 65 %. — En appendice, utile innovation à signaler, figure un tableau des noms des maisons, isolées ou non, de chaque commune, qui portent un nom (nom officiel et nom populaire), avec la concordance de la numération actuelle et ancienne (on sait qu'en Italie du Nord et dans une partie des Alpes centrales les maisons sont numérotées). Les planches offrent des reproductions d'anciennes cartes, la répartition des lieux-dits et des plans de centres communaux.

TRAVAUX EN PRÉPARATION

Un instant dispersé par la guerre, le groupe de toponymistes qui s'est formé autour de ma conférence de l'École pratique des Hautes Études s'est reconstitué et a repris ses recherches. Voici les travaux dont la préparation est plus ou moins avancée.

M. Jean Babin prépare une thèse de doctorat ès lettres, à la fois dialectologique et toponymique, sur la région de l'Argonne.

Mme Houth-Baltus, qui a obtenu le diplôme de l'École pratique des Hautes Études avec la *Toponymie du pays de Cruye et du val de Galie* (Seine-et-Oise), dont j'ai parlé dans une précédente chronique (janvier 1939), va publier incessamment le glossaire toponymique de cette région et achève la mise au point du lexique topographique de la même contrée.

Mlle J. Dupuis prépare, pour l'École des Hautes Études, une thèse sur la toponymie de la cité des Leuques.

M. Paul Lebel termine une thèse de doctorat ès lettres sur les noms de rivières de la Gaule et prépare le dictionnaire hydronymique (noms anciens et modernes de nos cours d'eau), qui comblera une lacune.

M. René Mallet, professeur au lycée Voltaire, prépare, pour l'École des Hautes Études, une thèse sur les noms de montagnes de la Tarentaise.

M. Charles Rostaing, professeur au lycée Montaigne, a fort avancé sa thèse de doctorat ès lettres sur la toponymie de la Provence.

Ajoutons que M. René Louis, professeur au lycée Montaigne, donnera dans notre chronique un article sur la toponymie de la région de Vézelay, et M. Paul Lebel un article sur l'interprétation des formes du Moyen-Age en toponymie.

Albert DAUZAT.

VARIÉTÉ

QUELQUES TRAVAUX RÉCENTS SUR PLATON

Les ouvrages touchant Platon se succèdent à un rythme si rapide et examinent des questions si variées, quoique connexes, que le lecteur craint parfois d'être accablé de leur richesse et se plaindrait presque que les auteurs répandent leurs travaux ὅλῳ τῷ θυλάκῳ.

Les éditions des scholies de Platon étaient toutes anciennes et demandaient soit des corrections, soit des compléments. Successivement, F. D. Allen, J. Burnet et C. R. Parker avaient, depuis 1891, entrepris les travaux préliminaires à une nouvelle édition ; celle-ci paraît enfin, mise au point par G. C. Greene (*Scholia platonica* contulerunt atque investigaverunt F. De Forest Allen, J. Burnet, C. P. Parker ; omnia recognita, praefatione indicibusque instructa edidit G. C. Greene ; in lucem protulit Societas Philologica Americana, Haverfordiae in civitate Pensylvaniae, 1938 ; 1 vol. de XLII + 569 pages in-8°). Le volume (qui forme le tome VIII des *Philological Monographs* publiées par l'*American Philological Association*) montre le soin et presque le luxe habituels aux publications d'outre-Atlantique. L'éditeur distingue dans sa préface et édite en deux sections séparées les scholies (figurant surtout dans les manuscrits B T W A O) qui remontent à des annotations antérieures à la période byzantine et celles qui (transmises par le manuscrit B) sont dues à Aréthas de Césarée, qui les a peut-être écrites de sa propre main. Le texte [1] est accompagné d'un apparat qui renseigne non seulement sur sa tradition, mais aussi, dans la mesure du possible, sur les sources des scholies. De copieux *indices* (*nominum*, p. 481-496 ; *verborum*, p. 497-568) rendent très facile la consultation de l'ouvrage. La préface nous éclaire sur la façon dont le volume a été préparé et édité, sur les manuscrits utilisés et leurs particularités paléographiques ; elle résume brièvement ce que cette édition peut nous apprendre sur l'activité d'Aréthas, sur les sources des scholies et sur leur valeur (assez mince) pour le classe-

1. Dans la scholie du *Phédon* 89 C : Σαδύ T : Βαδύ vulg. représentent sans doute tous deux une graphie récente de Ϝαδύ. — Les scholies du *Banquet* 183 B, *Phèdre* 241 B, *Euthydème* 292 E invoquent le témoignage même des textes qu'elles commentent; on voit là nettement combien parfois le travail du scholiaste était celui d'un compilateur agissant automatiquement.

ment des manuscrits de Platon. Nous avons là un ouvrage à la fois commode et nécessaire pour toute histoire du platonisme.

C'est une synthèse, et une synthèse philosophique, que nous présente Joseph Moreau dans son étude sur *La construction de l'idéalisme platonicien* (Paris, Boivin, 1939 ; 1 vol. de 515 pages in-8°). L'ouvrage se prête cependant assez mal à un résumé, moins en raison du vocabulaire technique où J. Moreau se meut avec aisance[1] qu'à cause du point de vue qu'il adopte. L'auteur, qui estime, et avec raison, qu'il est impossible de séparer l'histoire de la philosophie de la philosophie elle-même (p. 17), reproche en revanche vivement (p. 2-3), et avec quelque exagération, aux historiens de la littérature d'avoir négligé l'aspect philosophique des dialogues ; d'autre part, il s'abstient, volontairement semble-t-il, de replacer Platon parmi ses contemporains (pour autant du moins que ceux-ci n'étaient pas philosophes). Malgré quelques réserves (p. 417), il insiste sur les points de contact entre la doctrine de Platon et les systèmes modernes (p. 312, 329) et, dans sa conclusion, raille « l'incroyable perte du sens philosophique » (p. 470) qui aurait rendue obscure pour les anciens l'Idée du Bien. Certes, il est légitime d'examiner les choses *sub specie aeternitatis*, et J. Moreau ramène à une forte unité la pensée platonicienne. Cependant, malgré sa subtilité (ou à cause même de sa subtilité), il n'aboutit à cette « construction » qu'en ne dépassant pas la maturité de Platon et en nous entretenant surtout du « Socrate » platonicien, fort peu du Socrate historique ; il n'est pas surprenant qu'ainsi il échappe au « scandale de Platon contre Socrate » (p. 129), quoiqu'on ait connu Aristote contre Platon et qu'on puisse répéter : φίλος ὁ Πλάτων, φίλτερον δὲ τἀληθές. Évidemment, ces remarques préliminaires n'enlèvent rien à la valeur de l'ouvrage de J. Moreau ; elles soulignent seulement ce qu'est sa méthode : aux dépens de quelques nuances, il établit, non pas tout ce qu'il y eut de vivant dans l'activité de Platon, mais ce qui reste de survivant dans la philosophie platonicienne.

La recherche, d'ailleurs, est minutieuse et bien construite : chaque chapitre examine une question capitale en prenant pour centre d'intérêt un dialogue de Platon. On passe ainsi du problème de l'éducation (*Protagoras*) à celui de la technique (*Hippias mineur*, *Charmide*), à la réflexion pratique (*Gorgias*, *Lysis*), à la finalité et à la hiérarchie des sciences (*Euthydème*, *Ménon*, *République*), au système de la moralité (*Gorgias*, *République*) pour aboutir à l'Amour (*Banquet*, *Phédon*), à l'Idée (*République*, VII), à l'Ame (*Phédon*) et enfin au Bien. Au terme de cette étude, l'essentiel de la doctrine de Platon est, selon J. Moreau, un « idéalisme

1. Cependant, quelques expressions risqueraient d'induire le profane en erreur : par ex. p. 134, le *Gorgias* montrerait « les dangers d'une civilisation purement matérielle, ignorante des valeurs spirituelles » ; on attendrait plutôt : civilisation matérialiste, valeurs morales ; — p. 446 haut, la première phrase semble bien amphibologique.

dynamiste », une réflexion de l'âme sur sa propre activité : l'Idée du Bien, analogue au soleil du monde sensible, éclaire la vérité et la réalité et leur « donne l'être » (p. 335) : elle permet la « synthèse objective » de nos connaissances sur l'Univers et la « synthèse subjective » de nos diverses activités (p. 419). Ouvrage touffu, appelant la discussion sur bien des détails, le livre de J. Moreau n'en est pas moins une construction importante dans l'étude « en soi » de la pensée de Platon.

C'est au contraire à préciser une évolution et des différences qu'est consacré un second volume de Joseph Moreau (*L'Ame du Monde de Platon aux Stoïciens.* Paris, Les Belles-Lettres, 1939 ; 1 vol. de 200 pages in-8°). Partant de la conception du monde telle que l'expose le *Timée*, il montre que Platon lui-même atténue dans les *Lois* ses conceptions métaphysiques et laisse déjà la philosophie s'effacer devant la science, ce qui sera un trait très net de la pensée hellénistique (p. 71). L'évolution se précipite chez les successeurs de Platon : l'*Epinomis* ne retient que des « dogmes » platoniciens, et seulement en tant qu'ils coïncident avec ceux de la religion populaire (p. 94) ; Aristote, dans ses premiers ouvrages (*De philosophia, De caelo*), se place à un point de vue fort voisin. Enfin, l'empirisme stoïcien aboutit à un matérialisme, à un « nominalisme » (p. 161), à un « monisme dynamique » (p. 170-173) qui conserve les formules platoniciennes en les vidant de leur contenu : une opposition de principes se cache sous un accord de vocabulaire.

La thèse est intéressante, et les différences qui séparent Platon et les Stoïciens sont nettement indiquées. L'auteur s'est efforcé de retrouver les intermédiaires et certains au moins sont assurés ; cependant, les lacunes de notre documentation rendent hypothétiques certaines précisions. J. Moreau reconstitue (par d'autres moyens que Bignone) un « Aristote perdu », assez différent de celui qui a survécu ; il arrive ainsi à atténuer le « scandale d'Aristote contre Platon ». Mais n'est-il pas hardi d'appuyer principalement cette reconstitution sur le témoignage d'un esprit aussi peu apte aux spéculations philosophiques que l'est Cicéron? D'autre part, J. Moreau, entraîné par son admiration pour Platon, veut conserver à celui-ci une place privilégiée, sinon unique, dans l'histoire de la philosophie ; de là un dédain, qu'il ne cache pas, pour les prédécesseurs et les successeurs de Platon (cf. notamment p. 147, 164). Un lecteur moins platonicien verrait là quelque parti pris.

C'est encore à la question centrale du platonisme, mais en partant du domaine du vocabulaire, que s'intéresse P. Brommer, dans une thèse publiée en Hollande, mais écrite en français[1] (Εἶδος *et* Ἰδέα, *étude sé-*

1. Notons qu'à la difficulté qu'il y avait pour lui à écrire en une langue étrangère, Brommer a ajouté l'embarras que cause l'emploi de termes aussi techniques que ceux qu'on trouve dans les études de J. Moreau.

mantique et chronologique des œuvres de Platon; tome I de la collection *Philosophia critica.* Assen, Van Gorcum, 1940 ; 1 vol. de 277 pages in-8°). Il semblait qu'après l'étude de C. Ritter la synonymie presque complète d'εἶδος et d'ἰδέα chez Platon fût établie. Brommer en doute et reprend la recherche dans tous les dialogues platoniciens qu'il examine dans l'ordre chronologique (non sans admettre, à l'intérieur de certains dialogues, des remaniements difficiles à contrôler ; cf. p. 5, 31, 48, 95, 99, 106, 110). Selon lui, l'ἰδέα, issue de la « Notion » socratique, est une « image » ; l'εἶδος, issu des théories géométriques, est une « structure » (p. 8 et 16) ; l'εἶδος est identique au Nombre (non pas « nombre mathématique », mais « nombre eidétique », p. 236 et 260) ; l'Idée « tient du Nombre », p. 239. L'auteur, pour démontrer sa thèse, examine les idées contenues dans chaque dialogue et les interprète avec une subtilité dont les métaphysiciens seuls pourront juger les résultats. Les hellénistes trouveront dans cette étude bien des suggestions concernant des points variés de l'œuvre de Platon, et surtout ils se poseront maintes questions. Brommer doit reconnaître qu'il est des cas où le sens d'εἶδος reste vague (p. 94), d'autres où ἰδέα et εἶδος ne se distinguent guère (p. 72, 206) ; on peut dès lors se demander s'il y a grand avantage à remplacer « forme », « espèce », « concept », et même « idée » par « structure », qui a aussi besoin d'explication. Le lecteur non initié reste un peu inquiet quand il lit au début (p. 1 bas) la déclaration suivante : « La question est de savoir ce que Platon a pensé sous cette « espèce », sous cette « forme »... et si, quand même on peut traduire ἰδέα et εἶδος par le même mot, voire par le même concept de « Forme, tout de même pour Platon il n'y ait (*sic*) pas eu distinction de représentation ». Brommer est nourri de l'œuvre de Platon ; il cherche à l'interpréter, dans son fond et dans son développement, par une de ces longues fréquentations que recommande la *Lettre* VII. Ne pourrait-on craindre qu'il soit devenu plus platonicien que Platon?

Le domaine où Glenn R. Morrow dirige ses recherches est beaucoup plus nettement circonscrit : il s'agit de la conception que Platon se fait de l'esclavage dans les *Lois* et des rapports qu'elle peut avoir avec l'état réel des esclaves en Grèce (*Plato's law of slavery in its relation to Greek law*, dans les *Illinois Studies in language and litterature*, vol. XXV, n° 3. Urbana, University of Illinois Press, 1939 ; 1 vol. de 140 pages in-8°). Examinant successivement à plusieurs points de vue et classant clairement les mesures que Platon prévoit touchant les esclaves, l'auteur conclut qu'en général Platon est moins libéral que ne l'étaient les Grecs et surtout les Athéniens (p. 29 : interdiction du commerce et de l'industrie à l'esclave du citoyen ; p. 30 et 90 : le bâtard né d'une esclave est exclu du territoire ; p. 68 : usage du fouet) ; que, d'autre part, certaines de ses prescriptions font prévoir les usages hellénistiques (p. 64, 99, 110). Cet

état d'esprit trouve son explication, d'une part, dans le fait que Platon veut veiller à la sécurité des citoyens et à la « pureté » de sa cité idéale (p. 30, 33, 97 ; à ce point de vue, parler de « racisme » serait à peine anachronique) ; d'autre part, dans le désir qu'il a d'organiser un État aussi hiérarchisé que possible (p. 130-133). Les vues de G. R. Morrow sont justes [1] ; cependant, elles appellent une réserve : Platon nous donne une législation *théorique*, et nous connaissons surtout la *pratique* des Athéniens ; c'est peut-être ce qui contribue à accentuer les différences apparentes, non à la vérité à les supprimer.

* * *

En dehors de ces importants ouvrages, nous signalerons quelques études de détail.

Adolfo Levi (*I miti sull'anima e sui suoi destini*. Lodi, Biancardo, 1939 ; 32 pages in-8o) reprend l'analyse des mythes platoniciens ; il note que la plupart de ceux-ci interviennent quand une justification logique est impossible ou écartée par Platon ; certains, néanmoins, servent à préparer une démonstration (λόγος) ; il est même des théories qui sont exposées sous forme tantôt de μῦθος, tantôt de λόγος (par exemple la réminiscence dans le *Ménon* et dans le *Phédon*) ; Levi fait d'ailleurs observer qu'il serait imprudent de fonder sur cette remarque une chronologie relative des dialogues de Platon.

P. Merlan publie (dans l'*Hermaion* de l'Université de Lwow, 1939, fasc. 10 ; 25 pages in-8o) une conférence, faite en 1935, mais remaniée depuis, sur les procédés dont Platon use pour exprimer sa pensée (dialogues entre personnages réels ou simples figurants, mythes, lettres) ; il insiste sur le fait que Platon veut, avant tout, réformer l'État ou la société (nous pourrions dire qu'il y a en Platon un homme d'État mort jeune à qui le philosophe survit) ; il rappelle d'ailleurs que Platon compte moins sur un enseignement persuadant le disciple que sur une conversion éclairant celui-ci et il note, à ce propos, l'importance de la *Lettre VII* pour comprendre la pensée de Platon.

C. J. Vourveris (Κράτος καὶ παίδεια κατὰ τὸν Πλάτωνα. Athènes, 1939 ; 31 pages in-8o) résume rapidement les idées de Platon sur l'éducation qui, pour lui, est essentiellement l'intégration dans l'État ; il souligne

1. Du fait que, dans l'État platonicien, les productions devaient être réparties en trois parts égales, une pour les citoyens, une pour leurs esclaves, une pour les métèques et les esclaves de ceux-ci, G. R. Morrow conclut (p. 23, renvoyant à *Lois* 847 E) que le nombre des esclaves devait être à peu près égal à celui des citoyens. Mais l'esclave recevait-il la même ration que l'homme libre? Il est permis d'en douter. En tout cas, en 424, à Sphactérie (Thucydide, IV, 16, 1), le θεραπὼν recevait moitié moins de vivres que l'homme libre. Dès lors, le calcul n'a plus de base certaine.

que cet idéal est devenu celui des États totalitaires. Mais à cette vue simplifiée il faudrait apporter quelques corrections importantes : n'est-ce pas trahir la pensée platonicienne que taire la condamnation portée par Platon (*Gorgias*, 519 A) contre la politique qui ne vise qu'à « remplir la cité de ports, d'arsenaux, de fortifications, de tributs et autres plaisanteries »? La même tendance aux simplifications excessives se montre dans l'opuscule que C. J. Vourveris consacre à la « *conscience nationale de Platon* » (Ἡ ἐθνικὴ συνείδησις τοῦ Πλάτωνος. Athènes, 1939 ; 51 pages in-8°). Certes, Platon est Grec et s'intéresse avant tout à la Grèce ; mais c'est forcer sa pensée que la limiter aux seuls Grecs ; en outre, aucun Grec du IVe siècle (même Isocrate) n'a été plus loin qu'un idéal de « collaboration » entre les divers États grecs ; on peut parler de fraternité grecque, d'unité d'action ; conclure de là à l'existence d'une *nation* grecque, c'est étendre abusivement le sens des mots (fût-ce à l'aide de la distinction *Kulturnationen-Staatsnationen* que Vourveris emprunte à sa documentation exclusivement allemande).

Georges MATHIEU.

BIBLIOGRAPHIE

Marie Delcourt, *Périclès*. Paris, Gallimard, 1939 ; 1 vol. in-8°, 267 pages.

Mlle Marie Delcourt a écrit sur celui qu'on surnommait l'Olympien un livre qui n'a rien de guindé. Elle use volontiers du style de la conversation courante. P. 116, Périclès essaie « de renverser la vapeur ». P. 120, « cultiver la terre, bon pour ceux qui n'ont jamais connu la ville, la douce flemme sur les dalles du quai et les palabres pendant le travail ». P. 213, « le calcul était d'une roublardise candide ». Certaines expressions chères à nos journalistes, « dynamisme » (p. 208), surtout « autarcie » (p. 233), cette récente conquête du jargon à la mode, montrent que la docte Liégeoise ne craint pas les néologismes.

Soucieuse d'éclairer les leçons du passé par les exemples du présent, elle aime les rapprochements entre les hommes d'autrefois et ceux de notre siècle. Laissons de côté les contemporains qu'elle évoque (p. 55 et 64). Mais si l'on veut un prototype de Robespierre : « Éphialte paraît avoir été une sorte de Jacobin, incorruptible et fanatique » (p. 61). Quant à Cléon, elle l'appelle « un va-de-la-gueule sans doctrine » (p. 185), sans cependant lui chercher, ce qui était facile, un équivalent parmi nos plus notables démagogues.

Une biographie tourne volontiers au panégyrique. Constatons que Mlle Delcourt, dont la critique est indépendante, n'a point surfait son héros. Pour elle, l'ami d'Anaxagore et de Protagoras s'est fâcheusement « détourné de sa vocation d'humaniste » (p. 255). De telles méprises sont fort répandues. Que d'humanistes de haute culture, nés et formés pour être d'excellents maîtres de la jeunesse, se fourvoient dans le guêpier électoral et promus hommes d'État par le caprice du Dèmos conduisent leur patrie aux abîmes ! Périclès, aristocrate qui par ambition renia ses origines, fut un de ces prestigieux malfaiteurs[1].

Deux lourdes responsabilités pèsent sur sa mémoire. L'une est d'avoir entraîné Athènes dans la guerre du Péloponnèse, qui aboutit au désastre. L'autre est d'avoir mis la main sur la caisse fédérale de la Ligue pour subvenir aux frais des constructions de l'Acropole : « C'était détourner de leur destination primitive des fonds qui avaient été demandés et obtenus pour réaliser autre chose. C'était aussi beaucoup de luxe pour

1. Cf. Georges Méautis, *Rev. Ét. anc.*, 1929, p. 104.

une cité qui manquait du nécessaire » (p. 163). En somme, le génie politique, où la vision concrète s'unit étroitement à l'essor de l'imagination, est rare, beaucoup plus rare que le génie militaire. Dans l'art de gouverner les peuples et de maîtriser les événements, Périclès ne rayonne pas à la cime supérieure, comme un Auguste ou un Richelieu.

Du moins lui reste-t-il une auréole de roman, celle d'avoir éprouvé pour Aspasie un attachement qui l'apparente presque à une âme moderne. D'ailleurs, « c'est peut-être ce que ses compatriotes lui ont le moins pardonné. Ils louèrent Cimon d'aimer les femmes et blâmèrent Périclès d'en aimer une, sentant, avec un instinct très juste, que la salacité rapproche un chef de ses soldats, tandis qu'une passion violente isole celui qui l'éprouve » (p. 77). La remarque est jolie et fine. Rappelons à cette occasion le savoureux portrait qu'Octave Navarre a tracé de la Milésienne, cette « grande calomniée », cette « créature d'exception, comblée de tous les dons du corps et de l'esprit », cette Mme de Maintenon du potentat grec à son déclin (cf. *Rev. Ét. anc.*, 1937, p. 434-435).

Georges RADET.

Jean Hatzfeld, *Alcibiade : Étude sur l'histoire d'Athènes à la fin du Ve siècle.* Paris, Presses universitaires de France, 1940 ; 1 vol. in-8°, xii + 376 pages.

Tel homme d'État contemporain, doué de l'intelligence la plus vive et la plus étendue, ayant joué dans des négociations capitales un rôle de grande vedette, s'est vu qualifier de « mirobolant » par des antagonistes qui se targuaient de préférer l'action forte et les solides principes à la virtuosité brillante. On serait tenté d'user de la même épithète pour définir Alcibiade. L'ambitieux versatile, en qui s'incarnèrent un moment les rêves démesurés de l'impérialisme athénien, ne fut somme toute qu'un raté de génie dont les services ne compensèrent pas les défaillances. On ne saurait être trop reconnaissant à Jean Hatzfeld de nous avoir tracé de lui, non une vie romancée à l'exemple de Plutarque, mais une biographie critique fondée sur un examen rigoureux des sources et guidée par l'impeccable emploi des meilleures méthodes historiques.

Son livre comprend huit chapitres : i. La famille d'Alcibiade. En ligne maternelle, le jeune aristocrate se rattachait aux Alcméonides, en ligne paternelle, aux Eupatrides : se garder ici de prendre ce terme dans le sens général de « nobles » ; mais y voir la désignation d'un γένος particulier descendant d'Ajax (p. 3-5). — ii. L'enfance et l éducation : tutelle de Périclès, qui mit peu de soin et de zèle à diriger l'orphelin ; influence de Socrate, qui ne fut que mirage et aboutit à un fiasco. — iii. Débuts militaires et politiques : participation à la campagne de Potidée ; échecs diplomatiques ayant pour effet de substituer à une paix d'Alcibiade la paix de Nicias. — iv. Années de prestige et de faste, de triomphes ago-

nistiques, d'incartades et de scandales. — v. L'expédition de Sicile et le « Grand Dessein », ruinés par les sacrilèges dont le stratège est accusé, par sa fuite et sa condamnation. — vi. « Bluff et chantage » : Alcibiade à Sparte, puis en Ionie et à Samos. — vii. Victoires d'Abydos et de Cyzique ; retour du vainqueur au Pirée ; mesures de réparation en sa faveur ; désillusion populaire ; stratégie malheureuse en face de Lysandre, destitution et retraite en Thrace. — viii. « La fin de l'homme traqué » : rôle d'Alcibiade à la veille d'Aegos-Potamos ; sa reprise de contact avec Pharnabaze et son assassinat en Phrygie par les émissaires du satrape. — Conclusion : tour à tour enfant gâté de la fortune et son jouet capricieux, serviteur paradoxal et suspect de cette démocratie qu'il déclarait « une absurdité », trop ondoyant pour mettre un terme énergique aux tares et aux abus du régime, « Alcibiade, c'est l'homme des combinaisons géniales, des rétablissements inouïs, des victoires ensoleillées ; mais c'est aussi l'homme des erreurs, des échecs, des occasions manquées » (p. 356), bref, le type déconcertant des grands aventuriers sans doctrine.

Dans son très intéressant exposé, notre auteur rencontre maints problèmes qu'il traite avec une connaissance approfondie de la tradition littéraire et des textes épigraphiques ; il déploie, au cours de ses discussions, le sens critique le plus fin ; il évolue avec aisance au milieu des contradictions et des incertitudes ; ennemi du verbiage et de l'exagération, il écarte les hypothèses téméraires : son esprit net ne goûte que la vérité nue. On ne saurait suivre un guide plus sûr.

En ce qui touche une des grosses énigmes du temps, la question des sacrilèges d'Alcibiade, mutilation des hermès et parodie des mystères d'Éleusis, il s'efforce de débrouiller cette double affaire avec la conscience sagace d'un excellent juge d'instruction. Mais les faits, dénaturés par les fureurs partisanes et obscurcis à outrance par les faux témoignages, ne se prêtent pas toujours à des conclusions décisives. La seule chose qui crève les yeux, c'est la décomposition purulente dont la démagogie athénienne, prototype de tous les fronts populaires, étale le spectacle répugnant.

Où se recrutèrent les hermocopides? Sans doute parmi les membres des sociétés secrètes, car ceux-ci, tenus de s'enchaîner par un gage (πίστις), mettaient leur point d'honneur à effectuer en commun un acte délictueux « pour être liés par le sentiment de leur culpabilité collective » (p. 186). Le groupe de cette franc-maçonnerie criminelle auquel fut attribué l'attentat était l'hétairie d'Euphilétos.

Quel but visait-il? « Ce qui pouvait unir ces hommes, possesseurs d'une fortune terrienne bien assise, c'était l'horreur d'une nouvelle guerre et l'opposition à l'aventure dans laquelle Alcibiade entraînait la cité. Et quel meilleur moyen de s'y opposer que ce sacrilège anonyme, présage effroyable pour l'expédition? » (p. 187-188). Mais alors ce n'est

pas le chef préposé à l'entreprise sicilienne qu'il faut accuser d'avoir tenté de la faire échouer : Alcibiade « n'eut aucune part à la mutilation des hermès » (p. 177).

Pour la parodie des mystères, on hésite à se montrer aussi affirmatif. Certaines imprudences, en matière de cultes, avaient provoqué sur le théâtre, de la part du poète comique Eupolis, des railleries auxquelles la victime bafouée riposta par un distique rageur (p. 180). Cependant, l'innocence d'Alcibiade, à l'estime de son perspicace historien, semble probable (p. 191). Ce qui le perdit, ce furent les manœuvres d'Androclès, un extrémiste, un « dur », dont la haine fanatique et sans scrupules, secondée par Thessalos, fils de Cimon, entraîna le travestissement d'un procès religieux en complot oligarchique contre l'État (p. 195).

Dans sa riche succession d'épisodes, le livre dont nous voudrions donner une analyse moins succincte offre les grandes qualités de fond. La forme aussi est digne d'éloge ; mais, savant probe avant tout soucieux d'exactitude, Jean Hatzfeld ne s'attarde pas aux fignolages dont se piquent les puristes. Il ne craint ni le langage familier (scies, p. 45 ; ragot, p. 62 ; blanc-bec, p. 75), ni les emprunts à la phraséologie du jour (leviers de commande, p. 23), ni les néologismes (emploi des verbes saboter, p. 108, 121, 188, et déclencher, p. 114, 192), ni les répétitions de termes, ni telle locution que je ne cesserai de honnir au risque de passer pour maniaque[1]. Mais quoi? Lorsqu'une lecture est d'un bout à l'autre un modèle de dialectique, « ne cherchez pas une autre règle pour juger de l'ouvrage ; il est bon et fait de main d'ouvrier » (La Bruyère).

Georges RADET.

Louis Roussel, Sophocle, *Œdipe*, texte, traduction, commentaire. Paris, Les Belles-Lettres, 1940 ; 1 vol. in-8°, 533 pages.

Bien qu'il soit un de nos meilleurs hellénistes, aussi familier avec la langue populaire des boutiquiers de l'Agora qu'avec les dialectes classiques de la grande époque, attique, ionien, dorien, Louis Roussel ne se croit pas tenu de s'incliner en admirateur dévot devant le « miracle grec ». Même une des gloires de la Tragédie, comme Sophocle, ne lui en impose nullement. L'édition avec texte, traduction et commentaire qu'il vient de donner de ce qui passe pour un des plus authentiques chefs-d'œuvre du poète, *Œdipe*, s'inscrit perpétuellement en faux contre une réputation surfaite. Qu'eût pensé de notre iconoclaste l'honnête Jules Lacroix dont la version en alexandrins, admise au répertoire de la

1. Il s'agit de « par contre », fâcheux assemblage de deux prépositions condamné ici bien des fois (*Rev. Ét. anc.*, 1920, p. 59, n. 2 ; 1923, p. 191, n. 1 ; 1938, p. 357 ; 1939, p. 77, n. 1). Notre écrivain en abuse. Dans le passage où, traduisant Plutarque, il oppose la Boulè à l'Ecclésia (p. 90), je lis : « l'Assemblée, par contre », alors qu'Amyot et Alexis Pierron, en un meilleur français, disent « au contraire ».

Comédie-Française, vit le rôle principal interprété en 1858 par Geffroy et en 1881 par Mounet-Sully?

C'est non seulement en humaniste, doué d'un sentiment littéraire original et d'une vigoureuse aptitude à la recherche psychologique, mais en technicien, pour qui la métrique et la musique n'ont point de secrets, que Louis Roussel procède à son ardente dissection. Scène par scène, vers par vers, mot par mot, il étudie à fond, compare, rapproche et juge. On devine l'énorme somme de travail que représentent les 533 pages de cette minutieuse analyse.

Suivons-la dans quelques-uns de ses instructifs méandres. Dès le début affluent les critiques. La tirade du grand prêtre décrivant les maux dont souffre Thèbes[1], cette peste qui frappe les fruits de la terre, les animaux, les êtres humains, est certes émouvante, mais étriquée. Puisque l'interprète de la cité en deuil fait appel à celui qui jadis la délivra de la Chienne cruelle, de la Sphinx, il aurait dû évoquer le chef-lieu du pays « alors qu'y entrait le jeune vainqueur, annonçant qu'elle était morte, que les cris de joie retentissaient et que s'apprêtait l'hymen du héros sauveur » (p. 18). Trop brève aussi est la description du fléau qui présentement accumule les cadavres et vide les maisons. La peste, « dont la disparition semble devoir être l'essentiel de la pièce, est un simple point de départ » (p. 17). Sophocle s'en désintéresse. Il entasse les fautes et les imperfections, sécheresse, manque d'invention, hâte, fatigue, ennui. En d'autres endroits, au contraire, « l'écrivain tire à la ligne : c'est le laisser-aller et presque la déroute » (p. 19).

Puis, que d'invraisemblances ! Voici un malheureux qui autrefois quitta Delphes « avec deux terribles appréhensions : tuer son père, épouser sa mère. Or, presque aussitôt, il a tué un homme d'âge à être son père, épousé une femme d'âge à être sa mère ». Comment, malgré la peur qu'il a conservée de l'oracle, les années passées dans la cohabitation de Jocaste ne lui ont-elles rien enseigné? « Sophocle a fait un Œdipe singulièrement léger, sourd et... aveugle avant la lettre » (p. 47).

Sourd, aveugle... Ajoutons muet, puisqu'il n'a soufflé mot de ses aventures. Cette triple épithète nous remémorera *Les frères d'armes*, parodie née des outrances de Victor Hugo et qui, pour n'être pas aussi connue que *Harnali ou la contrainte par cor*, n'en est pas moins une des réussites du genre :

> « Ce récit, copié sur vélin, fut trouvé
> « Dans Santa Gadea de Burgos, par un prêtre
> « Muet, aveugle et sourd. Mais Dieu seul est le maître ! »

Bref, avec son mélange de beautés (pittoresque, émotion) et de banalités (« La race grecque se gargarise de lieux communs », p. 18), « l'exposition d'*Œdipe* n'est pas de beaucoup au-dessus du médiocre » (p. 47).

1. Sur le caractère de ceux-ci, cf. p. 62 et plus loin, p. 88.

La suite n'incite pas davantage à se pâmer d'admiration : bouffonnerie (p. 75), ficelles dramatiques (p. 80 et 219), remplissage (p. 87), redites (p. 126), maladresse gigantesque (p. 139), argumentation indigente (p. 183), indélicatesse morale, bourrage et monotonie (p. 313 et 320), tout cela dénote « un art dramatique dans l'enfance » (p. 238). Chez Sophocle, « le théâtre grec, de psychologie rudimentaire et parfaitement ignorant de la femme » (p. 354), tient moins de la tragédie que du sujet d'opéra (p. 75) et prend même, « de façon éclatante, le caractère d'opéra-comique » (p. 361).

Voyons maintenant sous quels traits est peint Œdipe. A l'égard de Tirésias, il manifeste « une étourderie, une sottise qui ne sont pas admissibles » (p. 132). Dans son heurt avec Créon, il manque de réflexion et de bon sens : « Quel piètre roi et quel pauvre juge d'instruction ! » (p. 162). Méprisable et antipathique, il garde, impénitent, ses allures de fantoche brutal et stupide (p. 205) : « Œdipe, qui devinait si bien les énigmes, a, de par la volonté de l'auteur, entièrement perdu sa perspicacité. Nous approchons du passage où sa niaiserie va devenir crispante » (p. 336).

Pourtant, se demandait Racine dans la préface d'*Andromaque*, convient-il de « ne mettre à la scène que des hommes impeccables? » Il ne le pensait pas et il désapprouvait ceux « qui voudroient qu'on réformât tous les héros de l'Antiquité pour en faire des héros parfaits ». Louis Roussel n'ignore pas ce point de vue. Qu'a voulu Sophocle en nous offrant le spectacle d'un protagoniste impulsif et désordonné? « Serait-ce que l'homme promis au malheur doit avoir, au théâtre, quelques défauts? Cette sotte idée d'Aristote fût-elle exacte, au moins faudrait-il que ces défauts ne rendissent pas le personnage ridicule » (p. 174).

Un critique théâtral, à qui ses feuilletons du *Temps* valurent une auréole populaire, s'attachait à dégager, dans tout scénario, le nœud vital d'où sort le reste de l'action. En cela, Louis Roussel se montre bien son disciple. Après avoir excellemment traduit le poignant dialogue où Œdipe et Jocaste s'efforcent de tirer au clair le meurtre de Laios mystérieusement survenu en Phocide, au fameux embranchement de la Fourche[1], il n'hésite pas à donner une leçon de métier à Sophocle, leçon qui est toute une refonte. Citons-la en l'abrégeant : « Il aurait fallu éliminer Créon, qui ne sert à rien, supprimer le bonhomme Tirésias, dont l'intervention n'est qu'une ficelle de grand opéra, ignorer les enfants d'Œdipe, qui font trop ressortir l'union mal assortie de ce très jeune homme avec une femme mûre... donner pour cause première aux soupçons les révélations du messager qui annonce la mort de Polybe et laisser éclater toute la vérité dans une scène à faire, bien difficile, mais qui pouvait être admirable, entre les deux époux, apportant chacun sa preuve à l'établissement de l'horrible vérité » (p. 232-233). La « scène à faire » !

1. Se reporter, p. 218, au développement sur la Σχιστή.

Nous la tenons. C'est là une page qui, dans le sombre décor du vers 30 :

« L'Hadès noir s'enrichit de sanglots et de plaintes »,

réjouira chez les Mânes feu l'oncle Sarcey.

Si Louis Roussel malmène fort Sophocle, s'il l'étend sans trêve sur le chevalet opératoire, s'il l'ampute et le recoud, ne croyez pas que ce soit dans l'esprit du serpent de la fable avide de mordre la lime. Déchirer n'est point son but : il obéit à sa vocation. Pour l'accomplir, il s'est imposé de très lourds sacrifices pécuniaires. Sa foi mérite nos hommages. Elle ressemble à celle des compagnons de Pierre l'Ermite vendant leurs biens pour se croiser[1].

Georges RADET.

Charles Picard, *Manuel d'archéologie grecque : La sculpture*, II : *Période classique, Ve siècle.* Paris, Auguste Picard, 1939 ; 2 vol. in-8°, 1,016 pages, avec 366 figures dans le texte et XXX planches hors texte.

De tous les archéologues contemporains, Charles Picard, pionnier infatigable du plus épineux des maquis, apparaît comme le mieux armé pour en éclaircir les ténèbres et en débrouiller les énigmes. Les deux derniers volumes de son *Manuel d'archéologie grecque*, consacrés à « l'âge d'or » de la sculpture, entre les grandes victoires de l'hellénisme, Marathon, Salamine, Platées, et la révolution cosmopolite née des conquêtes d'Alexandre, attestent à nouveau son étonnante maîtrise. Il ne dissimule pas d'ailleurs les incertitudes de sa tâche. Rares sont les œuvres originales des maîtres. Classer en leur lieu et place, identifier, apprécier « la foule anonyme des répliques » nécessite « un travail minutieux et souvent décevant, toujours subjectif, donc toujours hypothétique » (p. 2). Même pour les compositions dont le style et l'époque devraient être des guides clairs, les hypothèses sévissent et se contrarient. Un exemple : dans la frise des Panathénées, « Michaelis, en 1867, citait déjà vingt-sept façons de nommer les personnages centraux » (p. 461).

La première section de l'ouvrage (p. 1-522) comprend quatre chapitres : i et ii, La sculpture préclassique (Attique et Ionie, Calamis, le Zeus d'Histiaea en Eubée, les frontons d'Égine, reliefs de Thasos, relief de Pharsale ; Grande-Grèce, Sicile et Péloponnèse, Pythagoras de Rhégion, l'Aurige (disons plutôt l'Héniochos) de Delphes, le Triptyque Ludovisi, le temple de Zeus à Olympie). — iii, Les maîtres de la sculpture athlétique (Myron et son Discobole, Polyclète, son Doryphore et son Diadumène). — iv, Phidias et l'art du Parthénon (la Lemnienne, l'Athèna Enhoplos, le Zeus d'Olympie, la Parthénos, décoration plas-

1. Inutile de relever les fautes d'impression. Il y a cependant un lapsus qu'il faut signaler : p. 159, à la dernière ligne, corriger Œdipe en Laios.

tique du grand temple de l'Acropole, métopes, frise des Panathénées, frontons)

Dans la seconde moitié du livre (p. 523-1016), nous parcourons le cycle des nouveaux maîtres, Agoracrite et sa Némésis de Rhamnonte, Alcamène et l'Aphrodite des Jardins, Paeonios de Mendé et sa Niké d'Olympie, Callimachos, à qui l'on prêtait l'invention du chapiteau corinthien et que rendit célèbre la création des Danseuses spartiates (les *Saltantes Lacaenae* de Pline). Cet ensemble, où figure l'orgueilleux trophée commémorant la victoire de Lysandre à Ægos Potamos, forme le chapitre v. Le chapitre vi nous présente la sculpture monumentale, votive et funéraire (Pseudo-Théseion, Érechtheion, temple d'Athéna Niké, temple d'Apollon Epicourios à Phigalie, Monument des Néréides, Hérôon de Trysa, sarcophages de Sidon).

Telle est, réduite à une énumération partielle et sommaire, l'économie de ces deux tomes où se condense la substance d'une infinité de travaux. Il ne saurait être question de suivre pas à pas l'auteur dans l'immense étendue de ses défrichements. Un choix s'impose en ces temps difficiles où quiconque entreprend d'analyser les œuvres savantes est condamné à des raccourcis sévères. On se bornera donc à glaner quelques épis.

L'un des plus attrayants est le relief découvert en 1861, aux environs de Pharsale, par Heuzey et Daumet. Dans sa *Mission de Macédoine*, le chef de l'expédition l'avait joliment baptisé : « L'exaltation de la fleur. » Reprenant le commentaire de son illustre devancier, Charles Picard, dans une interprétation sagace proposée dès 1931 et accompagnée d'une reconstitution entière de la stèle, montre que ce monument, imprégné d'un vif sentiment religieux, met en scène Déméter et Coré (p. 100-103 et fig. 48).

Que d'autres problèmes, traités à fond, sur lesquels on souhaiterait s'arrêter ! Ainsi (p. 176), quels sont les noms des maîtres auxquels doivent être attribuées les sculptures du temple de Zeus à Olympie? « Pausanias avait désigné, pour l'auteur du fronton oriental, Paeonios de Mendé, Ionien de Chalcidique, et pour tout le fronton occidental, Alcamène, artiste athénien » ; mais ce sont là des « indications de guides, tardives, suspectes l'une et l'autre » (p. 215). Quant aux métopes, elles relèvent essentiellement de l'esprit péloponnésien (p. 183).

Plus obscure encore, en dépit des textes et documents conservés, est toute la tradition relative à Phidias, auteur des « grandes statues chryséléphantines qui ornaient les deux temples majeurs de la Grèce : l'une, le Parthénon, l'autre, l'Olympieion de l'Altis » (p. 346). Charles Picard fait valoir d'excellentes raisons pour défendre « l'antériorité du Zeus par rapport à la Parthénos » (p. 347). Le Zeus semble avoir été « la pièce maîtresse du siècle », si bien que de plus en plus, aux approches de notre ère, l'hôte céleste du sanctuaire panhellénique « put devenir en Grèce le dieu par excellence » (p. 350).

Est-ce une part de premier plan que le plus éminent artiste de la cité de Pallas à son apogée assuma dans la décoration sculptée du Parthénon? Selon Plutarque, comme surintendant général des travaux, Phidias s'occupait de tout : « Il avait la haute main sur les exécutants les plus célèbres, étant l'ami de Périclès, ce qu'après l'auteur de la *Vie de Périclès* Dion Chrysostome a confirmé » (p. 370). Ces témoignages ont été contestés, mais à tort.

Le chapitre évoquant l'incomparable chef d'équipe qui avait « haussé l'art du siècle de Périclès vers un idéal de noblesse olympienne, substitué à la recherche de la perfection athlétique » (p. 636), est, comme il sied, le plus important de l'ouvrage. Discussions serrées, analyses pénétrantes, remarques topiques se pressent au cours de ces deux cent quatorze pages. Dans la suite de l'exposé, notre savant critique, bien que moins aidé par une documentation trop souvent indirecte, garde, sans nulle trace de fatigue, sa lumineuse vaillance. Comme l'Héraclès de la métope d'Atlas à Olympie (p. 180-181 et pl. XVII), il continue à soutenir, de tout son ferme effort, « le faix cosmique » du ciel de son rêve. Spectateurs de la scène, nous suivons avec une admirative sympathie les regards qu'il dirige à notre intention vers les pommes d'or du Jardin des Hespérides.

Georges RADET.

Pierre Wuilleumier, *Tarente, des origines à la conquête romaine* (*Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome,* fasc. CXLVIII). Paris, E. de Boccard, 1939 ; 1 vol. in-8°, vi + 752 pages, avec un album contenant l'index, une carte, un plan et XLVIII planches.

Malgré son importance et une participation considérable à de grands événements historiques, Tarente, en dehors des quatre opuscules où R. Lorenz, de 1827 à 1838, résuma ce que les textes anciens nous apprenaient d'elle, n'avait pas encore été l'objet d'une large étude d'ensemble. C'est ce travail de synthèse exhaustive que vient d'accomplir Pierre Wuilleumier, avec une conscience et une ampleur qui ne négligent aucune des sections de ce vaste domaine. L'effort est d'autant plus méritoire que les sources littéraires, peu nourries, souvent contradictoires ou suspectes, ne se prêtent guère à une reconstitution sûre, tandis que les documents archéologiques, nombreux mais dispersés, servent plus à compliquer les problèmes qu'à leur fournir une solution.

L'ouvrage est divisé en six livres : I. Les origines ; II. La politique extérieure ; III. La politique intérieure ; IV. La vie artistique ; V. La vie religieuse ; VI. La vie intellectuelle. Une conclusion sur l'influence de Tarente, des appendices et une bibliographie sont complétés par un index des noms mythologiques, historiques et géographiques inséré dans le portefeuille des planches. Bien qu'il compte dix-huit pages, cet index

reste néanmoins insuffisant, parce que toutes les rubriques importantes, composées d'une file plus ou moins longue de chiffres sans détail explicatif, découragera les chercheurs qui voudraient y recourir.

Dans la masse énorme de matériaux assemblés et commentés par l'auteur, force nous est d'opérer un tri. Voici quelques-uns des points sur lesquels on peut attirer l'attention. Au début se présentent les traditions relatives à la colonisation grecque, avec le héros éponyme Taras, fils de Poseidon, représenté dans le monnayage sous la figure d'un homme chevauchant un dauphin (p. 36). Quant à Phalanthos, chef de l'expédition partie de Sparte pour s'établir au centre de la courbe du golfe apulien, on le considérait autrefois comme un personnage historique ; mais aujourd'hui, thèse médiocrement convaincante, la plupart des érudits l'assimilent à un être mythique ayant reçu à ce titre des honneurs divins (p. 33-34). Même incertitude touchant le caractère des « Partháeniens » émigrés alors de Lacédémone (p. 39-40). Ces mornes obscurités décevraient moins, si elles étaient rachetées par une de ces gracieuses et savoureuses floraisons de légendes comme en offre mainte épopée coloniale ; mais rien ici ne rappelle la fondation de Marseille, avec les poétiques récits où Camille Jullian puisa quelques-unes de ses pages les plus brillantes.

Un autre épisode, dont on ne contestera pas l'attrait, roule autour d'Archytas : « C'est le premier et le plus bel exemple d'un philosophe au pouvoir » (p. 67). En relations avec Platon, cet adepte de la doctrine pythagoricienne, appliquée par lui à la politique, « assura la suprématie matérielle et intellectuelle de Tarente » (p. 70). Ses succès extérieurs le désignèrent pour la présidence de la confédération italiote. Plus tard, sa mort devait fournir à Horace le thème d'une ode fameuse (p. 74).

Du sage et habile stratège mathématicien, nous passons à l'incohérente série des condottieri : Archidamos, Alexandre le Molosse, Acrotatos et son frère Cléonyme, Agathocle, Pyrrhus. Pyrrhus intervint mal et d'une manière décousue en faveur de Tarente. La défaite du turbulent roi d'Épire « marque le triomphe décisif de Rome sur l'Italie hellénique et sa première victoire sur la Grèce » (p. 99) ; car, suivant la formule de Florus, « Tarente vaincue, qui pouvait avoir de l'audace? » (p. 140).

L'audace revint, intermittente et précaire, au temps d'Annibal. Soumise durant un demi-siècle au contrôle romain, excédée par les charges qui pesaient sur elle et par de cruelles mesures de rigueur, la cité où émergeaient parfois des fiertés spartiates réussit à s'arracher des crocs de la louve. Sa défection, relatée par Polybe, Tite-Live et Appien, est un des passages marquants du livre (p. 150-153) ; elle forme un drame pittoresque et palpitant à rapprocher du célèbre retour des exilés thébains (cf. *Rev. Ét. anc.*, 1927, p. 140).

Tarente demeura quatre ans aux mains des Carthaginois (213-209). Reprise par Q. Fabius Maximus, elle connut les horreurs du massacre,

du rapt et du pillage. Sa fragile hégémonie prit fin. Elle dut livrer ses armes et ses vaisseaux, détruire ses murs, payer un tribut annuel, renoncer à battre monnaie. Des colons envoyés à trois reprises par les vainqueurs sur la partie du territoire transformée en *ager publicus* n'y ranimèrent pas la vie dont avait rayonné jadis la molle capitale de la Grande-Grèce (p. 167).

L'aperçu que nous venons d'esquisser nous mène au terme de l'exposé historique. C'est à peine si celui-ci occupe le quart de l'œuvre. Les trois autres quarts débordent d'une telle richesse que cette abondance nous interdit de les analyser. Je le répète, en ce temps de restrictions, les élagages s'imposent. Nous regrettons de sacrifier tant de choses, surtout les chapitres sur les arts où le maître archéologue de Lyon manifeste sa compétence éprouvée. Que le public curieux du passé grec et romain sache du moins qu'il trouvera dans cette encyclopédie tarentine, abondamment illustrée, la plus diligente mise au point d'une foule de problèmes actuellement débattus.

Georges RADET.

Georges Dumézil, *Mitra-Varuna, essai sur deux représentations indo-européennes de la souveraineté* (*Bibliothèque de l'École des Hautes Études*, Sciences religieuses, LVIe vol.). Paris, Leroux, 1940 ; 1 vol. in-8°, XII + 150 pages.

Dans ce nouveau travail, l'auteur reprend, complète, approfondit certaines vues de ses recherches antérieures, notamment : *Le problème des Centaures* (*Rev. Ét. anc.*, 1931, p. 167-169), *Ouranos-Varuna*, *Flamen-Brahman* (*ibid.*, 1936, p. 376-377), *La préhistoire des flamines majeurs*, et institue d'autres investigations qui vont dans le même sens. Il s'agit toujours de mythologie comparative dans le domaine indo-européen ; mais sa méthode est allée se précisant et se définissant. C'est aux deux extrémités, dans le monde italo-celtique et dans le monde indo-iranien, qu'il trouve de préférence les faits analogues. Il constate, en effet, sous l'influence de M. Vendryes, que c'est là que s'est le mieux maintenu l'héritage de la communauté primitive. La Grèce tient maintenant dans son étude une part d'autant plus subordonnée et effacée que sa mythologie apparaît comme d'origine essentiellement non indo-européenne, mais égéenne (p. 93). Les peuples germaniques, dont un livre brillant et fécond du même auteur analysait naguère les « mythes et les dieux », n'ont pas eu, pour maintenir leur part du bien ancestral, ces prêtrises fortement organisées dont Rome et l'Inde fournissent les meilleurs types. Néanmoins, si la base de l'enquête est ainsi donnée par les faits italo-celtiques et indo-iraniens, M. Dumézil ne s'interdit pas à l'occasion de recourir à tout ce qui peut chez les autres Indo-Européens les étayer et les éclairer.

Sa méthode s'est encore précisée en un autre sens. Plus qu'aux faits isolés, c'est aux connexions qu'elle s'attache, et, pour les mieux ressaisir, à l'histoire des religions la linguistique comme l'histoire du droit prêtent leur concours. L'auteur, p. 10, répond de façon pertinente aux objections qu'on a plusieurs fois tirées du caractère non décisif de ses étymologies : il suffit qu'elles ne soient pas phonétiquement impossibles, car, entre les diverses solutions phonétiquement possibles, ce n'est point la linguistique (la phonétique) qui choisit, mais son accord avec la sociologie. Tout ceci donne l'impression rassurante d'un chercheur prêt à se critiquer lui-même (p. 94), à discerner dans ses travaux antérieurs ce qui est fécond et ce qui est illusoire, à conquérir ainsi la pleine maîtrise du domaine qu'il a su si vigoureusement se tailler.

Nous proposerons néanmoins encore quelques doutes en ce qui concerne les éléments latins. M. Dumézil utilise également faits de langue et d'institution dont l'antiquité n'est pas niable, et légendes et mythes, tels que Tite-Live et Ovide les présentent : il faut confesser qu'ici on hésitera parfois à le suivre. Ainsi, dans le *Problème des Centaures*, p. 212-213 (cf. *Mitra-Varuna*, p. 7, 17, 31), il utilise le récit d'Ovide sur Romulus et les Luperques ; il y découvre la vie sauvage et primitive de cette confrérie. En fait, Ovide explique la nudité de ces prêtres par ceci qu'un jour Romulus et sa bande étaient nus, en train de se livrer à des jeux sportifs : telle est l'aitiologie. Or, si l'on songe qu'à Rome la nudité sportive était inconnue et suspecte (Cicéron, *Tusculanes*, IV, 70 ; cf. Friedlaender, *Darstellung der Sitten*, 10e éd., t. III, p. 153), le conte d'Ovide n'avoue-t-il pas son origine grecque et tardive? De même, pour Numa, plus d'un trait qui sert à M. Dumézil à le rapprocher de l'Inde et de Manu pourrait bien venir de biographes grecs ou latins influencés par le pythagorisme (par exemple, ce que dit Plutarque, *Numa*, 15 et surtout 8, malgré Dumézil, p. 57). M. Cumont reconnaissait naguère (voir ses *Mages hellénisés*) dans certaines vies grecques de Zoroastre des influences du même genre : ce que les Grecs faisaient pour l'Orient, ils étaient prêts à le faire pour l'Occident. A Rome, il importe donc de bien distinguer faits de langage et d'institution — et mythes et légendes.

M. Dumézil établit ce qu'il appelle des couples de notions opposées et complémentaires. A la religion régulière, ordonnée, majestueuse des brahmanes et des flamines, font antithèse les explosions momentanées, furieuses, précipitées des Luperques et, dans l'Inde, de leurs correspondants mythiques, les Gandharvas. Un type de souveraineté est en rapport avec la première, celle qu'à Rome incarne le fondateur du *flamonium*, Numa. Un autre type, avec la seconde : Romulus, qui a institué les luperques. Ces contrastes singuliers qui, chez les rois de Rome, ont toujours frappé les historiens, ces portraits, qui s'opposent, de Romulus et de Numa, de Tullus Hostilius et d'Ancus Martius, ne seraient point dus à quelque parti pris d'artiste, mais exprimeraient des conceptions

religieuses : relatives à la souveraineté, elles remonteraient au passé indo-européen. Romulus a pour Dieu Jupiter, Numa Fides, le respect des engagements, qui est pour lui ce que la *çraddhā*, étudiée par Sylvain Lévi, est pour Manu. Au couple Fides-Jupiter correspond celui de Mitra-Varuna, où Varuna représente la « forme terrible » de la souveraineté, Mitra, la forme contractuelle.

L'existence à Rome de Dius Fidius, d'un Jupiter qui est Fides, ne serait-elle pas un démenti explicite à la thèse de l'auteur? Il y répond, plutôt faiblement, il faut le dire, en établissant une antithèse de Dius Fidius et de Summanus. Assez faiblement, car l'ancienneté de leur opposition, son importance dans l'histoire de Jupiter dont ils sont deux aspects sont loin d'être aussi bien attestées qu'il le faudrait. Bien hardi dans ce qui suit nous paraît être de retrouver Manu dans le Manius Egerius d'Aricie, et d'y lier l'étymologie des Manes, bien hardi aussi le rapprochement d'Ila fille de Manu et d'Ilia fille de Numitor. Mais M. Dumézil nous invite à ne pas voir dans ces pages « une des pièces maîtresses de sa construction » (p. 63).

M. Dumézil pense que Mitra et Varuna ont eu dans le droit, pour les dettes, un rôle qui fait du premier celui qui préside avec bienveillance aux échanges réguliers, du second celui qui « lie » les mauvais payeurs. A Rome, ce contraste se retrouverait, complètement laïcisé, dans celui du *mutuum* et du *nexum*. *Mutuum* et *nexum* ne seraient point, au moins au début, deux formes successives de l'engagement, mais bien deux concepts corrélatifs, et « les deux composantes du mécanisme » (p. 76).

Dans les chapitres qui suivent, les mythologies grecque et surtout germanique font intervenir de nouveaux éléments de comparaison. Il serait long d'analyser tous les rapprochements que multiplie l'ingéniosité de l'auteur ; retenons en particulier l'étude des légendes de Cocles et de Scaevola qui seraient les pendants du dieu borgne *Ôdhinn* et du dieu manchot *Tŷr*.

Pierre BOYANCÉ.

Marie Delcourt, *Stérilités mystérieuses et naissances maléfiques dans l'Antiquité classique* (*Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liége*, fasc. LXXXIII). Paris, Droz, 1938 ; 1 vol. in-8°, 113 pages.

Le travail de Mlle Delcourt semble né de la rencontre entre le livre de Dieterich, *Mutter Erde*, et la description du fléau qui s'abat sur Thèbes au début d'*Œdipe Roi*. Les faits groupés par le savant allemand ont paru donner l'explication véritable de certains traits notés par Sophocle et sur lesquels on s'était mépris jusqu'ici. Jusqu'ici, on avait vu dans le malheur qui frappe la cité béotienne une épidémie, une maladie, et on était si convaincu de la chose qu'on s'en est servi, en la rapprochant de

la peste d'Athènes en 430, pour dater la tragédie. En reprenant terme à terme la peinture du poète, Mlle Delcourt montre qu'il s'agit non d'une épidémie frappant la population, mais d'un λοιμός, et, faisant de ce dernier mot une étude intéressante, elle nous fait voir qu'il désigne un fléau, une stérilité surnaturelle qui embrasse aussi bien les champs que les êtres, aussi bien les bêtes que les humains[1].

Sur deux points pourtant, j'avoue conserver encore un doute. Au vers 177, l'interprétation du masculin ἄλλον fait une difficulté loyalement reconnue, mais non tout à fait résolue par l'auteur (p. 19, n. 2) : pour admettre qu'il concerne les femmes mortes en couches, seules victimes adultes du fléau d'après Mlle Delcourt, il faut quelque complaisance. Au vers 180, les mots κεῖται ἀνοίκτως, appliqués aux γένεθλα, leur conviennent-ils s'il s'agit seulement d'enfants monstrueux, abandonnés comme tels, mais *vivants*? Si on souligne dans le malheur thébain l'absence de pleurs à leur endroit, n'est-ce point qu'il s'agit de morts et non pas même de mourants? Est-ce que, dans l'esprit des Anciens, « sans aucune pitié » serait désigné par « sans gémissement »? N'est-il pas hautement vraisemblable de rapporter ἀνοίκτως à l'absence des plaintes du deuil? Dans le même passage enfin, s'il s'agit de τέρατα, comment s'expliquer qu'il n'y ait pas un seul mot, un seul adjectif pour le suggérer? Sous ces réserves, on accordera à Mlle Delcourt qu'elle a bien montré le caractère proprement religieux et surnaturel du mal qui frappe les Thébains.

De cette étude d'une page d'*Œdipe Roi* est sortie logiquement une enquête sur la croyance aux stérilités miraculeuses aussi bien à Rome qu'en Grèce. Du fléau qu'elles constituent une manifestation spéciale serait la naissance, non pas simplement d'enfants nort-nés, mais aussi d'enfants difformes et monstrueux. Mlle Delcourt étudie le traitement que leur réservaient les cités antiques. Ce lui est une occasion de distinguer étroitement leur exposition (ἀπόθεσις), de caractère religieux et public, de ce droit qui était souvent reconnu aux parents d'abandonner leurs enfants, même normaux (ἔκθεσις). Elle éclaire ainsi d'un jour nouveau la fameuse coutume spartiate, dont elle retrouve le vrai sens, que nous cachent les interprétations des Anciens et des Modernes.

Le point de départ de Mlle Delcourt, s'il est celui que nous conjecturons, de même qu'il fait les mérites de sa recherche, explique peut-être ses conclusions. Dieterich invitait, en effet, l'auteur à rattacher à la Terre Mère et aussi à son culte les croyances et les pratiques qu'elle a étudiées. Par-dessous la variété des légendes qui expliquent les fléaux, les rites de caractère chthonien, destinés à y remedier, attesteraient qu'à l'origine la véritable offensée était la déesse de la fécondité, la Terre Mère qui préside aussi bien à la fertilité du sol qu'à l'heureuse croissance des espèces animales.

1. Cf. Louis Roussel, *Œdipe*, p. 62.

L'explication est cohérente : peut-être trop, plus comme une théorie philosophique que comme une hypothèse historique. Peut-être met-elle en lumière les dangers que présente l'emploi du mot *chthonien*, pour isoler, en les qualifiant, certains dieux et certains rites. Certes, il correspond bien à un classement qui est présent à l'esprit des Anciens, mais un classement qui n'a rien du système fermé ! Il serait dangereux qu'il entretînt l'illusion d'une séparation, là où il y a continuité, et celle d'une théologie unitaire, là où il y a en fait multiplicité. Il serait dangereux qu'il opposât trop nettement des rituels et unifiât arbitrairement des figures divines.

Si nous partons du mal auquel il faut remédier, du fléau, sans doute, concernant la fécondité, il est, si l'on veut, chthonien. Mais il n'est point juste de l'opposer absolument aux maladies qui sont naturelles. Pour l'esprit scientifique, il n'y a ni fléaux ni monstres : Mlle Delcourt en fait la constatation (p. 80). Mais la réciproque n'est pas moins vraie : pour l'esprit religieux, il n'y a pas de maladie naturelle ; toutes celles dont nous subissons les violences peuvent être attribuées à des divinités, et, en fait, nous savons bien que maintes fois des épidémies ont été ainsi expliquées et qu'on leur a cherché un remède religieux.

Il y a à cet égard un document assez instructif qu'il faut ajouter à la liste de ceux qu'a assemblés Mlle Delcourt et où apparaissent les trois termes du fléau : stérilité des champs, femmes enfantant des monstres et non des êtres qui ressemblent à leurs géniteurs, bétail victime du même prodige. C'est le texte épigraphique d'un serment que les Athéniens étaient censés avoir prononcé avant la bataille de Platées. Il n'importe pas ici qu'il soit ou non authentique. L'intérêt est dans les imprécations qu'il formule en cas de violation de la parole jurée. Il se conforme évidemment à des modèles réels. M. Louis Robert (*Études épigraphiques*, 1938, p. 313) rapproche Eschine, *Contre Ctésiphon*, II, 111, citant le serment amphictionique, texte retenu par Mlle Delcourt qui rapproche d'Hésiode, *Travaux*, 235, mais aussi le serment de Dréros (*Sylloge*³, 527, 85 et suiv.), celui d'Itanos (*Sylloge*³, 526, 40 et suiv.), celui de Chersonasos (*Sylloge*³, 360, 55), celui de Hierapytna (*S. G. D. I.*, 5039). Nous le reproduisons d'après le texte de M. D. W. Prakken (*American Journal of Philology*, 1940, p. 62-65) : καὶ εἰ μὲν ἐμπεδορκοίην τὰ ἐν τῶι ὅ|ρκωι γεγραμμένα, ἡ πόλις ἡ 'μὴ ἄνοσος εἴ|η, εἰ δὲ μή, νοσοίη. Καὶ πόλις ἡ 'μὴ ἀπόρθητ|ος εἴη, εἰ δὲ μή, πόρθοιτο καὶ ⟨καρποὺς⟩ φέροι ⟨γῆ⟩ ἡ 'μή, ε|ἰ δὲ μή, ἄφορος εἴη · καὶ γυναῖκες τίκτοι|εν ἐοικότα γονεῦσιν, εἰ δὲ μή, τέρατα · κα|ὶ βοσκήματα τίκτοι ἐοικότα βοσκήμα|σι, εἰ δὲ μή, τέρατα.

Ce qu'enseigne ce document, c'est que la colère de la divinité appelée par l'imprécation pourra se manifester également par le fléau avec ses trois termes visant la fécondité et par les maladies ordinaires, mieux par les destructions matérielles. Tous ces maux, qu'ils nous semblent ou non physiques, naturels, sont également religieux pour le rédacteur de la for-

mule, également dus aux puissances divines. Et l'on voit que, dans *Œdipe Roi*, il n'est pas impossible que le malheur englobe aussi des νόσοι.

Alors, s'il s'agit de rechercher l'origine des croyances et des rites, le problème se posera ainsi : constate-t-on aussi bien dans les unes que dans les autres une différence fondamentale entre ce qui a trait à la fécondité et les autres maladies, une différence qui autorise dans le premier cas l'hypothèse d'une survivance d'antiques religions? Il ne nous semble pas que, poursuivie dans cet esprit, l'enquête de M[lle] Delcourt aurait abouti aux mêmes conclusions. Elle n'aurait, par exemple, pas tiré des faits romains analysés p. 70 et suiv. la conséquence que voici : « Les cérémonies paraissent faites avant tout pour apaiser les puissances chthoniennes. » Ni les lectisternes, ni les jeux scéniques, ni les supplications, ni les processions, ni les chants de guérison (péans) cités par elle ne sont spécialisés dans cette fonction et elle le reconnaît. Ce sont, cependant, eux qui constituent lesdites cérémonies. Il y a entre les faits et leur interprétation un véritable hiatus. Et, s'il s'agit des divinités, la constatation faite p. 70 — si juste — n'est pas moins éloignée de l'hypothèse unitaire *Terra Mater* : « Ce qui est sûr, c'est qu'à l'époque historique, en Grèce, le dieu le plus souvent invoqué pour guérir les fléaux, c'est Apollon. »

Pierre BOYANCÉ.

A. Cordier, *Études sur le vocabulaire épique dans l'* « *Énéide* » (Collection des études latines publiées par la Société des Études latines..., série scientifique, t. XVI). Paris, Les Belles-Lettres, 1939 ; 1 vol. in-8°, xxxi + 354 pages.

Un genre littéraire se définit pour les Anciens d'abord par sa forme, et c'est qu'il y a en elle quelque chose qui commande plus que nous ne croyons, l'esprit même. Aussi étudier dans Virgile le vocabulaire épique, c'est nous révéler, plus que ne s'y attendrait un moderne, la conception que le poète se fait de son œuvre. M. Cordier, dans son important travail, fait bien ressortir à quel point le génie virgilien est d'harmonie, d'équilibre, de mesure, trouvant sa route à égale distance d'excès opposés. Mais cette vertu, qui est un juste milieu, est aussi une force vigoureuse et originale : on voudrait parfois que l'auteur l'eût montré avec le même bonheur.

Il est parti d'une vue qui nous semble très juste. L'idée d'une langue spéciale à l'épopée étant propre aux Anciens, c'est à eux à nous guider dans son étude. C'est donc Aristote, ses définitions de la *Poétique* et de la *Rhétorique* qui fourniront les principes et les cadres de la recherche. On trouvera peut-être qu'à côté du Stagirite, une place aurait pu être faite à des auteurs comme le Pseudo-Longin (XXX, 1-2, malheureusement interrompu par une lacune) ou comme Quintilien (cf. J. Cousin, *Études sur Quintilien*. Paris, 1935, p. 416), qui nous livre, sur des mots

comme *olli*, *quianam*..., des observations dont il n'apparaît pas qu'il ait ici été tenu compte. D'Aristote à Virgile, plusieurs siècles se sont écoulés et, si nous connaissons mal les ouvrages intermédiaires, il est permis de croire que les traités précités nous conservent de leur bien et doivent, ainsi que l'*Art poétique* d'Horace, entrer en ligne de compte. Mais disons tout de suite que la critique est vénielle ; l'esprit d'Aristote paraît avoir dominé toute cette littérature, même chez les Stoïciens, et c'est faire un choix judicieux que de lui demander, comme l'a fait M. Cordier, les divisions fondamentales.

Plus exactement, il a fourni les deux dernières : les *gloses*, c'est-à-dire les vocables qui ne sont pas de la langue commune et usuelle, et les mots composés. L'auteur leur adjoint une troisième catégorie, les archaïsmes « dont Aristote ne parle pas, il est vrai, mais qui sont un élément homérique et traditionnel dans l'épopée ». Et l'on peut craindre ici un moment qu'il ne se laisse détourner du point de vue antique et rhétorique pour obéir à des préoccupations plus modernes. J'en verrais la preuve dans un léger flottement qu'il me semble apercevoir parfois dans ce qui est la première partie de l'ouvrage. L'auteur part d'une définition qui est excellente, mais qui, venant non plus d'Aristote, mais de M. Marouzeau, concerne dans l'archaïsme moins le procédé littéraire que le fait de langage. M. Cordier n'en semble lui-même, du reste, qu'à demi satisfait ; car il parle quelque part avec infiniment de raison de « l'archaïsme proprement dit, ou artificiel ». Il n'y a, en effet, du point de vue de l'écrivain, archaïsme que là où il y a sentiment de choisir un mot ancien, et pour cela même. Peut-être, si l'auteur avait mieux expliqué une distinction qu'il nous suggère, et qu'il applique fort bien p. 9 et ailleurs, mais non, semble-t-il, partout, il se serait dégagé de la contradiction apparente qu'il y a entre la p. 8 : « L'archaïsme cède du terrain de Livius Andronicus à Naevius et à Ennius », et la p. 11 : « On ne constate pas que Livius Andronicus et Naevius témoignent d'un emploi intentionnel de l'archaïsme. » Il aurait évité une formule un peu étrange (p. 26) : « Entré de droit dans les œuvres des vieux poètes épiques, *où il se confondait presque avec le fond de la langue*... » Et la position de Catulle aurait semblé moins périlleuse qu'elle ne paraît l'être dans cette remarque : « Novateur, il se devait de répudier l'archaïsme, instrument suranné, mais, disciple (*scil.* des Alexandrins) à son tour, il ne pouvait s'en priver totalement. »

Disons ici encore tout de suite que cette critique, si elle est fondée, n'enlève rien à l'intérêt des relevés et des statistiques multipliées avec une exemplaire minutie par notre auteur. Quant à l'attitude de Virgile, il semble que cela décomposerait en deux les questions qu'elle pose : 1° Cherche-t-il à donner une impression analogue à celle que produit sur les lecteurs de son temps la forme archaïque des vieux poètes, impression qui tient non au dessein de ces écrivains, mais simplement au fait que la langue a changé, qu'ils ont vieilli? Évidemment non. Virgile

n'est pas un « archaïsant ». Le mot célèbre et si vraisemblable sur le fumier d'Ennius (Donat, *Vit.*, p. 67 R.) s'allie mal au culte qu'on lui prête pour son devancier. Virgile est de ces enfants qui battent leur nourrice, et je le crois volontiers moins équitable qu'Horace ne l'est tout de même pour Lucilius. 2° Emprunte-t-il aux épiques latins certains mots, soigneusement choisis, avec des précautions significatives, certains mots non pas vieux, mais antiques? C'est une part de l'or qu'il se vantait de trouver dans le fameux fumier. Ses *ennianismes*, dont Norden, à la suite des Anciens, a souligné, et peut-être exagéré le nombre, ne sont pas autre chose, et pour Virgile un moyen de faire penser non pas tant à Ennius qu'au passé romain en général. Peut-être serait-il fructueux de se demander ce qui fait que pour Virgile un terme est archaïque (au sens littéraire), non désuet. M. Cordier, p. 32 et suiv., nous donne pour les mots condamnés de précieuses indications en ce sens.

La seconde partie sur les *gloses* distingue les mots poétiques, les mots techniques, les mots rares, les mots étrangers. De même que la première, elle compare avec le plus grand soin l'usage virgilien à celui des épiques latins qui l'ont précédé, avec un coup d'œil sur les tragiques. On notera au passage la place faite partout à l'œuvre versifiée de Cicéron, considéré comme un « témoin utile », sinon comme un poète. En présence d'un travail aussi diligent et aussi considérable, on a presque scrupule à se demander s'il n'eût pas convenu encore de songer à d'autres devanciers que Virgile ne perd jamais de vue eux non plus, les épiques grecs. Le mérite des travaux de Norden ne vient-il pas pour une part non négligeable du fait qu'il tient compte de cette donnée historique fondamentale en matière de style, qu'il n'y a pas un domaine latin isolé? Dans sa troisième partie, M. Cordier réalisera avec un plein succès cette confrontation, et il faut confesser qu'elle était bien malaisée dans les deux autres.

On pourrait chicaner parfois sur le classement des *gloses*. Tel mot est retenu ou placé dans telle catégorie, qui aurait pu être négligé ou placé ailleurs. Mais M. Cordier, avec conscience et perspicacité, est le premier à nous avertir de ce qui reste de relatif dans ses relevés (cf. la n. 1 de la p. 98). Cela vient, nous semble-t-il, de ce que, si les principes généraux du classement sont antiques, les critères pour chaque mot en particulier ne peuvent guère être que modernes. Les doctrines de Norden, d'Ernout-Meillet, de M. Marouzeau, suppléent souvent à l'absence de témoignages sur le caractère de tel ou tel vocable. Or, quelle que soit l'autorité de ces savants, il est clair qu'en un domaine où les Anciens obéissaient à des impressions difficiles souvent à ressaisir, elle ne saurait être infaillible. Surtout, elle ne se place pas tout à fait au point de vue de l'auteur, qui est, à juste titre, celui du poète et du critique antiques. Ainsi, pour le linguiste, il est légitime de ranger *laetus* ou *aratrum* dans la langue technique de l'agriculture. Néanmoins, je ne suis pas sûr que, le plus souvent (sauf dans les *Géorgiques*), Virgile ait eu le sentiment de

faire là un emprunt à un vocabulaire spécial et d'user d'une *glose*. Même remarque pour des mots comme *iudex*, *damnare*, *testis*, venus du langage juridique, *legio*, *moenia*, du langage militaire, mais sans doute tout à fait acquis au fond commun, celui dont « use chacun de nous » (Aristote). M. Cordier nous donne un excellent exemple des discriminations à faire quand, p. 117, pour les mots étrangers, il précise à quelles conditions leur emploi revêt vraiment le caractère d'une *glose* épique. De plus, ici encore il y a intérêt à tenir compte des époques. *Poeta* est une *glose* chez Ennius, l'est-il encore chez Virgile (p. 175)? On trouvera par suite que les relevés de M. Cordier pèchent plutôt par surabondance que par omission, et que la discussion aurait, en quelques cas, suppléé heureusement à l'énumération.

Il me semble que la troisième partie de son travail — sur les mots composés — est supérieure aux précédentes, dont les réflexions que nous venons de faire ne doivent pas amoindrir la valeur. Classement des faits, interprétation des données grecques et latines, observations esthétiques (par exemple, celles des p. 291-293, p. 306 et suiv.), tout concourt à donner aux conclusions de l'auteur un vif intérêt.

La grande différence entre le grec et le latin, la grande difficulté pour le latin, quand il s'agissait de constituer une langue épique, viennent sans doute de ce que le latin, beaucoup plus uniforme, ne disposait pas de la souple richesse des formes dialectales. Dans une large mesure, la recherche de ses poètes, d'Ennius à Virgile, a pu être de trouver les moyens de produire le même effet, celui d'une langue consacrée par la noblesse de son usage. M. Cordier nous permet désormais de mieux voir comment, pour le vocabulaire, ils y ont réussi. Virgile a porté à sa perfection ce jeu très nuancé et très savant, vraiment *doctus poeta*, formule que, pour mon compte, je n'opposerais pas à celle de poète inspiré, car, pour le lecteur latin, *doctus* ne veut-il pas dire « enseigné par les Muses » bien plutôt qu' « érudit »?

Pierre BOYANCÉ.

Wolf Steidle, *Studien zur Ars poetica des Horaz.* Würzburg-Aumühle, Konrad Triltsch, 1939 ; 1 vol. in-8°, I + 147 pages.

D'où vient le renouveau d'intérêt qui, dans ces dernières années, a entouré l'*Art poétique*? Peut-être de ce qu'on a remis en honneur le rôle de l'intelligence dans la création littéraire, peut-être du plaisir d'en retrouver la définition chez un artiste aussi spontané et vivant qu'Horace. Chez lui, la réflexion naît de l'image, devient image. M. Wolf Steidle me semble dans ces *Études* analyser avec succès ce qu'il y a de richesse dans la simplicité du poète.

Les pages du début critiquent ceux qui, à la suite de Norden, ont voulu reconnaître dans l'*Art poétique* le plan d'une τέχνη. Elles con-

tiennent mainte bonne remarque ; mais elles auraient été plus décisives si elles avaient mieux distingué du plan de la τέχνη rhétorique (*inventio, ordo, elocutio*) celui de la τέχνη poétique, tel que le donnait Néoptolème de Parion. Je pense avoir établi qu'il était tout différent (M. Karl Büchner, dans son *Bericht* du *Bursian*, t. CCLXVII, p. 90, me donne son assentiment) et que les difficultés auxquelles MM. Rostagni et Immisch s'étaient heurtés pour l'appliquer à Horace étaient venues de cette confusion. M. Steidle, p. 7, n. 33, s'excuse de ne pas prendre position à l'égard de mes conclusions, étant donné que la méthode qu'il a adoptée l'en dispenserait. Il a raison, puisqu'il a analysé la suite des idées sans se préoccuper d'un plan venu du dehors. Seulement, ce n'est pas ce qu'il a fait dans les quelques pages préliminaires ; il y a abordé la question des rapports avec Néoptolème de Parion. Il aurait dû le faire complètement. Est-ce que je me trompe? J'ai l'impression qu'il n'a connu mon travail que quand le sien était achevé.

Ses conclusions sur le plan ne sont, du reste, pas très différentes des miennes. Il admet qu'Horace « partout se réfère aux idées directrices et aux dispositions de la τέχνη, mais dans l'ensemble se comporte à leur égard avec une entière indépendance » (p. 69). J'écrivais de mon côté : « Le plan est assurément ce qui compte le moins avec un esprit aussi libre. Il est chez lui un cadre commode, une facilité, rien qui tienne profondément à l'essence de son message. » (J'admets, contre ce que croit M. Büchner, l'influence de Néoptolème, mais on voit dans quel esprit, avec quelles limites.)

M. Steidle étudie dans une sorte de commentaire analytique les vers 1-294. Avec beaucoup de finesse, il dégage, des jugements concrets d'Horace, les principes, les prises de position qu'ils impliquent ; ainsi met-il en valeur d'une part la portée, de l'autre l'unité d'inspiration de l'ouvrage. Parfois peut-être, on lui reprochera de faire trop dire au texte, et, surtout, desservi qu'il est par sa langue maternelle, de durcir, contre sa propre intention, en formules un peu lourdes, la pensée si alerte de son auteur. Mais cela n'ôte que peu au mérite de cette étude judicieuse et pénétrante.

Selon lui, l'*Art poétique* doit non seulement guider le poète, mais conseiller le juge et le critique, et c'est comme juges, comme critiques que les Pisons seraient invoqués. Ceci serait à voir de près. L'idée même de fournir des critères aux appréciations du lecteur est-elle bien antique? A-t-on vraiment le droit de parler à Rome d'une critique littéraire? Il faut se garder d'appliquer aux Anciens nos catégories de modernes : il y a là dans nos études une sorte de renouveau de l'anachronisme, renouveau adapté au goût du jour pour ce qui est technique et système. Il a sans doute ses avantages, mais plus sûrement encore ses dangers, et mieux vaut pour les pensées antiques ne pas trop user des mots nouveaux. M. Steidle ne tombe pas dans ce travers, hâtons-nous de le dire,

s'il vient de nous y faire songer par sa suggestion de voir dans l'*Épître aux Pisons* un guide pour la « critique ».

Beaucoup plus sûre est son idée essentielle, dont il vérifie sans cesse dans le détail l'application : Horace est dominé par la considération du πρέπον. Des travaux de ses compatriotes W. Kroll, Pohlenz, Stroux, paraissent lui avoir inspiré ces vues. Il est notable que par là les jugements d'Horace sur la poésie s'apparentent à ceux qu'il porte sur les mœurs et sur les caractères, de même que l'allure de son exposé dans l'*Art poétique* est toujours celle des *Satires* et des *Épîtres*.

Pierre BOYANCÉ.

H. C. Youtie et **O. M. Pearl,** *Tax rolls from Karanis*, part II, *Text and indexes* (*Michigan Papyri*, vol. IV). Ann Arbor, The University of Michigan Press, 1939 ; 1 vol. in-4°, xv + 266 pages, avec III planches hors texte.

Ce n'est pas une mésaventure. Ce n'est pas même un changement, c'est un élargissement du programme. Voici le cas. En 1936, MM. Youtie et Pearl, assistés de M. Schuman, avaient publié le premier tome de ces *Tax rolls from Karanis*, c'est-à-dire exactement trois rouleaux, incomplets, bien que très longs, comprenant respectivement 3,587, 6,439 et 3,412 lignes. Ils nous en avaient promis pour le deuxième tome le commentaire et les index. Mais, dès avant la publication de leur ouvrage, ils avaient eu la surprise de trouver une colonne manquante d'un de leurs rouleaux dans le fascicule VII des *Papyri Iandanae*. Cette même surprise s'est renouvelée après la publication : les auteurs ont découvert dans les collections mêmes de Michigan d'importants fragments de leurs trois rouleaux ou de rouleaux analogues. M. Guéraud a fait dans les collections du Caire la même trouvaille, qu'il leur a obligeamment signalée, en leur communiquant la photographie des originaux. Ainsi, l'œuvre a crû entre les mains des deux jeunes savants américains. Ils ont sagement décidé de déchiffrer et d'éditer d'abord ces nouveaux fragments — ce sont les n°s 357-363 de la publication — et de dresser les index des deux volumes, remettant à plus tard les commentaires. On retrouvera donc dans le présent ouvrage, par colonnes entières ou tronquées, les mêmes listes nominatives quotidiennes des contribuables de Karanis, qui, aux environs de 175 après J.-C., effectuent des paiements en argent, au titre de contributions et de taxes diverses, avec indication des impôts et montant des versements.

Cette fois encore, en examinant les trois planches qui sont à la fin du volume, on se rendra compte des difficultés du déchiffrement et de la science paléographique des éditeurs. Encore avaient-ils, dans cette partie de leur tâche, l'attrait de l'inédit, de la lutte, de la difficulté à vaincre ! Mais qui dira jamais assez leur courage, leur abnégation devant

la besogne écrasante, fastidieuse des index à établir? Plus de 200 pages d'index ! Listes des multiples taxes avec les références : capitation, droit de garde, impôts sur la terre, taxes des digues, des bains, des pigeonniers, des chameaux, des ânes, des cochons, etc. ! Listes des intérêts, des amendes, des rentes ! Liste des noms de personnes — plus de 4,500 — avec tous les renvois et la filiation ! Liste des noms géographiques ! Il y a là une source prodigieusement riche pour l'histoire économique, l'histoire sociale, le mouvement démographique, l'onomastique.

On peut attendre avec confiance les commentaires, qui mettront en œuvre toute cette documentation : ils seront dignes des deux premiers volumes. Mais les deux auteurs ont bien gagné le droit de reprendre haleine, de faire, avant de repartir, une halte sérieuse. Il suffit, toutefois, de les avoir vu travailler à la Sorbonne, pour être sûr que leur bouche sourit et que leurs yeux flambent de malice à l'idée que notre admiration et notre reconnaissance leur octroient un long congé, que leur enthousiasme juvénile brûle déjà de raccourcir.

Paul COLLART.

Études de Papyrologie, publiées par la *Société Fouad Ier de Papyrologie*, t. V. Le Caire, Imprimerie de l'Institut français d'archéologie orientale, 1939 ; 1 vol. in-8°, 130 pages.

La *Société Fouad Ier de Papyrologie* atteste à la fois son activité et son caractère international en publiant régulièrement dans ses *Études de Papyrologie* des articles substantiels dus à des savants de tous les pays. Ce tome cinquième en est une nouvelle preuve. Je crois aussi y découvrir une preuve de la courtoisie française. Dans un rapport lu à l'Assemblée générale du 20 mai 1938 et imprimé à la fin du fascicule, M. Guéraud avait annoncé qu'il y publierait une déclaration de naissance, que nous n'y trouvons pas et qu'il a sans doute retirée pour faire place à un article de M. Borchardt, qui n'était pas prévu.

Après son étude sur *Le blé d'Égypte* précédemment parue, M. Hohlwein nous donne avec *Palmiers et palmeraies dans l'Égypte romaine* (p. 1-74) une nouvelle monographie économique. Ses recherches, dont la documentation est à la fois littéraire, archéologique et papyrologique, sont divisées en cinq parties : le palmier, ses variétés, ses usages, sa culture, les contrats de location. On y trouvera, méthodiquement groupés, des renseignements de botanique, d'arboriculture, de vocabulaire technique. Les multiples emplois du palmier dans la construction des maisons, dans la fabrication d'objets de ménage, la place des dattes dans l'alimentation, dans le commerce intérieur et dans l'exportation, sont bien mis en valeur. Tous les travaux minutieux que nécessite la culture du palmier sont diligemment expliqués et la réédition, avec traduction, de *Stud. Pal.*, XX, 70, nous en donne une liste instructive. On appré-

ciera, enfin, un relevé des contrats de location, sous forme de tableau, avec les mentions de localité, de date, de loyer et des indications sur les taxes et impositions. Quelques contrats de types différents, publiés, traduits et commentés, illustrent la question de la façon la plus heureuse.

M. Borchardt a extrait d'un travail en cours d'achèvement quelques pages intitulées *Ptolemaeische Krönungstage* (p. 75-83), où il fixe, à l'aide de calculs précis, les dates de couronnement de Philadelphe, Évergète, Philopator et Épiphane.

Le professeur Boak continue par la publication des n°s 21-30 la série commencée par lui des *Early Byzantine papyri from the Cairo Museum* (p. 85-117). Parmi ces textes, le premier surtout mérite de retenir l'attention à la fois par sa date (deuxième année de l'usurpateur Domitius Domitianus), par la confirmation du fait que l'ἐπανορθωτής-*corrector* Aurélios Achilleus n'est pas le même personnage que le dit usurpateur, enfin par sa phraséologie, qui, sans être absolument nouvelle, mêle curieusement aux particularités du procès des maximes générales, sans parler des fautes d'orthographe, par exemple : πολύτρωποι τυγχάνουσι ἐ τῶν ἄνδρον πλεονεξίαι. C'est une pétition adressée par deux sœurs à Isidôros, représentant de l'ἐπανορθωτής Achilleus, pour régler des différends d'intérêt avec leur belle-mère. A propos de l'ἐπανορθωτής et d'Isidôros, on pourra se reporter au récent article de Stein (*Aegyptus*, XVII, 234-243), que M. Boak n'a pu connaître. Les autres textes sont : une pétition adressée au stratège par les mêmes plaignantes ; un rapport sur des levées de paille faites en 311, envoyé en 314 au πρεταχτάτωρ (titre nouveau) par les deux ἀπαιτηταί chargés de leur exécution ; deux reçus d'ἀποδέχται πιστικίου ou πιττικίου (nom nouveau et énigmatique) ; une proposition de bail de terre datée de 296 ; une quittance de fermage ; une reconnaissance de prêt ; une quittance de remboursement d'un prêt et deux quittances de fermage. Tous ces textes, en général complets, sont présentés, publiés et traduits avec une science sûre. On peut dire que les *Études de Papyrologie* se sont fait une place au premier rang parmi les revues de cette spécialité.

Paul COLLART.

A. Delatte, *Anecdota Atheniensia et alia*, t. II : *Textes grecs relatifs à l'histoire des sciences* (*Bibliothèque de l'Université de Liége*, fasc. LXXVIII). Liége, Faculté de Philosophie et Lettres ; Paris, Droz, 1939 ; 1 vol. in-8°, VIII + 504 pages.

Avant tout, bien qu'on se les rappelle certainement, il n'est pas inutile de mentionner ici les titres de quelques-unes des publications antérieures de M. Delatte : *Codices Athenienses* (1924), tome X du *Catalogus codicum astrologorum Graecorum*; *Anecdota Atheniensia*, I : *Textes grecs inédits relatifs à l'histoire des religions* (1927) ; *Un traité byzantin de géomancie*,

en collaboration avec son fils L. Delatte (1936) ; *Herbarius* (1936 et 1938). Ce résumé montre plusieurs des faces et facettes du talent et de la science de M. Delatte, celles précisément qui apparaissent et brillent dans le présent volume. Celui-ci continue la série des *Anecdota Atheniensia* avec deux petites différences. En premier lieu, le titre s'est un peu allongé : *Anecdota Atheniensia et alia*, ce qui signifie que d'autres manuscrits que les manuscrits athéniens ont été mis à contribution ; en second lieu, tous les textes ne sont pas complètement inédits, mais les apparats critiques sont une nouveauté méritoire. Dans l'ensemble, quelle variété, quelle richesse, quel intérêt et même quel agrément !

On trouve d'abord deux œuvres de Syméon Seth (je pencherais plutôt pour l'interprétation : fils de Seth), personnage un peu nébuleux, qui vécut au XIe siècle, tour à tour revêtu de dignités auliques et moine dans un couvent du mont Olympe. De ces deux œuvres, l'une, Σύνοψις τῶν φυσικῶν, n'est pas totalement inconnue : trois livres sur cinq ont été jadis attribués à Michel Psellos et publiés sous son nom par Seebode et Migne. La voici complète, avec ses cinq λόγοι, sous une dédicace à un empereur non dénommé : ὦ μέγιστε καὶ θειότατε βασιλεῦ. Le premier chapitre traite de la rotondité de la terre et de la division de l'οἰκουμένη en sept κλίματα ; le deuxième, d'éléments et de phénomènes terrestres et célestes (eau, air, éclairs, tonnerre, tremblements de terre) ; le troisième, du ciel, des espaces interplanétaires, des astres, en particulier du soleil ; le quatrième, très composite, de la matière, de la forme, de la nature, du temps, de l'âme, des cinq sens et de l'esprit ; le dernier, de la cause première des êtres et de la providence. La deuxième œuvre, le Περὶ χρείας τῶν οὐρανίων σωμάτων, est inédite. C'est un traité astrologico-astronomique, où sont examinés en 76 paragraphes les pourquoi? et les comment? de la cosmographie et de l'astronomie.

Vient ensuite le *Commentaire de Proclus-Philopon à l'Introduction arithmétique de Nicomaque.* On se rappelle que P. Tannery avait étudié les commentaires antiques à l'*Introduction arithmétique* de Nicomaque. Il en avait distingué quatre recensions. Il s'agit ici de la seconde attribuée tantôt à Philopon, tantôt à Proclus, dont Suidas fait un hiérophante de Laodicée, tandis que Tannery croit que c'est le philosophe. D'autre part, certaines parties du texte et des scolies sont nommément attribuées au moine Isaac Argyre. M. Delatte publie le commentaire au livre II, d'après de nouveaux manuscrits. Il y a ajouté un apparat critique et l'indication des correspondances avec le texte de la recension I, publiée par R. Hoche en 1864. C'est donc encore une nouveauté.

Sous le titre *Astrolabica* sont groupés et publiés avec un apparat critique cinq petits traités inédits de l'époque byzantine, consacrés tant à la construction de l'astrolabe qu'à l'établissement du planisphère céleste. Ils complètent heureusement le seul ouvrage que l'Antiquité nous ait légué sur le sujet, celui de Jean Philopon (VIe siècle). Leur intel-

ligence complète exigerait une compétence rare. On peut, du moins, retenir que les deux premiers sont dus à Nicéphore Grégoras, polygraphe du XIVe siècle. Le premier s'intitule : πόνημα περὶ κατασκευῆς καὶ γενέσεως ἀστρολάβου. Avec le troisième ouvrage, qui s'accompagne de figures, nous retrouvons Isaac Argyre. C'est à la fois une méthode de construction de l'appareil et une « démonstration logique » des résultats obtenus en transférant les tracés de la sphère sur le plan. Le quatrième et le cinquième sont plus courts et anonymes : l'un se présente comme une « autre explication de l'astrolabe » ; l'autre comme un « extrait de l'explication de l'astrolabe persan ».

On est à la fois amusé et déçu par les quinze *Glossaires de botanique* qui suivent. Quel fouillis et quelle orthographe barbare ! pire encore que celle des amulettes sur papyrus et des *nomina barbara* des textes magiques. On ne sait où le merite de l'éditeur est le plus grand : avoir compris le texte ou s'être imposé de dresser un apparat critique fastidieux. Comme la place manque pour entrer dans le détail, il faut se borner à résumer ses impressions. En gros, ces glossaires sont de deux sortes. Les uns se contentent de donner le nom d'une plante comme lemme, et le font suivre, comme glose, avec ou sans article, d'un ou deux synonymes, avec parfois une courte explication. Mais on serait bien en peine d'affirmer si c'est le nom savant de la plante qui forme le lemme, tandis que la glose serait fournie par des synonymes, des périphrases ou des appellations locales. Au reste, il y a de tout dans ce bric-à-brac, où domine pourtant le monde végétal : entre deux noms de plantes rampantes, grimpantes, vivaces, annuelles, sauvages ou cultivées, il est soudain question de minéraux, d'animaux, de porcelets, par exemple, et du clystère, et du corail, et de bien d'autres choses. Ce sont des compilations alphabétiques (d'après l'initiale seulement), qui se répètent étourdiment elles-mêmes, se pillent effrontément les unes les autres, œuvres évidemment utiles pour nous, extraites sans doute d'œuvres scientifiques, mais par des collectionneurs sans talent, des curieux sans envergure. L'autre sorte de glossaires fait penser aux *Hermeneumata* publiés par Lœwe-Gœtz. Les noms des plantes y sont traduits en plusieurs langues : grec ancien, grec moderne (un de ces lexiques est du XVIIIe siècle), latin, italien, turc, arabe, etc. Beaucoup de ces compilations sont, Dieu merci, anonymes. Voici pourtant quelques noms d'auteurs : Néophytos, moine du XIVe siècle ; Nicomède, médecin sans date ; le Pseudo-Galien ; Nicolas Hiéropais, d'Agrapha, médecin du XVIIIe siècle.

Pour finir, quatre courts « traités alimentaires » réjouiront le lecteur. Le premier, jadis édité par Boissonade, mais seulement d'après deux manuscrits, est attribué au sophiste Hiérophile : c'est, mois par mois, un calendrier de l'alimentation soi-disant rationnelle. Le deuxième, anonyme, est un amusant Περὶ τροφῶν δυνάμεως, c'est-à-dire une succession de petits chapitres sur la valeur nutritive et les effets des légumes, du

lait, des œufs, des fruits, des viandes, etc. Les deux derniers sont dus au Pseudo-Hippocrate. Ils traitent du même sujet : περὶ διαφόρων καὶ παντοίων τροφῶν. On songe parfois, en les lisant, aux propos des médecins de Molière.

M. Delatte, en somme, ne nous a pas trompés, en donnant comme sous-titre à sa publication : *Textes grecs relatifs à l'histoire des sciences.* Pour nous en faire profiter, il a fourni de longs, de lourds, de rebutants efforts. Qu'il en soit récompensé par notre curiosité reconnaissante et, plus encore, par la réussite.

Paul COLLART.

R. Parker Johnson, *Compositiones variae from Codex 490, Biblioteca Capitolare, Lucca, Italy, an introductory study.* Urbana, The University of Illinois Press, 1939 ; 1 vol. in-8°, 116 pages.

Les *Compositiones Variae* ne sont familières qu'aux spécialistes de l'histoire des sciences. Les profanes en connaissent l'existence par les mentions et les citations de Berthelot dans ses livres universellement connus sur les alchimistes et la chimie. Parfois, les papyrologues s'y aventurent timidement pour vérifier en hâte des rapprochements avec le *Papyrus X de Leyde* et le *Papyrus Holmiensis.* Mais la curiosité, en général, ne va pas plus loin. Il est indéniable pourtant que magie, alchimie, chimie sont trois domaines de la science antique, qui sont de nos jours l'objet d'un vif mouvement d'intérêt. En voici une nouvelle preuve : en moins de vingt ans, les *Compositiones Variae* ont été republiées trois fois, en Italie par Pellizzari (1915), en Amérique par Burnam (1920), en Suède par Hedfors (1932) et le présent volume, comme l'indique son titre, est le précurseur d'une nouvelle édition. A tous ceux qui veulent être renseignés sur les *Compositiones Variae*, sur leur histoire, sur leurs tenants et leurs aboutissants, M. R. Parker Johnson donnera toute satisfaction dans les cinq chapitres de son livre : *manuscrit, sources et parallèles, caractère, auteur, position dans leur domaine.*

Les *Compositiones Variae* sont anonymes et sans titre dans le manuscrit. Mais le premier éditeur, Muratori (1739), leur a, peut-on dire, imposé un nom, en les présentant ainsi au public : « *Compositiones ad tingenda musiva, pelles et alia, ad deaurandum ferrum, ad mineralia, ad chrysographiam, ad glutina quaedam conficienda, aliaque artium documenta, ante annos nongentos scripta.* » L'ouvrage ne forme qu'une petite partie de ce *Codex 490*, qui contient un très bizarre mélange d'œuvres ecclésiastiques et profanes. C'est un manuscrit formé de quaternions, copié à Lucques par plusieurs religieux, dont l'évêque Jean I[er], entre 796 et 816. L'encre noire en a fréquemment pâli. L'écriture est une capitale rustique, où l'on distingue plusieurs mains parfois dans la même page et où se sentent les influences des *scriptoria* d'Espagne, de France

et d'Irlande. Les abréviations sont nombreuses, la ponctuation réduite. Le latin en est extrêmement incorrect. Quant au contenu, c'est une succession, plutôt désordonnée, de recettes chimiques diverses, pour l'exécution des mosaïques, pour le travail et la teinture du verre, des peaux, des tissus, des pierres, pour la chrysographie. Ce sont des recettes d'ordre technique, de caractère pratique, copiées, semble-t-il, un peu partout, au hasard des trouvailles, pour être utilisées par les scribes eux-mêmes ou par leur entourage.

Fort diligemment, l' « introducteur » a recherché et comparé les textes similaires, qui pouvaient être la source des compilateurs. Il remonte à l'Assyrie d'Assourbanipal, à l'Inde du *Kautilya's Arthasastra*, à Théophraste et à ses imitateurs, à Dioscoride et à son contemporain; Pline l'Ancien. Après avoir montré, au temps de la *Pax Romana*, la diffusion du commerce et de l'industrie, qu'alimentent les matériaux ouvrés suivant ces recettes, l'historien arrive à ce qu'il appelle les traditions alexandrines. Ce sont les papyrus de Leyde et de Stockholm, fragments du même manuscrit, qui traitent surtout, le premier, des métaux précieux, or et argent, le deuxième, de teinturerie et prêtent à des rapprochements avec les *Compositiones Variae*. L'enquête se termine par des recherches fructueuses dans Oribase, Olympiodore, Isidore de Séville, Rabanus, etc. J'avoue que la fin du chapitre, qui traite du commerce de l'Italie avec l'Orient et l'Occident, de l'émigration des artistes byzantins en Italie, spécialement à l'époque des Iconoclastes, de la Renaissance carolingienne, des artisans locaux, etc., m'a paru à la fois intéressante et accessoire, ou plutôt un peu trop longuement développée pour l'équilibre de l'ensemble.

La longueur et la diversité de ce chapitre II, le désir de tout dire, qui se manifeste dans le début du livre, font précisément que, quand on arrive aux derniers chapitres (sauf le troisième, qui contient une table des recettes commodément classées), on a l'impression que les renseignements nous ont déjà été donnés, et souvent ils l'ont été, en effet. On n'en veut pour preuve que les dix dernières lignes de la page 97, sur les copistes du manuscrit, où quatre fois l'auteur nous renvoie au début de l'ouvrage : il a défloré lui-même ses derniers chapitres. Défaut véniel à côté de grands mérites : documentation abondante, clarté de la présentation, agrément du style.

Oserai-je, en finissant, déclarer mon étonnement, sans doute négligeable, de n'avoir pas trouvé nommés, ni dans la *Selected Bibliography*, ni dans les références au bas des pages, certains travaux de J. Bidez, au moins les *Mages Hellénisés* (Ostanès, entre autres, s'occupait de la teinture des gemmes et des perles) et surtout l'ouvrage technique de R. Pfister, *Teinture et alchimie dans l'Orient hellénistique, Seminarium Kondakovianum VII*? M. Pfister, qui s'occupe, en chimiste compétent, des mêmes papyrus qu'a examinés M. R. Parker Johnson, estime que ce ne

sont « ni des manuels pour l'artisan ni des instructions pour faussaires ». Ils refléteraient, selon lui, les idées de philosophes, surtout néo-pythagoriciens, curieux des altérations et des déformations de la matière. On n'y trouverait que très partiellement « le reflet des connaissances techniques accumulées depuis des siècles ». C'est un autre son de cloche.

Paul COLLART.

Wilhelm Riemschneider, *Held und Staat in Euripides Phönissen.* Würzburg, Triltsch, 1940 ; 1 vol. in-8°, 61 pages.

Les *Phéniciennes* sont à la fois une des pièces d'Euripide qui furent les plus goûtées (une des trois que conservait le choix le plus restreint des Byzantins) et une de celles dont la composition a soulevé le plus de critiques. W. Riemschneider, après une introduction où il résume les jugements portés sur cette tragédie, lui consacre une sorte de commentaire perpétuel où il cherche à justifier l'économie du drame et à en montrer l'unité d'intérêt ; le véritable « héros » de la pièce ne serait aucun des personnages, mais l'État thébain, ou plus exactement « la Polis thébaine » dont le dénouement montrerait la paix recouvrée (cf. notamment p. 18-19 et 51). L'analyse est fine et projette souvent des lumières intéressantes sur le rôle et la psychologie des personnages. Dans l'intérêt même de sa thèse, l'auteur eût pu se cantonner moins exclusivement dans des considérations de technique dramatique ou de psychologie, et faire appel aux circonstances mêmes dans lesquelles le drame a été conçu et représenté ; par exemple, si la date de 409 est probable pour la représentation des *Phéniciennes*, la psychologie de l'exilé, telle que l'expose Polynice (et qu'elle est étudiée p. 20), ne doit-elle pas quelque chose à l'exemple d'Alcibiade (compte tenu d'ailleurs du souvenir des *Sept* d'Eschyle)?

Est-ce à dire que la thèse de Riemschneider soit absolument fondée? Elle fait peut-être la part trop grande aux soucis de simplification. Nous serions portés à voir dans la pièce plus de complexité ; on pourrait, semble-t-il, y distinguer trois thèmes qui interfèrent : celui du destin des Labdacides, celui de l'opposition entre l'individu et la collectivité (c'est celui qui intéresse le plus Riemschneider, et qui d'ailleurs est antérieur à Euripide ; que l'on songe à *Ajax*, à *Antigone*), enfin, celui du sacrifice volontaire, si fréquent dans l'œuvre d'Euripide (de ce point de vue, les remarques faites p. 32 et suiv. sur le rôle de Menoikeus prendraient une valeur différente si l'on notait que le personnage est en quelque sorte la transposition de la « Macaria » qui, dans les *Héraclides*, est, semble-t-il, le premier exemple de ce type). Riemschneider a vu parfois cette complexité (p. 42, il indique comment s'entremêlent les thèmes de l'οἶκος et de la πόλις) ; mais il a voulu néanmoins ramener la pièce à l'unité, au risque de forcer quelquefois les faits (p. 16, pour établir l'existence d'un

« Liederzyklus », il est contraint d'en exclure le dernier στάσιμον, 1283 et suiv., ce qui ébranle fortement l'édifice).

Dans d'autres tragédies grecques aussi, il y a moins unité d'intérêt que combinaison de « centres d'intérêt ». Cette technique surprend souvent le goût moderne ; mais le spectateur antique avait-il les mêmes scrupules? La trilogie, surtout quand elle se présentait comme « trilogie libre », exigeait de toute façon que le spectateur ne tînt pas son attention fixée sur un seul point. Certes, notre goût « unitaire » a ses origines dans la *Poétique* d'Aristote ; mais celui-ci n'a-t-il pas été influencé par le fait que, de son temps, la tragédie « classique », παλαιά, ne figurait plus dans les représentations que sous forme de reprises de pièces isolées? La fortune des *Phéniciennes* à travers l'humanisme ancien et moderne (Riemschneider rappelle, p. 3-4, leur action sur Schiller) montrerait le conflit entre la doctrine, la théorie instaurée par Aristote et le souvenir des tendances des spectateurs « réels » de la tragédie attique en sa nouveauté. L'étude de Riemschneider a le mérite de nous amener à réfléchir sur cette question.

Georges MATHIEU.

Reinhard T. Weissinger, *A Study of Act Divisions in Classical Drama* (*Iowa Studies in Classical Philology*, IX). Iowa, State University, 1940 ; 1 vol. in-8°, 141 pages.

L'expression la plus nette, la plus indiscutable de la division en « actes » d'une œuvre dramatique est, lors de l'exécution théâtrale, son fractionnement en plusieurs parties séparées par des intermèdes ou, comme c'est la coutume de nos jours, par de simples interruptions du jeu des acteurs. Qu'à partir d'une certaine époque, les dramaturges de l'Antiquité aient prévu un tel fractionnement, qu'ils aient indiqué eux-mêmes à quels endroits les interruptions devaient se produire, les intermèdes devaient être placés, cela nous est attesté par tout un groupe de documents : par le passage de la *Poétique* d'Aristote (1456 A) relatif aux ἐμβόλιμα que le poète Agathon fut le premier à admettre (M. Weissinger précise que ces ἐμβόλιμα n'étaient pas de simples stasima n'ayant aucun rapport avec le contexte, mais de véritables intermèdes, chants et danses, tout à fait indépendants du drame) ; par un passage d'une *Vie d'Aristophane* dont l'importance n'a pas toujours été pleinement appréciée ; par de claires allusions éparses dans le théâtre de Plaute ; enfin et surtout, par la présence sur des papyri contenant des fragments tragiques ou comiques, entre des monologues et des morceaux dialogués, du mot isolé ΧΟΡΟΥ. Les parties de pièces que séparaient les ἐμβόλιμα, que délimitait la notation ΧΟΡΟΥ, étaient sans nul doute ce que Térence dans un de ses prologues, Cicéron et Varron à maintes reprises, Horace dans un vers fameux de l'*Épître aux Pisons*, désignent par le mot *actus* : des « actes ».

Peut-on parler d'actes à propos des œuvres dramatiques du ve siècle, qui, le chœur y demeurant en scène presque d'un bout à l'autre, devaient se jouer sans interruption? M. Weissinger est d'avis que le mot μέρος, employé en parlant d'une partie d'une tragédie, eut, au plus tard à partir de l'époque d'Aristophane de Byzance, une valeur technique, qu'on appela dès lors πρῶτον μέρος le prologue, δεύτερον μέρος l'ensemble de la parodos et du premier épisode, τρίτον μέρος l'ensemble du premier stasimon et du second épisode, et ainsi de suite jusqu'à l'ensemble du dernier stasimon et de l'exodos. Il estime que cette division en μέρη annonçait la division en actes ; mais il ajoute que les poètes tragiques du ve siècle dans les œuvres de qui on la reconnaissait longtemps après leur mort n'en avaient pas eu conscience de leur vivant. De la comédie ancienne, qui eut si peu d'influence sur le développement ultérieur du théâtre, M. Weissinger renonce, après examen, à rien tirer pour l'histoire de la division en actes.

Ainsi, c'est au cours du IVe siècle, dans les tragédies des successeurs de Sophocle et d'Euripide, dans les comédies des périodes Moyenne et Nouvelle, que dut s'établir la pratique de cette division. De curieuses réflexions de Donat dans son commentaire de Térence, citées par M. Weissinger, garantissent que les comiques latins trouvaient dans leurs modèles l'indication d'entr'actes — d'entr'actes qu'il leur arrivait de supprimer, afin d'éviter qu'un auditoire grossier prît une pause de la représentation pour la fin du spectacle et quittât le théâtre avant que la formule consacrée *Valete et plaudite* leur en eût donné le signal.

Horace, on le sait, recommande de n'admettre dans une pièce bien faite et qui puisse prétendre au succès ni plus ni moins de cinq actes (*Ep.*, II, 3, 189-190). Il faut croire que la division en cinq actes avait été reconnue la plus rationnelle ou que, pour une raison quelconque, elle avait paru préférable. Était-elle de règle chez Ménandre? Le paragraphe du *De fabula* d'Evanthius (III, 1) dont on peut songer à faire état n'en fournit pas une preuve certaine. On le croit volontiers aujourd'hui. M. Weissinger accorde qu'au temps du prince de la Νέα, et dans son théâtre, la mesure de cinq actes était probablement la plus commune ; mais il serait hasardeux, pense-t-il, de croire que déjà elle ait été de rigueur. Quoi qu'il en soit, le conseil d'Horace fut écouté ; les tragédies de Sénèque sont bien, à ce qu'il semble, des pièces en cinq actes ; et la « loi des cinq actes » devait avoir une longue fortune.

Quand les dramaturges anciens fractionnèrent leurs œuvres en « actes », suivant quels principes le firent-ils? Autrement dit : en dehors des notations expresses et allusions précises dont nous parlions plus haut, quels indices autorisent à penser qu'en tel ou tel endroit d'une œuvre conservée ou de l'œuvre perdue dont elle est une copie s'interposait un entr'acte? D'après des définitions modernes de l'« acte » en langage de théâtre, M. Weissinger choisit un certain nombre de critères —

de valeur d'ailleurs fort inégale — et confronte avec ces critères les tragédies, les comédies qui nous restent de l'Antiquité. La confrontation est souvent décevante, en ce sens que maintes fois, dans une même pièce, dans une même pièce de Plaute par exemple, les indices relevés permettent de concevoir la division en actes de plusieurs façons différentes, ou bien, au contraire, parce que les indices révélateurs font défaut. Mais elle est par elle-même instructive : indépendamment de la question des actes, il vaut la peine de constater avec quelle fréquence et dans quelles circonstances la scène pouvait se trouver vide de tous personnages, de signaler les changements de lieu, les cas où un laps de temps plus ou moins long était censé s'écouler « dans la coulisse » pendant que, sous les yeux des spectateurs, les acteurs ne faisaient et disaient que peu de chose ou rien du tout. Les discussions instituées à ces sujets par M. Weissinger, les statistiques réunies dans son ouvrage sont autant d'utiles contributions à l'histoire de la technique dramatique.

Entre autres questions, M. Weissinger, à juste titre, s'est posé celle-ci : dans les pièces divisées en actes, chaque acte représentait-il « une partie cohérente et délimitée de l'intrigue », telle que : exposition, mise en train de l'action, complication, péripétie, dénouement? Une concordance de cette sorte est réalisée à peu près dans les tragédies de Sénèque ; en était-il de même chez des auteurs plus anciens, chez Ménandre et ses imitateurs, à qui on a parfois attribué de nos jours l'observance d'un véritable « canon » en matière de composition dramatique? La mutilation des originaux grecs, l'incertitude où l'examen des adaptations latines laisse trop fréquemment quant à la structure de leurs modèles et à la façon dont il convient de les découper elles-mêmes, empêchent de se prononcer en pleine connaissance de cause. M. Weissinger est disposé à admettre que d'ordinaire, sans qu'il y eût entre les actes et les parties constituantes de l'intrigue une concordance exacte, encore moins une concordance d'un type constant, chaque acte avait une certaine unité et marquait une étape dans le déroulement de l'action ; ce qui me paraît très vraisemblable.

Le plan adopté par l'auteur, qui, en des chapitres successifs, confronte tour à tour avec ses critères la tragédie du ve siècle, la comédie Ancienne, la comédie Nouvelle, la comédie latine, la tragédie latine, l'exposait à des redites ; il ne les a pas toujours évitées. D'autre part, son étude pourrait, il me semble, être allégée sans désavantage de quelques développements que le titre ne fait pas prévoir : de ceux en particulier qu'il consacre à la division d'un texte dramatique en « scènes », distinguées dans des manuscrits par l'indication, en tête de chacune, des personnages qui y seront en présence, par des miniatures figurant ce qui va s'y passer. Autre chose est la division en « actes », autre chose la subdivision en « scènes ». La division en actes, en actes destinés à être séparés par des entr'actes, correspond à une réalité théâtrale ; la division en scènes d'un

acte continu durant lequel le lieu ne change pas n'est pas immédiatement perceptible pour des spectateurs ; elle n'a d'intérêt — grâce aux en-têtes — que pour les lecteurs d'un texte manuscrit ou imprimé ; c'est une invention de grammairiens ; plutôt que de l'histoire du théâtre, elle relève de l'histoire de la librairie.

Ph.-E. LEGRAND.

Joseph Wiesner, *Fahren und Reiten in Alteuropa und im alten Orient* (coll. *Der alte Orient*, 38. Band, Heft 2/4). Leipzig, J. C. Hinrichs Verlag, 1939 ; broch. in-8°, 92 pages et VIII planches hors texte. Prix : 5,25 RM.

Cette enquête est issue d'un exposé que fit l'auteur devant la Société égypto-asiatique de Berlin, en 1938. On y trouvera successivement l'histoire de l'apparition du cheval en Europe et en Orient, puis la description du rôle qu'il joue à partir du IIIe millénaire (exactement dans sa seconde moitié) : tandis qu'en Mésopotamie ce rôle est à peu près inexistant, les Hittites pratiquaient déjà l'attelage vers la fin du IIIe millénaire, de même que les Grecs ; le char de guerre est connu à Mycènes au XVIe siècle et en Orient, à la même époque, sous l'influence des Aryens. Mais le cheval de guerre n'a fait son apparition que vers le XIIe siècle, lors des invasions : les Thraces, les Germains et plus tard les Celtes furent d'excellents cavaliers, et en Orient on rencontre une évolution analogue et contemporaine.

On voit que cet ouvrage combat sur certains points la théorie du commandant Lefebvre des Noëttes, qui faisait remonter au IVe millénaire l'utilisation du cheval comme monture (P. Couissin, *Rev. Ét. anc.*, t. XXXIV, 1932, p. 78). La bibliographie est copieuse ; aussi s'étonnera-t-on de voir que Lefebvre des Noëttes est à peine cité, et chaque fois (p. 22, n. 1 ; p. 52, n. 6, etc.) d'une manière inexacte ; je n'ai pas trouvé davantage, sauf erreur, la mention de la « dissertation » de Hörnschemeyer sur l'élevage du cheval dans l'Antiquité classique, ni non plus — ce qui me surprend davantage — l'indication du volume de M. Ch. Picard, *Sculpture grecque*, I, qui apportait, sur différents points, d'utiles suggestions ; enfin, il me sera permis de signaler que, si les bronzes de Phères au Musée national d'Athènes ne sont pas publiés (et nul plus que moi ne le regrette), d'autres, au Musée de Volo, et qui proviennent eux aussi de Phères, ont été reproduits dans une publication datée de 1937 ; je n'ai pas davantage aperçu la mention de l'article, pourtant très important, de Ch. Dugas sur les bronzes de Tégée, ni de l'ouvrage de Miss Lamb. Je signale ces lacunes avec d'autant plus d'insistance que l'auteur semble souhaiter (p. 90, Schlusswort) que son étude soit ainsi complétée et accepter de bon cœur (*herzlich*) de telles remarques. Elles n'enlèvent rien à ce répertoire commode et instructif.

Y. BÉQUIGNON.

An Economic Survey of Ancient Rome, vol. V : *Rome and Italy of the Empire*, by **Tenney Frank,** et *General Index to Volumes I-V*. Baltimore, The Johns Hopkins Press, 1940 ; 2 vol. in-8°, xvi + 445 pages et 140 pages.

Ainsi s'achève, sept années seulement après l'apparition du tome Ier, l'œuvre inégale, mais considérable et très précieuse, dirigée par le professeur Tenney Frank. L'hommage qui lui est dû doit être déposé sur une tombe : l'initiateur s'est éteint prématurément le 3 avril 1939 à Oxford, où il venait de donner des conférences, dont on trouvera la substance dans ce cinquième volume. Mort doublement fâcheuse, car la science pouvait encore attendre beaucoup de lui, et ce tome V, dont il s'était réservé la rédaction et n'a pas vu l'aboutissement, n'a point reçu de sa main une forme achevée, ne contient pas tout ce qu'il y voulait introduire, par exemple un chapitre sur Dioclétien : il n'est donné ici que le texte, et une traduction, de l'édit sur le maximum, sorte d'appendice trop écourté. Les élèves du maître, qui ont revu son manuscrit et complété l'ouvrage, n'ont pu remédier aux incertitudes d'un plan trop peu mûri.

L'ordre chronologique des règnes, qui se présente en tête, a amené des développements qui font trop souvent double emploi avec ceux qu'appellent ensuite l'ordre géographique, puis l'examen séparé des productions (auxquelles l'avènement du principat n'a apporté aucun bouleversement et dont le tome Ier déjà rendait compte) et enfin un chapitre sur Rome, Ostie et Pompéi. Un memento des faits de nature purement biographique ou politique, pour chaque empereur, ne s'imposait guère, et il me semble que certains paragraphes entraînent l'auteur au delà de son programme. Mais, en somme, ce sont là des défauts de caractère assez véniel, excusés au surplus par les circonstances, et j'aime mieux insister sur la valeur du grand index alphabétique, qui sera extrêmement profitable, surtout pour les recherches concernant des points un peu spéciaux.

Je me borne à mentionner quelques observations faites en passant. L'auteur me paraît avoir assez bien saisi la courbe du développement économique et financier, avec ses fluctuations d'un règne à l'autre ; mais son désir était vraiment ambitieux de parvenir à des chiffres précis, en particulier à propos des finances publiques ; les données fragmentaires, les indications éparses et pas toujours sûres tirées des auteurs y sont d'un secours insuffisant.

Frank n'a pas adopté les aperçus de M. Rostovtseff, qui prêtait à Hadrien l'intention de faire naître dans les provinces une bourgeoisie aisée ; les mesures prises par cet empereur pour accroître le rendement du sol n'avaient rien de social ni de philanthropique ; elles visaient des fins pécuniaires. Ces réserves me semblent prudentes. La formule de Pline :

« les *latifundia* ont perdu l'Italie », n'est pas exacte pour l'époque du naturaliste, car les grandes propriétés étaient alors peu nombreuses ; mais il en va autrement bientôt après, et le livre souligne avec raison l'importance énorme, et le rôle néfaste dans l'ordre économique, du règne de Septime Sévère, dont les immenses confiscations ont entraîné un système déplorable d'exploitation agraire.

Au sujet des finances municipales d'Italie, l'auteur emprunte naturellement beaucoup à Liebenam, et sa description des régions diverses de la péninsule ne lui a guère permis de vues nouvelles, car il dépendait étroitement du même Pline et de Strabon. Je crois avec lui qu'il n'y eut pas de véritable politique commerciale, chez les Romains, avec desseins protectionnistes. Elle eût comporté des vues d'ensemble, qui leur ont fait défaut tout comme aux Grecs. La décadence économique de l'Italie commence déjà sous les Flaviens ; l'Espagne et la Gaule y sont devenues à peu près maîtresses du marché alimentaire.

Frank est sévère pour l'époque si vantée des Antonins — la tranquillité générale, l'aisance apparente font illusion ; c'est une période terne, sans originalité ni richesse économique — bien indulgent au contraire pour l'édit de Dioclétien : le commerce presque limité au troc, l'immense étendue de l'Empire, permettaient de concevoir une économie dirigée ; seulement, l'édit était trop simple et trop rigide, négligeant la différence inéluctable entre le gros et le détail. — Il n'en est pas moins vrai que l'étude de ce règne et des suivants peut aider à pressentir l'avenir des régimes économiques totalitaires. L'ouvrage réfute la théorie d'une opposition prétendue entre la soldatesque campagnarde et les habitants des cités ; et, en effet, les villes comprenaient un « territoire » rural souvent très vaste, et les troupes saccageaient aussi bien les domaines fonciers que les agglomérations. Il ne faut voir là qu'un goût de pillage et des habitudes d'indiscipline.

Victor CHAPOT.

Helen H. Tanzer, *The Common People of Pompei, A Study of the Graffiti* (*The Johns Hopkins University, Studies in Archaeology*, N° 29, edited by David M. Robinson). Baltimore, The Johns Hopkins Press ; London, Humphrey Milford, 1939 ; 1 vol. in-8°, XII + 113 pages, 49 figures.

Étude des *graffiti*, est-il précisé ; cette addition au titre pourrait induire en erreur, car les sources de ce travail ne sont pas limitées, sauf pour le dernier chapitre, aux griffonnages pariétaires ; il est fait appel, avec raison du reste, aux documents figurés, principalement aux peintures murales, bien plus révélatrices. Je crains, je l'avoue, que l' « autrice » ne se soit fait illusion sur la possibilité de renouveler le sujet, suivant son propos déclaré, en essayant avant tout de faire revivre sous nos

yeux le « menu peuple ». D'abord, il n'était pas seul à fréquenter les spectacles, par exemple, ou à s'approvisionner aux boutiques ; et puis ce genre d'intérêt n'avait pas échappé aux commentateurs précédents des découvertes pompéiennes : il s'imposait de lui-même.

L'avantage de ce petit livre, soigné, exactement informé, est de réunir ce qui était souvent plus dispersé. Il aura peu de prix pour les spécialistes, mais dans d'autres milieux sa lecture ne sera pas sans profit. Il faut toutefois reconnaître que les trouvailles faites au pied du Vésuve ne nous apportent une information abondante que sur les commerces de l'habillement et de l'alimentation ; à l'égard des industries du bâtiment et du mobilier, les données sont bien pauvres. En ce qui concerne les jeux de gladiateurs, Pompéi n'offre rien de particulier. Pour être complet, en revanche, l'ouvrage aurait dû traiter des vêtements, tels qu'ils paraissent dans les fresques. J'ai peine à tirer, moi aussi, de l'examen des graffites cette conclusion que l'instruction a dû être assez répandue en Campanie ; l'orthographe est déficiente ; les citations renferment des erreurs ; et ceux qui les écrivaient ne représentent peut-être qu'un groupe restreint dans la population. Je louerai du moins les rapprochements heureux faits dans le livre avec les usages de l'Italie moderne.

La fig. 13 est définie distribution de pain. Je ne crois pas à une *frumentatio* : peu importe que le distributeur soit assis ; ce n'est pas là un privilège réservé aux magistrats municipaux ; d'ailleurs, ce personnage est vêtu comme le commun des gens de Pompéi. « On ne voit pas de monnaie » sur le comptoir (pas davantage dans d'autres scènes de vente) ; mais on n'y voit pas non plus les tessères servant de bons. Enfin, la scène ne comprend que quatre personnes ; il y a peu de pains, et il s'en trouve de plusieurs sortes.

Victor CHAPOT.

Gerasa, city of the Decapolis, edited by **Carl H. Kraeling.** New Haven (Connecticut), American Schools of Oriental research, 1938 ; 1 vol. in-4°, XXXII + 616 pages, avec 47 figures dans le texte et 190 planches ou plans hors texte.

De l'antique Gérasa, l'Antioche du Chrysorhoas, la Djerash des modernes, on ne connaissait guère jusqu'ici que des descriptions incomplètes et des inscriptions publiées ici et là au hasard des découvertes par les archéologues qui en visitèrent les ruines. Les fouilles poursuivies de 1925 à 1934 par G. Gerstand et Horsfield, de l'École anglaise de Jérusalem, puis par J. W. Crowfoot, avec l'aide de l'Université de Yale, ont dégagé de nombreux monuments et rencontré assez d'inscriptions pour que les grandes lignes de l'histoire de la cité puissent être établies.

Fondée par des colons grecs au temps de Perdiccas ou des premiers Séleucides dans les terres fertiles qui bordent le désert de Syrie à l'Est du Jourdain, Gérasa connut une certaine prospérité dès le deuxième siècle

avant notre ère ; centre de la Décapolis dont on commença à parler au Ier siècle, elle servait d'intermédiaire entre les centres hellénistiques de la côte et les Nabatéens, qui eurent alors une grosse influence sur sa population et ses mœurs. Elle reçut son plan définitif, son *cardo* et ses deux *decumani*, au milieu du Ier siècle après J.-C. A propos de ce moment capital de l'histoire de Gérasa, C. H. Kraeling n'a point remarqué qu'à la même époque Palmyre fut sinon annexée à l'Empire romain, du moins soumise à son contrôle, ainsi que l'a prouvé H. Seyrig, et que Gérasa eut pendant un siècle et demi, surtout après que Trajan eut réduit l'Arabie en province romaine, une part importante dans les bénéfices énormes que le commerce oriental procura à sa voisine la grande cité caravanière. Au IIIe siècle, au contraire, Gérasa végéta, tandis que Palmyre était, sous ses princes, de nouveau prospère. Sous les Antonins, elle avait multiplié sur ses places les portiques, les temples, les arcs de triomphe. Après les Sévères, elle ne construisit rien d'important, sauf à la fin du siècle, sous Dioclétien, dont les gouverneurs bâtirent des temples et des marchés. Bientôt, d'ailleurs, ce nouvel essor fut brusquement arrêté, et l'activité de la cité paraît éteinte, à en croire l'épigraphie, entre 307 et 440. Peut-être ce malheur est-il dû à la politique orientale de Dioclétien, qui, après 298, éleva entre les Parthes et son empire le mur de son *limes*, dans lequel il n'ouvrit guère qu'une porte au commerce international, au Nord, à Nisibis. Ainsi, Gérasa et les autres cités caravanières du Sud rejoignirent Palmyre dans le déclin de sa fortune. Pourtant, à la fin du Ve siècle et surtout sous Justinien, Gérasa fut encore une fois riche et heureuse ; elle se couvrit alors d'églises et de monastères, jusqu'au moment où les Arabes, vers 635, la vidèrent de ses habitants de sorte que le désert s'étendit autour de ses ruines jusqu'au Jourdain.

Dans cette description de Gérasa, où C. H. Kraeling et ses collaborateurs ont noté tous les détails importants tirés des textes, des monuments, et aussi des objets trouvés au cours des fouilles, on retiendra en particulier les chapitres écrits par J. W. Crowfoot et F. M. Biebel. L'un montre comment l'art chrétien de l'Arabie ignore les trouvailles des architectes de la capitale de Justinien, et ses remarques fortifient l'opinion de ceux qui opposent dans l'art du VIe siècle un art impérial à des formes provinciales de l'art byzantin. L'autre étudie les mosaïques des pavements. Parmi celles-ci, on mettra à part le pavement de l'église de Saint-Jean-Baptiste, qui fut posé sous Justinien. Son décor topographique ne reproduit pas les images des villes de l'Ancien et du Nouveau Testament que nous voyons sur la célèbre mosaïque de Madaba, ou le chemin parcouru par un visiteur d'Antioche et de ses faubourgs, comme je l'ai suggéré à J. Lassus pour son commentaire de la mosaïque de Yakto ; c'est une douzaine de cités égyptiennes que l'artiste mit sous les yeux des fidèles. Cet intérêt pour un autre pays que les Lieux-Saints de Palestine s'explique, je crois, par la dévotion qu'attiraient les monastères

égyptiens. Un saint Basile n'était-il pas déjà allé directement de Cappadoce au désert de Nitrie, presque sans s'arrêter à Jérusalem et à Béthléem? Peut-être trouvera-t-on un jour qu'un itinéraire de pèlerin, analogue aux « guides » des visiteurs de la Rome médiévale, a fourni le plan de la mosaïque de Gérasa.

Enfin, sans s'embarrasser d'un commentaire qui l'eût alourdi, les éditeurs de ce beau livre ont réuni le *corpus* de toutes les inscriptions sorties du sol de Gérasa. Dans ces 361 documents, plus d'un tiers est inédit. Trop souvent un scrupule excessif retarde indéfiniment la publication de textes importants. On louera sans réserve C. B. Welles d'avoir aussi libéralement mis son butin à la disposition des savants, dans un recueil que Louis Robert n'hésite pas à qualifier d' « exemplaire » (*Rev. Ét. gr.*, LII, 1939, p. 528).

W. SESTON.

Union académique internationale, *Catalogue des manuscrits alchimiques latins*, publiés sous la direction de **J. Bidez, Fr. Cumont, A. Delatte, Sir Frederic Kenyon** et **V. de Falco** : I, *Manuscrits des Bibliothèques publiques de Paris*, décrits par **J. Corbett.** Bruxelles, Secrétariat administratif de l'U. A. I., 1939 ; 1 vol. in-8°, 367 pages.

Ce volume, par son intérêt et sa valeur, ne le cède en rien aux excellents travaux qui l'ont précédé : ceux de Mrs Dorothea Waley Singer, *Catalogue of latin and vernacular alchemical manuscripts in Great Britain and Ireland*, Bruxelles, 1928-1931, et de Mr. W. J. Wilson, *Catalogue of latin and vernacular alchemical manuscripts in the United States and Canada*, Bruxelles, 1938. Le patronage que lui a accordé l'Union académique internationale est pleinement justifié. On y trouvera la description et l'analyse de quatre-vingt-dix-sept manuscrits appartenant aux fonds latin et français de la Bibliothèque nationale, de la bibliothèque de l'Arsenal et de la Mazarine. Les plus anciens datent du XIIIe siècle, les plus récents et les plus nombreux du XVIe siècle. Après avoir fait la description extérieure de chaque manuscrit, l'auteur en indique minutieusement le contenu, reproduisant les rubriques des traités et, lorsqu'elles font défaut, imaginant des titres qui en font connaître la matière ; puis, il donne les *incipit* et les *explicit* des grandes divisions de chaque ouvrage. Lorsqu'il s'agit d'une collection de recettes, il se contente de définir la collection en décrivant sommairement le genre de recettes qu'elle contient. Pour tous les textes qui ne sont pas inédits, il a soin d'indiquer les publications principales et la bibliographie essentielle. Lorsque le même texte figure dans plusieurs manuscrits, le lecteur en est prévenu par des renvois.

Ainsi, grâce à l'exactitude et à la précision de ce catalogue, il sera fort

aisé de se reconnaître dans cet invraisemblable fatras que forment les manuscrits alchimiques et les curieux de l'histoire des sciences et des superstitions pourront aller droit au point qui les intéresse. Le contenu de ces manuscrits alchimiques n'est pas très varié et la matière en est connue, en majeure partie, par des recueils tels que *Artis Auriferae quam chemiam vocant antiquissimi auctores* (Bâle, 1572) ; Manget, *Bibliotheca chemica curiosa* (Genève, 1702) ; Zetzner, *Theatrum chemicum* (Strasbourg, 1613-1622) ; et par les ouvrages classiques de Marcelin Berthelot, *La chimie au Moyen-Age* (Paris, 1893), et de L. Thorndike, *A history of magic and experimental science* (New-York, 1923-1934). La plupart des traités concernent la transmutation des métaux et la fabrication, ou plutôt la falsification de l'or. Plusieurs manuscrits reproduisent la recette, sinistrement actuelle, du feu grégeois, « cuius virtus et efficacia ad comburendum hostes tam in mari quam in terra plurimum efficax reperitur ».

Puisse la suite de ce précieux catalogue être publiée bientôt !

A. BOULANGER.

Hendrik Bolkenstein, *Wohltätigkeit und Armenpflege im vorchristlichen Altertum.* Utrecht, Oosthoek, 1939 ; 1 vol. in-8°, XVI + 492 pages.

Le rapport entre la bienfaisance et le soin des pauvres dans l'Antiquité préchrétienne, tel est le problème auquel H. Bolkenstein, professeur d'histoire ancienne à l'Université d'Utrecht, a consacré une œuvre qui éclaire d'une vive lumière un aspect défini de l'histoire des mœurs et des idées morales. Si le soin des pauvres et la bienfaisance sont pour nous des notions malaisées à distinguer, c'est que, consciemment ou non, nous sommes sous l'influence de la pensée chrétienne. Les études de Bolkenstein, qui associent judicieusement la critique historique et la méthode comparative, tendent à nous prouver qu'il en était autrement dans les civilisations antérieures au christianisme. L'auteur distingue deux groupes de sociétés, un groupe oriental constitué par la société égyptienne et la société israélite, un groupe occidental composé des cités grecques et de l'Empire romain. Dans le premier, la sociabilité s'exprime par la pitié pour le *pauvre*, dans l'autre par la sympathie envers le *semblable*, quelles que soient les ressources dont il dispose. L'hospitalité est une institution commune aux deux groupes sociaux ; mais la détresse de l'hôte en fait en Orient un devoir particulièrement impérieux. Cette opposition peut s'expliquer par la différence de la structure sociale, plus hiérarchisée en Orient, plus égalitaire en Occident ; mais elle est due aussi aux croyances religieuses. En Israël, le pauvre est une victime à laquelle sa condition même donne droit à la faveur divine. En Égypte, une autre vie doit lui apporter la réparation qu'il a méritée par sa résignation. Bolkenstein ne discerne rien de tel dans la société grécoromaine. Le riche qui peut offrir aux dieux d'opulents sacrifices s'acquer-

rait plutôt, avec la réputation d'homme de bien, un droit à la préférence divine, aux dépens de l'indigent facilement suspecté d'improbité et de rébellion contre l'ordre établi.

Cette remarquable opposition, qui affecte toute la conscience sociale, s'affaiblit avec le temps, surtout au cours de la phase historique qui fait suite à la conquête macédonienne. Si la langue et la philosophie morale des Grecs se répandent alors en Orient (sans y modifier d'ailleurs les relations morales des classes), la société occidentale est affectée d'une recrudescence de l'esclavage coïncidant avec la pénétration des cultes orientaux et le prosélytisme juif. Bolkenstein note l'influence que les cultes originaires de la Syrie ont exercée sur la série des guerres serviles dont la Sicile fut le théâtre, préludant aux transformations profondes dont la victoire du christianisme fut le terme.

Cette œuvre prouve la valeur du concours que la philologie et la critique historique peuvent apporter à l'examen des problèmes de la morale sociale, notamment à l'importante distinction, constamment faite par l'auteur entre une *morale prêchée* (*gepredigte* Moral) et une morale vraiment *vécue*, mise en pratique (*gelebte* Moral) : c'est un amendement heureux qui est ainsi apporté à l'antithèse outrée de la Morale et de la Science des mœurs.

Gaston RICHARD.

Plotin, *Ennéades VI* (2e partie), texte établi et traduit par **Émile Bréhier** (*Collection des Universités de France*). Paris, Les Belles-Lettres, 1938 ; 1 vol. in-8o, 299 pages (pages de texte doubles).

Je dois m'excuser d'avoir tardé à signaler ce volume, le dernier de l'édition complète des *Ennéades* qu'a publiée, depuis 1924, M. Émile Bréhier[1] et dont l'achèvement, selon la déclaration inscrite à l'une des premières pages, est dû « au constant et généreux concours de D. David-Weill ».

Les quatre traités qu'il contient — 6e, 7e, 8e et 9e de la VIe et dernière *Ennéade* — sont de ceux qui montrent le mieux comment Plotin, partant de « vues rationnelles », ou du moins de thèmes dialectiques, cosmologiques ou éthiques puisés principalement chez Platon, Aristote et leurs commentateurs, s'efforce de s'élever jusqu'à une « expérience directe » du transcendant, qui ne comporte plus aucun souci « d'une explication rationnelle des choses », mais se présente comme étant, en elle-même, « ineffable et incommunicable[2] ».

Les notices qui précèdent chacun des traités — notices dont l'ampleur s'est beaucoup accrue dans les derniers volumes de l'édition — exposent

1. Des comptes-rendus des précédents volumes ont paru dans la *Revue des Études anciennes*, t. XXVII, 1925, p. 66-69 ; t. XXXIII, 1931, p. 63-67 ; t. XXXIX, 1937, p. 143-146.
2. Ém. Bréhier, Notice du 9e traité, p. 169.

le contenu du traité, chapitre par chapitre, en s'appliquant à caractériser les origines, la méthode et les intentions de ses développements.

La traduction fait toujours preuve de la même indépendance à l'égard des précédentes (Bouillet, H.-F. Müller) et continue à user, vis-à-vis de l'auteur lui-même, d'une liberté de décision un peu rude. On dirait, souvent, que M. Émile Bréhier trouve, en somme, la pensée de Plotin quelque peu « balbutiante » (comme Aristote celle des Présocratiques) et qu'il estime lui rendre un bon office en l'amenant, de gré ou de force, à des formules plus catégoriques, plus péremptoires, dont l'enchaînement n'apparaît pas toujours très clairement.

Il vaut la peine, en tout cas, de relire, avec l'aide de M. Émile Bréhier, le célèbre 9e traité de cette VIe *Ennéade*, celui qui a pour titre *du Bien ou de l'Un*, et de compléter, chemin faisant, ce que sa traduction nous apprend du texte par ce qu'elle nous laisse le soin d'y retrouver[1]. Pour qu'on puisse, au moins, s'en faire une idée sur un fragment continu et de quelque étendue, je voudrais, dans ce dernier compte-rendu, me permettre de citer tout entière, telle que la propose M. Émile Bréhier[2], sa traduction du chapitre le plus court de ce traité — le ch. x et avant-

1. Ch. II, l. 1 : la traduction ne tient pas compte de la négation οὐ ; — l. 4-5 : un membre de phrase omis. — Ch. III, l. 34-36 : si l'Intellect peut « voir » ou ce qui est avant lui, ou ce qui est de lui, ou ce qui procède de lui, ce ne sont pas les choses de la troisième sorte, mais celles de la deuxième, celles qui sont en lui, qui sont dites être « pures » et « simples » ; sont encore plus pures et plus simples « celles qui sont avant lui, ou plutôt le principe unique (l'Un) qui seul est avant lui ; — l. 43 : τὸ καθ'αὑτὸ μονοειδές, appliqué à la « nature de l'Un », ne la désigne nullement comme une « essence isolée des autres », mais affirme, en termes platoniciens, l'unicité essentielle de sa Forme, prise en elle-même : affirmation qui, au sujet de l'Un, se résout immédiatement (l. 43-44) en celle d'une absence de Forme, puisque l'Un est avant toute Forme. — Ch. v, l. 29-31 : le miracle (θαῦμα) de l'Un est de ne pas être un être ; il faut bien, en effet, le poser ainsi si on ne veut pas réduire son unité à n'être que l'attribut d'un être autre qu'elle. — Ch. VI, l. 10 : l'ἀδιεξίτητον n'est pas de l'inachevé, mais de l'inépuisable (comme l'a bien dit M. Bréhier à VI, 6, ch. XVII, l. 14) : ce qui ne peut être parcouru complètement par la pensée. — Ch. IX, l. 11-13 : assurément, nous existons davantage quand nous avons recouru à Lui, et notre félicité est là ; l'existence loin de Lui est une existence solitaire et diminuée ; — l. 34-37 : la γένεσις à laquelle en arrive la Vierge qui sert de symbole à la destinée de l'Ame n'est évidemment pas sa propre « naissance », mais l'œuvre de génération sexuelle à laquelle elle se laisse induire par les promesses de mariage de prétendants trompeurs ; s'il est dit que, dans cette condition d'abaissement, ἐρημίᾳ πατρὸς ὑβρίζεται, cela ne signifie pas : « elle est séparée de son père par violence », mais : parce qu'isolée de son Père, elle est livrée aux excès des impulsions sensuelles : excès dont elle concevra bientôt (l. 38) une horreur qui sera le point de départ de sa purification et de son retour vers son Père ; — l. 45-47 : si le Véritable Aimé peut être possédé réellement par l'amant, c'est parce que, à la différence des illusoires aimés d'ici-bas, il n'est pas, Lui, revêtu extérieurement d'une enveloppe charnelle (οὐ περιπτυσσομενον σάρξιν ἔξωθεν) ; — quelques lignes plus bas (l. 53-56), c'est le même verbe qui met, cette fois, l'attrait d'une image sensuelle au service de l'Amour idéal (procédé capital de toute propagande mystique) et ἵνα τῷ ὅλῳ αὑτῶν περιπτυξώμεθα ne signifie nullement que « nous nous replions sur nous-mêmes », mais tout au contraire que nous devons nous y prendre de manière à envelopper, à embrasser par la totalité de nous-même : si bien que nous n'ayons aucune partie de nous-même par laquelle nous ne soyons en contact avec Dieu. — C'est en cela que consiste, en somme, la vision de Lui et de soi-même qu'il est permis à l'homme d'avoir ici-bas (l. 56-57) : vision dont le chapitre x s'efforce, aussitôt après, d'éclaircir autant que possible la notion philosophique.

2. *Ennéades VI*, 2e partie, p. 186.

dernier — en la divisant en trois portions et en faisant suivre chacune d'elles de la traduction revisée (et concordante, au demeurant, sauf en deux ou trois points importants, avec la traduction allemande de H.-F. Müller) que me semble conseiller une plus humble, ou plus patiente, considération du texte.

Ce chapitre x est l'un de ces passages, très caractéristiques de la manière de Plotin et de l'orientation de sa pensée, où, tout en redisant avec force qu'une vision, une contemplation implique la distinction d'un sujet contemplant et d'un objet contemplé, il s'ingénie cependant à faire admettre que le plus haut degré de la vision contemplative est une union par laquelle le sujet humain qui contemple s'identifie à l'objet de sa contemplation, qui est l'Un, et atteint, par là même, à la simplicité absolue de celui-ci.

(1°) « Pourquoi donc ne reste-t-on pas là-bas? — C'est qu'on n'est pas encore tout à fait sorti d'ici. Mais il arrivera un moment où la contemplation sera continue et sans obstacle venu du corps. La partie de nous-même qui voit n'est pas celle qui est entravée par cet obstacle ; et même si elle cesse de contempler, son activité se manifeste par la connaissance scientifique qui consiste en des démonstrations, en des preuves, et en un dialogue de l'âme avec elle-même ; mais l'acte et la faculté de voir ne sont plus la raison ; ils sont meilleurs que la raison, antérieurs et supérieurs à elle, tout aussi bien que leur objet même. »

(1°) Comment se fait-il, alors, que la pensée de l'homme ne demeure pas Là-haut? C'est parce qu'elle n'est pas encore sortie entièrement d'ici-bas. Mais le temps viendra où sera accordée aussi la continuité de la contemplation[1] à un sujet que n'entravera plus aucune entrave corporelle. Du reste, ce qui est le sujet de la vision, ce n'est pas celui qui subit ces entraves, mais l'autre partie de nous-même[2] : on le constate lorsque le sujet de la vision cesse d'exercer son activité par la contemplation sans cesser de l'exercer par la connaissance qui consiste en démonstrations, en assurances, et dans la conversation raisonnée de l'Ame avec elle-même[3]. Mais l'acte de la vision et le sujet de la vision, ce n'est plus de la raison : c'est quelque chose de plus grand qu'une raison, quelque chose qui précède toute raison et qui préside[4] à la raison, comme l'est aussi l'objet de la vision.

(2°) « Si l'être qui voit se voit lui-même à ce moment, il se verra semblable à son objet ; dans son union avec lui-même, il se sentira pareil à cet objet et aussi simple que lui. Mais peut-être ne faut-il pas employer

1. C'est une question classique que celle de savoir si la pensée humaine est capable d'une activité de contemplation continue ; on la rencontre déjà chez Aristote, *Eth. Nicom.*, X, 4 1175 a 4 ; 7, 1177 a 21.
2. ἀλλὰ τὸ ἄλλο ; omis.
3. Même quand l'intelligence n'est plus que discursive, ses opérations rationnelles se distinguent nettement des impulsions sensibles.
4. En désaccord avec H.-F. Müller (ἐπί : « unter Voraussetzung des... »).

l'expression : *il verra*. L'objet qu'il voit (puisqu'il faut bien dire qu'il y a deux choses, un sujet qui voit et un objet qui est vu ; dire que les deux ne font qu'un serait beaucoup d'audace), l'objet qu'il voit, donc, il ne le voit pas en ce sens qu'il le distingue de lui et qu'il se représente un sujet et un objet : il est devenu un autre ; il n'est plus lui-même ; là-bas, rien de lui-même ne contribue à la contemplation ; tout à son objet, il est un avec lui comme s'il avait fait coïncider son propre centre avec le centre universel[1]. »

(2°) Pour autant, alors, que l'homme se voit lui-même au moment où il voit, il se verra comme étant de cette nature[2] ; ou plutôt il s'unira à lui-même[3] comme étant de cette nature et se percevra lui-même comme étant de cette nature, parce qu'il sera devenu simple. Et peut-être ne devrait-on même pas dire : *il verra*. Considérons, d'autre part, l'objet de vision — puisqu'il faut bien les désigner comme étant deux, le sujet et l'objet de la vision, et non pas comme ne faisant qu'un à eux deux ; cette formule, en effet, serait téméraire[4] : — celui qui voit ne voit pas, à ce moment-là, un objet, ne distingue pas un objet de lui-même, ne se représente pas deux choses. C'est, en quelque sorte, parce qu'il est devenu un autre, parce qu'il n'est plus lui-même, parce qu'il ne s'appartient plus à lui-même[5] qu'il contribue à la perfection Là-haut ; c'est parce qu'il en est venu à n'appartenir qu'à Lui qu'il ne fait qu'un avec Lui, comme s'il avait fait coïncider un centre avec un centre[6].

(3°) « Même ici-bas, lorsqu'ils se rencontrent, ils ne font qu'un, et ne sont deux que lorsqu'ils se séparent. Et c'est pourquoi il est si difficile d'exprimer ce qu'est cette contemplation. Comment déclarer qu'il est, lui, un objet différent de nous-mêmes, alors que nous ne le voyions pas différent, mais uni à nous, lorsque nous le contemplions ? »

(3°) Et en effet, même ici-bas, des choses qui se sont réunies n'en font qu'une ; elles en font deux quand elles sont séparées[7]. C'est en ce sens-là que, de nous-mêmes, dans la vie présente, nous disons : c'est « autre chose[8] ». Et c'est pourquoi, aussi, le contenu de la contemplation dont il

1. Le recours à cette image géométrique a été motivé et expliqué plus haut : ch. VIII, l. 10 et suiv.

2. Celle que viennent de définir, ou tout au moins de situer, les lignes précédentes.

3. Au lieu de αὐτῷ (l. 10), lire : αὑτῷ.

4. Concession formelle aux exigences de la pensée raisonnante, trop atténuée par H.-F. Müller.

5. Les deux génitifs possessifs αὑτοῦ et κἀκείνου (l. 16) ont même fonction dans la phrase et forment une antithèse explicite.

6. Le service que rend cette image des deux centres est de disposer l'esprit à admettre la notion difficile d'une union dans l'absolue simplicité.

7. Ce n'est plus du tout du sujet et de l'objet de la vision de l'Un qu'il s'agit dans cette phrase. Plotin, pour justifier sa thèse et expliquer la difficulté de l'énoncer en une formule rationnelle, se réfère aux enseignements de l'expérience sensible et du langage commun, dont il a fait usage dès le commencement de son traité (ch. I).

8. Οὕτω καὶ ἡμεῖς νῦν λέγομεν ἕτερον : omis. — Si je traduis ἕτερον par « autre chose », et non par « différent » (Müller, Bréhier), c'est pour essayer de faire sentir qu'il ne s'agit pas d'une distinction générique ou spécifique dépendant de la concordance ou de la

s'agit est difficile à exprimer par des mots. Comment, en effet, un sujet pourra-t-il Le révéler comme étant « autre chose », alors qu'il ne l'a pas vu, lors de sa contemplation, comme étant « autre chose », mais bien comme ne faisant qu'un avec lui-même?

* * *

Ce dernier volume de l'édition lui ajoute, enfin, quatre *Index* de l'œuvre entière, qui seront tous très utiles, mais dont l'objet propre comportait nécessairement des difficultés de réalisation très inégales, de l'un à l'autre, et très diverses. Ce sont, dans l'ordre du livre :

1° Un « *Index* des citations ou références » énoncées « dans les notices et les notes » de l'édition (p. 189-195) ;

2° Un « *Index* des textes cités par Plotin » (p. 197-200) ; il serait plus exact de dire : des textes que rappelle ou évoque le langage de Plotin[1] ;

3° Un « *Index* des mots grecs » (p. 201-242), qui n'est pas, en réalité, comme pourrait le faire croire ce titre un peu sommaire, un inventaire complet du vocabulaire de Plotin[2], mais un répertoire partiel déjà copieux, qui pourra souvent aider les recherches ;

4° Un « *Index* analytique des matières » (p. 243-297), énonçant, sur chacun des termes français qui correspondent aux principales notions élaborées ou invoquées par Plotin, une série souvent très longue de thèses dont chacune est suivie d'une ou de plusieurs références[3].

H. DAUDIN.

discordance d'un plus ou moins grand nombre de caractères, mais d'une distinction individuelle ou, comme disait Aristote, « numérique » : ceci et cela, est-ce la même chose, ou deux choses?

1. Comme M. Émile Bréhier l'indique en note à ce titre (p. 197), la désignation du texte de Platon ou d'Aristote que peut viser une allusion plus ou moins explicite de Plotin ne saurait être, le plus souvent, qu'une conjecture. Et il serait facile, dans beaucoup de cas, d'opposer conjecture à conjecture.

2. On se représente aisément le travail qu'aurait imposé l'élaboration d'un inventaire complet, même seulement des mots intéressants, et les dimensions qu'il aurait atteintes. On s'explique par là que des articles de l'*Index* qui auraient couvert des pages — par exemple ἀγαθόν, ἀρετή, ἕν, ἔρως, ζῷον, ψυχή, etc. — se bornent, ou à peu près, à renvoyer au mot français correspondant de l'*Index* suivant. Mais, si une limitation de la tâche était inévitable, il semble que l'*Index* aurait dû, en tout cas, définir expressément celle qu'il entendait remplir. Tel qu'il se présente, il oblige à se demander pourquoi, des mots d'une même famille, les uns y ont un article et les autres non (ainsi γνῶσις et non γιγνώσκω, δοξαστικός et non δόξα, ἥδομαι et non ἡδονή, ὅρασις et non ὁράω, φαντασία et non φαντάζω, φυγή et non φεύγω) — et aussi pourquoi la liste de références d'articles importants est, en général, incomplète (pour n'en prendre d'exemples que dans le chapitre cité plus haut, il n'y a de référence à VI, 9, x, ni à συνεχής, ni à θέα, ni à σύνειμι, ni à διακρίνω, ni à συντελέω ni à κέντρον).

3. Certains des thèmes principaux, en raison de l'abondance de leurs développements, sont découpés en plusieurs articles par des divisions qui sont peut-être un peu conventionnelles : ainsi, *Ame. Ame individuelle, Ame de l'univers, Ame divine; — Être, Êtres, Êtres intelligibles, Êtres premiers; — Raison, Raison universelle, Raison discursive;* plus loin, *Raisonnement.* — Dans chaque article, la liste des thèses et de leurs références suit, dans l'ensemble, l'ordre des traités dans la collection qu'en ont faite les *Ennéades* : ordre qui ne correspond, on le sait, ni à une succession chronologique ni à un plan doctrinal.

Dr Paul Schnabel, *Text und Karten des Ptolemäus* (*Quellen und Forschungen zur Geschichte der Geographie und Völkerkunde*, Band 2). Leipzig, Koehler, 1938 ; 1 vol. in-8°, VIII-128 pages, avec 8 planches.

M. Paul Schnabel, qui prépare depuis des années une édition critique de la *Géographie* de Ptolémée, vient de publier un petit livre sur le texte et les cartes du géographe alexandrin. D'après la préface (p. V), ce travail a été écrit en 1935 ; dans une note ajoutée à la fin de cette préface (datée du 5 mai 1938), l'auteur communique aux lecteurs qu'une grave maladie a mis fin à son activité scientifique ; cependant, l'éditeur du livre, M. Albert Herrmann, nous fait espérer que la santé de l'auteur sera bientôt rétablie et qu'il nous donnera un jour l'édition de Ptolémée promise depuis longtemps.

L'ouvrage commence par une description plus ou moins détaillée de presque tous les manuscrits de la *Géographie*[1]. Ensuite, l'auteur fait la critique (chap. II et III) des essais qu'on a tentés jusqu'à présent pour établir l'interdépendance des familles, groupes et recensions des manuscrits. Le chap. IV nous renseigne sur les cartes qui accompagnent le texte dans une partie des manuscrits ; enfin, la question de leur origine et de leur authenticité y est discutée.

Dans un appendice, l'éditeur met en relief ce qu'a donné la recherche, en ajoutant un stemma des manuscrits les plus importants, une table des manuscrits cités dans le texte, plusieurs *indices* et huit cartes, reproduites d'après le manuscrit de Constantinople que Deissmann avait découvert et étudié en 1930.

Le livre contient les résultats que Schnabel a obtenus en préparant son édition de la *Géographie*. Cette dernière n'étant pas encore achevée, le lecteur qui ne dispose pas de photographies des manuscrits n'est pas en état de contrôler l'exactitude des affirmations de l'auteur, présentées presque toujours sous une forme catégorique, comme des vérités incontestables. Il est un peu étrange qu'un livre dont le sujet n'est qu'une étude philologique des manuscrits d'un auteur grec soit écrit « avant tout pour les géographes » et que l'auteur s'efforce de le rendre compréhensible à ceux qui ne savent pas le grec. Cependant, des formes comme « Beltike » ou « Bindelkia » (p. 67), au lieu de Belgike et Vindelikia, écrites en caractères latins, resteront des énigmes pour qui ne connaît pas l'alphabet grec, d'autant plus que l'auteur ne les explique nulle part.

Étant donné le caractère populaire du livre et le fait que l'édition du texte qui est à sa base n'a pas encore paru, l'auteur a jugé superflu de

1. D'après une communication de M. Aubrey Diller, le manuscrit mentionné p. 52 sous le n° 42 est identique « with one we have had in the Newberry Library in Chicago since about 1900 » ; le *Bruxellensis 11348*, contenant les livres I-III, 3, 19, manque dans la liste de Schnabel.

corroborer par des preuves les thèses qu'il a exposées concernant l'interdépendance des manuscrits et d'autres questions purement philologiques ; il se borne à publier les fruits de ses études. Ainsi, l'hypothèse affirmant que les deux principales recensions des manuscrits de la *Géographie* remontent l'une et l'autre à Ptolémée lui-même, qui aurait publié deux éditions différentes de son ouvrage, est présentée dans l'introduction comme une vérité acquise, bien que l'auteur nous avertisse lui-même qu'aucun des manuscrits qui subsistent ne remonte plus haut que le XIIIe siècle. Schnabel se rend compte qu'il exige des lecteurs d'accepter telles quelles bien des affirmations, car il le rassure à plusieurs reprises sur la solidité des résultats acquis[1]. De plus, les jugements sévères par lesquels l'auteur dénonce *ex cathedra* les fautes commises par ses devanciers ne permettent guère de douter de l'infaillibilité de ses propres constatations.

Cependant, un examen attentif du livre nous amène à remarquer que, dans le nombre restreint de cas où nous sommes en état de contrôler les conclusions de Schnabel sans être obligé de recourir aux manuscrits inédits, celles-ci manquent souvent de précision ou bien sont tout bonnement inexactes. Il s'ensuit que la confiance en celles de ses assertions qu'on ne peut pas vérifier est fortement ébranlée par cette constatation.

Certes, dans quelques cas, ces inexactitudes pourraient s'expliquer comme de simples fautes d'impression, causées peut-être par un manuscrit peu lisible qu'on a imprimé pendant la grave maladie de l'auteur[2]. On lit, par exemple, à deux reprises, p. 22 et 24, l'étrange « Catal. di Man. Greneille (au lieu de « greci nelle ») bibliot. italiani » (*sic*), ou, p. 75 : « Dann können natürlich Pisa und Ravenna nicht (où le sens exige « nur » au lieu de « nicht ») im gleichen Stundenabschnitt liegen » ; p. 114, ligne 4 : « oder fand sie es schon auf den... Länderkarten der Handschrift der Rezension Ω (lire Ξ) ebenfalls vor? ». Dans d'autres cas, on trouve des fautes par distraction qu'on ne pourrait pas attribuer à l'imprimeur[3].

Mais, le plus souvent, il sera impossible d'expliquer les inexactitudes par des fautes d'impression ou par la distraction ; il s'agit simplement d'assertions arbitraires et fausses qui se révèlent à la simple confrontation de certaines indications qui se trouvent à différentes pages du livre. Schnabel dit, p. 69, que, VIII, 17, 25 et 23, le manuscrit A parle de

1. Voir p. 53 : « Indessen wird der Leser besser das Erscheinen des textkritischen Apparates der Geographie abwarten und denen Glauben schenken, die das gesamte Handschriftenmaterial in allen acht Büchern durchgearbeitet haben » ; p. 102 : « dass man auf den textkritischen Apparat meiner Neuausgabe der « Geographie » ruhig warten kann. »

2. P. 21, lignes 17 et 19 : supprimer une fois le mot « nicht » ; p. 22, ligne 4 : « seines (lire « ihres ») früheren Besitzers ».

3. P. 67, ligne 16 : « dass die... Inhaltsübersicht von Buch II... von denen der Bücher II (lire III) und IV abweicht » ; p. 70, ligne 11 à partir du bas : « Es ist eine eigenartige Tatsache, dass der Text von VIII, 3-28... übereinstimmt mit dem von Buch VIII, 3-28 gebotenen Verzeichnis... » (lire : « von den astronomischen Handtafeln... ») ; au milieu de la p. 107 : « Apollonia, die auf 45° 15' n. Br. liegt. Diese Stadt wird... mit der Breite von 45° 5' angeführt » (lire toujours « Länge »).

Limyra, tandis que X et Z disent « Myra ». Mais, peu après, il avoue que A parle également « zum Ueberfluss » de Myra, « das natürlich in einer Textausgabe der Geographie als Variante von Limyra (ou « Verderbnis aus Limyra ») zu streichen ist ». De même, d'après la p. 104, Susaleos serait « verderbt aus » ou « eine graphische Variante für » Sulkoi, Armauria serait « ersetzt bezw. verdorben aus » Arsamosata. Mais ces trois noms de villes, qui, selon Schnabel, seraient estropiés et devraient être remplacés par les trois autres, se retrouvent à leur côté dans le Ve livre de la *Géographie* ; de plus, on sait que Myra, capitale de la Lycie, était située assez près de Limyra pour qu'on pût lui assigner dans le VIIIe livre une position sensiblement identique à celle de cette ville voisine.

Les remarques, p. 75-76, sur la différence entre la ligne côtière de l'Afrique orientale telle qu'elle se présenterait d'après les coordonnées indiquées dans la classe Ω et celles figurant dans la classe Ξ sont inexactes, tant dans les détails (lire « Nordwest » au lieu de « Südwest ») que dans l'ensemble (« von Norden nach Süden ziemlich geradlinig verlaufend ») ; le lecteur peut facilement en reconnaître l'inexactitude, s'il prend soin de dessiner les deux lignes côtières différentes d'après les indications de Schnabel (p. 75).

Suivant la p. 95, la constatation que Dumatha est caractérisée sur les *cartes* de Ω comme « ville importante » tandis que, dans le *texte* de Ω, ce ne serait point le cas, prouverait non seulement que cette indication ne provient pas du texte de Ω, mais aussi « avec certitude » qu'elle remonte à Ptolémée lui-même (*tertium non datur*?). Mais, tandis que, p. 108, on nous assure que, dans aucun manuscrit du livre V de la recension Ω, Dumatha n'est considérée comme « ville importante », nous lisons p. 104 (sous la lettre b) exactement le contraire (« im Text von Buch II-VII... der Textrezension Ω als solche — c'est-à-dire comme « ville importante » — aufgeführt : ... Dumatha »).

La p. 100 est pleine d'erreurs. D'après Ptol., VIII, 30, la marge méridionale de la sixième carte de l'Asie serait dessinée sous 9° 30′, mais, p. 98, dernière ligne, nous lisons plutôt (comme dans l'édition de Nobbe) 9°. Ensuite, on ne comprend pas pourquoi une carte dont le point le plus méridional était sous 8° 30′ doit s'être étendue jusque 8° (et non 8° 30′). La position de 27° 50′ long. orient. serait d'un degré et demi à l'*Ouest* de 26°. Il serait superflu de donner, livre VIII, 3, 21 (lire VIII, 30, 21), un dessin de la mer Hyrcanienne entière parce qu'elle se trouverait déjà sur la seconde carte d'Asie ; mais cette carte contient, en réalité, la Méotide et seulement une partie de la mer Hyrcanienne. Le jugement que les mots ἢ διὰ τὴν ὁλοκληρίαν τῆς Μαιώτιδος (ou Ὑρκανίας) seraient caractérisés comme interpolation « sowohl stilistisch als auch durch ihr schlechtes Griechisch » nous semble exagéré. Ici comme ailleurs (par exemple p. 54), concernant la datation de la *diagnosis*, les conclusions que M. Schnabel tire du style de certaines phrases sont assez audacieuses.

Il est étonnant qu'un savant versé dans l'astronomie et dans la ma-

thématique anciennes s'exprime d'une manière si imprécise comme p. 112 : « Die Parallele, deren Stundenlänge mindestens durch 1/2 teilbar ist », au lieu de dire : « unter denen die längste Tagesdauer *höchstens* (ou « keine kleineren als ») halbstündige Differenzen aufweist ».

D'une manière générale, on peut dire que les affirmations de l'auteur, d'après lesquelles certaines données « doivent » être attribuées à Ptolémée lui-même (par exemple, p. 53, ligne 22 : « muss schon in der Handschrift des Ptolemäus verdorben gewesen sein » ; p. 76, ligne 11 : « Korrektur, die Ptolemäus vornahm » ; p. 95, ligne 14 : « zweifellos ist es aber, dass die Zeichnung von Neapolis und Dumatha nicht das Werk des Urhebers der Textrezension Ω ist, sondern auf Ptolemäus selbst zurückgeht »), sont presque toujours arbitraires. Nous craignons que les lecteurs ne se persuadent pas aussi aisément que M. Schnabel qu'un texte qui contient une inexactitude évidente sur la latitude d'Alexandrie, en appelant le parallèle de 14 heures celui d'Alexandrie au lieu de « celui διὰ τῆς κάτω χώρας », trahisse « sans aucun doute » son origine alexandrine (p. 88 et suiv. : « zweifellos in Alexandria entstanden » ; cf. p. 113).

Schnabel cite, p. 5, une traduction des « tables manuelles » qu'il aurait découverte en 1932, et qui remonterait déjà au VIe siècle. Cette note a éveillé la curiosité des lecteurs : l'éditeur Albert Herrmann regrette à la fin du livre (p. 128) que, sur sa demande, Schnabel n'ait pas pu lui expliquer où ce manuscrit se serait trouvé, parce que les matériaux n'étaient plus à sa disposition dès qu'il fut tombé malade. Nous nous demandons si Schnabel ne parle pas ici du *Preceptum canonis Ptolomei*, dont l'original a été composé en 534, selon ce qui fut établi ailleurs[1]. Dans ce cas, la remarque de Schnabel aurait déjà induit en erreur M. Viktor Heydemann, auteur d'un compte-rendu puéril de son livre[2], qui suppose que c'est en France qu'en 1932 aurait été « découverte » cette traduction latine.

E. LEMIEL.

P. Graindor, *Terres cuites de l'Égypte gréco-romaine* (Publications de l'Université de Gand, Faculté des Lettres, fasc. 86). Anvers et S'Gravenhage, Nijhoff, 1939 ; 1 vol. in-8°, 195 pages, avec XXXII planches hors texte.

Pendant les années qu'il vécut au Caire, où il professa à l'Université égyptienne, P. Graindor avait réuni une petite collection de terres cuites gréco-égyptiennes, et il l'avait étudiée en un manuscrit que l'Université de Gand vient de publier après le décès de l'auteur, survenu en 1938. Elle n'est pas considérable, et son catalogue ne comprend que quatre-vingt-seize numéros, soit soixante-dix figurines, quelques vases et lampes. Mais l'auteur nous avertit qu'il s'est attaché à rassembler, moins

1. E. Honigmann, *Die sieben Klimata und die πόλεις ἐπίσημοι*. Heidelberg, 1929, p. 106.
2. *Philologische Wochenschrift*, 1939, col. 489.

un grand nombre de pièces, que des types nouveaux ou des variantes de types déjà connus.

Les terres cuites gréco-égyptiennes ont été étudiées par divers auteurs, et Graindor en donne la bibliographie (p. 7), à laquelle je me contenterai d'ajouter : Mogensen, *La collection égyptienne*, Glyptothèque Ny-Carlsberg, 1930, p. 115 et suiv. : *Les terres cuites d'Égypte*, pl. XXXVI et suiv. ; Laumonier, *Catalogue des terres cuites du Musée archéologique de Madrid*, 1921 ; Deonna, *Genava*, IV, 1926, 13 et suiv.

Elles ne sont pas belles, et rares sont les exemplaires qui dépassent la médiocrité ; elles ne peuvent rivaliser avec celles de la Grèce, de Tanagra ou de Myrina, à plus forte raison les dépasser, comme le prétend cependant l'auteur (p. 60), et les exemples qu'il choisit parmi les plus parfaites ne lui donnent pas raison. A les voir, on comprend que la pureté des formes, l'harmonie des lignes et de leur composition ne préoccupent nullement l'artisan, qu'il crée des produits éminemment utilitaires, par leur destination comme par leurs thèmes. Leur intérêt est autre. D'une étonnante variété, elles apportent des motifs ignorés par les coroplathes grecs (p. 65) ; s'inspirant de la réalité la plus familière, elles nous renseignent avec précision sur les mœurs religieuses et laïques de cette Égypte gréco-romaine. Par là, leur intérêt documentaire dépasse celui des figurines proprement grecques, dont les thèmes sont plus restreints, plus généraux, moins proches de la vie. En cela s'affirme l'opposition entre l'idéalisme grec et le réalisme égyptien, tel qu'il se manifestait depuis des milliers d'années dans les statuettes funéraires, qui évoquaient tous les métiers de la vieille Égypte.

Cependant, les figurines gréco-romaines, qui s'échelonnent de 300 environ avant notre ère à 400 environ après (p. 54 et suiv.), ne sont pas les œuvres d'artisans égyptiens, mais celles des Grecs d'Égypte. Ils s'inspirent de prototypes helléniques, qu'ils reproduisent à peu près fidèlement ou qu'ils dénaturent, mais aussi de motifs égyptiens, et ces derniers sont plus nombreux que ne le veut Graindor (p. 59) [1], parfois, mais plus rarement, de motifs romains (p. 63). Ces humbles produits ne semblent pas avoir été destinés aux seuls Grecs d'Égypte, mais ils ont été aussi utilisés par les indigènes, puisqu'on les trouve dans des villages reculés, et ils montrent « que la civilisation grecque avait pénétré plus profondément qu'on ne le croit dans les milieux populaires. D'ailleurs, l'une d'elles au moins porte une dédicace d'Égyptienne, et l'on peut croire qu'elle ne fut pas la seule du genre. Ainsi serait comblée une lacune, constatée dans le domaine épigraphique, où, à côté d'innombrables dédicaces des Grecs à des dieux égyptiens, on n'en trouve point qui aient été faites par des Égyptiens à des divinités helléniques » (p. 65).

1. On en trouvera maints exemples dans les ouvrages de Perdrizet, Weber, Breccia ; cf. encore v. Bissing, *Das heilige Bild von Kanopos* (*Bull. Soc. arch.*, Alexandrie, 1929, 39), type du dieu en forme de canope, qui paraît aussi parmi les terres cuites.

Mais, si cette production céramique révèle l'influence hellénique en Égypte jusque sur les classes populaires, elle en révèle aussi les destinées et l'affaiblissement progressif. Mêlés et unis aux Égyptiens, les Grecs perdent peu à peu les qualités propres à leur race, se « levantinisent » ; leurs pensées et leur art s'en ressentent. Que de traits, dans ces terres cuites, n'ont rien d'hellénique : le réalisme qui s'inspire de la vie quotidienne (p. 32), l'amour de la caricature et du grotesque (p. 35), traditionnel en Égypte, la propension à l'obscénité (p. 36), que des raisons religieuses ou magiques expliquent parfois, mais qui trop souvent résulte de « la salacité bien connue des Égyptiens » (p. 130). Le dédain du sens esthétique, sur lequel prédomine la raison utilitaire, est aussi un trait égyptien, et il croît avec le temps. Les figurines les plus anciennes sont aussi les plus soignées et les plus belles (p. 56) ; à mesure que l'on descend le cours du temps, la technique devient plus grossière, les formes plus barbares (p. 57), pour aboutir à des produits qui ont perdu tout souvenir du classicisme hellénique et qui ont retrouvé les principes du primitivisme instinctif, combattu par la Grèce, mais auquel tous les autres pays étaient demeurés attachés. En Égypte, comme partout ailleurs, le classicisme grec est vaincu par son éternel adversaire, et cette humble production en donne une preuve patente. Graindor pense que la raison de cette décadence artistique n'est pas seulement « la victoire finale de l'élément indigène qui reprend le dessus, au détriment des formes artistiques », mais aussi le climat de l'Égypte, qui « est nationaliste : il élimine l'étranger qui ne parvient pas à s'y acclimater. C'est à lui aussi, sans doute, qu'il faut attribuer une part dans la lente défaite de l'art grec » (p. 58).

Ces problèmes, et bien d'autres, destination (p. 30)[1], types représentés, technique (p. 16), l'auteur les a traités dans l'introduction de soixante-trois pages qui précède son catalogue. Dans l'une et dans l'autre, il n'apporte assurément pas de vues entièrement neuves, mais il discute certaines opinions de ses prédécesseurs, les corrige parfois, et sur divers points de détail apporte d'utiles précisions.

W. DEONNA.

Rosamund E. Deutsch, *The pattern of sound in Lucretius*, submitted to the Faculty of Bryn Mawr College, Cleveland (Ohio), 1939 ; 1 vol. in-8°, VIII + 188 pages.

M[lle] Deutsch n'a pas esquivé les difficultés ni les complexités ; elle a démêlé jusqu'à la limite de ce qui n'est plus perceptible, ou du moins discernable, les dessins enchevêtrés que forment les jeux des sons chez Lucrèce. (Comment rendre par un seul mot français : *The pattern of*

1. Noter que, pour Graindor, certaines représentations de malades ne seraient point des ex-voto, mais des amulettes, p. 37, 50, 131.

sound...?) C'est pourquoi son étude est bien supérieure à ces énumérations d'homoiotéleutes, ou d'allitérations, ou d'assonances que nous connaissons trop ; la sienne dégage à la fois tous les schémas des entrelacs sonores chez un même poète — et elle sait reconnaître qu'il reste quelque chose qu'on ne peut pas dégager : « *The utter impossibility of attempting to extricate completely any of the several parts, from the finished tonal pattern of Lucretius, is the greatest proof of the unity in the sound of the whole...* » (p. 120). Surtout, elle rattache tous les faits qu'elle constate à une loi générale de la psychologie de Lucrèce, de son imagination artistique : la loi de répétition, de redoublement de mots, redoublement de groupes de mots. « *The whole of Lucretius is one great scheme of rhyme* » (p. 148), peut dire Mlle Deutsch : « Lucrèce tout entier n'est qu'un vaste jeu de rimes » en donnant au mot rime le sens général de redoublement d'un même effet en poésie. Je ne connais pas d'étude aussi compréhensive ni aussi suggestive sur l'imagination d'un poète, en tant que *poète*, que « facteur » d'œuvre d'art avec le langage, depuis la thèse de H. Roiron sur *L'imagination auditive de Virgile* (Paris, 1908).

Ayant dégagé une loi, Mlle Deutsch montre justement que cette loi du redoublement peut servir à éclairer certains problèmes de la critique du texte, dans le *De rerum natura* (p. 177-199).

En revanche, le chapitre sur « la répétition chez Catulle et chez Virgile » est beaucoup trop rapide et superficiel. Il s'agissait de questions toutes nouvelles, parce que l'imagination d'un poète, précisément, n'est pas réductible à celle d'un autre.

M. DESPORT.

Conrad Opheim, A. B., *The Aristaeus episode of Vergil's fourth Georgic* (*Iowa Studies in Classical Philology*, nr IV). Iowa, State University, 1936 ; 1 vol. in-8°, 49 pages.

C'est un travail de mathématiques. Il s'agit de démontrer « par des témoignages de critique interne » (p. 43) que l'épisode d'Aristée (Ch. IV, 315-358) a été rapporté après la publication des *Géorgiques* — après la mort de Gallus, suivant l'affirmation bien connue de Servius.

Pour cela, M. Conrad Opheim étudie les parallélismes de mots et de groupes de mots (*Similarities in diction*), d'une part, entre le livre IV des *Géorgiques*, considéré d'abord dans son ensemble, puis dans l'épisode final d'Aristée, d'autre part, entre les deux parties de l'*Énéide*, I-VI, VII-XII. Listes et statistiques aboutissent, à la page 39, à des additions et à des totaux, constatant que la plus forte proportion de ressemblances se trouve entre l'épisode d'Aristée et la première tranche de l'*Énéide*, I-VI, ce qui, dit M. Conrad Opheim (p. 40), ne peut s'expliquer que si ces deux parties des poèmes virgiliens ont été rédigées à la même époque.

Puisqu'il s'agit d'arithmétique, remarquons que ces calculs supposent au moins deux postulats, que tout le monde n'acceptera peut-être pas : d'abord, la division des douze chants de l'*Énéide*, par rapport à la date de leur composition en ces deux groupes de I-VI, de VII-XII. M. Opheim sait lui-même (v. chap. III) combien le problème est embrouillé — d'autre part, l'idée que les ressemblances de vocabulaire ne s'expliquent que par un voisinage dans le temps.

M. Marouzeau (*Échos dans la poésie de Virgile*, *Humanités*, 1931, p. 130-132), Mlle A.-M. Guillemin (*L'originalité de Virgile*, 1931), H. Roiron (*Étude sur l'imagination auditive de Virgile*, 1908) ont étudié, de diverses façons, la *retractatio* et les mots qui se font écho chez Virgile, et un principe se dégage nettement de ces recherches : à similitude de thème, similitude d'intention artistique, similitude d'émotion chez le poète, correspond une similitude de vocabulaire. Les intervalles de temps ne font pas grand'chose à l'affaire.

Les relevés patients, et aussi intelligents que complets, de M. Conrad Opheim (*strong parallels, week parallels*) prouvent peut-être moins qu'il ne pense, par eux-mêmes, mais, avec une interprétation supplémentaire, ils pourraient prouver plus.

M. DESPORT.

P. d'Hérouville, *L'Astronomie de Virgile*, collection d'études anciennes publiées sous le patronage de l'Association Guillaume Budé. Paris, Les Belles-Lettres, 1940 ; 1 vol. in-12, VII + 31 pages.

Des précisions sur le vocabulaire astronomique employé par Virgile, qui épargneront, en effet, certains contresens, même à des philologues exercés — une carte du ciel, « spécialement dressée par un jeune astronome », M. François Liron, calculée pour être telle que Virgile la contemplait, avec les astres qui retenaient le regard du poète se détachant parmi les autres : c'est une idée charmante, et utile. Mais l' « Astronomie de Virgile » n'est pas un si mince sujet, pour ne mériter qu'une plaquette ; ce n'est pas une simple question de lexique ou de calendrier agricole, comme le laisserait croire la seule partie un peu développée de cette étude.

Me vero primum dulces ante omnia Musae... accipiant, caelique uias et sidera monstrent (*G.*, II, 475-477).

Ces beaux vers devraient constituer beaucoup plus qu'une exergue, en appendice (p. 23), car ils renferment le vœu le plus ardent de Virgile et peut-être la clé de sa philosophie et de sa croyance (voir un article de M. Pierre Boyancé, *Sur quelques vers de Virgile*, dans la *Revue archéologique* de 1927).

M. DESPORT.

Felix Peeters, *Les Fastes d'Ovide, histoire du texte.* Bruxelles, librairie Falk fils, 1939 ; 1 vol. in-8°, 514 pages.

Cet ouvrage apporte une précieuse contribution à l'histoire du texte des *Fastes*. M. Peeters, qui utilise et complète sur bien des points les travaux de Merkel, Frazer, Fr. W. Lévy, Landi et Alton, étudie de la façon la plus minutieuse les différentes traditions manuscrites de ce poème. Il attache une très grande importance au *Bruxellensis* 5369-73 (*olim Gemblacensis*), dont les éditeurs d'Ovide, jusqu'à présent, n'ont pas tenu compte suffisamment. Ce manuscrit G, du début du xie siècle, qui contient d'intéressantes scholies d'origine antique ou médiévale, et dont le texte concorde souvent avec la tradition indirecte, renferme un grand nombre de leçons excellentes, qu'il est seul ou presque seul à nous offrir, et il peut rivaliser avec A, le meilleur des manuscrits jusqu'ici connus (le *Vaticanus Reginensis* 1709, du xe siècle). L'auteur, après avoir cité une multitude de passages attestant les concordances ou les divergences de G et de A, déclare avec raison que leur accord, sauf les cas évidents d'altération commune, « est un sûr garant de l'authenticité d'une leçon, provenant de deux sources parallèles, mais différentes » (p. 360). Il avoue, d'ailleurs, dans sa conclusion (p. 407), qu'aucun manuscrit n'est exempt d'interpolations, et que, « loin de s'inspirer uniquement d'un ordre déterminé de témoins, il faut, assez libéralement d'ailleurs, aller puiser, tantôt dans tel groupe, tantôt dans tel autre parfois moins bien attesté », ce qui risque de le rapprocher malheureusement de l'élégant éclectisme de Landi, qu'il a justement critiqué.

Cette étude très importante, qui aurait pu aboutir à des conclusions plus précises, témoigne d'une connaissance approfondie des manuscrits des *Fastes* et de tous les travaux concernant le texte d'Ovide. Les longs développements que M. Peeters consacre à l'influence de ce poète au Moyen-Age et à l'abbaye de Gembloux nous éloignent parfois quelque peu de son sujet, c'est-à-dire des traditions manuscrites des *Fastes*. D'autre part, on s'étonnera peut-être de le voir commencer un ouvrage de philologie par des études littéraires, qui n'ont rien à voir avec l'histoire du texte de ce poème, sur l'éducation oratoire d'Ovide et les déclamations de Porcius Latro ou d'Arellius Fuscus, sur le voyage que le poète fit en Grèce pendant sa jeunesse, sur les dates de toutes ses œuvres, sur l'authenticité des *Héroïdes*, etc... De même, il aurait mieux fait de laisser de côté l'étude des sources des *Fastes*, qui ne se rapportait pas à son sujet et qu'il n'a pas eu le temps d'approfondir. Mais M. Peeters a peut-être pensé que ces pages délasseraient en quelque sorte ceux de ses lecteurs qui s'intéresseraient de préférence à l'histoire littéraire. Malgré des longueurs et des redites, son travail très consciencieux et admirablement informé rendra de grands services aux futurs éditeurs d'Ovide.

Pierre FARGUES.

William J. Halliwell, *The style of Pope St. Leo the Great.* Washington, The Catholic University of America Press, 1939 ; 1 vol. in-8°, xvi + 98 pages.

Le pape saint Léon n'a pas seulement été grand comme homme d'action, mais aussi comme écrivain. Une étude sur son style est donc pleinement justifiée.

La méthode adoptée par M. Halliwell est d'une grande précision : il suit la classification des « figures », telle que les anciens rhéteurs l'ont établie et que Volkmann l'a résumée. Toutes les particularités du style peuvent y être rangées et comptées. De plus, on peut comparer saint Léon avec d'autres Pères de l'Église étudiés précédemment, suivant cette méthode, dans la même collection (*Patristic Studies*).

M. Halliwell trouve en abondance les figures gorgianiques, qui étaient comme le résultat nécessaire de la formation oratoire dans la Rome antique. Pourtant, saint Léon est beaucoup plus réservé sur ce point que saint Augustin. Mais l'ironie est absente. Les descriptions satiriques, où saint Jérôme excelle, sont complètement évitées. Saint Léon ne recherche aucunement le pittoresque. Peu d'exclamations : le grand pape est calme. Une seule figure est vraiment très fréquente : l'hyperbate, dont on trouve 4,400 exemples. La raison n'en est pas indiquée ; mais elle est évidente : c'est le rôle joué par les clausules, très parfaites, qui nécessairement amènent des changements dans l'ordre naturel des mots.

On remarque quelques différences entre le style des *Sermons* et celui des *Lettres* : ainsi, l'apostrophe directe se rencontre trente-deux fois dans les *Sermons*, pas une seule fois dans les *Lettres ;* dans celles-ci, on trouve seulement parfois des apostrophes indirectes, à la troisième personne : *videat, audeat...*

Comparé aux autres Pères de l'Église, saint Léon est d'ordinaire beaucoup plus simple. Mais cette simplicité, austère et digne, n'exclut pas l'élégance, grâce surtout à la perfection du rythme.

L. LAURAND.

Sister Kathleen Brazzel, O. S. B., *The Clausulae in the Works of St. Gregory the Great* (*Studies in Medieval and Renaissance Latin Language and Literature*, vol. XI). Washington, The Catholic University of America Press, 1939 ; 1 vol. in-8°, xiv + 82 pages.

Cette dissertation établit que, dans les livres I et II de ses *Lettres*, saint Grégoire présente 80,63 pour 100 de clausules métriques régulières : sept types différents, dont les plus fréquents sont le dichorée, le double spondée et le crétique suivi de spondée. Elle montre, en outre, que dans les mêmes textes ces mêmes clausules, considérées du point de vue du rythme de l accent, présentent 90,79 pour 100 de cas rentrant dans les

types du *rythmus planus, tardus, velox et trispondaïcus*, si l'on ne tient pas compte de la typologie régulière, et environ 65 pour 100 de cas, si l'on tient compte de cette typologie. Comme saint Grégoire ne s'accorde pas toujours avec Cicéron dans le choix qu'il fait des types métriques, sœur Brazzel en infère qu'il ne s'intéresse pas spécialement aux formes métriques. Elle compare la pratique suivie dans les *Lettres* avec celle qui est suivie dans des livres choisis des *Dialogues*, des *Moralia*, des *Homélies*, etc., et montre que ces dernières œuvres ont des clausules plus libres. A propos des clausules, des questions de quantité, d'élision, etc., sont considérées.

Partout, l'exposé est clair et précis ; la méthode suivie est intelligente et maniée avec sûreté.

A. JURET.

J. Brunel, *L'aspect verbal et l'emploi des préverbes en grec, particulièrement en attique.* Paris, Klincksieck, 1939 ; 1 vol. in-8°, 294 pages. Prix : 90 francs.

Thèse inspirée par A. Meillet et suivie dans son exécution par MM. Vendryes et Chantraine. Travail approfondi, fruit de lectures très étendues dans le champ de la littérature grecque. L'auteur (*Conclusion*, p. 280-283) a conscience d'avoir mis en pleine lumière l'extension qu'a prise en grec l'opposition entre les verbes d'aspect « déterminé[1] » et celles d'aspect « indéterminé ». Il ajoute que, du point de vue formel, « l'aspect déterminé s'exprime, soit par l'emploi des thèmes dérivés, soit par l'adjonction d'un préverbe... ». Les cas les plus intéressants sont ceux où « la valeur déterminée est à peu près pure de nuances accessoires. L'aspect se révèle bien à travers des oppositions du conatif et du résultatif » ou encore « du simple de valeur concrète et du composé de valeur plus générale et abstraite », mais surtout dans les exemples d'opposition où l'un des termes est un indéterminé exceptionnel (θνῄσκω chez Platon)... ou un déterminé exprimant une notion résultative qui était latente dans le simple (factitifs avec ἀπό- et autres exemples).

Mais « les très bons exemples sont rares... la valeur purement déterminée est, pour ainsi dire, instable... L'opposition entre l'aspect déterminé et l'aspect indéterminé a une portée grammaticale par ses rapports avec l'opposition » qui existe entre le présent, l'aoriste et le parfait. Cette dernière opposition, à trois termes, s'est croisée *en grec* avec l'opposition à deux termes (déterminé × indéterminé). Aussi, dans cette langue, on peut reconnaître : « un présent simple (indéterminé) et un présent composé (déterminé), un aoriste simple (indéterm.) et un aoriste composé (déterm.), un parfait simple (indéterm.) et un parfait composé (dé-

1. L'aspect « déterminé » envisage le procès « comme devant aboutir à un but plus ou moins présent à l'esprit », v. déjà *Revue*, XVI, 1914, p. 359, ex. : skr. *tudáti*, etc.

term.) ». Suivant M. Brunel, la différence est plus profonde entre $\frac{\text{κτείνειν}}{\text{ἀποκτείνειν}}$ et $\frac{\text{κτεῖναι}}{\text{ἀποκτεῖναι}}$ qu'entre $\frac{\text{κτείνειν}}{\text{κτεῖναι}}$ et $\frac{\text{ἀποκτείνειν}}{\text{ἀποκτεῖναι}}$. Autrement dit, l'aspect déterminé prend ici le pas sur l'aspect ordinaire du présent par rapport à celui de l'aoriste et inversement (de même pour le parfait avec ou sans préverbe). Un détail à noter, p. 283 : « La notion d'un aoriste indéterminé peut déconcerter les linguistes : nous avons dû pourtant y faire appel pour quelques passages. » Enfin, il est difficile de distinguer dans un aoriste l'aspect déterminé de l'aspect ponctuel et, dans un parfait, l'aspect déterminé de l'aspect résultatif[1].

La remarque qui clôt le livre de M. Brunel est très juste. La voici : l'originalité du grec consiste dans le croisement des deux oppositions ci-dessus rappelées et « dans l'ingénieuse utilisation des nuances » qu'il peut exprimer par là.

Barbelenet, dans sa thèse sur l'aspect verbal en latin, écrivait que « dans cette langue la notion d'imperfectif n'a pas d'expression morphologique adéquate ». C'est bien, si je ne me trompe, ce qu'il faut dire aussi de l'expression des aspects déterminé et indéterminé en grec et ce que reconnaît M. Brunel quand il nous dit, p. 280 : « Il s'agit de valeurs qui ont constamment tendu à s'exprimer dans la majorité des verbes usuels sans que la structure d'ensemble du système verbal ait jamais été fondée sur les exigences de leur notation. » Il valait pourtant la peine de les dégager clairement, et c'est ce qu'a très bien fait l'auteur.

A. CUNY.

A. Cordier, *L'allitération latine, le procédé dans l' « Énéide » de Virgile* (*Publications de la Faculté des Lettres de l'Université de Lille*). Paris, J. Vrin, 1939 ; 1 vol. in-8°, XII + 114 pages.

Quand on lit dans Hésiode un vers tel que celui-ci : καὶ κεραμεὺς κεραμεῖ κοτέει καὶ τέκτονι τέκτων, on se demande comment on peut soutenir que le procédé soit différent en grec de ce qu'on appelle « allitération » en latin, surtout si l'on réfléchit que M. Juret, depuis 1912, a montré avec un certain degré de vraisemblance que, pour l'affaiblissement des voyelles brèves intérieures en latin, il conviendrait de ne plus parler d'intensité initiale, mais d'une valeur spéciale de l'initiale (longueur relative, netteté, etc.). Dans les deux langues, le procédé (l'allitération), devenu rhétorique, est d'abord un fait de langue. Il tient à la netteté propre à l'initiale des mots dans toutes les langues indo-européennes (et même les langues romanes), sauf les langues celtiques (à partir d'une certaine époque).

1. Pour ce terme, v. *Revue*, XVI, 1914, p. 359, c.-r. du livre de Barbelenet (cf. celui du *Futur* de V. Magnien, *ibid.*, XV, 1913, p. 224). — Une faute d'impression p. 193 : ἐξηδρωμένος au lieu de ἐξηνδρωμένος. P. 244 : montrer au lieu de monter.

Mais M. Cordier n'a pas fait œuvre de linguiste. C'est surtout l'étude stylistique du procédé qu'il visait. Cette étude est approfondie et bien faite. Il a montré que Virgile avait affiné la vieille allitération qui, chez lui, n'a plus rien de barbare. Elle paraît rarement chez Horace. Mais on sait que ce dernier détestait les anciens. Si elle est fréquente chez Virgile, c'est que le grand poète n'était pas ennemi de l'archaïsme, l'archaïsme pouvant concourir à la noblesse de l'expression. Ceci, il ne me semble pas que M. Cordier l'ait noté. Son historique des recherches sur l'allitération est très intéressant (p. 1-18). On doit lui en savoir gré.

A. CUNY.

Giacomo Devoto, *Storia della lingua di Roma* (Istituto di Studi Romani, vol. XXIII de la *Storia di Roma*). Bologna, Licinio Cappelli, [1940]; 1 vol. in-8°, 429 pages, accompagné de XV planches, dont XIV cartes, y compris un fragment de la « Table de Peutinger[1] ». Prix : 55 lires italiennes.

On n'a pas oublié le grand ouvrage de M. Giacomo Devoto, *Tabulae Iguuinae*, Rome, 1937 (cf. *Rev. Ét. anc.*, t. XL, 1938, p. 328-330, et, pour *Gli antichi Italici*, *ibid.*, t. XXXIV, 1932, p. 442-443, le compte-rendu d'André Piganiol)[2]. L'auteur promet de nous donner sur les Indoeuropéens un nouvel ouvrage qui tiendra compte des travaux les plus récents (en particulier sans doute du mémoire de Vittore Pisani, *Geolinguistica e Indoeuropei*, dans la *Reale Accademia dei Lincei*, fascicule 2 du vol. IX de la 6e série, p. 1-270).

L'histoire de la langue de Rome, qui se classe pour le moins au niveau de l'*Esquisse d'une histoire de la langue latine* d'Antoine Meillet, sera, nous n'en doutons pas, très remarquée.

Dans son *Appendice* (p. 371-381), M. Devoto a nettement exposé la méthode qu'il a appliquée dans le présent livre. A la différence de tous les savants qui nous ont présenté des exposés analogues, il a voulu mettre l'accent sur la période centrale de l'histoire du latin. Le tableau qu'il trace de cette histoire n'est ni purement linguistique, ni purement philologique, ni purement littéraire. En étudiant les vicissitudes de la langue qui devait être et fut plus tard la langue de Rome, M. Devoto, si je ne me trompe, a voulu surtout apporter une contribution à l'histoire de la civilisation romaine. Il y a réussi.

Très bien ordonné, le livre se répartit sur onze chapitres : Les origines indoeuropéennes du latin ; les origines méditerranéennes ; la pé-

1. Voir, dans la *Rev. Ét. anc.*, t. XIV, 1912, les huit magnifiques planches reproduisant les huit segments de cette « Table » concernant la Gaule.

2. J'ai appris par M. Devoto que M. Piganiol n'était pas défavorable aux idées de M. Krahe (« Aimez-vous l'illyrien? On en a mis partout »), mais que lui-même résistait énergiquement

riode archaïque ; la période plautinienne ; la période cicéronienne ; le latin dans l'Italie ; la période d'Auguste à Quintilien ; l'âge d'argent ; le latin dans l'Empire romain ; la période chrétienne ; le latin après la fin de l'Empire romain. Enfin, faisant suite à l'*Appendice* déjà cité, viennent la bibliographie et quatre index, l'un, historico-géographique, l'autre, grammatical, le troisième, des mots cités, le dernier, des planches. Rien, on le voit, n'a été épargné pour la consultation facile de l'ouvrage.

Étant donné que, pour la question des origines, il ne s'agit ni de discuter avec M. Devoto (nous ne le convaincrions pas), ni de l'hypothèse italo-celtique, ni même de celle que nous appelons « italique commun » (pour lui, cf. *Rev. Ét. anc.*, t. XXIV, p. 442-443, le terme « italique » équivaut à « osco-ombrien »), je n'attirerai l'attention que sur les chapitres qui, en dehors de ce problème capital, malheureusement nid à querelles, m'ont paru les plus attachants : d'abord, le chapitre VI : Le latin en Italie (extension, colonisation, rencontre du latin avec le monde osque et grec de l'Italie méridionale, Pompéi et l'importance du témoignage des inscriptions). Ce chapitre est digne de tous éloges pour la plénitude et la clarté. J'ai été pourtant légèrement étonné de ce que M. Devoto ne mentionne qu'en passant les ouvrages fondamentaux de Sittl et de G. Möhl et qu'il ne cite comme autorité en fait d'histoire romaine que Beloch, ce qui permet de croire que ni Ettore Pais ni son adversaire Gaetano De Sanctis, tous deux ses compatriotes, lui ont paru ne pas pouvoir l'appuyer efficacement.

Du plus haut intérêt sont également les chapitres IX, *Il latino dell' Impero ;* X, *L'età cristiana ;* XI, *Il latino dopo la fine dell' Impero* (*dicadenza, distruzione e frantumazione geografica*). Les deux derniers surtout me semblent devoir attirer l'attention.

Ici, M. Devoto se réfère encore, comme on le faisait naguère, au livre de Grandgent qui du reste a été traduit dès 1914 en italien par M. Maccarrone (*Introduzione allo Studio del latino vulgare*) ; mais il reconnaît que sur ce point les idées ne sont pas restées stationnaires et que, grâce surtout au regretté Mgr Schrijnen, il apparaît aujourd'hui assez clairement que c'est le latin chrétien qui est à la base des langues dites romanes. C'est peut-être l'occasion de noter que, dans son remarquable article sur le *Psaume abécédaire de saint Augustin* (paru dans la *Revue des Études latines*, t. XVII, 1939, p. 309 et suiv.), M. E. Tréhorel a conclu en disant : « Ce qu'il faut retenir, c'est que les origines de la versification romane, si complexes qu'elles soient, sont d'abord chrétiennes. Elle est née du besoin d'aller au peuple pour le conquérir et le guider ; elle est née d'une révolution profonde qui, répudiant l'ésotérisme esthétique de l'Antiquité, a élargi et étendu les formes de l'art pour les mettre au service d'une pensée régénérée et universelle. » *Mutatis mutandis*, il me semble que tout cela s'applique exactement à l'éclosion des langues romanes.

Le latin, comme l'a écrit A. Meillet, est, avec le grec, la plus belle réussite du monde indoeuropéen. On voit très bien, par le beau livre de M. Devoto, comment s'est opérée cette « réussite » et comment elle a préparé la naissance des langues modernes issues de celle de Rome. Quand l'Empire de la Ville maîtresse du monde eut disparu, son empire intellectuel et moral (voir, p. 349, Rome capitale religieuse) subsista ; mais c'est grâce aux idées et aux institutions chrétiennes, fait que l'auteur s'est contenté de ne pas nier.

Il reste que M. Devoto a bâti un monument grandiose à la gloire de cette langue impériale qui, partant de l'indoeuropéen, aboutit à l'italien, à l'espagnol, au français et aux autres idiomes romans. On lui en saura gré dans tout le monde latin.

Albert CUNY.

Note relative a l' « Hécyre »

Ci-dessus, p. 55, faute de place, nous avons dû retrancher la dernière remarque par laquelle l'auteur, à propos de la question du Ve acte, terminait son article. Nous la rétablissons ici :

Ce pouvait aussi être seulement dans cet acte que Phidippe, parti en quête d'une nourrice à la fin de l'acte III, reparaissait en scène. Chez Térence, son retour (v. 767) suit son départ (v. 726) de trop près.

CHRONIQUE DES ÉTUDES ANCIENNES

Éditions homériques (Omero, *Il libro III dell'Iliade*, con commento e indici analitici di Antonio Giusti. Lanciano, Carabba, 1938 ; 1 vol. in-8°, 81 pages. — *Iliade*, libro X, con introduzione e commento di Antonio Giusti. Napoli, Morano, 1938 ; 1 vol. in-8°, 90 pages). — Antonio Giusti, déployant toujours la même activité, vient d'éditer simultanément la Τειχοσκοπία et la Δολώνεια. Les deux volumes sont présentés selon des principes analogues : le texte est accompagné de notes copieuses, les unes traitant des questions linguistiques, d'autres, selon les tendances que Giusti a montrées par ailleurs, visant à expliquer les « réalités » du texte (cf., par exemple, III, 6, sur les Pygmées ; III, 210, sur la taille de Ménélas et d'Ulysse ; X, 94, sur l'anatomie), d'autres enfin rappelant, avec une érudition fort variée, le destin ultérieur de certains thèmes (cf. III, 161, pour la τειχοσκοπία proprement dite, l'*introduction* à X pour « l'expédition nocturne » ; X, 447, pour un rapprochement avec *Rois*, I, 30, 11-16).

Le tirage au sort des héliastes. — Sterling Dow, revenant sur les caractères de quelques petits monuments découverts à Athènes, principalement sur l'Agora, démontre (*Aristotle, the kleroteria and the courts*, dans *Harvard Studies of Classical Philology*, vol. L, p. 1-34) que ces objets étaient destinés aux opérations de tirage au sort, que le mot κληρωτήριον n'a jamais signifié que : *machine à tirer au sort* (et non pas : *salle de tirage*). Il en profite pour expliquer certains passages des chapitres 63-66 de la *Constitution d'Athènes* et montre qu'ainsi la disposition des tribunaux athéniens était moins compliquée qu'on ne croyait (ceci, naturellement, sous réserve de nouvelles découvertes archéologiques).

Georges MATHIEU.

Sur les dates de la tragédie attique (Wolfgang Buchwald, *Studien zur Chronologie der attischen Tragödie, 455 bis 431* ; Weida i. Thur., Thomas & Hubert, 1939 ; 1 vol. in-8°, 58 pages). — En ce qui concerne la tragédie attique, il y a pour nous une lacune qui va de 458 à 439 environ. Cette lacune, l'auteur essaie de la combler en partie. Pour cela : 1° il réunit patiemment tous les fragments qui ressortissent à la période en question ; 2° il situe dans cette période ou près d'elle diverses œuvres, livrées ou non. En particulier, il assigne à l'*Ajax* de Sophocle une date postérieure à 438, et, sur le *Rhésos* d'Euripide, après avoir ébranlé diverses opinions antérieures, assez téméraires, il se prononce, sans une très

grande certitude, pour une date incluse entre 450 et 440. La science, la conscience, avec quoi les discussions sont menées, sont dignes d'éloges, sans toutefois nous interdire de craindre, comme auparavant, que la plupart des datations d'ouvrages ne soit le plus souvent qu'un jeu prestigieux.

Louis ROUSSEL.

Les faux documents du « Discours sur la couronne ». — Le texte du fameux discours de Démosthène, tel qu'il nous est parvenu, contient plus de vingt pièces ou fragments de pièces (décrets de la boulè ou de l'ekklèsia d'Athènes ; décrets amphictyoniques ; lettres de Philippe II de Macédoine, etc.) dont l'inauthenticité n'est plus contestée par personne. Dans un important mémoire des *Études classiques* (t. IX, 1940, 2, p. 138-174 : *Les documents apocryphes du « Pro Corona »*), P. Treves s'est posé au sujet de ces fausses pièces des questions jusqu'ici négligées et qui ont pourtant grand intérêt. La seule conclusion ferme de son étude concerne la date de rédaction : les documents ont été composés dans la première moitié du IIe siècle avant J.-C., et plus précisément entre l'ébranlement de la monarchie macédonienne en 196 et son écroulement en 168.

Sur d'autres points, il se borne à indiquer vers quelle solution il incline, en reconnaissant y être entraîné par le seul examen de la forme, sans pouvoir invoquer, par conséquent, d'argument décisif : il faudrait songer à des rédacteurs plutôt qu'à un rédacteur unique ; toutefois, il s'agirait d'auteurs contemporains, obéissant à des tendances littéraires et politiques identiques, vivant dans l'Asie grecque plutôt qu'à Athènes. Suivent des hypothèses (intérêt pour un passé sur lequel le spectacle de la décadence du royaume macédonien appelait de nouveau l'attention ; désir d'exprimer un jugement équitable sur Démosthène) sur les raisons de la fabrication de ces pastiches : leur ingéniosité et leur finesse ne les empêchent pas de paraître quelque peu fluctuantes. Il resterait, enfin, à se demander — mais P. Treves n'a pas abordé cette question — pourquoi et comment ces fausses pièces, qui n'auraient nullement été rédigées avec l'intention de tromper le lecteur, ont pu, dès la fin du Ier siècle avant J.-C. au plus tard, comme semble le prouver un papyrus d'Oxyrhynchos, prendre définitivement place dans le texte reçu du discours.

La partie la plus satisfaisante et instructive du mémoire concerne donc l'époque de la rédaction des apocryphes. Les arguments utilisés sont nombreux. Ils ne sont pas tous également probants ni impeccables. Certains semblent un peu trop subtils. Personnellement, je ne saurais ainsi accepter sans réserves ce qui est tiré, p. 160 et suiv., de la formule initiale d'une prétendue lettre de Philippe : Πελοποννησίων τῶν ἐν τῇ συμμαχίᾳ τοῖς δημιουργοῖς καὶ τοῖς συνέδροις καὶ τοῖς ἄλλοις συμμάχοις πᾶσι χαίρειν. Mais présenter ici mes objections et l'interprétation qui m'apparaît la plus probable m'entraînerait beaucoup trop loin. Il est néan-

moins difficile de ne pas être convaincu par l'ensemble de la démonstration qu'a fournie P. Treves avec une compétence qui porte également, on le savait déjà, sur l'époque démosthénienne et sur l'époque hellénistique.

André AYMARD.

Cultes du Latium. — Dans les *University of California Publications in Classical Archaeology*, respectivement dans le volume 2, nº 1, p. 1-20, 1934, et nº 2, p. 21-58, 1938, M. A. E. Gordon étudie *The cults of Aricia* et *The cults of Lanuvium*, donnant des uns et des autres un tableau sobre, précis, et faisant preuve d'un jugement critique sain et modéré.

Pour Aricie, une courte introduction historique souligne dans son histoire le rôle de la Diane de Némi et discute le passage des *Origines* de Caton (frag. 58 Peter), qui atteste l'existence d'une ligue politique ou cultuelle, ayant dans le bois de Némi un de ses sanctuaires. L'auteur estime que le temple le plus ancien ne paraît pas antérieur au ɪvᵉ siècle (contre Della Seta : au moins le vɪɪɪᵉ siècle), mais que la consécration de la forêt chez Caton ne doit pas pour autant (ainsi Lucia Morpurgo) être ramenée à cette époque. La déesse, d'origine italique, est aussi ancienne en ces lieux que les Latins eux-mêmes ; l'auteur écarte ainsi la thèse de Fr. Altheim, qui la croit d'origine grecque. Contre Altheim, il maintient avec Wissowa que la Diane de l'Aventin vient d'Aricie et non inversement. Il souligne que son caractère de déesse de la lumière n'est guère attesté que par l'étymologie possible de son nom, qu'elle apparaît en fait comme une divinité des bois et une protectrice des femmes. Son assimilation avec Artémis doit être (*contra* Fr. Altheim et Jean Bayet) placée à une date relativement tardive, au vᵉ siècle, « quand l'influence de Marseille et de Cumes semble avoir été la plus forte ». Sur ses deux compagnons, Égérie et Virbius, l'auteur mentionne sans y adhérer les opinions d'Altheim et de Jean Bayet. Pour le *rex nemorensis*, même réserve à l'égard des fameux débats. Il se déclare séduit par la thèse de Lucia Morpurgo, qui place le combat tragique, où le prêtre esclave défendait sa dignité et sa vie, dans le petit théâtre exhumé lors des fouilles de 1924-1925.

A Lanuvium, dont il nous retrace brièvement l'histoire, c'est une autre grande divinité qui attend M. Gordon : *Juno Sospita.* Le culte de cette déesse devint en 338 commun à Rome et à la ville latine ; les consuls lui offraient un sacrifice annuel. L'auteur admet avec M. Galieti que le temple exhumé en 1914-1915 est bien le sien (en sens contraire, M. Bendinelli). Mais, contre M. Galieti, dont il passe au crible les arguments, il ne croit pas que cette Junon soit une déesse chthonienne. (Qui nous donnera donc une bonne définition de ce mot si à la mode?) Sur le nom *Sospes*, *Sispes*, *Sospita*, après un examen des opinions présentées, l'auteur ne conclut pas de manière très affirmative. A propos du curieux

festival, décrit par Properce (IV, 8), il écarte nettement l'hypothèse, pourtant très en faveur, d'un culte préhistorique, où le serpent aurait précédé dans l'adoration des fidèles la déesse anthropomorphe. Le rôle du serpent est de date relativement tardive et suppose l'influence de légendes grecques analogues.

M. Gordon rencontre encore à Lanuvium un culte d'Hercule, où M. Jean Bayet a vu une des étapes dans le voyage qui a mené ce dieu de Grande-Grèce à Rome. Il estime avec lui qu'Hercule est bien d'origine hellénique, mais croit que Lanuvium, où son antiquité est mal attestée, ne constitue pas en soi un argument à l'appui de sa thèse. — Le commentaire de la célèbre inscription du collège funéraire de Diane et d'Antinoüs est assez bref. *Templum Antinoi* ne lui paraît pas désigner un temple public du favori d'Hadrien, mais seulement le lieu où se réunissent les membres de l'association. — Pour les *sacerdotes Lanuvini* et les prêtrises analogues, réservées à des chevaliers, l'auteur est d'avis que leur institution remonte non à Auguste, mais à Claude.

Telles sont brièvement résumées les plus importantes des vues présentées par M. A. E. Gordon, aussi net quand il croit pouvoir affirmer ou nier que quand il suspend son jugement. Ses monographies sont donc non seulement des répertoires utiles, mais des mises au point vigoureuses et personnelles.

P. BOYANCÉ.

Conférences de l'Institut de linguistique de Paris. — On a envoyé à la Direction de la *Revue* ce petit volume de 88 pages in-8º reproduisant les conférences données en 1938. J'augure que c'est à la bienveillance de M. J. Vendryes que je dois d'avoir été désigné pour faire le compte-rendu de cette année 1938. Je l'en remercie et suis heureux d'avoir lu sa contribution intitulée *Les tâches de l'onomastique* (p. 1-20). Il l'a tirée, nous dit-il en note, en y faisant « de notables additions », de l'allocution qu'il a prononcée quand s'est ouvert le premier Congrès international d'Anthroponymie et Toponymie (25 juillet 1938). Contribution très intéressante et très instructive.

Deux autres des quatre articles qui constituent le livre sont dus à des élèves de M. Vendryes, celui de M. A. Martinet (p. 41-58), « *La phonologie synchronique et diachronique* », et celui de Mme Sjöstedt-Jonval (p. 59-88), « *Les langues de culture en celtique* ». Cette dernière, malheureusement décédée cet hiver, était spécialiste des langues celtiques comme M. Martinet l'est des langues germaniques.

Je me suis beaucoup instruit à leur école, mais je discuterais souvent avec M. Martinet au sujet de la phonétique et de la phonologie. Une remarque seulement, p. 44. Il dit que l'opposition de *ou* long et de *ou* bref n'est « pourvue *en français* d'aucune fonction différenciative puisqu'elle n'est jamais suffisante pour distinguer deux mots ». Ceci est inexact :

des *bouts* et des *boues*, des *houx* et des *houes* se distinguent par la quantité de la voyelle. De même *roux* (des « roux » en cuisine) et des *roues*. Et il y a sans doute encore beaucoup d'autres exemples.

Quant à la contribution de M. James Février (p. 21-40), « *La genèse de l'alphabet* », elle est évidemment très importante et traite un sujet qu'on a souvent abordé dans la *Revue* en passant, et dont on a étudié un aspect dans le t. IX de *Babyloniaca*, p. 1-18. Mais il n'est guère possible d'en parler ici en détail. Il est heureux que M. Février admette l'antiquité relative de l'adaptation grecque de l'alphabet sémitique, mais il a fallu que M. Ullman (Chicago) passe par là. En revanche, le nom de M. Pierre Montet est complètement passé sous silence. C'est pourtant lui qui a trouvé l'inscription d'Ahiram.

Albert CUNY.

Aedes Catuli — Sous ce nom, Varron mentionne (*De re rustica*, III, 5, 12) un édifice qui, au singulier, désigne nécessairement, suivant l'usage latin, un temple et non une maison. Peut-on identifier ce sanctuaire et le situer? Pierre Boyancé s'attaque au problème. Il montre que le « temple de Catulus » est celui que le vainqueur de Verceil, en commémoration de sa victoire, dédia, sur le Champ de Mars, à la « Fortune de ce jour » (30 juillet, date de la bataille : cf. les *Fastes Pinciani*). L'*aedes Catuli* était une *tholos*, de forme circulaire, et correspond au temple rond dégagé par les fouilles du Largo Argentina (École française de Rome, *Mél. d'arch. et d'hist.*, 1940, p. 64-71).

Une allusion de Plaute aux mystères de Dionysos. — Dans l'*Apologie* d'Apulée, il est question de hochets religieux, *crepundia*, que les mystes de Liber pater recevaient et qui, ayant une valeur symbolique, donnaient lieu à un culte. Cette pratique datait évidemment de loin. Analysant, dans les *Mélanges* offerts au savant éditeur de Plaute, Alfred Ernout, une scène du *Miles gloriosus* (v. 1012-1018), Pierre Boyancé, avec sa pénétrante finesse, l'y retrouve. Dès l'année 204 avant notre ère, « il est assuré que les participants aux Bacchanales non seulement se reconnaissaient entre eux à des mots de passe, mais encore avaient des objets qui servaient de moyens de reconnaissance » (p. 35). Une anecdote rapportée par Jamblique (dans sa *Vie de Pythagore*, § 237-238) prouve que l'usage attesté pour les confréries dionysiaques avait également cours dans la société pythagoricienne (p. 37).

L'édit de Dioclétien contre les Manichéens. — Cet édit, conservé dans la *Collatio legum* découverte en 1572 par Pierre Pithou, est-il authentique? S'il l'est, à quelle date faut-il le rapporter? A cette double question, traitée par lui, dans les *Mélanges Ernout* (Paris, 1940, p. 345-354), avec sa compétence éprouvée et son habituelle sûreté de méthode, William Seston répond : « Concluons à l'authenticité de l'édit, qui doit aux circonstances dans lesquelles il fut émis le 31 mars 297, à Alexandrie,

certains détails de ses motifs et la rigueur des condamnations qu'il prononce. »

Peuples et civilisations. — La collection Halphen et Sagnac, dont l'achèvement est prochain, multiplie d'autre part, à une cadence rapide, les rééditions des ouvrages parus. Celles-ci sont désormais des refontes complètes, donnant le dernier état de la science. Tels sont, dans le cadre de nos études, les tomes III (*La conquête romaine*, par A. Piganiol, 3e édition, 1940) et V (*Les Barbares*, par Louis Halphen, 4e édition, 1940). Le texte de ces volumes a été attentivement revu. Les auteurs les ont retouchés, remaniés, partout où le besoin s'en faisait sentir, compte tenu des plus récentes recherches, et toutes les notes bibliographiques ont été récrites, afin de continuer à faire de la collection un instrument de travail constamment à jour. Nul doute qu'ainsi rajeuni le précieux recueil ne rende aux maîtres, aux étudiants et aux lecteurs des services nouveaux.

Deuils récents de la science française. — Dans ces derniers mois, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a perdu quelques-uns de ses membres les plus éminents. D'abord (21 septembre 1940), le P. Scheil. Les travaux de l'illustre assyriologue ont naturellement paru dans les recueils qu'il dirigeait. Quant à sa brochure *Au service de Clio*, elle fut signalée par nous (*Rev. Ét. anc.*, t. XXXIX, p. 171). En 1921, nous avions reçu ses *Lois assyriennes* et j'avais espéré que notre savant juriste bordelais Pierre Maria en rédigerait le compte-rendu. Mais la promesse ne fut pas tenue, déception qui s'ajoute à une trop longue liste de regrets semblables.

Le traducteur du Code de Hammurabi fut suivi dans la tombe, le 9 décembre, en cette fin d'automne où devaient revenir à Paris les cendres du duc de Reichstadt, par Henri Omont, à qui la paléographie grecque doit tant et dont nous avions analysé en 1904 les *Missions archéologiques françaises en Orient aux XVIIe et XVIIIe siècles* (*Rev. Ét. anc.*, t. VI, p. 168).

Une troisième mort fut celle d'Aimé Puech. En m'annonçant que le directeur de la Fondation Thiers avait succombé, le 16 décembre 1940, à une congestion pulmonaire, Paul Mazon ajoutait : « Il avait beaucoup de cœur et un excellent jugement. Moi qui ai travaillé à côté de lui pendant plus de trente ans, j'ai toujours été frappé de l'étendue de ses connaissances et de la sûreté de ses appréciations. » Nos lecteurs, qui l'ont vu, de 1914 à 1939, donner ici son avis sur les sujets les plus divers, rendront hommage à sa maîtrise. Peut-être s'est-elle manifestée avec une tendance croissante au laconisme ; mais n'oublions pas que la concision, unie à la ponctualité, favorise singulièrement l'équilibre des revues.

A son tour, dans ce funèbre mois (24 décembre 1940), Pierre de Labriolle s'est éteint. Nous le comptions au nombre de nos collaborateurs

et des notices furent consacrées en temps voulu à ses publications (voir les *Tables analytiques* d'Ernault, 2e série).

Puis, le 7 février 1941, disparut Paul Monceaux, « Athénien » passé de la Grèce classique à l'Afrique chrétienne et de l'archéologie à l'hagiographie. Ce maître de premier ordre nous réserva durant des années une part de son activité féconde. Mais avec l'âge s'affaissa le robuste esprit qui avait pétri tant de talents vigoureux et c'est dans un isolement d'anachorète que finit par se confiner le biographe de saint Jérôme, transformant le Parc de Sceaux en désert de Syrie.

Enfin, plus tristement encore, expira le 15 février un autre Africain, à qui Bordeaux était lié par de très anciennes attaches et dont les rares mérites sont appréciés dans la notice qui suit.

Georges RADET.

Eugène Albertini. — La terrible après-guerre, qui éprouve si cruellement la science française, vient de conduire prématurément au tombeau Eugène Albertini. Ce normalien, qui compta parmi les plus brillants, étudia d'abord l'œuvre de Sénèque et l'histoire du premier siècle de l'Empire, et cela nous a valu les solides articles du « Romain » et l'originale et précise thèse du docteur. Mais il eut surtout deux domaines. Avant 1914, l'Espagne ibérique et romaine le retint de longues années, et des fouilles qu'il y fit il rapporta des articles amples et nets pour notre *Revue* et le *Bulletin hispanique*, puis une thèse complémentaire sur les *Divisions administratives de l'Espagne romaine;* enfin, c'est le contact prolongé avec les documents et les sites archéologiques qui donne une valeur particulière au beau chapitre qu'il a écrit sur l'Espagne du second siècle dans la *Cambridge Ancient History.* Directeur des Antiquités de l'Algérie en 1919, il devint, après Stéphane Gsell et Jérôme Carcopino, le défricheur d'un immense domaine, auquel il resta attaché même après que le Collège de France eut fait de lui en 1932 le successeur de Cagnat. Il multiplia, à côté des grands travaux jamais interrompus de Timgad et de Djemila, les chantiers limités à des monuments isolés ou à des sites peu étendus, intéressant les pouvoirs locaux, les fonctionnaires et les colons au passé du pays. Cette méthode, qui disperse les efforts, mais qui permet de dresser des inventaires et augmente les chances de découvrir des inscriptions, convenait à merveille à l'infatigable curiosité d'un esprit plus attaché au détail précis et solidement établi qu'aux constructions lentement élaborées. Les « Romains » qu'il a introduits sur la terre d'Algérie et dont il a guidé les premières fouilles dans les camps militaires ou les basiliques garderont le souvenir de son accueil souriant, de sa verve, de ses conseils délicats et sûrs. Plus que dans son *Empire romain*, de la collection Halphen et Sagnac, qui est sans doute le meilleur de nos manuels, c'est dans ses nombreuses notes et ses articles des revues algériennes et du *Bulletin archéologique du*

Comité, enfin dans le deuxième volume des *Inscriptions latines de l'Algérie*, qu'on retrouvera toujours la pénétrante intelligence d'un latiniste et d'un historien qui fut un des meilleurs épigraphistes de notre temps.

Un cas de divorce. — Des papyrus de la collection Colt trouvés dans la Palestine méridionale, C. J. Kraemer et N. Lewis ont extrait un document curieux (*Transact. of the Amer. Philolog. Assoc.*, LXIX, 1938, p. 117-133). C'est un acte de divorce « par consentement mutuel », qui fut prononcé en 689 ap. J.-C. pour un prêtre de l'église des Saints-Serge-et-Bacchus à Nessana, en présence de son épouse et de sept témoins parmi lesquels on compte un archidiacre, un diacre et un prêtre. Ainsi, dans les communautés chrétiennes de Palestine, cinquante ans après la conquête arabe, le divorce, fût-ce d'un clerc, n'appelait aucune considération d'ordre religieux.

Le « Grand trésor de Foix ». — M. de Saint-Amand, receveur du Tabac à Toulouse sous Louis XV, sut se servir de ses relations pour enrichir son cabinet numismatique d'une partie du trésor de 40,000 pièces de bronze qu'un paysan du pays de Foix mit à jour vers 1750. De sa collection, conservée aujourd'hui au Musée Saint-Raymond à Toulouse, A. Aymard raconte l'histoire dans un vivant *Mémoire de la Société archéologique du Midi de la France* (t. XX, 1940, 35 pages). Le « Grand trésor de Foix » a été enfoui, comme tant d'autres, entre 264 et 268 : son propriétaire gallo-romain voulait le mettre à l'abri des bandes de pillards nombreux dans cette période troublée, à moins qu'il n'ait simplement cherché à se constituer une réserve de numéraire pour mieux résister à la ruineuse inflation de l'époque. Il est surtout connu des numismates modernes parce qu'il nous a conservé deux échantillons du très réduit monnayage de Pacatianus, éphémère usurpateur qui souleva l'Illyricum en 248-249 contre Philippe l'Arabe.

W. SESTON.

Œuvres complètes de J.-J. Bachofen. — La maison Benno Schwabe et Cie, à Bâle, s'apprête à faire paraître une édition critique des œuvres de J.-J. Bachofen, qui renfermera toutes les publications de ce savant dans le domaine de l'histoire des religions. Cette édition ne comprendra pas seulement les ouvrages déjà connus ; mais elle tirera parti également des précieuses trouvailles faites dans les papiers appartenant à la succession du célèbre auteur de « Mutterrecht » Quiconque serait en possession de lettres ou de manuscrits de Bachofen est prié de vouloir bien communiquer ces documents au Dr K. Meuli, professeur à la Faculté des Lettres, 80, Oberwilerstrasse, Bâle (Suisse).

Il y a longtemps que l'avis ci-dessus nous fut communiqué. Les événements en ont différé l'insertion. Nous ignorons où en est présentement l'entreprise.

PUBLICATIONS NOUVELLES ADRESSÉES A LA *REVUE*

I. Ouvrages

András Alföldi, *Bibliographia Pannonica*, V (*Dissertationes Pannonicae*, Ser. I, fasc. 10). Budapest, Institut de numismatique et d'archéologie de l'Université P. Pázmány, 1940 ; 1 vol. in-4°, 69 pages. Prix : Pengö 8.

A. Berthelot et F. Ceccaldi, *Les cartes de la Corse, de Ptolémée au XIXe siècle*. Paris, Leroux, 1939 ; 1 vol. in-8°, 225 pages, avec cinq planches hors texte. Prix : 75 francs.

Bibliothèque municipale de Budapest, *Acta bibliographica* : V. *Bibliographia Aquincensis* (*Aquincum Irodalma*). Budapest, Székesfövàros Házinyomdája, 1939 ; 1 vol. in-4°, 113 pages.

P. Brommer, Εἶδος et Ἰδέα, *étude sémantique et chronologique des œuvres de Platon* (*Philosophia Critiqua*, Deel I). Assen, van Gorcum & Comp. N. V., 1940 ; 1 vol. in-8°, 277 pages. Prix : Fl. 4,90

Arthur Bernard Cook, *Zeus, A Study in Ancient Religion*, vol. III, part I, *Text and Notes* ; part II, *Appendixes and Index*. Cambridge, at the University Press, 1940 ; 2 vol. in-8°, xxix + 1,299 pages, avec 932 figures dans le texte et LXXXIII planches hors texte. Prix : £ 8,8 s. net.

A. Cordier, *L'allitération latine ; le procédé dans l'* « *Énéide* » *de Virgile* (*Publications de la Faculté des Lettres de Lille*, III). Paris, Vrin, 1939 ; 1 vol. in-8°, xi + 113 pages. Prix : 30 francs.

A. Delatte, *Anecdota Atheniensia et alia*, t. II : *Textes grecs relatifs à l'histoire des sciences* (*Bibliothèque de l'Université de Liége*, fasc. LXXXVIII). Liége, Faculté de Philosophie et Lettres ; Paris, Droz, 1939 ; 1 vol. in-8°, viii + 504 pages.

Marie Delcourt, *Périclès*. Paris, Gallimard, [1939] ; 1 vol. in-8°, 266 pages. Prix : 30 francs.

R. Demangel et E. Mamboury, *Le quartier des Manganes et la première région de Constantinople* (*Recherches françaises en Turquie*, deuxième fascicule). Paris, E. de Boccard, 1939 ; 1 vol. in-4°, ii + 171 pages, avec 212 figures dans le texte et XIV planches hors texte.

Giacomo Devoto, *Storia della lingua di Roma* (*Storia di Roma*, vol. XXIII). Bologna, Licinio Cappelli, [1940] ; 1 vol. in-8°, 429 pages, avec XV planches hors texte. Prix : Lire 55.

Georges Dumézil, *Mitra-Varuna, Essai sur deux représentations indo-européennes de la souveraineté* (*Bibliothèque de l'École des Hautes Études, Sciences religieuses*, tome LVI). Paris, Leroux, 1940 ; 1 vol. in-8°, xii + 150 pages. Prix : 40 francs.

Tenney Frank, *An Economic Survey of Ancient Rome* : volume V, *Rome and Italy of the Empire. — General Index to volumes I-V*. Baltimore, The Johns Hopkins Press, 1940 ; 2 vol. in-8°, xvi + 445 et 140 pages. Prix des deux volumes : $ 5,75.

Sándor Gallus et Tibor Horváth, *Un peuple cavalier préscythique en Hongrie, trouvailles archéologiques du premier âge du fer et leurs relations avec l'Eurasie* (*Dissertationes Pannonicae*, Ser. II, fasc. 9). Budapest, Institut de numismatique et d'archéologie de l'Université P. Pázmány, 1939 ; 2 vol in-4°, un de texte, 168 pages, avec 10 figures, un de LXXXIX planches. Prix : Pengö 40.

Gérard Garitte, *Un témoin important du texte de la Vie de S. Antoine par S. Athanase : la version latine inédite des Archives du chapitre de S. Pierre à Rome* (Institut historique belge de Rome, *Études de philologie, d'archéologie et d'histoire anciennes*, t. III). Bruxelles, Palais des Académies, Rome, Academia Belgica, 1939 ; 1 vol. in-8°, 97 pages.

† Paul Graindor, *Terres cuites de l'Égypte gréco-romaine* (Rijksuniversiteit te Gent, *Werken uitgegeven door de Faculteit van de Wijsbegeerte en Letteren*, 86e Aflevering). Antwerpen, de Sikkel et 'S-Gravenhage, Nijhoff, 1939 ; 1 vol. in-8°, 195 pages, avec XXXII planches hors texte.

Reverend William J. Halliwell, *The Style of Pope St. Leo the Great* (*Patristic Studies*, vol. LIX). Washington, The Catholic University of America Press, 1939 ; 1 vol. in-8°, xvi + 98 pages. Prix : $ 2.

Jean Hatzfeld, *Alcibiade, étude sur l'histoire d'Athènes à la fin du Ve siècle*. Paris, Les Presses universitaires de France, 1940 ; 1 vol. in-8°, xii + 376 pages. Prix : 50 francs.

Sir George Hill, *A History of Cyprus*, vol. I, *To the Conquest by Richard Lion Heart*. Cambridge, The University Press, 1940 ; 1 vol. in-8°, xviii + 352 pages, avec un frontispice, XV planches et trois cartes hors texte. Prix : 25 sh. net.

Thomas A. Kelly, *Sancti Ambrosii liber de Consolatione Valentiniani, A Text with a Translation, Introduction and Commentary* (*Patristic Studies*, vol. LVIII). Washington, The Catholic University of America Press, 1940 ; 1 vol. in-8°, xxi + 324 pages. Prix : $ 2.

Michel Lejeune, *Les adverbes grecs en* -θεν (*Publications de l'Université de Bordeaux*, n° 3). Bordeaux, Delmas, 1939 ; 1 vol. in-8°, 444 pages.

Michel Lejeune, *Observations sur la langue des actes d'affranchissement delphiques*. Paris, Klincksieck, 1939 ; 1 vol. in-8°, 159 pages.

Eugenio Manni, *Lucio Sergio Catilina* (*Biblioteca di Cultura*, n° 16). Firenze, La Nuova Italia, s. d. ; 1 vol. in-8°, 267 pages. Prix : Lire 15.

Momolina Marconi, *Riflessi mediterranei nella più antica religione*

laziale. Milano, Giuseppe Principato, [1939] ; 1 vol. in-8°, 390 pages, avec LX planches hors texte. Prix : Lire 25.

Johan Meerdink, *Ariadne*. Wageningen, H. Veenman en zonen, [1939] ; 1 vol. in-8°, 142 pages.

Michigan Papyri, vol. IV, part II : *Tax Rolls from Karanis*, part II, *Text and indexes*, edited by Herbert Chayyim Youtie and Orsamus Merrill Pearl. Ann Arbor, The University of Michigan Press, 1939 ; 1 vol. in-4°, xv + 266 pages, avec III planches hors texte. Prix : $ 4.

Glenn R. Morrow, *Plato's law of slavery in its relation to Greek law* (*Illinois Studies in Language and Literature*, vol. XXV, n° 3). Urbana, The University of Illinois Press, 1939 ; 1 vol. in-8°, 140 pages. Prix : $ 1,50.

Gilbert Murray, *Aeschylus, the Creator of Tragedy*. Oxford, at the Clarendon Press, 1940 ; 1 vol. in-8°, xii + 242 pages. Prix : 7 s. 6 d. net.

Brother Joel Stanislaus Nelson, *Aeneae Silvii de liberorum educatione*, a Translation with an Introduction (*Studies in Medieval and Renaissance Latin Language and Literature*, vol. XII). Washington, The Catholic University of America Press, 1940 ; 1 vol. in-8°, xi + 231 pages. Prix : $ 2.

Geoffrey Percival, *Aristotle on Friendship*, being an expanded translation of the *Nicomachean Ethics* books VIII & IX. Cambridge, At the University Press, 1940 ; 1 vol. in 8°, xxxix + 151 pages. Prix : sh. 10/6 net.

Charles Picard, *Manuel d'archéologie grecque* : *La sculpture*, II, *Période classique, Ve siècle*. Paris, Auguste Picard, 1939 ; 2 vol. in-8°, 1,016 pages, avec 366 figures dans le texte et XXX planches hors texte.

Wilhelm Riemschneider, *Held und Staat in Euripides' Phönissen*. Würzburg, Konrad Triltsch, 1940 ; 1 vol. in-8°, 61 pages. Prix : RM 3.

Louis Roussel, Sophocle, *Oedipe, texte, traduction, commentaire*. Paris, Les Belles-Lettres, 1940 ; 1 vol. in-8°, 533 pages. Prix : 120 francs.

Dr J. Stam, Prudentius, *Hamartigenia*, with Introduction, Translation and Commentary. Amsterdam, H. J. Paris, 1940 ; 1 vol. in-8°, 274 pages. Prix : Fl. 5,25.

Frederick J. Teggart, *Rome and China*. Berkeley, University of California Press, 1939 ; 1 vol. in-8°, xvii + 283 pages, avec 14 cartes hors texte. Prix : $ 3.

Virgilio, *Bucoliche*, commento di Ignazio Cazzaniga. Milano, Casa editrice « Est », [1939] ; 1 vol. in-8°, 153 pages. Prix : Lire 6.

Reinhard T. Weissinger, *A Study of Act Divisions in Classical Drama* (*Iowa Studies in Classical Philology*, number IX). Iowa, State University, 1940 ; 1 vol. in-8°, 141 pages. Prix : $ 3.

Pierre Wuilleumier, *Tarente, des origines à la conquête romaine* (*Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et Rome*, fasc. CXLVIII). Paris, E. de Boccard, 1939 ; 1 vol. in-8°, vi + 752 pages, avec un album contenant l'index, une carte, un plan et XLVIII planches.

II. Brochures et extraits

P. Boyancé, *Une allusion de Plaute aux Mystères de Dionysos* (extr. des *Mélanges Ernout*, p. 29-37). Paris, Klincksieck, 1940, in-8°.

Id., « *Aedes Catuli* » (extr. des *Mél. d'arch. et d'hist.* de l'École française de Rome, 1940, p. 64-71), in-8°.

Dr C. C. van Essen, *Sulla als Bouwheer*. Groningen, J. B. Wolters, 1940 ; 1 broch. in-8°, 32 pages, avec 19 figures.

Giannino Ferrari dalle Spade, *Immunità ecclesiastiche nel diritto romano imperiale* (extr. des *Atti del Reale Istituto Veneto di Scienze, Lettere ed Arti*, t. XCIX). Venezia, Carlo Ferrari, 1939 ; 1 vol. in-8°, p. 107-248.

A. E. Gordon, *The Cults of Aricia ; — The Cults of Lanuvium* (*University of California Publications in Classical Archaeology*, vol. 2, n° 1, p. 1-20, n° 2, p. 21-58). Berkeley, University of California Press, 1934 et 1938, 2 broch. in-8°.

P. d'Hérouville, *L'astronomie de Virgile*. Paris, Les Belles-Lettres, 1940, in-16, 33 pages.

Ch. Picard, *Les énigmes de la frise Nord extérieure au socle du Grand Autel de Pergame* (extr. des *Comptes-rendus* des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, année 1940, p. 158-176). Paris, Henri Didier, in-8°.

Ch. Picard, *L'hérôon de Phrontis au Sounion*, extr. de la *Revue archéologique*, juillet-septembre 1940, p. 5-28, avec 3 figures. Paris, Les Presses universitaires de France, in-8°.

W. Seston, *Authenticité et date de l'édit de Dioclétien contre les Manichéens* (extr. des *Mélanges Ernout*, p. 345-354). Paris, Klincksieck, 1940, in-8°.

2 avril 1941.

GEORGES RADET

(1859-1941)

Le 30 janvier 1888, à la Faculté des Lettres de Bordeaux, où ce Champenois devait pendant plus d'un demi-siècle occuper une si grande place, un arrêté ministériel affecta par hasard, en remplacement de Maurice Holleaux, Georges Radet, qui était depuis six mois professeur d'histoire au lycée d'Alger. Il y demeura en fonctions jusqu'en 1934, et il ne la quitta qu'à soixante-quatorze ans, sacrifiant à d'autres collègues, que les Décrets Doumergue eussent frappés, l'année d'enseignement que sa qualité de membre de l'Institut l'eût autorisé à donner encore. Cette fidélité, que l'offre la plus flatteuse ne put ébranler, lui vint d'abord des liens de famille qu'il noua peu après son arrivée dans la société bordelaise, mais ceux-ci n'eussent sans doute pas été assez forts pour le maintenir à Bordeaux, si ce modeste et doux savant n'avait eu toute sa vie le goût de la province. A propos de son ami Jullian, dont la carrière se partagea entre Bordeaux et Paris, il traça, à la manière de La Bruyère, le portrait du savant « atteint de parisinite » : il se le représentait tout plein de ce sentiment d'intime supériorité qui fait que « tantôt c'est une *aura* de béatitude qui baigne un visage protecteur, tantôt c'est un besoin plus hautain de marquer les distances et de répondre aux témoignages de respect émanés de l'arrière-pays, soit par un silence à la Conrart, soit par une de ces formules en cinq mots que la poste transporte à prix réduit ». Visiblement, Radet ne pardonna à Jullian d'avoir émigré des rives de Garonne aux bords de la Seine que parce qu'il sut rester à l'écart de ce « patriciat » et se comporta comme si de toutes les cités de la Gaule des décrets avaient fait de lui le proxène de l'érudition provinciale.

Radet avait appris à aimer la province, d'abord dans sa Champagne natale, où, élève du lycée de Troyes, il passait ses vacances dans la ferme de son grand-père, puis au collège de Cosne, où la carrière de son père, receveur des postes, fit qu'il termina ses études secondaires. De Paris, où il vécut ensuite des années studieuses, plus que la surchauffe du lycée Louis-le-Grand, il aimera à évoquer l'École normale, où il eut pour camarades Charles Diehl, Félix Durrbach, Gustave Fougères, Émile Mâle. C'est là

que le lycéen, habile à orner son style des fleurs les mieux disposées d'une exacte rhétorique, fut amené par la droiture de son esprit à faire sienne la rigueur d'une méthode historique que Fustel de Coulanges découvrait à sa génération. Il savait interroger un texte avec une conscience scrupuleuse, quand, après l'agrégation d'histoire, en novembre 1884, il fut nommé, seul de sa promotion, membre de l'École française d'Athènes. Il y venait en historien et non pour y faire œuvre d'archéologue ou d'épigraphiste, encore que dès ses premiers travaux il ait montré qu'il excellait dans la restitution des inscriptions et l'analyse des monuments. Un juge difficile, Henri Weil, remarquait la compétence dont témoignait son premier mémoire d'Athènes, où figuraient soixante-quinze inscriptions rapportées d'un voyage en Caramanie. Dans les années suivantes, vingt articles du *Bulletin de Correspondance hellénique* confirmèrent sa maîtrise. Ce n'est pas la Grèce de Périclès qui l'attira, car dès ce moment l'histoire des institutions, celle de la démocratie athénienne en particulier, excitait son antipathie. L'étude de la religion n'avait pas pour lui plus d'attrait. Il aimait, au contraire, faire revivre une civilisation formée d'éléments disparates [1] ou bien évoquer la figure des héros de l'hellénisme, que son goût parfait et sa culture exacte ressuscitaient « en esprit et en vérité », pour reprendre une formule de Jullian qu'il avait faite sienne : qu'on relise dans sa thèse ce qu'il dit de la Lydie des Mermnades, où les Orientaux et les Hellènes vivaient ensemble sous la tyrannie de Gygès et de Crésus. Son style a du mouvement pour peindre l'éclat de cette « civilisation de contact » ; il atteint une simplicité aisée qui se plie aux analyses comme aux discussions érudites quand il s'agit de dessiner d'un trait sobre et qui paraît juste les principaux personnages.

Sa thèse parut en 1893. C'est pour la préparer que, de 1885 à 1888, il entreprit chaque année un long voyage en Asie Mineure. La vue des lieux ne pouvait manquer, pensait-il avec raison, de lui apprendre beaucoup sur les faits historiques eux-mêmes. Il parcourut ainsi la Lydie et les pays voisins, étudiant les routes antiques et les villes que celles-ci traversaient. Il aimait ces randonnées dont il a parfois raconté les épisodes sportifs et pittoresques. Le rapport de sa dernière mission en Phrygie n'est pas seulement l'analyse de ses découvertes qu'il confronte avec l'opinion de

1. Avant d'entreprendre son grand travail sur la Lydie, Radet songea un moment à se tourner vers les études byzantines. Un de ses mémoires d'Athènes, resté inédit, a pour sujet l'empire grec qui se forma à Nicée au lendemain de la prise de Constantinople (cf. A. Croiset, *C.-R. Acad. Inscr.*, 1888, p. 501). Dans ce refuge de l'hellénisme, installé dans un pays que Radet avait visité, se trouvaient mêlés des Latins, des Grecs, des Arméniens, des Arabes, et certains personnages y prenaient beaucoup de relief. On conçoit que ce sujet, neuf en 1888, ait tenté Radet.

Kiepert ou de Ramsay, mais aussi l'amusant récit d'une chevauchée ; sur « les plateaux pierreux et les steppes fauves que bornent des hauteurs nues aux lignes vagues d'un gris ardoisé », en compagnie d'autres « Athéniens », Ouvré, Durrbach ou Paris, il éprouvait à l'étape « la bonté native des paysans turcs » et aussi « la tyrannie sournoise et cupide des petits fonctionnaires ottomans ». De cette Vieille-Turquie, son livre plein de talent restera le vivant témoignage. Il va sans dire que le but de ces explorations était de découvrir des inscriptions nouvelles et d'étudier des monuments, mais Radet parcourait le pays pour mieux saisir le cadre de la vie antique. Il avait été l'élève de Vidal de La Blache à l'École normale, et les données de la géographie l'aidèrent autant que l'examen des textes. Ce contact avec une réalité toujours présente n'a pas peu contribué à donner à son livre un fondement qui, après cinquante ans, demeure solide. Les découvertes des archéologues ont précisé et étendu nos connaissances sur cette civilisation qui se développa entre le monde hellénique et la monarchie perse, mais les traits principaux du tableau demeurent fixés par Radet.

A l'École d'Athènes qui lui avait permis de préparer cette œuvre, Radet donna, en 1901, la plus belle preuve d'attachement en lui consacrant le fruit de longues recherches dans l'histoire de ses cinquante premières années. Utilisant la tradition orale, autant que les documents écrits, les « envois » des architectes « romains » comme les correspondances et les photographies, interrogeant les survivants des premières promotions, compulsant les dossiers des ministères et de l'Institut, il montra comment l'École est partie « d'une idée qui était vague, pour aboutir à une autre qui est précise ». Il s'amusa à noter qu'en la créant, un ministre féru de romantisme pensait « qu'exercer une influence féconde sur le sort des populations, répandre des idées morales, des vues saines, des principes utiles, valait mieux que d'aller faire au loin des recherches coûteuses et stériles, de déterrer quelques hochets d'une érudition frivole ou d'une antiquité suspecte »; puis il retraça une évolution que traversèrent parfois les difficultés de la politique internationale, les intrigues locales, ou simplement des conflits de personne. La vie de l' « Athénien » occupe quelques pages pleines d'émotion et d'humour ; enfin, vient le long tableau de l'activité de l'École et de son œuvre scientifique. Alors, d'une anecdote alertement troussée, d'un mot piquant, d'une description colorée, on passe à des jugements nets et droits qui mettent à leur rang les hommes et leurs œuvres. C'est ainsi que, délibérément, à l'affection d'un hommage filial l' « Athénien » Radet a voulu joindre la sincérité d'un examen de conscience collectif.

Sur la première page de ce beau livre, Radet porte le titre de

doyen de la Faculté des lettres de Bordeaux. En effet, à quarante-deux ans, à une époque où le déchaînement des passions partisanes rendait particulièrement difficiles les fonctions qu'il assumait, il devait d'avoir été choisi par ses collègues à la solidité et à l'élégance de son enseignement, à son attachement à sa tâche de professeur dont il n'accepta jamais de plaisanter, à sa parfaite courtoisie, à son dévouement à ses étudiants et surtout à son caractère si droit qu'il l'amena parfois à briser les liens d'anciennes amitiés. Alors commença un décanat mémorable qui dura presque vingt ans, pendant lesquels Radet, malgré les deuils qui le frappèrent, malgré la Grande Guerre, veilla jour après jour sur les intérêts de la Faculté. Son autorité ramena la paix ; son sens pratique et son admirable application qui ne négligeait aucun détail maintinrent le bon ordre dans l'administration, tandis que sa souriante et discrète amabilité créait ou développait entre les Facultés ou entre l'Université entière et la société bordelaise des rapports aussi agréables que fructueux. Il fut de ceux qui eurent à cœur de renforcer le rôle des Universités régionales que la sagacité de Liard avait pourvues de chartes d'émancipation. Il participa à toutes les manifestations intellectuelles ou artistiques, organisant des soirées littéraires pour lesquelles il écrivit des drames en vers, ou présidant le conseil de l'École régionale des Beaux-Arts ; à Paris, il entra, en 1908, en même temps que Jullian, au Comité consultatif de l'enseignement supérieur, où, pendant plus d'un quart de siècle, il joua un rôle important dans le recrutement de nos chaires. L'ancien « Athénien » sentit tout ce que vaudrait de rayonnement à Bordeaux et à son Université le patronage d'une École qui, dans l'Espagne voisine, grouperait de jeunes savants. Là où l'État centralisé avait pratiquement échoué, il réussit, en s'appuyant sur les ressources de l'Université régionale, et, en 1911, sous ses auspices, était créée à Madrid l'École des Hautes-Études hispaniques. Depuis bien des années, Radet avait pris contact avec l'hispanisme, d'abord par des conférences ou des voyages pour lesquels son cher pays basque lui donnait une base de départ, puis par le *Bulletin hispanique*, qu'il publia d'abord dans la *Revue des Études anciennes*, qu'ensuite, quand l'ayant émancipé il en eut confié la direction à son collègue et ami Georges Cirot, il ne cessa d'administrer jusqu'en 1940 avec un inlassable dévouement. Désormais, conjointement avec Toulouse, Bordeaux, où Radet reconnaissait « un intermédiaire naturel entre la France et la péninsule ibérique », il entretint de plein droit au delà des Pyrénées, au nom de la France, des relations intellectuelles qui lui valurent de prendre plus tard une large part à l'organisation de la Casa Velasquez.

Ces tâches n'absorbèrent jamais tout son temps. La recherche scientifique, pour un Radet comme pour un Jullian, doit être au premier plan des préoccupations d'un professeur, car c'est elle qui renouvelle et nourrit son enseignement. De ces travaux sont sorties des centaines de notes et de comptes-rendus où sont signalés tantôt les mérites ou les défauts d'un ouvrage, tantôt les découvertes les plus importantes, tandis que des dizaines d'articles, dont certaines séries furent plus tard réunies en volumes, étudient les transformations plastiques d'un type divin, l'histoire d'Éphèse, et surtout celle d'Alexandre.

Dans ces longues et minutieuses recherches, dont le plus difficile des érudits peut contester les résultats, mais non critiquer la méthode et l'information, il préparait son admirable *Alexandre le Grand* (1931). L'enquête achevée, connaissant mieux que personne son sujet dans les moindres détails, au courant de toutes les controverses, ayant longuement médité sur les buts et la destinée d'autres constructeurs d'empires, car il ne craignit jamais les rapprochements qui, parfois, sont générateurs de lumière, Radet semble avoir écarté de sa table les fiches et les dossiers pour écrire d'un trait dans un grand enthousiasme le portrait d'un héros. Il apportait une sorte d'émotion dans la recherche des faits, une sympathie, qui alliait la logique à la sensibilité ; par elle, il pensa atteindre à une vérité plus grande que celle où la seule raison l'eût laissé. Alexandre n'a pas été le champion d'une cause dont il aurait imposé le succès par la force brutale, en prenant pour guides les circonstances et sa propre réflexion. C'est une sorte de surhomme qui puisa son inspiration dans les traditions de la Grèce et les prestiges de l'Orient. En passant l'Hellespont, le fils de Philippe n'entend pas enfermer son dessein dans les prudentes visées de son père ; d'emblée il les dépasse, car il est le héros qui marche dans les traces de son ancêtre Achille ; quand il touche aux confins du monde grec, sur les hautes terres de Gordion, c'est l'empire d'Asie qu'il réclame et, d'étape en étape, de Tyr à l'oasis d'Ammon, de Babylone à Persépolis, dans les steppes de l'Iaxarte comme au bord de l'Indus, le mirage asiatique d'une monarchie divine et universelle ne cesse d'agir sur lui ; alors, « ce qu'il y a d'excessif dans sa nature, ambition sans frein, curiosité insatiable, éternelle soif de merveilleux, s'épanouit et déborde ». En se développant ainsi, la personnalité d'Alexandre et même son dessein n'ont pas subi de modifications substantielles ; il est le héros épique qui demeure le même dans son incomparable grandeur, et il y a non seulement mesquinerie, mais erreur, à vouloir trop mesurer notre confiance aux auteurs qui, comme Quinte-Curce et Plutarque, nous paraissent avoir le plus mêlé la légende et l'histoire.

Quels qu'aient été les mérites du professeur, du doyen, l'œuvre du savant, Radet doit la place éminente qu il s'est acquise dans le monde des érudits à l'œuvre qu'il a accomplie comme fondateur et directeur de la *Revue des Études anciennes*. En 1899, depuis vingt ans, les *Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux*, en accueillant les travaux de ses professeurs de toutes spécialités, s'étaient donné pour but de lutter contre le béatifique engourdissement qui, au Moyen Age, guettait les honnêtes pédagogues qu'une thèse de doctorat avait pourvus d'un bénéfice dans un chapitre provincial. Radet s'était chargé en 1894 d'élargir le champ d action du périodique bordelais déjà ouvert aux Toulousains en 1882 en y publiant les mémoires des autres universitaires méridionaux. Bientôt le caractère composite de l'entreprise porta préjudice à sa diffusion ; il apparut à Radet que la spécialisation s'imposait non pas comme une mode venue d'on ne sait quelle érudition d'importation, mais, pour l'humaniste qu'il était, comme une œuvre de bon sens. Avec prudence, il avait préparé le terrain. La *Bibliothèque des Universités du Midi* qu'il avait créée en 1898 (et qui en est aujourd'hui à son 22e fascicule) libérait le périodique bordelais des mémoires les plus considérables. Une tribune fut aménagée pour les plus bruyants des opposants dans la *Revue des Lettres françaises et étrangères*, laquelle, d'ailleurs, mourut bientôt, peut-être d'inanition. Cependant, la *Revue des Études anciennes* de 1899 n'était encore qu' « un compromis tout semé d'apaisements provisoires ». Bientôt, le *Bulletin hispanique* acquit son autonomie, en même temps qu'il étendait son domaine de l'Antiquité à toute l'histoire d'Espagne et même à l'hispanisme d'Outre-Atlantique. Enfin, en 1900, un *Bulletin italien*, qui devait durer dix-huit ans, acheva de faire de Bordeaux un des centres les plus actifs de l'étude de l'Antiquité et des civilisations qui en ont le plus profondément subi l'empreinte. De ces trois périodiques qu'il avait appelés à la vie, Radet se dévoua pour assurer l'administration parfois difficile. Quant à la direction de la *Revue des Études anciennes*, elle lui revint tout entière ; sur la couverture, Camille Jullian, puis Albert Grenier lui furent associés « comme en un diptyque consulaire », mais le pouvoir demeura avec la responsabilité entre les mains du fondateur.

Dès lors il n'y eut pas de jour dans sa vie où la *Revue* n'occupa la place principale. C'est lui qui en fit le périodique commun à l'Antiquité classique et aux Antiquités nationales. Il y a là un parti pris que les origines de la *Revue* n'expliqueraient pas, car l'amitié de Jullian n'en est qu'en partie responsable. La décentralisation intellectuelle a toujours été un principe de l'action de Radet. De plus, Lutèce n'ayant pas joué un rôle de premier plan

dans l'histoire de nos origines, c'est en province, croyait-il, qu'on est mieux à même de comprendre la vie ancienne de notre pays. Enfin, en rapprochant les études qui la concernent et celles qui traitent de l'Orient antique, de la Grèce et de Rome, Radet affirmait que l'isoler serait risquer d'en méconnaître l'originalité, car la vie de notre pays à l'époque celtique et gallo-romaine n'est pour lui qu'un aspect de la vie antique qui en elle se continue. Ainsi Radet faisait sienne une des idées les plus chères de Jullian.

Le réveil des énergies provinciales n'excluait personne. L'appel fait aux spécialistes dans tous les domaines n'autorisait qui que ce fût à employer un langage hermétique, et ce fut un des mérites de ce directeur humaniste que de vouloir être compris de tout homme cultivé. Pour recruter des collaborateurs et assurer le service des comptes-rendus, il entretint une copieuse correspondance avec nombre de savants du monde entier. Par goût de l'ordre, et aussi parce qu'il savait qu'une impeccable présentation favorisait le succès de la *Revue*, il s'astreignit à faire tout lui-même, préparant pour l'impression les manuscrits qui lui étaient soumis, vérifiant références et bibliographies, corrigeant erreurs et omissions ; une faute oubliée dans la mise en pages où il calculait toutes choses devint pour lui le remords du bon ouvrier dont l'attention a été un jour en défaut. Il se mit à l'école des imprimeurs dans leurs ateliers, et bientôt à la science d'un Juste Lipse, correcteur chez Plantin, il joignit la technique du prote moderne au courant des procédés les plus récents. Pour assurer une meilleure impression des textes grecs, il alla un hiver donner des leçons d'accentuation à des typographes bordelais. Les secrétaires, qu'à la fin de sa vie il associa à la rédaction, savent toute la peine qu'il se donnait dans cette absorbante besogne. Le succès récompensa cet effort qui lui demanda tant de persévérance, de soins intelligents, de courtoise fermeté. Quand, pour ses quatre-vingts ans, on lui eut fait accepter un volume de *Mélanges*, dont sa modestie ne voulait d'abord point, c'est du monde entier qu'affluèrent, malgré les circonstances, les témoignages de reconnaissance [1].

En songeant aux heures innombrables passées pour le service d'autrui en démarches et en informations, en corrections d'épreuves et en calculs de mise en pages, on peut se demander s'il n'eût pas mieux valu que Radet se consacrât, comme Jullian, à quelque grande œuvre, une histoire du monde hellénistique par exemple. S'il se refusa à l'entreprendre, c'est qu'il ne s'accordait pas le temps de travailler à autre chose qu'à son *Alexandre* et surtout à

1. C'est dans ce volume, qui forme le tome XLII de la *Revue*, qu'on trouvera la liste complète des œuvres de Georges Radet. Elle comprend 500 numéros, auxquels il convient d'ajouter la collaboration de Radet à la *Rev. Ét. anc.*, XLIII, 1941.

la *Revue*. Son métier de directeur l'obligeait à alimenter chroniques et bibliographies. De plus en plus, du reste, comme il arrive, il prit goût à cette dispersion et il aima à accompagner les esprits les plus divers sur les chemins les plus variés de la science. N'était-ce pas une preuve qu'il se donnait à lui-même que son esprit gardait la même souplesse juvénile que son corps?

L'une et l'autre émerveillaient. Dans la retraite studieuse où il s'enferma ces derniers temps pour moins souffrir des malheurs de la patrie, il entraînait ses jeunes collègues, dont il aimait s'entourer, dans de longues promenades dans la forêt landaise. Il avait de la verve et de l'entrain, et toujours la même bonne grâce naturelle, la gentillesse incomparable, la fraîcheur de cœur qui, pour un service dont il ne voulait pas être remercié, se prouvait en mille occasions dans les grandes et dans les petites choses. Il eut pour ses amis les plus touchantes attentions, les accueillant dans le bonheur de son foyer où lui-même il trouvait tant de raisons de vivre longtemps, leur adressant au loin des lettres où, de sa belle écriture, dans le style aimable et soigné qui lui était propre, il ne cherchait qu'à leur être agréable. Quand la mort le vola à la tendre affection des siens et à la vénération de tant d'amis, sans que ni lui ni ses proches l'aient vue venir, le 9 juillet 1941, on trouva sur sa table de travail une lettre que lui adressait Jullian en 1889 : il y avait souligné quelques lignes, comme si elles lui avaient paru correspondre à la règle de travail qu'en humaniste il avait voulu suivre pendant sa longue vie. « Tu as raison, écrivait son ami. Au fond, le travail tel que beaucoup le comprennent, tel que je le comprenais à l'École, sur les livres, dans un cabinet clos et triste, dans le recueillement d'une pensée étroite, n'est pas le vrai travail. Il faut en faire, mais pas trop. Il faut aussi vivre, c'est-à-dire regarder, sortir de chez soi, j'entends de la demeure et de l'âme, marcher, flâner, modifier à l'infini ses sensations, entendre la foule et s'y mêler. Cela aussi est un travail utile. J'apprends en marchant, en regardant, infiniment plus de choses que dans les livres. Je vis avec le présent surtout, ce qui est une façon de connaître le passé. »

W. SESTON.

A PROPOS D'UN DOCUMENT ÉGYPTIEN
DE L'ÉPOQUE PTOLÉMAÏQUE

Les historiens qui touchent à la période hellénistique sont fort aises de compléter à l'occasion la documentation, souvent si pauvre, qui leur vient des sources grecques par des textes cunéiformes, hiéroglyphiques ou démotiques. M. Aymard a montré récemment ici même tout le parti que l'on pouvait tirer des contrats babyloniens [1]. Mais, comme il l'a remarqué, ce sont des textes dont « l'utilisation directe » est impossible aux érudits qui n'ont qu'une formation classique. Ils doivent s'en remettre à l'interprétation des savants orientalistes qui ont déchiffré ces documents et en ont éclairé plus ou moins, par un commentaire approprié, les singularités parfois déconcertantes pour des esprits étrangers à certains modes de civilisation ou à certaines expressions de pensée. Mais, lorsque ces savants ne s'accordent point, l'embarras commence [2]. De quel droit peut-on arbitrer un conflit lorsqu'on doit de prime abord décliner toute compétence pour l'essentiel, la langue même de la pièce sur laquelle porte le procès? Il reste parfois le recours au bon sens dont il ne faut pas médire, ou bien aux vraisemblances historiques. C'est un cas de ce genre sur lequel il ne paraît pas inopportun d'attirer l'attention, puisque, jusqu'à présent, il a passé, ce semble, inaperçu.

On sait qu'il y a dix-huit ans fut trouvé à Tell el-Maskhoutah d'Égypte, l'ancienne Pithom, un important fragment d'un décret trilingue — hiéroglyphes, démotique, grec — rendu à Memphis par un synode sacerdotal à l'occasion de la victoire remportée inopinément à Raphia par Ptolémée IV Philopator sur Antiochos III de Syrie. Ce décret, immédiatement signalé, publié dès 1925 [3],

1. *Rev. Ét. anc.*, t. XL, 1938, p. 6 et suiv.

2. Il suffira de rappeler les discussions soulevées par la chronique babylonienne relative aux diadoques ; cf., en dernier lieu, G. Furlani et Arn. Momigliano, *Riv. Filologia*, t. LX, 1932, p. 462 et suiv. Voir aussi A. T. Olmstead, *Cuneiform Texts and Hellenistic Chronology*, dans *Classical Philology*, t. XXXII, 1937, p. 1 et suiv.

3. H. Gautier, *C.-R. Acad. Inscr.*, 1923, p. 376 et suiv. ; H. Gautier et H. Sottas, *Un décret trilingue en l'honneur de Ptolémée IV* (Le Caire, 1925).

nous a fait connaître la date exacte de la bataille (22 juin 217) et nous a appris aussi qu'entre cette date et le 15 novembre de la même année, date du décret, Ptolémée a épousé sa sœur Arsinoé qui l'avait accompagné sur le champ de bataille. Ce sont des faits d'ores et déjà enregistrés dans la trop lacunaire histoire des Lagides[1].

Des trois versions du décret, la version démotique était de beaucoup la mieux conservée, la version grecque la plus maltraitée. Nous en sommes donc réduits au texte démotique pour le passage suivant qui relate les soins pieux de Ptolémée au lendemain de son triomphe.

Voici la traduction de M. Sottas :

« Afin d'éviter qu'il y ait du déficit dans ce qu'il est de règle de faire pour les dieux, depuis qu'il [Ptolémée] a entendu rapporter que de grands dommages avaient été causés aux statues des dieux d'Égypte, il promulgua un décret salutaire dans le pays soumis à son pouvoir hors d'Égypte pour interdire ces dommages, désirant que les étrangers connussent l'étendue de la sollicitude qu'il portait en son cœur à l'égard des dieux de l'Égypte. Celles qui furent retrouvées, entrées en décomposition[2], il les fit introduire en Égypte. Il leur fit faire des funérailles grandioses et imposantes et les fit déposer dans leurs tombeaux ; de même celles qui furent trouvées endommagées[3], il les fit amener en Égypte avec pompe et les fit conduire dans leurs temples. »

A la dernière partie de ce passage (*Celles qui furent retrouvées*..., *etc.*), W. Spiegelberg a apporté une rectification[4], laquelle, si on l'accepte, a de graves conséquences. Il ne s'agirait plus de statues divines, mais d'animaux sacrés, et il faudrait entendre :

« Ceux dont les cadavres furent trouvés, il les fit transporter en Égypte, leur fit faire un riche et honorable enterrement et les fit déposer dans leurs tombeaux. De même, ceux qui furent trouvés

1. Cf. E. Bevan, *Histoire des Lagides* (trad. française, Paris, 1934), p. 259 et suiv. ; la date du mariage de Ptolémée avec Arsinoé, maintenant assurée, permet peut-être de placer au lendemain de Raphia le décret de Siphnos, *I. G.*, XII, 5, n. 481 ; cf. *I. G.*, XII, éd. minor, suppl. (1939), p. 111.

2. H. Sottas, p. 53, manifeste quelque embarras pour l'interprétation du terme démotique, peut-être « tombant de vétusté ».

3. H. Sottas, p. 54, a remarqué que le terme était manifestement moins fort que celui qu'il a traduit par « entrées en décomposition ».

4. *Beiträge z. Erklärung des neuen dreisprachigen Priesterdekretes zu Ehren des Ptolemaios Philopator* (*Sitzungsber. Bayer. Akad.*, Phil.-hist. Klasse, 1925, fasc. 4), p. 8. Reconnaissons que la traduction de M. Sottas ne donne pas un sens net et que lui-même a été embarrassé par les deux termes opposés (voir ci-dessus, notes 2 et 3).

maltraités (*verletzt*), il les fit ramener en Égypte d'une manière honorifique et les fit conduire dans leurs temples. »

W. Spiegelberg, en son commentaire[1], a tiré de son interprétation les conclusions qu'elle comporte : « Il y avait dans la Syrie, aussi longtemps qu'elle demeura égyptienne sous les premiers Ptolémées, un culte d'animaux à l'égyptienne. Les animaux sacrés, vivants, étaient entretenus dans les temples égyptiens de la région, et les animaux morts étaient enterrés en Syrie égyptienne dans leurs sépultures particulières[2]. Ces animaux, au moment de la reconquête partielle de la Syrie, étaient tombés entre les mains d'Antiochos et n'avaient assurément pas reçu le traitement dû à leur caractère sacré. Les animaux vivants avaient été « maltraités[3] » ; nous ne savons pas ce qu'on avait fait des animaux morts (embaumés). Ces animaux sacrés, Ptolémée les fit manifestement rapporter en Égypte, les vivants dans leurs temples, où ils étaient honorés, les momies d'animaux dans leurs nécropoles égyptiennes. »

Allons-nous donc faire état, purement et simplement, de ces conclusions que la compétence incontestable de leur auteur et l'apparente logique de sa traduction paraissent imposer en quelque sorte à notre ignorance fondamentale? Pourtant, les objections se pressent immédiatement en notre esprit étonné. Admettons que Ptolémée IV, désireux de complaire à ces soldats égyptiens qu'il a enrôlés dans son armée, qui ont été armés à la macédonienne et dont la phalange a combattu à Raphia, ait traité les cultes égyptiens avec de particuliers égards[4]. Là n'est point la difficulté : je la trouve en ceci, que, sous les premiers Lagides, dans cette Coelé-Syrie soumise à leur autorité de manière à peu près constante depuis 301 seulement, colonisée par leurs soins au profit essentiel de l'élément gréco-macédonien, se soit implantée cette religion si spécifiquement égyptienne des animaux sacrés avec toutes les

1. *Ibid.*, p. 20.

2. Dans l'édition française de E. Bevan, *op. laud.*, p. 263-265, a été donnée, d'après Spiegelberg, une traduction de la stèle de Pithom ; mais, en ce passage, il y a une erreur : l'opposition n'est pas faite entre des momies et des animaux vivants, et l'on aboutit à un non-sens.

3. Ils ont été maltraités, selon M. Spiegelberg, parce qu'on les a gardés en un territoire devenu étranger à l'Égypte par la conquête ; sans doute aussi le culte a-t-il été négligé ou interdit.

4. On sait assez par le témoignage de Polybe (V, 107, 2-3) qu'à partir de la bataille de Raphia, les Lagides durent compter de plus en plus avec l'élément indigène. La stèle nouvelle fait peut-être allusion à une révolte des Égyptiens dans l'armée de Philopator ; cf. Spiegelberg, *op. laud.*, p. 21-22.

modalités, y compris les nécropoles sacrées, qu'elle comportait en Égypte. N'hésitera-t-on point avant d'adhérer à une pareille doctrine?

Autant il est assuré que le culte plus ou moins hellénisé de Sarapis et d'Isis, d'Anubis et d'Harpocratès, s'est répandu rapidement hors de l'Égypte dans le cours du IIIe siècle av. J.-C., surtout par l'intermédiaire des marchands et des marins qui fréquentèrent Alexandrie, autant il manque la moindre preuve que la zoolâtrie égyptienne ait pénétré même dans les régions immédiatement voisines de l'Égypte et directement soumises aux Ptolémées, sous l'égide de souverains, champions d'un hellénisme qui a toujours répugné à cette zoolâtrie [1].

Ajoutons un argument rationnel dont la valeur ne doit pas être exagérée, mais qui peut-être sera pris en considération: Les prédécesseurs de Ptolémée IV, en élargissant les frontières de l'Égypte, auraient introduit ou laissé s'introduire dans la terre de la conquête les dieux-animaux de l'Égypte : on leur a élevé des temples et aménagé des nécropoles. Après un recul momentané, Ptolémée IV recouvre les domaines perdus : son armée, grossie maintenant d'éléments égyptiens, reprend possession de cette Coelé-Syrie tant convoitée. Il se hâte alors, après l'avance de ses bataillons indigènes, de « replier » le bataillon sacré des dieux de l'Égypte, de réexpédier vers Pelouse momies et animaux vivants, comme si en Égypte seulement les animaux sacrés pouvaient vivre et les momies reposer en paix. Les temples égyptiens et les nécropoles de la Syrie avaient été, croit-on, peut-être souillés, tout au moins désaffectes sous la domination temporaire d'Antiochos : au lieu de les consacrer à nouveau par de solennelles cérémonies et de les rendre à leurs légitimes possesseurs, on les voue à un définitif abandon. Étrange contraste entre la politique suivie par Ptolémée Philopator et celle qu'il faudrait bien attribuer à ses prédécesseurs, si l'on se décidait à suivre l'opinion de W. Spiegelberg.

Mais se décidera-t-on à la suivre? Après tout, il reste une échappatoire. Qui voudra conserver à tout prix la traduction de W. Spiegelberg pourra du moins consentir à abandonner son commentaire. Il lui suffira d'attribuer le passage tout entier à une invention sacerdotale. Une hypothèse du même ordre a déjà été formulée, en particulier par A. Bouché-Leclercq, devant divers actes éma-

1. Sur la répugnance du monde gréco-romain à la zoolâtrie égyptienne, cf. Fr. Cumont, *Les religions orientales dans le paganisme romain*, 4e éd. (Paris, 1929), p. 73-74.

nant de prêtres égyptiens [1]. Il serait dès lors inutile de rechercher la moindre vérité historique sous de pieux mensonges. Que l'on adopte ou non cette solution, je m'entête pour ma part à croire que ni les bords du Jourdain ni les rives du lac de Tibériade ne durent connaître le culte de l'ibis et du crocodile sacrés, non plus que Tyr ni Sidon celui du taureau Apis [2]

P. ROUSSEL.

Paris, mars 1941.

1. On remarquera qu'à la suite du passage examiné, il est question des statues jadis enlevées par les Perses et rapportées par Philopator : c'est un cliché qui a servi pour les quatre premiers Ptolémées : cf. A. Bouché-Leclercq, *Histoire des Lagides*, t. I, p. 11 ; p. 105, note 3 ; p. 254, note 4. Une autre invention sacerdotale serait l'expédition en Perse à l'époque de Philadelphe, que mentionne l'ancienne stèle de Pithom (*Ibid.*, p. 177, note 1).

2. A titre de curiosité, je rappellerai que Ptolémée Philadelphe recevait de Syrie des animaux — qui n'avaient rien de sacré, mais envoyés par un membre de la famille juive des Tobiades : cf. Bevan, p. 90-91.

SUR UN CONTRAT D'ENTREPRISE
TROUVÉ A DÉLOS

M. Ph. H. Davies a récemment donné au *Bulletin de Correspondance hellénique*, 1937, p. 120-125, une étude sur un texte qui avait déjà fait l'objet d'un assez grand nombre d'examens critiques. Il s'agit d'un contrat d'entreprise (συγγραφή) pour l'établissement du dallage du temple d'Apollon, à Délos. Je voudrais montrer ici que les lignes 8-12, qui concernent les formalités d'adjudication, peuvent être restituées et interprétées par comparaison avec les προρρήσεις des baux de Thespies, édités en dernier lieu dans la série de mes *Études d'épigraphie béotienne :*

La pierre est à Oxford (Ashmolean Museum). Le texte a été publié successivement par Bœckh (*C. I. G.*, 2266), d'après une première édition due à Chandler, puis par Fabricius (*Hermes*, XVII, 1882, 1 et suiv.), d'après un estampage, et par F. Durrbach (*Inscr. Délos*, 502), d'après un autre estampage. M. Davies a revu la pierre, et il nous fait connaître les résultats de son travail au moyen d'une série de notes critiques, accompagnées d'un *facsimile* d'estampage portant des restitutions en pointillé. Ce texte se trouve ainsi établi sous la forme indiquée ci-après, et sur laquelle M. Davies fait d'ailleurs des réserves expresses (*op. l.*, p. 122).

L. 8 — — ΓΩΣΘΕΝ — — καὶ ὠνείσθωσαν δὲ τὰ ἔργα καὶ διατιμάσθωσαν καὶ? [ἱερὸν καὶ δημ?]όσιον καὶ σύνπαν? · ὁ [δὲ] ἐρ[γω]ν[ήσων, δρα].

9 [χμὰ]ς ἐκ[ατὸν δοὺς τοῦ] ψεύδους πρὶν ἐργωνεῖν, ἐργωνείτω. Ὁ δὲ νικήσας τῆι δ[ίκηι ψε]ύ[δους?] ἐγγυητὰς καταστησάτ[ω τῆς ἀληθείας — —]

10 .. ΗΣΛ. [πρὶν ἂν τ]ὸ ἔ[ρ]γ[ο]ν ἀνέληται. Ἐπειδὰν δὲ καταστήσηι τῆς ἀληθείας ἐνγυητάς, λελύσθω ὁ τοῦ ψεύδους ἐ[αλωκὼς τῆς ἐργωνίας — —

11 [τὸ] ἔργον · ὅσωι δ'ἂν [πλεῖον] εὕρει ἀναπωλούμενον, ἐξέστω τοῖς ἐπιστάταις εἰσπρᾶξαι τὸν ἐργώνην καὶ τὸν ἐν[γυητὴν — — — ἐὰν].

12 [πρ]ογινώσκωσιν, ἀζημίοις οὖσιν καὶ ἀνυποδίκοις . Ἐπειδὰν δὲ τοὺς ἐνγυητὰς καταστήσηι ὁ ἐργώνης [ἀξι]ο[χρέους, ἀφελόντες οἱ ἱεροποιοὶ καὶ οἱ ἐπιστάται]

13 [ἀπ]ὸ τοῦ ἀλφήματος παντὸς τὸ ἐπιδέκατον, τοῦ λοιποῦ ἀργυρίου ἀποδόντων τὸ ἥμισυ τῶι ἐργώνηι, κτλ.

Il ne sera pas inutile, je crois, d'indiquer ci-dessous les différentes leçons et restitutions des principaux éditeurs :

L. 8, *in fine*. Fabricius et Durrbach n'écrivent plus rien après σύνπαν. Au début de la l. 9, ils écrivent : [δοὺ]ς ἕκ[αστος δίκην] ψεύδους κτλ. Le texte que j'ai reproduit est celui de Bœckh : il est tiré de la leçon de Chandler : ΣΥΝΠΑΝΟΠΤΕΡΟΝ, et il a le mérite d'offrir un sens. Les lettres Ο . ΓΕΡ ΟΝ ont dû disparaître de la pierre depuis le travail de Chandler. Au début de la l. 9, Chandler lisait : .. ΗΣΕΚ. — L. 9, Chandler : ΤΗΙΔ.... ΤΟΥΣ..... ΕΓΓΥΗΤΑΣ ; de là, Bœckh a tiré τῆι δ[ίκηι ψεύδους] ἐγγυητάς ; Fabricius et Durrbach : τῆι δ[ίκηι ψε]ύ[δους?] ἐγγυητάς. M. Davies n'a rien vu entre les mots νικήσας et ἐγγυητάς ; il indique une lacune de treize ou quatorze lettres. — L. 10, au début. Fabricius : ... ΗΣΛ — env. huit l. — ΟΓ . Γ . . ΑΝΕΛΗΤΑΙ ; avec restitution : ησ[.. πρὶν ἂν τ]ὸ ἔ[ρ]γ[ο]ν ἀνέληται. Ce texte est reproduit par Durrbach ; la restitution est de Bœckh. Chandler lisait : .... ΗΣ — huit l. — ΟΙ .. ΓΩΝΑΝΕΛΗΤΑΙ. M. Davies a encore vu les vestiges ΙΣ ; il restitue -ήσ[ας κτλ. — Dans les mots τῆς ἀληθείας ἐνγυητὰς, les lettres ΓΥΗΤΑΣ n'ont été vues que par Chandler. — *In fine*. Bœckh : τελε[ί]σθω ὁ τοῦ ψεύδους ἑ[αλωκὼς τ]ὸ ἐπιτίμιον?]. Fabricius : λελύσθω ὁ τοῦ ψεύδους ἑ[αλωκὼς τῆς ἐργωνίας...], texte reproduit par Durrbach et, sauf les mots τῆς ἐργωνίας, par M. Davies. Mais la copie de Chandler porte, après τοῦ ψεύδους, les lettres ΕΙ. — L. 11. Chandler : ΟΣΩΙΔΑΝ . Ο... ΕΥΡΕΙ ; Fabricius : . . ἔργον ὅσον ἂν τοῦτο εὕρει ; Durrbach propose (sous réserves) : . φοιτῶσι ἢ ἀν..... εὕρει ; c'est le seul point où il se sépare de Fabricius. Davies : ὅσωι δ'ἂν [πλεῖον] εὕρει. — *In fine*. M. Davies, qui n'a rien lu après ΚΑΙ, propose de renoncer à la lecture de Chandler et de Fabricius, pour restituer καὶ [τοὺς ἐγγυητάς]. — L. 12, la restitution ἀξι]ο[χρέους est de Fabricius, et l'O n'a été vu que par lui. Durrbach et Davies ont repris la restitution à leur compte.

En dépit des suppléments, le texte n'est pas bien clair. Bœckh et Fabricius lui ont consacré de laborieux commentaires, dont la clarté n'est pas beaucoup plus grande. Et, comme il arrive parfois en pareil cas, les endroits les plus obscurs sont justement ceux qui ont fait l'objet de restitutions : l. 9, [ὀργχμὰ]ς ἑκ[ατὸν δοὺς τοῦ] ψεύδους ou [δοὺ]ς ἕκ[αστος δίκην] ψεύδους ; l. 9-10, ὁ δὲ νικήσας τῆι δ[ίκηι ψε]ύ[δους] ; l. 10, ὁ τοῦ ψεύδους ἑ[αλωκώς]. A la ligne 11, M. Davies a fait faire au texte un progrès important par sa lecture ὅσωι, qui confirme celle de Chandler, et par sa restitution ὅσωι δ'ἂν [πλεῖον] εὕρει, qui est parfaitement justifiée par l'exemple des textes analogues. Mais on ne parvient toujours pas à comprendre en quoi

consistait la δίκη ψεύδους, malgré un passage de Platon[1] que Bœckh a cité à titre d'éclaircissement.

Or, la restitution ὅσωι δ'ἂν [πλεῖον] εὕρει ἀναπωλούμενον κτλ. fait entrer le texte dans une série de documents où l'on voit les cités et les sanctuaires se prémunir contre la folle enchère, soit de la part d'un entrepreneur, comme c'est ici le cas, soit de la part d'un locataire. Les baux de Thespies appartiennent à cette série. Le mot ψεῦδος y revient plusieurs fois dans l'expression ὁ ἔγγυος τῶ ψεύδεος ; j'ai expliqué de quoi il s'agit[2] : l'ἔγγυος τῶ ψεύδεος est un garant provisoire, qui n'est obligé qu'à garantir les autorités contre le risque de folle enchère. Trois jours plus tard, l'adjudicataire est obligé de constituer des garants définitifs ; à ce moment, l'ἔγγυος τῶ ψεύδεος est dégagé de ses obligations. Si, au contraire, l'adjudicataire ne parvient pas à trouver des garants définitifs, l'adjudication lui est enlevée et remise aux enchères ; l'ἔγγυος τῶ ψεύδεος est alors obligé de verser aux autorités la différence entre la première enchère et la seconde, si le fol enchérisseur n'est lui-même solvable. — Dans le texte de Délos, nous lisons (l. 10) : ἐπειδὰν δὲ καταστήσηι τῆς ἀληθείας ἐνγυητὰς (*sc.* ὁ ἐργώνης), λελύσθω ὁ τοῦ ψεύδους Ει.... D'après ce qui vient d'être dit, la mauvaise restitution ἑαλωκὼς tombe d'elle-même ; on n'hésitera pas à écrire : λελύσθω ὁ τοῦ ψεύδους ἐν[γυητής, ce qui s'accorde parfaitement avec la lecture de Chandler. Mais, si l'on supprime ἑαλωκώς, la restitution δίκη ψεύδους tombe du même coup, avec tous les commentaires que Bœckh et Fabricius lui ont consacrés ; il n'est pas bien difficile de la remplacer ; j'y ai pourvu dans le texte que je donne plus loin.

Au début de la l. 10, Fabricius a lu . . ΗΣΛ, et M. Davies a encore vu les vestiges ΗΣ. Il attribue ces lettres à la terminaison d'un participe (voir les notes critiques, ci-dessus) venant aussitôt avant [πρὶν ἂν τ]ὸ ἔ[ρ]γ[ο]ν ἀνέληται. Mais la phrase a déjà son verbe : c'est καταστησάτ[ω] (l. 9). Ce que j'attends à cet endroit, c'est l'indication du délai accordé à l'adjudicataire pour constituer ses garants définitifs, comme dans les προρρήσεις de Thespies ; voir, par exemple, *B. C. H.*, 1936, p. 182, l. 15-16 : ἐγγύως δὲ καταστᾶσι τῇ ἀρχῇ ἀξιοχρειέας, τῶ μὲν ψεύδεος παρχρεῖμα, ὅλας δὲ τᾶς μισθώσιος τριῶν ἀμεράων. Il me semble qu'on peut, sans trop de hardiesse, proposer la resti-

1. *Lois*, XI, 921 A : ἂν δή τις τῶν δημιουργῶν εἰς χρόνον εἰρημένον ἔργον μὴ ἀποτελέσῃ..., τὴν τιμὴν τῶν ἔργων ὀφειλέτω ὧν ἂν τὸν ἐκδόντα ψεύσηται. Ce qu'il faut tirer de ce texte, selon moi, c'est simplement que le ψεῦδος est un dommage infligé par l'entrepreneur aux autorités qui ont passé la commande d'un travail. Mais ce dommage peut être d'une nature différente dans notre inscription.

2. *B. C. H.*, LX, 1936, p. 182, 411 ; LXI, 1937, p. 217.

tution suivante, qui convient à la largeur de la lacune : ἐγγυητὰς καταστησάτ[ω τῆς ἀληθείας ἀξιοχρέους ἐν ἡμέραις τρισὶν (*vel sim.*) ἀφ'] ἧς ἄ[ν ἡμέρας τ]ὸ ἔ[ρ]γ[ο]ν ἀνέληται — en s'inspirant d'un texte analogue, *Inscr. Délos*, 507, l. 19-20 : χρόνος τῶι ἔργωι μῆνες — — ἀφ' ἧς ἂν ἡμέρας λάβηι τοῦ ἀργυρίου τὴμ πρώτην δόσιν ; on peut aussi comparer notre texte lui-même, plus bas, l. 19-21 : ἐπειδὰν δὲ συντελεσθῆι τὸ ἔργον, ἐπανγειλάτω ὁ ἐργώνης τοῖς ἐπιστάταις καὶ ἀρχιτεκτόνι · ἀφ' ἧς δ'ἂν ἡμέρας ἐπανγείληι, ἀποφαινέσθωσαν ἐπιστάται καὶ ἀρχιτέκτων τὴν δοκιμασίαν ἐν δέκα ἡμέραις · ἐὰν δὲ μὴ [ἀποφαίνωνται, δόκιμ]α ἔστω τὰ ἔργα (texte de M. Davies)[1]. — Ainsi, pour constituer ses garants définitifs, l'entrepreneur dispose d'un certain délai, non point à partir de l'adjudication, mais à partir du jour où il commence le travail, et il ne touche un premier paiement (la moitié des neuf dixièmes du prix total) qu'après avoir constitué ses garants (l. 12-13) ; s'il n'en trouve pas, l'adjudication lui est enlevée. Ce règlement donne aux ἐκδόται une double sécurité, car il oblige l'entrepreneur, non seulement à constituer des garants définitifs, mais aussi à commencer le travail, s'il veut conserver l'adjudication.

Je propose donc le texte suivant :

L. 8 ὁ [δὲ] ἐρ[γώ]ν[ης, καταστή].

9 [σα]ς ἐ(ν)[γυητὴν τοῦ] ψεύδους πρὶν ἐργωνεῖν, ἐργωνείτω. Ὁ δὲ νικήσας τὴ[ν ἐργωνίαν] ἐγγυητὰς καταστησάτ[ω τῆς ἀληθείας ἀξιοχρέους ἐν ἡμέραις τρισὶν ?].

10 [ἀφ'] ἧς ἄ[ν ἡμέρας τ]ὸ ἔ[ρ]γον ἀνέληται. Ἐπειδὰν δὲ καταστήσηι τῆς ἀληθείας ἐνγυητάς, λελύσθω ὁ τοῦ ψεύδους ἐν[γυητής · ἐὰν δὲ μὴ καταστήσηι, ἀναπωλείσθω].

11 [τὸ] ἔργον · ὅσωι δ'ἂν [πλεῖον] εὕρει ἀναπωλούμενον, ἐξέστω τοῖς ἐπιστάταις εἰσπρᾶξαι τὸν ἐργώνην καὶ τὸν ἐν[γυητὴν — 37 l. —].

12 . . ογινώσκωσιν, ἀζημίοις οὖσιν καὶ ἀνυποδίκοις. Ἐπειδὰν δὲ τοὺς ἐνγυητὰς καταστήσηι ὁ ἐργώνης [ἀξιοχρέους — —]

Notes critiques. — L. 8, *in fine* : à l'exemple de Bœckh, je tire parti des lettres lues par Chandler. — L. 9, début : on a lu . . ΣΕΚ, mais il est fort probable qu'on a pris un N pour un K, comme il arrive si souvent. Quant à l'H que Chandler pensait avoir vu avant ΣΕΚ, je pense qu'il n'a jamais existé, comme beaucoup d'autres lettres indiquées par le même éditeur. — Au milieu de la ligne, je suis obligé de m'écarter sensiblement des lectures qui ont été faites. Fabricius a lu ΤΗΙΔ et, un peu plus loin, Chandler a ΤΟΥΣ. Comme la pierre a toujours été fort difficile à déchiffrer (témoin le τοῦτο de Fabricius, le φοιτῶσι de Durrbach,

1. Voir encore, par exemple, *Syll.*[3], 344 = C. B. Welles, *Royal Corresp.*, n° 4 (lettre d'Antigonos à Téos), l. 12-13 : ἀποστ]αλῆναι ἐν ἡμέραις πέντε ἀφ' ἧς ἂν αἱρεθῶσιν.

et mainte lecture de Chandler), je crois être autorisé à restituer ἐργωνίαν comme si l'on n'avait jamais rien lu à cet endroit. On pourrait songer à un autre terme, tel que ἔκδοσιν. — L. 10, *in fine*, la restitution ἀναπωλείσθω s'impose, d'après ce qui suit immédiatement. — L. 11, καὶ τὸν ἐν[γυητήν] : il s'agit naturellement de l'ἐγγυητὴς τοῦ ψεύδους ; il ne faut donc pas songer à corriger en τοὺς ἐνγυητάς, comme le veut M. Davies. La lacune qui occupe la fin de la ligne me semble trop vaste pour être comblée ; elle contenait peut-être la clause de l'ἡμιόλιον, qui figure à la place correspondante dans les προρρήσεις de Thespies. Au début de la l. 12, je ne sais que faire de . . ογινώσκωσιν, malgré le commentaire de Fabricius qui restitue [πρ]ογινώσκωσιν et cite un exemple de Démosthène (XXIX, 58), nullement pertinent à mon avis. — J'ai tenu compte, pour mes restitutions, de la largeur des lacunes telle qu'elle apparaît sur le *facsimile* de M. Davies.

Le texte est maintenant très clair ; en voici le sens : « L'entrepreneur constituera un garant contre la folle enchère avant de demander l'adjudication, et il la demandera ensuite. Celui qui aura emporté l'adjudication constituera des garants définitifs dans les trois (?) jours à partir du jour où il commencera le travail. Lorsqu'il aura constitué des garants définitifs, le garant contre la folle enchère sera dégagé de ses obligations ; s'il ne les constitue pas, l'ouvrage sera remis en adjudication : et, si la nouvelle adjudication se fait à un prix supérieur, il sera permis aux épistates de recouvrer la différence sur le (premier) entrepreneur et sur son garant..., sans risquer ni amende ni procès. Mais, lorsque l'entrepreneur aura constitué ses garants (définitifs)... », on lui versera un premier acompte.

Deux conclusions ressortent de cette petite étude :

1. L'expression ἐγγυητὴς τοῦ ψεύδους est logique, si ψεῦδος signifie « proposition fausse », « promesse fausse » faite par un adjudicataire. Mais l'expression ἐγγυηταὶ τῆς ἀληθείας n'a aucun sens en elle-même. Elle a été déduite de la précédente à titre de contraire. Elle est donc probablement moins ancienne, et peut-être moins répandue. En effet, nous ne la trouvons point en Béotie, dans les textes qui font mention de l'ἔγγυος τῶ ψεύδεος. Là, les garants définitifs sont appelés simplement ἔγγυοι ; ce sont les garants par excellence.

2. L'usage du garant contre la folle enchère et le terme ψεῦδος ne sont pas propres à la Béotie ; il semble qu'ils ont été répandus dans presque toute la Grèce. Ils sont attestés dès 297, date du texte de Délos, et on peut penser qu'ils remontent au moins au ɪvᵉ siècle.

Michel FEYEL.

LES CHLAMYDES NOIRES
DES ÉPHÈBES ATHÉNIENS

Une inscription métrique de Marathon, qui a été l'objet de plusieurs études, commémore une réception officielle faite par Athènes vers 176 à Hérode Atticus[1]. Dans le cortège qui va au-devant de lui, on voit figurer les prêtres, les prêtresses, les chanteurs, puis (v. 18 sqq.) :

τοῖσι δ'ἔπ'ἠϊθέους ἵστορας ἠνορέης,
παῖδας Ἀθηναίων, χαλκῷ γανάοντας ἐφήβους,
τοὺς αὐτός, λήθην πατρὸς ἀκειόμενος
Αἰγεΐδεω, λώβης δ⟨ν⟩οφοείμονος ἔσχεθε κούρο[υς]
ἀργυφέαις χλαίναις οἴκοθεν ἀμφιέσας.

On traduira, en omettant la proposition participiale des v. 20-21 :

A la suite, les jeunes gens, experts à la prouesse, les fils des Athéniens, éphèbes resplendissant de bronze, que lui-même ... a écartés de la disgrâce du sombre habillement, vêtant les jeunes hommes à ses frais de manteaux d'éclatante blancheur.

Ce passage rappelle une libéralité d'Hérode Atticus, déjà connue par une inscription et par Philostrate[2]. Aux chlamydes noires que portaient les éphèbes, il substitua de blancs manteaux. Selon Philostrate, si les éphèbes, jusque-là, avaient été vêtus de noir, c'est que les Athéniens portaient publiquement le deuil du héraut argien Coprée qu'ils avaient massacré lorsqu'il arrachait de l'autel les Héraclides, venus à Athènes en suppliants.

La proposition omise ci-dessus a quelque peu embarrassé les commentateurs. On a entendu d'ordinaire : *réparant l'oubli commis par son père.* Claudius Atticus aurait eu l'intention de la ré-

1. A la bibliographie indiquée dans *I. G.*, II², 3606 (1935), on ajoutera U. Powell, *New Chapters in the history of Greek literature*, IIIe série (1933), p. 190-195.
2. Cf. *I. G.*, II², 2090 et Dittenberger, *Sylloge inscr. graec.*, 3e éd., n. 870, qui cite le passage de Philostrate, *Vit. sophist.*, II, 1, 5, p. 59, éd. Kayser.

forme vestimentaire ; Hérode l'aurait réalisée... environ trente ans après. « Intervalle un peu long », reconnaît P. Graindor, le premier éditeur, qui tente en vain de le réduire, puis suppose, « faute de mieux », qu'Hérode aurait choisi l'anniversaire de la mort de son père pour donner une marque de sa générosité [1].

Wilamowitz-Mœllendorff a accepté l'interprétation de P. Graindor [2]. Mais elle a paru inadmissible à U. Powell, qui entend : *pour préserver la mémoire de son père de l'oubli* [3]. Qu'il s'agisse de réparer un oubli du père ou de sauvegarder sa mémoire, on s'étonne également que le fils ait laissé passer trente ans avant d'y songer.

Et que signifie Αἰγείδεω au début du v. 21? « Nous savions déjà par les inscriptions du Triopion, écrit P. Graindor, qu'Hérode se disait descendant de Thésée [4]. » En fait, il s'y dit descendant de Kéryx et ne se qualifie de Θησηιάδης, ou d'Athénien, en terre italienne, que pour s'opposer aux Romains. Αἰγείδης peut n'avoir pas d'autre valeur ou rappeler le *cognomen* d'Atticus ; mais il n'y avait nulle raison ici pour le mettre en vedette au début d'un vers.

Au lieu d'une allusion maladroite à Claudius Atticus, on aura une allusion mythologique appropriée si l'on traduit : *portant remède à l'oubli du père commis par l'Égéide.* Hérode a mis fin à une pratique où d'aucuns voyaient une expiation remontant au retour de Thésée, vainqueur du Minotaure, mais oublieux des recommandations paternelles.

La voile noire du navire qui revenait de Crète n'a pas fait place à la voile blanche, messagère de salut. L'oubli fatal entraîne la mort d'Égée. Aussi, dans les fêtes du mois Pyanepsion qui étaient censées commémorer le retour de Thésée, des rites de deuil se mêlaient à des manifestations de joie [5]. Thésée et ses jeunes compagnons avaient dû, vêtus de noir, expier la négligence de l'Égéide : les éphèbes d'Athènes, à travers les siècles, suivaient, disait-on, leur exemple.

Philostrate connaissait une autre explication du port des chla-

1. *Musée Belge*, 1912, p. 76. Dans ses ouvrages ultérieurs, P. Graindor place la mort du père d'Hérode entre 134 et 138 ; cf. *Hérode Atticus* (1930), p. 35 et suiv. ; *Athènes sous Hadrien* (1934), p. 179. L'inscription mentionnant les chlamydes blanches des éphèbes date de 165/6 ; cf. P. Graindor, *Bull. Corr. Hell.*, XXXIX, 1915, p. 390-391.

2. *Sitz.-Ber. Berl. Akad.*, 1928, p. 26.

3. *Op. laud.*, p. 193, note 9.

4. Sur le Triopion, édifié par Hérode près de la *Via Appia*, cf. J. Weiss, *ap.* Pauly-Wissowa, *s. v.*, col. 176, n. 2. Pour les inscriptions, voir *I. G.*, XIV, 1389 = *Inscr. Graec. ad res rom. pert.*, I, n. 194 (*A*, v. 34).

5. Cf. Plut., *Thes.*, 22-23.

mydes noires. Pour s'en étonner et pour opposer comme incompatibles son témoignage et celui de l'anonyme auquel nous devons le poème de Marathon, il faudrait ignorer les procédés classiques de l'*aitiologie*, les *Questions grecques* et les *Questions romaines* de Plutarque, aussi bien que les *Fastes* d'Ovide[1].

P. ROUSSEL.

Juillet 1941.

1. Il n'est pas sans intérêt d'ailleurs de trouver cette double explication, empruntée, l'une à la geste de Thésée, l'autre à la légende des Héraclides. Le cas n'est pas unique : Plutarque, *Thes.*, 22, rapporte que, dans la commémoration du retour de Thésée et des autres rescapés, on portait l'*eirésionè*, c'est-à-dire une branche d'olivier, ornée de bandelettes, à laquelle étaient suspendus des pains, des figues, des flacons contenant du miel, de l'huile, du vin. Mais, ajoute-t-il, d'autres prétendent que cet usage se rapportait aux Héraclides qui avaient été ainsi nourris par les Athéniens pendant leur séjour d'exil. Je marquerai ailleurs le sens et l'intérêt de cette indication. Bornons-nous ici à rappeler l'association si fréquente en Attique de Thésée et d'Héraclès, ou même la substitution de l'un à l'autre. C'est une particularité légendaire qu'a déjà soulignée Edm. Pottier dans un article de la *Revue de l'art ancien et moderne*, 1901, I, p. 1-18 : *Pourquoi Thésée fut l'ami d'Hercule* (cf. *Recueil Edmond Pottier*, 1937, p. 352-372).

REMARQUES
SUR LE SALUT SELON L'ORPHISME

Nos lecteurs le savent par expérience, M. André Boulanger est en France, selon le mot du P. Lagrange, « le maître des études orphiques ». Voici qu'il vient avec *Le salut dans l'orphisme* (*Mémorial Lagrange*, Paris, 1940, p. 69-79) d'aborder le problème central : « L'orphisme est essentiellement une religion de salut. Dans un domaine où tout est contestable, voilà une vérité qui ne risque pas d'être contestée. » L'étude, d'une rare limpidité en une matière si obscure, comprend deux parties : la nature de l'homme selon l'orphisme ; les moyens d'assurer le salut. Nous en adopterions volontiers les conclusions, sauf sur les deux points suivants :

I) Pour déterminer la nature de l'homme selon les Orphiques, il ne faudrait recourir qu'au seul témoignage de Platon. — Le principe nous paraît juste, mais avec l'importante correction que voici. De Platon à ses exégètes néo-platoniciens, il y a eu dans l'utilisation des écrits orphiques une continuité qui ne doit pas être méconnue ni sous-estimée. Aristote et Xénocrate, les Stoïciens, Plutarque et aussi Philodème, Cicéron, Philon le Juif en jalonnent les étapes. Il est légitime de penser que, dans la lumière où s'est déroulée l'histoire de la littérature orphique, si des enrichissements, des déformations ont pu se produire, du moins cela n'a pu être que dans certaines limites. Le cas de l'hermétisme, par exemple, est à cet égard tout différent, comme j'ai déjà eu occasion de le faire remarquer[1]. D'où la méthode à l'aide de laquelle Tannery et Salomon Reinach (noms que l'on est plus que surpris de ne pas rencontrer dans la bibliographie du bon ouvrage de M. Guthrie[2]) ont pu reconstituer maints éléments de l'orphisme : interpréter les textes de Platon, que leur date certaine rend précieux, avec tous

1. *Mystères et cultes mystiques dans l'Antiquité grecque* (dans les *Actes du Congrès de Strasbourg de l'Association Guillaume Budé*, Paris, 1939), p. 197.
2. *Orpheus and Greek religion, a study of the orphic movement*, Londres, 1935.

les moyens que nous fournit l'exégèse critique des témoignages postérieurs.

Je prendrai l'exemple du mythe central de l'orphisme, celui du meurtre de Dionysos par les Titans. D'une part, M. Boulanger reste fidèle à l'interprétation qui voit dans *Lois*, III, p. 701bc, la plus ancienne allusion datée à l'hérédité titanique des hommes[1] : il admet aussi dans l'orphisme le châtiment au cours de cette vie de fautes antérieures. D'autre part, les témoignages de Plutarque, de Pausanias, d'Olympiodore, même ceux du IIIe siècle, si près de Platon (papyrus de Gurob, Euphorion, auxquels nous joindrions les Stoïciens que suit certainement l'épicurien Philodème), le laissent hésitant à admettre l'ancienneté du meurtre de Dionysos par les Titans. Il reconnaît qu'avec lui « tout devient aisé et lumineux ». Mais ce ne serait là qu' « une construction hypothétique ».

On pourrait observer qu'une hypothèse, fondée sur des textes relativement si anciens, qui explique tout avec cette aisance, remplit au plus haut degré les conditions requises de la science. On pourrait noter aussi que l'étude même du mythe, telle que nous l'avons tentée dans cette *Revue*, en en établissant la valeur étiologique, en le raccordant aux mythes des ennemis de Dionysos, permet d'en préciser l'origine et la valeur[2]. Mais les hésitations de M. Boulanger ne disparaîtraient-elles pas tout à fait si de fâcheuses lacunes dans les *Orphicorum fragmenta* de Kern ne dissimulaient deux textes qui soulignent cette continuité dont je parlais[3]?

Le premier de ces textes est un fragment de Xénocrate, l'élève de Platon. Olympiodore le cite dans son commentaire du *Phédon* à propos de la fameuse φρουρά, où sont détenus les hommes. Kern a bien recueilli ce commentaire, mais, je ne sais pourquoi, omis le passage qui précède dans l'édition Norvin (p. 84, l. 21 et suiv. : p. 81, l. 1 et suiv.) : Ὅτι τούτοις τοῖς κανόσι ῥαδίως διελέγξομεν ὡς οὔτε τἀγαθόν ἐστιν ἡ φρουρά, ὥς τινες, οὔτε ἡ ἡδονή, ὡς Νουμήνιος, οὔτε ὁ δημιουργός, ὡς Πατέριος, ἀλλ' ὡς Ξενοκράτης Τιτανική ἐστιν καὶ ἐς Διόνυσον ἀποκορυφοῦται (= frag. 20 Heinze). Οὕτω δὲ καὶ Πορφύριος προυπενόησεν. Ce texte capital n'est pas absolument limpide. Mais ce qu'il prouve certainement, c'est que Xénocrate connaissait le meurtre de Dionysos par les Titans. Il prouve aussi qu'il rattachait à ce meurtre

1. En sens contraire, le P. Festugière, dans son compte-rendu de Guthrie, *Revue des Études grecques*, 1936, p. 308.
2. 1938, p. 168 et suiv.
3. *Le culte des Muses chez les philosophes grecs*, p. 88 et 23 ; *Mystères et cultes mystiques*, p. 193-194.

le sort présent des hommes tel que le dépeint, d'après les *Orphiques*, le passage célèbre du *Phédon*. Ce qui est plus obscur, ce qu'ont essayé d'éclaircir notamment Heinze[1] et Erich Frank[2], c'est le parti que Xénocrate en tirait pour sa propre doctrine et qui ne nous concerne pas directement ici.

L'autre texte, non moins instructif, est un passage des *Problèmes* attribués à Aristote. Salomon Reinach le signala en 1919 par une communication à l'Académie des inscriptions, publiée dans la *Revue archéologique* de la même année et recueillie depuis dans le t. V de *Cultes, mythes et religions*, paru à Paris en 1923. Kern, dans son recueil de 1922, n'a cité de Reinach que les mémoires qui étaient groupés dans les volumes déjà parus de cet ouvrage. Il a donc omis *Une allusion à Zagreus dans un problème d'Aristote*, comme l'ont négligé après lui et sans doute d'après lui M. Guthrie, les PP. Festugière et Lagrange. Le problème en question, déjà connu de Philochore, remonte bien au IVe siècle. On y lit (section III, problème 43, t. IV, p. 331, 15 Bussemaker) : Διὰ τί οὐ νόμος τὸ ἑφθὸν ὀπτᾶν, νόμος δὲ ὀπτὸν ἕψειν; Πότερον δὲ διὰ τὸ λεγόμενον ἐν τῇ τελετῇ;

Comme l'a vu S. Reinach, il y a là une allusion brève mais précise au récit du dépècement de Dionysos tel que nous le connaissons par des textes tardifs. Clément d'Alexandrie, confirmé par les expressions plus vagues de Firmicus Maternus, nous montre les Titans qui commencent par faire bouillir les membres de leur victime divine. Puis ils les font rôtir[3]. « Il ne semble pas douteux qu'Aristote ait voulu dire ceci : « Si l'on s'abstient de bouillir de « la viande avant de la rôtir, c'est peut-être parce que, dans les « mystères, on raconte que les Titans, ces criminels ancêtres du « genre humain, ont fait bouillir avant de les rôtir et de les manger « les membres de Dionysos-Zagreus[4]. »

Le témoignage est précieux. Il n'atteste pas seulement en gros que Dionysos a été déchiré par les Titans, mais, par un détail significatif, que le récit de Clément d'Alexandrie remonte haut dans le

1. *Xenokrates*, p. 156.
2. *Plato und die sogenannten Pythagoreer*, Halle, 1923, p. 296.
3. Clément d'Alexandrie (*Protr.* II, 18 = I, 14 Stählin = frag. 35 Kern) : Οἱ δὲ Τιτᾶνες, οἱ καὶ διασπάσαντες αὐτόν, λέβητά τινα τρίποδι ἐπιθέντες καὶ τοῦ Διονύσου ἐμβαλόντες τὰ μέλη καθήψουν πρότερον · ἔπειτα ὀβελίσκοις περιπείραντες ὑπείρεχον Ἡφαίστοιο (on notera la trace de vocabulaire poétique).
Firmicus Maternus, *De errore prof. gent.*, VI, 33, p. 55 Heuten : « ... *decocta* uariis generibus *pueri membra consumunt* ».
4. *Op. laud.*, p. 66.

passé. L'auteur chrétien l'attribue à Orphée, « poète de la Τελετή », ce qui est dans un accord remarquable avec les expressions du Pseudo-Aristote : τὸ λεγόμενον ἐν τῇ τελετῇ. Euphorion, qui sait déjà que Dionysos a été par les Titans placé sur le feu[1], a dû connaître le même poème. Le P. Lagrange, qui n'hésitait pas à prononcer à son sujet le nom d'Onomacrite (VIe siècle), n'a malheureusement pas connu la citation des *Problèmes* aristotéliciens.

II) Le second point où nous aurions peine à suivre M. Boulanger est ce qu'il dit du caractère purement livresque de l'orphisme. Précisons bien. Il ne s'agit pas de ce que M. Eisler appelait une « Buchreligion », d'une religion dont les dogmes révélés reposent dans des écrits sacrés[2], ou plutôt il ne s'agit pas seulement de cela. Mais, comme l'hermétisme, c'est par la lecture que l'orphisme procéderait. Le mystère, au lieu de se dérouler dans un sanctuaire, s'opère dans un écrit. Telle est la distinction établie par le P. Festugière entre les mystères cultuels et les mystères littéraires[3]. La comparaison est intéressante : devons-nous dire qu'elle ne nous semble pas valable en ce qui concerne l'orphisme?

Le passage de l'*Hippolyte* d'Euripide, v. 952, montre bien la vie orphique liée à la « fumée de nombreux écrits ». Il ne montre pas que ces écrits opèrent à eux seuls, indépendamment de toute action rituelle, la purification de l'âme. Il est bien vrai, d'autre part, que Diodore de Sicile opposera un jour ce qu'enseignent les poèmes orphiques à ce que l'on introduit de façon furtive dans les cérémonies des mystères (τελεταί)[4] et que cela rappelle Pausanias opposant celui qui a vu les mystères d'Éleusis et lu les poèmes dits orphiques[5]. Mais, comme je l'ai dit ailleurs[6], Diodore, III, 62, 8,ne peut être isolé du même auteur, V, 75, 4, où on lit qu' « Orphée a transmis dans les cérémonies des mystères le déchirement de Dionysos[7] ». J'ajouterai à ce que j'ai dit alors que les parallèles d'expression entre ce dernier passage et d'autres qui concernent les

1. « Les Titans, dans l'excès de leur violence, mirent sur le feu le divin Dionysos » (trad. A. Boulanger).

2. Kern, art. *Mysterien* in P. W., col. 1286, l. 21.

3. *L'idéal religieux des Grecs et l'Évangile*, Paris, 1932, p. 127.

4. III, 62, 8. Trad. Boulanger. J'ajoute « de façon furtive » pour rendre παρεισαγόμενα qui s'oppose à δηλούμενα et doit marquer la différence entre ce qui est dit clairement dans les écrits et présenté de façon dérobée dans les δρώμενα.

5. I, 37, 4. Trad. Boulanger (à propos du tabou de la fève). Cf. Plutarque, *Quaest. conu.*, II, 2, 636 d.

6. *Culte des Muses*, p. 29, n. 2.

7. (= frag. 303 Kern) : ὃν Ὀρφεὺς κατὰ τὰς τελετὰς παρέδωκε διασπώμενον ὑπὸ τῶν Τιτάνων.

mystères de Samothrace ne peuvent guère laisser de doute qu'il y s'agit également de mystères cultuels[1].

Si, malgré ces expressions analogues, on formulait l'objection suivante : dans Diodore, V, 75, 4, à la différence des textes sur Samothrace, il s'agit de τελεταί purement littéraires et d'une *traditio* également littéraire, je répondrais ceci : 1) En pareil cas, l'identité absolue des formules serait singulière. 2) Il faudrait alors admettre que, dans III, 62, 8, les poèmes orphiques sont des τελεταί, τελεταί livresques tout autant que les τελεταί ainsi nommées simplement sans autre détermination supplémentaire. Tout cela serait bien forcé et invraisemblable. On ne saurait dire dès lors que Pausanias et Plutarque attestent que les écrits orphiques agissent en dehors des mystères, mais, au contraire, soulignent leur lien avec eux. Le problème, que nous avons examiné ailleurs, est de déterminer et quels sont ces mystères et la nature de ce lien.

Rien ne démontre donc que le cas de l'orphisme soit à identifier à ces singuliers mélanges de mythe, de philosophie, de transposition rituelle que seront les mystères hellénistiques tels que l'hermétisme. Allons plus loin : une raison de vraisemblance nous paraît s'y opposer absolument. Dans l'hermétisme, l'action purement littéraire des écrits, c'est ce qu'on y appelle le « sacrifice en esprit » : ainsi traduisons-nous la λογικὴ θυσία. Or, de même que chez Philon le Juif, ce culte intérieur qui se passe dans l'âme seule suppose l'intervention de la philosophie, spécialement de Platon et d'Aristote[2]. Rien de tel, étant donné la chronologie, n'est possible pour l'orphisme qui n'est point parvenu à cet état de religion désincarnée. Si les écrits y interviennent, c'est comme le montre le texte de la *République* sur la pratique des τελεταί orphiques (car je ne conçois pas la distinction des Orphéotélestes et des τελεταί, contraire

1. III, 55, 9 : ἐξ οὗ δ'εἰσὶ πατρὸς (les Corybantes, fils de la Mère des Dieux) ἐν ἀπορρήτῳ κατὰ τὴν τελετὴν παραδίδοσθαι ; V, 49, 5 : καὶ τὰ μὲν κατὰ μέρος τῆς τελετῆς ἐν ἀπορρήτοις τηρούμενα μόνοις παραδίδοται τοῖς μυηθεῖσι (cf. III, 62, 8 : τελετάς, περὶ ὧν οὐ θέμις τοῖς ἀμυήτοις ἱστορεῖν τὰ κατὰ μέρος).

Il est intéressant de noter en passant que, III, 62, 8, comme V, 49, 5, le secret porte non pas sur l'ensemble ni sur le mythe mis en scène, mais essentiellement sur τὰ κατὰ μέρος (τῆς τελετῆς), c'est-à-dire sur la succession exacte des rites. Aussi comprend-on que Diodore puisse savoir et dire ce que « transmet » Orphée κατὰ τὰς τελετάς. Un seul point reste obscur ; cette *traditio* (sur ce terme, cf. Festugière, p. 121, n. 4) rituelle dans les mystères recourt-elle au secours des écrits, de poèmes que chacun pourrait lire en dehors d'eux? Le λόγος du mystère peut-il être connu du profane? Ainsi le livret d'un opéra, à la représentation duquel ne seraient admis que des initiés, ou mieux encore le roman d'où est tiré le livret. Le λόγος, si on songe à l'édit de Ptolémée Philopator, semble avoir été secret et serait à distinguer des poèmes.

2. *Culte des Muses*, p. 223-224.

au vocabulaire même), à propos de sacrifices réels et non fictifs et intérieurs[1].

Les remarques qui précèdent, faites pour préciser notre point de vue, risquent peut-être de masquer aux lecteurs le dessin ferme et souple de la pensée de M. Boulanger. Après avoir souligné notre désaccord sur certains points, qu'il nous soit permis de dire que, sur le salut dans l'orphisme, il y a malheureusement place à bien des divergences que nulle personne un peu au courant ne qualifiera d'hérésie. Mais c'est toujours un plaisir de se trouver devant une position aussi claire que celle choisie par M. Boulanger, alors même qu'on ne l'adopte pas entièrement.

Pierre BOYANCÉ.

1. II, p. 364 e = frag. 3 Kern. Comme l'a dit Kern, P. W., s. v. *Mysterien*, c'est là le *locus classicus* sur l'activité des Orphéotélestes. Je reviendrai sur l'analyse, à mon avis erronée, qu'en donne contre moi M. F. Pfister dans la *Berliner philologische Wochenschrift*, 1940, p. 534 et suiv. J'ai pu me tromper en y liant orphisme et éleusinisme, mais certainement pas en y montrant que les Orphéotélestes y sont dans une tradition fort orthodoxe en liant magie et religion ; tout ce que M. Pfister m'objecte sur ce second point est une pure pétition de principe et viserait aussi bien des figures comme Épiménide ou Empédocle. Il faut toujours en revenir à la considération de ce que c'était qu'un catharte, et c'est là ce que je me suis proposé avant tout de rappeler dans les chapitres visés de mon livre.

« CVM DIGNITATE OTIVM »

Cum dignitate otium, la formule est célèbre ; c'est dans le *Pro Sestio* le but que Cicéron assigne à l'activité des optimates. Elle devrait permettre de préciser un aspect important des vues politiques de l'orateur. Cependant, elle n'a pas à beaucoup près bénéficié de la même attention que, par exemple, la question de savoir si dans le *De republica* s'annoncent ou ne s'annoncent pas le régime impérial et l'institution du principat. Même Richard Heinze, qui a su tirer parti mieux que d'autres des pages fameuses du *Pro Sestio* pour étudier les idées de son auteur [1], a laissé de côté l'énigmatique définition. De même dans leurs biographies, T. Peterson [2], Ciaceri [3] et tout dernièrement M. Gelzer [4]. Les historiens n'ont guère été plus attentifs à ce qui leur a paru peut-être des mots plus pompeux qu'instructifs. Une remarque sévère, jetée en passant par M. Piganiol [5], c'est tout ce qu'ils ont suscité.

Les seules études un peu développées que je connaisse ont été celles du chanoine Rémy [6] et de M. Wegehaupt [7]. Le premier a constaté que Cicéron parle à plusieurs reprises, aux alentours des années 56-54, d'*otium* et de *dignitas*. Il lui a paru que ce n'était pas du reste chaque fois avec la même valeur. Si dans la correspondance et dans le *De oratore* il s'agit de fins que s'assigne l'individu et qui

1. Dans son article *Ciceros Staat als politische Tendenzschrift* (*Hermes*, LIX, 1924, p. 73 et suiv., article recueilli dans *Vom Geist des Römertums*, Leipzig, 1938), l'auteur utilise le *Pro Sestio*, surtout le § 137, pour établir un certain changement d'attitude de Cicéron à l'égard du rôle de l'aristocratie. L'esquisse de constitution romaine qui s'y trouve met l'accent sur le Sénat, le *De republica* insistera sur la part à faire au peuple. C'est que, dans l'intervalle, Cicéron a eu bien des désillusions sur les chefs du parti conservateur (p. 82 et suiv.).

2. *Cicero, a biography*, Berkeley, 1920, p. 334.

3. *Cicerone e i suoi tempi*, t. II, Milan, 1930, p. 79, 83 et suiv.

4. Article *M. Tullius Cicero*, dans *P.-W.*, VII A I, analyse col. 932 rapidement le *Pro Sestio*.

5. « Cicéron exprime leur programme majestueux et vide (des *optimates*) : « *le repos dans la dignité* », dans *La conquête romaine*, Paris, 1927, p. 394 ; cf. du même, *Histoire de Rome*, Paris, 1939, p. 178 : « Cicéron résume le programme du parti nobiliaire en un seul mot : *otium*, le repos. »

6. *Dignitas cum otio*, dans le *Musée Belge*, XXXII, 1928, p. 113-127.

7. *Die Bedeutung und Anwendung von dignitas in den Schriften der republikanischen Zeit*, dissertation de Breslau, 1932.

le concernent, dans le *Pro Sestio* les mêmes mots auraient une portée différente. L'*otium*, la *dignitas* dont il y est question ont rapport avec l'État ; la formule exprime « la directive générale que doit suivre l'activité politique du chef : *quod est propositum rei publicae gubernatoribus* ». « Ce n'est pas le bien des chefs que vise la formule directement et avant tout, mais celui du gouvernement et de l'État romain. » Et le chanoine Rémy, après une analyse fort intéressante, de rapprocher la définition « strictement équivalente » de Frédéric Le Play : « La tranquillité volontaire et satisfaite dans l'ordre établi. »

M. Wegehaupt a consacré toute une dissertation au sens de *dignitas* dans Cicéron et dans Salluste. Son travail fait partie d'un ensemble de recherches suscitées par M. Wilhelm Kroll sur le vocabulaire politique de l'époque[1]. Elles ont, elles aussi, attiré peu l'attention de nos savants, bien qu'elles fournissent à la synthèse du maître sur *Die Kultur der ciceronischen Zeit*[2] un fondement qui intéresse autant les philologues que les historiens. M. Wegehaupt, au terme d'une analyse soigneuse, mais parfois non exempte de flottements ou d'obscurités, ne discerne pas moins de dix acceptions du mot chez Cicéron. C'est au septième des sens reconnus par lui qu'il rattache, comme un huitième, le sens de *dignitas* dans la formule que nous étudions. *Dignitas*, en ce septième sens, désigne « la considération (*die Ehre*) d'un particulier qui consiste dans l'intégrité (*Unversehrtheit*) de son existence de citoyen[3] ». Mais un citoyen romain de classe sénatoriale, par suite de son aspiration constante à défendre et à accroître son crédit et son influence dans l'État, trouve dans sa *dignitas* une exigence qui réclame sans cesse une satisfaction. Aussi *dignitas* est « la position subjective de l'individu qui présente à la communauté la défense de ses intérêts personnels et l'accomplissement de ses aspirations comme une exigence légitime[4] ». Ce septième sens de *dignitas* a quelque chose d'éminemment conservateur, qui explique son association avec « une expression de

1. Elles font suite de quelque manière aux études de R. Heinze sur *respublica* (*Von den Ursachen der Grösse Roms*, Leipz. Rektoratsrede, 1921, réédité en 1925 et en 1930), sur *auctoritas* (*Hermes*, LX, 1925, p. 348 et suiv.), sur *fides* (LXIV, 1929, p. 140 et suiv.) ; études recueillies dans le livre cité plus haut. Ce sont : Friederich Klose, *Die Bedeutung von honos und honestus*, dissertation de Breslau, 1933 ; Alfred Gwosdz, *Der Begriff des römischen princeps*, dissertation de Breslau, 1933 ; H. Strassburger, *Concordia ordinum*, dissertation de Francfort, 1931.
2. Dans *Der Erbe der Alten*, 2e série, 22-23.
3. *Op. laud.*, p. 76.
4. P. 77.

tendance analogue, *otium*[1] ». Ceci pour la *dignitas* de l'individu. Mais, dans le *Pro Sestio*, « *Otium cum dignitate* signifie la grandeur (*dignitas*) de l'État dans l'affirmation (*otium*) de ses conditions de vie naturelle ». Pour ce huitième sens, M. Wegehaupt s'accorde avec le chanoine Rémy, dont il s'inspire.

I

Ce qu'on appelle la digression sur les *optimates* n'est pas dans le *Pro Sestio* un hors-d'œuvre. Bien au contraire, elle est en un sens le centre, la partie culminante du discours, et il me paraît certain que cela ne tient pas à la rédaction, que la harangue parlée ne pouvait lui faire une part moindre ou différente[2]. Il suffit pour le montrer de rappeler quelques-uns des traits qui font l'unité du *Pro Sestio*.

Dès l'exorde, Cicéron a eu soin d'élargir le cas de son client. Le jeune tribun qu'on accusait *de vi*, parce qu'il avait opposé à la violence de Clodius une violence contraire, incarnera en sa personne ceux qui veulent se consacrer à la défense des intérêts de la République. Les juges, en le regardant, voient les partisans du sénat et tous les gens de bien exposés au danger d'une condamnation dans le même moment où s'agitent insolemment les révolutionnaires[3]. Aussi dès la première phrase Cicéron manifeste la préoccupation que, si jadis on se plaignait du trop petit nombre des bons citoyens qui se consacraient à la politique, on n'ait désormais à renchérir encore sur ces lamentations et à s'étonner s'il s'en trouve un seul[4]. Dès les premiers mots, dès la première phrase, apparaît dans l'orateur cette intention : recruter à la bonne cause des défenseurs et cette inquiétude : est-ce possible dans la Rome de Clodius?

Je ne vois pas remarquer dans les études des critiques et des historiens un fait qui me semble important. C'est que Cicéron n'était

1. P. 53 ; cf. p. 77.

2. Voir Jules Humbert, *Les plaidoyers écrits et les plaidoiries réelles de Cicéron*, Paris, 1925, p. 168-176 : le *Pro Sestio*, pas plus que l'*In Vatinium*, n'a subi cette compression des éléments réels, qui est ailleurs le fait de la rédaction. En sens inverse mais sans argument, Ed. Meyer, *Caesars Monarchie und das Prinzipat des Pompeius*, 2e éd., 1919, p. 135, n. 2.

3. I, 1 : ... *uno aspectu intueri potestis eos qui cum senatu, cum bonis omnibus rem publicam adflictam excitarint... maestos, sordidatos, reos... ; eos autem, etc.* Je cite de l'édition Peterson.

4. *Si quis antea, iudices, mirabatur quid esset quod, pro tantis opibus tantaque dignitate imperi, nequaquam satis multi ciues forti et magno animo inuenirentur, qui auderent se et salutem suam in discrimen offerre pro statu ciuitatis et pro communi libertate, ex hoc tempore miretur potius si quem bonum et fortem ciuem uiderit, quam si quem aut timidum aut sibi potius quam reipublicae consulentem.*

pas, dans le débat de l'affaire, le premier à transporter la question sur ce terrain. Avant lui avait parlé Hortensius : et c'est même lui qui semble avoir fait le plaidoyer proprement dit, celui où étaient discutées, dans leur ensemble et dans leur détail, les accusations portées contre Sestius[1]. Le discours de Cicéron ne fut au terme de toute une série de harangues que la péroraison particulièrement pathétique, et aussi d'une hauteur de vue particulière, où il excellait. Or, Hortensius, nous l'apprenons par son rival et ami, avait déjà joint à la défense de l'accusé des considérations de politique générale, et surtout celles-ci avaient déjà pris un tour bien défini : en dépeignant le tribunat de Sestius, sa harangue « était digne de mémoire », méritait d'être relue, « en fixant un enseignement autorisé sur la façon de s'engager dans la politique[2] ». *Capessendae reipublicae auctoritatem disciplinamque*, c'est aussi la leçon que Cicéron prétendra retirer de l'affaire présente. Le précédent d'Hortensius confirme que, en donnant au débat ce tour, Cicéron n'obéissait pas seulement à des préoccupations personnelles, mais que son souci correspondait à un état d'esprit répandu dans l'opinion conservatrice : on sentait bien autour de lui que la crise politique était pour une part une crise morale, une crise venue de la lâcheté d'un trop grand nombre des optimates.

Plus loin, dans le *Pro Sestio*, ce sont les événements qui ont touché Cicéron lui-même, son exil, son retour, qui seront associés à l'idée d'une leçon pour la jeunesse politique de Rome. Cicéron s'adressera expressément à elle « qui tourne ses yeux vers le devoir (*dignitatem*), vers la république, vers la gloire[3] ». L'exemple de l'orateur, en montrant un juste retour des choses vengeant l'injustice de l'exil par les douceurs d'une restauration triomphante, doit éviter le découragement, remplir les cœurs d'espérance et d'ardeur.

Cette première apostrophe aux *iuuenes* est certainement encore présente à l'esprit de Cicéron, quand au § 93, au terme de son récit, il revient à l'idée de l'exorde. Dans un développement pathétique, il oppose aux menaces qui pèsent sur les bons citoyens la fortune

1. Cf. 2, 3 (*... nihil ab eo praetermissum est...*), et 6, 14.

2. *De quo quidem tribunatu ita dictum est a Q. Hortensio ut eius oratio non defensionem modo uideretur criminum continere, sed etiam memoria dignam iuuentuti* (*dignam iuuentuti* Madvig, *dignam iuti* P[1], *digna uti* P[2] rell.) *rei publicae capessendae auctoritatem disciplinamque praescriberet.*

3. 23, 51. « Devoir » me paraît rendre la notion d'idéal et d'obligation morale que traduit ici *dignitas*. Cf. *infra*, p. 188, n. 4.

insolente d'un Pison et d'un Gabinius, il souligne l'indignité de la situation où est Sestius. Si Sestius est puni, les bons citoyens seront découragés. C'est ainsi, dans le droit fil du discours, en écho à l'exorde, que va venir le développement sur le bon citoyen, sur les optimates. Au § 96, il en vient à parler d'un mot insolent et indiscret des accusateurs. On lui avait demandé ce que c'était donc que cette fameuse « nation des optimates », cette race élue dont il avait sans cesse le nom à la bouche[1]. C'est là, déclare Cicéron, une question à laquelle il est aisé de répondre, mais aussi dont l'enseignement sera fort utile à la jeunesse : « *Rem quaeris praeclaram iuuentuti ad discendum.* » Et ainsi est amenée la « digression sur les optimates », véritable leçon, destinée avant tout, non aux juges, mais à la jeunesse. Cicéron se souvient certainement de cette tradition qui faisait accompagner les orateurs en renom par une cohorte de disciples admiratifs. On sait que Caelius, par exemple, fut du nombre[2]. Certainement aussi il s'inspire des conditions particulières de l'affaire présente. Le vieux parti s'est senti rajeuni quand il a vu se lever pour le défendre les Caelius, les Sestius et les Milon. Il ne s'est pas demandé si cette aide n'était point, en définitive, dangereuse, même suspecte. Il a été tout à la joie, qui devait être brève, de se sentir en communion avec quelques membres des nouvelles générations.

Enfin, encore une fois, au moment de conclure sa « digression », Cicéron adressera la parole aux jeunes gens. Il précisera qu'il veut parler à la fois aux nobles et à ceux qui aspirent, en hommes nouveaux, à acquérir la noblesse par leurs qualités d'esprit et de cœur (*ingenio uirtuteque*)[3].

Quand, quelques années plus tard, la composition du *De republica* offrira à Cicéron l'occasion de développer ses vues politiques, c'est encore le problème de la formation de l'homme public qui sera au premier plan de sa pensée. Il importe, en effet, de ne pas se laisser égarer par la mutilation de ce traité célèbre et par le fait que nous n'avons plus les livres III à VI. Si ce qui nous reste traite surtout la question constitutionnelle — quelle est la meilleure forme de gouvernement : monarchie, aristocratie, démocratie, ou plutôt

1. 44, 96.
2. G. Boissier, *Cicéron et ses amis.* 13e éd., Paris, 1905, p. 167 et suiv.
3. C'est à la fois la fin du développement sur les optimates et le début de la péroraison : 65, 136 et suiv. *Sed ut extremum habeat aliquid oratio mea...* Ainsi est encore souligné à quel point la « digression » est en fait le centre du discours.

la forme mixte qui unit les avantages de ces trois États — nous en savons assez pour voir que ce que nous avons perdu traitait de l'éducation de l'homme politique[1]. Nous ne reviendrons pas sur la question de savoir si cet homme politique était dans la pensée de Cicéron un *princeps* monarchique du type augustéen. Il y a longtemps que R. Heinze l'a résolue de façon décisive contre Reitzenstein[2]. Cicéron entend donner le tableau de l'éducation du πολιτικός, comme Aristote — ajoutons Théophraste — l'avaient fait avant lui, dans la pure tradition platonicienne[3].

Mais il est bon de noter deux points importants : 1° Cicéron, dans la lettre *ad Quintum fratrem*, III, 5, 1 (fin octobre 700/54), parlant du *De republica* alors à l'état de projet, indique comme contenu de l'ouvrage *De optimo statu ciuitatis et de optimo ciue*. D'autre part, Sallustius, dans les objections qu'il lui fait, parle à son tour du Πολιτικός aristotélicien et il en donne comme sujet *De republica et praestanti uiro*. Il s'ensuit deux conséquences évidentes. Dans son ensemble, le plan du *De republica*, avec la partie sur les constitutions suivie de la partie sur l'éducation de l'homme d'État, s'inspire d'Aristote. Autre conséquence que nous voulons surtout retenir pour notre présent dessein : l'homme politique idéal est le citoyen idéal aussi bien que l'homme le plus éminent dans l'État, *optimus ciuis* aussi bien que *praestans uir*. Cicéron, suivant Aristote, ne prétend pas former un chef qui serait issu d'une classe particulière dans la cité : le chef est le meilleur citoyen. Il réalise en lui, par excellence, toutes les qualités qu'on est en droit d'attendre d'un bon citoyen.

Dans le *De republica*, Cicéron insistera notamment sur la formation intellectuelle de l'homme politique. Ainsi nous savons par Aristide Quintilien qu'il discutera la question de savoir si la mu-

1. Voir, en dernier lieu, Pierre Grenade, *Remarques sur la théorie cicéronienne dite du « principat »*, dans les *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, LVII, 1940, p. 32 et suiv. ; la portée philosophique du traité est bien mise en lumière ; mais, quoi qu'en dise l'auteur, p. 41 note, Heinze n'a jamais prétendu considérer le *De republica* comme l'apologie du gouvernement oligarchique des *principes* (cf., au contraire, Heinze, p. 86 : *Die recht verstandene πάτριος πολιτεία, so lehrt er nun eindringlich, die wiederhergestellt werden muss ist gar kein Herrschaft des Senats oder der principes*...). Heinze, tout comme Reitzenstein, n'a jamais méconnu l'influence des philosophes grecs ; ils ont, au contraire, souligné avec force, tout comme M. Grenade, l'importance capitale du point de vue moral.

2. Cf. Gelzer, *loc. laud.*, col. 973.

3. Il s'agit, selon toute vraisemblance, pour Aristote non de la *Politique* (ainsi P. Grenade, *op. laud.*, p. 53), mais (cf. Heinze) du *Politique*, ouvrage perdu de la période platonicienne. Cicéron paraît aussi se référer au *Sur la Justice* (*De republica*, III, 7, 10, selon Werner Jaeger, *Aristoteles*, Berlin, 1923, p. 271 et suiv. — La référence de Jaeger est inexacte).

sique lui est utile. Au grand scandale du Grec, héritier des traditions pythagoricienne et platonicienne, Cicéron traitera de façon méprisante cette noble discipline et se verra reprocher son ignorance, lui l'admirateur des acteurs comme Roscius et de ce qu'il y a de plus bas en fait de rythmes et de mélodies[1]. Dans le *Pro Sestio*, Cicéron se place à un point de vue beaucoup plus limité. Il ne s'occupe guère que d'inspirer à la jeunesse l'amour de la gloire[2] — de même dira-t-il dans le *De republica* qu'il faut nourrir de gloire le *princeps*[3] — et aussi de lui prêcher le goût de l'effort et le courage[4]. C'est qu'il parle devant un tribunal, dans les cadres officiels de la vie politique romaine. On y est libre de recourir à la philosophie morale ; mais il serait déplacé d'évoquer des considérations de pédagogie trop technique, plus attachée à former les esprits qu'à façonner les caractères. C'est aussi que ce qui est le plus urgent, nous l'avons dit, c'est de remédier à la lâcheté de trop d'optimates. On a souvent cité les phrases de Cicéron sur les *boni*, qui sont nonchalants pour la défense de la République, ne se réveillent qu'à la dernière extrémité et, plus préoccupés de tranquillité (*otium*) que de noblesse morale (*dignitas*), finissent par perdre l'une et l'autre[5].

Ainsi la digression sur les Optimates se rattache dans le *Pro Sestio* à la formation de la jeunesse politique. Elle annonce la place centrale qu'aura dans le *De republica* l'éducation des *principes*, ou de ceux qui, quelque nom qu'il faille leur donner, assureront la gestion des affaires publiques. Ceci doit nous diriger dans l'analyse des idées qui y sont exprimées. Cicéron s'y place à un point de vue tout particulier, et on ne saurait sans contresens parler de programme politique. Cicéron ne s'y préoccupe qu'incidemment de définir celui-ci : seulement dans la mesure où il a rapport avec ce qui lui tient à cœur : le problème de philosophie morale plus encore que sociale que nous venons de définir. Est-il besoin d'ajouter qu'il y aura là de quoi nous guider, quand nous aurons à nous demander où l'auteur puise les sources de sa réflexion?

1. *De republica*, IV, 12, 14 = Aristide Quintilien, *de Musica*, p. 69-71 Meibonn.
2. 48, 102 ; 65, 136-137 ; 66, 138-139, etc.
3. V, 7, 9. C'est le seul passage où figure formellement le terme de *princeps*. Il n'implique aucunement l'unicité du *princeps*.
4. Cf. note 2.
5. 47, 100 : ... *boni nescio quo modo tardiores sunt et principiis rerum neglectis ad extremum ipsa denique necessitate excitantur, ita ut non numquam cunctatione ac tarditate, dum otium uolunt etiam sine dignitate retinere, ipsi utrumque amittant*. Il m'a paru opportun de souligner la nuance morale de *dignitas*.

II

Dans sa définition des optimates au § 96, après avoir rattaché le mot à *optimus* — les optimates sont ceux qui se comportent de manière à faire approuver les principes de leur conduite (*consilia*) de tous les meilleurs (*optimo cuique*)[1] — Cicéron se demande ce que sont ces meilleurs, et sa définition se fait successivement en extension (*numero*) et en compréhension (*genus*). La méthode est philosophique[2]. Ce qui l'est un peu moins et qui est tout à fait cicéronien, c'est le glissement qui, pour la compréhension (*genus*), lui fait substituer les *optimates* à l'*optimus quisque*, alors qu'à strictement parler il avait établi entre les deux, en même temps qu'un rapport, une distinction : les optimates étant envisagés comme ceux qui agissent, l'*optimus quisque* étant celui qui juge l'action des premiers. Mais voici qu'après cette confusion, qui succède à une distinction préalable, Cicéron présente une nouvelle distinction qui, dans une certaine mesure, éclaire sa pensée, dissipe l'équivoque. Ceux qui se font dans la gestion de la chose publique (*in gubernanda re publica*) les serviteurs des dispositions d'esprit (*uoluntati*), des intérêts, des opinions des optimates, sont à la fois défenseurs de ceux-ci et eux-mêmes optimates[3], ce sont les citoyens les plus illustres, les premiers de la cité (c'est-à-dire ceux qui ont l'initiative de l'action — car tel est le vrai sens de *princeps* : celui qui agit au premier rang). *Optimates* peut donc, semble-t-il, s'entendre de deux manières : désigner la masse du parti, ou les chefs de celui-ci ; pour mieux dire encore, la distinction est moins celle de personnes que de points de vue. Si on se place au point de vue de l'action, *optimates* s'applique à ceux qui agissent. Chacun a évidemment à agir dans sa sphère respective : tout *optimus* fait partie à ce point de vue des *optimates*. D'où le glissement signalé dans l'argumentation de Cicéron. Mais il est vrai aussi qu'agissent surtout ceux qui sont les chefs, ceux qui exercent les fonctions publiques, ceux qui sont les *principes*. Ainsi le flottement de la pensée de Cicéron n'est ici

1. *... qui... ita se gerebant ut sua consilia optimo cuique probarent, optimates habebantur*
2. On sait que l'art de définir est un des principaux services que l'orateur, selon Cicéron, doit demander à la dialectique des philosophes ; cf., par exemple, *Orator*, XXXVIII, 118-119.
3. *Horum qui uoluntati, commodis, opinionibus in gubernanda republica seruiunt, defensores optimatium ipsique optimates grauissimi et clarissimi ciues numerantur et principes ciuitatis.*

qu'apparent. Le meilleur moyen de le comprendre est de se souvenir que, dans le *De republica* aussi, l'*optimus ciuis* ne se distingue point essentiellement du *praestans uir*. Le meilleur citoyen est le plus éminent par la situation.

Ainsi s'explique ce qui suit : « Qu'est donc la fin assignée à ces pilotes de la république (les défenseurs des optimates, eux mêmes optimates par excellence), fin qu'ils doivent considérer, vers laquelle ils doivent diriger leur navigation? Ce qui est le préférable, le souhaitable entre toutes choses pour tous les gens normaux (*sani*), bons et bien établis (*beati*) : *cum dignitate otium* »[1]. Il importe de souligner que cette phrase établit l'identité de but pour les optimates au sens large, celui qui les identifie à l'*optimus quisque; sani*, *boni*, *beati* reprend ce qui était dit plus haut : *neque nocentes... nec natura improbi nec furiosi nec malis domesticis impediti ;* il le reprend sous une forme positive — et pour les optimates au sens restreint, les *principes*. Et, comme si ce n'était pas assez clair, Cicéron ajoute une phrase qui, pour cette fin commune, précisera l'attitude respective des uns et des autres. « Ceux qui y aspirent » sont distingués de « ceux qui la réalisent » ; les premiers — tout l'ensemble des honnêtes gens — sont tous des optimates (au sens large), les seconds (les *principes*) sont « *summi uiri et conseruatores ciuitatis* [2] ».

Il est important d'avoir présente à l'esprit et la place dans l'ensemble du discours de la digression sur les optimates et, dans cette digressión, de la formule « *cum dignitate otium* », pour en discerner toute la portée et se prononcer utilement sur les interprétations possibles. A mon sens, il faut ici donner raison à la fois aux deux solutions proposées : celle qu'on peut appeler individuelle, qui fait de l'*otium cum dignitate* le bien assigné à l'activité des hommes politiques, l'union dans leur propre carrière, dans leur propre vie des avantages du loisir et de la position éminente dans la cité que désigne *dignitas* ; et la solution qu'on peut appeler collective : celle qui voit dans l'*otium* la tranquillité de l'État, dans la *dignitas* le bon ordre, la juste hiérarchie de la république. Vouloir choisir entre ces deux interprétations comme l'a fait le chanoine Rémy,

1. § 98 : *Quid est igitur propositum his reipublicae gubernatoribus quod intueri et quo cursum suum dirigere debeant? Id quod est praestantissimum maximeque optabile omnibus sanis et bonis et beatis, cum dignitate otium.*

2. *Hoc qui uolunt, omnes optimates, qui efficiunt, summi uiri et conseruatores ciuitatis putantur.*

c'est laisser échapper une partie de la pensée cicéronienne, en méconnaître l'unité et l'inspiration.

Souvenons-nous d'abord que Cicéron veut encourager les futurs hommes d'État. Rapprochons de notre digression les autres passages où, dans le *Pro Sestio* même, un peu plus loin, il s'adresse à « vous qui recherchez la prééminence (*dignitatem*), la louange, la gloire [1] ». Cette *dignitas*, non moins que cette gloire, concerne évidemment l'individu lui-même. Dans un autre passage, on voit le peuple se réjouir « *dignitate optimi cuiusque* », et le mot s'y applique aussi à la position des individus [2]. Plus loin encore, Cicéron définira pour les jeunes gens ce qui est « la seule voie de la louange, de la *dignité*, de l'honneur [3] ». Ainsi, dans tous ces développements, sa pensée ne cesse de s'attacher à ce qui fera l'éminence dans l'État de ces politiques, à la formation de qui il s'intéresse. Il n'y a guère de vraisemblance que *dignitas*, aux §§ 96-98, ne reflète point les mêmes pensées, les mêmes promesses.

De fait, dans ces paragraphes mêmes, il y a une phrase essentielle [4] dont ni M. Rémy, ni M. Wegehaupt n'ont tenu un compte suffisant [5]. C'est celle où Cicéron s'explique sur ce qu'il entend par sa conjonction de l'*otium* et de la *dignitas* : « Il convient que l'on ne se laisse ni exalter par le prestige de son action au point de ne pas songer à la tranquillité, ni attacher à aucune tranquillité qui soit inconciliable avec le prestige. » *Rerum gerendarum dignitate*, précise ici Cicéron, et non *rei publicae dignitate*, termes dont use le chanoine Rémy. Il s'agit évidemment de la carrière de l'individu,

1. § 102.
2. § 104.
3. § 137.
4. *Neque enim rerum gerendarum dignitate homines ecferri ita conuenit ut otio non prospiciant, neque ullum amplexari otium quod abhorreat a dignitate.* Pour le sens d'*ecferri*, cf. *De officiis*, I, 34, 121 : le simple citoyen doit vivre *neque summissum et abiectum, neque se ecferentem.*

5. Rémy dit (p. 115) : « *dignitas cum otio* exprime, sous une forme condensée, quelles sont, aux yeux de Cicéron, les conditions d'un bon gouvernement. De fait, il parle expressément de la *dignitas rerum gerendarum ;* il n'y a donc pas de différence entre le sens de *dignitas* dans cette formule du *Pro Sestio* et dans les expressions si fréquentes dans les discours de combat, *dignitas populi romani, Phil.*, III, 19 ; V, 46 ; XIV, 8 ; *dignitas rei publicae, Catil.*, IV, 20 ; *Imp. Pomp.*, 11 ». Je ne comprends pas ce *de fait.* Le rapprochement même avec *dignitas reipublicae* fait ressortir la différence de *dignitas rerum gerendarum.* Wegehaupt écrit plus justement (p. 63) : « Die Erwähnung der *res gestae* (*Sest.* 98) scheint nur dadurch veranlasst zu sein, dass Cicero einen Augenblick die empirische Bedeutung von *otium* vorschwebt », et paraît ainsi discerner que la pensée de l'individu, de sa *dignitas*, se présente à l'esprit de l'orateur. Mais ce n'est pas, comme il paraît le croire et le dire, une sorte d'inconséquence momentanée. Il est logique, d'après ce que nous établissons, que Cicéron pense *à la fois* à l'individu et à l'État.

des actions éclatantes par lesquelles il veut se distinguer, acquérir cette position éminente qu'est la *dignitas.*

Dans ces conditions, il n'y a pas lieu de séparer, comme le fait M. Rémy, le *Pro Sestio* des autres textes presque contemporains où Cicéron fait de l'*otium* et de la *dignitas* des fins manifestement assignées à l'individu, textes qu'il suffit de rappeler après lui, car son commentaire en est de tous points excellent[1]. Les pages par lesquelles il conclut son analyse mériteraient d'être citées tout entières. La *dignitas* « signifie le prestige, l'ascendant et le respect dont jouit un citoyen dans la vie politique et sociale ». Mais ce n'était pas seulement « une sorte d'honorabilité platonique comme celle qui entoure aujourd'hui un magistrat dans la vie de retraite ». « C'était une puissance qui trouvait son emploi nécessaire au sénat. » Et ceci qui est particulièrement suggestif : « On l'a lu *ad fam.*, I, 8, 3 : la *dignitas* était pour le citoyen des classes dirigeantes qui avait fait carrière ce que la *libertas* était pour le simple citoyen. »

Sur l'*otium*, M. Rémy concluait : « *Otium*... s'applique, lui aussi, à un citoyen ayant fait carrière dans les magistratures et désigne la vie de retraite. » Il contient deux notions, l'une politique, l'autre morale. « 1º *Otium* désigne une vie déchargée des labeurs et des soucis propres aux magistratures, mais il n'implique pas l'idée de repos. » « 2º *Otium* suppose la tranquillité intérieure, partant la sécurité complète et la possession assurée des droits privés et publics (*salus*) du citoyen. »

Ces sens, qui sont les sens habituels dans le rapprochement que Cicéron fait ailleurs de *dignitas* et d'*otium*, ne me paraissent donc pas absents des §§ 96-98 du *Pro Sestio.* Comment ils peuvent néanmoins avoir en même temps l'application collective que Rémy et Wegehaupt ont justement indiquée, c'est ce que doit aider à comprendre un passage du second discours sur la loi agraire (63 av. J.-C.), le premier où se trouvent conjugués les deux termes. Omis par Rémy, il a été heureusement mis en valeur par Wegehaupt. L'orateur y parle devant le peuple et voudrait bien démontrer qu'il a été ce qu'il avait promis d'être : un consul démocrate (*popularis*). Il avait notamment promis l'*otium*, et qu'y a-t-il d'aussi démocratique? L'*otium* a tant d'attraits que les Romains d'aujourd'hui, tout comme leurs ancêtres, comme tout homme de cœur,

1. *Op. laud.*, p. 118 et suiv. (*La formule appliquée aux personnes*). Les textes analysés sont : *ad fam.*, I, 7 (juillet 56) ; 8 (janvier 55) ; 9 (décembre 54) ; *de oratore*, I, 1, 1 (56).

estiment à propos d'affronter les plus rudes épreuves « afin de pouvoir un jour se trouver dans l'*otium*, surtout avec le pouvoir et le prestige [1] ».

L'adverbe *aliquando* rappelle ici le *prospiciant* du *Pro Sestio*. Il situe l'*otium* but des efforts dans l'avenir. Cet *otium* sera celui des peuples, mais aussi des individus, de tout homme de cœur. *Imperio* et *dignitate* sont ceux des peuples, empire et prestige, mais aussi des individus, pouvoir et encore prestige. Quoi qu'en dise M. Wegehaupt, il ne s'agit pas seulement de ceux-là, mais aussi de ceux-ci [2]. Ou mieux encore Cicéron énonce une loi de la nature humaine qui vaut pour les sociétés comme pour les particuliers. Nous aurons à nous en souvenir pour l'étude des origines de ces idées.

Certes, il faut accorder à M. Rémy, suivi de M. Wegehaupt, qu'il y a dans le *Pro Sestio* aussi application de l'*otium* et de la *dignitas* à l'État. Le but des optimates au sens large est le même que celui des optimates au sens restreint. Ceux-ci trouvent leur *otium* et leur *dignitas* dans le service des intérêts publics que sont l'*otium* et la *dignitas* de la cité, chers à tous les bons citoyens [3]. Rien n'est plus opposé à l'égoïsme que la poursuite par l'individu de la *dignitas* : le *De officiis* (II, 22) distinguera, le *De finibus* (V, 64) opposera *dignitas* et *utilitas*. D'où la définition si précieuse de la *dignitas*, qui donne à celle-ci comme contenu positif — Cicéron dit comme « membres » — toutes les institutions traditionnelles de Rome.

Ce qui fait que pour notre formule nous pouvons parler sans paradoxe de soutenir en même temps les deux thèses opposées, c'est qu'en fait Cicéron se place à un point de vue plus élevé qui les domine, les rend toutes deux possibles. Il faut se souvenir que Cicéron est philosophe, élève de Platon. Platon identifie totalement dans la *République* la justice fin de la cité et la justice fin de l'âme. Ordre extérieur et ordre intérieur ne font qu'un. Mais, on va le voir, c'est surtout à Aristote qu'il faut ici songer. Dans le livre VII

1. *De lege agraria*, II, 9 : *Quid tam populare quam otium? Quod ita iucundum est, ut et uos et maiores uestri et fortissimus quisque uir maximos labores suscipiendos putet, ut aliquando in otio possit esse, praesertim in imperio et dignitate.*

2. *Op. laud.*, p. 56.

3. Comparer *De officiis*, I, 34, 124 : *Est igitur proprium munus magistratus intellegere se gerere personam ciuitatis debereque eius dignitatem et decus sustinere.* Pour le simple particulier (*priuatus*), il lui faut *in re publica ea uelle quae tranquilla et honesta sint. Tranquilla* correspond à *otium*, *honesta* à *dignitatem*. Si on se demande en quoi consistent ces *honesta* voulus par tous les bons citoyens, le *Pro Sestio* nous donne une réponse et nous montre que, notamment, le peuple désire normalement la *dignitas* de ses *optimi*. Ainsi 49, 104 : *et otio suo et dignitate optimi cuiusque et uniuersae rei publicae gloria delectatur* ; 59, 125 : *optimorum ciuium... dignitatem populo Romano caram esse.*

de la *Politique*, Aristote, fidèle en cela à Platon [1], revient plusieurs fois sur l'idée que l'individu et que l'État s'assignent la même fin, et c'est, on va le voir, dans les textes, qui, à l'un comme à l'autre, assignent comme but la σχολή — l'*otium.*

Mais il ne suffit pas, pour comprendre la pensée de Cicéron dans le *Pro Sestio*, de voir à quoi répondent, chacun pour soi, *otium* et *dignitas* : il faut surtout se demander ce que signifie leur conjonction. Pour M. Wegehaupt, les deux mots, nous l'avons dit, sont de même tendance : chacun exprime à sa manière l'idéal conservateur de l'aristocratie. *Dignitas*, c'est l'importance due à l'affirmation de droits et de prétentions personnelles ; le mot rejoint *salus*, en tant que *salus* exprime le fait d'être sain et sauf en général et notamment contient aussi le concept de la liberté politique. Si on considère la *dignitas* dans sa durée non troublée, on a le concept correspondant de l'*otium* [2]. A cette analyse passablement subtile du passage du *Pro Sestio*, l'auteur fait suivre un examen des autres textes, où, selon lui, se manifeste une liaison analogue d'*otium* et de *dignitas*, où l'*otium* apparaît comme un état essentiellement lié à la *dignitas.* Seul semble faire exception pour un sens nettement différent de l'*otium* le passage du *De oratore* [3].

A cette thèse, on doit opposer le défaut de netteté qui l'accompagne. La langue de l'auteur est riche en mots comme *anknüpfen*, *zustimmen*, *sich berühren*, pour exprimer entre les idées des contacts, des rapports, dont le moins qu'on puisse dire est qu'ils manquent de toute précision. Ces mots permettent de dissimuler sous un même vocable soit l'identité, soit la liaison d'idées complémentaires, soit même ce lien bien connu qui fait qu'un contradictoire appelle son contradictoire. Dans le cas présent, il me semble évident que tantôt, pour M. Wegehaupt, il s'agit de notions semblables, tantôt de notions différentes et complémentaires. Il ne paraît pas utile de le suivre dans le détail de ses exégèses.

Pour le passage dont il part et qui nous occupe ici spécialement, *cum dignitate otium* ne doit pas être séparé du contexte. *Cum* suggère déjà que la formule unit, non deux mots de même sens, convergeant, comme le voudrait M. Wegehaupt, dans une idée de sta-

1. W. Jaeger, *op. laud.*, p. 289, montre qu'Aristote est tout à fait platonicien en identifiant le but de l'État avec le but moral de l'individu.

2. *Op. laud.*, p. 53.

3. *Ibid.*, p. 56 et suiv. : « Das *otium*, welches sich Cicero hier wünscht, ist das Ausruhen von den Mühen der *ambitio* und der Aemter und die Musse zu wissenschaftlicher Arbeit. »

tut personnel que définirait à peu près *salus*, mais deux mots fort distincts, que la formule a justement la force, l'originalité de réunir. *Otium* et *dignitatem* pourrait faire songer aux réduplications oratoires, chères à Cicéron : *cum dignitate otium* implique l'union de deux concepts différents. C'est ce que confirme ce qui suit immédiatement et dont nous avons dit l'importance : *Neque enim rerum gerendarum dignitate homines ecferri ita conuenit ut otio non prospiciant, neque ullum amplexari otium quod abhorreat a dignitate.* Contre le chanoine Rémy, cette phrase établissait le caractère personnel de la maxime cicéronienne. Contre M. Wegehaupt, elle montre que Cicéron éprouve le besoin d'expliquer comment il se peut faire que la *dignitas* puisse se concilier avec l'*otium*. C'est donc que celui-ci n'est pas une conséquence toute naturelle ou un élément de celle-là.

Il convient de considérer encore d'autres textes du *Pro Sestio*, où Cicéron met en rapport *otium* et *dignitas*. Il en est un très important que ni M. Rémy ni M. Wegehaupt ne font intervenir dans leur examen de notre passage, bien qu'il soit à notre avis bien suggestif. Au § 23, Cicéron a été amené à donner un résumé, du reste tendancieux, des doctrines épicuriennes que professe son adversaire, un de ces consuls de 59 qu'il poursuit de ses invectives et de ses moqueries, Calpurnius Piso. Selon celui-ci, les sages font tout dans leur intérêt personnel, un homme sensé ne doit pas s'occuper de politique, *il n'y a rien qui soit préférable à la vie de loisir pleine et regorgeant de plaisirs.* Ceux qui soutiennent qu'*il faut être au service du devoir*, veiller sur les intérêts publics, tenir dans toute la vie compte de nos obligations, non de nos avantages, pour la patrie affronter les périls, recevoir des coups, s'exposer à la mort, à ce qu'il disait, sont des possédés et des fous [1]. Tout de même, le *De finibus* marquera une opposition absolue de la *uoluptas* et de la *dignitas* rapprochée de *uirtus* [2]. Ainsi les Épicuriens sont donnés comme recommandant l'*otiosa uita* en opposition à leurs adversaires, qui estiment qu'il faut servir la *dignitas*, c'est-à-dire le bien, le devoir. Les deux termes risquent donc d'être entendus comme s'excluant. A tort, estimera Cicéron au § 96, mais, en les unissant alors par un

1. ... *sapientis omnia sua causa facere, rem publicam capessere hominem bene sanum non oportere, nihil esse praestabilius otiosa uita, plena et conferta uoluptatibus ; eos autem qui dicerent dignitati esse seruiendum, rei publicae consulendum, offici rationem in omni uita, non commodi esse ducendam, adeunda pro patria pericula, uulnera excipienda, mortem oppetendam, uaticinari atque insanire dicebat.*

2. III, *init.*

cum, il fera ressortir ce que leur rapprochement a de fort et de hardi.

Ce qu'on tire du § 23 est confirmé jusqu'à un certain point par ce que suggère le § 138. Dans une large exhortation morale adressée aux jeunes gens, Cicéron oppose notamment ceux qui poursuivent la *dignitas* à ceux qui recherchent le plaisir. Aux premiers, il conseille de renoncer pour eux-mêmes à l'*otium*. Ici encore antithèse entre *dignitas* et *otium*. Mais, cette fois-ci, antithèse prise définitivement à son compte par Cicéron et qui pose par suite un problème assez gênant. Comment concilier ce § 138 et notre § 96? Si les jeunes gens qui aspirent à suivre la carrière des optimates doivent au § 138 renoncer pour eux au bénéfice de l'*otium*, cet *otium*, qui est leur but au § 96, ne saurait être, comme nous le disions, un *otium* personnel, individuel, et nous nous sommes trompé sur ce point.

Nous nous serions, en effet, trompé s'il n'y avait deux manières d'entendre l'*otium* individuel lui-même. Le § 138 exclut qu'il puisse être une tranquillité égoïste, consacrée au plaisir, rendant impossible la vie active. Il n'exclut aucunement qu'il soit, au terme d'une carrière bien remplie, le loisir qui vient la récompenser et la couronner, le loisir du sénateur qui jouit de la *dignitas*, fruit des actions accomplies et des charges gérées. C'est le moment de nous souvenir du verbe *prospiciant* qui montre l'*otium* poursuivi par les *optimates* au loin, au terme de leurs efforts.

III

Cicéron s'est vanté d'avoir porté la philosophie à la tribune [1]. Quand il prononçait le *Pro Sestio*, il y avait déjà plusieurs années que dans le *Pro Murena* il s'était ouvertement donné aux Romains comme un élève de Platon et d'Aristote [2]. On n'a pas toujours fait à ces déclarations le crédit qu'elles méritent et on ne s'est guère préoccupé d'en vérifier le bien-fondé [3]. Les philologues sont si nourris du préjugé qu'une harangue cicéronienne est un tissu de

1. Voir notamment la lettre à Caton (*Fam.*, XV, 4, 16 = Tyrrell 238), où il se flatte d'avoir conduit jusque dans le forum, jusque dans les affaires publiques, presque jusque sur le champ de bataille, cette philosophie, qui semble à certains chose de loisir et d'inaction.

2. *Pro Murena*, 63 ; cf. vers la même époque (trois ans après, 60), *Att.*, I, 18, 3 = Constans XXIV : *nemo praeter nos philosophos*.

3. Voir pourtant H. Ranft, *Quaestiones philosophicae ad orationes Ciceronis pertinentes*, dissertation de Leipzig, 1912.

lieux communs, d'idées banales qu'ils trouvent plus commode de n'y pas regarder de près. On a vu demander comme un travail utile un lexique des idées de Cicéron, alors que, si on présentait la même exigence pour Platon, on échapperait difficilement à un certain ridicule. Mais, avec Cicéron, on pense sans doute que de telles méthodes sont moins inconvenantes, qu'avec un esprit aussi superficiel l'ordre alphabétique permet de faire suffisamment le tour de ses conceptions.

A plusieurs reprises, le *Pro Sestio* permet de répondre à cette sévérité. On ne saurait s'attendre évidemment qu'un orateur s'exprime comme un dialecticien. Cicéron, avec finesse, a lui-même indiqué dans l'*Orator* la différence de l'allure qui convient à l'un ou à l'autre [1]. Mais, si le ton de certains développements est oratoire, comme il convient, la substance vient d'une réflexion sérieuse. Ainsi, aux §§ 91 et suiv., ce sont des considérations sur l'origine des cités et sur le droit, qu'il y a intérêt à rapprocher des pages que le *De republica* consacrera aux mêmes questions [2]. Elles nous prouvent que, quand Cicéron abordera son grand ouvrage de philosophie politique, il aura déjà assez réfléchi à ces problèmes, pour qu'il soit d'une méthode dangereuse de vouloir lui assigner telle ou telle source trop nettement définie et limitée [3]. Ailleurs, il y a une citation d'une *Lettre* de Platon, que sa reprise dans les ouvrages philosophiques permet de déterminer avec certitude [4]. Il est intéressant de noter que Cicéron y fait son profit des nobles conseils donnés par le maître à un autre politique, Archytas de Tarente : « Nous ne sommes pas nés pour nous seuls, mais pour la patrie et pour nos concitoyens. » La citation figure dans une exhortation, où Cicéron définit la gloire, comme le faisaient les Stoïciens, par le seul jugement des gens vertueux [5]. J'aurais dû utiliser le *Pro Sestio* dans les

1. *Orator*, 117.

2. *De republica*, I, 25, 39-40.

3. Cf. *Cicéron et son œuvre philosophique*, *Revue des Études latines*, Paris 1936, p. 304-305 (avec une erreur sur la date à laquelle Cicéron se procure les constitutions de certaines cités grecques de Dicéarque; c'est en réalité en 60, bien des années avant d'écrire le *De republica* : notre thèse n'en est que renforcée).

4. 66, 138 : *sed mihi omnis oratio est cum uirtute non cum desidia cum dignitate non cum uoluptate*, cum iis qui se patriae, qui suis ciuibus, *qui laudi, qui gloriae, non qui somno et conuiuiis et delectationi* natos *arbitrantur*. Cf. *De officiis*, I, 7, 22 : *sed quoniam, ut praeclare scriptum est a Platone*, non nobis solum nati sumus ortusque nostri partem patria uindicat, partem amici ; et surtout *De finibus*, II, 14, 45 : *ut ad Archytam scripsit Plato*, non sibi se soli natum meminerit, sed patriae, sed suis. Il s'agit de la *Lettre IX*, 358 a.

5. 66, 139 : *qui autem bonam famam bonorum quae sola uere gloria nominari potest expetunt...* On voit quel est le sens de *bonorum* : auprès des gens de bien. Et on peut constater que l'histoire des idées n'est pas inutile pour déterminer le sens des mots.

pages où j'ai esquissé la théorie de la gloire chez les Stoïciens et chez Cicéron[1]. Dès le *Pro Sestio*, Cicéron use du terme *bona fama* pour traduire l'εὐδοξία de ces penseurs.

Ces traces indubitables de réflexion philosophique chez l'orateur nous font nous demander si Cicéron ne puise pas à la même source quand il définit le but assigné aux optimates. On y incline encore davantage, si on se souvient de la critique des Épicuriens faite à propos du consul Calpurnius Piso. Il est regrettable que Rémy n'ait pas songé à cet aspect du problème. Cicéron est nourri de morale. Le mot *dignitas*, dans les écrits philosophiques, est rapproché de *decus*, de *laus*, d'*honestas*, opposé à *uoluptas*[2]. On ne peut dire qu'il traduise un terme grec déterminé. La traduction consacrée de τὸ πρέπον, auquel on songerait, est *decorum*[3]. Mais il est indubitable que, si *dignitas* reste bien latin avec sa double valeur de mérite intime et de jugement qui le consacre, il a subi l'influence de τὸ πρέπον, surtout là où le mot implique de véritables obligations morales, analogues à celle du *quod decet*.

Wegehaupt, qui a reconnu justement cette valeur morale de *dignitas* dans quelques-uns des emplois du *Pro Sestio*[4], n'en a malheureusement tiré aucun secours pour l'étude de *cum dignitate otium*. Il y avait pourtant dans le *Pro Caelio* un passage assez suggestif qui eût pu le guider. Cicéron y attribue à certaines personnes l'opinion qu'il faut unir *dignitas* et *uoluptas*. Bien que nettement distinguée de celle des Épicuriens pour qui la *uoluptas* seule est le souverain bien, elle n'est pas moins condamnée. C'est vouloir allier de façon purement verbale (*dicendi facultate*) les termes en réalité les plus opposés[5]. Cicéron, tout à fait stoïcien, ne saurait admettre un tel compromis. De même dans le *Pro Sestio*, il oppose, nous l'avons vu, un certain *otium*, bien près de s'identifier avec le plaisir,

1. *Études sur le Songe de Scipion*, Paris, 1936, p. 154 et suiv.

2. Rapproché de *decus* : *Tusculanes*, II, 20, 46 ; *De officiis*, I, 34, 124 ; d'*honestas*, *Tusculanes*, II, 20, 46 ; *De finibus*, II, 33, 107 ; de *laus*, *Tusculanes*, II, 20, 46 ; *De finibus*, IV, 24, 65. Opposé à *uoluptas*, *De finibus*, III, 1, 1.

3. *De officiis*, I, 27, 93. Cf. Liscu, *Étude sur la langue de la philosophie morale chez Cicéron*, Paris, 1930, p. 264. Il est fâcheux que parmi les omissions de cet ouvrage figure un mot aussi important, aussi caractéristique de Cicéron moraliste romain que *dignitas*. Car, dans son vocabulaire, les cas les plus intéressants sont assurément ceux où l'auteur cherche à joindre ses aspirations philosophiques à ses sentiments romains.

4. *Op. laud.*, p. 34-36. Wegehaupt a raison de parler de « stoïcisme » pour cet emploi de *dignitas* (c'est le sixième des sens reconnus par lui, cf. p. 76), mais tort, je crois, de l'assimiler plus ou moins à *uirtus* (ἀρετή). On doit songer bien plutôt soit à τὸ πρέπον, soit à τὸ καλόν.

5. *Pro Caelio*, 41 : *alii cum uoluptate dignitatem coniungendam putauerunt, ut res maxime inter se repugnantes dicendi facultate coniungerent.* (Cicéron mentionne auparavant la doctrine épicurienne, ensuite la doctrine stoïcienne.)

à la *dignitas*, qui est la fin de l'honnête homme [1]. On peut se demander ce que sont ces gens, qui veulent établir le compromis que Cicéron rejette. Faut-il penser à des Péripatéticiens?

En tout cas, le *cum dignitate otium* représente un compromis quelque peu analogue, mais, lui, acceptable et accepté par Cicéron. Nous avons déjà dit qu'*otium* y a un sens qui n'est pas celui de l'*otiosa uita* prônée par les Épicuriens. C'est d'Aristote que Cicéron s'inspire. Dans l'*Éthique à Nicomaque*, on lit : « Le bonheur, objet suprême de nos aspirations, est un repos : nous travaillons afin de nous reposer et nous faisons la guerre afin d'obtenir la paix [2]. » Le significatif de ce texte est qu'il applique à la fin de l'individu le même terme qu'à celle de l'État. Aristote continue en parlant de la vie contemplative, qui seule réalise parfaitement la quiétude. Et ceci nous ferait songer à ce que le *De oratore* donnera comme emploi normal de l'*otium* [3]. La *Politique*, au livre VII, présente la même double acception du repos : « Toute la vie se partage en activité et en repos, en guerre et en paix. » Mais Aristote y ajoute une distinction entre les actions utiles et nécessaires, « et d'autres qui ont rapport au beau ». La paix est le but de la guerre, le repos est le but du travail, et le beau est « la fin des actions utiles et nécessaires [4] ». Ce paragraphe offre une sorte d'assimilation entre le beau et le repos, qui n'est peut-être pas sans rapport avec la conjonction cicéronienne de la *dignitas* et de l'*otium*. N'oublions pas que la *dignitas* est donnée dans le *De officiis* comme une des deux espèces de la beauté [5]. Cette phrase de la *Politique* rappelle de très près la première définition de l'*otium* dans le *De lege agraria* : « Mais les vertus qui servent au repos et à l'agrément de la vie sont celles dont on fait usage dans le repos aussi bien que dans la vie active. Car il y a bien des choses qu'il faut nécessairement se procurer, pour pouvoir se livrer au repos. C'est pour cette raison que l'État doit être courageux et endurci à la fatigue [6]... »

1. *Supra*, p. 185.
2. X, 7, 1177 b, 4 et suiv. : Δοκεῖ τε ἡ εὐδαιμονία ἐν τῇ σχολῇ εἶναι · ἀσχολούμεθα γὰρ ἵνα σχολάζωμεν, καὶ πολεμοῦμεν ἵνα εἰρήνην ἄγωμεν.
3. I, 1 ; cf. Wegehaupt, p. 57 : *die Musse zur wissenschaftlichen Arbeit.*
4. H, 14, p. 1333 a, 30 : Διήρηται δὲ καὶ πᾶς ὁ βίος εἰς ἀσχολίαν καὶ εἰς σχολὴν καὶ πόλεμον καὶ εἰρήνην κτλ.
5. *De officiis*, I, 36, 130 : *cum pulcritudinis duo genera sint, quorum in altero uenustas sit, in altero dignitas, uenustatem muliebrem ducere debemus, dignitatem uirilem... Dignitas* a aussi un sens rhétorique qui se rattache à ce sens esthétique, lequel lui-même se rattache au sens moral. Pour une valeur mi-esthétique mi-morale, cf. *De domo sua*, 49 (non cité par Wegehaupt) : *O speciem dignitatemque populi romani* (cf. 90 : *Illa fuit pulcritudo populi romani, illa forma quam...*) Les grecs πρέπον et καλόν offrent les mêmes valeurs mixtes.
6. H, 14, p. 1334 a, 16 : Χρήσιμοι δὲ τῶν ἀρετῶν εἰσι πρὸς τὴν σχολὴν καὶ διαγωγήν,

Il faut reconnaître qu'aucun de ces textes aristotéliciens ne recouvre exactement les idées du *Pro Sestio* : il y est question d'*otium*, non de *dignitas*. Mais ce qu'ils établissent, c'est que, pour la définition du premier, pour son sens à la fois individuel et social, pour sa liaison avec l'idée plus générale encore de l'activité humaine, Cicéron s'inspire d'Aristote. On voit donc qu'il n'y a pas là chez lui satisfaction donnée à on ne sait quel idéal paresseux des nobles romains, mais souvenir d'une vue du Stagirite qui fait de la paix pour l'État, du repos pour l'individu, le but normal de l'activité humaine.

Le grand problème demeure de savoir si Cicéron a aussi emprunté sa conjonction de l'*otium* et de la *dignitas*. On pourrait y voir le besoin de concilier à son goût pour les vertus actives du stoïcisme, pour le πρέπον si romain d'affinité, son goût non moins établi pour la vie de loisir philosophique, pour la contemplation. Mais il ne me paraît pas invraisemblable que ses sources péripatéticiennes aient déjà offert à Cicéron quelque conciliation analogue.

Dans l'*Éthique à Nicomaque*, le maître distingue trois genres de vie : celle du vulgaire, épicurienne avant la lettre, qui a le plaisir comme fin, la vie contemplative et spéculative, et entre les deux la vie politique et active. Celle-là a comme but l'honneur τιμήν [1], ce qui recouvre assez bien un aspect de la *dignitas* dans la formule du *Pro Sestio*. Mais, à côté de l'*Éthique à Nicomaque*, l'école devait offrir à Cicéron d'autres vues qui peut-être se rapprochaient davantage du *Pro Sestio*. Nous n'avons presque rien conservé de certains écrits dont il faisait sa lecture, comme le traité de Théophraste sur l'ambition [2]. On ne peut oublier l'intérêt porté par lui à une controverse fameuse, qui, dans l'école d'Aristote, avait opposé, à Théophraste défenseur de la vie contemplative, Dicéarque apologiste de la vie active [3]. Théophraste, parlant de l'ambition, ou plus exactement de la « recherche des honneurs », n'inclinait-il point à quelque conciliation semblable à celle que propose Cicéron entre l'*otium* et la

ὧν τε ἐν τῇ σχολῇ τὸ ἔργον καὶ ὧν ἐν τῇ ἀσχολίᾳ. Δεῖ γὰρ πολλὰ τῶν ἀναγκαίων ὑπάρχειν, ὅπως ἐξῇ σχολάζειν · διὸ σώφρονα τὴν πόλιν εἶναι προσήκει καὶ ἀνδρείαν καὶ καρτερικήν. Comparer *De lege agraria*, II, 9, où *maximos, labores suscipiendos* s'inspire peut-être directement d'Aristote.

1. A, 2, p. 1095 b, 22.

2. *Att.*, II, 3 = 29 Constans (décembre 60). E. de Saint-Denis, *La théorie cicéronienne de la participation aux affaires publiques*, dans la *Revue de philologie*, 1938, p. 193-215.

3. *Att.*, II, 16, 3 = 43 Constans. Cf., sur toute cette question de la σχολή, notre *Culte des Muses chez les philosophes grecs*, Paris, 1936, p. 313 et suiv. Un de nos élèves, M. Planaud, dans un mémoire inédit sur le *De otio* de Sénèque, a étudié l'histoire de ces idées. Philon le Juif y est un témoin particulièrement important.

dignitas[1]? Mais, nous pouvons l'affirmer, c'est dans cette discussion sur la σχολή que le *Pro Sestio* a son inspiration première[2].

La célèbre « digression » sur les optimates nous fait donc saisir sur le vif le politique philosophe que Cicéron a rêvé d'être. N'en chercher l'explication que dans la conjoncture romaine, c'est en méconnaître le sens et la portée. On se demandera peut-être si Aristote était bien celui dont les leçons convenaient à l'aristocratie romaine, s'il pouvait lui parler en 56 un langage clair et actuel. On doit reconnaître qu'en tout cas la leçon était noble et généreuse. Elle lui enseignait à se détacher des passions partisanes et belliqueuses, à élever ses vues vers un idéal de paix intérieure et extérieure. Le *Pro Sestio* nous montre Cicéron tout entier préoccupé de cette réforme morale plus encore que politique dont le *De republica* s'efforcera de formuler la théorie dans le détail.

Pierre BOYANCÉ.

1. Ce qui pouvait se dire chez lui σχολή et τιμή.
2. Si on tient compte de *De officiis*, I, 34, 124 (cf. *supra*, p. 183, n. 3), il sera peut-être opportun de penser aussi à Panétius

LA CONCENTRATION DES OTHONIENS SUR LE PÔ

(Tacite, *Histoires*, II, 11[1])

Le chapitre 11 du livre II des *Histoires*[2], relatif à la concentration de l'armée othonienne sur le Pô, commence par une phrase qui, vraisemblablement, trahit la pensée de Tacite : « Cependant, la guerre eut pour Othon de favorables débuts ; les armées de Dalmatie et de Pannonie s'ébranlèrent à son commandement[3]. » Si la guerre eut pour Othon de favorables débuts, ce ne fut pas seulement, et ce ne fut pas surtout, parce que les corps d'armée dalmatique et pannonique se mirent en marche à son appel. La proposition principale a sans doute une portée logique beaucoup plus étendue que sa portée grammaticale : elle doit signifier, outre le loyalisme et l'obéissance des troupes illyriques, les succès des Othoniens dans les Alpes maritimes[4], succès dont la narration sera introduite ultérieurement par une formule analogue (« blan-

1. [Ce mémoire avait été envoyé pour les *Mélanges Radet;* mais, ses proportions dépassant le cadre prévu, il fut décidé que le travail de notre regretté collaborateur serait publié à part (cf. *op. cit.*, p. 711).]

2. Savile a fait de ce chapitre une longue analyse critique, où il y a bien des erreurs et des lacunes ; mais les reproches généraux par lesquels elle commence sont d'une juste sévérité : « In describendo rem tanti momenti, qualis haec fuit, inter Vitellium et Othonem agitata, Tacitus, ut mihi quidem videtur, longe seipso inferior est ; omissis, quae plurimum huc faciunt, circumstantiis, asserensque et confundens in speciem pugnantia, atque, ut breviter dicam, lectori non satisfacit ex historiae legibus. » Voir cette dissertation dans le *Tacite* de Jac. Gronor, 1721, t. II, p. 136 et suiv. Je me suis approprié toutes les remarques justes ou probables de Savile et celles des interprètes ultérieurs. Les meilleures contributions modernes à l'exégèse de ce très difficile passage sont celles de Th. Mommsen, *Die zwei Schlachten von Betriacum im Jahre 69 n. Chr.*, dans *Hermes*, t. V, p. 161 et suiv. (= *Gesamm. Schriften*, t. IV, Berlin, 1906, p. 354-365), et de J. Gerstenecker, *Der Krieg des Otho und Vitellius in Italien im J. 69 ;* progr. München, 1882. Pour le surplus, voir les notes [ajouter la bibliographie donnée par Léon Homo, *Le Haut-Empire*, Paris, 1933, en bas des pages 322-323, et par G. H. Stevenson, dans la *Cambridge Ancient History*, vol. X, ch. xxiv, p. 990].

3. [Traduction du président Loiseau (collection Garnier). Nous la mettons à contribution, tout en recourant aussi à celle de Goelzer, dans la collection Budé.] Texte : « Laeta interim Othoni principia belli, motis ad imperium eius e Delmatia Pannoniaque exercitibus. »

4. II, 12-15 ; cf. I, 87.

diebatur coeptis fortuna »), la levée du siège de Plaisance[1], la défaite des auxiliaires de Caecina par les gladiateurs de Macer[2], les multiples escarmouches heureuses contre les éclaireurs vitelliens[3], enfin, la victoire de Celsus et de Paulinus aux Castors[4], bref, toute la période initiale de la guerre, celle qui précède la jonction de Caecina et de Valens.

Au reste, même si l'on rapporte « laeta interim Othoni principia belli » à tous les faits que je viens d'énumérer, et non pas seulement à « motis ad imperium eius e Delmatia Pannoniaque exercitibus », l'affirmation ne sera pas d'une justesse absolue. L'entreprise de la flotte contre la Narbonnaise ni n'entama cette province ni n'inquiéta sérieusement la marche de Valens ; elle fut en somme un échec stratégique. La défection de l'*ala Siliana* et la prompte irruption de Caecina en Italie[5] déconcertèrent le plan primitif d'Othon, qui était de contenir les Vitelliens au delà des Alpes et lui firent perdre toute la région occidentale du pays transpadan[6]. Il eût été plus exact de dire que la guerre n'avait pas très bien commencé pour Othon, mais qu'ensuite la fortune sembla lui sourire franchement et, par les avantages sensibles de ses premières troupes engagées, comme par l'afflux imminent et formidable des renforts illyriques, lui promettre le succès définitif.

L'armée othonienne du Pô se composera de deux éléments, les troupes venues de Rome et les troupes venues du Danube. Tacite parle d'abord de celles-ci et la chronologie l'y autorise sans doute, parce que l'ordre de mise en marche leur fut expédié et reçut même un commencement d'exécution avant l'entrée en campagne des troupes de Rome. Il fut expédié certainement de très bonne heure et peu de jours après que l'adhésion de l'Illyricum à sa cause[7] fut connue d'Othon. Car la guerre apparut tout de suite comme inévitable, puisqu'il était trop facile à prévoir que ni la disparition de Galba, contre qui elles s'étaient soulevées, n'empêcherait les légions germaniques de maintenir leur prétendant[8], ni les négocia-

1. II, 21-22.
2. II, 23.
3. II, 24.
4. II, 25-26.
5. I, 70 ; II, 17.
6. II, 11 : « quoniam prima consiliorum frustra ceciderant, transgresso iam Alpes Caecina, quem sisti intra Gallias posse speraverat » (cf. I, 89).
7. I, 76.
8. I, 64 : « Nuntium de caede Galbae et imperio Othonis Fabius Valens in civitate Leucorum accepit. Nec militum animus in gaudium aut formidine permotus : bellum volvebat. »

tions entamées surtout pour la forme entre les deux compétiteurs[1] n'aboutiraient à une solution amiable. Othon devait d'autant plus se hâter de donner rendez-vous à ses forces lointaines dans la vallée du Pô que son premier plan était d'agir à temps pour interdire aux Vitelliens le passage des Alpes.

Tacite ne parle ici que des troupes de la Dalmatie et de la Pannonie. Pourtant, celles de la Mésie s'étaient déclarées elles aussi pour Othon[2] ; elles aussi se mirent en marche vers l'Italie, sur son ordre évidemment : au conseil de guerre de Bedriacum, leur venue est donnée comme prochaine[3] ; au lendemain de la bataille, leurs premiers éléments avaient rejoint Othon à Brixellum et lui annonçaient que les légions elles-mêmes, venues de Mésie en avant-garde, étaient à Aquilée[4]. Tacite aurait dû les mentionner ici. Il ne l'a pas fait, sans doute parce que ni le gros ni même aucune fraction appréciable de ces troupes ne prirent effectivement part aux opérations. « Profondément attachées à Othon, bien qu'elles ne se fussent pas trouvées à la bataille[5] », notera-t-il plus loin en parlant de ces légions. « Que ne profitons-nous de ce que les armées de Mésie nous apportent des forces intactes[6]? », fera-t-il dire à Antonius Primus dénombrant les contingents immédiatement mobilisables du parti flavien. Dans ce dernier passage, il est bien question d'une aile mésique qui a chargé l'ennemi vitellien avec une aile pannonique à Bedriacum[7] ; mais cette aile, nous le verrons plus tard, ne venait pas nécessairement alors du Danube et, si elle en venait, sa présence sur le champ de bataille n'affaiblit guère l'affirmation que le corps d'armée de Mésie ne participa point à la guerre. Il n'importe : dans une phrase où sont désignées les forces qui se mirent en devoir d'agir pour Othon, et non celles qui agirent, la mention de ce corps d'armée s'imposait.

Les deux corps d'armée dalmatique et pannonique comprenaient ensemble quatre légions, que Tacite énumère, mais sans les répartir entre les deux provinces : « la septième, levée par Galba, et trois autres de vieilles troupes, la onzième, la treizième, enfin, la

1. I, 74 ; Suétone, *Otho*, 8 ; Plutarque, *Othon*, 4 ; Dion Cassius, 64, 10.
2. I, 76.
3. II, 32 : « paucis diebus quartam decimam legionem... cum Moesicis copiis adfore » ; cf. II, 44 : « venire Moesicas legiones » (propos des vaincus le soir de la bataille).
4. II, 46 : « praemissi e Moesia... legiones Aquileiam ingressas nuntiabant » ; cf. II, 85 ; Plutarque, *Othon*, 8 et 15.
5. II, 85 : « imbutae favore Othonis, quamvis proelio non interfuissent ».
6. III, 2 : « Moesici exercitus integras vires attulerint. »
7. « Duae tunc Pannonicae ac Moesicae alae perrupere hostem. »

quatorzième, fameuse entre toutes[1] ». L'ordre n'est pas géographique : nous allons voir que la première et la troisième des légions nommées appartiennent à l'une des deux provinces, la seconde et la quatrième à l'autre. L'écrivain suit les numéros des légions et en même temps il les divise en deux classes, d'un côté la légion nouvelle, de l'autre les trois légions anciennes et, parmi celles-ci, en dernier lieu, à la place d'honneur, la plus illustre des trois, la seule que Tacite estime digne d'une assez ample notice. Le récit de la guerre entre Vitellius et Othon sera déjà terminé, lorsque nous apprendrons que les légions de Pannonie étaient la septième Galbienne et la treizième[2]. Encore ce passage, à le bien prendre, signifie-t-il simplement que ces deux légions tenaient garnison en Pannonie depuis la fin de la guerre.

Pour être assurés qu'il en était de même avant leur entrée en campagne, il nous le faut rapprocher d'un autre passage[3], d'où l'on peut conclure que Vitellius, disloquant l'armée othonienne, rendit à leurs provinces antérieures toutes les légions du Danube, excepté la quatorzième. Puisqu'il y est dit que la septième et la onzième rentrèrent tout de suite dans leurs quartiers[4], nous avons tout lieu de croire que la treizième, retenue provisoirement en Italie, ne fut pas non plus changée de garnison, quand elle rentra dans l'Illyricum, ne passa point alors de Dalmatie en Pannonie.

Du rapprochement des deux passages il résulte aussi que la onzième appartenait avant comme après la guerre à la province de Dalmatie. Tacite ne le dira nulle part expressément ; mais il nous montrera beaucoup plus tard[5] cette légion, pendant la guerre entre Vitellius et Vespasien, marchant sous les ordres de Pompeius Silvanus, qu'il aura dans l'intervalle désigné comme étant légat consulaire de Dalmatie[6]. Reste la quatorzième légion ; nous ne saurions en laquelle des deux provinces elle tenait garnison, si les témoignages épigraphiques[7] ne nous apprenaient qu'il faut également l'attribuer à la Dalmatie.

1. II, 11 : « Fuere quattuor legiones, ... septima a Galba conscripta, veteranae undecima ac tertia decima et praecipui fama quartadecimani. »
2. II, 86 : « At in Pannonia tertia decima legio ac septima Galbiana. »
3. II, 66 et 67.
4. II, 67 : « undecima ac septima suis hibernis redditae ».
5. III, 50.
6. II, 86.
7. Voir M. Meyer, *Geschichte der Legio XIV Gemina*, dans *Philologus*, t. XLVII, 1889, p. 660 [et Domazewski, *ibid.*, t. LXVI, 1908, p. 163 ; *contra*, v. Goldfinger, *Wiener Studien*, t. XXVII, 1905, p. 251-259, qui semble dater à tort d'avant 68 l'inscription de Carnuntum, *C. I. L.*, III, 11233].

Le numéro d'ordre était une désignation suffisante pour la onzième légion, ainsi que pour la treizième et la quatorzième, mais non pour la septième. Deux légions avaient, à cette époque, le numéro sept et toutes deux servaient dans l'armée danubienne, la *septima Claudiana* en Mésie [1], la *septima Galbiana* en Pannonie [2]. Quelques mois plus tard, elles firent ensemble campagne parmi les Flaviens contre les Vitelliens et alors il sera souvent nécessaire que Tacite au numéro d'ordre joigne le surnom pour éviter la confusion. Ici, une indication de même nature était, sinon indispensable, au moins utile. En substituant au surnom *Galbiana* la périphrase *a Galba conscripta* [3], l'historien indiquait, en outre, que la légion était de formation récente et l'opposait aux trois autres, formées de soldats éprouvés, opposition qui a son importance en un passage où il s'agit, non pas seulement du nombre, *vires*, mais encore de la qualité, *robur*, des troupes othoniennes [4].

C'est la raison d'être de la notice que Tacite accorde à la quatorzième légion : « Sa réputation surpassait celle des autres depuis qu'elle avait réprimé la rébellion de la Bretagne. La gloire de ses soldats s'était encore accrue de ce que Néron les avait choisis comme les plus braves ; aussi lui était-elle restée longtemps fidèle et montrait-elle un zèle ardent pour Othon [5]. » Cette notice, il a voulu, comme de juste, la faire brève et il l'a faite si brève qu'elle n'est pas claire de tout point. Néron avait préféré la quatorzième légion à toute autre, mais pour l'employer à quoi? Nous chercherions en vain une réponse satisfaisante dans les autres passages des *Histoires* où il est parlé de ladite légion. Plusieurs confirment simplement qu'elle jouissait d'un grand renom militaire [6]. Peut-être l'empereur l'avait-il fait venir de Bretagne en Italie, au moment où il préparait une expédition que, vers la fin de son règne, il méditait de diriger en personne contre les Albaniens du Caucase [7]. Néron avait choisi la quatorzième légion de préférence à

1. II, 85 ; III, 9, 21, 27.

2. II, 86 ; III, 7, 10, 21, 25 ; cf. I, 6 : « legione Hispana ».

3. Cf. III, 22 : « urgebatur maxime septima legio nuper a Galba conscripta ».

4. « Vires referuntur ad numerum, robur ad virtutem bellicam, ut supra I, 87 » (Orelli-Meiser).

5. II, 11 : « praecipui fama quartadecimani, rebellione Britanniae compressa. Addiderat gloriam Nero eligendo ut potissimos, unde longa illis erga Neronem fides et erecta in Othonem studia ».

6. II, 32, 54, 68 ; III, 13.

7. I, 6 : « multi ad hoc numeri e Germania ac Britannia et Illyrico, quos idem Nero electos praemissosque ad claustra Caspiarum et bellum, quod in Albanos parabat, opprimendis Vindicis coeptis revocaverat ».

toute autre pour former dans cette expédition lointaine le noyau de son armée. Nous verrons plus loin que seule avec ses auxiliaires bataves elle y avait représenté les troupes britanniques.

L'énumération des légions othoniennes est suivie de la courte phrase : « Mais, par cela seul que cette armée comptait des forces plus imposantes, sa confiance en elle-même était une cause de lenteur [1]. » Gerstenecker [2] affirme avec raison que cette phrase ne peut se rapporter à la quatorzième-légion seulement. Celle-ci n'était pas plus forte numériquement que chacune des trois autres. « Quo plus virium » ne convient qu'à l'ensemble des quatre légions, et la phrase signifie donc que, trop confiantes en leur nombre et en leur valeur, les quatre légions se dirigèrent trop lentement vers le théâtre des opérations. Deux passages qui, logiquement, devraient être contigus, et que séparent pourtant la liste des quatre légions et la notice sur la quatorzième, outre cette remarque générale, définissent leur ordre de marche : « Il y avait là quatre légions, de chacune desquelles furent détachés deux mille hommes qui prirent les devants ; le gros suivait à quelque distance... Précédant les légions en marche venaient la cavalerie et les cohortes auxiliaires [3]. »

Il s'en faut de beaucoup qu'ici tout soit clair au premier aspect. Le sens des mots « e quibus bina milia praemissa » ne paraît pas douteux : chaque légion détacha devant elle deux mille hommes d'avant-garde ; le distributif « bina » ne permet point d'entendre, comme certains l'ont fait [4], que deux mille hommes étaient l'avant-garde totale, chaque légion, ajoutent-ils arbitrairement, ayant fourni un égal contingent de cinq cents hommes. Mais devons-nous croire qu'il y eut en un point de la route concentration de ces quatre avant-gardes ou qu'elles cheminèrent jusqu'au bout indépendamment l'une de l'autre ; et de même pour le gros des légions, de même pour les troupes auxiliaires? La marche se fit, soit pour l'ensemble des quatre légions, soit pour chaque légion, en trois échelons ; mais quel fut l'ordre relatif des trois échelons? Les ailes et les cohortes partirent-elles avant les détachements légionnaires ou avant le gros des légions?

1. II, 11 : « Sed quo plus virium ac roboris e fiducia tarditas inerat. »
2. P. 63, note 45.
3. « Fuere quattuor legiones, e quibus bina milia praemissa ; ipsae modicis intervallis sequebantur... Agmen legionum alae cohortesque praeveniebant » (II, 11).
4. H. van de Weerd, *Étude historique sur les trois légions romaines du bas Danube*, Louvain-Paris, 1907, p. 137, note 2. Cf. la note 45 de Gerstenecker et Bogd. Filow, *Die Legionen der Provinz Moesien*, dans *Klio*, 6ter Beiheft, 1906, p. 24.

L'expression « agmen legionum » ferait penser à une concentration, au moins des gros. Mais, si l'on y regarde de près, on voit qu'elle équivaut sans nul doute à « agmen (uniuscuiusque) legionum ». Si les gros des légions s'étaient concentrés en route, de manière à ne former qu'une colonne, Tacite aurait dû écrire : « ipsae modico intervallo sequebantur [1] ». Puisqu'il a mis ici le pluriel « modicis intervallis », c'est qu'il y avait plusieurs colonnes, autant de colonnes que de légions, et, si la concentration ne s'était pas faite pour les gros, il est naturel de penser qu'elle ne s'était pas faite non plus pour les autres éléments.

La suite du récit prouve la justesse de notre raisonnement. Les gros des quatre légions n'avaient pas marché tous ensemble, puisque seul celui de la quatorzième n'était pas encore arrivé au moment de la bataille décisive [2]. Les quatre avant-gardes non plus n'avaient pas marché toutes ensemble, puisqu'à la bataille des Castors, où les chefs othoniens mirent en ligne toutes leurs forces et ne se ménagèrent aucune réserve [3], seul le *vexillum* de la treizième légion figure parmi leurs troupes [4]. On voit par là, spécialement, que le *vexillum* de la treizième légion arriva avant celui de l'autre légion pannonique, la septième, et que le gros de la onzième arriva avant celui de l'autre légion dalmatique, la quatorzième ; c'est-à-dire que pas même les deux légions de chaque province ne firent marcher de conserve leurs divers échelons.

Quant à la question : dans quel ordre relatif s'acheminèrent les avant-gardes légionnaires, d'une part, les troupes auxiliaires, de l'autre, la réponse dépend tout entière du sens que nous donnerons aux mots « agmen legionum ». Car on ne trouve dans la suite ni la preuve que les *vexilla* précédèrent les ailes et cohortes, ni la preuve de l'inverse. « Agmen (uniuscuiusque) legionum » peut-il signifier ici une colonne légionnaire quelconque ou seulement le gros d'une légion? Il est vrai que Tacite se sert en plusieurs endroits du pluriel *legiones* pour désigner une légion renforcée de *vexilla* légionnaires [5], et au moins une fois de ce pluriel ou du singulier *legio* pour indiquer, dans le premier cas, plusieurs détachements légionnaires,

1. Cf. la façon dont il s'exprime ailleurs, à propos d'une expédition de Germanicus (*Ann.*, I, 50).
2. II, 66.
3. II, 26 : « Timuisse se Paulinus ferebat ...·ne Vitellianus miles recens e castris fessos adgrederetur et perculsis nullum retro subsidium foret. »
4. II, 24.
5. I, 26, 70 ; II, 22, 25 ; IV, 25, etc.

dans le second, un seul[1]. Mais alors, presque toujours, la notion prédominante est celle de la nature des troupes, non celle de l'effectif : il s'agit d'opposer les soldats légionnaires aux soldats auxiliaires[2]. En outre, jamais il n'est question là, comme ici, à la fois d'une légion et d'une partie de cette légion, en sorte que, si l'expression est inexacte, elle n'est pas équivoque.

Au contraire, dans un cas où il est question, comme ici, de légions divisées en une portion principale et un détachement, *legiones* indique les portions principales : aux mots « les cohortes et la cavalerie auxiliaires, avec quelques légionnaires d'élite[3] » s'opposent tantôt « les étendards et les aigles des légions[4] », tantôt *legiones*[5] tout court, signifiant encore les troupes de ligne par rapport aux troupes légères, mais de plus le gros par rapport à l'avant-garde légionnaire. Nous ferions donc sagement, même sans autre motif, d'admettre qu'il ne peut s'agir ici d'une troupe légionnaire quelconque. D'ailleurs, si « agmen legionum » devait désigner ensemble l'avant-garde et le gros des quatre légions, les deux colonnes distinctes de chaque légion, il faudrait *agmina* : le singulier ne se concevrait pas. Dans la formation de marche des corps d'armée illyriques, les avant-gardes légionnaires constituaient le premier échelon et les troupes auxiliaires le second[6].

L'assertion : « par cela seul que cette armée comptait des forces plus imposantes, sa confiance en elle-même était une cause de lenteur[7] », nous paraît bien vague. Nous voudrions savoir au juste quelles furent les conséquences de cette lenteur et non pas sans doute à quelle date chacun des douze échelons parvint sur le théâtre de la guerre, mais au moins quels effectifs illyriques étaient à la disposition des généraux othoniens à l'époque des deux principaux événements militaires de la campagne, le combat des Castors et la bataille de Bedriacum. Tacite ne le dira formellement nulle part ; toutefois, en recueillant et en rapprochant les données éparses dans le deuxième livre et jusque dans le troisième, nous arriverons à faire la lumière sur plusieurs points.

1. *Ann.*, I, 50-51 ; cf. 49.
2. *Hist.*, I, 26 ; I, 70 ; II, 22 ; II, 25 ; *Ann.*, I, 50 ; I, 51.
3. III, 50 : « cohortes alaeque et e legionibus lecti ».
4. III, 50 : « Signa aquilaeque legionum » ; III, 60 : « aquilae signaque legionum ».
5. III, 61.
6. Il ne faut pas aller plus loin, jusqu'à vouloir, comme Gerstenecker, p. 22, faire dire à Tacite que l'ordre fut celui-ci : le *vexillum* d'une légion, ses auxiliaires, son gros ; le *vexillum* d'une autre légion, ses auxiliaires, son gros, et ainsi de suite.
7. Voir plus haut, p. 197, n. 1.

Les troupes illyriques ne commencèrent à arriver qu'après le siège de Plaisance. Si Annius Gallus en avait eu plus tôt à sa disposition, il les aurait employées soit pour renforcer la garnison de cette place, soit pour se porter à son secours [1]. Le premier corps danubien dont Tacite mentionne la présence sur le théâtre de la guerre est le *vexillum* de la treizième légion, lequel assiste au combat des Castors [2]. Y assistent pareillement six cohortes auxiliaires et deux ou trois ailes de cavalerie [3], où Gerstenecker [4] n'hésite pas à reconnaître le deuxième échelon de la même légion. Il a sans doute raison ; cependant, ces *auxilia* pouvaient aussi provenir de Rome : nous savons, en effet [5], qu'il y avait à Rome des troupes danubiennes lors de l'avènement d'Othon et nous verrons plus loin que, selon toute vraisemblance, elles partirent vers le Nord sous les ordres d'Annius Gallus avec la première légion *Adiutrix*, qui combattit également aux Castors. Bien plus, Van de Weerd prétend [6] que le *vexillum* de la treizième légion ici mentionné provenait de Rome. Cela n'est pas impossible ; mais, puisque Tacite nous a récemment annoncé qu'un détachement et les *auxilia* de chacune des quatre légions dalmatiques et pannoniques, précédant le gros des légions, s'était mis en marche vers le Pô, il est plus naturel de ranger les troupes en question dans cette catégorie et d'y voir les premiers apports de la mobilisation danubienne — les premiers et les seuls à ce moment-là, car nous connaissons intégralement les forces dont disposaient alors les chefs othoniens, s'il est vrai qu'elles étaient toutes en ligne et ne pouvaient compter sur aucun appui derrière elles [7].

Des renforts considérables arrivèrent de l'Illyricum depuis le combat des Castors jusqu'au grand conseil de guerre qui précéda

1. II, 23 : « Gallus legionem primam (cf. 11) in auxilium Placentiae ducebat, diffisus paucitati cohortium, ne longius obsidium ... parum tolerarent. »

2. II, 24.

3. II, 24 : « quattuor auxiliorum cohortes et quingenti equites in sinistro locantur ... ; dextra fronte prima legio incessit cum duabus auxiliaribus cohortibus et quingentis equitibus ». Ces mille cavaliers sont, d'après Gerstenecker, p. 20, une seule aile miliaire. Mais pourquoi pas deux ailes quingénaires? D'ailleurs, il n'a pas tenu compte de la suite : « super hos ex praetorio auxiliisque mille equites, cumulus prosperis aut subsidium laborantibus ducebantur ».

4. P. 19 sqq. et 63 (note 45).

5. I, 6, 26, 31.

6. P. 135, note 4.

7. II, 26 (texte, p. 198, n. 3). Ern. Schultze, *De legione Romanorum XIII Gemina*, Diss. inaug., Kiliae, 1887, p. 52, soutient qu'il est manifeste au contraire que toutes les forces disponibles ne furent pas engagées, que les *vexilla* des trois autres légions étaient sûrement arrivés et peut-être le gros de la XIIIe.

de quelques jours la bataille décisive. Si l'affirmation que Tacite prête à Suetonius Paulinus est vraie, les Othoniens n'attendaient plus alors, outre les troupes de Mésie, que la quatorzième légion[1]. Or, nous avons tout lieu de l'estimer exacte ou peu s'en faut. Un certain temps après la défaite et la capitulation, nous dira plus loin Tacite, les légions vaincues ne se montraient nullement démoralisées et tenaient un langage hostile à Vitellius ; la quatorzième se signalait par son arrogance, niant avoir été vaincue ; car à la bataille de Bedriacum ses vexillaires seuls avaient pris part[2]. Si elle n'avait pas été seule dans ce cas, aurait-elle été seule à faire ce raisonnement? Le *vexillum* de la quatorzième légion, dont la présence est indiquée par Tacite dans le récit de la bataille[3], avait pu arriver pendant le court délai qui sépare le conseil de guerre et l'action décisive, et alors l'affirmation de Paulinus serait tout à fait juste ; elle serait légèrement inexacte, s'il était arrivé dès avant le conseil de guerre.

Quoi qu'il en soit, le second passage cité suffit à prouver, non pas sans doute que les septième, onzième et treizième légions assistaient au complet avec tous leurs auxiliaires à la bataille de Bedriacum — puisqu'une partie des forces othoniennes, nous ne savons lesquelles, étaient restées au camp[4] — mais que la portion principale de ces trois légions y figurait. D'ailleurs, la présence du gros de la treizième légion est attestée de façon suffisamment claire[5]. Pour la même raison, le passage ne suffit pas à prouver que le gros de la quatorzième légion, et par conséquent ses cohortes et ses ailes — à supposer qu'elle eût encore des auxiliaires depuis que ses Bataves l'avaient quittée[6] — n'était pas arrivé au camp lors de la bataille. Mais, outre que le fait de n'avoir pas employé ce corps d'élite serait peu concevable, nous avons un autre texte qui ne laisse aucun doute : le bruit mensonger fut répandu que, survenant après la défaite et la capitulation des forces de Bedriacum et rejointe par celles qui étaient restées sur la rive droite à Brixellum, la quatorzième légion, c'est-à-dire le gros de la quatorzième légion,

1. II, 32 : « Paucis diebus quartam decimam legionem ... cum Moesicis copiis adfore. »
2. II, 66 : « praecipua quartadecimanorum ferocia, qui se victos abnuebant ; quippe Bedriacensi acie vexillariis tantum pulsis vires legionis non adfuisse ». Malgré cela, Van de Weerd (p. 136 et suiv.) prétend que la légion assistait à la bataille.
3. II, 43.
4. II, 44.
5. II, 43 : « propulsa quintanorum impetu tertia decima legio » ; II, 44 : « Vedium Aquilam tertiae decimae legionis legatum irae militum inconsultus pavor obtulit. »
6. I, 59, 64 ; II, 27, 66.

avait taillé en pièces les vainqueurs et changé la fortune[1]. Contre un passage, qui ne concerne que les septième et treizième légions[2], on pourrait, en tout état de cause, alléguer que ces sentiments se concevraient même si l'avant-garde seule de l'une et de l'autre légion était arrivée à temps pour subir la défaite. Mais le rapprochement de ce témoignage avec les précédents montre que l'interprétation la plus naturelle est aussi la bonne. Dans les mêmes conditions se concevrait l'objurgation d'Antonius Primus aux légions pannoniques durant la seconde bataille de Bedriacum : « Il leur demandait pourquoi elles avaient repris les armes ; c'était dans ces mêmes plaines qu'elles pourraient laver la honte de leur ancienne défaite[3]. »

Examinons maintenant le texte de Tacite et des autres historiens qui semblent être ou sont en désaccord avec notre opinion : nous verrons que pas un ne l'infirme sérieusement. Il en est d'abord qui induiraient un lecteur superficiel à croire que la concentration des forces pannoniques et dalmatiques était complète avant la bataille de Bedriacum. Parmi les troupes en ligne du côté othonien figurent les *quartadecimani*[4]; or, les Vitelliens se vanteront plus tard d'avoir écrasé les *primani* et les *quartadecimani*[5]. Puisque *primani* signifie toute la première légion *Adiutrix* ou du moins sa portion principale[6], *quartadecimani*, qui lui est coordonné, n'a-t-il pas la même valeur pour la quatorzième légion? Il ne l'a pas nécessairement, et la précision des témoignages précédents démontre que, dans ces deux passages, *quartadecimani* désigne seulement le *vexillum*. Au soir même du désastre, les partisans de la revanche font valoir, d'une part, que toutes les forces déjà concentrées, soit à Bedriacum, soit à Brixellum, n'ont pas été engagées, d'autre part, que des renforts vont affluer de Mésie[7]. Mais ici encore, grâce à leur précision, les témoignages plus haut cités nous donnent la conviction que, si le gros de la quatorzième légion n'est point men-

1. II, 54 : « superventu quartae decimae legionis, iunctis a Brixello viribus, caesos victores, versam partium fortunam ».
2. II, 86 : « tertia decima legio ac septima Galbiana dolorem iramque Bedriacensis pugnae retinentes ».
3. III, 24 : « cur resumpsissent arma Pannonicas legiones interrogabat : illos esse campos in quibus abolere labem prioris ignominiae ... possent ».
4. II, 43.
5. III, 13.
6. II, 11, 23, 24, 43.
7. II, 44 : « superesse cum ipso Othone militum quod trans Padum fuerit, venire Moesicas legiones, magnam exercitus partem Bedriaci remansisse ». Plutarque commet deux fois la même inexactitude, *Otho*, 8 (avis de Gallus) et 15 (discours d'Othon).

tionné parmi les renforts prochains, c'est pure inexactitude. Pour encourager Othon à recommencer la lutte, on ne lui parle non plus que de l'arrivée imminente des troupes mésiques[1]. Quoi de plus naturel? Ceux qui parlent ainsi sont les premiers éléments des troupes mésiques : ils n'ont pas mission d'annoncer l'approche du gros de la quatorzième légion.

D'autres textes, pris en soi, suggéreraient au contraire que la concentration n'était pas aussi avancée que nous l'avons affirmé. Suétone prétend qu'après la défaite, Othon avait encore des renforts à recevoir de Dalmatie, de Pannonie et de Mésie[2]. Il aurait dû se borner à la mention Dalmatie et Mésie ; il a machinalement ajouté Pannonie, parce qu'il savait que les trois corps d'armée illyriques s'étaient déclarés pour Othon et ne savait pas au juste où en était au moment décisif leur concentration sur le Pô. Les inexactitudes abondent chez Suétone : il y en a deux autres dans le contexte du passage[3]. Plutarque qui, en deux endroits, avant et après la bataille[4], commettant la même faute que nous avons relevée chez Tacite, réduit les renforts manquants aux seuls contingents de Mésie, fait dire à Suetonius Paulinus, dans le conseil de guerre, que des forces non inférieures aux forces présentes sont attendues de Mésie et de Pannonie[5]. L'évaluation est juste : Othon avait alors reçu de l'Illyricum trois légions complètes avec leurs auxiliaires et peut-être le *vexillum* d'une quatrième[6]; il avait encore à recevoir trois légions complètes avec leurs auxiliaires et au moins le gros d'une quatrième[7]. Mais Plutarque a écrit par inadvertance Pannonie au lieu de Dalmatie.

Tacite prête à Antonius Primus cette assertion que, dans la guerre entre Othon et Vitellius, les légions de Pannonie ont été plutôt trompées que vaincues[8]. Gerstenecker[9] y voit un indice que le corps d'armée pannonique, dans son ensemble — la participation effective de la treizième légion est indéniable — n'avait point réellement pris part à la lutte ; en d'autres termes, que la

1. II, 46 : « praemissi e Moesia eamdem obstinationem adventantis exercitus, legiones Aquileiam ingressas nuntiabant ».
2. *Otho*, 9 : « supervenientibus aliis (copiis) e Dalmatia Pannoniaque et Moesia ».
3. Elles résultent de la comparaison avec Tacite, II, 41 et 42, II, 44 et 45.
4. *Othon*, 8 et 15.
5. *Ibid.*, 8.
6. Septième, onzième, treizième et *vexillum* de la quatorzième.
7. Les trois légions de Mésie et le gros de la quatorzième (Dalmatie).
8. III, 2 : « quod Pannonicae legiones deceptae magis quam victae resurgere in ultionem properent ».
9. P. 26 et suiv.

septième légion, arrivée trop tard pour combattre, n'avait pu que subir la conséquence du désastre : la capitulation. Cette explication force singulièrement le sens de « deceptae » : en quoi consiste alors la tromperie dont les légions pannoniques ont été victimes, ou plutôt la septième légion seule? Et, si tromperie il y avait en cela, ne serait-il pas singulier aussi d'assimiler le cas de la septième légion, qui seule en aurait souffert, avec celui de la treizième, qui fut bel et bien vaincue?

Il nous faut une explication qui mette légitimement les deux corps dans le même cas, et on l'a depuis longtemps trouvée. Antonius fait allusion à l'incident par lequel débuta la bataille de Bedriacum : le bruit se répandit, on ne sait comment, chez les Othoniens, que les Vitelliens allaient faire cause commune avec eux ; les premiers rangs, qui le connurent, saluèrent amicalement l'ennemi ; les autres, ignorant la raison de ce salut, se crurent trahis [1] ; tous furent dupes d'une erreur. Fausse joie d'une part, soupçon immérité de l'autre, l'incident eut un fâcheux effet moral sur tous les combattants othoniens, en particulier sur les Pannoniques, les seuls dont l'orateur ait à s'occuper. Il en exagère naturellement l'importance, parce qu'il plaide une cause ; mais il ne l'exagère pas plus dans son argumentation oratoire que Suétone dans sa narration historique [2].

Gerstenecker tire parti d'un autre passage du même discours d'Antonius Primus : « Nos cavaliers n'ont pas été vaincus, puisque, dans une affaire malheureuse, ils ont rompu les lignes de Vitellius. Deux ailes de Pannonie et de Mésie culbutèrent alors l'ennemi. Cette fois se trouvent réunies seize divisions [3]. » Il résulterait de cette allusion à la charge de cavalerie, par laquelle débuta la bataille de Bedriacum [4], que deux ailes illyriques seulement sur seize étaient alors à la disposition des chefs othoniens ; or, dans la marche vers le Pô, les ailes avec les cohortes devançaient le gros des légions ; par conséquent, la concentration des troupes légionnaires était alors très peu avancée. En réalité, si l'allusion se rapporte vraiment à la charge initiale, elle prouve que deux ailes illyriques seulement y prirent part, et rien de plus. Ce ne fut pas un

1. II, 41 et 42 ; Plutarque, *Othon*, 12.
2. Cf. *Otho*, 9. En outre, Suétone raconte inexactement l'épisode.
3. III, 2 : « equites vero ne tum quidem victos, sed, quamquam rebus adversis, disiectam Vitellii aciem. Duae tunc Pannonicae ac Moesicae alae perrupere hostem ; nunc sedecim alarum coniuncta signa... ».
4. II, 42 ; Plutarque, *Othon*, 12.

engagement général des deux cavaleries : Plutarque dit expressément que l'élite des cavaliers vitelliens sortit du camp[1] : nous ne sommes pas obligés de supposer que tous les cavaliers othoniens se portèrent à leur rencontre.

Gerstenecker soutient encore que le récit de la bataille, dans Tacite, démontre la présence, du côté othonien, de deux légions complètes seulement : puisque l'historien nomme toutes les légions complètes des Vitelliens, première *Italica*, cinquième, vingt-et-unième *Rapax*[2], il a dû faire la même chose pour les Othoniens ; or, il ne cite de ce côté que la première *Adiutrix*, venue de Rome[3], la treizième et les *quartadecimani*[4], simple *vexillum* de la quatorzième, comme nous le savons par ailleurs ; ni la septième ni la onzième n'étaient donc présentes : autant de légions complètes, autant de légats : Fabius Valens, Caecina, Manlius Valens, du côté des Vitelliens, Orfidius Benignus et Vedius Aquila, du côté des Othoniens : c'est la règle chez Tacite : quand il parle d'une légion complète, il donne le nom du commandant. — Mais quiconque a pratiqué les *Annales* et les *Histoires* sait fort bien que cette prétendue règle n'existe pas, que ni le commandant d'une légion n'est nommé toutes les fois qu'il s'agit de la légion entière ou de sa portion principale[5], ni la mention d'un commandant de légion ne signifie nécessairement la présence de toute une légion ou de son gros[6].

En général, lorsque Tacite nomme le légat légionnaire ou son substitut, c'est pour une raison facile à découvrir : ici, Orfidius Benignus est désigné parce qu'il fut tué dans la bataille[7], Vedius Aquila, parce qu'il fut maltraité dans la déroute[8]. Quoi que Gerstenecker en pense, les commandants des légions vitelliennes ne sont pas tous cités : nous ne connaissons avec certitude que le nom de Manlius Valens, légat de la première *Italica*, qui d'ailleurs

1. *Ibid.* J'ai eu tort, *Les sources de Tacite*, p. 69, de n'attacher aucune importance à cette indication précise. Tacite dit vaguement : « equites (vitelliani) prorupere ».
2. II, 40 et 43 ; cf. I, 61 et 64.
3. II, 43 ; cf. 11.
4. II, 43.
5. Voyez, par exemple, le récit de la seconde bataille de Bedriacum. Les légions des deux partis sont énumérées au chapitre 21 du livre III. Nous savons, par le contexte antérieur, les noms de tous les chefs des légions flaviennes : II, 86 ; III, 7, 9, 10. Mais, du côté des Vitelliens, nous ne connaissons que le légat de la cinquième légion, Fabius Fabulus (III, 14) et celui de la *prima Italica*, si du moins c'est encore Manlius Valens (I, 64).
6. Cf. IV, 24.
7. II, 43.
8. II, 44.

n'a plus reparu depuis qu'il a rencontré à Lyon Fabius Valens[1] ; si peut-être Caecina était auparavant le légat de la vingt-et-unième légion[2], Fabius n'était sûrement pas celui de la cinquième[3]. Depuis leur départ de Germanie, tous deux sont commandants d'un corps d'armée et non simples légats légionnaires[4]. Prétendre que, dans son récit de la bataille, Tacite a dû mentionner toutes les légions complètes d'un parti, parce qu'il a mentionné toutes celles de l'autre parti, est purement arbitraire. On serait aussi peu fondé à soutenir qu'il a dû mentionner les *vexilla* légionnaires d'un parti, puisqu'il a mentionné l'unique *vexillum* légionnaire de l'autre, autrement dit à déclarer qu'il n'existait aucun *vexillum* légionnaire dans le parti vitellien ; or, nous sommes certains qu'il y en avait[5]. C'est pour la même raison que Tacite n'en parle point et ne parle point de toutes les légions othoniennes : son récit de la bataille est très incomplet. A peine serait-il excessif de dire que l'historien raconte quelques épisodes de la bataille de Bedriacum et non la bataille tout entière. Les seuls corps nominativement désignés sont ceux qui ont joué un rôle dans ces épisodes.

Les troupes de Rome s'acheminèrent en deux échelons : le deuxième, commandé par Othon en personne ; le premier, lancé en avant pour occuper les rives du Pô[6] par Annius Gallus et, en sous-ordre, par Vestricius Spurinna : la subordination de Spurinna résulte de la façon même dont il est nommé. Nous connaissons la date du départ d'Othon : le 14 mars[7]. Nous ignorons celle du départ de Gallus ; mais il eut lieu lorsque déjà on était informé à Rome que Caecina avait passé les Alpes[8]. Voyons d'abord quelles étaient, d'après Tacite, les troupes placées sous le commandement de Gallus ; puis, nous tâcherons de savoir, au moyen des données plus ou moins claires qu'on lit çà et là, en quoi consistait au juste sa mission et comment il la remplit : nous constaterons du même coup que l'énumération de ses forces n'était pas complète.

Cinq cohortes prétoriennes et leurs détachements de cavalerie, puis la première légion, avec deux mille gladiateurs, tels étaient

1. I, 64.
2. J'ai montré ailleurs l'invraisemblance de cette hypothèse et que Caecina commandait sans doute la *quarta Macedonica* (*Studi romani*, t. II, 1914, p. 155 et suiv.).
3. Il commandait la première légion (I, 57).
4. I, 61.
5. *Ibid.* ; cf. I, 70 ; II, 22, 30.
6. II, 11 : « ad occupandas Padi ripas praemissus ».
7. I, 90 : « Pridie Idus Martias » ; cf. *C. I. L.*, VI, 2051 (avec la correction de Henzen), p. 115.
8. II, 11 (cf. p. 193, n. 6).

les contingents du premier échelon[1], s'il faut s'en tenir strictement au témoignage de Tacite. La *legio prima* dont il est ici question, et qui sera désignée sans inconvénient par ce simple numéro[2], tant que ne sera pas entré en scène le corps d'armée vitellien de Fabius Valens, où se trouve une autre première légion, la *prima Italica* (*legio Italica* tout court dans le récit de cette guerre)[3], est appelée plus loin *prima Adiutrix*[4] et *prima classicorum*[5]. Constituée par Néron avec des soldats de marine, elle n'avait pas, semble-t-il, quitté Rome depuis sa formation.

Quant aux *equitum vexilla*, ils ne sont probablement pas autre chose que la cavalerie prétorienne, puisque Tacite les mentionne à côté des cohortes ; nous allons voir cependant qu'étant donné le vague de l'expression l'on pourrait faire une autre hypothèse. Reste à savoir, dans cette dernière, si Gallus emmenait l'ensemble des turmes ou seulement les cinq turmes de ses cohortes. J'estime cela plus probable que ceci, et parce qu'autrement l'historien n'aurait pas sans doute songé à distinguer les cavaliers des fantassins, chaque turme étant partie intégrante d'une cohorte, et parce que dans le deuxième échelon nous trouverons les *speculatores* groupés comme nous supposons que sont ici groupés les cavaliers. Il n'y a rien à dire des deux mille gladiateurs, dont Tacite explique et excuse la présence insolite dans une armée romaine par cette allusion à certains précédents : « secours déshonorant, mais utilisé dans les guerres civiles, même par des chefs sévères[6] ».

Othon avait eu d'abord le dessein d'interdire aux Vitelliens l'accès de l'Italie[7] ; par malheur, ses mesures ne furent pas prises à temps. Caecina, ou tout au moins son avant-garde[8], était déjà en deçà des Alpes que nulle troupe othonienne n'avait encore paru dans la vallée du Pô, tandis que Gallus se trouvait toujours à Rome. Quelles devaient être dans ces conditions la stratégie d'Othon et tout d'abord la mission du corps de Gallus? Arrêter les ennemis au passage du fleuve en s'établissant fortement sur la rive droite, mais aussi les empêcher de s'étendre assez loin à l'Est sur

1. II, 11 : « quinque praetoriae cohortes et equitum vexilla cum legione prima ac ... duo milia gladiatorum ».
2. II, 23, 24.
3. I, 59, 64, 74 ; II, 41. Mais, II, 100 : « prima Italica ».
4. II, 43.
5. II, 67 ; cf. I, 31 : « legio classica » ; 36 : « classicorum legio ».
6. II, 11.
7. Cf. p. 193, n. 6.
8. II, 19 ; cf. I, 70.

la rive gauche pour barrer le chemin aux contingents qui allaient arriver des provinces danubiennes par Aquilée et Vérone. L'occupation des deux rives s'imposait : l'occupation de la rive droite vers l'Occident, pour faire face à Caecina et à Valens qui déboucheraient sur le Pô par Ticinum, l'occupation de la rive gauche vers l'Orient, pour donner la main aux renforts illyriques.

Cette dernière mesure était d'autant plus nécessaire que les renforts arrivaient non en masse, mais par échelons, et que Caecina pouvait déboucher — il y songea même un instant[1] — vers le Nord-Est. De là, dans la définition de Tacite, le pluriel « les rives du Pô », pluriel qui d'ailleurs marque insuffisamment la double tâche confiée à Gallus. Ajoutons que l'historien ne spécifie pas comment elle fut remplie. C'est le récit des opérations qui nous l'apprendra en partie, et en partie nous le laissera deviner. Gallus mit dans Plaisance une garnison composée de trois cohortes prétoriennes et de mille vexillaires avec un petit nombre de cavaliers, et il délégua le commandement de la place à Spurinna[2]. Il posta ses deux mille gladiateurs en face de Crémone sous les ordres de Marcius Macer[3]. Lui-même passa le Pô avec le reste de ses troupes et, détachant sur sa gauche quelques partis d'infanterie ou de cavalerie pour surveiller les routes de Ticinum à Plaisance et à Crémone[4], il porta le gros, spécialement la première légion, dans la direction de Vérone et sans doute jusqu'à Vérone qui commandait la voie par laquelle devaient affluer les forces illyriques. Lorsqu'il fut informé que Caecina assiégeait Plaisance, il revint sur ses pas avec la première légion pour secourir la place ; mais, en chemin, une lettre de Spurinna lui ayant appris que le siège était levé et que Caecina se retirait sur Crémone, il ne franchit pas le fleuve et fit halte à Bedriacum, entre Vérone et Crémone, dit à dessein Tacite, et non pas entre Crémone et Vérone, pour bien indiquer la direction du mouvement[5].

Bedriacum fut dès lors et jusqu'à la fin le lieu de concentration du principal rassemblement othonien. L'importance stratégique de la position justifiait ce choix, car c'était là que la route de Vérone rejoignait la voie Postumia[6]. A Bedriacum firent leur jonc-

1. I, 70.
2. II, 18.
3. II, 23, 34, 43.
4. II, 17, 22.
5. II, 23.
6. Sur l'importance stratégique de Bedriacum, voir Mommsen, p. 164.

tion avec les forces de Gallus, d'une part, les échelons dalmatiques et pannoniques, d'autre part, comme nous le verrons tout à l'heure, certains éléments du deuxième échelon romain. Mais, à l'époque où fut levé le siège de Plaisance, nous avons déjà noté qu'il n'y avait encore sur le théâtre des opérations aucune troupe directement venue de l'Illyricum et nous sommes certains qu'il n'y avait non plus d'autres forces othoniennes arrivées de Rome que celles de Gallus ; car c'est Gallus seul qui va au secours de la place, c'est à Gallus seul que Spurinna envoie des renseignements sur la situation[1]. Donc, les mille vexillaires de Plaisance appartenaient au corps de Gallus[2], ainsi que la cohorte des Pannoniens capturée à Crémone, les cent cavaliers et les mille soldats de marine faits prisonniers entre Ticinum et Plaisance par l'avant-garde de Caecina[3] : de même, les nombreux soldats de marine et les quelques cavaliers qui passèrent à lui avec leurs chefs respectifs, le primipilaire Turullius Cerialis et Julius Briganticus[4], le préfet batave (ce n'étaient donc pas des cavaliers du prétoire). D'où nous concluons que Tacite a énuméré de façon très incomplète les troupes venues de Rome sous les ordres d'Annius Gallus.

Parmi celles qui en partirent avec Othon, il y avait en grand nombre des soldats de marine. Nous pourrions croire que c'était là tout l'effectif des marins échappés au massacre et à la décimation de Galba, rendus à la liberté par son successeur et organisés par lui en cohortes légionnaires[5]. Nous constatons, malgré le silence de Tacite, que Gallus en avait déjà emmené une partie avec lui.

Sous les ordres d'Othon, nous trouvons également des vétérans du prétoire. Mais n'y en avait-il pas aussi dans le corps de Gallus? Je songe aux mille vexillaires de Plaisance. Des vétérans du prétoire pouvaient être appelés vexillaires, soit qu'ils fussent un détachement de prétoriens libérés ayant demandé à rentrer au service pendant cette guerre, comme plus tard les prétoriens d'Othon, licenciés par Vitellius, reprirent les armes pour Vespasien et formèrent un *praetorianum vexillum*[6]; soit qu'ils fussent des préto-

1. II, 23. Gerstenecker, p. 23, se trompe en pensant qu'Othon était alors arrivé et en attribuant les transfuges Turullius et Briganticus à ces troupes, c'est-à-dire aux *vexilla Germanica* amenés par lui à Rome, ce qui expliquerait la facilité de leur désertion.
2. Quoi qu'en dise Mommsen, p. 162.
3. II, 17.
4. II, 22.
5. I, 87 : « in numeros legionis » ; cf. 6, 31, 37 ; Suétone, *Galba*, 12 ; Plutarque, *Galba*, 15 (inexact) ; Dion Cassius, 64, 3.
6. III, 21 ; cf. II, 67, 82 ; III, 23, 24 ; IV, 46.

riens ayant achevé leur temps légal de service, mais retenus en activité, comme cela se faisait dans les légions, et groupés hors rangs sous une enseigne spéciale, un *vexillum*. Ce qui m'incline à penser que toute la garnison de Plaisance, les vexillaires et les cavaliers aussi bien que les cohortes, avait été fournie par le prétoire, ce sont les expressions mêmes de Tacite : les défenseurs de Plaisance sont tous pour lui, indistinctement, des prétoriens, des soldats sans expérience de la guerre[1] ; il constate que le travail de campement est nouveau pour cette milice urbaine[2] ; il oppose en ces termes les troupes de Caecina et celles de Spurinna : « d'un côté, la vigueur des légions et de l'armée de Germanie ; de l'autre, le renom de la milice urbaine et des cohortes prétoriennes » ; il montre les Vitelliens méprisant leurs adversaires, qu'ils traitent de poltrons, de lâches, corrompus par le cirque et les théâtres[3].

Si l'on n'admet pas que les vexillaires de Plaisance étaient des vétérans du prétoire, il faudrait alors les placer dans une autre catégorie, celle des *electi* germaniques et illyriques dont la présence à Rome est attestée[4]. Au nombre de ces détachements on rangerait la cohorte des Pannoniens capturés à Crémone et aussi les cavaliers de Julius Briganticus, car il paraît impossible que cet officier batave[5] ait commandé à des prétoriens, non à des auxiliaires.

Dans l'énumération des troupes conduites par Othon en personne, « corps choisi de *speculatores*, reste des cohortes prétoriennes, vétérans prétoriens rengagés, nombre considérable de soldats de marine[6] », il n'y a pas de lacune certaine ; mais, sans parler d'une expression quelque peu obscure[7], ne s'y trouve-t-il pas une inexactitude? L'empereur emmenait-il avec lui toutes les autres cohortes prétoriennes, toutes celles qui n'étaient point parties avec Gallus? Outre les cohortes urbaines nous savons que furent embarqués sur la flotte, en vue de l'expédition contre la Gaule narbonnaise, beaucoup de prétoriens[8]. On peut répondre que c'étaient sans doute des vexillaires prélevés sur l'ensemble des cohortes et la façon

1. II, 18.
2. II, 19.
3. II, 21.
4. I, 6, 31.
5. II, 22 ; IV, 70 ; V, 21.
6. II, 11.
7. « speculatorum lecta corpora », que le président Loiseau traduit : « corps choisi d'éclaireurs », et Goelzer : « l'élite de ses gardes du corps ». [Sur ce corps d'élite, voir aujourd'hui F. Lammert P. W. (1929), s. v. *Speculatores*, et aussi M. Durry, *Cohortes prétoriennes*, 1938, p. 108.]
8. I, 87.

même dont Tacite les désigne[1] vient à l'appui de cette opinion. L'historien ajoute que, faisant mentir sa renommée, Othon se comporta durant la marche en vrai militaire, cuirassé de fer, à pied devant les enseignes, sans nul souci de toilette. Détails intéressants, certes : mais nous voudrions savoir où il s'arrêta et ce que devinrent les troupes amenées par lui.

Nous apprendrons plus loin, après le récit de sa mort, que le cortège sénatorial, dont il avait cru devoir alourdir sa colonne[2], fut laissé à Modène avec une escorte d'honneur[3]. Lui-même dépassa donc cette ville. Grâce à Plutarque et à Suétone, nous savons qu'il s'avança jusqu'à Brixellum[4]. Des narrations ultérieures de Tacite nous pourrions conclure seulement qu'il ne franchit pas le Pô avant le conseil de guerre qui précéda la bataille décisive. Il n'était pas sur le théâtre des opérations avant le combat des Castors, puisque les soldats, mécontents de leurs généraux, lui écrivirent secrètement pour exposer leurs griefs[5]. Il n'y était pas au moment de ce combat, puisque la victoire fut remportée sous la conduite de Paulinus et de Celsus[6]. Brusquement, sans avoir dit quand et d'où il arriva, Tacite annonce qu'il présida le conseil de guerre, ensuite qu'il se retira à Brixellum[7]. Plutarque mentionne expressément son arrivée à Bedriacum en vue du conseil de guerre et appelle, comme de juste, son départ pour Brixellum un retour[8].

Partis sans nul doute de Rome avec Othon, Suetonius Paulinus et Marius Celsus allèrent rejoindre Annius Gallus ; c'est encore Plutarque qui le dit formellement[9]. Ils allèrent le rejoindre à Bedriacum ; mais cela n'exclut pas la possibilité de déplacements ultérieurs de l'un ou l'autre des trois chefs[10]. Du récit de Tacite, il résulte d'abord que Paulinus et Celsus étaient déjà sur le théâtre des opérations, à la tête des troupes, avant le combat des Castors[11] ; ensuite, qu'ils étaient sur la rive gauche du Pô, au quartier général de Bedriacum, lors de ce combat, puisque les Castors se

1. I, 87 : « plerosque e praetorianis » en coordination avec « cohortes urbanas ».
2. I, 88 ; Plutarque, *Othon*, 5.
3. II, 52.
4. Plutarque, *Othon*, 5 ; Suétone, *Otho*, 9.
5. II, 23.
6. II, 24.
7. II, 33 : « ut Brixellum concederet » ; Gerstenecker, note 50, interprète mal ce « concederet ».
8. *Othon*, 8 : « πάλιν εἰς Βριξίλλον ἀνεχώρησε ».
9. *Othon*, 5.
10. Cf. Gerstenecker, p. 26.
11. II, 23 ; cf. Gerstenecker, note 53.

trouvaient sur la voie Postumia, entre Bedriacum et Crémone[1]. Durent aussi partir de Rome avec Othon les deux préfets du prétoire, Plotius Firmus, qui ne le quitta pas jusqu'à la fin[2], et Licinius Proculus, son conseiller militaire le plus écouté, qui, même adjoint au frère de l'empereur, Titianus, quand, après le combat des Castors, furent mises sous le commandement de celui-ci les forces concentrées à Bedriacum[3], n'en resta pas moins le véritable chef de l'armée othonienne[4]. Titianus, laissé d'abord à Rome en qualité de régent[5], fut appelé, selon Tacite, dès avant le combat des Castors[6], selon Plutarque, après le combat[7] : il n'apparaît à la tête des troupes qu'au moment du conseil de guerre[8].

Othon ne garda pas auprès de lui jusqu'à la défaite l'ensemble des forces qu'il avait amenées de Rome. Outre les avant-coureurs du corps mésique, Tacite ne mentionne à Brixellum, pendant les journées qui suivirent le désastre, que des prétoriens[9] ; dans l'escorte qui accompagne l'empereur à son départ de Bedriacum, après le conseil de guerre, il n'y a non plus que des prétoriens, fantassins et cavaliers[10]. Évidemment, l'empereur avait eu jusque-là une garde d'honneur et il n'y a pas lieu de penser que les effectifs en aient été grossis alors de façon notable au détriment de l'armée combattante. Mais ne furent-ils pas au contraire diminués? Est-ce alors ou plus tôt que le contingent des marins et peut-être aussi les vétérans du prétoire se séparèrent de lui? Nous ne le savons au juste. Tout ce que nous pouvons affirmer, c'est d'abord qu'une des cohortes prétoriennes d'Othon était allée immédiatement renforcer les troupes qui opéraient au delà du fleuve : en effet, trois cohortes prétoriennes assistèrent au combat des Castors[11], et Gallus, qui en avait emmené cinq de Rome[12], en avait donné trois à

1. II, 24 ; Plutarque, *Othon*, 7.
2. I, 46, 82 ; II, 46, 49.
3. II, 39.
4. *Ibid.;* cf. I, 46, 82, 87 ; II, 33, 40, 44.
5. I, 90.
6. II, 23.
7. *Othon*, 7.
8. II, 33 ; Plutarque, *Othon*, 8.
9. II, 46, 49, 51.
10. II, 33 : « cum ipso praetoriarum cohortium et speculatorum equitumque valida manus discessit ». Cette escorte est sans doute la même qui l'avait accompagné de Brixellum à Bedriacum ; son départ pour Brixellum, après le conseil de guerre, était, comme l'a dit Plutarque, un retour et le verbe « discessit » est aussi impropre que « concederet » (cf. plus haut, p. 211, n. 9). — Sur le sens de « speculatorum », voir ci-dessus, p. 210, n. 7.
11. II, 24.
12. II, 11.

Spurinna pour défendre Plaisance[1]; c'est ensuite qu'une seule cohorte était alors venue grossir les troupes de Bedriacum, que le reste du corps d'Othon, prétoriens, vétérans du prétoire et marins, était absent, puisque les généraux othoniens engagèrent ce jour-là toutes les forces présentes, complètement dénombrées par Tacite.

Nous avons examiné les diverses sections du chapitre dans l'ordre même où Tacite les a disposées : mobilisation et marche du corps d'armée dalmatique et pannonique ; l'avant-garde partie de Rome sous la conduite d'Annius Gallus et sa mission ; les troupes amenées par Othon en personne et l'attitude martiale de l'empereur pendant la route. Mais cet ordre n'est évidemment pas logique. L'historien aurait dû définir en commençant le plan de campagne d'Othon, puis énumérer les mesures qu'il prit et les ressources qu'il eut à sa disposition pour l'exécuter. Dans cette énumération, les troupes de Rome devaient précéder celles du Danube, puisqu'elles parvinrent les premières sur les rives du Pô et, durant toute la période antérieure à l'action décisive, combattirent d'abord seules, ensuite avec un faible appoint de renforts illyriques. Mais, si Tacite avait suivi l'ordre logique, le morceau n'aurait pu se terminer par le bref et saisissant portrait du voluptueux Othon métamorphosé en soldat. Je crois qu'il faut imputer à la seule recherche de cet effet littéraire la perturbation choquante des parties. Les remettant chacune à sa place, corrigeant les autres défauts du chapitre, qui sont surtout des omissions et des inexactitudes, je voudrais essayer de le reconstituer en substance, tel que je me figure qu'il serait, si l'écrivain l'avait rédigé avec le plein et unique souci de la vérité.

Le plan d'Othon fut d'abord d'interdire aux Vitelliens l'accès de l'Italie ; puis, n'ayant pu barrer les passages des Alpes en temps utile, de les contenir au delà du Pô. Il ne suffisait pas pour ceci d'occuper solidement la rive droite : il fallait s'assurer par la rive gauche une libre communication avec les provinces du Danube, d'où la majeure fraction des forces othoniennes allait affluer peu à peu.

Mis à la tête d'une nombreuse avant-garde, qui comprenait cinq cohortes prétoriennes avec les cavaliers et peut-être un contingent des vétérans du prétoire, la première légion *classica* ou

1. II, 18.

Adiutrix, avec une portion des autres marins promus légionnaires, deux mille gladiateurs et sans doute aussi les détachements illyriques stationnés à Rome depuis les derniers temps de Néron, Annius Gallus précéda l'empereur. Il plaça en garnison dans Plaisance, sous les ordres de Spurinna, trois cohortes prétoriennes et quelques cavaliers avec mille vexillaires (vétérans du prétoire ou *electi* illyriques), posta les deux mille gladiateurs en face de Crémone sous le commandement de Marcius Macer, passa le fleuve avec le reste de ses troupes, envoya dans la direction de Ticinum quelques reconnaissances et se porta lui-même du côté de Vérone.

A son tour, Othon, soudain et momentanément transfiguré en vrai chef militaire, s'achemina vers le Pô, conduisant le surplus de l'infanterie prétorienne (déduction faite des vexillaires embarqués sur la flotte), les *speculatores*, un second contingent ou la totalité des vétérans du prétoire, l'autre portion, effectif très considérable, des marins légionnaires et peut-être les *electi* germaniques. Il demeura en deçà du fleuve, à Brixellum ; mais une partie de ses troupes, même prétoriennes, alla sur la rive gauche renforcer le noyau du rassemblement principal, auquel, outre Gallus, il venait de donner pour chefs Suetonius Paulinus et Marius Celsus.

Obéissant à son appel, les corps d'armée danubiens s'étaient mobilisés. Le corps mésique ne devait point dépasser Aquilée. Les deux légions de Pannonie, septième Galbienne et treizième, ainsi que les deux légions de Dalmatie, onzième et quatorzième, s'avançaient en trois échelons chacune, deux mille légionnaires d'avant-garde, les ailes et cohortes auxiliaires, le gros. Trop confiantes en la quantité et en la qualité de leurs forces — toutes étaient des légions anciennes, sauf la septième récemment créée par Galba — elles marchaient d'une allure plutôt lente. Cependant, leur concentration fut complète avant l'action décisive, hormis le gros et peut-être les auxiliaires de la quatorzième, fameuse entre toutes pour avoir réprimé le soulèvement des Bretons et obtenu la préférence de Néron, quand il avait voulu grouper autour d'un corps d'élite les détachements prélevés sur d'autres en vue de son expédition albanique.

La suite naturelle du chapitre relatif à la concentration des Othoniens sur les rives du Pô serait le récit des événements militaires qui s'accomplirent sur ce théâtre au cours même de la concentration : le siège de Plaisance, le combat des gladiateurs contre les auxiliaires germains, la bataille des Castors. Les premiers mots

du chapitre 17 : « Déjà s'étaient ouvertes les portes de l'Italie », se raccorderaient parfaitement au dernier libellé du chapitre 11, tel que Tacite l'a composé, et le raccord ne serait pas moins simple s'il l'avait ordonné selon la logique. Lorsque les troupes commandées par Othon marchaient vers le Pô ou lorsque les corps d'armée danubiens se mettaient en mouvement sur ses instances, la guerre avait déjà pénétré en Italie par les Alpes avec l'avant-garde de Caecina. Le récit de l'expédition maritime contre la Narbonnaise et celui de la tentative vitellienne du procurateur Decimus Pacarius en Corse interrompent malencontreusement le fil. Tacite aurait dû se débarrasser de ces parties accessoires avant de s'engager dans la narration de la campagne principale. Il l'aurait pu sans faire la moindre violence à la chronologie, puisque l'entreprise de la flotte était réellement terminée lorsque les opérations sur le Pô commençaient à peine. La même préoccupation littéraire qui avait réglé l'ordonnance bizarre du chapitre 11 l'en a seule dissuadé : pour que l'image surprenante d'Othon guerrier produisît tout son effet, il était bon, après l'avoir tracée, de ménager une pause qui permît au lecteur de la contempler à loisir.

PHILIPPE FABIA.

NOTES SUR DES INSCRIPTIONS

DE LUGDUNUM CONVENARUM

En 1938, M. Bertrand Sapène a publié[1] diverses inscriptions qu'il a découvertes à Saint-Bertrand-de-Comminges et dont, avec patience et bonheur, il a assemblé les fragments parfois infimes découverts au cours de plusieurs campagnes de fouilles. Sa publication, les comptes-rendus dont elle a été l'objet[2] et un *Rapport* récemment publié au nom de la Commission des fouilles[3] donnent à penser qu'il n'est pas inutile de revenir sur ces textes. Je le ferai en détail dans un tome prochain des *Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France*[4], dont la collection rassemble déjà

1. Un bref résumé est donné dans *Bull. Soc. arch. du Midi de la France*, 3e série, t. III, fasc. 1-2 (Toulouse, 1938), p. 17-18. La publication complète, intitulée *Au forum de Lugdunum Convenarum. Inscriptions du début du règne de Trajan à l'entrée Sud-Est du portique du temple*, est une brochure parue à part tout d'abord (Toulouse, 1938) et insérée ensuite au t. XIX, 2, p. 174-201, des *Mém. Soc. arch. du Midi* (1939). C'est à cette publication que je renverrai par le seul nom de l'auteur, suivi de deux numéros de page ou de planche, le premier renvoyant au t. XIX, 2, des *Mémoires*, le second au tirage à part. — M. Durry (*Rev. Ét. lat.*, XVI, 1938, p. 476) a manifesté quelque surprise du « ton de polémique un peu vif » qui est celui de M. Sapène au début de son mémoire. Il paraît penser que cette acrimonie est à l'adresse de l'imaginatif (cf. *Rev. Ét. anc.*, XXXV, 1933, p. 186) Silvio Ferri. Mon devoir est de le détromper. Celui que, sans le nommer, vise M. Sapène et qui a, d'ailleurs, été déjà visé dans chacune des publications faites par le même auteur depuis 1933, « c'est moi-même, messieurs, sans nulle vanité ». Je n'ai répondu jusqu'ici à aucune de ces attaques et n'ai pas l'intention de rompre aujourd'hui un silence dont la seule origine doit être recherchée dans l'idée que je me suis faite à la fois de l'intérêt des fouilles entreprises à Saint-Bertrand et du respect auquel a droit le public savant qui s'intéresse à elles.

2. Voici ce que j'ai aperçu, comptes rendus en forme, analyses ou mentions quelque peu détaillées : A. Grenier, *Rev. Ét. anc.*, XL, 1938, p. 413-414 ; XLI, 1939, p. 347 ; M. Durry, *Rev. Ét. lat.*, XVI, 1938, p. 476-477 ; Ch. Picard, *ibid.*, p. 391-392 ; A. Merlin et J. Gagé, *Année épigr.*, 1938, nos 169-171 ; R. L[antier], *Rev. arch.*, XIII, 1939, 1, p. 301 ; M. Toussaint, *L'arch. ant. en France en 1938*, dans *Le Temps*, 17 février 1939 ; J. Gagé, *Les fouilles et les études d'arch. en France depuis vingt ans*, dans *Rev. hist.*, CXC, 1940, p. 10.

3. *Rapport sur les fouilles de Saint-Bertrand-de-Comminges (Lugdunum Convenarum) de 1933 à 1938*, 1re partie, p. 39-100 du t. XX des *Mém. Soc. arch. du Midi*, qui n'a pas encore paru. Ce tirage à part porte le millésime 1940, mais il n'a été distribué qu'en avril 1941. A la différence des précédents *Rapports*, je n'ai pas participé à sa rédaction. Les inscriptions y sont publiées et commentées, sans ajouter grand'chose à ce qu'en avait dit précédemment Sapène, aux p. 75 et suiv. Quelques textes inédits, peu importants d'ailleurs, sont donnés p. 86-91.

4. Une brève mention de ma communication à la séance du 20 mai 1941 sera faite dans

tous les *Rapports* et plusieurs études sur les fouilles de Lugdunum Convenarum. Je me borne donc à examiner ici deux questions dont la portée paraît plus générale.

I

ALA VII PHRYGUM

Plusieurs bases et dédicaces[1] de l'époque de Trajan[2] font connaître un notable convène qui eut rang de chevalier romain[3], C. Julius Serenus. Trois textes donnent, non sans brièveté, son *cursus honorum*. Le personnage fut, à Lugdunum Convenarum, quattuorvir et prêtre du culte municipal[4] de Rome et d'Auguste. Il fut aussi, au service de l'Empereur, préfet de l'*ala VII Phrygum*[5]. Examiner de près l'identité de cette aile et les hésitations, bien plus les négations qu'elle a suscitées, n'est pas une tâche vaine : il s'en dégage au moins une leçon de méthode.

Telles qu'elles pouvaient être reconstituées à l'automne de 1937, les dédicaces permettaient de lire ou de restituer sans crainte d'erreur les mots *praefecto alae ..... Phrygum*. Mais partout des lacunes, si elles révélaient que les textes originels donnaient également le numéro de l'aile de Phrygiens dont C. Julius Serenus avait été préfet, dérobaient ce numéro à notre curiosité. Par hypothèse, M. Ch. Lécrivain avait proposé[6] l'*ala VII*, mais sans invoquer un argument décisif[7] : en tout état de cause, si l'on n'avait

Bull. Soc. arch., 3e série, t. IV, fasc. 2 (1940-1941). L'étude complète paraîtra au t. XX des *Mémoires*.

1. Trois au total : Sapène, p. 191-194 = 22-25 (complété p. 201 = 33, A, 4°), et *Rapport*, p. 82 ; Sapène, p. 185 = 16, n. 4, 1° (complété p. 201 = 33, A, 2°), et *Rapport*, p. 84 ; Sapène, *ibid.*, 2°, et p. 194 = 25, n. 1, 1° (complété p. 201 = 33, A, 1°), et *Rapport*, p. 85-86. Ces trois textes sont, dans l'ordre, les nos 3, 4 et 6 de Grenier, *Rev. Ét. anc.*, 1938, p. 413 (son n° 5 n'existe pas en réalité ; il est peu probable que le n° 7 concerne le même personnage et il est sûr que le n° 8 ne le concerne pas).

2. Aucune date précise ne peut être donnée, d'autant que ces inscriptions ne sont peut-être pas strictement contemporaines. Mais l'époque approximative n'est pas douteuse, puisque C. Julius Serenus dédie certainement une statue à Plotine avant 102 et probablement une statue à Trajan en 100 : sur tout cela, je renvoie à mon étude à paraître.

3. Sa préfecture d'aile l'implique.

4. Dans le mémoire annoncé, je crois parvenir à établir qu'il ne peut s'agir d'autre chose que d'un culte municipal.

5. Elles donnaient, l'une ..... *efecto alae* ..... *gum*, une autre *praef* ..... *Phrygum*, la troisième ..... *fecto* ..... *rygum*.

6. Sapène, p. 192 = 23, n. 4.

7. Il parlait des « nombreuses Alae Phrygum », alors que personne n'a jamais prétendu ni pu prétendre avoir connaissance de plus de deux. Le choix de la *VII* ne s'accompagnait pas du plus mince argument. Enfin, un renvoi à la *R. E.* invitait à se reporter à un ouvrage où se trouvait précisément niée la lecture *ala VII Phrygum*. En réalité, on devine que cette

pas repris soi-même toute la question, on pouvait penser que l'hypothèse avait des chances d'être fausse. Pourtant, cette restitution *a priori* suspecte se révéla parfaitement exacte. Ce fut, en effet, le nombre *VII* qu'un nouveau fragment d'une de ces inscriptions, reconnu au début de 1938, fournit à M. Sapène, qui s'empressa de signaler le fait aux *addenda* de sa publication [1]. C'est donc, sans aucun doute, le même nombre qu'il faut introduire devant le mot *Phrygum* dans les deux autres textes.

L'intérêt de l'*addendum* de M. Sapène n'échappa pas à MM. Grenier, Toussaint, Merlin et Gagé [2], qui n'aperçurent aucune difficulté à parler de l'*ala VII Phrygum*. Il n'en fut pas de même de M. Durry [3]. Celui-ci, s'appuyant sur une affirmation d'O. Hirschfeld, adoptée en 1894 par C. Cichorius [4], déclara catégoriquement « qu'il n'y a jamais eu d'*ala VII*ᵃ *Phrygum* » et qu'il faut lire *VL P(ia)* là où on croit lire *VII*. Entraînés sans doute par ce ton décidé, certains critiques ne tardèrent pas à modifier leur opinion première [5].

Il est manifeste pourtant que M. Durry en est resté [6] à l'hypothèse de M. Lécrivain, dubitativement reproduite en note par M. Sapène. La découverte du nouveau fragment et l'affirmation qu'on y lit sans conteste [7] le nombre *VII* lui ont certainement

restitution hâtive avait été suggérée à Ch. Lécrivain à la fois par l'existence d'une controverse autour de cette aile et par la mention *praefectus alae V*... que porte une autre inscription de Lugdunum Convenarum, entièrement différente et où il paraît très improbable, comme je le montrerai ailleurs, qu'il soit aussi question de l'*ala VII Phrygum*.

1. P. 201 = 33, A, 2°. Dans le tirage définitif, celui du t. XIX, 2, des *Mém. Soc. arch.*, l'intérêt du renseignement fut signalé par des renvois placés aux p. 185, n. 4, et 192, n. 4. Mais il était sans doute déjà trop tard pour agir de même aux endroits correspondants du tirage à part, p. 16 et 23.

2. *Rev. Ét. anc.*, 1938, p. 413-414 ; *Le Temps*, 17 février 1939 ; *Année épigr.*, 1938, n° 171.

3. *Rev. Ét. lat.*, 1938, p. 477.

4. *R. E.*, I (1894), s. v. *Ala*, col. 1257, à propos de l'*ala VII Phrygum* mentionnée en *C. I. L.*, VI, 1838 : *Die für* VII *von Hirschfeld vorgeschlagene Lesung* VLP. *ist zweifellos richtig.* Aucun argument n'est fourni à l'appui de cette affirmation. J'espérais en trouver chez Hirschfeld, mais Cichorius ne donne aucune référence et c'est en vain que j'ai recherché dans plusieurs travaux d'O. Hirschfeld, notamment dans son livre *Die kais. Verwaltungsbeamten* dont, il est vrai, je n'ai pas pu consulter la 1ʳᵉ éd. qui, seule, est antérieure à 1894.

5. Ainsi, expressément, A. Grenier, *Rev. Ét. anc.*, XLI, 1939, p. 347 ; ainsi encore J. Gagé qui (*Rev. hist.*, CXC, 1940, p. 10) fait de C. Julius Serenus le préfet d'une *ala Vlpia Phrygum*. A. Merlin a rejeté l'opinion de M. Durry dans son tout récent article de la *Revue archéologique*, 1941, p. 37-39.

6. Pourtant, M. Durry a vu les *addenda* de Sapène, puisqu'il parle de l'*erratum* qui se trouve à la même page, à propos de « l'aile ... de Phrygie » (p. 23 du t. à p.) — graphie qu'il est amusant de trouver corrigée (p. 192 du t. XIX, 2, des *Mémoires*), par un typographe obstiné dans son erreur, en aile « des Phyrgiens ».

7. Sapène n'a publié aucune photographie de la pierre. Le *Rapport* en donne une pl. XI, 16 ; mais, très médiocre, elle n'emporte pas la conviction. Toutefois, le caractère de sa publi-

échappé. Car, même si la mention d'une *ala VII Phrygum* était faite pour surprendre, le choix n'eût existé qu'entre deux attitudes : s'incliner ou exprimer un doute et suggérer une revision de la pierre ; l'unique solution inadmissible était la négation.

Or, il se trouve précisément que la mention de l'*ala VII Phrygum*, si elle pouvait encore surprendre C. Cichorius en 1894, est aujourd'hui absolument normale. Il convient même d'aller plus loin. Cette *ala* est la seule aile de Phrygiens connue de nous qui soit pourvue d'un numéro d'ordre. Aussi est-ce le nombre *VII* que, selon nos connaissances actuelles et sous réserve de découvertes ultérieures, on devrait songer à restituer lorsqu'une lacune se présente, dans un texte ancien ou nouveau, entre les mots *ala* et *Phrygum*. Ces affirmations ressortent clairement de l'examen des sources qui mentionnent un corps de cavalerie auxiliaire portant ce nom.

Une inscription d'Ostie [1], complète, fait connaître, vers la fin de la dynastie des Antonins, un notable de cette colonie qui fut *praefectus alae Phrygum*, sans précision numérique. En invoquant ce texte, L. Wickert [2] a pu rapprocher, très ingénieusement, deux fragments d'une autre inscription d'Ostie où le même personnage est sans doute nommé et où se lit encore la même mention. Malheureusement, aucune indication n'est fournie sur la province où stationnait ce corps.

Une inscription de Tarragone [3] est un peu moins discrète. Elle enseigne qu'un flamine provincial d'Espagne citérieure a été, vraisemblablement au début du règne de Domitien, préfet d'une *ala Phrygum*, toujours sans numéro d'ordre, qui faisait partie de l'armée de Syrie : ce nom de province n'est pas sans intérêt, comme on le verra par la suite.

cation montre assez que Sapène est incapable de se tromper sur un fait matériel de cet ordre, dont il a aperçu l'importance. J'ai d'ailleurs entre les mains une bonne photographie, qui sera sans doute publiée quelque jour et qui ne laisse subsister aucune hésitation.

1. *C. I. L.*, XIV, 171 = Dessau, 2741. Pour dater ce texte, on dispose des n[os] 460 et 4148, ainsi que du complément au n° 172 donné p. 481 : il s'agit probablement là d'un seul personnage, qui se retrouve peut-être encore au n° 47 (l'opinion de H. Dessau a varié sur ce point, comme le montrent les indications fournies aux n[os] 47, 171, 4148 d'une part, 460 d'autre part).

2. *C. I. L.*, XIV, Suppl. I (1930), 4457 : l'un des deux fragments avait été publié dans le premier volume sous le n° 446.

3. *C. I. L.*, II, 4251 = Dessau, 2711 (le lapicide a gravé *Prhygum*). La date approximative est fournie par les l. 7-8, qu'on s'accorde à lire : *adlecto in equite a T(ito) imp(eratore)*. La mention finale *in Syria* vaut pour les deux *alae* que le personnage a commandées, puisque l'inscription prend soin de toujours mentionner le lieu de stationnement des corps où il a exercé un commandement.

A la première des inscriptions d'Ostie et à celle de Tarragone, qui l'une et l'autre se contentaient du nom des Phrygiens pour désigner l'*ala*, venait seulement s'ajouter, lorsqu'on étudiait en 1894 la question de l'*ala* ou des *alae Phrygum*, un troisième texte épigraphique [1]. Ce texte provient de Rome ; il est aujourd'hui disparu et nous le connaissons seulement par des copies du XVIe siècle, qui attribuent à un chevalier, à la fin du règne de Trajan ou au début de celui d'Hadrien, la qualité de *praef. alae VII Phryg.* C'est cette lecture qu'O. Hirschfeld et C. Cichorius ont voulu rectifier en lisant *alae Vlp. Phryg.* Mais on chercherait vainement un argument quelconque propre à appuyer cette correction. Aucune *ala Vlpia Phrygum* n'était alors ni n'est encore connue. Les quatre copies de la Renaissance consultées [2] par l'éditeur du tome VI du *Corpus* concordent pour transmettre *VII*, avec la barre horizontale qui est également placée, dans la même inscription, au-dessus des autres groupes de lettres ayant valeur de nombres et servant à désigner d'autres corps de troupes. Aussi était-il impossible d'imaginer, même en 1894, une hypothèse plus hasardeuse [3].

Elle est devenue aujourd'hui entièrement ruineuse. Car un diplôme militaire [4], provenant de Syrie, entré au musée du Louvre en 1897 et publié la même année par A. Héron de Villefosse avec des photographies qui ne laissent place à aucun doute, a fait connaître la présence dans la province de Syrie-Palestine, sous Antonin, le 22 novembre 139, de la même *ala VII Phrygum*, dont nul n'est plus en droit de contester l'existence.

En face de ces deux textes, inscription de Rome et diplôme du Louvre, on comprend que H. Nesselhauf ait restitué (*ala*) [*VI*]*I Phrygum* dans un diplôme très mutilé du musée de Zagreb, délivré, semble-t-il, vers le milieu du IIe siècle, découvert en Pannonie supérieure et publié en 1919 [5]. Sans être sûre, la restitution est

1. *C. I. L.*, VI, 1838 = Dessau, 2727. La date est clairement indiquée par les *dona militaria* reçus de Trajan pendant la guerre parthique.

2. L'une d'elles donne *PHRIG*, au lieu de *PHRYG* : il n'y a pas d'autre divergence.

3. On verra plus loin, p. 224, pourquoi C. Cichorius l'a, néanmoins, acceptée.

4. A. Héron de Villefosse, *Diplôme mil. de l'année 139, découvert en Syrie*, dans *C. R. A. I.*, 1897, p. 333-347, a publié la première tablette, seule intéressante ici. Sa communication, raccourcie sur quelques points et non accompagnée de photographies, fut reproduite (*Diplôme mil. de l'armée de Judée*) dans *Rev. bibl.*, VI, 1897, p. 598-604. La seconde tablette, entrée au Louvre par la même voie quelques mois plus tard, fut publiée par lui dans *C. R. A. I.*, 1897, p. 679-684 ; un faussaire ignorant chercha ensuite à en vendre une grossière imitation que le même savant dénonça dans *Bull. Soc. des Ant. de France*, 1906, p. 355-357. Le diplôme a été recueilli au *C. I. L.*, III, p. 2328[70], D. CIX, et XVI, n° 87.

5. *C. I. L.*, XVI, 103. D'après des critères qui ne sont pas décisifs, H. Nesselhauf place ce diplôme entre 134 et 154. Plus douteuse encore est la province où sont alors stationnés les

extrêmement tentante. Non seulement, en effet, le dernier élément du nombre est conservé et y invite. Mais encore tous ces textes [1], auxquels viennent se joindre maintenant nos inscriptions de Lugdunum Convenarum, obligent à se demander s'il n'a pas existé en tout et pour tout une seule *ala Phrygum*, dénommée ici *ala VII Phrygum*, ce qui était sa dénomination officielle, et là d'autant plus aisément *ala Phrygum* tout court qu'il n'y en avait point d'autre avec laquelle elle eût risqué d'être confondue par erreur.

Un premier indice favorable à cette interprétation est fourni par les deux inscriptions d'Ostie et de Tarragone. L'une et l'autre donnent soigneusement les numéros d'ordre des autres unités auxquelles ont été affectés, comme préfets ou tribuns, ceux qu'elles veulent honorer. Si elles n'apportent pas la même précision pour l'*ala Phrygum*, l'explication la plus plausible de leur silence n'est-elle pas qu'elle apparaissait inutile?

Un autre indice peut être découvert dans les lieux de stationnement, lorsqu'ils sont précisés. En 139, l'*ala VII Phrygum* se trouve en Syrie-Palestine, province récemment créée par Hadrien, afin de mieux surveiller les Juifs, dont un soulèvement vient d'être non sans peine réprimé. Le même diplôme qui y atteste sa présence atteste également celle de trois cohortes qu'un autre diplôme, du 7 novembre 88, sous Domitien, signalait en Syrie [2]. Il est clair [3] que ces trois cohortes ont été amenées de la Syrie voisine en Judée, afin de lutter contre l'insurrection et qu'elles y sont restées pour assurer la tranquillité du pays. Or, c'est également en Syrie et sous Domitien que le *praefectus alae Phrygum*, auquel est dédiée l'inscription de Tarragone, a exercé son commandement. Comment ne pas croire que cette *ala Phrygum* n'est autre que l'*ala VII Phrygum* et qu'elle a été envoyée, en même temps que les trois cohortes, de Syrie en Judée, afin de combattre la révolte des Juifs [4]?

Mais on se récriera peut-être que l'identité de ces deux ailes

corps nommés dans le diplôme ; l'éditeur penche pour la Syrie, mais conclut : *res tamen haudquaquam certa est.*

1. C. Cichorius, *R. E*, I, s. v. *Ala*, col. 1257, parle d'une *vexillatio Phrygum* qui serait mentionnée au *C. I. L.*, III, D. LXVII. Mais je ne trouve rien de tel dans ce diplôme (= XVI, n° 108), ni dans aucun autre.

2. *C. I. L.*, XVI, 35 : il s'agit des *cohortes I Sebastena, I Flavia c(ivium) R(omanorum), IV Bracaraugustanorum.*

3. Cf. les commentaires de Nesselhauf au *C. I. L.*, XVI, 35 et 87.

4. La conclusion est bien celle de Nesselhauf *ad* n° 87. Elle avait été déjà présentée par Héron de Villefosse, *C. R. A. I.*, 1897, p. 340, n. 3, et p. 342, bien qu'il ne connût pas le diplôme n° 35 découvert seulement en 1923.

n'implique nullement qu'il n'ait existé aucune autre *ala Phrygum*. On sera tenté de faire valoir que ce ne serait pas, loin de là, l'unique cas où les sources, même épigraphiques, n'auraient pas été d'une précision rigoureuse et conforme aux exigences de notre curiosité. De fait, plus d'une fois, tandis que certaines sources, plus explicites, attestent l'existence, pour un même peuple, de plusieurs ailes portant des numéros d'ordre successifs et différents, d'autres, plus rapidement rédigées ou moins exactement renseignées, négligent le numéro d'ordre et se bornent à indiquer le déterminatif national, laissant ainsi le choix entre plusieurs corps qu'il est impossible de réduire à l'unité[1]. Sans doute même ira-t-on plus loin et dira-t-on que l'hypothèse de l'aile unique se heurte à une objection de bon sens. « Quand on croit avoir un document prouvant l'existence d'une *ala VII*[a], sans qu'on ait ni une *ala I*[a], ni une *ala II*[a], etc..., on se méfie », a écrit M. Durry[2]. Au vrai, si la méfiance est justement de règle en érudition, elle ne doit pas conduire *a priori* à une négation : sur ce point particulier, la chose est maintenant assez claire. Il reste néanmoins qu'une *ala VII Phrygum* semble inconcevable sans *alae I, II*, etc., qui justifieraient son numéro d'ordre tardif et qu'ainsi six autres *alae* se trouvent disponibles pour être assimilées à celles qui sont simplement nommées *alae Phrygum* ou dont le numéro ne se lit pas avec certitude.

Il serait vain de ne pas reconnaître que le bon sens, ou ce qui paraît tel, est sur ce point d'accord avec les historiens de la chose militaire romaine. Peu de détails de ses institutions sont aussi compliqués que la numérotation officielle des *alae* de l'armée impériale, si ce n'est celle des *cohortes*. Pourtant, pour les unes comme pour les autres, une solution paraît admise[3]. Elle justifie l'existence simultanée de plusieurs *auxilia* de même type, portant même nom, en général ethnique, même numéro d'ordre, et ne se distinguant que par un ou plusieurs surnoms secondaires[4], en affir-

1. Cf., par exemple, pour les *alae Gallorum*, Cichorius, *R. E.*, I, col. 1245-1247, et, pour les *alae Hispanorum*, col. 1247-1249.

2. *Rev. Ét. lat.*, 1938, p. 477.

3. On la trouve chez Cichorius, *R. E.*, I, s. v. *Ala*, col. 1224, et IV, s. v. *Cohors*, col. 232. Elle est reprise par E. von Nischer, dans J. Kromayer-G. Veith, *Heerwesen und Kriegführung der Griechen und Römer*, IV, III, 2, du *Handbuch der klass. Altertumswiss.* d'I. von Müller-W. Otto (Munich, 1928), p. 496 et 498. — Je n'ai pas pu consulter certains travaux spéciaux sur les *auxilia*, et notamment G. L. Cheesman, *The auxilia of the Roman imperial army* (Oxford, 1914), dont l'existence m'est signalée par S. Lambrino, *Rev. de Phil.*, V (LVII), 1931, p. 257, n. 6.

4. Ces surnoms ne sont pas toujours connus et la distinction des *auxilia* devient déli-

mant que, à part de rares exceptions, seuls les corps organisés simultanément étaient numérotés de façon continue, tandis que la numérotation repartait toujours à *I* lors de chaque nouvelle création. Il s'ensuit que des séries concurrentes peuvent s'amorcer et s'interrompre assez vite à des distances variables du point de départ, parfois même dès le numéro *I*, aussitôt après le point de départ[1]. Mais il s'ensuit également qu'il ne peut pas exister de lacune à l'origine d'une série. L'existence d'un numéro quel qu'il soit impliquerait donc celle de tous les numéros qui le précèdent[2] : les corps auxquels ils correspondent, même s'ils ne sont pas signalés par nos sources actuelles, n'auraient logiquement pas pu manquer dans la série.

Ce n'est pas ici le lieu d'examiner l'ensemble de cette conception. Il faudrait éprouver les fondations mêmes sur lesquelles elle repose et vérifier, par exemple, les dates de création et d'existence des cinq *alae* et sept *cohortes*, toutes dénommées *I Thracum*, dont parle C. Cichorius[3] à ce propos. Force est bien de s'en tenir à la seule question que posent directement nos textes, celle des lacunes que les sources révèlent ou paraissent révéler dans les séries d'*alae* ou de *cohortes*.

En fait, un grand nombre — le plus grand, sans doute — de ces lacunes ne sont dues, à coup sûr, qu'à l'état très imparfait encore de notre documentation. La meilleure preuve qui puisse en être fournie est la disparition de certaines lacunes[4] que des trouvailles

cate en leur absence. Mais les dénominations officielles comportaient nécessairement des surnoms distinctifs.

1. A feuilleter, dans la *R. E.*, les pages consacrées par Cichorius à l'énumération des *alae* connues en 1894 (I, col. 1228-1270) et des *cohortes* connues en 1899 (IV, col. 237-356), on relève aisément beaucoup de cas où un corps est numéroté *I* sans être suivi d'aucun autre. Leur nombre apparaît trop grand pour que tous s'expliquent par une documentation insuffisante. Il y a là, assurément, la matière d'une objection sérieuse qui peut être adressée à la conception de Cichorius, puisque, dans la logique même de celle-ci, il eût été inutile de donner un numéro quelconque lorsqu'on était décidé à ne créer qu'une seule aile ou cohorte.

2. Cichorius applique très fréquemment le raisonnement, surtout pour les *cohortes* : ainsi, IV, col. 265 pour les *IIII* et *V Brittonum*, col. 269 pour les *III* et *IIII Chalcidenorum*, etc. Cf. aussi E. von Nischer, *op. cit.*, p. 496-497. On ajoute ainsi une centaine de cohortes aux quelque 450 attestées par les sources (Cichorius, col. 231-232).

3. *R. E.*, I, col. 1224 ; IV, col. 232. Cf., pour ces *alae Thracum*, I, col. 1263-1265, et, pour ces *cohortes*, IV, col. 335-338 : par les discussions auxquelles doit se livrer Cichorius, on se convaincra aisément que la distinction de ces corps est loin d'être toujours certaine.

4. En 1928, E. von Nischer, p. 496, n. 10, ne parlait qu'abstraitement de cette possibilité, en ajoutant : *mir ist jedoch kein derartiger Fall bekannt*. Or, les diplômes *C. I. L.*, XVI, 35 et 103, publiés en 1919 et 1927, font connaître une *cohors IIII Callaecorum* dont Cichorius, *R. E.*, IV, col. 265, affirmait seulement qu'elle devait exister. De même, les diplômes nº 22 une *VIII Gallorum* (Cichorius, col. 292), nº 117 une *VI Lusitanorum* (col. 313), nº 82 une *IIII Nerviorum* (col. 319), etc.

nouvelles viennent parfois combler. En présence de ces séries qui se complètent peu à peu, il n'est pas surprenant que l'érudit le plus consciencieux soit porté à généraliser et à conclure, passant de la partie au tout et de l'espoir à la certitude, que toutes les séries aujourd'hui lacunaires apparaîtraient complètes, jusqu'au plus haut numéro connu de nous et peut-être au delà, si notre documentation était elle-même complète.

Mais le raisonnement par analogie n'est admissible que s'il porte sur des données de nature analogue, sinon identique. Or, une chose est de supposer l'existence d'une *cohors III Numidarum*, parce que les *cohortes I, II* et *IIII* sont attestées[1], ou celle des *cohortes IIII* et *V Lusitanorum*, parce qu'un diplôme trouvé en 1921 est venu joindre la sixième aux trois premières et à la septième connues depuis longtemps[2]. Autre chose, en revanche, de prétendre que les six premières *alae Phrygum* ont certainement existé pour l'unique raison que divers textes montrent qu'il y a eu indubitablement une *ala VII Phrygum*. Est-ce se montrer trop sourcilleux que penser qu'entre les deux raisonnements la différence n'est pas de degré, mais de nature[3]? Et n'est-il pas symptomatique que le même C. Cichorius, qui posait le principe du point de départ commun au numéro *I* de toutes les séries d'*alae* ou de *cohortes* portant le même nom, se soit en même temps rangé à l'avis d'O. Hirschfeld et ait été de ceux qui voulaient modifier, au mépris de toute vraisemblance, en *alae Vlp. Phryg.* la lecture *alae VII Phryg.* donnée pour l'inscription de Rome par toutes les copies du XVI[e] siècle? Il avait évidemment senti que son principe se heurtait là à une difficulté presque impossible à surmonter par une hypothèse semblable à celles qu'il pouvait légitimement mettre en face de lacunes moins graves. Pour sauver le principe, dont l'accord avec la plus élémentaire logique était si séduisant, il lui était indispensable de faire disparaître cette *ala VII* aberrante et isolée.

On a vu ce que valait son expédient. On a vu aussi ce qu'ont apporté tous les textes nouveaux. En admettant l'authentique lecture de l'inscription de Rome, personne n'aurait été surpris, cha-

1. Cichorius, col. 320.

2. Cf. plus haut, p. 223, n. 4.

3. Des lacunes d'importance comparable sont rares. Il manque cinq *cohortes Batavorum*, mais la révolte de Civilis peut expliquer bien des choses (Cichorius, col. 250 et suiv.). Il manque surtout des *cohortes Voluntariorum*, et notamment une série de six, de *VIIII* à *XIIII* (col. 353) : malgré toute l'ingéniosité qu'il met en œuvre, Cichorius ne parvient pas, semble-t-il, à surmonter cet obstacle ; il reconnaît d'ailleurs, col. 232, que ces cohortes constituent une exception au principe, posé par lui, du départ constamment renouvelé à *I*.

cun même aurait attendu qu'ils fissent enfin connaître l'une ou l'autre au moins des *alae Phrygum* manquantes. Tous, au contraire, se sont comme à l'envi obstinés à ne parler que de la seule *ala VII*. Tant et si bien que celle-ci se trouve désormais mentionnée dans trois textes sûrs, deux autres où la restitution s'impose et un sixième où elle est extrêmement probable. Mieux encore : l'*ala Phrygum* que signale, sans l'affecter d'un numéro d'ordre, l'inscription de Tarragone a toutes chances de n'être autre, elle aussi, que l'*ala VII*. Restent donc, en tout et pour tout, les deux inscriptions d'Ostie relatives au même *praef. alae Phrygum.* : elles constituent seules, non pas certes un obstacle, mais un élément un peu douteux pour conclure à l'unification totale[1]. En vérité, s'il ne fallait pas songer aux mésaventures que ménagent parfois avec tant d'ironie l'*argumentum ex silentio* comme le hasard des trouvailles épigraphiques, qui donc reculerait devant cette conclusion?

Pour mieux l'éprouver, après avoir uniquement jusqu'ici considéré les *auxilia*, il ne peut pas être mauvais de jeter un regard sur la numérotation des légions[2]. A la plus belle époque de l'Empire, l'incohérence apparente y est grande[3] et, cette fois, l'espoir de la

1. A. Héron de Villefosse (*C. R. A. I.*, 1897, p. 340 et n. 3) n'a pas hésité à citer l'inscription *C. I. L.*, XIV, 171, parmi les textes relatifs à l'*ala VII Phrygum*.

2. On sait que, sur la légion romaine au Haut-Empire, l'étude capitale, plus longue qu'un gros volume, est l'article d'E. Ritterling, *R. E.*, s. v. *Legio*, XII, 1 (1924), col. 1211-1328, et XII, 2 (1925), col. 1329-1829. Les généralités y sont réduites au minimum : seules sont traitées, col. 1367-1376, les questions des surnoms et des enseignes. Sur la numérotation ne sont fournies que des indications dispersées, à propos de tel ou tel empereur et de telle ou telle légion. Je n'ai pas pu consulter d'autres ouvrages généraux, W. Pfitzner, *Gesch. der röm. Kaiserleg. von Aug. bis Hadrian* (Leipzig, 1881), ni H. M. D. Parker, *The Roman legions* (Oxford, 1928). — Une définition frappante du numéro de la légion est donnée par H. Dessau, *Gesch. der röm. Kaiserzeit*, I, p. 212 : *Diese Ziffer war ihre Legitimation, die Nummer ihr Name und sie blieb ihr Name, ihr Hauptname auch als andre Benennungen, Nebennamen, aufgenommen waren und sich durchsetzten.* Elle est confirmée par les très nombreux textes de tout ordre où la légion est simplement désignée par son numéro ou les soldats par un nom collectif dérivé de celui-ci.

3. Elle est en partie au moins un legs des guerres civiles. En effet, lorsqu'il a conservé les légions de ses rivaux passées à son service, Auguste leur a laissé leurs anciens numéros, bien qu'ils fussent souvent identiques à ceux d'autres légions qu'il conservait également et qui provenaient soit de sa propre armée, soit de l'armée d'un autre adversaire. Pourtant, tout ne s'explique pas par là et on s'exposerait à de graves mécomptes en concluant, avec J. Lesquier, *L'armée rom. d'Ég. d'Auguste à Dioclétien* (XLI, 1, des *Mém. I. F. A. O. du Caire*, 1918), p. 44, que, « lorsque plusieurs légions portent le même numéro, elles appartiennent... au noyau primitif de l'armée », c'est-à-dire à l'armée réorganisée par Auguste. En tout état de cause, il est étrange que nous ne connaissions pas de *legio I Augusta* : Dessau, *op. cit.*, p. 221, n. 1, est trop hardi en estimant que l'existence des *II* et *III Augustae* implique, à un moment donné, celle de la *legio I Augusta*. Il est étrange surtout qu'un minimum de logique et de régularité n'ait pas été adopté pour les créations postérieures à l'organisation de l'Empire.

voir diminuer quelque jour est à peu près inexistant, car le petit nombre des légions et l'état de notre documentation rendent pratiquement invraisemblable l'hypothèse d'une découverte qui ferait connaître l'existence, à la fin du Ier ou au début du IIe siècle, d'une légion dont le numéro d'ordre viendrait combler une lacune. Les doublets numériques[1] ne sont pas, en l'espèce, ce qui gêne le plus, corrigés qu'ils étaient par des surnoms variés dont l'emploi suffisait à interdire les confusions. Mais pourquoi des légions nouvellement et isolément organisées recevaient-elles un numéro d'ordre autre que *I* et cependant déjà porté par d'autres? Pourquoi les deux seules créations de Caligula[2] sont-elles une *XV* et une *XXII*, l'une et l'autre *Primigeniae*, alors qu'il existait déjà une *XV Apollinaris* et une *XXII Deiotariana*[3]? Pourquoi Trajan créait-il une *II Traiana*, alors qu'il n'existait aucune *I Traiana*, mais bien déjà une *II Augusta* et une *II Adiutrix*[4]? Autant de questions, qu'il

1. Il y a jusqu'à trois légions portant le même numéro. Le tableau de répartition des légions sous Trajan vers 112, donné par Ritterling, col. 1365, permet de reconnaître : trois *leg. I, II, III* et deux *IIII, VI, VII, X* et *XXII;* au contraire ne sont pas représentés les numéros *XVII* à *XVIIII*, *XXI* et *XXIII* à *XXVIIII*. Les opinions divergentes sur l'existence de telle légion à telle date n'atteignent pas l'essentiel de cette observation, qui est loin d'être nouvelle.

2. Par convention et sans vouloir prendre parti, je suis ici Ritterling, col. 1244 et suiv., dont l'opinion est adoptée par E. von Nischer, p. 501. Ordinairement, au contraire, et à la suite de G. Grotefend, dans Pauly, *R. E.*[1], IV, s. v. *Legio*, p. 895, la création de ces deux légions est attribuée à Claude : ainsi, par exemple, O. Schilling, *De leg. Rom. I Minervia et XXX Ulpia*, Diss. Leipzig, 1893, p. 17 et 59 ; E. Groag, *R. E.*, III, s. v. *Claudius*, n° 256, col. 2829 ; R. Cagnat, *Dict. Ant.*, III, 2, s. v. *Legio*, p. 1073, 1087, 1089 ; Weichert, *Die legio XXII Primigenia*, dans *Westd. Zeitschr. für Gesch. und Kunst*, XXI, 1902, p. 126-127 ; A. von Domaszewski, *Die Rangordnung des röm. Heeres* (CXVII des *Bonner Jahrbücher*, 1908), p. 177 ; J. Lesquier, *Armée rom. d'Ég.*, p. 46-50 et 64.

3. Avec Grotefend, p. 895, on a souvent dit que les *XV Apollinaris* et *XXII Deiotariana* devaient avoir, par dédoublement, donné les nouvelles légions qui auraient pris les mêmes numéros (indication de nuances, qui sont ici secondaires, chez Lesquier, p. 46-50). Au contraire, Ritterling, col. 1247, généralise le procédé que fait clairement apparaître le choix du numéro *VII* pour la légion créée par Galba en Espagne ; jusqu'à Trajan et, sous une forme un peu différente, encore au Bas-Empire, le numéro d'une légion nouvelle s'expliquerait, à l'en croire, en fonction non pas d'une légion portant déjà le même numéro, mais d'une légion portant le numéro précédent : *ein beliebtes Verfahren, um L(egionen), die sich um den Kaiser besondere Verdienste erworben hatten, auszuzeichnen.* Aussi imagine-t-il que Caligula a choisi, pour leur rattacher ses nouvelles légions, deux des anciennes légions rhénanes de son père Germanicus, la *XIIII* et la *XXI* (cf. aussi col. 1758 et 1798). Il serait aisé de conserver cette explication même si on continuait à attribuer la création des deux légions à Claude. Mais l'hypothèse est très audacieuse, car ce procédé n'est évident que pour la légion de Galba : même à l'époque délimitée par Ritterling et malgré ses explications ingénieuses, il est déjà douteux pour la *IIII Flavia* (col. 1268 et 1540) par exemple, beaucoup plus encore pour la *XVI Flavia* (col. 1268 et 1765) et il est certainement inapplicable aux *I Italica, I* et *II Adiutrices*, *I Minervia*.

4. Sur les créations de Trajan, cf. Cass. Dio, LV, 24, 4. On explique parfois le choix du numéro *II* en plaçant la création de cette légion après celle de la *XXX Vlpia* et en faisant d'elle, par conséquent, la « seconde » des créations de Trajan : ainsi Schilling, *op. cit.*, p. 17 et suiv. ; Trommsdorff, *Quaestiones duae ad hist. leg. rom. pertinentes*, Diss. Leipzig, 1896,

serait aisé de multiplier, dont la réponse ne ressortit assurément jamais à la simple évidence ni à la commune logique.

Heureux du moins lorsque, en face d'une anomalie apparente, cette réponse est sûre. Or, elle l'est seulement dans deux cas. Le premier est celui de la *legio VII Gemina*, qui fut créée par Galba lorsqu'il prit le titre impérial en 68 [1]. Qu'elle ait reçu le numéro *VII* surprend tout d'abord [2], puisqu'il existait déjà une *VII Claudia*. Mais, bien qu'aucun texte ancien ne fournisse la moindre explication, il est clair, comme elle était créée en Espagne citérieure, que Galba entendait par là la rattacher à la *VI Victrix* qui, dans cette même province, venait de le proclamer empereur [3]. Faut-il y voir une marque de reconnaissance et une flatterie à l'égard de l'ancienne légion, qui paraissait ainsi faire souche et prendre la tête d'une série [4]? Faut-il y voir plus simplement la trace d'une logique numérique, à vrai dire élémentaire, puisqu'elle se bornait au cadre étroit d'une province où continuaient d'ailleurs à manquer les cinq premiers numéros? Il n'importe : dans l'une comme dans

p. 9 et suiv. ; J. Lesquier, p. 65-66. Mais Ritterling, col. 1281 et 1484, intervertit l'ordre des créations de Trajan. Comme il lui faut alors expliquer autrement le numéro *II*, il songe au désir d'honorer une des trois *leg. I*, sans pouvoir d'ailleurs invoquer un fait précis qui fasse pencher vers l'une ou l'autre. On voit qu'il serait important d'établir laquelle des deux légions de Trajan fut créée la première · cette question se relie à celle, dont la complication est grande, des dissolutions ou disparitions de légions sous les Flaviens (Schilling, p. 34 ; Lesquier, *loc. cit.;* Ritterling, col. 1267-1269, 1277-1279 ; E. von Nischer, p. 501-503), car il faut aboutir au total de vingt-neuf légions à la veille de la création de la *XXX Ulpia* (cf. la remarque finale de H. Seyrig, *Legio VI^a Hispana* (*B. C. H.*, XLVII, 1923, p. 497), qui n'aborde pas dans son mémoire la question de la numérotation des légions).

1. La création est signalée par Tacite, *Hist.*, II, 11 ; III, 22 ; 25 ; Cass. Dio, LV, 24, 2 C'est le 10 juin 68 (non pas le 11 janvier, comme le dit R. Cagnat, *Dict. Ant.*, III, 2, p. 1083, qui donne, en outre, n. 45, une référence inexacte) que l'aigle fut remise à la légion : *C. I. L.*, II, 2552 et 2554. En plusieurs passages (*Hist.*, II, 86 ; III, 7 ; 10 ; 21), Tacite nomme cette légion *Galbiana* : le surnom n'a sans doute rien d'officiel. Sur tout cela, cf. Ritterling, col. 1629-1630.

2. En ce qui la concerne, toute difficulté serait levée si, comme le pense H. Seyrig (*B. C. H.*, XLVII, 1923, p. 488-497), Galba avait commencé par lever une légion dénommée *VI Hispana.* Il resterait seulement à expliquer pourquoi celle-ci avait été numérotée *VI* : selon la solution fréquemment apportée à d'autres cas (cf. *supra*, p. 226, n. 3), ce serait sans doute parce qu'elle naissait de la *VI Victrix* et l'interprétation de Ritterling deviendrait ruineuse. Mais, malgré le pluriel *legiones* de Suét., *Galba*, 10, et la formule de Tac., *Hist.*, I, 6, cette opinion de Seyrig ne semble pas pouvoir être adoptée : Ritterling, col. 1597-1598 et 1601.

3. Tac., *Hist.*, V, 16 (cf. I, 16).

4. C'est naturellement l'explication de Ritterling (col. 1629). Mais on a vu que, lorsqu'il veut l'étendre à d'autres cas — et, s'il y a eu là un procédé agréable aux soldats ou qu'on pût au moins leur présenter comme destiné à leur être agréable, ce ne fut certainement pas la seule fois qu'un empereur l'utilisa — elle l'oblige à déployer une ingéniosité souvent infructueuse et toujours, par son excès même, un peu suspecte. Aussi préférerais-je, en principe, une explication plus neutre, qui, ne mettant pas en cause les rapports des empereurs et des soldats, n'obligeât pas à chercher des précédents ou des imitations.

l'autre interprétation, la volonté de marquer une succession est évidente.

L'autre cas à première vue étrange, mais dont l'énigme peut être percée de façon sûre, est celui de la seconde des légions créées par Trajan, la *XXX Vlpia*[1]. Aussitôt après le numéro *XXII*, qui était déjà, on l'a vu, celui de deux autres légions, une lacune s'ouvre, paradoxalement ménagée par Trajan, qui saute inopinément au numéro *XXX*. Or, il a été depuis longtemps[2] reconnu que le nombre total des légions romaines était de vingt-neuf au moment de cette création : il s'agissait donc bien de la trentième légion. Là encore, l'explication est trop topique pour ne pas être adoptée[3] : Trajan, négligeant les surnoms variés ainsi que les doubles et triples emplois de la numérotation officielle, dont il venait[4] lui-même d'augmenter le nombre d'une unité en créant la *II Traiana*, ne voulait tenir compte que de l'ensemble des légions.

Sans doute n'est-il pas trop hardi d'estimer que cette digression apparente permet d'examiner sous un angle nouveau, sinon le problème général de la numérotation des *auxilia*, du moins la question particulière, qui est seule jusqu'ici à se poser de la sorte parmi les *auxilia*[5], de l'*ala VII Phrygum*. Impossible, assurément, de lui appliquer sans autre forme de procès l'explication qui s'impose pour la *legio XXX Vlpia* : le nombre global des *alae* a toujours largement dépassé six[6]. Mais l'adaptation nécessaire est aisée et l'obstacle disparaît si on envisage, au lieu de l'armée impériale dans son ensemble, telle ou telle armée provinciale pour les besoins de laquelle aurait pu être créée cette *ala VII* : il n'a certainement pas été rare qu'une armée ait comporté six *alae*[7]. Aucune difficulté,

1. Cass. Dio, LV, 24, 4.

2. L'explication remonte à l'abbé J. Eckhel, *Doctrina nummorum veterum*, VIII[2] (Vienne, 1828), p. 492. Il renvoie au P. G. Brotier, t. III de l'éd. de Tacite (Paris, 1771), p. 413, qui a compté trente légions ; mais il n'hésite pas à supposer que l'une ou l'autre a pu disparaître avant la date nécessaire.

3. Aucun de ceux qui se sont posé la question n'a pu écarter la réponse : cf. Grotefend, *R. E.*[1], IV, p. 901, n. * ; Schilling, p. 32-33 ; Cagnat, *Dict. Ant.*, III, 2, p. 1073 ; Lesquier, p. 65, etc. Fidèle à sa conception, Ritterling, col. 1280-1281 et 1821-1822, estime que Trajan a voulu cette fois honorer l'ensemble de l'armée : l'explication semble bien subtile.

4. Ou bien : dont il allait augmenter ....., si l'on préfère placer la création de la *II Traiana* après celle de la *XXX Vlpia* : cf. plus haut, p. 226, n. 4.

5. Cf. *supra*, p. 224, n. 3.

6. Cichorius, en 1894, aboutissait à quelque 120 *alae* connues : toutes n'ont pas existé en même temps, mais il en a certainement existé dont rien ne nous atteste l'existence (*R. E.*, I, s. v. *Ala*, col. 1228).

7. Le ch. VII du *Summarium* du *C. I. L.*, XVI, p. 161-176, donne un relevé des corps dont la présence simultanée dans une province est attestée par un diplôme militaire. On trouve ainsi six ailes en Bretagne en 124 (n° 70), en Germanie supérieure en 74 (n° 20), en Maurétanie Tingitane entre 121 et 128 (n° 73), etc. Leur nombre est le plus souvent inférieur à

également, si on suppose ce numéro choisi comme fut choisi par Galba celui de la légion nouvelle qu'il créait, c'est-à-dire en rattachant notre *ala* à une *ala VI* qui existait dans une armée donnée et avec laquelle, bien qu'elle portât un autre nom, on eût tenu à affirmer une filiation symbolique.

Bien entendu, ces hypothèses ne sont présentées ici qu'à titre d'exemples. Pour choisir entre elles, pour donner en la nuançant sa forme définitive à celle qui serait retenue, au besoin même pour en édifier une autre qui correspondît mieux à la réalité[1], des données indispensables font défaut. Il faudrait surtout connaître la date de la création de l'*ala VII Phrygum*, les raisons qui la provoquèrent, les circonstances qui l'entourèrent, la province où le nouveau corps fut alors installé, la composition de l'armée de cette province à cette date : toutes choses sur quoi les sources n'apportent pas la moindre lumière.

Telles quelles, néanmoins, ces hypothèses suffisent à montrer que la question de l'*ala VII Phrygum* ne peut pas être résolue aussi rapidement qu'on se croirait et qu'on s'est cru autorisé à la résoudre en se fiant au seul bon sens. Lorsque l'examen des textes, en obligeant à conclure que cette aile est la seule *ala Phrygum* identifiée par nous, conduit à se demander si elle ne fut pas, en effet, l'unique *ala Phrygum* au Haut-Empire, il n'est pas inutile de constater que la bizarrerie numérique qu'elle constituerait en ce cas n'est pas réellement embarrassante. Aussi, en attendant la découverte d'une mention indiscutable d'une autre *ala Phrygum*, est-ce bien à l'*ala VII* qu'il faut actuellement songer en face d'un texte imprécis ou mutilé, relatif à une aile de Phrygiens. Même si l'une des inscriptions de Lugdunum Convenarum n'était pas aussi formelle qu'il est permis de l'exiger, la restitution ne serait pas trop hardie et ne devrait éveiller aucune surprise.

II

ARCA PROVINCIAE, ET NON *CONCILII*

Près de trente fragments d'une inscription gravée en fort beaux

six. Mais plus d'un diplôme, à coup sûr, n'énumère pas tous les *auxilia* qui font partie, à la date où il est délivré, de l'armée provinciale qui s'y trouve nommée (*C. I. L.*, XVI, p. 175) : des textes de ce genre ne fournissent donc que des nombres minima.

1. On pourrait, par exemple, imaginer encore qu'elle fut la septième d'un groupe d'*alae* dont la création fut l'objet d'une décision unique, bien qu'elles dussent être recrutées chez des peuples différents et fussent destinées à des armées différentes.

caractères ont été retrouvés. Dix-neuf ont pu être regroupés [1] : ils donnent des lambeaux d'un texte qui, sur quatre lignes de hauteur, se développait assez longuement. On y reconnaît, aux lignes 1-2, un ou deux noms au nominatif et, à la ligne 3, le mot *parietes.* Il s'agit donc d'une inscription qui, rédigée par l'auteur ou les auteurs des travaux, concerne, ainsi que l'a bien vu M. Sapène [2], « quelque construction, restauration ou embellissement » en rapport sans doute avec l'enceinte d'un temple voisin. Ces indications très générales suffisent pour suivre les observations que l'interprétation jusqu'ici apportée à la ligne 4 me paraît appeler.

Les caractères conservés ou reconnaissables donnent [3] :

AETIN.ENDIOCO.Cı

La première [4] lacune ne peut contenir qu'une lettre. La seconde convient au maximum pour deux lettres étroites et plutôt pour une seule lettre de largeur moyenne ou grande [5]. Un C la suit certainement [6]. Puis le marbre n'a conservé que la partie inférieure d'une haste : à considérer seulement la forme des lettres, cette haste peut provenir de F, H, I, K, M, N, P ou R, le T étant exclu à cause de la trop grande proximité du C. Telles sont les données matérielles.

In[*c*]*endio* est, comme le dit M. Grenier, « bien tentant [7] ». Mais il semble devoir être écarté [8]. D'une part, il mènerait à peu près

1. Sapène, p. 182-188 (= 13-19) ; *Rapport*, p. 77-79 ; Grenier, *Rev. Ét. anc.*, 1938, p. 414, n° 10 ; Merlin et Gagé, *Année épigr.*, 1938, n° 169.

2. P. 183 = 14.

3. La bonne photographie publiée par Sapène, pl. XXXIV = IV, 7, permet un contrôle facile.

4. Les trois premières lettres de la ligne ont laissé aux cassures du marbre des traces qui n'autorisent aucun doute. La quatrième lettre est moins sûre, mais il est impossible de songer ici à autre chose qu'à un I.

5. A première vue, la photographie procure une impression différente et il semble, par exemple, qu'un N soit insuffisant pour combler cette lacune dont la largeur est donnée par la moulure inférieure de la plaque. Cette impression n'est pas détruite par les calculs millimétriques de Sapène (p. 186 = 17, n. 1), dont on est porté à se défier précisément à cause de leur excessive minutie. Il ne s'agit pourtant que d'une impression fausse, due au fait que le marbre est brisé selon la courbe gauche du O et que la panse du second C a disparu. Si on décalque un O et un C complets tels qu'ils sont conservés sur la même ligne, le raisonnement de Sapène, p. 186 = 17, apparaît indiscutable.

6. La courbe inférieure en est seule conservée ; mais la photographie montre que la lettre s'arrête à droite avant la cassure du marbre ; il est donc impossible de songer à d'autres lettres courbes, D, G, O ou S.

7. *Loc. cit.* La restitution *incendio consumptas* (le masculin serait imposé par *parietes*) aurait été proposée par Silvio Ferri, sans doute dans une lettre privée, car je ne trouve rien de tel dans les publications de cet auteur ; la photographie ne laisse aucun doute sur l'impossibilité de ce participe passé.

8. Sapène (p. 182 = 13, n. 2) estime que la place entre IN et ENDIO est insuffisante

nécessairement à reconnaître dans les lettres suivantes une forme du participe passé du verbe *concremare*. Or, si l'expression ainsi obtenue n'est pas sans exemple dans des textes littéraires [1], aucun emploi épigraphique ne paraît en être connu. D'autre part, on ne découvre aucun ablatif en ......*a* que la conjonction *et* puisse fondre en une seule formule avec *incendio*. Il faudrait donc imaginer un substantif neutre, dont il ne reste pas la moindre trace, à la ligne 3 avec *parietes* et, pour la ligne 4, un premier participe au pluriel neutre, quelque chose comme [*vetustate conlaps*]*a et in*[*c*]*endio co*[*n*]*cr*[*emata restituit*]. L'hypothèse est bien compliquée ; au reste, un incendie n'est-il pas plus que suffisant pour justifier une restauration?

In[*p*]*endio* est donc certainement préférable [2] et le premier terme de la formule dont il serait le second a les plus grandes chances d'être le mot *cura* [3]. Comme l'auteur ou les auteurs de l'inscription ne peuvent pas négliger de rappeler la part qu'ils ont prise aux travaux, un possessif est indispensable. Le plus simple est de songer à [*sua cur*]*a* ou [*cura su*]*a et in*[*p*]*endio*, le possessif féminin pouvant, dans une formule de ce genre, retomber tout aussi bien sur *cura* seul qu'à la fois sur *cura* et *inpendio* [4].

pour un C, lettre effectivement large dans cette inscription. Mais je suis fort peu sensible à l'argument, parce que la lacune est située dans l'intervalle entre deux groupes de fragments qu'on ne soude l'un à l'autre qu'idéalement : là plus encore qu'ailleurs, les mesures millimétriques, toujours très dangereuses en épigraphie, ne sont pas concluantes.

1. Cf., avec *incendio*, Sén., *Ben.*, VI, 22, 1 ; Aug., *Civ.*, III, 7 ; avec *igni*, Liv., III, 53, 5 ; VI, 33, 4 ; avec *fulminis ictu*, Liv., XLI, 9, 5 ; etc.

2. Ch. Lécrivain (cf. Sapène, p. 182 = 13, n. 2) a présenté sur ce mot deux observations qui me paraissent erronées : d'une part, son excellente latinité n'est pas douteuse et on en trouve de très nombreux exemples épigraphiques et littéraires (cf. le *Thesaurus*, dont la statistique, VII, 1, col. 543, montre notamment qu'il est plus fréquent, chez les deux Plines, qu'*impensa*) ; d'autre part, la graphie *n* devant *p* est partout très courante (cf., à Rome même, *C. I. L.*, VI, 610, 1585 *b*, 31917, etc.).

3. C'est le mot que restituent A. Merlin et J. Gagé, *loc. cit.* Il vaut beaucoup mieux — le *Thesaurus*, IV, col. 1453, donne plusieurs exemples de liaison avec *impendium* et *impensa* dans des textes épigraphiques et littéraires — qu'*impensa*, *pecunia* ou *instantia*, auxquels a songé Ch. Lécrivain (cf. Sapène, p. 187 = 18, n. 2). Les deux premiers aboutiraient à un pléonasme, qui n'est certes pas sans exemple (cf. en Bétique, *C. I. L.*, II, 3361 = Dessau, 5688 : *pecunia impensaque sua omni* ; toutefois, la volonté d'insistance est ici évidente), mais qui n'en est pas moins peu recommandable : le *Rapport*, p. 79, est obligé de traduire « aux frais et dépens », qui sent vraiment trop une basoche anachronique. *Instantia* est rare.

4. *C. I. L.*, X, 820 = Dessau, 5398 (Pompéi), donne la formule *sólo et peq*(*unia*) *sua*, où le possessif vaut pour les deux mots, bien qu'ils soient de genres différents. En principe, cette interprétation serait très préférable : étant donné les mœurs de l'époque, on attendrait que le ou les notables municipaux qui placent orgueilleusement leurs noms au nominatif en tête de l'inscription eussent pris à leur charge au moins une part des frais des travaux ; or, on ne peut restituer ni *suo*, ni *proprio*, ni quoi que ce soit de semblable après ou avant *inpendio* et la solution du possessif féminin est séduisante. Mais, comme une restitution acceptable est *inpendio col*(*oniae*), il faut conserver la possibilité de faire deux parts dans la formule, l'une pour un ou des individus, l'autre pour une collectivité.

Restent les derniers caractères de la ligne.

M. Sapène et le *Rapport ..... 1933-1938* n'hésitent pas à lire *in[p]endio co[n]ci[lii]* et à comprendre : aux frais d'un *concilium* dont le déterminatif devait suivre [1]. Personne n'a jusqu'ici nettement mis en doute cette interprétation [2]. Je ne peux, pour ma part, me résoudre à l'accepter.

Qu'un *concilium*, c'est-à-dire un organisme interprovincial, provincial ou intermunicipal s'occupant de la célébration d'un culte impérial commun à l'ensemble de son ressort territorial, se soit trouvé mentionné dans une inscription de Lugdunum Convenarum, l'hypothèse n'a rien, en soi, d'inadmissible. Assurément, l'existence d'un culte impérial municipal est seule attestée jusqu'ici, par les inscriptions qui appellent tel ou tel personnage *sacerdos Romae et Augusti* [3] : aucune trace, non seulement sûre, mais simplement probable [4], n'a encore été découverte d'une communauté cultuelle plus large dont cette ville aurait été, sinon le centre unique, du moins l'un des centres [5]. Mais, depuis longtemps, l'inscription de Hasparren [6] a posé le problème de la date à laquelle les *Novempopuli* — leur nombre, d'ailleurs, aurait pu varier selon l'époque — d'Aquitaine, parmi lesquels il faut ranger la *civitas Convenarum*, auraient reçu une organisation distincte de la grande province d'Aquitaine. Cette date a fort bien pu être précoce et il est digne de remarque qu'aucun de ces peuples, y compris les

1. Sapène, p. 186 = 17 et p. 198 = 29 ; *Rapport*, p. 78-79 et 98.

2. Grenier, *loc. cit.*, accepte. Merlin et Gagé marquent une réserve par un point d'interrogation. Durry (*Rev. Ét. lat.*, 1938, p. 477) chicane Sapène sur le mot *concilium*, à propos d'une faute imaginaire, puisque jamais Sapène n'a proposé de lire le mot au nominatif ; mais il ne conteste pas l'interprétation. Les autres critiques n'abordent pas la question.

3. Cf. plus haut, p. 217 et n. 4.

4. Les arguments du *Rapport*, p. 98-99, sous les n°s 3, 4 et 5, sont fort peu concluants.

5. On sait que la province d'Asie comptait plusieurs sanctuaires du culte impérial et que l'assemblée se réunissait à tour de rôle non seulement dans les villes où se trouvaient ces temples, mais encore dans des villes qui en étaient dépourvues : P. Guiraud, *Les ass. prov. dans l'Emp. rom.* (Paris, 1887), p. 72-73, p. 129 ; É. Beurlier, *Essai sur le culte rendu aux emp. rom.*, p. 106-107 ; G. Fougères, *Dict. Ant.*, III, 1, s. v. *Koinon*, p. 846 ; C. Brandis, *R. E.*, II, s. v. *Asia*, col. 1558-1559 ; V. Chapot, *La prov. rom. proc. d'Asie* (fasc. 150 de la *Bibl. Éc. H*^{tes}*-Ét. Sc. hist. et phil.*, Paris, 1904), p. 465 ; E. Kornemann, *R. E.*, Suppl. Bd IV, col. 931. Un règlement analogue était appliqué en Lycie (Guiraud, p. 73, 75, 129 ; Kornemann, col. 933) et peut-être dans le *koinon* des Éleuthérolakones (P. Foucart, dans le Bas-Waddington, *Explication*, II, p. 111). Rien d'impossible, donc, à ce qu'il en fût également ainsi dans notre région.

6. *C. I. L.*, XIII, 412 ; les controverses et la bibliographie sont très touffues : cf. essentiellement, sinon de façon décisive, C. Jullian, *Hist. de la Gaule*, IV, p. 69, n. 2 ; p. 71, n. 7 et 8 ; p. 90, n. 8 ; p. 416, n. 2 ; p. 433, n. 1 ; p. 447 ; la question est loin d'être résolue par les observations plus récentes de R. Lizop, *Les Convenae et les Consoranni* (thèse Paris, 1932, et 2e série, t. XXV de la *Bibl. mér.*, Toulouse, 1931), p. 27, n. 76 ; p. 45, n. 120 ; p. 179-181, ou du *Rapport*, p. 97.

Convenae, ne paraît avoir jamais[1] fourni un prêtre pour le culte célébré, *ad Confluentes Araris et Rhodani*, au nom des *Tres Galliae.*

Aussi ce texte serait-il d'importance capitale, si la lecture *inpendio concilii* et l'interprétation qui en est proposée étaient certaines. Pas de *concilium*, en effet, si le culte ne dépasse pas les limites de la cité ; pas de participation collective aux dépenses si celles-ci n'ont pas pour objet un sanctuaire commun. Le texte impliquerait donc que, dès le Haut-Empire, ces *Novempopuli* formaient une communauté cultuelle et sans doute, par conséquent, un ressort administratif distinct. Il impliquerait aussi que Lugdunum Convenarum était au moins l'un des sièges du *concilium* des *Novempopuli*, c'est-à-dire l'un des lieux du culte rendu par eux à Rome et à Auguste. Il impliquerait enfin que le temple près duquel ont été trouvés les débris de l'inscription était le sanctuaire local de ce culte intermunicipal.

La nouveauté et l'intérêt de ces conclusions — devant lesquelles on a hésité jusqu'ici[2] — ne sont assurément pas une raison d'écarter *a priori* la formule *inpendio concilii.* Mais ils en sont une pour ne l'accueillir que sous bénéfice d'inventaire : en bonne logique, il conviendrait qu'elle ne fût pas une restauration. Elle n'est pourtant pas autre chose et, de surcroît, elle se heurte à des difficultés qui doivent retenir l'attention.

Point n'est besoin, semble-t-il, de développer l'*argumentum ex silentio* pour faire apprécier le poids qu'il possède en la circonstance. Comment les inscriptions découvertes aux alentours de ce qui serait un sanctuaire intermunicipal du culte impérial auraient-elles uniquement fait connaître le sacerdoce du culte municipal? Comment l'exercice de ce sacerdoce donnerait-il naissance, dans un *cursus*, à la sèche formule *sacerdos Romae et Augusti* sans précision géographique, ce qui serait fatalement amphibologique dans une ville où voisineraient deux cultes identiques par leur objet[3], différents par l'extension territoriale de leurs ressorts? Impossible, assurément, de négliger ces remarques.

1. Cf. Jullian, *op. cit.*, p. 433 et n. 1 ; p. 441, n. 8.

2. Cf. Sapène, p. 186 = 17 et p. 194 = 25 ; *Rapport*, p. 98. Quand Grenier, *Rev. Ét. anc.*, 1938, p. 414, parle de Narbonne, il doit être conduit à cette hypothèse — inadmissible, puisque la *civitas Convenarum* ne faisait plus partie, sous l'Empire, de la Narbonnaise — par le *concilium* de Narbonnaise (*C. I. L.*, XII, 6038 = Dessau, 6964, II, l. 14 ; IV, l. 22-24) ; il n'a point songé au *concilium Novempopulorum.*

3. Il serait difficile d'imaginer que, le culte municipal s'adressant *Romae et Augusto*, le culte du *concilium* eût pu recevoir une appellation assez différente pour éviter la confusion.

Mais, surtout, c'est l'expression *inpendio concilii* elle-même qui apparaît inacceptable lorsqu'on se demande ce que le rédacteur de l'inscription aurait pu vouloir dire en affirmant qu'un *concilium* avait fait les frais de quelque chose. *Cura concilii*, en soi, n'éveillerait pas les mêmes soupçons : surveillant, c'est-à-dire faisant surveiller les travaux dont il aurait adopté le principe et voté les « crédits », un *concilium* serait à peu près dans son rôle [1]. Mais *inpendio concilii*? Il ne peut pas s'agir de préciser que les membres du *concilium* ont réuni entre eux la somme nécessaire, par l'addition de souscriptions prélevées sur leurs fortunes individuelles : il est assez clair qu'en ce cas la phrase serait rédigée de façon très différente [2]. Évidemment, ceux qui ont proposé ou accepté cette formule l'ont interprétée autrement [3] : ils ont songé à des dépenses votées par le *concilium* et supportées par *sa* caisse. Mais c'est précisément en cela que l'erreur est commise. Car, si un *concilium* organisé pour célébrer le culte impérial dispose nécessairement d'une caisse sans laquelle il ne pourrait pas faire face aux dépenses du culte, cette caisse n'est pas censée être la sienne ; elle ne peut être et n'est que la caisse de la collectivité dont il est l'organe et le mandataire. Il en a la gestion ; mais il ne la possède pas plus qu'il ne l'alimente par ses revenus propres, qui sont inexistants [4].

Je n'ignore pas que ces affirmations viennent à l'encontre d'une idée autrefois présentée, sans trop y insister d'ailleurs, par Paul Guiraud. Selon ce savant, le système représentatif n'existait pas théoriquement [5] ; un *concilium* « était considéré comme la réunion effective de tous les individus qui peuplaient » son ressort territorial [6] ; il serait donc, non seulement en fait, mais en principe, la communauté elle-même ; les biens, les revenus et la caisse de celle-ci

1. Cf., par exemple, la formule *curante ordine* (*decurionum*) qui se rencontre en *C. I. L.*, IX, 2212 et 2957 = Dessau, 5521 et 5690.

2. Tant dans sa construction que dans son vocabulaire : celui-ci, en particulier, comporterait à peu près nécessairement le mot *stips* et une forme du verbe *conferre*.

3. Dépenses décidées par le *concilium* et « ordonnancées » par un mandataire de celui-ci : Sapène, p. 186 = 17 ; p. 198 = 29 ; *Rapport*, p. 78, n. 63.

4. Cf. *infra*, p. 236, n. 4.

5. *Op. cit.*, p. 114 : « Une assemblée provinciale n'était rien de plus qu'une association d'ordre privé, autorisée, protégée et surveillée par la puissance publique. » Carette, *Les ass. prov. de la Gaule rom.* (thèse Droit Paris, 1895), p. 48 et suiv., a critiqué cette conception, mais en n'envisageant pas la conséquence que j'examine ici.

6. *Ibid.*, p. 117. La phrase est suivie de celle-ci : « C'était là, si l'on veut, une fiction ; mais elle nous montre l'idée que les contemporains se faisaient ou qu'ils s'étaient faite primitivement de ces diètes. » Guiraud admet seulement (p. 118) comme « possible que ce caractère des assemblées provinciales se soit atténué avec le temps, et qu'à la longue on ait fini par voir en elles des conseils plutôt que des confréries ».

lui appartiendraient en droit [1] ; ainsi pourrait se justifier l'expression *inpendio concilii*.

Traiter la question au fond entraînerait trop loin, d'autant qu'il faudrait marcher un peu à l'aventure, Guiraud n'ayant pas cherché à appuyer d'arguments et d'exemples [2] cet aspect de sa conception juridique. Sans doute — ce n'est là qu'une hypothèse, mais on s'expliquerait mal sans elle l'origine de cette idée — a-t-il été entraîné par l'équivalence apparente qui existe parfois, à l'époque impériale, entre le mot *concilium* employé dans les provinces latines et le mot τὸ κοινόν employé dans les provinces grecques. Puisque le mot grec signifie originellement et proprement « communauté », il a dû lui sembler, le rencontrant parfois au sens d' « assemblée », « conseil » [3], qui est le sens propre du mot latin, que celui-ci avait subi une évolution analogue, mais inverse, et pris le sens de « communauté » [4]. Au vrai, c'est là une assimilation dangereuse, un passage imprudent du fait au droit, de l'usage pratique aux conceptions théoriques. Car, si on s'en tient à celles-ci, il faut toujours distinguer τὸ κοινόν d'une part, τὸ συνέδριον ou τὸ κοινοβούλιον d'autre part [5], et le seul mot latin qui soit l'équivalent officiel du premier est *commune* [6], non pas *concilium*.

Au reste, ces remarques pourront être diversement appréciées. Mais un fait paraît incontestable : l'impossibilité de découvrir un emploi épigraphique du mot *concilium* dans un autre sens sûr que celui de corps représentatif. Or, l'usage épigraphique, à l'époque impériale, c'est-à-dire lorsque des *concilia* existaient dans tout le monde romain, est évidemment le seul qui doive compter ici. L'as-

1. C'est bien l'idée exposée par Guiraud, p. 117, p. 133 et suiv.

2. Le texte, Cic., *Pro Sestio*, XIV, 32, qui est seul invoqué (p. 117, n. 4), est bien peu probant, puisque le sens de *concilium* peut y être discuté.

3. Les cas en sont nombreux. On le trouve même au sens de « fête » : ainsi, *I. G.*, XIV, 738, l. 1 ; 739, l. 10 ; 746, l. 8, 11 et suiv. ; 747, l. 26 ; 1102, l. 26-27 ; 1113, l. 4.

4. En ce sens, des emplois littéraires sont certains, notamment chez Tite-Live, comme j'ai eu à le montrer à une tout autre occasion (*Les ass. de la Conf. ach.*, fasc. XXI de la *Bibl. des Un. du Midi*, Bordeaux, 1938, p. 41, n. 3). Encore faut-il se demander si l'auteur latin connaît ou comprend alors très bien la réalité hellénistique dont il parle. Il ne serait pas impossible qu'il fût trompé par le caractère amphibologique qu'avait déjà pris, dans les sources grecques qu'il utilisait, le mot τὸ κοινόν. De toute façon, c'est au sens de la langue épigraphique qu'il convient de s'en tenir.

5. Il ne me paraît pas que cette distinction ait été marquée jusqu'ici : ainsi, elle manque chez G. Fougères, *Dict. Ant.*, III, 1, s. v. *Koinon*, p. 845 et suiv., comme chez V. Chapot, *op. cit.*, p. 454 et suiv.

6. L'équivalence est bien donnée, dès l'époque républicaine, pour le koinon des Lyciens, par *C. I. L.*, I², 725. Pour celui des Crétois, à l'époque impériale, on rapprochera *C. I. L.*, X, 1430-1432, de *C. I. G.*, II, 2583, 2595-2597. Pour l'Asie, la preuve est aisée avec les monnaies, où se lisent les mots *commune Asiae*. Etc.

similation de l'assemblée à la communauté cultuelle n'existait ni en droit[1] ni dans la langue officielle ou semi-officielle qui était la langue des inscriptions placées sur les édifices publics, comme celle-ci à l'entrée de l'enceinte d'un temple : le *concilium* est seulement un organisme composé de représentants de plusieurs cités et célébrant au nom des cités mandatrices le culte impérial[2].

Il est symptomatique, en effet, que le *concilium Galliarum*, qui se réunissait *ad Confluentes* le 1er août de chaque année, administre une *arca* dont le seul nom connu de nous, et d'ailleurs concevable, est *arca Galliarum*, non pas *arca concilii*[3], et que rien ne permet de croire, malgré l'autorité de C. Jullian, à des possessions propres du *concilium*[4]. Il n'est pas moins symptomatique que les dignitaires ou fonctionnaires chargés par lui d'affaires qui relèvent de sa compétence exclusive portent des titres officiels dont le détermina-

1. Il est, certes, curieux de voir Guiraud, *op. cit.*, p. 110-111, soutenir que les membres du *concilium* étaient liés par un mandat impératif. En effet, s'il en avait été ainsi (*contra*, Carette, p. 129 et suiv. ; E. Kornemann, *R. E.*, IV, s. v. *Concilium*, col. 819), la preuve décisive serait fournie que le *concilium* est théoriquement un organe représentatif, et non pas l'ensemble des fidèles du culte qu'il célèbre.

2. Cette conception n'est pas atteinte par les remarques de J. A. O. Larsen, *The position of prov. ass. in the gov. and soc. of the late Roman emp.*, dans *Class. phil.*, XXIX, 1934, p. 219, sur l'introduction à vie des anciens prêtres dans les *concilia* (qui est attestée, pour la Narbonnaise, par *C. I. L.*, XII, 6038, II, l. 14-15) et la tendance qu'elle révélerait à transformer ces organismes à l'image du Sénat romain, c'est-à-dire à faire de ces conseils représentatifs des corps possédant une souveraineté immanente. En effet, les membres à vie n'ont été nulle part prédominants, ni même assez nombreux pour jouer un rôle effectif : aussi ne pourrait-on parler que d'une tendance.

3. *Iudex arcae Galliarum* : *C. I. L.*, XIII, 1686 (= Dessau, 7017), 1707 et 1708 ; *allectus arcae Galliarum* : 1688 et 1709 (= Dessau, 7020-7021).

4. C. Jullian, *Hist. de la Gaule*, IV, p. 442 et n. 6, affirme que le *concilium*, non pas les *Tres Galliae*, possédait en propre des biens domaniaux ; il admet simplement comme une possibilité que les revenus de ces biens aient été finalement versés dans l'*arca Galliarum*. Mais, à l'appui de cette opinion, il invoque seulement la mention *iudici arcae ferrar(iae* ou *-iarum)* donnée par la célèbre inscription de Vieux, dite de Thorigny (*C. I. L.*, XIII, 3162, I, l. 25). Pour l'attribution et la localisation de cette fonction, O. Hirschfeld a multiplié les lapsus, erreurs et repentirs, le dernier de ceux-ci lui ayant fourni l'occasion de renouveler un lapsus qu'il avait précédemment commis, puis corrigé : cf. *C. I. L.*, XIII, p. 230 ; p. 500 ; *Le conseil des Gaules*, dans *Centenaire 1804-1904* de la *Soc. nat. des Ant. de France*, p. 212 et n. 4. En fait, T. Sennius Sollemnis exerce cette charge le 16 decembre 238, lorsque cette inscription lui est dédiée au nom des *tres prov(inciae) Gall(iae)* par le *concilium Galliarum* ; aussi l'absence de précision géographique donne-t-elle à penser que c'est en Gaule qu'il l'exerce. Mais aucune autre indication directe ou indirecte n'est fournie par l'inscription ni par un autre texte sur ces mines de fer. Dès lors, n'est-il pas très imprudent d'affirmer qu'elles appartenaient au *concilium*? On est certainement tenté, à cause du titre *iudex arcae* dont le seul autre emploi est *iudex arcae Galliarum* — si bien que Hirschfeld, *Centenaire*, p. 212-213, fait de *iudex* une traduction du mot gaulois *vergobret* — de ne pas les englober dans les domaines impériaux. Toutefois, le plus logique est de voir en elles une propriété de la communauté religieuse qu'étaient les *Tres Galliae*. Ce devait être là, au fond, ce que Jullian voulait dire : il ne parlait du « conseil » qu'en songeant à la réalité, les *Tres Galliae* n'ayant d'existence pratique que dans et par le *concilium*. — Beurlier raisonne de même ou se trompe lorsqu'il parle (*op. cit.*, p. 113) de « la caisse particulière du *Concilium* ».

tif ne contient pas le mot *concilium* : les inscriptions signalent l'*inquisitor Galliarum*[1], jamais l'*inquisitor concilii*. Il l'est également que les esclaves achetés avec les fonds dont il dispose, employés à son service et affranchis sur sa décision, soient qualifiés *servi*[2] et *liberti*[3] *Galliarum*, jamais *concilii*. Il l'est, enfin, que les dédicaces qu'il donne l'ordre de graver et dont les frais — infiniment moins élevés que ceux des travaux auxquels il faut songer à Lugdunum Convenarum — sont soldés par la caisse qu'il administre, soient gravées au nom des *tres provinciae Galliae*[4], non pas en son nom comme *concilium*. Tout cela[5] ne s'explique que si le *concilium Galliarum* est simplement un organe représentatif, si bien conçu comme représentatif qu'il s'efface au maximum[6] derrière la collectivité qu'il représente et dont les cités-membres ne jouent pourtant d'autre rôle pratique que de désigner leurs délégués au *concilium*.

L'étude des autres *concilia* de l'époque impériale, d'ailleurs beaucoup moins bien connus que le *concilium Galliarum*, ne contredirait pas cette conclusion[7]. L'unique réserve de fait pourrait porter

1. *C. I. L.*, XIII, 1690 (= Dessau, 7018), 1695, 1697 (= Dessau, 7019), 1703. Avec les deux magistrats financiers cités plus haut, p. 236, n. 3, et le *sacerdos ad aram*, on épuise ainsi la liste de ceux qui tiennent leur charge du *concilium*.

2. *C. I. L.*, VI, 29687 ; le mot *servus* est probablement sous-entendu *ibid.*, XIII, 1725, après *tabularius*, et XIV, 328 (= Dessau, 7022). Cette fois encore, Jullian ne donne pas la nuance exacte, au moins juridiquement, en attribuant (*loc. cit.*) la propriété des esclaves au « conseil des Gaules » : aucune de ces inscriptions n'est douteuse.

3. *C. I. L.*, XIV, 327 = Dessau, 7023.

4. Très nombreux exemples, et notamment toutes les inscriptions signalées plus haut, n. 1 et p. 236, n. 3 et 4.

5. Parce que, comme notre inscription, elle mentionne des dépenses, je crois bon de citer encore la fin d'une dédicace (*C. I. L.*, XIII, 1675 = Dessau, 4537) : ..... [*cui tres provincia*]*e Galliae honores* [*omnes impensis*] *suis decreverunt*. On peut hésiter — et Hirschfeld hésite — sur la restitution *omnes*, mais non pas sur le sens (*sumptibus* est possible) du mot qui précède *suis* : les dépenses, qui ont certainement été votées par le seul *concilium*, n'en sont pas moins attribuées à la communauté cultuelle.

6. La tendance est poussée si loin que, sauf erreur, l'expression *concilium Galliarum* n'est utilisée que par un seul texte épigraphique, l'inscription de Thorigny (III, l. 15-16). On ne trouve nulle part en Gaule des formules comme celles que je signalerai à la note suivante. Cf. encore *consensu publico*, et non *concilii*, dans *Hist. Aug.*, *Pesc. Niger*, VI, 7 (interprétation de Hirschfeld, *Centenaire*, p. 213, n. 5, admise par Jullian, *op. cit.*, p. 442, n. 2). Un effacement aussi total est, en vérité, fait pour surprendre.

7. On trouve plus souvent qu'en Gaule des mentions du *concilium* : ainsi, *dec*(*reto*) *concilii*, dans S. Gsell, *Inscr. lat. de l'Algérie*, I, 2045, mais il faut interpréter les mots *p*(*ecunia*) *p*(*ublica*) qui suivent à la lumière de *C. I. L.*, VIII, 11017 ; *consensu concili* dans *C. I. L.*, II, 2221 (Bétique) et 4246 (Tarraconaise) ; *electo a concilio ad statuas aurandas divi Hadriani* en *ibid.*, 4230 (Tarraconaise), etc. Toutefois, ces formules correspondent très exactement, non seulement au rôle réel, mais aussi aux attributions théoriques du *concilium*. Elles n'ont donc rien que de naturel. Il faut remarquer, d'ailleurs, qu'elles sont relativement rares à côté de celles qui donnent *decreto provinciae* (ainsi, en Tarraconaise, *C. I. L.*, II, 4210 ; en Afrique, VIII, 11017 ; *decreto Afrorum*, en *ibid.*, 14364), *consensu pro-*

sur les dédicaces, dont certaines sont gravées au nom d'un *concilium;* mais elles sont extrêmement rares et peut-être sont-elles susceptibles d'interprétations particulières[1]. Sur tous les autres points, le formulaire est identique à celui qui était usité *ad Confluentes*[2]. Cette identité révèle bien plus qu'une identité d'habitudes, laquelle serait déjà décisive : une identité de conceptions qui permet d'étendre sans crainte à l'éventuel *concilium Novempopulorum* ce qui est solidement établi par ailleurs.

Aussi l'expression *inpendio concilii*, qui viendrait ébranler tout ce que nous savons et comprenons de la théorie comme du fonctionnement des assemblées provinciales du culte impérial, doit-elle être écartée tant que sa lecture pourra éveiller le moindre doute.

Provisoirement au moins, par quoi la remplacer? La question est inévitable et le couronnement d'une démonstration négative serait assurément une restitution ou une interprétation meilleure. Plusieurs solutions peuvent être envisagées : impossible, même, d'exclure le mot *concilium*, à condition de ne pas le rattacher à *inpendio* et de songer à *concilii*[3] ..... *decreto*, *consensu*, *permissu*, etc., ou bien encore à *concilio* commandant un participe tel que *iubente* ou *permittente*. Mais il ne manque pas d'autres hypothèses, qu'il faut renoncer à examiner ici. Peser leurs avantages et leurs in-

vinciae ou *consentiente provincia* (ainsi, II, 2344, Bétique ; 4233, Tarraconaise ; X, 7591 et 7917, Sardaigne), etc.

1. Il serait ridicule de présenter mes recherches comme exhaustives. Assez longues, elles n'ont pourtant abouti qu'à la découverte de *C. I. L.*, II, 4127 : Tarragone, dédicace par le *concilivm p(rovinciae) H(ispaniae) c(iterioris)* ; III, 1454 : Sarmizegethusa, dédicace à Gordien III par le *concilium prov. Daciarum III ;* VIII, 17899 : Timgad, dédicace par le *concilium pr[ovinciae] Africae.* On pourrait penser qu'au IIIe siècle et en Dacie, c'est-à-dire dans une région tardivement conquise où elle n'avait jamais dû être très nette, la compréhension de la vraie situation juridique s'était affaiblie. Il faut également remarquer que Timgad n'a jamais été le siège du *concilium provinciae Africae;* l'inscription n'a donc pas été gravée sous la surveillance des fonctionnaires du *concilium*, ce qui pourrait expliquer l'emploi d'une formule inexacte ; de plus, l'hypothèse d'une procédure comparable à celle qui apparaît dans *Inscr. lat. Alg.*, 2045, et *C. I. L.*, VIII, 11017 et 14364, ne doit pas être exclue. Il est vrai que je n'aperçois aucune explication de ce genre pour *C. I. L.*, II, 4127. Mais que vaut un seul cas contre les multiples dédicaces du même t. II, 1, faites au nom de la Tarraconaise avec la seule indication *p(rovincia) H(ispania) c(iterior)*?

2. Cf. les exemples fournis aux notes précédentes. Cf. aussi un *provinc(iae) Baetic(ae) lib(ertus)* en *C. I. L.*, II, 2230 ; un *Provincialis*, peut-être affranchi de la Tarraconaise (*C. I. L.*, II, 5559 ; mais un homonyme est *Aug. lib.* dans *C. I. L.*, VIII, 587). Cf. enfin le titre ἀργυροταμίας τῆς Ἀσίας qu'on trouve dans *C. I. G.*, II, 2782, l. 13, et dans M. Clerc, *Inscr. de la vallée du Méandre, B. C. H.*, XI, 1887, p. 349, n° 5, l. 9-10.

3. Un déterminatif régional devrait nécessairement suivre aussitôt le mot. Il ne pourrait s'agir, semble-t-il, que de ce que j'ai appelé par convention le *concilium Novempopulorum.* La présence du mot *concilium* suffirait à prouver que ces peuples aquitains avaient dès cette époque une organisation au moins religieuse distincte du reste de l'Aquitaine. Mais elle ne prouverait plus que leur assemblée siégeât à Lugdunum Convenarum.

convénients serait, en effet, une autre tâche. Il aura suffi d'attirer l'attention sur un fait qui dépasse le cadre de la petite cité pyrénéenne : la traduction dans le vocabulaire officiel de la conception représentative qui était celle des *concilia* provinciaux.

André AYMARD.

Mai 1941.

Note complémentaire. — En juin dernier, des recherches plus complètes, auxquelles j'eusse dû me livrer plus tôt, m'ont fait découvrir une inscription grecque (*I. G. R. R.*, III, 500, II, l. 54-56), qui mentionne l'*ala VII Phrygum*, et cinq inscriptions (*Année épigr.*, 1925, 44 ; 1933, 270 ; *I. G. R. R.*, III, 670-672) qui parlent simplement d'une *ala Phrygum*. La difficulté des communications m'ayant empêché de modifier mon manuscrit avant qu'il fût composé, je me borne à signaler ici que j'ai intégré et commenté ces textes supplémentaires dans mon étude du t. XX des *Mém. Soc. arch. du Midi.* On y verra qu'ils ne m'obligent pas à modifier autre chose qu'un point secondaire de mon argumentation.

A. A.

Juillet 1941.

CHRONIQUE DE TOPONYMIE

XXXIV

CRITIQUE DE LA VALEUR PHONÉTIQUE DES NOTATIONS TOPONYMIQUES

On n'écrit plus aujourd'hui l'histoire sans faire la critique minutieuse des sources. Il doit en être de même dans cette branche de l'histoire que constitue la toponymie. Trop de chercheurs isolés ignorent encore qu'ils doivent faire la discrimination des matériaux toponymiques avant de les commenter. C'est à leur intention que je donne ici quelques principes fondamentaux et des exemples dont ils s'inspireront pour traiter avec le même esprit chacun des cas d'espèce qu'ils auront à étudier. Je me suis limité aux toponymes de l'est de la France ; mais les règles que j'énonce sont valables partout, compte tenu des graphies particulières à chaque région.

1. — Critique des dictionnaires topographiques

En France, le *Dictionnaire topographique* départemental[1] est l'outil de prédilection du toponymiste, parce qu'il est le seul à pouvoir lui donner rapidement le « curriculum vitae » d'un nom de lieu, d'après les documents qui nous sont parvenus. Pour les départements où il manque encore (et c'est malheureusement le cas le plus fréquent), on suppléera à cette absence en recourant aux cartulaires imprimés et aux documents manuscrits.

Depuis quatre-vingts ans que le *Dictionnaire topographique du département d'Eure-et-Loir*, le premier de la collection officielle, a vu le jour, notre connaissance des lois phonétiques s'est constamment précisée. Il s'ensuit que les différents dictionnaires parus au cours de cette période sont de valeur inégale : les plus anciens sont les plus fautifs, mais tous — même les plus modernes — sont entachés d'erreurs.

On relève d'abord des fautes de lecture, en particulier dans la résolu-

1. On trouvera dans la *Revue des Études anciennes*, t. XXXIV, 1932, p. 65, n. 1, la liste de ceux qui existent. Aucun des dictionnaires indiqués comme étant sous presse ou en préparation à cette date n'est encore paru, pas même celui des Vosges.

tion des groupes de lettres *i, m, n, u, v*, dont les jambages se suivent en formations compactes, et aussi dans la distinction des lettres *c* et *t* confondues très souvent sous un même signe. Citons quelques exemples. Le *Dictionnaire de la Meurthe* donne, à l'article Sion, *ecclesia Semitensis* 1065, d'après la leçon de l'*Histoire de Toul* du P. Picart. Il fallait lire *Seuntensis* et corriger en *Suentensis* pour être d'accord avec ces mentions omises par le *Dictionnaire* : *Sointense* (*Chron.* de Frédégaire, IV, 35, dans *M. G. S. rer. merov.*, II, 134), *Suentisium* 870 (*M. G. L. L.*, I, 517), *Soentensi* 877 (*Mettensia*, VI, 86), etc. — Le *Dictionnaire de la Côte-d'Or* reproduit pour Til-Chatel la leçon que l'on a donnée du nom de cette station dans la Table de Peutinger, *Filena*, corrigée en *Tilena*. L'examen du fac-similé du manuscrit[1] montre qu'il faut lire *Filem*, avec une m de forme capitale comme on en trouve, sur ce parchemin, à l'initiale ou même à l'intérieur de certains noms. *Filem*, qu'il faut manifestement corriger en *Tilem*, est une leçon impeccable représentant (à l'accusatif, avec ellipse de la préposition *ad*) le nom de la rivière qui baignait la station. En bas-latin, ce nom a été ramené à la première déclinaison, d'où les mentions *Tila castro* sur une monnaie mérovingienne, *Tile castello* 801. Le cours d'eau est appelé successivement *Tyla* viie s., *Tila* 830, *Tile* 1266, auj. la Tille (prononcez *tile*).

Plus graves sont encore, dans les dictionnaires, les fausses attributions d'une mention ancienne à un nom de lieu moderne. Elles sont dues soit à des ressemblances de formes que l'on admettait, mais que la phonétique réprouve aujourd'hui, soit à une interprétation géographique erronée résultant d'un examen superficiel du contexte. Par exemple, le *Dictionnaire de l'Yonne* cite, comme première mention de Vézelay, *Vidiliacus* ixe s., d'après les *Gesta episcoporum Autissiodorensium*. D'abord la date doit être reculée entre les années 567 et 611 ; puis le contexte, *dedit in pago Avalensi Decimiacum cum Vidiliaco et Calminiaco caeterisque appendiciis eorum*, montre qu'il ne peut s'agir que de deux villages voisins de Dissangis. Ils ont disparu depuis cette époque, et l'abbé Chaume suggère que leurs noms peuvent s'être perpétués dans des lieux-dits[2]. — Le *Dictionnaire de la Haute-Marne*, à l'article Leuchey, donne *Leugier* 1170 (cette date est erronée), qui ne cadre pas avec les mentions ultérieures *Lochey* 1235, *Louchey* 1401, ni avec le nom moderne. Vérification faite sur l'original, il faut lire *Leugler* (l'*l* étant mutilé) et les personnages sont des seigneurs de Leuglay (Côte-d'Or), toponyme dont je vais reparler[3].

Le recours aux textes complets, de préférence aux originaux, s'im-

1. Voir *Revue des Études anciennes*, t. XIV, 1912, pl. IV. L'm de *Filem* est identique à celui de *Mose* (à 2 cm. de *Filem*). m est encore majuscule, mais sous une forme arrondie, dans *Sulim* (pl. II).

2. Abbé M. Chaume, *Origines du duché de Bourgogne*, t. II. Dijon, 1931, p. 875, n. 6.

3. Voir *Mémoires de la Commission des antiquités de la Côte-d'Or*, t. XXI. Dijon, 1937, p. 33 (suite de la note de la page précédente).

pose pour remédier à ces inexactitudes. Mais va-t-on suspecter toutes les mentions que renferment les dictionnaires? Non pas, car nous avons un critère pour dissiper nos doutes : *toute notation ancienne, qui ne peut pas aboutir d'après les lois de la phonétique régionale à la forme moderne, demande à être examinée dans le texte d'où elle est extraite.* La forme moderne n'est pas seulement la graphie officielle, mais aussi celle du patois, qui a moins subi l'influence de l'écriture ou de la forme française.

Voici d'abord quelques exemples d'illusions graphiques. Le nom du bourg de CHAMPLITTE (Haute-Saône), que l'écriture nous a incités à prononcer *chan-plite*, se dit à peu près *chan-nitte* en patois[1]. On a ajouté la lettre *p* dans l'écriture (*Champlite* 1398) pour faire ressortir une étymologie commençant par le mot *champ*, qui s'avère d'ailleurs inexacte d'après les graphies *Chanlita* 1154 et 1125, *ecclesia Camlintensis* 1098[2] et *Cantolimete* sur une monnaie mérovingienne[3]. — En Meurthe-et-Moselle, ROYAUMEIX est dit *roomé* en patois en continuation du nom médiéval, transcrit *Rouwaulmeix* en 1485 et *Rouaumeis* en 1290. Cela ruine la légende selon laquelle ce village aurait d'abord été le « meix royal » d'une reine de France ; il n'en fallut pas plus pour que, pendant la Révolution, on changeât en *Libremeix* ce meix trop évocateur de l'Ancien Régime ! — On ne comprendrait pas non plus qu'AUGERS, en Seine-et-Marne, représentât l'*Albiodero vico* de Frédégaire, si l'on ignorait que la prononciation locale fût *ôjère*. On devrait écrire *Augerre*, par analogie avec *Nanterre*, *Auxerre* et *Tonnerre*.

Le nom moderne doit être le point de départ de la discrimination. C'est pour avoir méconnu ce principe que Roserot a cité le ruisseau de Veire à l'article ROCHE-SUR-ROGNON de son *Dictionnaire topographique de la Haute-Marne.* S'il avait eu la curiosité légitime d'examiner le cartulaire à la page qui contient le texte de 1172 (avec les mots *domus de Roche sita super fluvium Veiram*), il aurait deviné, d'après l'annotation marginale, qu'il s'agissait de l'actuel moulin de ROCHE, situé sur la rivière de VAIR (*Vera* au XIe s. et en 1179, *Voire* en 1322, *Woire* en 1465), entre Houéville et Rémoville (Vosges). Le même ouvrage reproduit (p. 48 a), pour LA COBICHE, une graphie *La Cobuhe* de 1738. Pour qui connaît l'écriture du XVIIIe siècle, il est manifeste qu'il fallait lire et imprimer *La Cobiche*[4].

La discrimination des formes anciennes par rapport à la forme actuelle n'est pas aussi simple qu'on pourrait le supposer, car il faut savoir *lire* celles qui sont en langue vulgaire, *interpréter* celles qui ont été latinisées, et éventuellement *reconnaître les fautes de copie.*

1. Voir *Revue des patois gallo-romans*, t. III, p. 243 et suiv.
2. Ces formes sont extraites des preuves annexées à l'*Histoire de la seigneurie et de la ville de Champlitte* (par l'abbé Briffaut). Langres, 1869, p. 183 et 184, 180, 179.
3. M. Prou, *Les monnaies mérovingiennes.* Paris, 1892, p. 37.
4. Voir *Annales de la Société d'histoire... de Chaumont*, t. VI. Chaumont [Haute-Marne], 1936, p. 199.

2. — Critique des notations en langue vulgaire

Dans les textes postérieurs au XIIIe siècle, les notations en langue vulgaire sont de beaucoup les plus nombreuses. Elles laisseraient le chercheur perplexe, tant elles sont variées et parfois discordantes, s'il ne s'attachait soigneusement à reconstituer, époque par époque, les différentes prononciations — tâche délicate qui exige une connaissance approfondie du dialecte et des habitudes graphiques des copistes locaux.

On ne perdra pas de vue que les noms de lieu, voire les noms de personne, ont été transcrits jadis comme le sont aujourd'hui les mots patois dans les contes que nous offrent certaines publications régionales. Actuellement, les auteurs se contentent de graphies approchées, exigées soit par les nécessités d'une typographie courante, soit par le désir de donner aux vocables patois un vêtement aussi voisin que possible des mots français correspondants. Les graphies approximatives et les habillages de ce genre étaient monnaie courante au Moyen-Age, et les textes en regorgent. Aujourd'hui, les dialectologues usent d'une notation phonétique rigoureuse, comportant de nombreux signes diacritiques. On aimerait à voir dans les ouvrages de toponymie la prononciation notée phonétiquement, de préférence avec l'alphabet des dialectologues [1]. Comme les recherches y gagneraient en clarté et en précision !

Étudions, par exemple, le nom du village de Cohons (Haute-Marne), en patois [*conce*], comme le note Roserot. Au XIIIe siècle, on disait peut-être déjà [*cou-once*], à en juger par les graphies *Couhons* 1336, *Choons* (pour *Cohons* : l'*h* ainsi placé marque l'hiatus), *Coonz* 1214, mais on disait sûrement [*cou-on*] d'après *Cohum* 1236, *Coon* 1215, *Coun* 1214, *Coom* 1204-1210. On sait qu'à cette époque le son [*ou*] était rendu par la lettre *o* et que [*o* nasal] à la finale d'une syllabe était écrit indifféremment *on*, *om*, *un*, *um*. Dans la *Patrenostre farcie*, (*nomen*) *tuum* rime avec (*fame ou*) *hom* ; dans un original de 1213 (archives de la Côte-d'Or, E 180), on lit deux fois *acconmodaverunt*. La prononciation [*cou-on*] s'accorde parfaitement avec un prototype gallo-romain **Cocōne*, qui a été heureusement remployé au Xe siècle : *Sancta Maria Coconis ville* (les doutes de Roserot n'ont pas de raison d'être), et que perpétuent les latinisations **Coco* 1198, **Cocho* 1256, qui ont été lues *Coto* et *Cotho*. Quant à la mention *Coyum* de 1169, qui ne peut pas sortir phonétiquement de *Cocone*, elle concerne en fait Sainte-Marie-sur-Ouche (Côte-d'Or) [2].

1. Pour ne pas dérouter les lecteurs et ne pouvant utiliser une typographie spéciale qui n'existe pas dans la grosseur des caractères de cet article, j'utilise ici une graphie phonétique très rudimentaire, insérée entre crochets.

2. On lira avec fruit l'étude que M. Charles Beaulieux a publiée dans la *Revue des Études latines*, 5e année, 1927, p. 68-82, sous le titre d'*Essai sur l'histoire de la prononciation du*

Prenons encore le nom de l'Aujon, affluent de l'Aube. Le *Dictionnaire de l'Aube* a imprimé *Avion* 1182, *Aujorn* 1256-1270, d'après un manuscrit du XVIIIe siècle ; le *Dictionnaire de la Haute-Marne* donne *Aujon* 1121, *Augion* 1220, *Aujun* 1262. On peut ajouter *super flumen Augio* 1143[1], *Angionem fluvium* XIIIe siècle[2]. La transcription typographique *Avion* est irrecevable : le manuscrit doit porter entre l'*A* et l'*o* trois jambages identiques (l'*i*, simple jambage, n'était jamais ponctué ; dans les cas d'ambiguïté seulement il portait un accent effilé) ; il faut donc lire *Auion* sur le manuscrit et imprimer *Aujon.* Est-il nécessaire de rappeler que le signe *i* représentait soit la voyelle [*i*], soit la semi-voyelle [*y*], soit la fricative [*dj*]? Au lieu de *j* [*dj*], les scribes pouvaient utiliser soit *gi* (comme le font aujourd'hui les Italiens), d'où *Augio*, soit *g*, soit *ge*, ce qui aurait donné les graphies **Augon*, **Augeon*, dont on n'a plus d'exemples. *Aujon* se lisait [*aoudjon*], et l'on doit corriger *Angionem* en *Augionem* et *Aujorn* en *Aujom.* Cette reconstitution de la prononciation ancienne nous amène d'emblée au prototype : *u* représente ici un ancien *l* palatal et *j* [*dj*] un ancien *bi. Aujon* découle d'un **Albiōne* primitif qui nous renvoie à *Albis*, nom de l'Aube chez l'Anonyme de Ravenne. Du même coup s'établit le rapport avec le nom du village bâti près de la source de ces deux cours d'eau, Aujeurres, ancien **Albiodurum* devenu *Algyorre*, [*aldjoure*] avec *l* palatal, en 1186, *Augerre* [*aoudjeure*] en 1226, *Augeurre* [*aoudjeure* ou *odjeure*] en 1331. Cf. Augers [*ôjère*] déjà cité, continuateur d'un autre **Albiodurum* dominant le cours d'une autre **Albis*, aujourd'hui l'Aube[tin].

Les scribes du Moyen-Age avaient déjà la hantise des graphies étymologiques. C'est donc bien avant la Renaissance que l'on prit l'habitude coupable d'ajouter dans l'écriture des lettres qui rappelaient avec plus ou moins de bonheur la forme primitive des mots et des noms propres. Les exemples de ce genre abondent dans les mots courants : *corps*, *compte*, *havoir*, *homme*, etc. Des manuscrits dijonnais des XIIIe et XIVe siècles m'en ont fourni un autre qui vaut la peine d'être cité. Le pronom *nuls* au cas sujet y apparaît avec un *l* barré d'un large trait qui déborde sur l'*u*, ou sous la forme *nūls* et même sous la forme non abrégée, *nunls*, qui dévoile la supercherie des scribes. Ce groupe de lettres se prononçait [*nun*] comme dans le patois local actuel : c'est la continuation d'un latin vulgaire **nunus* < **ne unus*. Mais les copistes, qui croyaient que *nuns* sortait de *nullus*, ont tenu à ajouter un *l* pour marquer cette dépendance présumée.

Dans les textes dijonnais du XIIIe siècle, cette lettre s'accroche à la fin des mots terminés par un *u* qui représente déjà un *l* ancien : *mou*,

latin en France ; voir en particulier les pages 76-78, où se trouvent réunis les principaux faits de la prononciation du XIIIe au XVIe siècle.

1. A. Longnon, *Les noms de lieu de la France*, 1920, p. 455.
2. Dans une *Vie de saint Urbain* (Bibl. mun. de Dijon, ms. nº 638 mf., fol. 176).

fou, *cou*, *marteau*, *chevau* (singulier) sont allongés en *moul*, *foul*, *coul*, *marteaul*, *chevaul*. De même un toponyme tel que CARCO (Côte-d'Or) passe de *Carco* [*karkou*] XIe siècle, ou *Querco* [*kerkou*] 1273, ou *Carqueu* [*karkeu*] 1284, à *Carcol* [*karkou*] 1343. Les prononciations [*karkou*] et [*kerkou*] ne s'emboîtent pas phonétiquement ; elles représentent deux variétés dans le patois médiéval, car les patois locaux existaient déjà, comme le prouve, par exemple le sobriquet GELENIER (= « marchand de poules ou de volailles »), écrit *Gelenier* [*djelenyé*], *Geleney* [*djelenéye*] ou *Gelenex* [*djelené*]. Quand on trouvera *Mardoul* et *Mardour* pour désigner le lieu-dit MARCS D'OR à Dijon, on reconnaîtra, au travers de la prononciation [*mardou*], un ancien **Merdavus*, homophone de MARDOR, village de la Haute-Marne, jadis énoncé [*mardou*], mais écrit *Mardoul* 1382, *Mardou* 1264, *Mardo* 1188.

3. — CRITIQUE DES FORMES LATINISÉES

La pratique des textes médiévaux renseigne sur la façon dont on transcrivait en latin les noms de lieu. Le plus souvent, à partir du XIe siècle, les scribes se contentaient d'ajouter une désinence ou un suffixe à la forme vulgaire. Quelquefois ils traduisaient chaque syllabe par un mot latin quelconque : c'est le calembour ou « rébus phonétique » du type *Bonus oculus* pour BONNEUIL. Quelquefois ils transcrivaient tout bonnement dans le texte latin la forme vulgaire. Mais il arrivait aussi que le rédacteur connaissait une forme très ancienne qu'il remployait : ainsi DIJON est toujours rendu en latin par *Divio*, *Divionis* ou *Divionem*, suivant les exigences de la syntaxe.

Toutes les graphies latines sont utiles à étudier, car elles peuvent, par comparaison entre elles, nous donner la prononciation vulgaire, la forme étymologique et même les cacographies involontaires. J'ai naguère étudié le nom de rivière ARROUX, qu'il conviendrait d'écrire *Arrou*[1]. Les principales mentions sont les suivantes : *Arrotum* 1320, d'où une forme vulgaire **Arro* [*arou*] ; *Arrou* 1279 ; de *Lairone* 1273, à lire *de l'Arrone* = forme vulgaire **de l'Arro* [*arou*] ; *Arro* [*arou*] 1243 ; *de Larrone* = **de l'Arro* 1239 ; *Arro* 1088 ; *Adro* [*adrou*] 957 (archaïsme remployé) ; *fluvium Arrautum* 924 = **Arrau* [*araou*] ; *Aturavum* 924 dans un autre exemplaire du même acte qui nous a conservé heureusement le prototype gallo-romain ; *Arrum* IXe siècle, qui semble être une graphie rajeunie dans une copie postérieure, car on attendrait **Adro*. On ne tiendra pas compte, toponymiquement, des cacographies *Arroy* 1088, *Hisrus*, *Isrus* 873-876. Les scribes ne connaissaient plus l'existence du suffixe gaulois *-avu* (dans **Merdavus* comme dans *Aturavus*) ; c'est pourquoi ils ont pris les formes vulgaires, auxquelles ils ont

1. Voir *Mémoires de la Société éduenne*, t. XLVIII. Autun, 1938-1940, p. 151 et suiv.

ajouté des finales latines arbitraires. Ils ont même pris *Arro* pour un nom de la troisième déclinaison.

Parmi les consonnes qui ont été quelquefois intercalées entre des voyelles en hiatus, la plus fréquente est *h*, mais il y en a eu d'autres. Louesme (Côte-d'Or), prononcé aujourd'hui [*louame*], est noté *Legismum* xie siècle et *Lodisma* 1289, d'où j'extrais les formes vulgaires **Leisme* [*lé-isme*] et **Loisme* [*lo-isme*]. La lettre *g* représente parfois un *yod*. A l'époque mérovingienne, Amiens (*Ambianis*) est rendu par *Ambianes* et *Ambeganes*, Nogent (*Novientum*) par *Noviento* et *Novginto*, *maiestatis* par *magestatis*, *alienare* par *aligenare*, *orientis* par *origentis*. Plus tard, la finale *-oialum* est notée *-ogilum*, *broilus* devient *brogilus*. Voilà pourquoi le Saintois de la Lorraine (capitale Sion, dont j'ai donné plus haut des mentions du type *Sointinse*) apparaît aussi sous des formes *Sogintense* 915, *Sugentense* xiie siècle, etc.

Les corrections doivent être faites avec circonspection par le toponymiste. S'il est en droit de corriger en **Culistras* le *Culibras* carolingien qui représente Culêtre (Côte-d'Or), en revanche il doit se garder de détruire des doublets (par exemple *Carco*, *Querco*, **Leisme*, **Loisme*) qui pouvaient exister au Moyen-Age et même à l'époque gallo-romaine. En étudiant le nom de Mâcon[1], j'ai pressenti qu'il y avait à côté de la forme *Matisco* employée par César un doublet *Matasco*. De même un nom de rivière comme celui de la Moselle avait à l'époque gallo-romaine deux formes : *Mosella* chez les écrivains et *Mosalla* en épigraphie (*nautarum Mosallicorum*, *C. I. L.*, XIII, 4335), chez Grégoire de Tours (*Musalla*) et dans le dérivé *Mosalgowe* 982, *Musalachgowe* 907, qui désignait un pagus près de Trèves.

On combinera les formes vulgaires et les formes latines pour dégager les prononciations successives et enfin le prototype. Quelquefois on verra apparaître des latinisations conventionnelles, du type *molendinum* pour *molīnum* « moulin »[2]. Le nom du Rognon, affluent de la Marne (Haute-Marne), nous en donne un exemple. Ses formes du xiiie siècle, *Rooignon*, *Roongnon* (*Reongnon* n'est pas d'une lecture sûre), reflètent une prononciation [*rou-ougnon*] (*ign*, *ngn* = *n* mouillée), qui découle de la forme *Rodonione* de 870[3]. Mais la graphie *Rodigio* (gén. *Rodigionis*), employée du xe siècle à la fin du Moyen-Age, est purement conventionnelle et n'a aucune valeur phonétique.

1. Voir *Annales de l'Académie de Mâcon*, 3e série, t. XXXIII. Mâcon, 1938, p. 137 et suiv.

2. Cf. Paul Aebischer, *Les dénominations du « moulin » dans les chartes italiennes du Moyen Age*, dans *Bulletin Ducange*, VII, 1932, p. 49-109. *Molendinum* paraît être une création de la chancellerie impériale, sous le règne de Louis le Pieux.

3. Voir *Annales de la Société d'histoire... de Chaumont*, *loc. cit.*, p. 199.

4. — Critique de la valeur du texte

On doit donc absolument renoncer au mirage de la forme écrite et s'en tenir uniquement à la forme vivante, que l'on reconstituera d'après les habitudes graphiques du Moyen-Age et après avoir dégagé la forme vulgaire de la gangue latine qui peut la recouvrir. Ce principe est valable pour autant que les mentions anciennes sont assez nombreuses et, en outre, concordantes. Les transformations insolites (métathèses, formes abrégées, substitutions de suffixes, etc.) ne doivent pas être supputées, mais prouvées par des formes. Sinon, mieux vaut avoir le courage de *renoncer à l'étymologie*. A cette condition, la toponymie gardera son caractère de science historique.

Il est de toute nécessité de faire la critique de la valeur des textes en même temps que l'étude phonétique des transcriptions. En principe, les vies de saints, les histoires ecclésiastiques, les livres de comptabilité, les pouillés et même certains cartulaires sont les documents où les notations toponymiques risquent le plus d'avoir été altérées. D'une manière générale, un original est plus exact qu'une copie truffée de formes rajeunies ou cacographiées. En l'absence d'une longue liste de formes, on fera porter le raisonnement sur celles qui paraissent être de bon aloi. La valeur des formes se jugera d'après la personnalité du rédacteur : un tabellion local connaissait mieux et transcrivait plus fidèlement les noms de lieu qu'un fonctionnaire de l'administration centrale, étranger à la région. Elle se jugera d'après les autres notations contenues dans un même acte et dont l'étymologie nous est déjà connue. Elle se jugera, enfin, d'après la nature même de l'acte et sa portée : un récit hagiographique vise surtout à l'édification et se permet d' « embellir » les noms vulgaires ; un compte se soucie plus de l'exactitude des chiffres que de la graphie des noms propres ; les contrats de donation, qui ont pour but de donner des renseignements précis, offrent de meilleures transcriptions. *A priori*, il ne faut condamner aucun de ces documents ; ils peuvent même constituer d'excellentes sources, si leurs transcriptions s'enchaînent phonétiquement avec celles d'autres textes.

On ne prendra pas toujours à la lettre les formes sous les dates où elles apparaissent. Les scribes faisaient le remploi des notations archaïques, nous l'avons vu à propos d'*Aturavus*, l'Arroux. La forme gallo-romaine du nom de la Seine a traversé le Moyen-Age sous la graphie *Secana*, qui reproduit la prononciation médiévale de *Sequana ; Arar* concurrença jusqu'au XIIe siècle le nom moderne de la Saône. Mais les scribes n'avaient pas toujours ainsi l'avantage de connaître une forme aussi vénérable. Au XIIe siècle, où il y eut une sorte de renaissance littéraire, ils sortirent de l'oubli des graphies mérovingiennes et carolingiennes, dont nous faisons notre profit.

On ne se laissera pas non plus tromper par les textes recopiés. C'est bien souvent le cas des plus anciens, et l'on voit le danger de ne retenir dans un article de dictionnaire que la première mention ancienne, parce qu'elle semble être la plus pure. Combien de toponymistes s'y sont laissé prendre ! Considérons Sacquenay (Côte-d'Or). La forme *Sagoneco*, en tête de liste, à la date de 722, provient en réalité d'un manuscrit du xviii[e] siècle. Elle est irrecevable parce qu'elle ne s'accorde ni avec le nom moderne ni avec les mentions *Sacconicus* 834, *Saconico* 852, *Sacuniacus* 909, données par des parchemins originaux.

Enfin, la connaissance de l'histoire et de la topographie locales est indispensable pour nous permettre de relever les méprises dans les identifications géographiques. Si l'on a des doutes sur l'emplacement d'un lieu à date ancienne, on confrontera les titres de propriété pour chercher dans les plus récents des indications plus complètes. Rien ne saurait être négligé pour que nous sélectionnions des documents sûrs, base indispensable de toute démonstration toponymique.

Conclusions

Au terme de ce bref exposé, j'exprime deux vœux concernant les *Dictionnaires topographiques* à venir : le premier au Comité des travaux historiques, le second à la Commission nationale de toponymie.

1° Il serait particulièrement utile d'indiquer si les notations anciennes des toponymes sont extraites d'un acte original, d'un faux ou d'une copie (en ajoutant dans ce dernier cas la date de la copie et tous les renseignements permettant d'apprécier la valeur toponymique de la graphie).

2° Il serait urgent de recueillir toutes les formes patoises des noms de lieu, de rivière, de forêts, de montagne, en vue de les incorporer aux futurs dictionnaires. Dès maintenant, ils seraient mis en fiches et déposés au « Fichier toponymique de la France », dont la création s'impose.

Paul LEBEL.

VARIÉTÉS

MÉMORIAL LAGRANGE[1]

Des trois grands établissements qui, sous le contrôle de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, se consacrent en Orient aux recherches savantes, École française d'Athènes, Institut français d'archéologie du Caire, École biblique et archéologique française de Jérusalem, cette dernière a pour caractère propre d'être, non un patrimoine d'État comme les deux autres, mais une création due à l'initiative d'un ordre religieux, celui des Dominicains, représenté en cette occurrence par un de ses animateurs les plus remarquables, le R. P. Marie-Joseph Lagrange. Modestement inaugurée le 15 novembre 1890, cette intelligente fondation acquit vite un développement considérable, auquel, depuis 1920, contribua puissamment son principal organe, la *Revue biblique.* Aussi, lorsqu'elle atteignit, en 1914, le milieu d'un premier cycle jubilaire, se proposa-t-on de fêter cette date. Par malheur, éclata la Grande Guerre et tous les projets furent anéantis.

Au bout d'un nouveau quart de siècle, l'École ayant repris sa marche, ceux qui en constituaient les cadres estimèrent que le demi-cinquantenaire, si fâcheusement ajourné, devait faire place au jubilé intégral et rituel. Mais les vicissitudes recommencèrent, plus affligeantes et plus terribles. Ce fut d'abord la mort du Père Lagrange (10 mars 1938), impliquant, au lieu d'une commémoration solennelle, l'idée d'une simple et intime commémoraison pieuse. Puis, les troubles qui agitaient la Palestine, suivis des hostilités qui mirent l'Europe à feu et à sang, bouleversèrent le programme ébauché. Même le dessein, qui finalement prévalut, d'un recueil de travaux d'érudition, affecté surtout à des monographies scripturaires, subit de longs et pénibles avatars. Il aboutit pourtant, non sans peine, et le mérite d'avoir surmonté tant d'obstacles revient au meilleur disciple du Maître, à son fidèle continuateur, à l'excellent archéologue dont nous avons jadis analysé la riche contribution

1. Cinquantenaire de l'École biblique et archéologique française de Jérusalem (15 novembre 1890-15 novembre 1940), *Mémorial Lagrange.* Paris, Gabalda, 1940 ; 1 vol. in-4°, v + 384 p., avec un portrait en frontispice, sept figures dans le texte et VII planches hors texte.

aux beaux ouvrages collectifs sur Hébron et sur Emmaüs[1] : j'ai nommé le Père L. Hugues Vincent.

En tête du *Mémorial*, qui témoigne de son infatigable dévouement et dont l'exécution matérielle, digne du vieux renom de la typographie Firmin-Didot, contraste avec les défectuosités inhérentes à tout âge de désastre, nous lisons un avant-propos où le pionnier de l'entreprise relate les tribulations qu'elle a essuyées. Il trace ensuite, dans son *Essai d'une bibliographie sommaire du Père Lagrange* (p. 1-11), le tableau de l'immense activité déployée par celui-ci, de 1878 à 1938, en différents domaines. Si expressive qu'elle soit, cette méthodique nomenclature ne fera pas oublier l'aperçu qu'après avoir commenté le livre sur l'orphisme, dernière inspiration de l'admirable historien des religions orientales, Pierre Boyancé offrit à nos lecteurs[2].

Sur la personne même du fondateur de l'École biblique, sur son caractère et ses goûts, sur la nature de son enseignement oral, sur la sincérité de son ardeur scientifique étroitement unie à sa foi chrétienne, sur l'humble et austère discipline de sa vie laborieuse au couvent de Saint-Étienne, deux de ses élèves, Mgr de Solages, recteur de l'Institut catholique de Toulouse, et l'abbé Chaine, professeur aux Facultés catholiques de Lyon, nous renseignent avec la vive émotion du souvenir : *Journée et menus propos du Père Lagrange*, tel est le titre que donne ce dernier à son attrayante notice (p. 355-360). *Le Maître*, voilà comment le premier définit le bénéficiaire de son chaleureux hommage. Empruntons-lui quelques traits.

« Il y a », nous dit-il, « en biblisme, une École de Jérusalem, comme il y eut, au xvie siècle, en théologie, une École de Salamanque » (p. 349). Celui qui dirigea l'équipe de la période du début, où brillèrent les Vincent, les Abel, les Savignac, recommandait avant tout à ses disciples de regarder par leurs propres yeux et de juger sur examen direct. Le mot d'ordre assigné à la jeune troupe lui imposait le devoir de parcourir le pays, afin de vérifier les textes en les soumettant aux leçons du terrain : « Plus même que péripatéticienne, elle était exploratrice. On allait voir et c'est sur le site même, au cours de randonnées parfois dramatiques, en face des fouilles, devant une estampe toute fraîche d'inscription, qu'on relisait la Bible et que l'opinion se formait » (p. 350).

Cette méthode faite de rigueur scientifique et de probité devait trouver une large audience et exercer une influence que Mgr John M. T. Barton étudie dans les pays de langue anglaise (p. 239-244). Mgr de Solages en donne un exemple en invoquant l'attitude du P. Lagrange à l'égard d'une question particulièrement épineuse, celle de savoir si Emmaüs se trouvait, ainsi que l'indique l'*Évangile selon saint Luc*, à

1. *Rev. Ét. anc.*, t. XXVI, 1924, p. 165-167, et t. XXXV, 1933, p. 215-217.
2. *Ibid.*, t. XL, 1938, p. 172.

60 stades de Jérusalem, ou à 160, suivant une assertion confirmée par Origène[1]. La découverte de la basilique d'ʿAmwâs semblait justifier l'exégète alexandrin et fixer en ce lieu la bourgade évangélique. Mais le Père Lagrange, doutant du bien-fondé de la thèse, imagina de faire traduire, par ceux qui pouvaient en être partisans, « deux colophons du *Codex Marchalianus* où le copiste avouait ingénument qu'il avait corrigé son manuscrit d'après le commentaire d'Origène » (p. 352). Le critique probe ne craignait pas de se rencontrer avec Renan[2].

Des quatre sections entre lesquelles sont répartis les trente et un mémoires dont se compose notre *Mémorial*, la première, « Orientalisme », s'ouvre (à tout seigneur tout honneur) par quelques pages du grand suffète moderne de l'érudition syrienne, René Dussaud : *L'envers d'un voyage archéologique en Palestine* (1850-1851). Cet envers, expertise narquoise de la pérégrination hâtive, incohérente et romanesque faite, avec trois adolescents de marque, par Félicien de Saulcy autour de la mer Morte, en rappelle un autre : celui du célèbre *Itinéraire de Paris à Jérusalem*. De même que la relation de Chateaubriand, transférant du Nouveau Monde à l'Ancien « la cime indéterminée » d'une observation dédaigneuse, se trouve découronnée par le prosaïque journal de son domestique Julien, de même l'enthousiasme naïf et sans discernement d'un nuageux antiquaire, expliquant à sa façon la métamorphose de la femme de Loth en statue de sel, heurte le bon sens d'un de ses compagnons de route, le jeune peintre Léon Belly. Les lettres que cet artiste, plein de sève et de talent, écrivit à sa mère et dont un habile extrait nous transmet les fines notations fournissent un précieux appoint au dossier de l'archéologie militante.

Somme toute, au champ des explorations bibliques, le Père Lagrange, le Père Abel, le Père Hugues Vincent figurent comme des vedettes d'une autre trempe que le pèlerin jongleur de 1806 et le crédule voyageur de 1850 ; mais chez eux manquent ces réjouissantes fanfaronnades dont l'auteur du *Génie du christianisme* se plut à émailler son texte ou que son candide successeur, « grand ami de l'extraordinaire », huma béatement comme paroles d'évangile[3]. Ni vanité ni duperie sous les frocs blancs de Jérusalem : rien que le rayonnement d'un idéal supérieur voué à la conquête du vrai.

Georges RADET.

Trois études rappellent la part importante que le P. Lagrange a prise dans l'Histoire des religions. Le mémoire de M. Boulanger, *Le salut selon l'orphisme* (p. 69-79), est analysé ci-dessus, p. 166-171.

1. Nous avons jadis résumé le débat : *Rev. Ét. anc.*, t. XXXV, 1933, p. 215-216.
2. La citation qui précède est à rapprocher de l'*Histoire des origines du christianisme*, t. IV, p. 302, note. Voir aussi Guignebert, *Jésus*, p. 622, n. 1.
3. Se reporter à l'exemple que mentionne le *Mémorial*, p. 19, n. 2.

L'abbé A. Vincent (p. 81-96) a le mérite d'attirer l'attention sur le curieux sacrifice des Rois de l'Atlantide dans le *Critias*, p. 119 e. Par malheur, sur des points importants, la traduction A. Rivaud, qu'il suit avec des émendations insuffisantes, semble erronée et constitue un point de départ dangereux : ainsi 119 e κατὰ τῶν γραμμάτων veut dire « le long de l'inscription » et non « selon (qu'il est prescrit) dans l'inscription » ; 120 a κρατῆρα κεράσαντες ὑπὲρ ἑκάστου θρόμβον ἐνέβαλλον αἵματος signifie : « après avoir fait le mélange du cratère, ils y jetaient une goutte de sang pour chacun », et non : « ils remplissaient (de sang) le cratère et aspergeaient chacun d'eux d'une goutte de ce sang ». Les indices, pour attribuer au rituel un caractère égéo-crétois, sont insuffisants, et l'argument tiré du vocabulaire (ταῦρος, ἄναξ, βωμός, etc.) au moins étrange. Quant au choix de la victime par une chasse, je vois mal comment ce peut être un κληδών ; c'est exactement le taurobole primitif, tel que F. Cumont le décrit, *Religions orientales*, 4e éd., 1929, p. 63 et suiv. ; il n'a rien à faire avec l'omophagie de Zagreus.

Dans un article d'une analyse minutieuse (p. 97-132), le P. Festugière étudie la doctrine des « *noui uiri* », contre lesquels polémique Arnobe, II, 16 et suiv. Certains, Bousset notamment, en faisaient remonter la substance à Cornélius Labéon, et comme ils dataient cet érudit du Ier siècle ap. J.-C., ils voyaient là une source pour l'étude des origines de la gnose païenne. Contre eux, le P. Festugière réduit la portée des concordances avec un fragment attesté de Labéon et souligne les analogies avec des doctrines qui ont surtout flori au IIIe siècle. Son travail, qui paraît concluant, est une bonne critique des méthodes trop habituelles en *Quellenforschung*, telles que nous les avons, à propos de Cicéron, combattues dans la *Revue des Études latines*, 1936, p. 261 et suiv.

Pierre BOYANCÉ.

L' « orientalisme » a souvent occupé le savant historien des *Études sur les religions sémitiques*. Aussi toute une section du *Mémorial* lui est-elle consacrée. Tandis que F. Thureau-Dangin se demande ce que contient de hurrite le nom du prince de Jérusalem Abdi-Heba, que l'on rencontre au XVe siècle avant notre ère dans les tablettes de Tell-El-Amarna, c'est à Ras-Shamra et aux découvertes que la Mission française de C. A. Schaeffer y a multipliées depuis quinze ans que nous amènent trois importants articles. On sait que l'interprétation des tablettes de Ras-Shamra oppose ceux qui pensent retrouver dans les noms de lieu que ces textes contiennent des pays situés dans le Sud de la Palestine (R. Dussaud, Ch. Virolleaud) à ceux qui croient pouvoir localiser ces mêmes poèmes dans le Nord et par suite en dehors de la géographie de l'Ancien Testament (R. P. de Vaux, Allbright, Ginsberg, etc.). A propos du poème de Danel, G. A. Barton se range parmi les premiers (p. 29-37). Il n'hésite pas à voir dans ce héros le Daniel des récits bibliques, qui fut

un des ancêtres de la tribu biblique de Zabulon qui fut cantonnée ainsi dès le XVe siècle, date de nos textes, en Galilée, sur les bords du lac de Tibériade. C'est beaucoup plus tard que les légendes de cette tribu seraient entrées dans l'héritage d'Israël qui repose surtout sur les traditions des tribus méridionales d'Ephraïm et de Juda. C'est au même fond cananéen très ancien que nous conduit l'étude des lieux de culte fouillés à Samarie en 1931. Le professeur Sukenik, en effet, relève qu'ils sont semblables à ceux de Ras-Shamra (p. 59-65).

A l'époque perse, toute l'Asie antérieure a été soumise à l'autorité du Grand Roi. Aussi faut-il être reconnaissant à Georges Radet d'avoir montré, dans une pénétrante étude, que la satrapie ne se confond point avec le nome, qui reste une circonscription financière (p. 21-25). Son argumentation lève les contradictions plus apparentes que réelles qui ont été signalées entre le témoignage d'Hérodote et les inscriptions achéménides. C'est ainsi que, l'historien des Mermnades n'a pas de peine à le prouver, dans le groupe *Lydie-Ionie*, deux nomes étaient unis sous un même satrape, mais, celui-ci résidant à Sardes, la Lydie était considérée de ce fait comme une satrapie.

Comme il convenait, la majorité des articles de cette *corolla amicitiae* sont des études bibliques. S'il faut en croire l'abbé Podechard, le *Psaume* XXIV, 7-10, nous a conservé le chant qui célébrait l'entrée de l'arche à Jérusalem ; il daterait du retour de David victorieux des Philistins (p. 143-146). Alors que pour un grand nombre d'exégètes le genre littéraire des *Proverbes* et leur inspiration ont leur source dans la littérature sapientiale des païens, surtout des Égyptiens, pour l'abbé A. Robert, c'est au yahvisme du Deutéronome et des grands prophètes qu'on doit remonter (p. 163-182). A l'auteur du *Messianisme chez les Juifs*, un de ses anciens élèves, Mgr Gry, fait l'hommage d'un repentir, car, après mûres réflexions, il se range à l'avis de son maître, à propos de *IVe Esdras*, VII, 28-29, où il conviendrait de ne plus tenir compte du témoignage des versions en apparence les plus sûres qui sont en fait, comme l'avait bien vu le P. Lagrange, gravement interpolées (p. 133-139). Dans son enseignement, le savant Dominicain attirait parfois l'attention de son auditoire sur l'étude des genres littéraires de la Bible. Un de ses disciples, le T. R. P. Denis Buzy, S. C. J., voit dans le *Cantique des Cantiques*, « un chef-d'œuvre de poésie pure », au sens que l'abbé Bremond donna naguère à cette expression qu'il aima, ce qui ne l'empêche point de conserver l'explication allégorique qui voit dans les tendres effusions de la Sulamite et de son bien-aimé des figures de l'amour réciproque de Dieu et d'Israël, de Jésus et de l'Église. Il y a tant d'enthousiasme et de bonne foi dans cette « découverte » que, dans le pardon qui est demandé pour les « historiens » et autres pédants exégètes, son auteur aura bien droit à une part, la plus grande.

Le P. Lagrange, qui tenait le *Codex Vaticanus* du *Nouveau Testament*

en si haute estime qu'il en avait la reproduction photographique toujours sous les yeux, eût été fort curieux d'apprendre du prince des papyrologues, Sir Fred. G. Kenyon, que ce texte n'est pas l'œuvre de l'évêque d'Alexandrie Hésychius, martyrisé sous Dioclétien, ainsi qu'une notice de saint Jérôme l'a fait croire jusqu'ici. Les célèbres papyrus Chester-Beatty, qui furent écrits pour les *Évangiles* et les *Actes* vers 200 ap. J.-C., pour les *Épîtres* de saint Paul dans la première moitié du IIIe siècle, donnent, en effet, un texte tout à fait voisin du *Vaticanus.* On doit croire, et c'est la conclusion de cette lumineuse étude, que durant les IIe et IIIe siècles, il fut fait des éditions très variées du *Nouveau Testament*, plus ou moins attachées à la tradition du texte. En Égypte, à Alexandrie surtout, où la critique textuelle était dès longtemps en honneur, au début du IVe siècle un savant, dont nous ignorons tout, compara les représentants qu'il pouvait atteindre de cette tradition, et il en fit le texte dont le *Vaticanus* est un des premiers descendants (p. 246-250).

S'attaquant au problème littéraire de la composition de l'*Épître aux Hébreux*, l'abbé Vaganay lance une nouvelle théorie : une série de « mots-crochets » en relierait les différentes parties, par une disposition dont l'artifice n'est pas sans précédent dans la littérature sémitique (p. 269-277). On entre dans les travaux d'exégèse avec le R. P. van der Ploeg, O. P., qui, répondant à la question posée par le P. Lagrange : « Pourquoi Jésus a-t-il jugé sévèrement les Pharisiens? », réussit à montrer que les reproches du Christ ont leur écho dans Josèphe et dans le Talmud (p. 279-293). « Jésus, disait encore le P. Lagrange, a souvent adopté un thème de prédication usité parmi les Juifs pour servir de véhicule à un enseignement nouveau. » Le R. P. C. Spicq, O. P., étudie à ce point de vue le Prologue de l'*Évangile* johannique et il montre que les préfaces du Siracide en ont fourni le modèle littéraire (p. 183-195). Deux études abordent le paulinisme. Le R. P. Cools, O. P., s'efforce de réduire à néant la thèse du R. P. Casel, O. S. B., qui, un peu comme A. Loisy, W. Bousset, et un grand nombre d'exégètes, estiment que la pensée de saint Paul sur le baptême et les sacrements en général procède du même type de piété que les mystères païens (p. 295-305). Pour le T. R. P. Allo, O. P., l'*Évangile de Paul* n'était point sujet à évolution, en ce sens qu' « il n'admet point qu'aucune proposition essentielle dans son enseignement ait existé d'abord dans l'esprit de l'Apôtre seulement sous forme de virtualités latentes, sortes de « gènes » doctrinaux qu'il aurait fallu des événements extérieurs, par exemple un contact avec quelque philosophie ou mystique païenne, pour amener à l'éclosion dans sa conscience ». Voici donc un saint Paul mis rigoureusement en vase clos ! Du coup, bien des problèmes risquent d'être déclarés inexistants (p. 259-267).

Par delà l'*Ancien* et le *Nouveau Testament*, allons avec le chanoine Bardy dans l'Égypte copte (p. 203-216). Des origines de l'Église égyp-

tienne, on ne sait rien de précis avant la fin du second siècle, mais un fragment de l'*Évangile selon saint Jean*, retrouvé sur un papyrus du temps de Trajan ou d'Hadrien, suffirait à prouver que le christianisme est fort ancien dans la vallée du Nil. De langue et de culture grecques pendant deux siècles, il atteignit les campagnes tardivement. Cette évangélisation des paysans fut l'œuvre des gnostiques d'abord, puis des orthodoxes, surtout des moines. Saint Antoine ne savait que le copte, et on a montré depuis longtemps que la *Vita Antonii* qu'écrivit Athanase, un esprit tout hellène, présente bien des traits typiquement égyptiens. Devenue purement copte sous les Byzantins, l'Église d'Égypte perdit toutes les qualités intellectuelles qui avaient fait sa gloire au temps de Clément d'Alexandrie et d'Origène. On se contenta dans les bibliothèques de certains couvents, comme le célèbre Couvent Blanc que fonda le véhément Schenoudi, d'entasser les ouvrages canoniques, apocryphes ou patristiques. Ceux qui furent écrits dans le dialecte d'Akhmîm sont catalogués par le R. P. Simon pour l'usage des coptisants et aussi des érudits que préoccupe la critique du texte biblique.

Dans l'œuvre du P. Lagrange, on rencontrerait maintes preuves de l'intérêt qu'il portait à l'histoire de l'Orient chrétien au Moyen-Age. C'est pourquoi Mgr Devreesse, le savant *scrittore* de la bibliothèque Vaticane, qui est, avec R. Dussaud, E. Schwartz et E. Honigmann, un de nos meilleurs spécialistes de la géographie ancienne de ces pays, a étudié dans ce *Mémorial* (p. 217-227) les avatars que la liste des évêchés de Palestine a subis depuis Nicée jusqu'aux Croisades. Ces évêchés furent si nombreux au ve siècle qu'Égérie, la pèlerine de Bordeaux, a pu voir quarante ou cinquante évêques réunis à Jérusalem pour certaines solennités. Au IXe siècle, le souvenir s'en était perdu, au point que, dans les livres et pour les besoins des querelles ecclésiastiques, on put effrontément imaginer un patriarcat de Jérusalem à quatre métropoles dont les suffragants venaient en droite ligne des listes que Georges de Chypre avait établies pour l'administration civile sur la base du *Synecdème* de Hiéroclès.

Ce beau *Mémorial*, qui fait honneur à ceux qui l'ont composé avec l'affection des amis et la reconnaissance des disciples, se termine par un long texte du Moyen-Age qui permet à lui seul, par contraste, de mesurer ce qu'avait de moderne la méthode du Père Lagrange. Qu'est-ce, en effet, que le répertoire exégétique du début du XIIIe siècle qu'a publié le regretté Dom Wilmart (p. 307-346), sinon un recueil d'explications toutes faites, qui n'implique aucune recherche personnelle du lecteur, aucune adhésion de l'intelligence. Une telle méthode devait empêcher pour des siècles les exégètes d'étudier et de comprendre l'*Ancien* et le *Nouveau Testament*.

W. SESTON.

UNE VILLE GRECQUE ET SES MAISONS

OLYNTHE

Excavations at Olynthus, Part VIII : *The Hellenic House, A Study of the Houses found at Olynthus with a detailed Account of those excavated in 1931 and 1934* (= *The Johns Hopkins University Studies in Archaeology*, nº 25), by **David M. Robinson** and **J. Walter Graham.** Baltimore, The Johns Hopkins Press, 1938 ; 1 vol. gr. in-8º, xxi + 370 pages, avec 36 figures dans le texte et 111 planches.

On peut distinguer dans ce volume deux parties : une description des maisons fouillées en 1931 et 1934 par la Johns Hopkins University Expedition, sous la direction du Professor Robinson ; une étude analytique de l'habitation d'Olynthe. A celle-ci se rattacherait l'Introduction (p. 1-51), où sont examinées des questions générales : chronologie (chap. I), plan de la Ville Neuve (sur la colline Nord)[1], *insulae* et rues, étendue de l'enceinte et population (chap. II), unités de longueur appliquées au tracé du plan et au décor des habitations (chap. III). Les habitations décrites (p. 55-138), assez brièvement, sont la Villa d'Agathè Tychè et la Maison du Comédien — sur le même versant que la Villa, dans la région Sud-Est de la Ville Neuve, mais cinquante mètres plus à l'Ouest ; quinze habitations de la file Ouest, en bordure du rempart ; dans la file suivante (A), la maison IV 9, les *insulae* V, VI, VII, et les maisons XI 9 et 10, XII 9 et 10, XIII 10, aux angles de l'Avenue B et des rues XI-XIII ; quatre maisons situées aux croisements de la même Avenue et des rues VI-VII ; enfin, trois maisons de la lisière orientale — deux de celles-ci à soixante mètres au Nord de la Villa, la dernière à l'Est des *insulae* VIII. L'étude analytique est clairement ordonnée : plan et parties de la maison (p. 141-219), construction et décor (p. 223-303), « équipement » (p. 307-343) : dans cette dernière partie on a rangé les citernes et les canalisations, les pithoi, les bassins, les autels, les moulins, les mortiers, les pressoirs à huile et les aires cimentées sur lesquelles le raisin était foulé ; suit, en appendice, un inventaire des objets trouvés dans les habitations d'Olynthe en 1931 et 1934 (p. 344-354). Pour la consultation du volume, un index général (p. 355-366), un index des mots grecs (p. 367-368), et une table de concordance

1. Dans la ville primitive (colline Sud), sommairement explorée, le tracé est irrégulier et les habitations médiocres : cf. *Am. Journ. of Archaeology*, t. XLIV, 1939, p. 67.

des planches et du texte (p. 369-370). L'illustration photographique — en simili-gravure — est copieuse (71 planches) et irréprochable : les vues générales de maisons sont ce que l'on peut faire de mieux dans ce genre. Nécessairement, les plans occupent la majeure partie des autres planches, mais il y a aussi des dessins de détails (ainsi les profils et représentations plus complètes de bases et de chapiteaux, pl. 60-67) et quelques vues restituées (fig. 1, 9, 14-15, 21, 28, pl. 69, 1 ; les plus importantes sont celles de l'*insula* A VI, fig. 4, de la « Villa », frontispice et pl. 85, 1, et de la cour de la Maison du Comédien, pl. 73). Je regrette que les coupes ne soient pas plus nombreuses [1].

Les auteurs défendent le *terminus ante quem* de 348 : il paraît valable pour la construction des maisons, bien que la ville n'ait été vraiment désertée que trente-trois ans plus tard, à la fondation de Cassandreia. Dans l'état présent des fouilles, les monnaies n'auraient témoigné d'une occupation prolongée jusqu'à l'époque des diadoques que dans l'angle Nord-Est (A' 7-11 et A XI 9-10 principalement). Pourquoi ce quartier, si éloigné de l'agora? Avait-il été épargné par les soldats de Philippe? Ne sont-ce pas plutôt des Macédoniens qui s'y sont installés, ce qui expliquerait la présence d'assez nombreuses monnaies d'Alexandre et de Cassandre dans certaines maisons (p. 9, n. 31), sans que leur absence, ailleurs, atteste le départ de la population indigène [2]. Le témoignage des objets de terre cuite *brisés ou mutilés* sera beaucoup plus probant quand leur âge aura été déterminé indépendamment. Encore devrait-on préciser le lieu et niveau où ils ont été trouvés, pour que nous sachions s'ils ont fait partie du mobilier de la maison et à quel moment de son existence.

Le *terminus a quo* 432 me semble laisser du champ [3], sinon pour le plan de la Ville Neuve — si les dix-neuf tétroboles de *ca* 420 ont été réunis dans B V 1 (p. 13-14) — du moins pour la construction des maisons et pour leur aménagement, deux choses qu'il conviendrait de distinguer : non seulement les stucs et les mosaïques, mais assez souvent la *pastas* et d'autres portiques peuvent être plus récents que la construction principale [4]. D'autre part, tout me porte à croire que les propriétaires ont

1. Aux coupes de la villa (pl. 86), on peut ajouter une perspective isonomique (A IV 9, pl. 93). Dans le texte (p. 223-224), j'ai vainement cherché des renseignements sur les hauteurs — au-dessus du sol intérieur — des socles des murs de briques, faits de « field-stones », qui sont ici confondus avec les fondations.

2. Aussi bien toute statistique doit-elle être interprétée. Le nombre des monnaies découvertes dans la plupart des trente maisons énumérées p. 10 est élevé : 37 à la « Villa » ; en d'autres habitations (*insulae*, A IV, V, VII), 41, 49, 62, 75, 84, 96. De ce total, une pièce seulement a été reconnue d'émission plus récente que 348. Voire ! qu'il s'agisse de monnaies égarées ou de cachettes — on ne nous le dit pas — n'est-ce point justement en 348 que la chose s'est faite?

3. Que l'on n'oublie pas la situation critique d'Olynthe en 381-379.

4. Dans la description de la Maison du Comédien est omis un tronçon de mur Nord-Sud, qui ne se concilie pas avec le plan restitué du péristyle à trois travées Est-Ouest.

plus d'une fois acheté des chapiteaux d'occasion, ce qui dispense de placer à la même époque (p. 248) tous les profils des planches 60, 66, 2, et 67, 1[1]. En l'absence de scellements significatifs (?), j'accepte que les maisons d'Olynthe ne puissent guère être datées d'après des indices architectoniques ; mais ce n'est pas pour me fier au style des mosaïques[2], moins encore à la métrologie[3].

La maison à *pastas* de deux ou trois travées[4] reste le type caractéristique de la Ville Neuve. Comme je l'ai dit, il a dû y gagner du terrain peu à peu. Il faudrait fouiller la Colline Sud pour savoir à quelle époque il s'est installé à Olynthe. Ailleurs, le plus ancien des exemples connus (Caulonia) ne serait encore que du deuxième quart du IVe siècle[5]. Les baies ne partaient pas toujours du sol : parfois, les piédroits étaient engagés dans un mur d'appui ; parfois, ils reposaient sur celui-ci, à moins encore que les baies ne fussent simplement ménagées dans un

1. Pourquoi le chapiteau de colonne de la Maison du Comédien présente-t-il un embryon d'épaule arrondie dans le profil dessiné (pl. 66, 2, G) et une arête en photographie (pl. 58, 3)? A-t-on restitué le stuc?

2. Si la palmette flamboyante n'apparaît pas, après 425, dans l'art de la mosaïque d'Olynthe (p. 289, n. 18), c'est qu'il retarde, et nous ne pouvons pas dire de combien (cf. *Excav. at Olynthus*, II, fig. 163 et 164 : deux acrotères de stèles funéraires trouvés dans la Maison du Marbrier : le premier y était-il conservé comme modèle? Peut-être, mais rien n'est moins certain).

3. Selon M. Robinson, l'unité du plan de la Ville Neuve serait un pied attique-euboïque de $0^{m}295$-$0^{m}296$; mais, plus tard, architectes et décorateurs auraient employé un pied attique-éginète de $0^{m}328$. Quant à la première mesure, il pose en principe que les dimensions des *insulae* normales (files A et B, entre les avenues A, B, C) doivent être un nombre rond de pieds, autrement dit un multiple de 5 pieds, si je comprends bien. On croirait donc qu'il suffit de chercher — entre 29 et 35 cm. — une unité de mesure répondant à cette condition. La largeur des *insulae* ($35^{m}40$-$35^{m}65$) équivaut à 120 pieds attiques-euboïques, mais leur longueur, qui oscille entre $86^{m}10$ et $86^{m}65$, n'est pas divisible par $5 \times (0^{m}295\text{-}0^{m}296) = 1^{m}475\text{-}1^{m}48$. Pour obtenir un total de 300 pieds, M. Robinson y ajoute l'excédent de largeur de l'avenue B, évalué — un peu largement — à 7 pieds. N'est-ce pas étirer les *insulae* d'Olynthe sur un lit de Procruste? Que vaut le principe dont on s'autorise? Croire que l'auteur du plan a sacrifié à la hantise du nombre rond toute autre considération, telle que l'étroitesse du plateau dont il disposait, c'est estimer médiocrement son intelligence. Où est la preuve que la chaîne d'arpenteur n'ait pas été divisée en coudées, mesure de longueur souvent employée par les architectes? Exemple, la coudée de $0^{m}50$, avec laquelle la largeur des rues et des avenues serait de 10, 14 et 12 c., la largeur des îlots de 71 c. et leur longueur de 173 c. Du total des largeurs de 4 *insulae* et 5 rues — 5×10 c. $+ 4 \times 71$ c. $= 334$ c. $= 166^{m}75$ (p. 47) — on déduirait une valeur plus approchée, $0^{m}499$ — Aussi bien, la campagne de fouilles de 1938 a-t-elle montré (*Am. Journ. of Archaeology*, 1939, p. 48-49) que le plan orthogonal a été adapté à la configuration du site. A l'Est de l'avenue C, les rangées de cinq maisons sont partagées (2 + 3), entre les rues II et X, par une large voie Sud-Nord, D : au Sud de la rue II, elle tourne à angle obtus vers le Sud-Est et rejoint l'avenue E ; à partir de la rue X, elle se dirige vers le Nord-Ouest et débouche dans l'avenue C. A l'Est de la colline, tandis que l'avenue G est parallèle à A, B, C, E, l'avenue F s'incline plus près du Nord vrai de deux ou trois degrés.

4. Ayant étourdiment généralisé d'après des exemples où le nombre des baies est de trois (*R. É. G.*, 1936, p. 149), je remercie les auteurs d'avoir signalé cette inexactitude (p. 165, n. 23).

5. A la fois exposée au soleil et partiellement protégée du vent, la *pastas* répondait au même objet que les vérandas pendant des hivers plus longs et plus froids que ceux des Cyclades.

mur de briques crues (p. 164-165)[1]. Dans un petit nombre de cas, des colonnes occupaient la place des piédroits situés entre deux baies (p. 166). Comme on n'a trouvé dans les maisons que deux fûts de pierre (piédroits), il est permis de supposer que les chapiteaux de piédroits ou de colonnes couronnaient généralement des fûts de bois stuqués et peints (p. 240).

Les *andrônes* ont retenu l'attention à cause de leurs mosaïques. Non moins intéressante est la partie des maisons d'Olynthe qui était réservée à la vie de famille. En 1938 (*Americ. Journ. Archaeol.*, 1939, p. 51-53), la mission a pu constater que la pièce à foyer central, qualifiée jusque-là de « cuisine », était une chambre d'habitation, et que la cuisson des aliments se faisait dans l'espèce d'alcôve à cheminée (*flue*) qui n'en était séparée que par des piédroits. Complété d'un cabinet de bain, dans l'angle laissé libre par la cuisine-cheminée, chauffé par celle-ci et par le foyer rectangulaire de la chambre, qui pouvait n'être qu'un brasero[2], ce groupe constituait un agréable séjour d'hiver, amélioration notable — aussi simple qu'ingénieuse — du mégaron homérique, et qui mériterait encore d'être proposé en exemple pour le confort des habitations de nos campagnes.

A l'égard d'autres nécessités, les bourgeois d'Olynthe auraient pu envier Pasiphaé — la « Reine » de Cnossos. Du moins semblent-ils avoir été plus exigeants que le Blépyros des *Ekklèsiazousai*. La destination des « éviers » ou « urinoirs » de terre cuite (p. 205-206 et *Americ. Journ. Archaeol.*, 1939, p. 51), est incertaine, et fort douteuse l'opinion de l'un des auteurs, qui ne voit pas de difficulté à l'évacuation d'une cuvette hygiénique fixe sur le sol même de la rue[3]. En revanche, la forme très moderne d'une cuvette de terre cuite sans fond (pl. 55, 1) serait estimée ailleurs qu'à Versailles, mais un croquis coté éclairerait utilement l'interprétation laconique « portable vessel », le profil de la base annulaire paraissant l'adapter à un cylindre (seau ou fosse?).

1. Sur les deux tiers d'une de ses faces latérales, le col d'un chapiteau de piédroit de A VII 7 (pl. 56, 3, et 62, 1) est légèrement démaigri ; cette particularité, jugée inexplicable (p. 245), me semble avoir été destinée à la mise en place d'une clôture de bois, volet mobile plutôt que jambage de grille ou de fenêtre. En revanche, c'est un jambage qui devait être engagé et cloué dans l'entaille du chapiteau n° 6 (*Excav. at Olynthus*, II, p. 52, fig. 133, 1, et 145). — Des chapiteaux à balustres qui se rattachent plus ou moins au type dit « en sofa » ne sont pas mentionnés parmi les formes recensées p. 245-246, ni dans le catalogue des p. 241-244 (cf. II, fig. 134, 5, et 214-216 ; VIII, pl. 67, 2 ; le second, entaillé sur ses deux faces larges, dont l'une était sculptée, a sans doute été remployé dans la maison où il a été trouvé).

2. Le brasero ne produit pas de fumée ; l'oxyde de carbone, dont on ne se préoccupe guère dans les maisons espagnoles, était ici, le plus souvent, entraîné par la ventilation de la cheminée.

3. C'est autre chose que le « système Blépyros », le jet d'immondices, le déversement des eaux ménagères, ou l'établissement de latrines devant la maison. — Dans une maison fouillée en 1938, M. Robinson interprète dubitativement comme des latrines la bande latérale du prothyron qui est séparée du passage par une rangée de tuiles (*Am. Journ. of Archaeology*, 1939, p. 66).

Pour les toitures, de nouveaux documents ont été trouvés dans la Maison Polychrome, fouillée en 1938 (*Americ. Journ. Archaeol.*, 1939, p. 54) : empreintes des chevrons (étaient-ils équarris?) et des roseaux conservées dans une couche d'argile qui les recouvrait et qui a été cuite par l'incendie ; tuiles percées d'un opaion assez grand — selon M. Robinson — pour que Philocléon puisse passer par là si on les replace au-dessus du *flue*, la καπνη de sa maison. Les auteurs jugent du plan de l'étage d'après celui du rez-de-chaussée. La galerie régnant au-dessus de la *pastas*, et parfois au-dessus des portiques secondaires de la cour, n'aurait eu que des piédroits de bois, chapiteaux compris [1].

Sur les mosaïques, publiées ailleurs, on ne trouvera ici que des renseignements généraux suivis d'un inventaire (p. 284-290 ; voir aussi la description des maisons). Dans le décor mural (p. 291-303), trois types sont distingués : 1) monochrome, rouge, blanc ou chamois, peut-être aussi jaune ou noir ; 2) plinthe différenciée du mur rouge par sa couleur (blanc de préférence, ailleurs jaune ou noir ; une plinthe rouge sous un mur jaune), et quelquefois par une incision ; 3) plinthe surmontée d'un bandeau, avec incisions horizontales et plusieurs exemples d'incisions verticales divisant les deux éléments ; il arrive alors que les rectangles soient encadrés d'incisions plus légères, et les faux joints incisés peuvent être remplacés par des bandes de peinture blanche. La tombe à chambre offrait l'exemple d'un système plus compliqué, à cinq zones : plinthe bleu noir, soubassement et bandeau blancs divisés par de faux joints incisés, avec alternance de marbrures sur le second, mur rouge et haut couronnement blanc. Dans l'andrôn de la Maison Polychrome, la mission américaine a découvert un élément de décor qui devance le style hellénistique (*Americ. Journ. Archaeol.*, 1939, p. 53) : entre la plinthe jaune à faux joints incisés et le mur rouge s'interpose une zone bleue en relief, bordée de moulures et décorée de palmettes — si je comprends bien [2].

En cette maison (*Ibid.*, p. 51), le groupe domestique olynthien (chambre à foyer, cuisine-cheminée et cabinet de bain) est au Sud-Ouest de la cour ; au Sud, celle-ci communique par trois entre-colonnements

1. On ne sait si les sept chapiteaux remployés dans des murs de A VII 7, *b* (p. 123-124), avaient antérieurement couronné des piédroits et des pilastres de cette maison, où le plan ne montre que la fondation d'une petite *pastas*, sans autres portiques. Cependant, la maison A 2, où le rez-de-chaussée n'admet que deux pilastres, a livré trois chapiteaux de pilastres, dont la plus grande dimension, en bas, est 0m27-0m285, tandis qu'un chapiteau de piédroit mesure 0m38. D'une façon générale, les faces longues de 0m28 environ et moins ne pouvaient pas coiffer la tranche d'un mur du rez-de-chaussée. Ce serait donc à l'étage qu'il faudrait replacer les trois chapiteaux n° 12, s'ils proviennent d'une fenêtre. Dans d'autres cas, pour les péristyles notamment, l'examen des stylobates serait nécessaire. Mais on pourrait prévoir que les chapiteaux d'un étage seront plus souvent conservés que ceux du rez-de-chaussée, puisqu'ils sont tombés les premiers.

2. « And a floral motive... » dépend-il du « with » qui précède, ou se rattache-t-il plus haut à « and above that »? Je suppose, sans en être tout à fait sûr, que la largeur de 15 cm. est celle de la zone bleue et non de ses moulures. — Le bandeau bleu saillant se répète dans une autre pièce.

avec une pièce barlongue à pavement de mosaïque et puits-apothèque[1], triclinium d'été ou exèdre, qui manquait encore au tableau de l'habitation d'Olynthe (cf. p. 209-210). Nul doute qu'il ne s'enrichisse si les fouilles sont poursuivies. Éclairés de nombreuses comparaisons[2], les résultats déjà acquis font du tome VIII d'*Olynthus* un excellent instrument de travail qu'il faudra consulter pour tout ce qui touche à l'architecture et à la vie privée de la Grèce classique. Il me semble aussi amorcer l'étude d'un autre problème : le rôle de la Macédoine dans la formation du style hellénistique.

René VALLOIS.

1. Serait-ce une fosse à neige?
2. Dans le dernier *Supplementband* de la *Real-Encyclopädie* (col. 224-277, 14 figures), M. Robinson a considérablement augmenté la matière de l'article *Haus*.

UN CHAPITRE DE SYLVICULTURE VIRGILIENNE

LE CHÊNE

... nemorum ... quae maxima frondet
Aesculus, atque habitae Graiis oracula quercus. (*G.* II, 15-16.)

Parmi les grands arbres forestiers dont Virgile a promis de parler (*G.* II, 2-3), le *hêtre* tient peu de place, mais une place de choix. On le trouvait au premier vers des *Bucoliques* (*B.* I, 1 : *sub tegmine fagi*) et au dernier des *Géorgiques* (*G.* IV, 566). Il était étroitement associé aux plus anciens souvenirs du poète et, comme tel, il figure dans les églogues I et IX (*B.* IX, 9), celles précisément qui sont le plus riches de réminiscences personnelles, d'autobiographie discrète, de confidences à demi voilées. « *Vieux* hêtre », l'épithète n'est pas là seulement pour le pittoresque ou la vérité ; on y perçoit une note d'émotion, presque de tendresse... Ce bel arbre fait partie du décor quasi obligé des scènes pastorales : *inter densas, umbrosa cacumina, fagos* [1]... Son ombrage est attirant ; son bois, souverainement utile : il se prête au travail du tour (*B.* III, 36-39) et au charronnage (*G.* III, 172 ; cf. *G.* I, 173). Il est majestueux, *alta fagus* (*G.* I, 173). Enfin, on l'emploie comme sujet pour la greffe de châtaignier [2].

Ce dernier paraît bien avoir été aussi pour le poète un ami d'enfance : il le montre dans la belle attitude qu'il a en toute saison, mais qui est particulièrement typique lorsqu'il se dresse armé de ses mille bogues aux pointes acérées [3] ; et ses fruits savoureux sont le plat de résistance dans un souper rustique, *castaneae molles* (*B.* I, 81 (82) ; cf. *B.* II, 52) [4].

Si le châtaignier et le hêtre se recommandent par leur prestance superbe et leur masse imposante, le prix de l'élégance est pour le *frêne*, l' « arbre aux feuilles de soie », d' « une sveltesse guerrière, le frêne, pur-sang des arbres [5] ». Pour être différemment exprimée, l'impression de

1. *B.* II, 3 ; cf. *B.* III, 12 : *hic ad veteres fagos* ; *B.* V, 13 : *in viridi cortice fagi.*

2. Les commentateurs se sont trop pressés de contredire Virgile sur ce point. Peu pratique, cette greffe n'est pourtant pas impossible. Voir D. Bois, *Les plantes alimentaires... à travers les âges.* Paris, Lechevalier, t. II, 1928, p. 542. Charles Estienne écrivait, au XVI[e] siècle : *Castanea... fago et robori infixa comprehendit.* (*Seminarium et plantarium.* Paris, Robert Estienne, 1548, p. 149).

3. *Altae castaneae, G.* II, 15 : *stant... castaneae hirsutae, B.* VII, 53.

4. Virgile passe, au contraire, sous silence le fruit du hêtre dont, au Moyen-Age, on se nourrissait encore. La faîne (*fagina*) était, selon un vieux biographe de saint Bernard, le meilleur dessert connu à Clairvaux (*Vita IV*, 1, 5, 25, ap. Migne, *Patr. lat.*, CLXXXV, 541.)

5. J. de la Varende, *Le sorcier vert.* Paris, Sorlot (1938), p. 37.

Virgile n'en est pas moins toute semblable à celle de M. de la Varende : *fraxinus in silvis pulcherrima* (*B.* VII, 65 ; cf. VII, 68). Dans des passages plus didactiques, le poète signale la taille élancée du frêne, *ingens*[1] *fraxinus* (*G.* II, 65-66) ; il rappelle qu'on le multiplie par drageons (*plantae*, *G.* II, 65 ; cf. II, 23) et qu'on l'exploite pour les qualités de son bois (*G.* II, 359 ; cf. *Én.* VI, 181 ; XI, 135-136).

Du frêne, il ne faut pas séparer l'*orne* (orne-frêne, frêne-à-fleurs). *Ingens*, lui aussi (*Én.* VI, 182), il est appelé *sterilis* (*G.* II, 111 ; comparer *steriles platani*, *G.* II, 70), parce qu'à la différence du châtaignier, du chêne et du hêtre, il ne donne pas de fruits comestibles. Virgile semble croire que, par la greffe, on peut obtenir des fleurs de poirier sur un hypobiote-orne[2]. En tout cas, le bois de cet arbre est recherché et, en un vers très expressif, le travail des bûcherons qui l'abattent et le transportent est évoqué à notre imagination :

Nec plaustris cessant vectare gementibus ornos. (*Én.* XI, 138.)

Ailleurs, à propos de l'orne, *Bucoliques*, *Géorgiques*, *Énéide* nous rappellent à l'envi qu'il croît volontiers dans les lieux élevés[3] : *saxosis montibus orni* (*G.* II, 111).

* * *

De même que, selon Virgile, certain chêne domine n'importe quel autre géant des futaies, c'est encore ce « roi de nos forêts[4] » qui fournit, pour la plus grande part, les éléments de sylviculture dispersés dans l'œuvre entière du poète ou groupés dans le second chant des *Géorgiques*. Sous quelque nom qu'il y figure (*quercus*, *aesculus*, *ilex*, *suber*)[5],

1. A propos de cette épithète, « favorite and overworked Virgilian adjective », voir A. S. Pease, *Aeneidos liber quartus* ; Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1935, p. 160, avec une bibliographie de la question.

2. L'hypobiote (ou sujet) est l'arbre sur lequel on greffe ; l'épibiote (ou greffon), au contraire, est confié au porte-greffe. Mais ici il peut s'agir, non de greffe proprement dite, mais d'une simple parabiose, comme les Anciens en ont pratiqué et comme on en réalise encore entre plantes de familles différentes (par exemple chou et tomate). Cf. Lucien Daniel, *Le greffage* ; Paris, Eyrolles, 1922, p. 9-10 et figure 6.

3. Chose curieuse, six des huit vers où l'orne est nommé par Virgile se terminent par *montibus ornum* (*Én.* II, 626 ; X, 766) ; *montibus orni* (*G.* II, 111) ; *montibus ornos* (*B.* VI, 71 ; *Én.* IV, 491 ; VI, 182), exemple intéressant de l'*imagination auditive* du poète étudiée par F.-X. Roiron et de ces « *hantises verbales* » dont M. J. Marouzeau a rassemblé quelques cas typiques (*Rev. Ét. lat.*, 1931, p. 237-257).

4. Ed. Grimard, *Le chêne*, dans la *Revue des Deux Mondes*, 1er août 1866, p. 735. — C'est au châtaignier que M. J. de Pesquidoux attribue le sceptre : *Un petit univers* ; Paris, Plon, 1940, p. 8.

5. C'est à dessein que nous omettons ici *robur*, parfois synonyme de *quercus* (P. d'Hérouville, *A la campagne avec Virgile* ; Paris, Belles-Lettres, 2e éd., 1930, p. 117). Pour Virgile, *robur* n'est pas, comme pour Pline, une espèce distincte ; c'est le « cœur de chêne » (*Én.* III, 332 ; IV, 441), mais aussi un autre bois dur (olivier, myrte, sapin, etc.) et souvent tout bois résistant, sans spécifier. Chez César, *B. gall.*, III, 13, 3 : *naves ex robore factae* signifie bien que les Vénètes employaient le chêne pour les constructions navales. Cf. H. Meusel, *C. Julii Caesaris commentarii de bello gallico*, I, Berlin, Weidmann, 1913, p. 260 ; cf. p. 250.

le chêne revient plus de quarante fois. Tandis que d'autres cupulifères, hêtre, châtaignier, se confinent dans les *Bucoliques* et les *Géorgiques*, lui, au contraire, déborde et envahit l'*Énéide*.

Bien mal avisé qui blâmerait Virgile de ne s'être pas fourvoyé dans le dédale de nos classifications. Actuellement, « le genre *Quercus* ou chêne comprend plus de 300 espèces[1]... ». Le promeneur qui sort d'Angers par la route de Cholet passe devant un important *arboretum*, où une avenue de chênes constitue une rare et permanente exposition de nombreuses variétés, importées ou indigènes. Évidemment, les *Géorgiques* ne prétendent pas offrir au lecteur semblable spectacle. Il y a deux mille ans, la classification des chênes était infiniment plus simple que de nos jours. Le poète distingue toutefois ceux dont les feuilles sont *persistantes* (*ilex*, yeuses, chênes-verts)[2] de ceux qui ont des feuilles *caduques*, bien que souvent elles ne se détachent qu'au printemps. Entre ceux-ci, qu'il comprend habituellement sous le nom générique de *quercus*, il discerne l'*aesculus*, de tous le plus remarquable par la taille (*G.* II, 16 ; II, 291-292). Que l'*aesculus* soit bien un chêne, on n'en saurait douter. Servius est formel là-dessus : *Arbor est glandifera* (*In Geo.* II, 291), et Pline, à qui, malgré ses lacunes, il faut toujours revenir quand il s'agit de botanique latine[3], ne permet pas d'hésiter[4]. Virgile lui-même, dans l'*Énéide* (IV, 445-446), répète du *quercus* (*Én.* IV, 441) ce que, dans les *Géorgiques* (II, 291-292), il a dit de l'*aesculus*, alors désigné, comme il convenait à un passage didactique, par un terme précis et non par une simple appellation générique[5].

Des deux sous-espèces entre lesquelles on subdivise les arbres maintenant classés sous le nom commun de *Quercus robur* (*pedunculata* et *sessiliflora*), c'est le chêne pédonculé qui paraît avoir le plus de titres à revendiquer l'héritage de l'*aesculus* virgilien. « C'est le plus beau des *Quercus* de nos contrées », déclare de l'une de ses variétés (le *Quercus robur pedunculata communis*) un savant spécialiste[6], et c'est aussi le

1. D. Bois, *op. cit.*, II, p. 522.

2. Chêne-*vert* : *G.* III, 146 ; *Én.* V, 129. Comme le feuillage est sombre et épais, l'*ilex* est *nigra*, *B.* VI, 54 ; cf. *G.* III, 333 ; *Én.* IX, 381 ; *opaca*, *Én.* IX, 851.

3. Cf. L. Laurand, *Les sciences dans l'Antiquité* ; Paris, Picard, 2e éd., 1930, p. 40.

4. Pline, *N. H.*, XVI, 6 (8), 19.

5. Est-ce des *Géorgiques* ou de l'*Énéide* que La Fontaine s'est inspiré dans la fable *Le chêne et le roseau*? S'il a tiré de Virgile une image superbe, A. Coutance n'a pas tort de lui reprocher une infidélité à son modèle : « On s'attend à voir le chêne brisé par l'orage. Le poète, au contraire, nous le montre déraciné par la tempête. Jamais l'ouragan n'a déraciné les vieux chênes ; il les mutile... mais ne les couche pas, les racines en l'air, surtout lorsque celles-ci sont assez puissantes pour toucher à l'empire des morts. » (*Histoire du chêne dans l'Antiquité*... Paris, Baillière, 1873, p. 30-31). Virgile disait : *immota manet... ; altae consternunt terram concusso stipite frondes, ipsa haeret*... Mais La Fontaine s'exprime en moraliste soucieux de la leçon finale et il pouvait alléguer comme excuse l'exemple de plus d'un devancier (voir, par exemple, Macrobe (*Sat.* VII, 8, 6 : *vento nimio... quercus avellitur ; cannam nulla facile frangit procella*).

6. A. Coutance, *op. cit.*, p. 66.

plus élevé, puisque, d'après un tableau du même ouvrage, on le voit monter jusqu'à quarante mètres, alors que le chêne sessile, son rival, ne dépasse guère trente-huit mètres. Comment, après cela, lui refuser l'identification avec l'*aesculus* des *Géorgiques*?... M. J. Sargeaunt, il est vrai, se prononce pour le *Quercus sessiliflora*, non comme plus élevé, mais comme plus touffu et plus riche en feuilles. Mais il doit reconnaître que c'est le chêne pédonculé qui porte maintenant en italien le nom d'*eschio*, forme moderne de l'antique *aesculus*. Si ce n'est pas là un argument irréfutable, c'est du moins une présomption contre ses conclusions [1].

Des multiples bienfaits du chêne, A. Coutance, son panégyriste, a tracé un aperçu d'ensemble, en rapportant un entretien tenu avec un vieux marin, dans un manoir de Bretagne, un soir de tempête. Il vaut la peine d'en écouter un extrait. L'intelligence de plusieurs textes virgiliens en sera d'autant facilitée.

« C'est le chêne qui, pétillant dans l'âtre, nous envoie cette douce chaleur... D'où sortent ce parquet brillant, ces boiseries sculptées, ces poutres vénérables, ces bahuts élégants et cette table opulente, si ce n'est du cœur de quelques-uns des vieux chênes plantés par vos pères? Ces stores en soie du Japon n'ont-ils pas été tissus avec les fils brillants du yama maï qui vit sur les chênes et se nourrit de leurs feuilles? Ces tentures en cuir gaufré de Cordoue ne doivent-elles pas encore leur durée... aux sucs astringents de l'écorce des chênes? Le fumet de ce chevreuil m'a fait songer à l'abondante glandée de l'an passé. En dégustant ce jambon de Bayonne, je pensais que l'être auquel il appartient était un utile intermédiaire entre nous et le gland tombé des forêts de l'Adour. En retrouvant partout le parfum de la truffe, je me suis souvenu qu'elle préfère l'ombre des chênes. Et ces vins exquis, retour de vos longues campagnes, n'ont-ils pas acquis leurs qualités dans les fûts de chêne qui les ont bercés sur toutes les mers [2]?... »

Sous une forme plus sèche, dépouillée de toute fantaisie, on peut compléter, avec un auteur plus récent : « Ce sont des arbres souvent précieux par les qualités de leur bois. Quelques-uns fournissent à l'homme divers produits utiles, tels que le liège, des écorces contenant du tanin, des matières tinctoriales. Leur fruit... est fréquemment employé à la nourriture des porcs. Enfin, certaines espèces sont des arbres d'ornement très appréciés (D. Bois). »

1. J. Sargeaunt, *The trees... of Virgil*; Oxford, Blackwell, 1920, p. 107-109. En revanche, M. R. Billiard opine pour le *Quercus pedunculata* (*L'agriculture dans l'Antiquité d'après les « Géorgiques »*; Paris, de Boccard, 1928, p. 516).

2. A. Coutance, *op. cit.*, p. 5. — Pour la tonnellerie, M. J. de Pesquidoux met le châtaignier bien au-dessus (*Un petit univers*, p. 8-9 : « Il fournit un bois... de tonnellerie incomparable. Plus serré de grain, il laisse moins que le chêne évaporer l'alcool du vin. Les grands crus le savent. »)

Presque tous ces traits (utilité du bois pour le chauffage et des travaux variés, alimentation du bétail domestique et entretien du gibier, fourniture de produits à manufacturer), nous les retrouverons dans Virgile, sans préjudice du côté esthétique auquel il est particulièrement sensible.

Et d'abord, l'exploitation du bois. Celui du chêne est ordinairement dur et résistant. Le poète multiplie les épithètes : *dura* (*B.* IV, 30 ; VIII, 52), *valida* (*Én.* IV, 441), *rigida* (*B.* VI, 28), qui suggèrent ou confirment cette impression de solidité massive. Aussi l'arbre résiste aux efforts des bûcherons (*Én.* VII, 509). La scène décrite dans ce dernier vers (*quadrifidam quercum cuneis... scindebat*) concerne plutôt la préparation du bois à brûler auquel il est fait allusion dans l'*Énéide*, IV, 505 (bûcher de Didon) : *erecta taedis atque ilice secta.*

L'usage industriel de l'écorce n'est pas oublié, au moins dans le cas du chêne-liège. Deux mentions en sont faites dans l'*Énéide* (VII, 742 ; XI, 554). Même la noix de galle n'est pas omise (*G.* IV, 267). Virgile insiste davantage sur l'importance des glands dans l'alimentation du bétail, des bœufs[1] et surtout des porcs. On connaît le vers si expressif qui fait presque entendre le craquement du gland sous la dent des animaux :

glandemque sues fregere sub ulmis (*G.* II, 72),

et le petit tableau qu'on pourrait intituler « soir d'automne à la ferme » :

Glande sues laeti redeunt... (*G.* II, 520).

Les animaux sauvages apprécient aussi le fruit du chêne, témoin la laie blanche sacrifiée, ou du moins consacrée[2], par Énée à Junon au VIII[e] chant de l'*Énéide* (43 ; cf. III, 390). Le héros la trouve *sub ilicibus;* quoi d'étonnant? Les fruits de l'*ilex*, comme ceux du *quercus*[3], attirent le gibier, les sangliers spécialement. Ici donc, la mère des trente petits n'est pas une truie, mais une laie. Pour être insolite, sa couleur, qui est aussi celle des marcassins (*Én.* III, 392 ; VIII, 45, 82), n'a rien d'absolument impossible et il nous souvient d'avoir entendu jadis un veneur, rappelant de vieilles histoires cynégétiques, parler d'une laie

1. Les éditions des *Bucoliques* par Fr. Plessis et J.-B. Lechatellier, la première surtout, insistent fort à propos sur *B.* X, 20, où le bouvier Ménalque revient trempé d'avoir été prendre, dans l'eau où on les conserve, les glands destinés à ses bêtes. Columelle, VI, 3, 4, et XI, 2, 23, recommande les glands pour la nourriture des bœufs. Parlant de l'élevage des porcs, il dit : *Nemora sunt convenientissima quae vestiuntur* **quercu, subere,** *fago, cerris,* **ilicibus**... (VII, 9, 6). On comprend, dès lors, l'importance attribuée par Virgile à la récolte des glands (*G.* I, 305 : *quernas glandes tum stringere tempus*). Comparer Palladius, *Agr.*, XII, 14.

2. W. W. Fowler, *Aeneas at the site of Rome* ; Oxford, Blackwell, 1931, p. 45.

3. Yeuse et chêne donnent également des glands comme Virgile le déclare en plusieurs endroits. Olivier de Serres écrit : « En ce symbolisent-ils par ensemble que de produire du gland, mais plus petit le rend l'yeuse... » (*Théâtre d'agriculture et mesnage des champs*, lieu VII, ch. 9).

blanche chassée en Nivernais vers 1880. Au reste, la laie de Virgile est légendaire et symbolique[1]; or, la couleur blanche passait pour de bon augure : ainsi les chevaux « blancs comme neige » de l'*Énéide* (III, 537-538), la biche blanche de Sertorius et la poule blanche de Livie. Mais, toute mythologique qu'elle est, elle reste friande de glands, et cela nous suffit...

Sans insister, le poète fait allusion aux temps éloignés où le gland entrait pour une grande part dans l'alimentation humaine, avant que Cérès eût révélé les avantages du blé (*G.* I, 7-8, 148-149). Il suppose, d'ailleurs, qu'à des moments d'exceptionnelle disette, on peut encore y recourir :

Concussaque famem in silvis solabere quercu (*G.* I, 159).

Ici, la légende et l'histoire se touchent. Non seulement le gland torréfié est toujours utile comme succédané du café, mais, à l'époque carolingienne, au XVI[e] siècle et même au début du XVIII[e], on fut heureux de pouvoir fabriquer du pain de glands[2]. Enfin, en Espagne et dans l'Afrique du Nord, il existe une variété de chêne, dite « à glands doux », dont les fruits, exempts de cette âcreté qui rend les autres pratiquement immangeables, offrent, paraît-il, un dessert presque aussi appétissant que des amandes ou des noix.

Est-ce en souvenir reconnaissant des repas qu'ils en avaient longtemps reçus que tant de peuples professèrent à l'égard du chêne un véritable culte? On l'a dit, et il se peut bien. Toujours est-il que Gaulois et Bretons, Germains et Grecs lui témoignaient un respect religieux. Si Virgile fait au *quercus* et à l'*ilex* une place si considérable, ne serait-ce pas un indice d'origines celtiques[3]? Le gui du chêne (*Én.* VI, 205-209)[4] fait penser aux druides du pays carnute ou à la Velléda de Chateaubriand. Mais le poète fût-il de sang étrusque, ligure, vénitien, grec, samnite ou barbare[5] — que n'a-t-on pas imaginé à propos de ses ancêtres?... — il resterait toujours possible d'expliquer par des influences ataviques qu'il soit l'un de ceux que le chêne a le plus heureusement inspirés. N'est-ce pas à des légendes grecques que plus d'une fois il fait appel (Dodone et la Chaonie, *G.* I, 8, 149 ; II, 16, 67)[6]? Mais d'autres manifes-

1. Voir G. Boissier, *Nouvelles promenades archéologiques*; Paris, Hachette, 1886, p. 274-277.

2. D. Bois, *op. cit.*, II, p. 523.

3. Virgile Gaulois, c'est l'avis de Camille Jullian, Weigall, Rolleston, Sargeaunt.

4. Ed. Grimard (*art. cité*, p. 742) déclare le gui « presque introuvable aujourd'hui sur le chêne ». On l'y rencontre parfois, cependant. Cf. *Le monde des plantes* (Le Mans, Monnoyer), 1[er] octobre 1896, p. 6, et 1[er] mars 1897, p. 83. Voir aussi les commentaires de Ed. Norden, *Aeneis Buch VI*, 2[e] éd., Leipzig, Teubner, 1916, p. 193, et surtout de H. E. Butler, *The sixth book of the Aeneid*; Oxford, Blackwell, 1920, p. 123.

5. On peut, par curiosité, consulter là-dessus M. L. Gordon, *The family of Vergil*, dans *Journal of Roman studies*, 1934, p. 1 et suiv.

6. Lucain, qui, dans la *Pharsale*, insiste longuement sur cette superstition des Gaulois

tations superstitieuses pouvaient appartenir simplement au folklore local : ainsi les présages tirés de la foudre frappant un chêne (*B.* I, 17), le caractère sacré d'un bois d'yeuses (*G.* III, 333-334, et peut-être *Én.* III, 390 ; VIII, 43), l'usage de suspendre à un chêne des armes offertes aux dieux, en action de grâces ou à une cérémonie funèbre (*Én.* X, 423 ; XI, 5).

Ce qui est plus certain, c'est que les conseils transmis par les *Géorgiques* pour les soins de cet arbre privilégié sont excellents et toujours d'actualité. Le chêne se multiplie par semis : *Plantis... nascuntur... Chaonii... patris glandes* (*G.* II, 65-66). Mais suffit-il de laisser agir la nature sans la diriger? Le sylviculteur moderne surveille ce renouvellement spontané de la forêt, car, dans une futaie où tous les âges se trouvent mêlés, « le réensemencement naturel... donne un plant que le couvert trop épais... ne tarde pas à faire disparaître ou à étioler[1] ». Telle est exactement la pensée de Virgile :

> ... *altae frondes et rami matris opacant*
> *Crescentique adimunt fetus uruntque ferentem* (*G.* II, 55-56).

Ce danger est surtout à craindre de la part du chêne. Aussi l'on constate le splendide isolement de cet arbre lorsqu'il est très vieux, cinq ou six cents ans, par exemple : il finit par faire le vide autour de lui, à mesure que s'étend son ombre dominatrice. Dans l'article déjà cité (p. 736), Ed. Grimard évoquait le duel séculaire de deux chênes, vestiges de la forêt de Rouvray (rouvre, *robur*), dans un des plus jolis coins du Bois de Boulogne. De ces deux adversaires, inégaux, quoique probablement du même âge, l'un avait pris le dessus, tyrannisant son voisin auquel il ravissait air, lumière, espace, qu'il affamait sous terre et asphyxiait au-dessus. Et l'opprimé se défendait toujours, à demi renversé par la persécution incessante, étiolé du côté de l'ennemi, mais jetant toute sa sève à l'arrière dans ses branches puissantes.

Il est donc indispensable de soustraire à la « mère » (*G.* II, 55) les jeunes chênes qui, infailliblement, seraient étouffés par elle. Il suffit pour cela de créer des pépinières et d'y replanter l'espoir de la forêt, « là où des vides et des clairières se produisent[2] ». Ne dirait-on pas que ces préceptes sont traduits de Virgile même : *vacuos si sit digesta per agros...* (*G.* II, 54)?

(surtout III, 429-431), y mêle des souvenirs helléniques. C. E. Haskins (*Pharsalia* ; Londres, G. Bell, 1887, p. 98) note justement, à propos de III, 441 : « *Silva Dodones* means the oak. » Les Juifs eux-mêmes cédèrent parfois à l'exemple des païens et furent réprimandés par leurs prophètes pour certaines pratiques superstitieuses sous les chênes. Les premiers apôtres de Gaule, de Grande-Bretagne ou de Germanie luttèrent contre de semblables restes de paganisme. De même, les apologistes, comme Tatien (cité par le P. La Cerda, *Géorg.* II, 16 : *Verene quercus divinant? Or. contra Gr.*).

1. A. Coutance, *op. cit.*, p. 247.
2. *Id.*, p. 250.

Mais, si les avis du poète sont pratiques, ils n'excluent nullement le sens esthétique de la beauté du chêne. Qui voudra s'en convaincre n'a qu'à ouvrir les *Géorgiques* et l'*Énéide* pour y contempler deux ou trois tableaux. D'abord, les belles descriptions parallèles de *G.* II, 290-297, et *Én.* IV, 441-446, où l'on voit la tempête s'acharner en vain contre le vieux chêne. Puis, l'Apennin aux flancs boisés de chênes-verts parmi lesquels se jouent le vent et la lumière [1] :

... ipse, coruscis
Cum fremit ilicibus... pater Apenninus... (*Én.* XII, 701-703).

Enfin, les chênes jumeaux qui, d'un même mouvement, se sont élancés vers le ciel et y dressent leurs têtes inaccessibles balancées aux souffles de l'air :

Quales aeriae liquentia flumina circum
Sive Padi ripis, Athesim seu propter amoenum,
Consurgunt geminae quercus intonsaque caelo
Attollunt capita et sublimi vertice nutant (*Én.* IX, 679-682).

A quoi bon commenter de tels paysages? Il ne faut que regarder ce que le poète nous montre : deviner, si possible, ce qu'il veut nous suggérer et, poursuivant dans la même ligne que lui, compléter le tableau par des impressions et des souvenirs personnels.

Murmure léger de la brise dans une yeuse chantante (*B.* VII, 1) ou fracas de la tempête s'abattant sur la forêt, Virgile a entendu la voix des grands bois : *Te... ipsa haec arbusta vocabant* (*B.* I, 39 (40).

Heureusement, il ne resta pas sourd à leur appel !...

P. d'HÉROUVILLE.

1. J.-B. Lechatellier-L. Pichard, *Virgile* ; Paris, de Gigord, p. 648, n. 2, et 189, n. 2.

L'ÉCHO DE LA NATURE ET LA POÉSIE DANS LES *ÉGLOGUES* DE VIRGILE

Lorsque Tityre, figure du poète en paix dans la nature[1], et qui peut à loisir laisser jouer son imagination, est étendu sous la ramure du vieux hêtre, quel est son rôle et quelle est son occupation? Mélibée, qui l'admire et pourrait l'envier, les définit :

Formosam resonare doces Amaryllida siluas[2].

« Tu apprends aux forêts à redire en écho qu'Amaryllis est belle. »

Ce vers de Mélibée, définition du chant de Tityre, est en même temps une définition de la poésie bucolique, selon Virgile — et peut-être de la poésie tout court. *Resonare*, voilà le mot important, le mot essentiel. Car, par le nom qui la désigne, par le lieu idéal où elle se complaît, et qui est l'Arcadie, par le dieu Pan qui la patronne, la poésie bucolique va nous apparaître constamment, chez Virgile, comme une « poésie à écho », une poésie qui ne demande pas seulement à la nature un cadre favorable, mais qui exige d'elle une réponse, un *écho*. Cette importance sans précédent attachée à ce phénomène de l'écho ne s'explique que parce qu'elle est liée à toute une conception de la poésie et de l'inspiration en général. L'image, la sensation ne sont si chères à Virgile que parce qu'elles lui suggèrent une idée et qu'elles en restent comme le symbole.

I

Le vers caractéristique :

Formosam resonare doces Amaryllida siluas,

ne fait, en somme, que reprendre en le précisant le vers 2 de la même églogue :

Siluestrem tenui musam meditaris auena[3].

« Sur le chalumeau grêle tu essaies le poème des bois. »

1. *Ludere quae uellem calamo permisit agresti* (*Buc.*, I, 10).

2. *Buc.*, I, 5. — Grammaticalement, il y a deux sens possibles, puisque *doceo* admet le double accusatif. Mais logiquement, puisque Amaryllis n'est pas là, et surtout poétiquement, il n'y a qu'une façon de comprendre.

3. Après Manso, dans son édition de Méléagre (Iéna, 1789), qui écrit avec assurance : *latine expressit Virgilius*, J. Hubaux (*Le réalisme dans les « Bucoliques » de Virgile*. Liége,

Musa siluestris : telle est, en effet, l'expression employée par Virgile pour désigner le genre bucolique. Si nous étudions de près son emploi et si nous remarquons comment elle est originale en face de la pratique des modèles grecs, nous constaterons que l'épithète *silvestris*, dans ce groupe, prend une valeur dépassant de beaucoup le sens local ou d'origine.

L'expression a d'abord été, très probablement, une réminiscence de Lucrèce, IV, 523 :

Fistula siluestrem ne cesset fundere musam.

« Sans que la flûte cessât d'épandre la chanson des bois. »

Ainsi qu'il le fait souvent, Virgile a repris l'assemblage de mots qui lui plaisait chez un de ses prédécesseurs — non sans les rendre personnels par le sens qu'il y fait passer. Et, cette fois, ces mots correspondaient si bien à un sentiment qu'il en a développé l'emploi presque systématiquement, et qu'on les rencontre à peu près dans chacune des églogues. La constance est frappante :

Buc. I :

Siluestrem tenui musam meditaris auena (v. 2).

Buc. II :

Montibus et siluis studio iactabat inani (v. 5).
Mecum una in siluis imitabere Pana canendo (v. 32).

Buc. III :

Le paysage, qui semble déterminer ce que doit être la poésie (*quandoquidem*), contient les mêmes éléments, et notamment les *siluae* :

Et nunc omnis ager, nunc omnis parturit arbos,
Nunc frondent siluae, nunc formosissimus annus (v. 55-57).

Buc. IV :

Tout de suite après la référence au maître sicilien de la bucolique revient la mention des arbustes et des bois :

Sicelides Musae, paulo maiora canamus ;

1927, p. 50) donne pour origine à cette expression virgilienne les vers de l'*Anthologie palatine*, VII, 196 :

Ἀχήεις τέττιξ, δροσεραῖς σταγόνεσσι μεθυσθείς,
ἀγρονόμαν μέλπεις μοῦσαν ἐρημολάλον.

Il est bien possible que Virgile ait connu cette jolie pièce sur la cigale « sonore », qui rivalise avec les chants du dieu Pan. Mais *siluestrem*, si généralisé qu'en soit le sens dans la pastorale latine, est tout de même notablement différent d'ἀγρονόμαν. A-t-on remarqué aussi que la cigale de Méléagre chante « dans le désert », c'est le cas de le dire : ἐρημολάλον, ce qui va tout à l'opposé des intentions de Virgile, telles que nous allons les reconnaître? Enfin, je me demande si un poète est facilement influencé par un vers qui n'a pas le même rythme que les siens et si un pentamètre suggère un hexamètre. D'ailleurs, de Lucrèce à Virgile, il y a plus qu'une réminiscence verbale ; car le passage en question est celui-là même où Lucrèce a traité de l'écho (cf. *infra*).

Non omnes arbusta iuuant humilesque myricae;
Si canimus siluas, siluae sint consule dignae (v. 1-3).

De même dans la VI[e] *Buc.* :

Prima Syracosio dignata est ludere uersu
Nostra nec erubuit siluas habitare Thalia (v. 1-2).

Buc. X :

Partout, Gallus prend les forêts comme symbole de la poésie pastorale ; cf. entre autres :

Ibo, et Chalcidico quae sunt mihi condita uersu
Carmina pastoris Siculi modulabor auena.
Certum est in siluis, inter spelaea ferarum,
Malle pati... (v. 50-53).
Iam neque Hamadryades rursus, nec carmina nobis
Ipsa placent; ipsae rursus concedite, siluae (v. 62-63).

Se consacrer à la poésie bucolique, c'est donc, en langage imagé, aller vivre dans les forêts ; dire adieu aux forêts revient à dire adieu à la poésie[1].

On a discuté sur le sens exact qu'il faut donner à *siluae*, dans les *Bucoliques*. M. Hubaux[2] a probablement raison de dire qu'il ne désigne pas de vraies « forêts », mais seulement des « bouquets d'arbres », des « bosquets », des terrains plus ou moins boisés. Mais, si le terme de *siluae*, pour sa valeur descriptive, demeure un peu vague, un peu général, c'est que sa signification poétique est, pour Virgile, riche et essentielle. Ce poète latin a, pour désigner la poésie pastorale, un choix différent de celui de Théocrite et caractéristique : où l'un dit βουκολικός, qui se rapporte aux bouviers, l'autre a *siluestris*, qui se passe dans les lieux boisés ; où la tradition grecque et la langue littéraire considéraient les chan-

1. Virgile a recours, une fois, à une autre expression, en *Buc.*, III, 84 :

Pollio amat nostram, quamuis est rustica, musam.

Mais, là, *rustica* n'est pas une désignation de nature, c'est la critique formulée par Pollion. Il faut dire la même chose à propos de : *agrestem... musam*, dans la VI[e] *Buc.*, v. 8 ; Virgile veut opposer l'églogue à la poésie héroïque et s'excuser auprès de Varus du caractère encore rustique du poème offert. Cet emploi de *siluae, siluestris*, pour désigner la poésie bucolique, est si constant, qu'on pourrait trouver là une raison pour mettre en doute l'authenticité de l'épitaphe :

Mantua me genuit, Calabri rapuere, tenet nunc
Partenope; cecini pascua, rura, duces,

parce que les *Bucoliques* y sont représentées par *pascua*, alors que, dans les quatre premiers vers de l'*Énéide* (les quatre vers supprimés par Varius d'après une tradition qui paraît bonne), Virgile rappelle

Ille ego qui quondam gracili modulatus auena
Carmen et egressus SILVIS... (Ms. de Berne.)

2. J. Hubaux, *op. laud.*, p. 83.

teurs, Virgile a préféré considérer le cadre du chant. Pour lui, la poésie bucolique est, avant tout, la poésie des bois. Et, si elle ne peut se passer que dans les bois, c'est parce qu'il est dans sa nature, dans sa fonction d'éveiller les échos des bois. Les textes du poète eux-mêmes le déclareront.

J'avais pris d'abord, tout simplement, le premier exemple que l'on rencontre en ouvrant Virgile. N'avait-il pas la valeur et l'intérêt d'une définition? Il ne nous est pas interdit de penser que le poète lui-même l'a placé à dessein en tête de son recueil, pour donner le ton de sa poésie, de même que, souvent, les premiers vers d'une églogue annoncent le genre qui sera traité [1]. Mais, dès la II[e] églogue (la plus ancienne, du consentement général), Corydon, tout comme un romantique, ou tout comme Ronsard, précurseur des romantiques, s'en vient se plaindre « aux rochers..., aux bois, aux antres et aux ondes » :

> ... *ibi haec incondita solus*
> *Montibus et siluis studio iactabat inani* (v. 4-5)

Je renonce à traduire, parce que le français ne peut rendre ce que le latin a de suggestion dans le seul ordre des mots. Ce qui est important, ici, c'est l'entrelacement de la solitude et de l'aspiration vers une sympathie, du découragement avec l'espoir d'être entendu. On dirait qu'il y a comme une lutte et un premier essai de fusion entre deux sentiments : l'état d'âme le plus courant, le plus traditionnel peut-être, des poètes anciens [2] — et l'état d'âme virgilien. Le poète, ou l'amant malheureux, est seul, et c'est une vaine satisfaction que de chanter sa peine. C'est l'impression que devraient laisser ces deux vers, avec ces deux mots : *solus... inani...*, qui se répondent comme une sorte de rime psychologique.

Et pourtant, Corydon « jette » son adjuration « aux montagnes, aux bois », avec passion [3].

1. Cf., par exemple :

> *Sicelides Musae, paulo maiora canamus* (*Buc.*, IV, 1)
> *Extremum hunc, Arethusa, mihi concede laborem* (X, 1)
> *Pastorum musam Damonis et Alphesiboei* (VIII, 1)

qui maintient le caractère pastoral des deux parties du poème.

2. Du héros de Théocrite, dans le passage correspondant, il est dit simplement « qu'il fixe son regard sur la mer » :

> ... καθεζόμενος δ'ἐπὶ πέτρας
> ὑψηλᾶς ἐς πόντον ὁρῶν ἄειδε τοιαῦτα (*Idyl.* XI, 17-18).

3. *iactare* : « jeter », non pas pour perdre, mais « jeter avec force ». C'est le verbe qui, dans Virgile, désigne les exhalaisons spontanées de l'âme, entre autres la poésie la plus ardente, la plus jaillissante. Ainsi pour le transport d'allégresse inouïe qui saisit toute la nature après l'apothéose de Daphnis :

> *Ipsi laetitia uoces ad sidera iactant...* (*Buc.*, V, 62).

Et les montagnes, les bois finiront par répondre toujours au vrai poète :

Non canimus surdis : respondent omnia siluae[1].

« Nous ne chantons pas pour des objets inanimés. »

C'est la Xe églogue qui l'affirme, et l'on aimerait y voir comme la réponse victorieuse du poète désormais sûr de lui et de son pouvoir au poète encore incertain de la IIe églogue.

Toute poésie, même le chant solitaire, devient alors un chant amébée, ce chant « qui est aimé des Muses[2] », puisque la nature répond. Il faut noter que le même vocabulaire : *respondere*, *referre*, sert à désigner l'écho et à annoncer « les combats alternés[3] ». Cela est naturel, puisque, dans le véritable chant amébée, les seconds couplets doivent être ou la reprise ou l'antithèse des premiers, pour les idées et souvent pour les termes. Mais voici que Virgile semble donc considérer toute poésie comme une extension du chant amébée, le chant proprement bucolique.

Sans peur, désormais, les poètes, qui prennent volontiers le nom des montagnards d'Arcadie, « chanteront à leurs montagnes » :

... Tamen cantabitis, Arcades, inquit,
Montibus haec uestris[4]*...*

Ils ont conscience d'un secret, d'un art à eux, qui les rend capables d'agir sur la nature : « car les Arcadiens sont les seuls à savoir le secret du chant » :

... soli cantare periti, Arcades.

II

« *Montibus haec uestris* », est-il spécifié. Pourquoi les montagnes d'Arcadie ont-elles pris une telle valeur symbolique pour Virgile, et pourquoi seraient-elles spécialement favorables à la poésie? C'est, entre autres raisons, parce qu'elles sont considérées comme étant spécialement favorables à l'écho :

Menalus argutumque nemus, pinosque loquentes
Semper habet; semper pastorum ille audit amores,
Panaque[5]*...*

« Sur le Ménale, il y a des bois jaseurs, et les pins font entendre des

1. *Buc.*, X, 8.
2. *Alternis dicetis : amant alterna Camenae* (*Buc.*, III, 59).
3. Cf. *Buc.*, VII, 5, et VIII, 62, en face de X, 8 ; VII, 20, en face de VI, 84.
4. *Buc.*, X, 31-32.
5. *Buc.*, VIII, 22-24.

paroles, toujours ; [car] toujours le Ménale est attentif aux chants amoureux des bergers, et au dieu Pan... »

Loquentes désigne indiscutablement la parole articulée, la voix humaine ou son écho ; et la symétrie de *argutum* et de *loquentes* montre que, pour Virgile, la première épithète est également poétique, c'est-à-dire qu'elle s'applique (du moins dans les *Bucoliques*) aux arbres qui répondent, aux arbres sous lesquels le poète se plaît à s'asseoir et qu'il associe à son chant [1].

Si bien que le refrain de la VIII[e] églogue :

Incipe Maenalios mecum, mea tibia, uersus.

« Prélude avec moi, ô ma flûte, prélude aux chansons du Ménale », *expliqué à dessein par Virgile lui-même* dans le premier couplet [2], signifie exactement : des chants qui éveillent des échos nombreux, le Ménale étant, par excellence, la montagne des échos.

III

La poésie bucolique, en effet, la poésie « silvestre », qui ne se conçoit pas sans les échos des bois, a eu pour initiateur — Virgile le rappelle avec insistance — le dieu Pan, dieu de l'Arcadie, habitant du Ménale. C'est Pan qui a inventé la syrinx :

Pan primum calamos cera coniungere plures
Instituit... (*Buc.* II, 32-33).

et qui « n'a pas souffert que les roseaux restassent sans action » :

Panaque, qui primus calamos non passus inertes (*Buc.*, VIII, 24).

Ce pouvoir, que Pan, le premier, a suscité, n'est-ce pas avant tout, dans la pensée de Virgile, le pouvoir du « petit roseau qui suffit à faire chanter la forêt..., et tout le pré, et les doux saules »? Virgile n'a nulle part, il est vrai, représenté directement le dieu Pan éveillant l'écho

1. Cf. *Buc.*, IV, 1 :

Forte sub arguta consederat ilice Daphnis.

Ce vers peut suffire ainsi à indiquer, discrètement, qu'il s'agit d'une poésie à écho.
Cf. aussi le vers 24 de la VIII[e] églogue :

Hic arguta sacra pendebit fistula pinu,

où *arguta* se rapporte à la syrinx ; or, par l'écho, la nature doit reproduire les mêmes accents que l'instrument du poète et, par conséquent, mériter la même épithète.
Dans ce même vers, enfin, *arguta* se trouve rapproché de *sacra* et de *pinu*, l'arbre consacré à Pan. Dans un vers, qui est un tout organique, les mots réagissent les uns sur les autres et échangent quelque chose de leurs valeurs.

2. Ph.-H. Regnaud, *L'Arcadie et l'idylle* (*Revue des Études anciennes*, 1900, p. 112) : « Ces vers... forment une espèce de parenthèse, de note explicative, placée où elle l'est par l'auteur pour justifier le texte du refrain. »

dans la nature ; mais les chanteurs bucoliques se proclament « imitateurs de Pan » :

Mecum una in siluis imitabere Pana canendo[1].

Le dieu, qui est leur maître et leur modèle, est forcément aussi le maître de l'écho ; c'est dans les forêts qu'il convient de l'imiter, et c'est dans les forêts qu'on évoque sa présence, suivant la coutume virgilienne constante de ne pas séparer le poète du milieu où agit son art.

Les poètes bucoliques avaient bien choisi leur patron, et si Virgile voulait être le poète de l'écho, il avait raison d'élire l'Arcadie comme « climat » idéal de son imagination, d'errer sur le Ménale et dans les vallons du Lycée, à la suite de Pan. Pan était lui-même, en quelque sorte, le dieu de l'écho ; φιλευήχῳ Διόπανι, « au dieu Pan qui aime l'écho », telle est l'inscription d'un autel romain, à Caesarea Philippi[2].

Φιλευήχῳ Διόπανι. Est-ce une allusion à la légende de la nymphe Écho, aimée et poursuivie vainement par le dieu aux pieds de chèvre? Légende qui semble avoir été répandue surtout à partir de l'époque alexandrine et dans le monde romain, sans que les poètes qui l'ont citée l'aient d'ailleurs considérée autrement, à notre connaissance, que comme n'importe quelle histoire amoureuse — loin d'en faire découler aucune théorie sur la poésie. C'est le type de l'amour non payé de retour, comme dans la chaîne imaginée par Moschos[3] : « Pan aimait Écho, Écho aimait le Satyre, le Satyre aimait Lyda... » Le rapprochement, devenu quasi proverbial, de ces deux noms : Pan et Écho, a pu avoir une influence sur l'imagination de Virgile, ne serait-ce que pour faciliter son association constante : Pan — bucolique — écho.

Mais, avant l'histoire mondanisée et vidée de son sens, il y avait tous ces bruits confus, indéfinis, que l'on entend sur la montagne. « Le Ménale, dit Pausanias[4], est tout spécialement consacré à Pan, de sorte que les paysans d'alentour prétendent y ouïr la flûte de ce dieu. » Et Lucrèce, sans que nous puissions bien savoir s'il parle de croyances grecques ou de croyances latines[5] — mais le fond du folklore est de tous les pays — rapporte les mêmes traits, plus en détail, nous attestant que c'était surtout le phénomène de l'écho qui frappait ainsi les imaginations populaires. Les lieux où il se manifestait avec une netteté ou une fréquence particulières devenaient la demeure des chèvre-pieds. Ces craquements, ces rumeurs nocturnes qui brisent le grand silence des champs, ce sont les ébats des Faunes, et les paysans entendent de loin venir le

1. *Buc.*, II, 31.
2. *Corp. inscr. gr.*, 4538.
3. Moschos, *Idyl.*, VI, 1-3.
4. Pausanias, 8, 36, 8 : τὸ δὲ ὄρος τὸ Μεινάλιον ἱερὸν μάλιστα εἶναι Πανὸς νομίζουσιν ὥστε οἱ περὶ αὐτὸ καὶ ἐπακροᾶσθαι συρίζοντος τοῦ Πανὸς λέγουσι.
5. Son accent est celui de quelqu'un qui donne, simplement. des souvenirs personnels : *vidi*, au vers 581.

dieu Pan, avec sa flûte qui ne cesse de jeter aux échos la chanson des forêts :

Haec loca capripedes Satyros Nymphasque tenere
Finitimi fingunt, et Faunos esse loquuntur,
Quorum noctiuago strepitu ludoque iocanti
Affirmant uulgo taciturna silentia rumpi...
. . . .
Et genus agricolum late sentiscere, cum Pan
Pinea semiferi capitis velamina quassans,
Vnco saepe labro calamos percurrit hiantes,
Fistula siluestrem ne cesset fundere musam[1].

Pan et les divinités similaires, Faunes ou Satyres, suivant les pays, c'étaient, un peu partout, et de temps immémorial, les noms que l'on donnait aux forces de l'écho. Ils représentent encore ces forces dans la poésie virgilienne.

Lucrèce, rationaliste inconséquent, n'a pu s'empêcher de prendre plaisir en évoquant ces vieilles croyances ; c'était, toutefois, pour y opposer son explication scientifique. Mais — la poésie choisissant — Virgile n'a jamais témoigné qu'il connaissait les raisons savantes, et les contes mystérieux sont devenus l'une des données sur lesquelles il a développé son charme le plus raffiné. Oui, vraiment, y compris son nom : *silvestrem musam*, la poésie des *Bucoliques* a été exprimée une première fois par quelqu'un qui prétendait seulement reproduire des fables populaires.

Virgile était un poète érudit — et fier de l'être. Il interprétait aussi — et fréquemment les *Bucoliques* commencent les *Géorgiques* — cette poésie

« Qui du sol monte comme une sève »,

les dieux agrestes, qui assureraient le bonheur aussi sûrement que les connaissances les plus élevées[2], les superstitions locales même qu'il n'a pas dédaignées.

Joignons au texte de Lucrèce un autre, bien différent par son origine et par les sources vers lesquelles il nous oriente, et pourtant, lui aussi, d'accent si virgilien avant l'heure, et nous aurons, je crois, la meilleure idée des éléments qui ont pu s'unir dans l'imagination de Virgile, lorsqu'il associait indissolublement la poésie bucolique à l'écho. Dans l'*Hymne homérique*[3], Pan apparaît aussi comme « l'ami des bruits réso-

1. Lucrèce, IV, 584-593.
2. *Felix qui potuit rerum cognoscere causas !*
. . . .
Fortunatus et ille deos qui nouit agrestes,
Panaque, Siluanumque senem, Nymphasque sorores (*G.*, II, 489-493).
3. *Hymnes homériques*, XIX, 1-2 et 21.

nants » φιλόκροτον[1], et il fait vibrer, alentour, les échos au sommet des montagnes :

κορυφὴν δὲ περιστένει οὔρεος ἠχώ,

quand il chante, sur la flûte qu'il a inventée.

La date de cet hymne, que nous aurions besoin de connaître, semble bien l'époque alexandrine[2]. Rien n'est plus semblable à Virgile ; mais aussi c'est une notation isolée, en face de correspondances multiples chez le poète des *Églogues*. La poésie et l'écho sont inséparables, dès les premières œuvres de Virgile, des montagnes arcadiennes et de la flûte de Pan. Mais, si importante, si primordiale même, peut-être, que soit cette partie d'explication, l'explication ultime sera toujours : « *Parce que c'était lui.* » C'est Virgile lui-même, sans doute, avant tout, qui a été frappé par ce phénomène de l'écho, au temps des sensations de l'enfance, au temps des premiers essais poétiques de l'adolescence.

IV

La place que les manifestations de l'écho tiennent dans les *Églogues*[3] est, en effet, vraiment privilégiée.

Une preuve curieuse de l'intérêt et de la valeur poétique que Virgile attribuait à l'écho et à la résonance du paysage se trouve dans la VI[e] églogue. Parmi les épisodes mythologiques qu'il se plaît à évoquer, en un ou deux vers, comme des condensés d'épyllions, ce qu'il retient, pour trait caractéristique de l'histoire d'Hylas, ce sont les appels des matelots répercutés sur le rivage :

His adjungit Hylan nautae, quo fonte relictum
Clamassent, ut litus Hyla, Hyla, omne sonaret[4].

Deux lignes plus loin, l'histoire des Proétides, intercalée dans celle de

1. κρότος = bruit produit par le heurt d'un objet contre un autre.
2 Cf. J. Humbert, édition « Les Belles-Lettres ». Paris, 1936, p. 208-209.
3. Je dis dans les *Églogues* pour ne pas pousser plus loin ici. Dans les *Géorgiques*, dans l'*Énéide*, aussi, on peut dire qu'il n'est pas une voix, pas un son, un peu remarquables, qui ne soient accompagnés par leur répercussion dans la nature. Écoutons seulement le signal guerrier :

Tartaream intendit uocem, qua protinus omne
Contremuit nemus et siluae intonuere profundae ;
Audiit et Triuiae longe lacus, audiit amnis
Sulfurea Nar albus aqua, fontesque Velini... (*Aen.*, VII, 514-517).

Les précédents des *Bucoliques* nous ont appris ce que voulait dire Virgile quand il disait que la nature « entend ».
4. *Buc.*, VI, 42-43. L'effet est encore souligné par une prosodie exceptionnelle. Ni Théocrite ni Apollonios de Rhodes (*Argon.*, I, 1207 et suiv.), qui racontent en détail la disparition d'Hylas, ne prennent garde à ces possibilités d'écho.

Pasiphaé, tient en un grand vers sonore, où les mugissements remplissent la campagne :

Proetides implerunt falsis mugitibus agros[1].

Tenney Frank (*Vergil, a biography*, p. 96) suppose que tous ces mythes, indiqués dans la VI[e] églogue, représentent, plus ou moins allégoriquement, les sujets traités par Siron dans ses leçons ; l'histoire d'Hylas correspondrait ainsi à un cours sur l'écho.

En tout cas, le poète ne s'arrête nullement au phénomène physique, explicable, par exemple, par un choc des atomes. Mais, par un glissement insensible du naturel au merveilleux, qui est la marque de l'art virgilien, l'écho n'est que la première manifestation, le signe perceptible à tous, d'une immense sympathie de la nature et de la poésie, du pouvoir que le poète doit exercer sur la nature.

Horace a loué le « uates[2] » qui enseigne des prières et la morale aux adolescents de la cité. Pour Virgile, le poète n'agit pas seulement sur l'esprit humain ; il a aussi sa place et sa fonction, non moins sacerdotales, en face de la nature. Le poète *enseigne la nature* — c'est l'expression frappante de Virgile, la première fois où il a tenu à nous faire entendre l'écho — comme les dieux, comme la syrinx pénétrée d'un pouvoir divin, ont *enseigné le poète* :

Haec eadem docuit : « cujum pecus? an Meliboei[3]*?* »
Formosam resonare doces Amaryllida siluas.

Le faux poète, au contraire, celui qui n'est pas inspiré, son chant se perd :

... *Non tu in triuiis, indocte, solebas*
Stridenti miserum stipula disperdere carmen[4],

c'est-à-dire qu'il n'éveille pas d'échos dans les espaces dépouillés, comme ceux des carrefours.

Le poète reçoit donc l'inspiration des dieux et la communique à la nature. Car l'une de ses missions essentielles est d'élever la nature jusqu'à la poésie, pour son plus grand bonheur. C'est la béatitude de la nature d'apprendre les chants divins :

Omnia quae, Phoebo quondam meditante, beatus
Audiit Eurotas iussitque ediscere laurus[5].

1. *Buc.*, VI, 48.
Implere revient très souvent dans Virgile, probablement aussi souvent que *sonare* ou *resonare*. En ce cas, l'écho n'est pas absolument spécifié, mais il s'agit au moins de l'écho esquissé, par les résonances du son dans l'espace où il s'est fait entendre.
2. Horace, *Epist.*, II, I, 130-135.
3. *Buc.*, V, 87.
4. *Buc.*, III, 26-27.
5. *Buc.*, VI, 82-83. Noter la place de *beatus*, en « surjet », comme disent les techniciens de l'art des vers, c'est-à-dire mis en valeur.

Et lorsque Daphnis (encore une figure du poète puissant, prêtre et civilisateur, « vates » ou « mage ») atteint enfin le seuil éclatant de l'Olympe, au moment culminant de l'allégresse universelle, les montagnes, les rochers et les arbres lancent le poème triomphal : « Daphnis est dieu, Daphnis est dieu, Ménalque ! »

Ipsi laetitia uoces ad sidera iactant
Intonsi montes ; ipsae iam carmina rupes,
Ipsa sonant arbusta : « Deus, deus ille, Menalca[1]*!* »

Au terme de cette transfiguration de la nature, poursuivie par le poète, les rôles sont renversés : c'est elle, maintenant, qui s'adresse à lui, et le convie à chanter, à répéter la grande nouvelle qu'elle annonce. Mais déjà, de tout temps, il y avait réciprocité d'influence ; le poète, qui faisait vibrer la nature, n'était pas sans vibrer lui aussi, en accord avec tout le paysage boisé, au chant rauque des cigales :

At mecum raucis, tua dum uestigia lustro,
Sole sub ardenti resonant arbusta cicadis[2].

Tout se passe (pourquoi ne pas user d'hypothèses en histoire littéraire?) comme si, dans l'imagination de Virgile, autour d'une perception centrale, celle de l'écho[3], s'étaient associés des mythes, des sentiments, des rêves. Pouvons-nous, pour conclure, faire autre chose que les énumérer? Car qui pourrait affirmer l'ordre de leur venue? — Il y a le dieu de l'Arcadie et des paysages bucoliques, Pan, que le poète a vu « rouge du sang des baies[4] », mais qu'il s'est surtout représenté dans les forêts sonores, sur les monts pleins d'échos. Mais ni Pan ni après lui ceux qui se

1. *Buc.*, V, 62-64.
2. *Buc.*, II, 12-13.
Pour le sens de ces vers, assez diversement interprétés, cf. édition Heyne, Leipzig, 1830 : ... *i. e. me cantante, illis una stridentibus. Nam ita mecum accipere jubet ratio grammatica, quam hic illustrabo.*
G., I, 41 :

Ignarosque uiae mecum miseratus agrestes
mecum, qui eos miseror ipse...
..... etc..... etc.....

Buc., II, 31 :

Mecum una in siluis imitabere Pana canendo.
Vna mecum, qui ipse imitor.....

Heyne n'a-t-il donc pas vu que ses exemples, fort bien choisis, et ses rapprochements, décisifs en effet, conduisaient, « en bonne grammaire », comme il le veut, à une conclusion toute différente de celle qu'il en tire? — Dans chacun de ces exemples, *cum* associe *me* au *sujet* de la proposition : « Je plains les paysans... comme Auguste... » — « J'imiterai Pan..., comme toi » ; donc : « Je vibre au chant des cigales, comme les arbres. »
3. Dans sa thèse, originale et suggestive, sur *L'imagination auditive de Virgile* (Paris, 1908), X. Roiron, forcé de se limiter, a étudié, comme particulièrement intéressante, la série *sonare, resonare.*
4. *Pan, deus Arcadiae, uenit, quem uidimus ipsi*
Sanguineis ebuli bacis minioque rubentem (*Buc.*, X, 26-27).

font gloire de l'imiter, les poètes bucoliques, n'ont seuls le privilège de soulever les échos. C'est bien plutôt une caractéristique du pouvoir de la poésie. Apollon la possède, et son chant se transmet jusqu'aux étoiles du ciel :

Ille canit; pulsae referunt ad sidera ualles,
Cogere donec oues stabulis numerumque referri
Iussit et inuito processit Vesper Olympo[1].

Puis il y a un autre chanteur dont le nom, autant et plus que celui de Pan, est inséparable des forêts, sur lesquelles il possède, lui aussi, un pouvoir, pas tout à fait le même, mais peut-être analogue, et pareil dans son fond : c'est Orphée, et « la forêt qui le suit[2] », « Orphée dans les forêts », comme Pan est le dieu du Ménale, comme « Arion est parmi les dauphins[3] ».

Cette doctrine de l'écho, c'est-à-dire, si de la sensation et de l'image nous passons à l'idée qu'elles suggèrent et symbolisent à la fois, ce sentiment du pouvoir incantatoire de la poésie, était-ce là une de ces connaissances privilégiées qui assuraient le triomphe de Virgile et de ses amis, au temps des *Églogues* :

... *soli cantare periti Arcades?*

Marie DESPORT.

1. *Buc.*, VI, 84-86.
2. *Orpheaque in medio posuit, siluasque sequentes* (*Buc.*, III, 46).
3. *Orpheus in siluis, inter delphinas Arion* (*Buc.*, VIII, 56).

LA DIFFUSION DES CULTES ÉTRANGERS
DANS LE MONDE ROMAIN

Jérôme Carcopino, *Aspects mystiques de la Rome païenne.* Paris, L'Artisan du livre, 1941 ; 1 vol. in-16, 315 pages, avec quatre planches hors texte.

Dans les *Aspects mystiques de la Rome païenne*, brillante gerbe de cinq mémoires « qui ont paru, à des dates plus ou moins récentes, en diverses revues d'érudition, mais que rattachent les uns aux autres la parenté de leurs sujets, l'analogie de leurs méthodes et la convergence de leurs conclusions » (avant-propos, p. 9), nous retrouvons, avec une force persuasive qu'ont encore accrue et mûrie les années, cette verve originale, cette magnifique souplesse, cette dialectique pénétrante dont les précédents faisceaux d'études du même auteur, *Autour des Gracques* et *Points de vue sur l'impérialisme romain*, nous avaient déjà offert un si riche modèle (cf. *Rev. Ét. anc.*, 1929, p. 370-373, et 1934, p. 265-267).

Le premier fleuron du nouveau recueil a pour titre : « Le culte des *Cereres* et les Numides. » Qu'étaient ces divinités dont tout un ensemble d'inscriptions latines, relevées en Algérie et en Tunisie, atteste l'importance religieuse dans l'Afrique du Nord? Faut-il, avec Audollent[1], leur attribuer une origine indigène? Tel n'est pas l'avis du savant épigraphiste qui, sous toutes ses faces, a examiné le problème. Pour lui, ces déesses, qualifiées de grecques par des textes de Béja et de Djemila (p. 15), sont identiques aux deux Cérès de Syracuse, Déméter et Koré, qu'adoptèrent solennellement, en 396 avant Jésus-Christ, les Carthaginois, sous la pression d'un tragique désastre relaté par Diodore. Dans les temps qui suivirent, leur rayonnement s'étendit au delà des murs de la cité punique (p. 16).

Quand celle-ci fut anéantie, le culte des Thesmophores syracusaines officiellement importé par elle n'en continua pas moins à se propager en territoire berbère et ce sont les rois indigènes, ceux de la lignée de Masinissa, « qui ont entretenu la flamme sacrée » (p. 20). En effet, « ce grand chef avait, au travers de Carthage, son ennemie, et de Rome, son alliée, senti la supériorité, subi l'attrait de la civilisation hellénistique » (p. 21). On ne saurait donc s'étonner qu'un prince « dont la volonté transforma les Numides en agriculteurs et des steppes jusqu'alors stériles en vastes champs de céréales » (p. 22) se soit essentiellement soucié

1. *Mélanges Cagnat*, Paris, 1912, p. 359-381.

d'une religion agraire de la fécondité. Or, comme nous le montrent les témoignages épigraphiques, Déméter, en pays africain, c'est *Tellus* et Koré *Ceres* (p. 19).

Toutefois, étant donné que les documents relatifs aux *Cereres* se répartissent, dans leur immense majorité, « sur les siècles qui ont suivi l'ère chrétienne » (p. 20), une attestation positive, se référant à l'époque antérieure, augmenterait singulièrement la valeur des indices indirects et secondaires. « Aussi », nous dit notre historien, « ai-je cherché le texte probant et je voudrais établir qu'il se dissimule au détour d'une phrase de Salluste, qu'ont défigurée l'ignorance et l'étourderie des copistes » (p. 22).

Reportons-nous au *De bello Iugurthino*. Le chapitre 66, qui nous apprend comment fut massacrée à Vaga la garnison de Métellus, note que les conjurés avaient différé l'exécution du complot « *in diem tertium* ». Ce dernier mot, clair en apparence, contient, pour qui réfléchit sur les circonstances de l'épisode, une mention insolite qui ne résiste pas à l'examen. C'est ce que Jérôme Carcopino, dans la *Revue historique* de 1928, démontrait avec une logique pressante, si bien qu'en paléographe expert il restituait au manuscrit primitif la leçon « *in diem [C]er[er]um* ». Il eût fallu être un Béotien pour ne pas goûter une correction si ingénieuse. Mais, trop enclin, devant les données de la tradition littéraire, à conserver le *statu quo*, je m'étais institué l'avocat de la vulgate (*Rev. Ét. anc.*, t. XXXI, p. 104). Aujourd'hui que j'ai médité à nouveau les arguments lumineux de la plus éloquente des oraisons, je me fais un devoir, converti retardataire, de battre ma coulpe au tribunal de la pénitence.

Ayant recouvré de la sorte sa raison et son équilibre, le récit de Salluste nous fournit « le seul énoncé que nous possédions de la fête africaine des *Cereres*, et celle-ci cadre, à son tour, avec ce que nous pouvons entrevoir des Thesmophories syracusaines sur lesquelles elle a été modelée » (p. 27). Ce qui la caractérisait, c'était un mysticisme sexuel dont les pratiques en Numidie, comme en Grèce, en Sicile et à Rome, visaient, suivant les rites de l'orgie sacrée, à favoriser aussi bien la croissance des générations humaines que la bonne venue du blé qui lève dans les sillons.

Les belles pages historiques que je viens de résumer satisfont à la fois l'imagination et la science. Une étrange coutume de sensualité rituelle, « la nuit de l'erreur », décrite par Nicolas de Damas, y trouve place entre les sacrilèges du Punique Himilcon et les miracles de Santa Lucia, la martyre syracusaine.

A cette vaste fresque d'évocations colorées succède un bref tableau d'un caractère foncièrement sémitique. Il s'agit ici d'une survivance, proscrite et abolie par les Césars, de la sombre religion de Carthage : « Rome et les immolations d'enfants » (p. 39-48). Cinq stèles, jadis édi-

tées par Stéphane Gsell et dont son meilleur disciple pousse à fond le commentaire, se rapportent au « Saint Seigneur Saturne » (*Dominus Sanctus Saturnus*), désignation latinisée du Baal Hammon. Ces textes mentionnent un sacrifice, le *molchomor*, appelé d'un vocable punique signifiant une « offrande d'agneau » (p. 41). L'agneau, par la substitution d'une équivalence adoucie à des errements affreux, jouait le rôle de remplaçant : « *agnum pro vikario* » (p. 44 et 47). Dans la célébration du *molchomor*, le souffle de l'agneau, le sang de l'agneau, la vie de l'agneau (« *anima pro anima, sanguine pro sanguine, vita pro vita* ») servaient à l'accomplissement d'un vœu : « L'objet du vœu était d'obtenir le salut, c'est-à-dire la grâce de la vie pour qui la divinité avait commencé par décréter la mort » (p. 43). Quant au bénéficiaire du *molchomor*, c'est toujours un enfant, dont Saturne renonce à exiger l'immolation, se contentant de retenir, en son lieu et place, un agneau, à titre de victime compensatrice. Telle fut la manière dont la domination impériale transforma un abominable rite de sacrifice et l'inséra dans un moule romain, « pour l'honneur de l'humanité » (p. 48).

Passant du *molchomor* africain aux conquêtes orgiastiques de la Phrygie et s'étayant du livre de Graillot[1], le troisième mémoire étudie « la réforme romaine du culte de Cybèle et d'Attis » (p. 49-171). Ce fut en 204 avant notre ère que la Grande Mère anatolienne fut introduite dans la Ville et installée sur le Palatin, mais d'abord seule, et il fallut du temps pour que « son trouble compagnon », le bel adolescent mutilé dont la « passion » inquiétait la prudence des sénateurs, vînt à son tour partager cette apothéose officielle. Quand s'effectua la seconde étape de l'envahissement de Rome par la religion orientale? Une discussion chronologique extrêmement serrée, où les opinions divergentes des érudits modernes sont l'objet de l'examen le plus rigoureux, tranche la question. Conformément à l'assertion du Byzantin Lydus, élucidée par le rapprochement avec d'autres écrivains antérieurs, entre autres Ovide, Denys d'Halicarnasse, Suétone, Arrien, Tertullien, ce n'est pas à Claude II le Gothique, comme le voulait von Domaszewski, mais à son homonyme le troisième successeur d'Auguste qu'il faut attribuer l'intronisation d'Attis dans le Panthéon romain. Toutefois, si les fêtes d'Attis furent admises par lui au calendrier, sa politique, semblable à celle dont témoigne le *molchomor*, « prit soin d'en atténuer le caractère et d'en romaniser l'esprit » (p. 74).

A propos du sacerdoce de la *Magna Mater* asiatique, une erreur, souvent commise, est celle qui n'aperçoit pas la différence essentielle séparant galles et archigalles, alors que les galles, avec leur physique hétéroclite et leur accoutrement équivoque, « restent des Phrygiens, des étrangers, des barbares » (p. 77), tandis que l'archigalle est un véritable

1. *Le culte de Cybèle Mère des dieux à Rome et dans l'Empire romain*, Paris, 1912.

pontife, *summus sacerdos*, qui possède obligatoirement la cité romaine : « Si l'individualité des galles se perd dans l'ombre des ruelles où, par vague tolérance plus que par droit explicite, ils circulent en mendiants, l'archigalle émerge dans l'éclat des cérémonies publiques comme l'un des soutiens de l'Empire » (p. 80).

Il semblait naturel de voir dans l'archigallat une institution originaire de l'Orient. Mais telle n'est pas du tout la conclusion à laquelle aboutit la confrontation minutieuse de la tradition littéraire et du matériel épigraphique : « Avant que les Romains n'eussent adopté Attis, la prêtrise métroaque était peuplée de galles qui, sans disparaître après, ont néanmoins cessé à ce moment d'en faire partie. Et, inversement, l'archigalle, qu'elle ignorait avant l'Empire, apparaît pour la première fois dans le texte des *Fragments du Vatican*, qui remonte au principat de Claude » (p. 108 ; cf. p. 81).

C'est donc à Claude que nous revenons encore. Mais, avant de lui assigner définitivement une initiative religieuse que tant de présomptions font converger vers son règne, il convient d'écarter une objection chronologique. Pline, dans son *Histoire naturelle*, énumérant les œuvres du peintre Parrhasios, annexe à sa liste un « Archigalle », que plus tard l'empereur Tibère plaça dans sa chambre à coucher. La carrière de l'artiste datant de la période consécutive à la guerre du Péloponnèse, il en résulte que plusieurs siècles avant l'ère chrétienne l'existence d'un grand pontife du culte métroaque serait attestée déjà. Comment résoudre la difficulté?

Pas d'autre moyen acceptable, pour le témoignage de Pline comme pour le texte de Salluste, qu'une *emendatio critica*. Celle qui nous est proposée combine, avec une dextérité merveilleuse, les enseignements de la paléographie, les informations de l'histoire et les ressources de la critique d'art. Dans cette recherche de la graphie originelle, il importe que le mot grec contaminé par son passage en latin soit aussi voisin que possible du terme consigné dans nos manuscrits. Il importe aussi que la correction adoptée s'applique au genre du morceau acquis par le *cubiculum* impérial. Or, supposons qu'au lieu de l'accusatif « archigallum » la source de Pline ait indiqué « ἀρτίγαμον », soit « la nouvelle épouse », notre double desideratum se trouve satisfait. Rien, mieux que ce vocable, ne pouvait nous fournir « un titre qui convienne à ce tableau de boudoir, à cette peinture d'alcôve », évoquant le « Couché de la mariée » que la gravure de Moreau le Jeune, au XVIIIe siècle français, a popularisée » (p. 127).

Il faut maintenant observer que Suétone, dans la même chambre à coucher de Tibère, loge un Parrhasios qui représentait Atalante se complaisant aux baisers de Méléagre. Selon toute vraisemblance, l'héroïne de cette scène d'amour nous restitue le nom de cette Artigamos qui « s'avérait sans doute nouvelle mariée par la présence et par la tendre

attitude de son mari. Évidemment, les deux tableaux n'en font qu'un » (p. 133-134).

Entre autres preuves des appellations concurrentes dont usaient les Anciens pour désigner une seule et même réalité, Jérôme Carcopino cite la plus célèbre peinture d'Aétion. Pline se borne à la gratifier de mots vagues : « une nouvelle mariée remarquable par sa pudeur » (*nova nupta verecundia notabilis*). Lucien renchérit. Il décrit ses épousailles comme étant celles d'Alexandre et de Roxane. Mais cette allégation repose sur un anachronisme (p. 140).

Chemin faisant, dans sa magistrale randonnée à travers le royaume archéologique de Charles Picard, notre captivant novateur « éclaire d'un jour favorable la figure de Tibère à Caprée » (p. 144). Contre les médisances recuites de Tacite et les commérages libidineux de Suétone, il invoque le silence de Pline qui a ignoré les ignominies reprochées à l'empereur ou n'en a pas cru le premier mot : « Pas plus qu'on ne saurait accuser d'inconduite un amateur de Fragonard, ou de mauvaises mœurs les fermiers généraux qui ont donné leur nom à l'édition des *Contes* de La Fontaine, nous ne devons prêter l'oreille aux pamphlétaires dont Tacite s'est fait l'écho et auxquels Suétone accorda la publicité quasi officielle de ses biographies, pour la seule raison que Tibère, collectionneur, eut la faiblesse d'aimer des statues ou des peintures plus ou moins dévêtues, et qu'il a mis chez lui, à la place d'honneur, dût cette fantaisie lui coûter un million de sesterces, la *Nouvelle mariée* du galant Parrhasios » (p. 154).

Ce n'est pas tout. Outre qu'elle contribue à laver de ses pires souillures la mémoire du solitaire de Caprée, la vraie leçon du livre XXXV, chapitre 70, de l'*Histoire naturelle*, débarrasse notre tradition du seul exemple d'archigalle signalé dans un texte pour la période antérieure à Claude.

Tiré, lui aussi, des bas-fonds d'un injuste mépris, le neveu de Tibère reparaît aux dernières pages de l'étude sur Cybèle et Attis comme l'indéniable réformateur du culte métroaque à Pessinonte et à Rome. « Parvenu au pouvoir suprême en un moment critique de la vie morale de l'Empire, dans le désarroi des consciences et le choc des croyances qui de toutes parts venaient s'en disputer la possession » (p. 167-168), Claude, non content d'étendre partout la religion phrygienne, « s'efforça d'en rénover l'âme et, si l'on peut dire, d'en déplacer l'axe spirituel des rives du Sangarios à celles du Tibre » (p. 165).

Dans sa revision si neuve des grands procès de l'histoire (rappelons-nous l'examen du cas de Sylla et l'analyse des sentiments de César à l'égard de Cléopâtre), Jérôme Carcopino a résolument frappé d'interdit les routines courantes. La réhabilitation de Claude, déjà esquissée à propos de la Table claudienne de Lyon (cf. *Rev. Ét. anc.*, 1934, p. 267), acquiert cette fois une ampleur et une vigueur significatives. Nous voici

loin, non seulement de Sénèque et des élucubrations satiriques de l'*Apokolokynthose*, mais de la boutade, plus inoffensive, de Gaston Boissier, selon qui, l'élève de Tite-Live n'étant bon à rien, on avait fait de lui un historien.

Avec le quatrième mémoire, « Les origines pythagoriciennes de l'Hercule romain » (p. 173-206), nous abordons, guidés par les recherches de Jean Bayet, la série des migrations mythiques et cultuelles qui ont métamorphosé un héros grec en une divinité romaine. Ce n'est plus la Phrygie qui intervient entre les Sept Collines, mais l'Italie méridionale, et en particulier Crotone, cette Mecque du pythagorisme, qui, après les persécutions dont la secte fut victime, réussit néanmoins à exercer son influence par l'intermédiaire de Tarente (p. 192). Un rôle capital dans l'installation de l'Héraclès crotoniate à l'intérieur de l'enceinte sacrée du *pomerium* et dans la consécration de l'*Ara Maxima* au culte propagé par les pythagoriciens fut celui du censeur Appius Claudius. « Touché par la doctrine de l'Ordre » (p. 196), il prit, en 312 avant Jésus-Christ, « une initiative qui lui fut reprochée comme un sacrilège, mais dont la géniale audace inaugura la féconde politique d'assimilation à laquelle Rome restera fidèle jusque sous les Césars : il a ouvert l'État au héros étranger et à ses rites secrets ; mais il les a si intimement fondus dans l'harmonie de la cité que la légende même d'Hercule, décalque des contes achéens, s'est romanisée à son tour et que le Grand Autel a fini par absorber dans la Ville toute la vitalité de la religion héracléenne » (p. 205-206).

Le cinquième et dernier mémoire, « Sur les traces de l'hermétisme africain » (p. 207-314), s'attaque à un problème qui, dans le cycle parcouru par l'auteur, semble le plus obscur, le plus complexe et le plus épineux. Cette recherche hardie, passionnante comme tout déchiffrement d'énigme, gravite autour d'une curieuse découverte faite à Kherbet-Ouled-Arif, dans les ruines de l'antique Lambiridi. Là, en juin 1918, fut dégagé un tombeau dont l'enceinte quadrangulaire renfermait, entre autres vestiges, un sarcophage et une mosaïque. Le sarcophage, comme nous l'apprend l'épitaphe gravée en caractères grecs sur son panneau antérieur, avait reçu la dépouille de Cornelia Urbanilla, « morte à l'âge de 28 ans, 10 mois, 12 jours et 9 heures » (p. 214). La mosaïque, dans son médaillon central entouré de figures et d'inscriptions, représente deux personnages, de taille inégale, assis en face l'un de l'autre, le plus fort assistant le plus débile, comme un médecin dont la puissance bienfaisante apporte la souveraine guérison (p. 216 et 240).

Il s'agit bien, en effet, d'un sauveur. Mais quel sauveur? A quel ensemble de croyances faut-il recourir pour expliquer son rôle? Quels sont, « dans l'étonnant creuset intellectuel de l'Empire cosmopolite » (p. 233), les éléments dont s'inspirent ces génies anguipèdes qui soutiennent, entre des vases et des volatiles, l'*emblema* où se détache le groupe du

guérisseur aux passes magnétiques et de son miraculé? Enfin, si l'on confronte les inscriptions de la mosaïque avec celles du sarcophage, de quelle métaphysique dérive la mystérieuse idée de salut incluse en tête de l'épitaphe?

On ne saurait trop admirer l'enquête sagace et vraiment exhaustive à laquelle s'est livré, sur place et dans les maquis de l'érudition, notre vigilant gardien des antiquités de l'Algérie. Tout d'abord, il collige et commente les nombreux documents épigraphiques dont les formules, reflet de la doctrine d'Épicure, sont identiques à la légende inscrite sur la mosaïque de Lambiridi. Faut-il donc ranger Urbanilla dans la cohorte matérialiste des sectateurs d'un néant « où ils s'abîment avec joie » (p. 238)? Jérôme Carcopino ne le pense pas.

Alors, la scène du médaillon devrait-elle être interprétée « comme une allégorie chrétienne » (p. 246)? Pas davantage. Somme toute, la personnification à laquelle on se ralliera de préférence est celle d'Esculape, dieu sauveur, « que Celse essayait de grandir aux dépens du Christ » (p. 256). En Égypte, l'Asklèpios des milieux alexandrins où l'hermétisme a pris corps « passait pour l'intercesseur entre les humains et la divinité unique du Père céleste, et c'est lui, quand ce n'était pas Hermès, qui ouvrait devant eux les voies du salut éternel » (p. 258).

Quant à Urbanilla, « unie à Dieu par le privilège que confère la gnose d'Hermès, elle dédaigne, du fond de la tombe où son corps et ses sens tombent en poussière, les dangers dont la mort menace les autres » : σωθεῖσ[α] ἐκ μεγάλου κινδύνου (p. 283). Bref, conclut Jérôme Carcopino, « si quelque fils de Typhon acharné à aveugler les hommes n'a pas malignement égaré nos recherches, elles nous amènent à considérer la mosaïque et l'épitaphe de Lambiridi comme l'illustration fidèle, liturgique des livres hermétiques » (p. 285).

Puisque les hermétistes, remarque leur interprète (p. 277), réservaient une mission aux Muses, n'est-ce pas là une invite à se retourner vers cet autre exégète dont la thèse sur *Le culte des Muses chez les philosophes grecs* fut appréciée ici (*Rev. Ét. anc.*, 1937, p. 412-414)? A Pierre Boyancé de nous dire, en néo-pythagoricien, en néo-platonicien pour qui les spéculations abstruses des Anciens n'ont pas de secret, ce qu'il pense du scrupule de son maître.

Georges RADET.

BIBLIOGRAPHIE

Claire Préaux, *L'économie royale des Lagides*. Bruxelles, Fondation égyptologique Reine Élisabeth, 1939 ; 1 vol. in-4°, 646 pages.

Déjà, de nombreux travaux de Mlle Claire Préaux avaient solidement établi sa réputation d'helléniste et de papyrologue. C'est avec éclat que ce livre la confirme. Mais il ne manquera pas non plus de l'élargir, car il montre que l'auteur s'intéresse autant à la philosophie de l'histoire qu'à l'histoire elle-même.

Le titre définit à merveille, dans son esprit et son ampleur, le sujet traité. Ce sont les finances royales, les préoccupations fiscales des Ptolémées qui sont à sa base et font son unité. Mais, ces préoccupations ayant conduit les rois à une mainmise, totale en certains domaines, partout assez forte pour se traduire au moins par un contrôle, sur la vie économique de l'Égypte, le cadre proprement financier se trouve largement dépassé. De vastes zones de la politique économique des Lagides sont embrassées, et plus d'une échappée s'ouvre sur leur politique sociale. Parler d' « économie royale » n'est donc pas une promesse fallacieuse.

Afin de comprendre entièrement l'intention et le sens de ce titre, il est bon de signaler, en outre, que, si Mlle Préaux se place de préférence « à une époque où les papyrus sont assez nombreux pour fournir une image suffisamment détaillée : au milieu du IIIe siècle » (p. 25), elle n'a pas négligé l'importance et l'intérêt, ici exceptionnels, d'une évolution qui, en moins de trois siècles, fit du royaume fort, obéissant et productif de Soter et de Philadelphe la proie, riche encore, mais exsangue et anarchique, que se disputèrent les ambitieux de Rome. Elle a voulu suivre cette évolution, étudier le mouvement et la déformation des institutions autant que leur état et leur fonctionnement à l'apogée du royaume grec d'Égypte. L'entreprise était vaste et hardie ; elle a pourtant été menée à bonne fin, avec une maîtrise que les juges les plus sourcilleux s'empresseront de reconnaître.

On trouvera donc dans ce livre ce qu'on y attend tout naturellement : un exposé des institutions fiscales et économiques. Trente pages à peine traitent des dépenses royales : ce n'est pas là que s'affirme l'originalité de l'État lagide. Au contraire, l'étude des revenus occupe douze fois plus de place (p. 61-435). On devine en quelles innombrables rubriques elle se subdivise, combien elle fait apparaître de méthodes diverses et

ingénieuses mises en œuvre pour assurer au trésor royal une part des richesses qui sont créées ou qui circulent en Égypte. Mlle Préaux estime néanmoins (p. 426) que « la pauvreté de notre documentation » circonscrit ses investigations : « Connaissons-nous », se demande-t-elle, « la moitié seulement des prélèvements et des impôts qui faisaient la fortune des Lagides? » Cette question, où il entre assurément une part de boutade, se justifie pourtant par l'état de nos sources, au total très capricieusement réparties, et par ce qu'elles nous font apercevoir de la puissance d'une royauté, de la perfection d'une administration, de la souplesse d'une imagination fiscale auxquelles on chercherait vainement des rivales dans l'Antiquité.

Dans cet exposé, Mlle Préaux fait preuve d'une information dont la richesse paraît inépuisable. Mais elle a l'art de dominer son ample, foisonnante et complexe matière. Elle n'hésite pas, lorsque cela lui est indispensable, à discuter un texte ou une interprétation, mais sans jamais s'y attarder. De même, au lieu de détailler les sources et la bibliographie d'une question, elle renvoie opportunément à une étude récente — les plus fréquemment utilisées de la sorte sont les articles *Monopole* et *Sitos* de Fr. Heichelheim dans le Pauly-Wissowa — qui peut fournir les précisions utiles. Elle se consacre ainsi à l'essentiel, un essentiel allégé des servitudes de l'érudition trop technique, mais qui n'en demeure pas moins très charnu et savoureux, comme en font foi les soixante-dix pages finales consacrées à la bibliographie et à trois *indices*, des mots grecs, des sujets traités et des sources. Un procédé d'exposition souvent et très heureusement appliqué consiste à traduire un texte bien choisi et à le commenter rapidement, afin de rendre sensible le fonctionnement de l'institution étudiée. L'attention du lecteur ne manque pas, d'ailleurs, d'être attirée sur les problèmes en suspens comme sur les diversités régionales et sur la différence des traitements réservés aux différentes classes sociales. Ainsi, ce chapitre, nécessairement rapide, malgré sa longueur, demeure remarquablement scrupuleux et suggestif.

La dernière partie du livre (p. 436-570), intitulée « fonctionnement de l'économie royale », a pour but principal de montrer les raisons et le mécanisme de la décadence des finances lagides et, ce qui est identique, de la vie économique de l'Égypte. C'est là que s'affirme surtout la rare puissance de synthèse, de réflexion philosophique et d'enchaînement logique qui est celle de Mlle Préaux. Rare en soi, et singulièrement chez une femme. Rare aussi dans un domaine que l'érudition parsème de ses chausse-trapes et où elle est prompte à ligoter le plus hardi penseur. Les idées, ici, souvent encore appuyées sur des textes significatifs, s'organisent en un vaste ensemble, dont le critique ne peut prendre en défaut l'intelligente compréhension ni l'agencement lucide des causes et des effets. Sur les concessions toujours plus étendues de terres et de

droits aux clérouques et au clergé, sur l'ἀναχώρησις des paysans et l'ὀλιγανδρία qui en est la conséquence, bien des choses étaient déjà classiques. Beaucoup plus neuves et particulièrement fortes sont les pages qui étudient le passage aux baux forcés, à la responsabilité solidaire du village, à la répartition et à la perception des fermages par de simples particuliers qui en ont fait l'avance au trésor royal. Non moins neuves et fortes sont celles qui examinent certains aspects des rapports du souverain avec ses fonctionnaires et de ceux-ci avec les administrés. Mlle Préaux y montre, avec précisions et faits à l'appui, l'impossibilité d'empêcher un fonctionnaire pécuniairement responsable du paiement des impôts et fermages dans sa circonscription, comme l'était le fonctionnaire inférieur, de commettre des abus de pouvoir — l'inefficacité des « admonitions » par lesquelles le roi et les hauts chefs de l'administration prêchaient, non pas en raison de doctrines morales, mais dans le seul intérêt économique et fiscal du souverain, la « philanthropie » à leurs subordonnés qui vivent dans la hantise de leur ruine personnelle — la multiplication des actes arbitraires malgré l'aggravation des peines qui les sanctionnent — la concentration des pouvoirs aux mains des fonctionnaires supérieurs et notamment des stratèges — la tendance à la vénalité et à l'hérédité des charges. Ainsi, dans le comportement des fonctionnaires comme dans la responsabilité collective des villageois, l'Égypte lagide paraît subir sur son déclin une évolution rapide qui la conduisait à ce qui sera plus tard le sort de tout l'Empire romain ; « mais, entre la décadence des Lagides et le Bas-Empire, s'insère la forte politique augustéenne » (p. 513). Ces quelques idées ne sont signalées ici qu'afin de montrer par un exemple la densité et l'intérêt de développements pleins de substance que risque de trahir un résumé hâtif. Bien d'autres auraient été aussi probantes.

C'est dire le haut mérite de cet ouvrage, la vigoureuse impression qu'il produit sur le lecteur attentif et réfléchi. Pourtant, les qualités mêmes qui sont précieuses pour une telle synthèse ne vont pas sans dangers et, de fait, il semble qu'on discerne, dans cette *Économie royale des Lagides*, la trace de deux tendances, d'ailleurs liées l'une à l'autre : d'une part, tendance à l'abstraction, penchant pour un vocabulaire[1] éloigné du réel vivant qui demeure la matière unique de l'histoire ; d'autre part, tendance à la systématisation, à la généralisation de petits faits qui ont

1. Des préoccupations plus spécialement juridiques se traduisent par l'emploi de néologismes, tels *prester*, *acter*, dont la nécessité n'est pas évidente. — Puisque je touche ainsi à la forme, qui, ferme et drue, n'est souvent pas inférieure à la pensée, je me permets quelques remarques. Les tournures *avertir*, *se souvenir*, *s'assurer*, *avoir la preuve*, *un indice de ce que...*, fréquemment employées, sont fâcheuses. La présentation matérielle du livre est hors de pair et la correction des épreuves a été presque parfaite : toutefois, on eût pu unifier certaines graphies et, par exemple, *Sérapeum*, *Sarapeum*, etc. Quelques fautes d'impression subsistent. — Un index des noms propres anciens ou leur introduction en plus grand nombre dans celui des sujets traités eût rendu bien des services.

l'avantage de s'accorder avec un raisonnement logique. Tendances faibles encore, il faut le reconnaître, ou du moins opportunément maîtrisées et disciplinées dans ce livre : puisse-t-il en être toujours ainsi dans les travaux ultérieurs qu'après cette belle réussite Mlle Préaux doit à l'histoire de l'Égypte grecque et romaine !

André AYMARD.

Sir George Hill, *A History of Cyprus*, volume I : *To the Conquest by Richard Lion Heart.* Cambridge, University Press, 1940 ; 1 vol. in-8°, xviii + 352 pages, XV planches hors texte et 2 cartes sur dépliant.

Sujet passionnant de prime abord — car cette île, lieu de passage et objet constant de convoitise pour ses voisins, a subi les influences les plus diverses tout au long de son histoire, et il importe de voir comment elle a réagi ou s'est laissé dominer — mais sujet décevant, au moins tant que les recherches locales n'ont pas dépassé le présent stade, car, si l'investigation la plus patiente permet de glaner une foule de menus faits ou renseignements épars dans le butin des fouilles ou des passages d'auteurs, souvent sujets à caution, le résultat ne forme point un tout aux contours nets et consistants ; c'est un agrégat de données fragmentaires et, pour certaines époques, insipides. Trop souvent aussi l'on se demande si tel objet exhumé est le produit d'une industrie locale ou un article d'importation. Ajoutons que la variété grande des civilisations qui ont mis leur marque, pour nous imprécise, sur ce carrefour exige d'un historien que ce programme attire, des compétences multiples et de tout ordre. Sir George Hill, qui s'est intéressé à ces problèmes depuis plus de trente ans, se retranche modestement derrière le concours de ses confrères (MM. Sidney Smith, Nock, Tarn, Mitford, Anderson, Norman Baynes et Brooks) ; mais la lecture sur épreuves de ses chapitres, qu'ils ont faite respectivement, n'a pu fournir qu'un contrôle et un appoint à une rédaction de premier jet qui est son œuvre propre, et une érudition aussi vaste méritait d'être aussitôt soulignée.

Après un bref développement sur l'âge de pierre, l'auteur constate que les vestiges de l'âge du bronze révèlent bien quelques rapports avec l'Assyrie et l'Égypte, mais surtout des relations avec la côte syrienne. Les poteries attestent une certaine imitation du mycénien ; toutefois, un style local persiste, et une pénétration mutuelle aboutit à ce qu'on nomme le géométrique cypriote. Amené à discuter sur le sens des termes géographiques contenus dans les documents égyptiens, il admet qu'*Asy* ou *Aseby* et, d'autre part, *Alashiya* désignent réellement Cypre. Il est probable que les Hittites ont asservi au moins une partie de l'île ; mais toutes les dominations sur elle avaient grand'peine à se maintenir de façon un peu durable. La question de l'écriture soulève de sé-

rieuses difficultés : on distingue le cypro-minoen (ou -mycénien) et un syllabaire cypriote d'origine hellénique adapté à une langue qui n'était pas le grec.

L'exploration des nécropoles projette habituellement quelque lumière sur les conceptions et les pratiques religieuses. Il semble qu'il y ait eu, dès le troisième millénaire, un culte du dieu taureau, associé à des serpents, et un culte de la fertilité ayant la colombe pour symbole — analogie bien nette avec la Crète. A l'âge du fer, on vénère une pierre noire sacrée, posée au-dessus de la chapelle. Des sacrifices sanglants sont offerts au dieu taureau ; ultérieurement, on sacrifie un taureau emblématique. Les lieux de culte regorgent d'une foule de figurines en terre cuite, d'un type très particulier, qui représentent les dédicants ; certains sont armés : le dieu de la fertilité était donc en même temps, sans doute, un dieu de la guerre. Le passage de la phase thériomorphique à la phase anthropomorphique semble marqué par la présence de monstres, des taureaux à avant-corps humain ; la transformation complète a dû se faire vers le VIIe siècle ; on vénère alors une déesse-mère, caractérisée par l'Aphrodite de Paphos, et une sorte de Zeus. Il y eut aussi, naturellement, un culte des morts, avec sacrifices humains introduits peut-être par les colons grecs.

A quand remonte leur colonisation? Des Achéens ont dû l'inaugurer entre 1400 et 1200 ; en tout cas, entre 1200 et 1000, une nouvelle civilisation se reflète dans les vestiges de constructions et les débris céramiques. Elle est contaminée par l'élément phénicien ; l'expression courante *gréco-phénicien* traduit l'embarras où l'on se trouve de distinguer entre les importations des rivages voisins et les articles faits sur place, par des Cypriotes *ou* des Phéniciens. Cette action phénicienne, inconcevable jusqu'à l'an 1000, n'est point prouvée avant 800. Comme fondations phéniciennes, on peut sûrement citer Citium ; Idalium et Amathonte ne sont que des exemples probables.

Les inscriptions des rois Sargon, Sennachérib et Esarhaddon mentionnent des conquêtes certaines en Cypre, mais sur quels points? Les noms de localités qui s'y lisent n'ont pu être sûrement identifiés. Après la chute de Ninive (612), à la domination assyrienne succède l'égyptienne ; elle fut courte. Cypre avait été d'emblée favorable aux Perses, qui ne lui imposèrent aucun satrape et laissèrent subsister les dix royaumes insulaires — celui de Salamine était de beaucoup le plus important. Ils furent impliqués dans les difficultés qui s'élevèrent entre l'Hellade et les Achéménides. Sur le célèbre Évagoras, sur l'époque hellénistique, notre information est assez ancienne, reposant avant tout sur les textes littéraires et sur des inscriptions déjà commentées ; Sir George Hill a pu la compléter pour quelques détails, grâce à sa grande expérience de numismate. On jugera très neuf et personnel le chapitre sur l'activité intellectuelle en Cypre avant l'époque romaine : mouve-

ment littéraire presque inconnu de nous, mais qu'on présume insignifiant ; l'architecture ne devait guère briller jusqu'à l'époque byzantine ; sur des chapiteaux s'exerce une fantaisie déréglée : tel celui de Salamine, où s'harmonisent si mal l'atlante et les protomes de taureaux (celles-ci, selon l'auteur, ne dérivent pas forcément d'une influence perse ; j'ai peine à le croire) ; le décor du sarcophage d'Amathonte est un mélange d'assyrien, de phénicien et de grec. Évagoras favorisa de tout son pouvoir l'influence hellénique, au détriment peut-être de quelque originalité locale. On constate en tout cas un remarquable développement de la terre cuite ; le tissage national jouissait aussi d'une réputation dont nous ne pouvons être juges.

Sur Cypre province romaine il restait peu à découvrir ; l'histoire de l'île offre désormais un intérêt décroissant. Dans le haut Moyen-Age, elle a une situation singulière et indéterminée, payant un tribut à la fois aux Arabes et aux Byzantins. Les sources documentaires sont abondantes, surtout celles qui se rapportent à des faits de guerre, répétés autant que fastidieux (Cypre était alors un lieu de rassemblement et de départ pour des expéditions contre les régions circonvoisines), ou nous renseignent sur les évêchés et les monastères — des noms, et rien de plus.

Beau livre au total, d'une prodigieuse information.

Victor CHAPOT.

Eugenio Manni, *Lucio Sergio Catilina* (Biblioteca di cultura, 16). Firenze, « La Nuova Italia » editrice, s. d. [1939-XVII] ; 1 vol. in-8°, 265 pages.

Cet ouvrage consciencieux, comme l'atteste la longue discussion des sources, qui remplit, à la fin, à peu près un cinquième des pages, n'est pas le premier essai de réhabilitation de Catilina qui ait vu le jour. M. Carcopino, dans son *Histoire romaine*, en avait déjà utilisé plus d'un ; il n'avait pu connaître le livre de V. Pareti (1935) ; celui-ci ne sera sans doute pas le dernier — si l'on continue de vouloir porter sur tous les figurants de l'épisode un jugement exact de moralité. M. Manni le dit lui-même (p. 215) : entre les divers auteurs de l'Antiquité qui en ont traité peu ou prou, il y a une analogie symptomatique dans l'exposé des faits, diversité surtout dans leur interprétation. Et cela tient aux tendances fort tranchées de ceux qui en furent contemporains : adversaires de César (écrivains demeurés inconnus) ou de l'oligarchie (Salluste, suspect à bien des égards), ou simple apologiste de soi-même (Cicéron). Mais alors nous sommes fondés à tenir peu de compte de ces interprétations antiques et à partir des faits seulement. Par malheur, ils sont troubles, comme l'est elle-même toute cette triste époque. Il y a des protagonistes d'audace et de talent ; tous ont un fond d'égoïsme et d'hypocrisie, derrière une façade de respectabilité qu'ils cherchent à se donner.

L'auteur trouve sympathique (p. 49) le programme de Catilina, tel qu'il ressort des déclarations que lui prête Salluste. Évidemment, il y avait lieu d'agir en faveur des masses opprimées et tous les fauteurs de réformes ne pouvaient être que du parti populaire. Mais annihiler le Sénat pour rendre le peuple maître quand on songe à ce qu'était, à la fin de la République, ce peuple romain, corrompu par ceux-là mêmes qui le dominaient, c'eût été une faute — que le principat ne devait pas commettre. M. Manni attache une importance toute spéciale au serment des conjurés, à ce rite dont ils l'accompagnèrent, inspiré du culte de Mâ-Bellone : le sang humain qu'ils absorbèrent ensemble devait leur donner des forces divines pour réussir dans leurs projets et prévenir entre eux les trahisons. Salluste en parle d'un ton plus détaché, et ce deuxième résultat ne fut même pas atteint ; on le voit par le rôle de Lentulus et la scission qui se produisit entre Catilina en fuite et ceux qui restèrent à Rome. M. Manni doit admettre qu'il y eut de bonne heure des défiances parmi les conjurés. Ses critiques à l'égard de Cicéron sont fondées, mais ne sont pas nouvelles ; il est beaucoup plus favorable à César, dont il ne paraît pas avoir reconnu l'extrême duplicité, aussi marquée que celle de Crassus. Au fond, durant ce siècle sinistre, je crois bien que chacun, Catilina compris, jouait simplement son jeu personnel ; peut-être celui-là n'était-il pas tellement pire que les autres !

Victor CHAPOT.

W. Deonna, *Le mobilier délien* (*Exploration archéologique de Délos*, fascicule XVIII). Paris, de Boccard, 1938 ; 1 vol. de texte grand in-4° de 406 pages, avec 452 dessins au trait dans le texte et 1 album de 113 planches en phototypie de même format.

Il est fort rare que les fouilleurs, quand ils présentent au monde savant des villes ou des sanctuaires d'époque grecque, fassent dans leurs publications une place suffisante aux petits objets de la vie courante : l'architecture, la sculpture ou les inscriptions retiennent avant tout leur attention ; aussi faut-il savoir beaucoup de gré à M. Deonna de nous avoir procuré un tableau aussi complet que possible[1] de tout le mobilier trouvé dans les ruines de l'antique Délos. On verra sans peine en parcourant le volume comment ces menus témoins illustrent de la façon la plus concrète la vie menée par les habitants de la ville ou les dévots du sanctuaire ; l'ouvrage rendra le plus grand service non pas seulement à ceux qui s'intéressent aux détails matériels d'une civilisation que nous

1. Trop complet, dirais-je même ; il s'y trouve des monuments qu'on ne chercherait peut-être pas dans le « mobilier » : c'est le cas du grand ex-voto de Karystios, près de la chapelle de Dionysos, pl. 875. Les ex-voto aux dieux médecins figurant des parties du corps — ou ceux, qui n'ont rien de médicaux, ornés des deux oreilles de la divinité (p. 216 et suiv.) — surprennent aussi dans ce catalogue.

connaissons surtout par les manifestations de sa vie publique, mais aussi aux fouilleurs souvent fort embarrassés sur le chantier pour expliquer l'usage des pièces qu'ils exhument et qu'ils sont enclins par la suite à négliger. — Mais ce qui fait surtout, appliquée à des objets de Délos, l'intérêt de cette étude, c'est qu'on peut à chaque instant mettre les monuments figurés en rapport avec les noms d'objets que nous ont conservés les nombreux « inventaires » gravés sur la pierre [1] ; par là, l'ouvrage s'adresse aussi aux philologues, qui ont de la peine à découvrir le sens exact des mots désignant des objets, et si je puis, en terminant, formuler un regret, c'est de ne point voir, à la fin de l'abondant catalogue, un index des noms grecs, muni, le cas échéant, de renvois aux planches, qui faciliterait, pour ceux qui travaillent sur les textes, la consultation du vaste dossier.

Fernand CHAPOUTHIER.

Natan Valmin, *The Swedish Messenia Expedition* (*Acta reg. Soc. Lund.*, XXVI). Lund, C. W. K. Gleerup, et Paris, E. Droz, 1938 ; 1 vol. in-4°, xvi + 484 pages, avec 7 plans, 32 planches en phototypie, 5 planches en couleurs et 100 figures dans le texte.

Dans un copieux ouvrage abondamment illustré, M. Natan Valmin nous expose le résultat des fouilles poursuivies depuis 1926 par la mission suédoise en Messénie. Cette publication définitive reprend les études qui avaient paru dans le *Bull. Soc. Lund* [2]. L'essentiel du volume est consacré à l'exploration de l'acropole préhistorique de Malthi. C'est cette partie qui retiendra principalement notre attention ; mais nous devons signaler, à la fin du livre, l'étude très détaillée du temple de Pamisos à Haghios Floros et la description de la mosaïque romaine à sujet dionysiaque de Koroni, sans oublier la note de Mme Lita Valmin sur quelques monnaies byzantines du site.

Sur la colline de Malthi, identifiée par M. Valmin comme l'emplacement de l'antique Dorion, un ensemble de ruines préhistoriques d'un très grand intérêt a été découvert, à l'intérieur d'un vaste mur d'enceinte circulaire. Avec la conscience et même la patience auxquelles nous ont habitués les archéologues « nordiques », M. Valmin étudie les restes des différentes cités qui se sont succédé sur l'acropole depuis le néolithique jusqu'à l'invasion dorienne, décrit le mobilier recueilli et s'efforce de

1. Ces « comptes de hiéropes » ou « inventaires athéniens », après quelques publications partielles dans le *Bull. Corr. hell.* ou ailleurs, ont tous été repris dans les *Inscriptions de Délos.* C'est à cette publication dernière que les renvois doivent être faits ; l'auteur y renvoie parfois, mais non point de façon systématique.

2. 1926-1927, p. 53 et suiv. ; 1927-1928, p. 190 et suiv. ; 1935-1936, p. 1 et suiv. ; 1936-1937, p. 29 et suiv., 133 et suiv., etc.

reconstituer l'histoire du site dans ses rapports avec les grands courants de la civilisation préhellénique [1]. Les principales découvertes des fouilles : « palais », « sanctuaire de l'Aphrodite de Malthi », « sanctuaire de la double hache », magasins et sanctuaire du « culte des tombes », fournissent autant d'occasions d'étudier les relations entre Malthi et les centres préhistoriques les plus importants : Argolide, Crète, Cyclades, Asie Mineure.

La vue la plus neuve, mais peut-être la plus contestable, est celle qui voudrait rattacher Malthi à une civilisation spécifiquement « adriatique ». Les traits caractéristiques en seraient la forme absidiale des demeures et l'usage d'une classe de poterie spéciale, tantôt unie et tantôt incisée, que M. Valmin baptise « Adriatic ware ». Cette culture, aussi ancienne que le néolithique, subsiste à l'Helladique Ancien, à côté des formes habituelles à cette époque, et elle présente plus d'une affinité avec la civilisation mésohelladique qui suivra. On serait donc fondé à supposer l'existence d'une population première, venue du Nord, dominante au néolithique et à l'Helladique Moyen, soumise, mais non pas exterminée, lors des invasions méditerranéennes de l'Helladique Ancien et du Mycénien. La théorie est ingénieuse et peut correspondre pour une part à la réalité, mais M. Valmin se laisse parfois entraîner à tout expliquer par cette culture « adriatique [2] ».

On pourra penser aussi que les réflexions si suggestives (p. 178-180) sur la religion de cette acropole où se mêleraient les croyances de deux groupes sociaux — les seigneurs conquérants habitant des mégarons et rendant un culte à la double hache, les populations indigènes fréquentant le marché et réservant leurs adorations à Aphrodite — sont fondées sur une base un peu fragile : la hache de bronze qui nous est présentée ressemble plus à un outil qu'à un emblème du culte ; quant à l'Aphrodite, nous y verrions plus volontiers une amulette qu'une idole [3]. De même, les analogies que le fouilleur signale (p. 126 et suiv.) entre le dispositif des tombeaux à la porte d'entrée de l'enceinte et le cercle des tombeaux à Mycènes prêteraient facilement à d'importantes déductions historiques sur le chemin suivi par les Achéens avant de s'établir en Argolide, si les constatations sur lesquelles prendrait appui cette thèse ne semblaient un peu frêles pour l'étayer.

1. Compter un à un tous les tessons de chaque couche, multiplier les références stratigraphiques lors même qu'elles prouvent seulement le bouleversement du terrain, indiquer le nombre des tessons dont chaque vase est reconstitué, tout cela nous paraît d'une méthode parfois un peu puérile et d'autres que M. Valmin risqueraient de se laisser prendre au détail pour ne pas voir l'ensemble.

2. Ainsi lorsqu'il donne une origine « adriatique » au *squat jug* (p. 306).

3. A la page 113 n. 1, l'auteur compare quelques gradins du compartiment B 64 au « small house-sanctuary of the Snake-goddess at Knossos » ; il semble avoir fait confusion entre les « Temple Repositories » du quartier Ouest, qui ne contiennent pas de degrés, et le sanctuaire domestique de l'aile Est, qui ne renferme pas de déesse aux serpents.

Ces quelques remarques sont loin de diminuer l'intérêt du livre qui fait grand honneur à M. Valmin et mérite de prendre place, à côté de la publication récente d'Asiné, parmi les beaux ouvrages d'archéologie que nous devons à la Suède.

Fernand CHAPOUTHIER et Henri van EFFENTERRE.

The Excavations at Dura-Europos, conducted by Yale University and the French Academy of Inscriptions and Letters : Preliminary Report of the Seventh and Eighth Seasons of Work (1933-1934 and 1934-1935), edited by **M. I. Rostovtzeff, F. E. Brown** and **C. B. Welles.** New Haven, Yale University Press ; London, Humphrey Milford, Oxford University Press ; Leipzig, Otto Harrassowitz ; Prague, Kondakov Institute, 1939 ; 1 vol. in-8°, xxiv + 461 pages avec 86 figures dans le texte, 1 frontispice et 57 planches hors texte, dont 7 en couleurs, plan sous pli spécial à la fin du volume.

L'exploration de Doura continue de nous éblouir par l'abondance de ses succès[1]. Les fouilles exécutées au cours des deux campagnes de 1933-1934, 1934-1935, et que décrit le nouveau rapport, ont amené la découverte de cinq temples nouveaux, tous, à l'exception d'un, celui de la nécropole, identifiés de façon indiscutable par les inscriptions, les reliefs ou les fresques retrouvés *in situ* parmi les ruines. Chacun d'eux a son histoire ; les fouilleurs ont pu en indiquer les moments essentiels à l'intérieur du cercle des murailles qui s'échelonnent du IIe siècle avant notre ère au IIIe siècle après ; les principaux documents concernent le IIe et le IIIe siècle de notre ère, si instructifs pour le mélange qu'on y discerne des vieilles traditions méditerranéennes et des influences orientales. Un sanctuaire de Mithra (p. 62-134), une chapelle d'Adonis (p. 135-179), un temple de Zeus Theos (p. 180-217), un temple des deux « Gad » de Palmyre et de Doura (p. 218-283), un temple de Zeus Kyrios (p. 284-309) : l'énumération de cette suite suffit à marquer les origines diverses des courants de civilisation qui ont traversé la vieille cité tour à tour séleucide, parthe et romaine. Les noms sémitiques se mêlent dans les textes à des expressions du formulaire grec, témoin ce Thaisamsos (p. 169) qui élève dans le sanctuaire d'Adonis un autel, ἐφ' ᾧ [τ' ἔξε]ι χαρπῶσαι κατ' αὐτὸ[ν] τῷ αὐτῷ θεῷ κατ' ἐνιαυτόν : à travers cet hellénisme décadent on retrouve de vieilles formules rituelles remontant au lointain passé de la Grèce.

Le souvenir de légendes et de traditions artistiques différentes n'est pas moins sensible dans l'iconographie : les auteurs ont bien montré

1. Sur les campagnes précédentes, cf. *Rev. Ét. anc.*, 1932, p. 72 ; 1934, p. 138-139 ; 1935, p. 357-358 ; 1937, p. 55-56.

(p. 201) que le type de Zeus Theos s'explique tout autant par les traditions iraniennes que par celles de l'Orient gréco-latin ; la fresque du Mithra chasseur — si heureusement fixée par le talent de Herbert J. Gute (pl. XV) — fait penser à de belles miniatures persanes ; ailleurs, comme sur les bas-côtés de la chapelle de Zeus Theos, où est observée de façon si impeccable la loi de la frontalité, on songe plutôt à des décorations byzantines. Sur ces courants multiples, on trouvera consignées dans le volume bien des observations pénétrantes.

Je voudrais pour ma part signaler ici deux remarques, touchant l'iconographie gréco-romaine, qui m'ont été suggérées par deux des monuments publiés. L'un des bas-reliefs du Mithraeum (pl. XXIX) présente l'image du Mithra tauroctone entre deux symboles astraux : à droite apparaît une grosse rosette ; à gauche, un croissant contenant dans ses cornes une rosette plus petite ; les savants éditeurs, F. Cumont et M. I. Rostovtzeff, font remarquer à leur sujet (p. 100) : « Observe on the smaller relief the substitution of two symbols for the usual busts of Sol and Luna, the crescent moon and perhaps the Venus star to the left and the solar rosette to the right. » Ce qu'il convient d'ajouter, c'est que cette image substituée a une valeur *rigoureusement identique* à la première : le croissant surmonté de l'étoile ne désigne que la lune[1]; le sculpteur n'a pensé à gauche qu'à Luna comme il n'a pensé à droite qu'à Sol.

Ma seconde remarque concerne le bouclier peint si intéressant, qui nous présente, en plein IIIe siècle, sur les bords de l'Euphrate, l'image d'une *Ilioupersis* (pl. XLII) : le décorateur a représenté, dans le même orbe, l'entrée du cheval à Troie et le massacre des Troyens affalés sur des coussins. Or, en haut de la scène, apparaît une figure de femme semblant stimuler les Grecs et levant de son bras droit un objet indistinct : l'éditeur, C. Hopkins, a pensé (p. 347) à Hécube ou à Cassandre — mais je m'explique mal leur attitude — ou encore à une Victoire — personnage allégorique qui me paraît peu à sa place dans une scène réaliste. Ce que je voudrais indiquer, c'est qu'une femme, dans cette même attitude — mouvement vif vers la gauche, bras droit levé — apparaît en haut d'une *Ilioupersis* sur une fresque de Pompéi[2]; on s'accorde à y reconnaître la figure d'Hélène, qui, selon une version que nous ont conservée Virgile, Tryphiodore et les Gnostiques, aurait par le feu de sa torche appelé les Grecs à l'attaque de la ville endormie et ouvert à Ménélas et à Ulysse la chambre où reposait Deiphobe[3]. Sa présence sur le bouclier de Doura attesterait, à la limite orientale du monde gréco-romain, la vogue des épisodes troyens chantés par Arctinos ou

1. Cf. mes remarques dans *Les Dioscures...*, p. 118-119 et n. 6.
2. Cf. Méautis, *Les chefs-d'œuvre de la peinture grecque*, fig. 39.
3. Cf. Preller-Robert, *Griech. Mythologie*, II, 3, 2, p. 1253 et n. 3.

Stésichore et dont jusqu'ici nous suivions mieux l'expansion vers l'Ouest et l'Italie.

Fernand CHAPOUTHIER.

Wilhelmina van Ingen, *Figurines from Seleucia on the Tigris* (*University of Michigan Studies*, Humanistic Series, vol. XLV). Ann Arbor, The University of Michigan Press, London, Humphrey Milford, Oxford University Press, 1939 ; 1 vol. in-4°, XXI + 374 pages, avec 93 planches en phototypie et deux plans.

La présente publication, dont l'exécution matérielle est fort soignée, comprend le catalogue de toutes les figurines découvertes de 1927 à 1932 sur le site de Séleucie du Tigre (Tell Umar). La série recouvre une période de près de cinq siècles ; les plus anciennes remontent à l'époque séleucide (290-143 av. J.-C.) ; les autres, qui proviennent de trois niveaux différents, sont de l'époque dite parthe (143 av.-67 après J.-C.). L'auteur fait remarquer que les conclusions tirées de la stratigraphie ne doivent pas être trop absolues, car « sur les anciens sites les objets ont tendance à passer d'un niveau à l'autre » ; un type isolé reste de datation difficile. Aussi a-t-elle fort justement préféré à une ordonnance chronologique impossible un classement suivant les matières (terre cuite, os, albâtre, marbre ou plâtre) et, dans chacune de ces divisions, d'après le type représenté.

L'ensemble offre un grand intérêt par le mélange des influences hellénistiques et orientales qui, comme à Doura, se sont fait sentir sur les rives des deux fleuves ; certaines statuettes semblent représenter la Déesse-Mère orientale (type I), d'autres ont une origine grecque (type II) ; un groupe de deux petites figures masculines de part et d'autre d'une femme assise (pl. V, 34) me rappelle des terres cuites chypriotes où une déesse trônante est accompagnée de petits acolytes à cheval (cf. Heuzey, *Catalogue des figurines du Musée du Louvre*, 1923, p. 189, n°s 222 à 228). Dans le groupe des musiciens et des danseurs, l'auteur fait remarquer (p. 25) que les harpes sont de l'ancien type assyrien, mais que « tous les joueurs de cithare tiennent leur instrument dressé, à la mode grecque, et non point horizontal, à la mode assyrienne ». Les types de costumes et de coiffures font, eux aussi, penser tantôt à la Grèce, tantôt à l'Asie.

Des multiples remarques de détail, quelques conclusions se dégagent : d'abord (p. 47), le style des statuettes révèle deux courants artistiques : une tendance plastique, qui représente la tradition grecque, et une tendance linéaire, fidèle à la tradition asiatique. Cette influence grecque à son tour semble s'être exercée moins de façon directe par un apport de la Grèce continentale que par l'intermédiaire des centres hellénisés de l'Asie Mineure ou de l'Égypte ; enfin, en dépit des mouvements de

l'histoire politique, qui inviteraient à reconnaître à l'époque la plus ancienne l'influence grecque la plus forte et à la voir décroître à mesure qu'on avance dans l'époque parthe, les figurines n'autorisent encore aucune généralisation de cet ordre (p. 8) : les deux types évoluent de façon plus ou moins parallèle et donnent naissance à des styles composites.

Fernand CHAPOUTHIER.

Gawril I. Kazarow, *Die Denkmäler des thrakischen Reitergottes in Bulgarien* (*Dissertationes pannonicae*, Ser. II, Fasc. 14). Institut für Münzkunde und Archäologie, Budapest et Harrassowitz, Leipzig, 1938 ; 1 vol. de texte gr. in-8° de 190 pages et 1 vol. de même format de 89 planches en simili-gravure avec une carte.

M. Kazarow, qui a déjà consacré de nombreux mémoires à l'étude malaisée du cavalier thrace et possède l'accès facile des musées bulgares où la plupart de ses effigies sont conservées, était mieux désigné que quiconque pour nous présenter un catalogue des monuments du héros chasseur. Il l'a fait en une suite de planches sobres, mais très claires, accompagnées de lemmes précis et précédées d'une introduction volontairement brève et limitée aux données positives[1]. En ce vaste sujet, qui intéresse au premier chef la religion de la Thrace et l'idée qu'on doit se faire de la pénétration hellénique en ces régions, l'exégèse s'est trop longtemps exercée sur des séries trop courtes ; on sentait la nécessité d'un catalogue dépouillé de tout commentaire qui donnât aux exégèses ultérieures une base plus solide ; le travail de M. Kazarow sera le bienvenu de tous ceux, et ils sont nombreux, qui ont rencontré sur leur chemin l'énigmatique figure ; on y trouvera rassemblés bien des monuments publiés jusqu'alors dans des revues peu accessibles ou même inédits (le catalogue compte 1,128 numéros).

Je n'ai pas le loisir d'indiquer ici toutes les réflexions que suggère un si important dossier ; M. Kazarow a noté dans son introduction les plus immédiates concernant la zone de diffusion, les types et la date ; d'autres ont déjà fait foisonner autour de ces pièces de multiples conjectures. Je veux seulement signaler à ceux qui prendront le présent volume pour base de leurs recherches qu'à deux points de vue le catalogue qui leur est offert reste volontairement limité : d'une part, la collection ne contient que des monuments bulgares : la carte où l'auteur a consigné les lieux de trouvailles reste comprise dans les limites de la Bulgarie

1. S'il est aisé de retrouver dans l'album de planches telle image qui a été signalée par le fascicule de texte, il est inversement plus difficile de retrouver dans le texte le signalement d'une image à laquelle on s'intéresse dans l'album ; on eût aimé une table de correspondance des numéros de l'album et de ceux du texte qui sont décalés les uns par rapport aux autres. — P. 11 et 14, corriger la référence nr. 577 en nr. 557.

moderne, limites par conséquent purement artificielles, qui laissent en dehors d'elles les monuments analogues exhumés en Turquie, en Grèce, en Yougoslavie ou ailleurs ; il sera impossible de prendre le catalogue pour base unique d'une étude sur la diffusion du type. — De même, on n'y trouvera aucun document numismatique (cf. p. 11-12) ; on manque ainsi de points de repère précieux pour la datation, surtout dans la période des origines. Souhaitons que le précieux catalogue soit complété par d'autres recueils mettant à la disposition des chercheurs les reliquats encore épars à travers des publications diverses.

Fernand CHAPOUTHIER.

E. Parmalee Prentice, *Hunger and History, The influence of hunger on human history.* New-York and London, Harper and brothers publishers, 1939 ; 1 vol. in-8°, 269 pages, avec 17 illustrations et 1 frontispice.

Ce livre, qui se lit avec le plus vif intérêt et auquel les circonstances présentes donnent une singulière actualité, examine le cours de l'histoire humaine d'un point de vue peu familier aux amateurs d'histoire universelle : le problème de la faim. L'auteur, qu'une longue pratique de l'élevage et de la culture à Williamstown, Massachusetts, préparait à ce genre d'enquête, analyse les conditions matérielles d'existence, de l'Antiquité jusqu'à nos jours. Pour lui, un grand changement apparaît au XVIIIe siècle, qu'il appelle « the wonderful century eighteen hundred years after Christ » (p. 145) ; alors seulement le progrès de la démocratie et du libéralisme permit l'essor industriel qui favorisa l'abondance. « L'histoire humaine n'est pas seulement l'histoire de 2,300 ans de pause et de 139 ans d'activité ; elle est avant tout l'histoire, d'une part, de 2,300 ans de modes divers d'existence où l'homme ne fut jamais pleinement son maître, et, d'autre part, de 139 ans de liberté » (p. 147). Dans un tableau de ce genre, le monde antique fait nécessairement figure de parent pauvre ; il y apparaît comme « un monde affamé » (p. 67), « un monde de travail manuel et de besoin » (p. 42-43) ; les banquets antiques y sont présentés comme des occasions exceptionnelles, moins significatives par le luxe de ceux qui les procurent que par l'attente avide de ceux qui veulent en profiter (p. 69). Ces affirmations risqueraient d'être excessives si l'auteur n'avait su lui-même les tempérer (voir notamment ce qu'il dit, p. 32, de la Grèce à l'âge heureux de la « civilisation agricole »). Son principal mérite est d'avoir rassemblé une multitude de faits et de témoignages, puisés à des sources fort diverses, et donnant, sur les conditions de vie à travers les âges, sur les disettes et les famines, des détails fort utiles à méditer aujourd'hui.

Fernand CHAPOUTHIER.

B. D. Meritt, *Documents on Athenian tribute* (publ. for the American School of Classical Studies at Athens). Cambridge (Massachusetts), Harvard University Press, 1937 ; 1 vol. in-8°, 135 pages, avec 16 figures dans le texte et 11 planches hors texte.

Poursuivant l'ordre accoutumé de ses recherches, M. Meritt nous donne ici six études sur divers actes qui intéressent les finances de l'Empire athénien.

Les deux premières concernent les deux décrets *I. G.*, I², 65 et 66. Une remarque, qui semble tout à fait justifiée, sur un inexplicable pluriel : *les prytanies*, aux l. 54-55 de *I. G.*, I², 65, a conduit l'auteur à une restitution nouvelle et, ce qui est plus important, à une interprétation nouvelle du rôle des *eklogeis*. Ce ne sont point des fonctionnaires athéniens, mais des commissaires désignés, dans chaque cité « alliée », par les alliés eux-mêmes pour assurer la levée du tribut. M. Meritt a fort bien montré qu'aucun texte ne contredisait sa théorie et je la tiendrais pour définitivement acquise, n'était une difficulté que M. Meritt a reconnue, mais n'a pas, à mon gré, éliminée. A la suite du décret était gravée une liste de personnages, lesquels, d'après l'intitulé, qui seul subsiste, et encore, gravement mutilé, devaient être des percepteurs du tribut ([φ]όρου ἐγ[λογεῖς]. Or, il est impossible de croire qu'à la suite du décret athénien, on avait gravé les noms de tous les percepteurs des villes. Croira-t-on qu'il s'agit d'Athéniens, de ces cinq personnages qui, d'après les l. 16-17 du décret, devaient chaque année assurer dans les cités défaillantes le recouvrement de l'arriéré? Mais ceux-ci devaient être annuellement renouvelés. On n'aurait donc inscrit que ceux de la première année. L'hypothèse est possible ; encore faut-il remarquer qu'on distinguerait ainsi deux catégories d'*eklogeis* et que la théorie de M. Meritt perdrait du même coup de cette belle simplicité qui la recommandait à notre adhésion.

Pour le décret *I. G.*, I², 66, bien qu'on en ait découvert un nouveau fragment, il reste bien incomplet. M. Meritt en a tiré tout ce qu'on en pouvait tirer et peut-être même davantage. On reconnaît qu'il traitait de la perception du tribut, comme le précédent document ; mais les règles qu'il pose ne vaudraient que pour une année, alors que le n° 65 établit une procédure qui fera autorité pour l'avenir et serait donc d'une année postérieure. On ne peut d'ailleurs ni fixer l'intervalle de temps qui les sépare, ni même proposer des dates rigoureuses ; mais nous devons être aux alentours de cette année 425, où, comme l'a précédemment montré M. Meritt, le tribut — du moins sur le papier — atteignit un montant de plus de 1,400 talents.

Vers 454/3 et dans les années qui suivirent, on était bien loin de ce chiffre, et même des 460 talents prévus par Aristide ; c'est ce que

montrent la troisième et la quatrième étude. A la suite de M. Wade-Gery, M. Meritt a repris l'examen des premières listes du soixantième, dont la plus ancienne, on le sait, remonte à 454/3, et a admis, comme lui, que, dans la série de ces listes, il y avait une lacune d'une année. Il s'est efforcé de prouver que cette année serait 449/8 et non 448/7. Pour 448/7, nous aurions alors la liste presque complète des cités qui ont payé le tribut, au total moins de 300 talents. Ces deux faits : absence de liste en 449/8, retard des alliés à s'acquitter en 448/7, devraient être mis en rapport avec la fameuse paix de Kallias qu'on daterait de l'hiver 450/449. Notons d'ailleurs que, même en 454/3, le tribut ne paraît pas avoir rapporté 350 talents (p. 96-97).

Les deux dernières études, qui permettent à M. Meritt de proposer des dates pour des listes du soixantième plus ou moins fragmentaires, n'autorisent pas des conclusions historiques de même importance ; mais elles montrent l'habileté technique de M. Meritt dans un domaine dont il connaît tous les recoins.

P. ROUSSEL.

B. D. Meritt, H. T. Wade-Gery, M. F. McGregor, *The Athenian tribute lists*, vol. I (publ. for the American School of Classical Studies at Athens). Cambridge (Massachusetts), Harvard University Press, 1939 ; 1 vol. in-4°, XXXII + 605 pages, avec 192 figures dans le texte, 25 planches hors texte et une carte au trait dans une pochette.

« Le propos de ce livre, c'est de réunir en un ensemble les documents relatifs au tribut dans l'Empire athénien. » Les documents épigraphiques ont ici une valeur fondamentale : on nous donne donc d'abord en quatre chapitres le catalogue des fragments qui subsistent des listes du soixantième (part prélevée par Athèna sur le tribut à partir de 454/3) et des actes fixant périodiquement la quotité du tribut pour chaque cité ou prévoyant les modalités de perception. Ce catalogue est abondamment illustré · 184 photographies insérées dans le texte montrent l'aspect de la plupart des fragments, soit isolés, soit à l'occasion groupés de telle manière que la reproduction justifie le groupement même. D'autre part, les fac-similés donnés dans 28 planches situent les fragments et souvent, par l'emploi de deux encres, rouge et noire, font apercevoir d'un seul coup l'étendue des restitutions. Ainsi est établie « l'armature épigraphique » (*the epigraphic framework*) qui doit servir de point de départ à la reconstitution du texte. Pour chaque fragment est donnée une bibliographie détaillée depuis la première publication.

Le chapitre V donne la transcription des textes en caractères courants avec les compléments proposés : les listes sont numérotées de 1 à 49, correspondant aux années 454/3 à 406/5 ; mais il y a des numéros

fictifs. Les actes relatifs à la revision périodique des tributs sont numérotés de A 1 à A 13 ; mais la majeure partie de ces numéros ne figurent que pour la forme. Les décrets où il est question du tribut (double décret de Kallias, décrets pour Méthonè, décrets réglant la perception du tribut) portent les n^os D 1-D 9.

Le « commentaire » des textes est donné dans le chapitre vi : par commentaire, il faut entendre la discussion des problèmes de restitution dans la mesure où ils sont distincts des problèmes « purement épigraphiques », c'est-à-dire relatifs aux lectures que l'on peut faire sur la pierre, à la nature des marbres, aux joints des fragments, etc. On reconnaît d'ailleurs que la distinction n'est pas toujours aisée. Pour chaque numéro, une bibliographie très ample est donnée : il ne faudra point s'étonner si de multiples répétitions se relèvent entre les chapitres i-iv et le chapitre vi.

Le chapitre vii (*Register*) présente le catalogue détaillé des soixantièmes payés par chaque cité selon l'ordre alphabétique. Les auteurs ont voulu — mais y ont-ils réussi? — que l'on pût apercevoir d'un coup d'œil les versements faits ou non faits par une cité donnée dans la période envisagée (454/3-406/5) ; ils ont signalé aussi le montant du tribut fixé par les diverses taxations. Comme complément, on trouve au chapitre viii les variantes des noms géographiques qui n'ont pas pu trouver place dans la liste alphabétique, les noms et les entrées mutilés, les dynastes tributaires, les cités qui ont appartenu à une *syntélie* ou ont participé à des paiements collectifs, les catégories spéciales (cités *ataktoi* et autres), enfin un classement des cités par district (Ile, Ionie, Carie, Hellespont, Aktè, Thrace, Pont-Euxin). — Le chapitre ix (*Gazetteer*) contient l'index géographique : sur les cités qui ont appartenu à l'Empire athénien, on a groupé les renseignements que l'on a pu réunir. Les différents articles de cet index ne sont pas d'égale valeur ; mais on n'en contestera point l'utilité.

Nous trouvons enfin un catalogue des hellénotames (chap. x) et une série de 161 *testimonia*, textes d'ordinaire empruntés à des auteurs ou à des lexicographes. Enfin, trois *indices* comprennent les termes significatifs relevés dans les inscriptions publiées ou dans les *testimonia*, les noms propres et les corrections proposées pour les textes des *testimonia*.

Les érudits américains qui ont signé ce livre l'ont dédié à la mémoire d'Allen Brown West, enlevé par une mort prématurée au champ d'études qu'il labourait avec eux. On ne leur ménagera point les éloges pour leur zèle infatigable et l'acharnement de leur patience. Mais il faut bien aussi dire la vérité, ou, pour être plus modeste, ce qu'on croit être la vérité. Devant ce somptueux volume où sont exposés les résultats de longues investigations, on se demande avec inquiétude ce qu'il adviendrait des études épigraphiques si toutes les inscriptions qui éclairent pour nous l'histoire grecque, étudiées avec une semblable méthode,

étaient éditées avec un semblable luxe. Je doute fort, pour ma part, que notre science en dût recevoir une impulsion nouvelle ; elle serait bientôt écrasée sans rémission sous l'ampleur même d'une vaine ambition.

Il y a un art de la mesure et ce n'est pas par une sorte de jalousie mesquine, en méditant amèrement sur la pénurie présente et future de nos moyens propres, qu'on exprime ici des réserves nécessaires. Le volume n'est ni maniable ni pratique. Dans les premiers chapitres, on se trouve, à l'usage, renvoyé sans cesse du catalogue au texte et au commentaire, et réciproquement. La disposition du *Register* avec trois noms de villes par deux pages, sans colonnes verticales, est gênante. Les bibliographies sont écrasantes. L'abondance même des photographies paraît superflue depuis qu'une controverse entre MM. Kolbe et Meritt, à propos de la taxation de 425, a montré qu'on pouvait recourir à des documents photographiques pour prouver des thèses contraires. Si j'ajoute que le commentaire historique a été réservé pour un second volume, et qu'à la page xi de l'introduction, on nous déclare : « *This book makes no pretense to being a final publication* », n'ai-je pas le droit de voir quelque *hybris* en cette entreprise?

P. ROUSSEL.

Gérard Garitte, *Un témoin important du texte de la Vie de saint Antoine par saint Athanase : la version latine inédite des Archives du chapitre de S. Pierre à Rome* (*Études de philologie, d'archéologie et d'histoire anciennes publiées par l'Institut historique belge de Rome*, t. III). Bruxelles, Palais des Académies ; Rome, Academia Belgica, 1939 ; 1 vol. in-8°, 97 pages.

On sait qu'il n'est pas d'œuvre de l'Antiquité chrétienne qui ait trouvé plus de lecteurs que la *Vita Antonii;* les Bollandistes n'ont pas catalogué moins de cent quinze légendiers ou collections hagiographiques où elle figure. On croyait encore au début du xxe siècle que l'Occident latin ne l'avait connue que dans l'adaptation qu'Évagre d'Antioche fit vers 375 de la version grecque attribuée à Athanase. Cependant, en 1914, Dom Wilmart découvrait à Rome dans le grand légendier du chapitre de Saint-Pierre un texte nouveau où il voyait une traduction entièrement indépendante de celle d'Évagre (*Rev. Bén'd.*, 1914, p. 173). Ce texte, dont G. Garitte vient de publier l'édition complète, paraît bien donner de l'original grec une traduction si littérale que souvent la correction grammaticale en a souffert. Néanmoins, me semble-t-il, certaines variantes donnent à penser que le texte grec que le traducteur avait sous les yeux était parfois différent de celui des Mauristes que reproduit la *Patrologie grecque.* Par exemple, il est curieux de constater que là où nous lisons dans Athanase ἐθνικοὶ ἀπὸ τῶν ἐργαστηρίων

et dans Évagre *pagani opifici*, le grand légendier de Saint-Pierre donne *corporales pagani*, expression qui intègre les simples artisans des deux autres versions dans les cadres des corps de métiers. Nous nous éloignons plus encore de la littéralité quand à l'unique στρατηλάτης du chapitre 85 d'Athanase correspondent des *comites militum*, ὁ λεγόμενος δούξ devenant *comes qui dicitur dux*. Notre auteur semble donc avoir des institutions une connaissance plus précise que le rédacteur grec. Il n'était pas d'autre part sans culture théologique le clerc qui traduisait τὸ μυστηρίον par *sacramentum* au chap. 78, où Évagre, qui, lui, se pique d'interpréter, écrit simplement *mysterium*. On s'étonne de le voir non plus traduire, mais définir la πίστις κατὰ Χριστὸν par la *Dei cultura quae fit per fidem quae est in Christo*. C'est Évagre qu'il faudrait accuser d'être un plat traducteur quand l'ἔφοδος τῶν Ἀρειομανιτῶν du chap. 82 devient dans son œuvre *Ariomanitarum irruptio*, là où nous lisons dans le grand légendier *concentus Arianorum*, expression technique, sans couleur, qui désigne les synodes de Césarée ou de Tyr qui furent si violents à l'égard des orthodoxes. Il vaudrait la peine d'étudier de près les formules ariennes ou nicéennes du chap. 69, car, à travers le texte latin du grand légendier, absurde dans sa teneur actuelle, il paraît possible de trouver un original grec assez différent du texte reçu de l'œuvre d'Athanase.

Bref, G. Garitte a bien vu, après Dom Wilmart, que la nouvelle *Vita Antonii* n'est pas une autre recension de celle d'Évagre, et qu'elle est probablement plus ancienne. Mais il y a plus : il conviendrait de rechercher, en partant du nouveau texte latin, l'original grec qui a servi au traducteur anonyme, et de se demander si celui-ci ne serait pas, mieux que le Βίος Ἀντωνίου de la tradition des Mauristes, l'œuvre véritable d'Athanase. Dès aujourd'hui, dans la nouvelle version, l'historien du christianisme trouvera à méditer sur les citations scripturaires tirées de l'Itala, et sur les variantes des formules théologiques ; le latiniste y rencontrera des formes intéressantes qui appartiennent à la langue populaire du milieu du IVe siècle.

W. SESTON.

Cicéron, *Correspondance*, t. III, texte établi et traduit par **L.-A. Constans.** Paris, Les Belles-Lettres, 1936 ; 1 vol. in-8°, 272 pages (pages de texte doubles).

Le présent volume embrasse l'histoire des temps qui vont du consulat de Pompée et de Crassus au proconsulat de Cilicie (55 à 51 avant J.-C.), et il apporte une riche contribution à la connaissance de cette âme mobile et complexe qu'était celle de Cicéron : soucis d'ordre politique, préoccupations littéraires, témoignages d'amitié, appréhensions personnelles. On aimera relire dans ce tome III la fameuse lettre à Marius, suivre au cours des années 54 à 51 la correspondance aimable

échangée avec Trébatius, le jeune protégé si désireux « d'arriver » et parfois si cruellement déçu.

Ce volume, riche de contenu, se recommande par ses hautes qualités de science probe et claire déjà louées dans les précédents (cf. *Rev. Ét. anc.*, 1936, p. 84) : le texte y est établi avec prudence, traduit presque toujours avec bonheur et aisance, étayé de biographies, de précisions et de notes qui mènent avec sûreté le lecteur dans le dédale de ces événements lointains. Ces rares mérites nous rendent plus sensible encore la mort de l'auteur prématurément enlevé à l'Antiquité romaine... *Quare mors immatura uagatur?*

É. GALLETIER.

Corso Buscaroli, *Perfidum ridens Venus* (*L'ode III 27 di Orazio*, con versione ritmica ed esegesi). Bologna, Zanichelli, 1937; une brochure in-8°, 76 pages.

Le nom de M. Buscaroli est très honorablement connu des latinistes qui estiment ses études de poésie romaine et en particulier sa précieuse édition du IV[e] livre de l'*Énéide.* Il nous donne en cette charmante plaquette le texte de l'ode à Galatée, accompagné d'une traduction rythmée et de notes copieuses où toutes les questions de texte et d'interprétation sont posées et à peu près toujours résolues. L'auteur ne s'y fait pas faute de citer, dans les cas épineux, les opinions diverses des éditeurs et des traducteurs dont on peut affirmer qu'aucun ne lui est inconnu.

Dans les quelques pages qu'il a lui-même intitulées *Esegesi*, il a repris, après bien d'autres, le problème de la composition et du sens de ce poème. On sait, en effet, qu'un tiers seulement de cette ode est une sorte de *propempticon* adressée à Galatée et que tout le reste est consacré à l'aventure d'Europe enlevée par le taureau blanc en qui Vénus lui révèle le maître des dieux. L'ensemble manque par conséquent d'unité et les éditeurs d'Horace se sont évertués à justifier cette étrange composition. Dans ces pages d'exégèse, M. Buscaroli met surtout au point les interprétations de ses prédécesseurs. Celui qui me paraît avoir le mieux jugé en la question est encore Frédéric Plessis, qui, dans son édition des *Odes*, p. 252, n. 25, dit ceci : « D'ailleurs, son aventure [à Europe] finit d'une manière heureuse, de sorte que l'exemple n'est guère de nature à convaincre Galatée ! La vérité est qu'en se complaisant à la belle peinture morale des remords d'Europe, Horace a perdu de vue, ou abandonné volontairement, tout souci d'argumentation. »

Dans la seconde et la plus importante partie de l'ode, nous avons affaire à un épyllion, de caractère lyrique, comme ailleurs dans les *Odes*, I, 15, et III, 11, et M. Buscaroli cite avec raison l'étude de Mendell qui

signale l'analogie de notre ode avec le mythe d'Ariane dans le poème 64 de Catulle et la justifie par de singulières analogies de vocabulaire.

Au total, très intéressante plaquette, œuvre de science et de goût, où cependant on eût aimé que l'auteur prît plus nettement position sur le problème de l'unité.

É. GALLETIER.

Ladislaus Strzelecki, *De Flavio Capro Nonii auctore.* Cracovie, Académie polonaise des Sciences et des Lettres. *Mémoires de la section philologique*, t. LXV, 1936, n° 3 ; une brochure gr. in-8°, 39 pages.

Cette brochure de lecture un peu hérissée et austère est une contribution louable à l'étude des sources de Nonius. On sait que ce grammairien traite, en son livre III, *de indiscretis generibus*, c'est-à-dire des mots de genre incertain : ils se présentent là par ordre alphabétique et l'emploi de chacun d'eux avec le masculin, le féminin ou le neutre est justifié par une citation. Lindsay s'était déjà préoccupé de retrouver les ouvrages où Nonius avait puisé et il avait admis que ce livre III, comme les autres de l'ouvrage, reposait sur l'emploi de quarante et un recueils dont on trouvera ici la liste à la page 22, note 3.

Notre auteur ne conteste pas la vérité de la thèse soutenue par Lindsay ; il se propose seulement d'y apporter un complément et, par la comparaison de certains textes de Nonius avec Priscien et Charisius, il s'efforce de démontrer que Nonius a utilisé aussi l'œuvre du grammairien Flavius Caper, qui vivait à la fin du second siècle et qui avait composé un *de dubiis generibus.* Il est impossible de suivre l'auteur à travers tous les méandres de sa démonstration ; mais il faut en reconnaître le sérieux et la vraisemblance. On y trouvera des rapprochements intéressants entre l'œuvre de Pline et celle de Caper, notamment en ce qui concerne le recours au diminutif pour découvrir le genre d'un mot ou la règle de l'usage.

Sa démonstration achevée, l'auteur, dans une seconde partie de la brochure, publie la liste des mots de genre douteux relevés par Nonius et essaye de distinguer sur deux colonnes les exemples provenant de l'ouvrage de Caper et ceux qui sont empruntés aux quarante et un recueils cités par Lindsay.

M. Strzelecki termine son étude par un hommage à Lindsay dont il n'a corrigé les conclusions que sur quelques points. Ce travail fait honneur à son auteur, à sa méthode et à sa sagacité.

É. GALLETIER.

Virgilio nel Medio Evo (*Studi Medievali*, nuova serie, vol. V, 1932). Torino, Giovanni Chiantore ; 1 vol. in-8°, 444 pages, avec figures dans le texte et planches hors texte.

Ce volume est une sorte de complément au fameux ouvrage de Comparetti et c'est sous ce patronage qu'il est présenté au lecteur par le professeur Ussani dans l'article liminaire : « In margine al Comparetti. » On y trouvera les articles les plus divers sur l'influence virgilienne ou les souvenirs virgiliens à la Renaissance, au Moyen-Age, en Espagne, en France, en Italie, en Angleterre, en Hollande. Je recommande tout particulièrement les études sur notre Moyen-Age français, qu'il s'agisse du roman d'Énéas ou de notre art médiéval. Le volume est enrichi d'une illustration fort intéressante (manuscrits, monnaies, cartes, monuments figurés, entre autres, à la p. 327, le Virgile dans la corbeille de Saint-Pierre de Caen).

L'époque à laquelle nous transporte l'ouvrage sortant de notre cadre, on ne s'étonnera pas que nous soyons tenus de nous borner à ces brèves indications.

É. GALLETIER.

A. Berthelot et **F. Ceccaldi,** *Les cartes de la Corse, de Ptolémée au XIXe siècle.* Paris, librairie Ernest Leroux, 1939 ; 1 vol. in-8°, 225 pages, avec cinq planches hors texte.

André Berthelot, à la fin de sa vie, s'était spécialisé dans l'étude du géographe grec Ptolémée (cf. *Rev. Ét. anc.*, 1933, p. 293, et 1934, p. 558). Il avait tour à tour porté ses recherches sur l'Afrique saharienne et soudanaise (1927), sur l'Asie ancienne centrale et sud-orientale (1930), sur l'Irlande (1933), sur la Gaule (1933 et 1934), sur la Germanie (1935), sur la côte méridionale de l'Iran (1935), sur la Corse (1938). Ce dernier travail fut composé avant qu'un disciple au courant de ses méthodes pût lui soumettre l'ouvrage où il exposait la géographie de l'île, par ses cartes, depuis l'Antiquité jusqu'au XIXe siècle. André Berthelot se proposait d'incorporer dans sa première rédaction les résultats acquis en marge de celle-ci. La mort l'en ayant empêché, F. Ceccaldi se contente de réimprimer, au chapitre II de son livre (p. 29-50), *La Corse de Ptolémée*, en la faisant suivre (p. 51-58) de notes complémentaires.

Le reste du volume sort de notre cadre. Il concerne, en effet, soit les portulans, soit les cartes qui, depuis la « Carte Pisane » (en réalité d'origine génoise) datant de 1283, s'échelonnent jusqu'à nos jours. Cinq de ces documents sont reproduits, à savoir : I. L'isola di Corsicha, de Buondelmonti (1447), d'après l'exemplaire manuscrit servant à illustrer le

Liber Insularum Bibl. nat., Res. Ge. FF. 9331)[1] ; II. L'isola di Corsica, dans les *Isole appartenenti alla Italia* de Leandro Alberti, Venetia, 1567 ; III. Corsica isola, olim Cyrnus, dans l'atlas de Gio Antonio Magini, Bononia, 1620 ; IV. Isle de Corse, by Thomas Jefferys, Londres, 1769 (dédiée to Pascal Paoli, General of the Corsicans) ; V. L'isola di Corsica, Venezia, 1781, presso Antonio Zatta.

En conclusion, F. Ceccaldi note l'idée, assez exacte déjà, qu'au IIe siècle de notre ère « Ptolémée se faisait de la Corse et de ses dimensions, grâce aux observations qui lui avaient été fournies ». Puis vinrent des siècles d'oubli et, quand les pilotes génois durent envisager des parcours de toute la Méditerranée, ils se retrouvèrent « au point atteint par les Phéniciens dont les travaux étaient perdus. Ils les reconstituèrent en quelque sorte et nous valurent la carte de Buondelmonti, si remarquable par l'exactitude des principaux détails de son tracé » (p. 189).

Georges RADET.

George van Langenhove, *Linguistische Studiën*, II, *Essais de linguistique indo-européenne* (*Rijksuniversitet te Gent*, *Werken uitgegeven door Faculteit van de Wijsbegeerte en Letteren*, LXXXVII). Anvers, de Sikkel, 1939 ; 1 vol. in-8o, 151 pages.

Entre les quatre chapitres de ce fascicule II des *Essais de linguistique indoeuropéenne* du linguiste et germaniste de l'Université de Gand, le plus important est celui qui occupe les pages 89-151 du livre et que l'auteur a modestement intitulé : *Notes pour une théorie de la racine.* Je regrette de n'être pas, sur la plupart des questions dont traite ce chapitre, du même avis que l'auteur. Cela tient à ce que je reste fidèle à la tradition des indoeuropéanisants du XIXe et du début du XXe siècle (M. van Langenhove lui-même, p. 129 [n. à la p. 128], avoue du reste que le *Grundriss* de Brugmann « reste inégalé et indispensable » et qu'il faut « continuer et élargir l'œuvre du maître », ce qui est bien mon sentiment).

Le professeur de Gand reconnaît l'existence en indoeuropéen de trois laryngales (les trois ə consonnes). Je suis heureux de le constater après avoir été le seul, avec H. Möller, à vouloir le faire admettre à la suite de Ferdinand de Saussure (*Mémoire...*, 1879). Mais, comme ces phonèmes ont disparu d'assez bonne heure à l'initiale des mots dans les divers idiomes indoeuropéens, il en tire la conclusion que, plus anciennement, ce n'était pas, comme tout de suite avant la séparation des grands dialectes indoeuropéens, la finale du mot qui était débile et que donc il doit y avoir eu un « renversement dans la forme de la débilité ». L'hypothèse

1. *Liber insularum Archipelagi* est le titre exact ; Ceccaldi, p. 69, donne *Librum Insularium,* désignation que je ne m'explique pas.

ne tient pas à mon avis, car ce n'était pas l'initiale des mots, mais bien les trois phonèmes ə qui étaient *débiles par eux-mêmes*, et cela dès le début.

Quant à l'apophonie *e~o* (v. p. 148), elle n'a pas été, comme le dit M. van Langenhove, « occasionnée originairement par la structure de l'acte-syllabe pour prendre dans la suite une valeur significative ». C'est simplement (pour *o*) un effet de l' « emphase » qui pouvait, à l'origine, affecter le phonétisme tout entier, aussi bien « la voyelle » que les diverses consonnes, et qui, naturellement, a été, dès les débuts également, utilisée comme moyen d'expression (avec valeur significative). Je pense l'avoir montré clairement dans l'article des *Mélanges Ernout*, p. 107-119.

Il faut nous féliciter de ce que, dans les vues de M. van Langenhove, la linguistique « structurale » (v. le 1er fascicule des *Acta linguistica*, Copenhague, 1939, avec l'article de M. Bröndal) ne doive pas faire disparaître, comme c'est peut-être le vœu secret de certains de ses tenants, la linguistique traditionnelle, autrement dit historique (et préhistorique), mais je rappellerai (ce n'est ni la première fois ni la dernière) qu'Antoine Meillet avait écrit que nous ne verrions clair dans la genèse du vocalisme de l'indoeuropéen qu'en comparant cette langue commune avec les langues voisines qui lui sont apparentées. Ceci est vrai aussi, naturellement, pour le consonantisme et les parties les plus anciennes de la morphologie, comme j'ai essayé de le faire voir (1924) dans les *Études prégrammaticales* et depuis en diverses circonstances.

N'ayant pas les mêmes principes, il est naturel que M. van Langenhove arrive à des résultats tout à fait différents des nôtres, par exemple pour le prototype indoeuropéen de gr. πατήρ, lat. *pater*, got. *fadar*, etc. (v. p. 143). Pour moi, le monosyllabe tout à fait originaire est **pe*-. Comme dans les autres « noms de parenté » (*māter* etc.), ce monosyllabe absolu a été classifié par addition d'un premier suffixe -$ə_r$- spécial à ces « noms », puis parachevé au moyen du suffixe complexe *-te* + *re*- qui note l'opposition entre deux « signifiés », cf. *-ter* dans lat. *al-ter*, -τερο- dans gr. σοφώτερος, etc. L'apophonie n'ayant laissé subsister dans cette formation quadriconsonantique qu'un seul *e* (l'*é* tonique de *-tér-*), on a, très régulièrement, comme thème de ce nom de parenté, indoeurop. **p̥ətér-*.

Quoi qu'en dise l'auteur, il n'y a pas de réelle différence entre les racines « verbales » et les racines « nominales ». Primitivement, seules les secondes existaient. Les « verbes » de l'indoeuropéen sont donc toujours des espèces de dénominatifs. En outre (ceci concerne la constitution des racines), chaque élément consonantique était originairement suivi de « la voyelle » alors unique (ici je me rencontre avec M. Louis Hjelmslev). Quant aux racines elles-mêmes, elles pouvaient être, non seulement biconsonantiques, mais même uniconsonantiques, comme c'est encore le cas pour les langues caucasiennes. Une telle conception

de la racine n'est pas du tout celle de M. van Langenhove, qui conclut (p. 151) : « Nous appelons *racine* le signifiant [1] dont le signifié [2] est l'idée dynamique. » Les traditionalistes, eux, appellent *racine* ce qui reste d'une forme quand on en a détaché, non seulement les désinences, mais encore les différents suffixes, infixes ou préfixes. — Il ne me semble enfin guère admissible que Kant, Hegel et leurs successeurs puissent vraiment prétendre à rénover la linguistique fondée par Bopp et Schleicher et magnifiquement développée par Brugmann, de Saussure et surtout Ant. Meillet. Malheureusement, le vent souffle de ce côté.

A. CUNY

Gösta Säflund, *Le Terremare delle Provincie di Modena, Reggio Emilia, Parma, Piacenza* (*Skrifter Utgivna av Svenska Institutet i Rom*, VII). Lund, Gleerup, 1939 ; 1 vol. in-4°, 266 pages, 98 pl. hors texte.

C'est un livre qui fera époque et qui est destiné à devenir classique. Il fait justice définitivement des théories aventurées sur les trop fameuses stations de l'âge du bronze de la Cispadane. On sait qu'elles doivent leur nom aux amas de terre grasse mêlée de débris, hauts de deux à trois mètres, qu'elles ont laissés. Exploités de tout temps comme engrais, ces amas n'ont jamais été que très partiellement et généralement mal fouillés, mais ils ont donné naissance à tout un système d'ethnographie préhistorique. Elles auraient été des stations sur pilotis en terre ferme, entourées d'une digue et d'un large fossé ; de forme régulière, elles seraient orientées suivant une ligne est-ouest qui permettrait de reconnaître le jour de leur fondation ; bref, on aurait là les prototypes de la *Roma Quadrata* du Palatin et il s'en suivrait que les constructeurs des terramares seraient les ancêtres des Romains. Il faut décidément reléguer tout cela parmi les architectures imaginaires. Cette histoire, dit l'auteur, est l'un des chapitres les plus attristants de l'histoire de la science. Il y a longtemps que nous pensions comme lui.

Comment arrive-t-il à le prouver? Tout simplement en reprenant l'étude des faits. Une terramare, une seule, celle de Gorzano, fouillée en 1868 par Coppi, fournit les éléments d'une stratification. Il commence par elle ; il détermine les poteries caractéristiques de chaque couche et, reportant ces données aux trouvailles faites ailleurs, arrive à fixer la chronologie de chaque station. Il reprend de façon critique tous les comptes-rendus de fouilles et n'a plus qu'à laisser la conclusion se formuler d'elle-même. C'est un beau travail archéologique.

Cette conclusion, c'est que nous avons là, simplement, les stations

1. Le mot, la forme.
2. Le sens.

de l'âge du bronze sur les dernières pentes de l'Apennin moyen, en colline, sur le terre-plein que suivra plus tard la Via Aemilia et, plus rarement, dans la basse plaine au sud du Pô. Autant qu'on en peut juger par les restes, ces stations, de dimensions médiocres, sont de forme variable, tantôt arrondie et tantôt irrégulièrement allongée. Quelques-unes ont été entourées d'un rempart de terre, cela seulement au second âge du bronze. Celles de la basse plaine ont seules présenté des rangées de pilotis destinés à surélever les cabanes ; ces constructions ne datent également que de la seconde période ; elles étaient destinées à parer au danger d'inondation. Aucune trace, nulle part, ni d'orientation ni de fondation régulière. Les terramares ne sont que des *kjökkenmöddings* au bord de la plaine du Pô.

On ne connaît pas de sépultures des terramares, du moins de façon certaine. Les tombes à incinération qu'on leur a attribuées et que l'on a voulu voir groupées comme une cité des morts à côté de celle des vivants appartiennent à une époque postérieure : la céramique le prouve nettement ; bien plus, si parfois ces tombes se trouvent à côté de la terramare, plus souvent, elles ont été creusées dans la terramare même après l'abandon de la station. Ce sont des tombes de l'extrême fin du bronze ou du commencement du fer qui pratiquait généralement l'incinération. Les occupants des terramares devaient inhumer leurs morts suivant l'usage de l'âge du bronze. On a rarement signalé la trouvaille de squelettes dans le voisinage des stations. Des squelettes dépourvus de mobilier funéraire n'attiraient pas l'attention. Ce ne sont pas, en tout cas, les terramaricoles qui ont introduit l'incinération en Italie.

Comme l'indique leur poterie, présentée en de nombreuses planches, ils n'avaient originairement aucun rapport ni avec la population de l'âge antérieur, énéolithique, de l'Émilie et de la Lombardie, ni avec celle des stations sur pilotis des lacs italiens, pas plus qu'avec celle des régions vénète et adriatique et encore moins avec les occupants de l'Italie du Centre et du Sud. Ils venaient sans doute de l'Europe centrale, mais ceci sort du sujet de M. Gösta Säflund.

Je ne crois pas qu'un tel livre, essentiellement objectif, d'une méthode parfaitement minutieuse, puisse soulever la moindre discussion ; il s'impose. En débarrassant la préhistoire italienne d'une hypothèse mal fondée, il lui rend un grand service. Le livre apparaît digne du souvenir d'Oscar Montelius dont se réclame l'auteur.

A. GRENIER.

P. Laviosa Zambotti, *Civiltà palafitticola lombarda e Civiltà di Golasecca. Origini e Interferenze.* Como, Tipografia Emo Cavalleri, 1939 ; 1 vol. in-8°, 240 pages, 8 pl. et 154 fig. hors texte.

Cet important volume représente le tiré à part d'articles donnés à la

Rivista Archeologica dell' antica Provincia e Diocesi di Como, fasc. 119-120, 1939. Il traite de la civilisation des Lacs italiens depuis le néolithique jusqu'à l'âge du fer. Grâce surtout à l'étude de la céramique, l'auteur y reconnaît le développement original, grâce à des influences diverses, d'une civilisation largement répandue depuis la Suisse jusqu'aux Pyrénées. Le nom de civilisation des palafittes est impropre, car les stations en terre ferme et notamment les retranchements sur les hauteurs sont plus nombreuses et tout aussi importantes que les villages lacustres. Néanmoins, la plus grande partie des trouvailles provient du bord des lacs. Les fouilles, faites à la drague, n'ont permis aucune stratigraphie, mais l'étude de la poterie conduit Mme Laviosa Zambotti à reconnaître deux périodes distinctes qu'elle nomme, d'après les lieux de trouvailles principaux, la plus ancienne : période de *Lagozza*, la plus récente, qui traverse l'énéolithique et l'âge du bronze : période de *Polada*. La civilisation bien connue de Golasecca commence peut-être à l'extrême fin du bronze ; elle occupe surtout l'âge du fer ; à ce moment, il n'y a plus de stations lacustres.

L'étude est fortement documentée. D'excellentes photographies reproduisent les objets et surtout les vases ; des planches de dessins au trait présentent les documents de comparaison. Cette riche illustration est malheureusement mal disposée : il est difficile de retrouver la figure que décrit le texte. Les rapprochements que fait l'auteur sont si nombreux et si divers que ses huit planches n'en donnent qu'une faible partie. On en est réduit à la croire sur parole et cependant beaucoup des exemples mentionnés sont si éloignés des lacs italiens et d'époques si diverses que l'on voudrait pouvoir vérifier. J'avoue avoir reculé devant ce travail qui m'aurait entraîné de la Mésopotamie à l'Iran, à l'Égypte, l'Afrique, l'Espagne, l'Écosse et non seulement toute l'Italie, mais les Balkans.

On sera tout particulièrement intéressé par les nombreux rapports signalés par Mme Laviosa Zambotti entre les civilisations anciennes des lacs italiens et les antiquités du néolithique lacustre suisse, celles du camp de Chassey, dans la région d'Autun, et celles des grottes du midi de la France, de la vallée du Rhône aux Pyrénées. Mme Laviosa Zambotti a longuement voyagé en Suisse et en France ; elle en connaît fort bien non seulement les publications, mais les musées. Elle suggère beaucoup d'idées ; elle nous fait vivement sentir combien d'études restent à faire chez nous. Elle a raison d'admettre une parenté de civilisation entre la Suisse, l'Est et le Sud de la France et les lacs italiens. Les modalités de cette civilisation sont précisées par elle dans la Lombardie du Nord. A nous d'étudier les origines, les divisions, les caractères divers de notre néolithique et ses rapports avec les civilisations voisines.

A. GRENIER.

Bibliographia Aquincensis (*Bibliotheca Civitatis Budapest, Acta Bibliographica Corporis « Budapestiensia » nominati*, V). Budapest, Székesfövaros Hazinyomdaja, 1939 ; 1 vol. in-8°, 113 pages.

Les beaux et bons volumes publiés par l'Institut d'archéologie de l'Université de Budapest indiquent l'ardeur avec laquelle la Hongrie s'est mise, depuis quelques années, au travail historique et archéologique. Voici qu'elle fournit d'excellents instruments de travail qui seront utiles aux spécialistes de tous les pays.

Cette bibliographie représente, à proprement parler, le catalogue de la section antique de la bibliothèque municipale de Budapest qui doit faire office de Bibliothèque nationale hongroise : catalogue méthodique et analytique ; les ouvrages sont classés par matière ; le contenu en est indiqué à la suite de chaque titre. Un tel catalogue suppose un corps de bibliothécaires bien formés et qui travaillent, ne se contentant pas de regarder les couvertures. Les analyses sont données dans la langue de l'ouvrage : latin, français, allemand et anglais ; un bon nombre, naturellement, en hongrois. Un excellent index des noms propres et des matières clôt le volume. Tout cela est clair, réfléchi, bien organisé et articulé.

La Bibliothèque a un fonds ancien respectable ; elle a été parfaitement tenue au courant ; les travaux français y sont bien représentés. Le présent catalogue nous offre les sources de la préhistoire et de l'histoire ancienne hongroise jusqu'au début du Moyen Age, vers le xiie siècle. En voici les chapitres, dont chacun est divisé en un nombre plus ou moins grand de paragraphes qui doivent correspondre à des divisions dans le classement des volumes : i : *Fontes et litteratura*. ii : *Antiquitates publicae*. iii : *Antiquitates privatae*. iv : *Antiquitates ad religionem pertinentes*. v : *Musea, Fossiones archaeologicae*.

C'est un travail bien fait que ne pourra se dispenser de consulter, pour tout ce qui concerne la moyenne vallée du Danube, quiconque s'occupe d'histoire ancienne.

A. GRENIER.

András Alföldi, *Bibliographia Pannonica*, V : *Die neue Litteratur über die Römerzeit und die Epoche der Völkerwanderung in Ungarn aus den Jahren 1938 und 1939* (*Dissertationes Pannonicae ex Instituto Numismatico et Archaeologico Universitatis de Petro Pázmány nominatae Budapestiensis provenientes*, Ser. I, Fasc. 10). Institut der P. Pázmány-Universität für Münzkunde und Archäologie, Budapest, VIII, Muzeum-Körüt 6-8, 1940 ; 1 vol. in-8°, 70 pages.

Cette seconde Bibliographie complète la première. Le sous-titre en

définit le caractère propre : il s'agit des publications les plus récentes ; le dépouillement émane de l'Institut d'archéologie de l'Université que dirige si activement M. A. Alföldi. Il peut passer pour un modèle ; tout a été vu, non seulement les livres et les volumes de Mélanges, mais les Revues, et cela en tous pays : j'y trouve même l'indication d'un ouvrage russe. Chaque titre est suivi d'une brève analyse, malheureusement en hongrois, car, dit la Préface, le travail est spécialement destiné aux étudiants hongrois. Pour les étrangers, il est déjà précieux d'avoir une bibliographie sans analyses.

Chronologiquement, le cadre d'une telle bibliographie ne présentait pas de difficulté : il va de la protohistoire, depuis l'époque de La Tène, jusqu'à la fin de la période des Invasions ; je crois que si l'occasion s'était présentée on n'aurait pas hésité à y joindre les âges du bronze et de Hallstatt. Géographiquement, les limites étaient plus difficiles à tracer. M. Alföldi a pris la décision heureuse d'entendre largement le terme Pannonie ; il ne s'agit pas, en effet, uniquement de l'époque romaine : il englobe donc à peu près toute la vallée du Danube et les pays balkaniques. Espérons que cela ne provoquera pas de difficultés diplomatiques. Je trouve même l'indication de recherches archéologiques en Suisse et jusqu'à la *Belgique ancienne* du baron de Loé. On sera particulièrement reconnaissant à ses collaborateurs du soin qu'ils ont pris de dépouiller les ouvrages généraux où il est question de la Pannonie.

Les chapitres sont les suivants : I : Bibliographie, Fouilles et trouvailles. II : Les précurseurs : Illyriens et Celtes. III : Histoire politique, économique et sociale. IV : Le droit. V : Épigraphie. VI : Numismatique. VII : Les industries et l'art. VIII : Céramique. IX : Géographie et topographie. X : Histoire militaire. XI : Religion. XII : Christianisme. XIII : Les voisins de la Pannonie pendant l'époque romaine et les invasions.

Tout ce que je pouvais connaître, je l'ai retrouvé dans cette bibliographie ; j'y ai noté de plus bon nombre de livres et d'articles qui m'avaient échappé.

A. GRENIER.

Pál von Patay, *Frühbronzezeitliche Kulturen in Ungarn, Dissertationes Pannonicae*, Ser. II, nº 13, Institut für Münzkunde und Archäologie der Peter Pázmány-Universität, Muzeum-Körüt 6-8, Budapest VIII, 1938 ; 1 vol. in-4º, 120 pages, 13 pl., 14 cartes.

On sait la richesse et l'importance de l'âge du bronze en Hongrie ; tous les archéologues connaissent le livre déjà ancien, mais demeuré classique, de Hampel : *Die Bronzezeit in Ungarn* (1896). Il se trouve cependant bien dépassé par les études préhistoriques récentes qui, grâce surtout à MM. Hillebrand et von Tompa, ont réalisé des progrès

considérables. Ce que Hampel appelait l'âge du bronze n'apparaît plus que comme l'extrême fin de cette période et même, pour une bonne part, le premier âge du fer, entre 900 et 500. C'est, au contraire, le début et la période ancienne du bronze qu'étudie M. von Patay, entre 2000 et 1200. Ces dates sont fournies par la chronologie de Troie : de Troie I à Troie VII. L'âge du bronze se prolonge jusque vers 900, date de l'invasion des Scythes en Hongrie.

Les fouilles récentes d'un tell hongrois, à Toszeg, ont fourni à M. von Patay une stratigraphie permettant de classer les trouvailles anciennes. Il le fait très méthodiquement. La poterie lui fournit le fil directeur, de sorte que cette étude de l'âge du bronze est surtout une étude de céramique. La fabrication des vases est, en effet, locale et particulièrement sensible à toutes les influences, à l'encontre des bronzes, importés souvent de loin et pour lesquels chaque centre conserve longtemps ses types traditionnels.

Suivant un procédé qui s'est montré fécond, M. von Patay reporte sur la carte les trouvailles archéologiques relevant de son étude. Quatorze cartes nous présentent ainsi la distribution des groupes céramiques considérés comme caractérisant autant de civilisations distinctes, soit contemporaines, soit successives. Malgré ces compartiments nombreux, l'âge du bronze hongrois représente un développement ininterrompu, dans lequel chaque région a sa physionomie propre. Dans l'ensemble, on distingue une province occidentale particulièrement soumise aux influences du dehors, à celles de la Bohême surtout, bien que pour le début du bronze hongrois on ne puisse pas encore parler de l'influence d'Unetiç qui n'est que du bronze II. La province orientale, à l'Est et au Nord du Danube, ne s'anime que plus tard, au bronze III, lors de la floraison de la civilisation de Lusace, entre 1500 et 1200.

L'intérêt particulier de cette poterie préhistorique hongroise est qu'on y reconnaît des types analogues à ceux du monde hellénique aussi bien qu'italien. Mais ce ne sont que des types isolés et non pas des ensembles, si bien que l'on peut songer seulement à des influences subies en commun, sans pouvoir encore préciser lesquelles. On peut comparer ainsi les planches de M. von Patay à celles que présentent les ouvrages mentionnés ci-dessus concernant les civilisations lacustres et terramaricoles italiennes.

Préparé sous la direction de M. von Tompa, cet excellent travail apporte un nouveau témoignage de la féconde activité déployée par l'école préhistorique hongroise.

A. GRENIER.

Sándor Gallus et **Tibor Horváth,** *Un peuple cavalier préscythique en Hongrie. Trouvailles archéologiques du premier âge du fer et*

leurs relations avec l'Eurasie (*Dissertationes Pannonicae*, Ser. II, nº 9). Institut de numismatique et d'archéologie de l'Université Pierre Pázmány, Budapest VIII, Museum-Körüt 6-8 ; 1 vol. in-4º, 168 pages (texte) et 1 vol. 89 pl.

L'Institut archéologique de Budapest a tenu à faire paraître ce volume en français d'abord et, en second lieu seulement, en hongrois, délicat hommage dont nous pouvons être reconnaissants à M. Alföldi. L'objet en est l'étude détaillée d'un groupe de mors de chevaux en bronze trouvés en Hongrie et qui datent de l'extrême fin du bronze et du début du fer (VIIIe-VIe siècles av. J.-C.). Les rapprochements avec des mors similaires de la Russie méridionale et du Caucase permettent de reconnaître des relations avec ces régions. Sans que l'on puisse déterminer avec certitude le sens du mouvement, il paraît très vraisemblable que la Hongrie fut le lieu d'aboutissement plutôt que le point de départ. Il s'agirait d'un peuple de Cimmériens dont les invasions auraient précédé celles des Scythes, lesquelles ne datent que de 570-550.

Les collaborateurs se sont partagé la tâche. M. Sandor Gallus a étudié en détail les trouvailles hongroises dont il établit la typologie et la chronologie, mettant ainsi à la disposition des spécialistes un nombre important de documents inédits et apportant de précieux renseignements sur les musées, les collections et les fouilles de Hongrie (p. 9-54). M. Tibor Horvath s'est attaché aux rapprochements avec les objets des autres régions, depuis la vallée du Rhin jusqu'à la Mésopotamie (p. 57-82). Il apparaît fort bien renseigné et animé d'un esprit objectif qui subordonne scrupuleusement l'hypothèse aux faits. Les deux collaborateurs ont établi en commun la description des quatre-vingt-neuf belles planches, dont la composition représente beaucoup de recherches et qui font connaître un mobilier très intéressant. L'ensemble du volume apporte, en somme, une contribution capitale à l'étude de la transition du bronze au fer et les débuts de Hallstatt dans l'Europe continentale. C'est un travail utile et fort bien fait.

On appréciera tout particulièrement les réflexions de portée générale qui, dans l'*Introduction*, marquent la position de la jeune école archéologique hongroise. « On n'est pas encore arrivé », notent les auteurs, « à attacher des idées absolument précises et uniformes aux termes de *culture* et de *sphère culturelle.* » — En français, nous remplaçons ces deux termes par le mot plus simple de *civilisation.* — « L'école de Kossinna », continue l'*Introduction*, « est disposée à voir dans un groupe homogène de monuments, c'est-à-dire dans une culture ou une sphère culturelle, l'œuvre d'une collectivité ethnique également homogène. Le terme de sphère culturelle ne paraît pas très juste, parce que, si on le prend dans le sens qu'il a pour les ethnologues, il doit désigner un groupe de civilisations apparentées. Si l'on applique cette notion aux diverses cultures

préhistoriques qui sont reliées entre elles par la parenté de certaines formes matérielles — sous ce rapport il suffit de rappeler le terme de *Bandkeramiker Kulturkreis* — on court le risque double d'attribuer à la sphère culturelle un caractère ethnique ou d'y voir, par un procédé de simplification dangereux, une seule culture homogène. Pour dissiper ces incertitudes, il faut établir dès maintenant que les groupes ethniques, c'est-à-dire les peuples, les plus divers, peuvent coexister dans le cadre d'une sphère culturelle. Pour s'en convaincre, il suffit de considérer, à titre d'exemple, les trouvailles qui remontent au grand empire des Huns et où il est fort difficile de distinguer les objets des Huns de ceux de caractère ostrogoth... » Et à plusieurs reprises, dans le corps de l'ouvrage, les auteurs insistent sur cette idée que changement de civilisation ne signifie pas nécessairement changement de population et que, d'autre part, une même civilisation peut appartenir à des groupes ethniques divers. On peut dire exactement la même chose de la langue. Ce sont là des observations qu'il n'est pas inutile de répéter. Sachons gré à l'école archéologique hongroise de vouloir définir les termes employés, afin de prévenir ces confusions dont nous n'avons que trop d'exemples. Remercions-la également de ce volume utile qui vient augmenter sa collection déjà riche et précieuse des *Dissertationes Pannonicae*.

A. GRENIER.

Karl Pink, *Die Münzprägung der Ostkelten und ihrer Nachbarn* (*Dissertationes Pannonicae ex Instituto Numismatico et Archaeologico Universitatis de Petro Pazmany nominatae Budapestiensis provenientes*, Ser. II, Fasc. 15). Budapest, Institut für Münzkunde und Archaeologie der P. Pázmány Universität, Museum-Körüt 6-8, 1939 ; 1 vol. in-4°, 160 pages, 30 pl., 1 carte.

Ce mémoire est une étude minutieuse des nombreuses monnaies celtiques trouvées en Hongrie et régions voisines, entre les Carpathes, le Danube et la Save, et conservées à Vienne, à Budapest ou dans les Musées hongrois. Il apporte donc une énorme quantité de documents peu ou pas connus ; les trente planches reproduisent plus de six cents types.

Après une étude d'ensemble de la technique de frappe, des alliages, des flans, des poids, l'auteur passe à la description et au classement des types. Guidé par la localisation des trouvailles, il arrive à les répartir en groupes topographiques : centre, le Banat de Temesvar ; sud, le groupe serbe et le groupe syrmien (entre Danube, Drave et Save) ; groupe est, qui, par les Siebenburgen et le bassin supérieur du Maros, pénètre profondément en Roumanie ; nord-est subcarpathique, entre le haut Maros et la haute Tisza (Theiss) ; ouest, la haute Hongrie ; les

monnaies du Norique et des Boïens ne sont mentionnées que pour mémoire. La carte des trouvailles montre bien tous ces groupes. Il ne manque qu'une chose, les noms des peuples qui ont frappé ces monnaies. Le problème, on le sait, est loin d'être résolu. Le travail numismatique de M. Pink apporte à son étude des éléments précieux.

Malgré leur diversité, toutes ces monnaies forment une famille assez homogène : elles dérivent, en grande majorité, des tétradrachmes de Philippe II de Macédoine et sont barbarisées dans le même style nettement celtique, très différent, par exemple, de celui des monnaies de Thrace. Ce qui distingue ces monnaies des Celtes de l'Est de celles des Celtes de l'Ouest, c'est qu'elles sont toutes en argent, tandis que chez les Boïens de Bohême, comme en Gaule, a prévalu la frappe de l'or.

Chronologiquement, ces monnaies celtiques de l'Est sont tardives. Les plus anciennes ne paraissent pas remonter au delà du milieu du IIe siècle avant notre ère ; elles ne se multiplient qu'à la fin de ce siècle et surtout durant la première moitié du premier. Chez les Boïens, la frappe des monnaies d'or ne semble pas remonter beaucoup plus haut. En Gaule même, M. Pink serait tenté d'abaisser la date de l'imitation des philippes d'or jusque après l'arrivée des Romains en Narbonnaise : dernier quart du second siècle. Il nous paraît difficile d'admettre que le roi des Arvernes, Luern, qui, du haut de son char, semait à son peuple des pièces d'or et d'argent, n'ait disposé que de monnaies étrangères. Néanmoins, M. Pink semble avoir raison de protester contre la tendance à faire remonter les frappes d'or gauloises plus haut que le début du IIe siècle ; elles manquent complètement à La Tène I et ne deviennent nombreuses qu'à La Tène III, c'est-à-dire au Ier siècle avant notre ère.

Ce travail minutieux est largement informé des questions qui dépassent son cadre géographique. Il intéressera tous les numismates qui s'occupent des monnaies celtiques en général et aussi les archéologues. Budapest relève le sceptre des études numismatiques que Vienne avait laissé tomber bien malgré elle.

A. GRENIER.

James Morton Paton, *The Venetians in Athens, 1687-1688*, from the Istoria of Cristoforo Ivanovich. Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1940 ; 1 vol. in-4°, XIII-104 pages.

Cette élégante publication inaugure la série des *Gennadeion Monographs* publiées par l'*American school of classical studies* à Athènes. On y trouvera édité, avec une riche annotation, un fragment de l'*Istoria della Lega Ortodossa contra il Turco* d'un chanoine de Saint-Marc de Venise, originaire de Dalmatie, Cristoforo Ivanovich, exposant les opérations militaires des Vénitiens de Morosini à Athènes du 1er septembre

1687 au 7 avril 1688. Le manuscrit de l'ouvrage est actuellement conservé à la bibliothèque de l'Université Harvard.

Le seul événement relatif à nos études raconté dans cette histoire l'est dans les termes suivants : « Son Excellence [le capitaine général Pietro Morosini], ayant été averti que les munitions des Turcs ainsi que les femmes et les enfants des principaux d'entre eux se trouvaient dans le Temple de Minerve et s'y estimaient en sûreté vu l'épaisseur des murs et des voûtes, ordonna au comte Mutoni de diriger le tir de ses bombes sur cette partie. Il y eut au début quelque désordre dans le jet de celles-ci à cause de l'inégalité de leur poids qui variait de 130 livres et les faisait tomber hors de la zone visée. Mais, une fois le poids convenable trouvé, elles tombèrent juste, en sorte que l'une d'elles, atteignant le temple de côté, acheva de le détruire. » Après avoir en quelques lignes décrit l'explosion, l'auteur ajoute que, de cette manière, fut « ruiné ce fameux temple de Minerve, que tant de siècles et tant de guerres n'avaient pu détruire ».

Tout commentaire est superflu.

Robert FAWTIER.

N. et B. Langton, *The Cat in Ancient Egypt.* Cambridge, University Press, 1940 ; 1 vol. in-4°, xi + 92 pages, avec 19 planches hors texte.

M. N. Langton et sa femme, ayant assemblé, pendant trente ans, des représentations figurées du chat, provenant d'Égypte, avec l'intention d'étudier un jour cet animal et son culte dans la terre des Pharaons, furent vivement pressés, après l'exposition de leurs trésors à Londres en 1936, d'en publier un catalogue illustré. Les dangers éventuels de bombardement achevèrent — disent-ils — de les décider. On ne peut que s'en féliciter.

Les 336 pièces de cette collection, groupées suivant un classement logique (chats isolés, assis, têtes, groupes de chats, chats autour d'une divinité, momies, chats gravés, personnages à tête de chat), sont d'abord exactement décrites, puis reproduites en 19 planches d'une exécution fort soignée. On a réussi, en dépit de la réduction imposée par des raisons d'économie, à donner des reproductions d'une netteté parfaite. Certaines pièces sont d'une beauté singulière. On remarquera que la stylisation ne joue aucun rôle. Chaque bête reproduite semble vivante.

On doit remercier les auteurs d'avoir ainsi permis à de belles œuvres d'échapper éventuellement à la destruction complète et d'avoir constitué un dossier précieux pour l'histoire de l'art et de la religion en Égypte.

Robert FAWTIER.

Virgilio, *Bucoliche*, commento di **Ignazio Cazzaniga.** Milano, Casa Editrice « EST », 1939 ; 1 vol. in-12, 153 pages.

Une édition scolaire des *Bucoliques* (la IIe églogue n'y figure pas, il n'y a pas de références, d'apparat critique à peine), de présentation claire. Le texte suivi est celui de Hirzel (Oxford, 1900). Le commentaire est naturellement inégal, tantôt expliquant des choses élémentaires tantôt suggérant des idées et des questions d'histoire littéraire fines et intéressantes. Pour la IVe églogue, en particulier, il est nettement insuffisant : non seulement il ne prétend pas (ce qui se conçoit) éclairer le mystère, mais il ne laisserait même pas soupçonner qu'il y a un mystère. Puisqu'on s'adresse à des élèves, nous pouvons dire ici qu'il est des omissions qui constituent des contresens.

Devant des éditions de ce genre, la meilleure attitude est de ne pas leur demander ce qu'elles ne peuvent donner, de profiter de ce qu'elles peuvent apporter. Et il y a vraiment à profiter dans celle-ci. Nul ne saurait affirmer que, dans l'immense suite des commentateurs, depuis Servius, telle idée est pour la première fois exprimée chez tel. On remarque, du moins pour une des premières fois, ce qui est mis en valeur accentuée. A côté des renseignements et des banalités inévitables, il y a, dans le commentaire de M. Ignazio Cazzaniga, une unité d'attention ; je ne crois pas me méprendre en disant qu'il a voulu étudier avec prédilection les thèmes alexandrins dans les *Bucoliques* : l'investiture du poète par les Muses, le mythe d'Orphée, dont il note les réminiscences à propos du Tityre de la Ire églogue, et ainsi de suite. Toutefois, M. Cazzaniga simplifie et « alexandrinise » peut-être trop, lorsqu'il voit dans ce mythe d'Orphée uniquement le thème romanesque : « la nature consolant le poète ». Orphée était le Chanteur, avant d'avoir perdu Eurydice ; la preuve, c'est qu'il a usé du pouvoir bien connu de son art : « *fretus cithara* », pour la revendiquer sur les Enfers. Et, si nous relisons l'évocation des derniers mois de la vie d'Orphée, au IVe chant des *Géorgiques*, nous n'aurons pas l'impression que les arbres, les tigres, cherchent à consoler le chanteur désespéré. Son chant est beau, et son charme attire la nature. Qu'importe, au fond, qu'il soit un amant sans espoir, puisque le *carmen* est fort et triomphe. — Le thème de la nature consolant le poète mourant, puis menant son deuil, c'est le thème de Daphnis ; Théocrite, qui l'a traité principalement, ne l'associe nulle part avec celui d'Orphée. La distinction doit être maintenue.

Pour l'églogue VI, M. Cazzaniga s'attache surtout à y rechercher des influences d'Euphorion de Chalcis, suivant la chaîne : Virgile, Gallus, Euphorion. Son raisonnement est juste, et l'idée, une fois creusée, devrait donner des résultats. On notera aussi avec quelle finesse il montre, à propos du mythe de Pasiphaé, comment Virgile tend à « humaniser »,

si l'on peut dire, l'amant monstrueux, à faire s'effacer l'animal, pour traiter de l'amour universel — soit, dit M. Cazzaniga, que Virgile ait innové sur ce point, ou qu'il ait suivi une autorité qui nous échappe — et nous pourrions relever bien d'autres notations utiles ; il vaut la peine de consulter cette édition.

Quelques contresens, toutefois ; en voici un particulièrement regrettable — pour les élèves qui étudient la grammaire : X, 16, 17 :

Stant et oues circum : nostri nec paenitet illas,
Nec te paeniteat pecoris, diuine poeta ;

avec cette note : *nostri* (sous-entendu *pecoris*) !

Mais, au nom des dieux, pourquoi, dans cette édition qui se refuse à être savante, pourquoi cette place d'honneur, magnifiquement réservée en tête de chaque églogue, pour les *Scholia Bernensia*, les plus ineptes de toutes les scholies? — En veut-on des échantillons? La Ire bucolique se passe en Espagne, à cause des mots : *Melo me Galatea petit.* — L'églogue VIII est en l'honneur de Saloninus, l'églogue X en l'honneur d'Asinius Gallus, fils d'Asinius Pollion !... — Pourquoi M. Cazzaniga a-t-il tenu à reproduire précieusement ce tissu de coq-à-l'âne, j'avoue ne pas le comprendre.

M. DESPORT.

CHRONIQUE DES ÉTUDES ANCIENNES

Pour mieux comprendre l'Antiquité classique. — La première partie de l'ouvrage portant ce titre et dont l'auteur est M. Laurand a été précédemment analysée (*Rev. Ét. anc.*, 1937, p. 179-180). La seconde (p. 209-466) comprend les divisions suivantes : histoire et méthode historique, pédagogie, linguistique, notes explicatives sur le *Manuel des Études grecques et latines.* Voici quelques observations que nous a suggérées sa lecture.

P. 258. Il n'y a pas lieu de renoncer aux « lois phonétiques » et je m'étonne qu'un logicien rigoureux tel que L. Havet ait écrit à leur sujet ce qu'a reproduit le P. Laurand. Quand, en effet, on se trouve en face d'une dérogation aux « lois phonétiques », c'est qu'on n'a pas suffisamment cherché la « loi » interférente. L'homér. μέσσος, μέσος, att. μέσος, nous fournit un exemple du cas : le lat. *medius*, got. *midjis*, skr. *madhyaḥ*, nous fait supposer un indoeurop. **médhyos*, soit un gr. comm. préhist. *οςμθε*y*, qui ferait attendre un att. *μέττος : cf. βλίττω < **mlit-yō*, μέλιττα < **melit-y̥ə* et surtout πλάττω, gr. comm. préh. *πλαθ-*y*ω, comparer πλάθ-ανον, κορ̣ο-πλάθ-ος, πηλο-πλάθ-ος (voir Boisacq, *Dict.*[3], p. 789 et 791). Personnellement, j'ai trouvé l'explication de l'anomalie apparente μέσος et j'ai rencontré l'approbation du P. Mariès. C'est donc qu'on n'avait pas eu la patience d'attendre que les choses s'éclaircissent et qu'on avait, à tort, jeté le manche après la cognée. Je proteste en conséquence contre le mot de la p. 261 : « erreur » en parlant des mêmes « lois phonétiques », et de même en lisant (*ibidem*) qu'en latin : « ... depuis l'époque archaïque jusqu'à l'extrême décadence, on trouve dans les inscriptions un *o* qui a résisté à la règle », il faut entendre que cet *o* se trouve toujours à la suite de *u*, voyelle ou consonne (simple phénomène de « différenciation »). Et, si, à l'extrême décadence, il se trouve un *o* (au lieu de *u*) en dehors de ce voisinage, c'est qu'il s'agit déjà d'un vulgarisme : cf. roman *o* de lat. class. *ŭ* (et la confusion de *ĕ* et de *i* dans les inscriptions latines d'Espagne).

On lit, au contraire, avec plaisir ce qui est dit p. 261-262 : « L'énoncé des changements phonétiques sous forme de « lois » reste la manière la plus simple, la plus claire, la plus commode dans l'enseignement » ; toutefois, on doit compléter : et aussi la plus conforme à la réalité. Mais, quand plus loin on rencontre ceci : « Il faut... se rappeler, en énonçant les lois, qu'elles n'excluent pas les cas inexpliqués », il y a lieu d'ajouter

que rien ne prouve que ces cas inexpliqués ne seront jamais tirés au clair. Ceci pour les « lois phonétiques ».

Je passe à l'« accent ». Ici encore, je suis très étonné que l'abbé P. Rousselot, à l'égard de qui mes sentiments d'admiration sont bien connus, ait écrit qu'un accent purement musical est quelque chose d'« antiphysiologique ». A propos du savant spécialiste, M. Laurand observe : « Tout langage humain, pensait-il, est rythmé ; il l'est plus ou moins : parfois l'oreille ne saurait percevoir la différence d'intensité, mais elle n'échappe pas à la sensibilité des appareils enregistreurs. » D'accord, mais ceci suppose une chose indémontrable, la suivante : le rythme ne peut consister que dans la succession oppositive de temps *forts* (ou *intenses*) et de temps *faibles* (*sans intensité*). Or, A. Meillet, dans son étude de 1923 sur le vers grec primitif, a précisé que l'impression du rythme pouvait également être produite par la succession oppositive de voyelles de ton aigu (φωνήεντα ὀξέα) et de voyelles de ton grave (φ. βαρέα). Le mieux donc serait d'admettre, comme le faisait A. Meillet, pour le sanskrit, le grec, le latin... et l'indoeuropéen, un accent purement musical (τόνος), sans nier que ce « ton » pût comporter une part d'intensité, part insensible par exemple en latin classique, très sensible, au contraire, chez l'esclave osque qui, lisant Virgile à haute voix, y ajoutait inconsciemment son « coup de gueule » national (*clamorem adiectum*, dit l'auteur cité par M. Marouzeau), nous voulons dire l'accent d'intensité de sa langue natale : cf. celui du russe ou de l'allemand. Cet accent d'intensité, notons-le en passant, devait singulièrement fausser l'harmonie des vers du cygne de Mantoue.

P. 278. Je suis toujours d'avis qu'il existe un lien de causalité entre l'accentuation et l'apophonie indoeuropéenne. Sans doute, F. de Saussure ne pensait pas autrement, bien que, pour lui, l'accent fût un « ton » (accent musical). Je me suis rallié à cette théorie dans le premier volume de la *Revue des Études indoeuropéennes* (Bucarest) ; mais je dois corriger comme suit le passage que M. Laurand m'a fait l'honneur de reproduire : « ... le ton... occasionnait la chute des *e* environnants ». On doit préciser que seul l'*e* tombait, *toujours* quand il était *prétonique* (à moins d'absolue impossibilité), assez souvent quand il était *posttonique*, suivant une règle encore à préciser. En revanche, suivant F. de Saussure, *o* ne tombait jamais. C'est la doctrine à laquelle il faut revenir. Quant à l'emploi de la grammaire comparée dans l'enseignement, la devise actuelle paraît être : *ne quid nimis*. La mienne est, au contraire : *ne quid minus*.

Ces remarques faites, il ne me reste plus qu'à admirer la science de M. Laurand (toujours fondée sur une bibliographie très informée) et à m'incliner devant son encyclopédie des questions relatives aux langues classiques.

Albert CUNY.

La neuvième campagne de fouilles à Ras Shamra-Ugarit. — Les résultats essentiels de cette nouvelle campagne (printemps 1937), sur un site que nos lecteurs connaissent bien (cf., en dernier lieu, *Rev. Ét. anc.*, 1939, p. 105), ont été, d'une part, de faire connaître des tombeaux remontant au XVIIIe siècle (dès la fin du Moyen Empire égyptien) ; d'autre part, de révéler la « résidence » d'Ugarit, « bâtiment qui, par ses dimensions, l'épaisseur des murs et la qualité de l'appareil, laisse derrière lui, et de loin, toutes les constructions jusqu'ici dégagées dans la région Est du tell ». M. Schäffer produit en détail les monuments et en tire quelques conclusions immédiates : les pages 247 à 251 esquissent notamment l'histoire de l'influence égéenne sur la côte de Syrie à l'époque du Minoen Moyen : importation d'abord (XIIIe dynastie), imitation locale ensuite (époque des Hyksos). Pour la « résidence », il signale (p. 315) des ressemblances assez vagues en Orient et en Crète ; j'ajouterais à ces rapprochements, d'une part, la construction rectangulaire à piliers carrés de la butte de Megiddo : d'autre part, le curieux oikos des Naxiens à Délos ; dans ces deux cas, comme à Ras Shamra, on a pu penser à des écuries. — Comme les précédents, le *Rapport* est accompagné de quelques études dues à MM. Dussaud, Virolleaud et Dhorme, concernant les inscriptions alphabétiques trouvées dans la ville. — Tous ces articles, présentés en fascicule indépendant par la maison Geuthner, sont des extraits de la revue *Syria*, 1938.

Préhistoire égéenne. — Les savants suédois, qui, depuis quelques années, augmentent avec tant de succès notre connaissance de la Grèce préhellénique (cf. plus haut, p. 296), nous apportent, dans le *Bulletin de la Société royale des lettres de Lund*, 1937-1938, deux petites études dont la précision aiguë ne diminue en rien la portée générale. — Dans la première, Nils-Gustaf Gejvall, sous le titre *The Fauna of the different Settlements of Troy*, indique les résultats préliminaires de l'étude à laquelle il a soumis tous les fragments d'os et de coquillages découverts à Troie depuis 1932 ; en voici quelques-uns : la couche inférieure renferme un grand nombre de coquilles[1] et très peu d'ossements : Troie I ne fut qu'un village de pêcheurs ; Troie II seulement prit de l'importance ; aux époques suivantes, on assiste aux progrès de la chasse ; dès Troie IV semble apparaître un équidé, mais le cheval lui-même date de Troie VI ; à la même époque se répandent les fauves, surtout les léopards, dont les habitants auraient eu ainsi une connaissance directe. Ces analyses ostéologiques peuvent être conduites avec assez de précision pour caractériser une couche ; le savant suédois pense que la nouvelle méthode, jusqu'ici négligée, est appelée à rendre les plus grands

1. Un exemple de la minutie des analyses et de l'ingéniosité des conclusions : certains coquillages bivalves portent trace d'ouverture violente : ils furent donc mangés frais ; d'autres n'offrent aucune marque : on les consommait bouillis.

services pour la chronologie et suppléer, le cas échéant, à l'indigence de la céramique. — Le second mémoire, *Zwei mykenische Hausaltäre in Berbati*, dû à MM. Persson et Akerström, prouve que l'usage d'autels domestiques, déjà connu en Crète, mais mal attesté sur le continent, était pratiqué en Argolide (sur ces trouvailles de Berbati, cf., en dernier lieu, *Bericht über den VI. internationalen Kongress für Archäologie*, Berlin, 1939, p. 296).

Le VIIe siècle en Attique. — De récentes trouvailles vont permettre de renouveler complètement l'histoire de la céramique attique à ses origines ; datées du VIIIe au VIe siècle, une suite de découvertes au Céramique d'Athènes, sur l'Agora, à Anagyrous-Vari en Attique, présentent une rare abondance de monuments qui s'ordonnent, quasi sans interruption, de l'âge géométrique à la naissance de la figure noire (cf., sur ce sujet, les indications de Jean Audiat, *Rev. Ét. anc.*, 1938, p. 176). Un mémoire de Rodney S. Young, paru dans *Hesperia*, Suppl. II, 1939, sous le titre *Late Geometric Graves and a Seventh Century Well in the Agora*, est consacré à deux lots de trouvailles qui illustrent le passage du géométrique tardif au style orientalisant ; l'ensemble couvrirait la période comprise entre 725 et 650 (p. 5). C'est le moment où l'Attique s'éveille à une vie nouvelle ; la vieille société agraire et féodale, encore prépondérante à la fin du VIIIe siècle, cède le pas au monde de l'industrie et du commerce ; la transition se marque en littérature par la substitution du lyrisme à l'épopée (p. 230) ; sous l'influence de Corinthe, où le progrès s'est réalisé plus tôt qu'en Attique, de nouvelles formes d'art prennent la place des anciennes. L'évolution de la céramique — qui ne peut complètement remédier, quoi qu'en pense l'auteur, à l'absence de tradition littéraire — contribue pour sa part à l'histoire de cette transformation (p. 194 et suiv.) : la technique, les formes, l'ornementation sont soumises, dans la plus grande partie de ce mémoire, à une critique détaillée ; l'auteur dégage notamment les progrès du dessin animalier dans la première moitié du VIIe siècle (p. 218) ; l'Attique s'ouvre de plus en plus aux influences extérieures ; les premières inscriptions en alphabet grec apparaissent aux environs de l'an 700 (p. 229).

FERNAND CHAPOUTHIER.

L'hérôon de Phrontis au Sounion (Charles Picard, *Revue archéologique*, juillet-septembre 1940, p. 5-28, avec 3 figures dans le texte). — Quiconque, en naviguant autour de l'Attique, a doublé le cap Colonnes se rappelle l'impression grandiose que produisent les ruines du temple de Poseidon encore debout sur la cime rocheuse [1]. L'enceinte qui entoure le sanctuaire est flanquée d'un enclos énigmatique dont la nature

1. Voir, notamment, dans l'album de Bon et Chapouthier, *En Grèce*, la planche 22 (photo de Paul Collart) et, dans *Retour en Grèce* des mêmes, l'image de la couverture.

et la destination ont suscité des hypothèses ingénieuses, mais peu convaincantes. Ce réduit quadrangulaire, dont les murs sont constitués par de gros blocs de marbre, n'est pas une tour de forteresse. L'archéologue Staïs, qui en a judicieusement fourni la preuve, y voyait un magasin à blé, tandis que le numismate Svoronos le convertissait en atelier monétaire. Ni la conjecture d'un grenier à céréales (sitoboleion) ni celle d'un hôtel de la monnaie (argyrokopeion) ne sont valables, comme le démontre à souhait Charles Picard, chez qui l'on admire une fois de plus la souplesse de la science et la richesse de l'argumentation.

Pour lui, cette annexe au téménos du dieu de la mer est en rapport avec l'épopée maritime grecque et ce sont des vers de l'*Odyssée* qui lui offrent (il fallait y songer) la clé du mystère. Nestor, racontant à Télémaque son retour de Troie, lui dit : « Nous touchions au Sounion, au cap sacré d'Athènes, quand Phœbos Apollon, de ses plus douces flèches, vint frapper le pilote de Ménélas, Phrontis, et ce fils d'Onétor mourut en pleine vogue, la barre entre les mains : il n'avait pas d'égal dans tout le genre humain pour mener un navire à travers les bourrasques. Ménélas, en dépit de sa hâte, voulut ensevelir son homme : il fit relâche et lui rendit tous les honneurs [1]. » En parfait connaisseur des textes littéraires et des vestiges archéologiques, le sagace erudit rapproche ceux-ci de ceux-là et conclut en conséquence : la construction jusqu'ici mal identifiée est un hérôon, analogue à celui d'Olympie, le lieu-saint d'un « être enlevé par une mort d'*exception* et placé par elle dans une position plus *divine* » (p. 23), le suprême asile du célèbre timonier Phrontis.

On notera que, sur les peintures exécutées par Polygnote à la *Lesché* de Delphes, offrande des Cnidiens, ce timonier de Ménélas figurait, barbu et tenant deux pales [2]. Or, une plaquette d'argile peinte, remontant au VIIe siècle et découverte au Sounion, représente un vaisseau de guerre dont la poupe nous montre, assis et manœuvrant les rames du gouvernail, un pilote à la barbe en pointe. Il semble que l'on ait là « un mémento de la mort de Phrontis et un trophée possible pour les jeux funéraires donnés rituellement en son honneur » (p. 21). Gardien du « sublime promontoire », ce nautonier odysséen, en sa guette à l'entrée du golfe d'Attique, jouait le rôle d'une sentinelle prestigieuse, établie pour surveiller mystiquement « la route que suivaient, vers Délos, les trières d'une cité dont l'avenir était sur les eaux » (p. 25).

Tout ce mémoire, élucidant les diverses faces d'un problème difficile et ressuscitant le culte rendu à une relique protectrice, avec évocation complémentaire d'autres Ombres à destinée miraculeuse, est du plus vif et du plus haut intérêt.

Georges RADET.

1. Ch. III, v. 278-285 (traduction de Victor Bérard, *L'Odyssée*, t. I, p. 66).
2. Pausanias, X, 25, 2.

Cicéron et le princeps. — Signalons sur cette question fort débattue dans ces dernières années la mise au point que vient d'en donner M. Gelzer dans l'article *M. Tullius Cicero*, paru dans la *Real-Encyclopädie* de Pauly-Wissowa (t. VII A 1, col. 972 et suiv.). Nous partageons entièrement l'avis de l'auteur sur la valeur fondamentale du mémoire de R. Heinze, *Ciceros Staat als politische Tendenzschrift*, dans l'*Hermes*, LIX, 1924, p. 73-94. Un des élèves de celui-ci, M. A. Gwodz, *Der Begriff des römischen Princeps*, diss. de Breslau, 1933, a confirmé ses vues par l'étude de l'emploi cicéronien de *Princeps*. Nous nous permettons d'insister sur ces travaux, qui n'ont pas trouvé auprès du public français toute l'audience désirable. Dans un essai, du reste judicieux, paru dans les *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, LVII, 1940, p. 32 et suiv. (*Remarques sur la théorie cicéronienne dite du « principat »*), M. Pierre Grenade ne mentionne que brièvement l'article de Heinze et paraît croire que la seule question qui y est traitée est celle de l'unicité ou de la pluralité du *princeps* cicéronien. Il a tort, à mon avis, de la juger sans conséquence. Mais surtout Heinze avait déjà solidement établi la thèse que lui-même démontre à nouveau avec succès : celle de l'influence prépondérante du point de vue moral d'Aristote sur la formation de l'homme d'État. Heinze a vu de plus que Cicéron devait s'inspirer en cela non des écrits conservés du Stagirite, mais de son *Politique* perdu, ouvrage dont il fait état *De finibus*, V, 11.

Pierre BOYANCÉ.

PUBLICATIONS NOUVELLES ADRESSÉES A LA *REVUE*

I. Ouvrages

Association Guillaume Budé (Paris, Les Belles-Lettres).

1° Textes d'auteurs grecs et latins, in-8°, édités et traduits :

Apulée, *Les Métamorphoses*, livres I-III et IV-VI, texte établi par D. S. Robertson et traduit par Paul Vallette, 1940 ; 2 vol., lxiv + 85 pages (pages de texte doubles) et 101 pages (pages de texte doubles). Prix : 25 et 25 francs.

Tite-Live, *Histoire romaine*, livre I et livre II, texte établi par Jean Bayet et traduit par Gaston Baillet, 1940 ; 2 vol., cxxxii + 99 pages (pages de texte doubles) et viii + 97 pages (pages de texte doubles) avec une carte hors texte. Prix : 30 et 25 francs.

2° Collection d'études anciennes :

Henry Bardon, *Les empereurs et les lettres latines d'Auguste à Hadrien*, 1940 ; 1 vol. in-8°, 479 pages. Prix : 100 francs.

Id., *Le vocabulaire de la critique littéraire chez Sénèque le Rhéteur*, 1940 ; 1 vol. in-8°, 117 pages. Prix : 35 francs.

Jean Bérard, *La colonisation grecque de l'Italie méridionale et de la Sicile dans l'Antiquité : l'histoire et la légende* (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, fasc. CL). Paris, E. de Boccard, 1941 ; 1 vol. in-8°, 562 pages.

Id., *Bibliographie topographique des principales cités grecques de l'Italie méridionale et de la Sicile dans l'Antiquité*. Paris, E. de Boccard, 1941 ; 1 vol. in-8°, 116 pages.

Jérôme Carcopino, *Aspects mystiques de la Rome païenne*. Paris, L'Artisan du livre, 1941 ; 1 vol. in-16, 315 pages, avec quatre planches hors texte.

N. et B. Langton, *The Cat in Ancient Egypt*. Cambridge, University Press, 1940 ; 1 vol. in-4°, xi + 92 pages, avec 19 planches hors texte.

Mémorial Lagrange (Cinquantenaire de l'École biblique et archéologique française de Jérusalem, 15 novembre 1890-15 novembre 1940). Paris, Gabalda, 1940 ; 1 vol. in-4°, v + 384 pages, avec un portrait en frontispice, sept figures dans le texte et VII planches hors texte. Prix : 250 francs.

Martin P. Nilsson, *Geschichte der griechischen Religion*, I Band : *Bis zur griechischen Weltherrschaft* (*Handbuch der Altertumswissenschaft*, herausgegeben von Walter Otto, Vte Abteilung, 2ter Teil, I^ter^ Band). München, C. H. Beck, 1941 ; 1 vol. in-8°, xxiv + 823 pages, avec LII planches hors texte. Prix : 45 R. M.

Société nationale des Antiquaires de France. *Mélanges en hommage à la mémoire de Fr. Martroye.* Paris, Klincksieck, 1941 ; 1 vol. in-4°, 394 pages, avec XXIII planches hors texte.

H. Wagenvoort, *Imperium, Studiën over het « mana » – begrip in zede en taal der Romeinen.* Amsterdam, H. J. Paris, 1941 ; 1 vol. in-8°, 202 pages. Prix : Fl. 3,75.

Hermann Weller, *Carmina Latina.* Tübingen, H. Laupp, 1938 ; 1 vol. in-8°, vii + 181 pages. Prix : 6 R. M.

II. Brochures et extraits

Marius Balmelle, *La voie régordane, chemin antique.* Mende, impr. Henri Chapsal, 1940, in-8°, 13 pages, avec une carte et quatre figures.

P. d'Hérouville, *La poésie des céréales dans les « Géorgiques »* (extr. de la *Revue de philologie*, janvier-avril 1941, p. 29-42). Paris, Klincksieck, in-8°.

Raymond Lantier, *Les arts chrétiens de la Péninsule ibérique et de l'Afrique du Nord* (extr. de l'*Anuario del Cuerpo de Archiveros, Bibliotecarios y Arqueólogos*). Madrid, 1935, in-8°, 20 pages, avec 5 figures en deux planches.

Id., *Celtas e Iberos, contribucion al estudio de la relacion de sus culturas* (extr. de l'*Archivio español de Arqueologia*, num. 42, p. 141-151). Madrid, 1941, in-4°, avec planche hors texte.

Id., *Masques celtiques en métal* (extr. des *Monuments Piot*, t. XXXVII, p. 104-119, avec 8 figures et une planche hors texte, in-4° (mémoire daté d'avril 1939). Paris, Presses universitaires de France.

Id., *La tombe royale de Sutton Hoo* (extr. de la *Revue archéologique*, janvier-mars 1941, p. 46-57, avec 7 figures). Paris, Presses universitaires de France, in-8°.

Amaury Thiérot et Raymond Lantier, *Le cimetière mérovingien du Maltrat à Vouciennes* (extr. de la *Revue archéologique*, avril-juin 1940, p. 201-246, avec 9 figures). Paris, Presses universitaires de France, in-8°.

TABLE ALPHABÉTIQUE
PAR NOMS D'AUTEURS

TABLE ANALYTIQUE
DES MATIÈRES

I. Articles de fond

II. Variétés

III. Bibliographie

IV. Planches et figures

1er décembre 1941.

Le Directeur-Gérant : William SESTON.

